

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	12x	14x	16x	18x	20x	22x	24x	26x	28x	30x	32x
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

VOL. XXI.



JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF

DE LA

PROVINCE DU CANADA.



W. B. Carson

SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE CHARLES STANLEY
VICOMTE MONCK, GOUVERNEUR GÉNÉRAL
etc., etc., etc.



ÉTANT LA SECONDE SESSION

DU

SEPTIÈME PARLEMENT PROVINCIAL.

1863.

VOLUME XXI.

ARCHIVED

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

PROVINCE DU CANADA.



MONCK.

PROVINCE }
du }
Canada. }

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre dite Cité de Québec, le Dix-neuvième jour du mois de Juillet courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Neuvième jour du mois de Juin dernier, nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au DIX-NEUVIÈME jour du mois de JUILLET courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre dite Cité de Québec. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre dite Cité de QUÉBEC, JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour du mois d'AOÛT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable CHARLES STANLEY VICOMTE MONCK, Baron Monck de Ballytramon, dans le comté de Wexford, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur dans nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province du Canada, ce Dix-neuvième jour de Juillet, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-deux, et de Notre Règne la Vingt-sixième.

Par Ordre,
L. R. FORTIER,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



MONCK.

PROVINCE }
du }
Canada. }

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en notre Cité de Québec, le Vingt-huitième jour du mois d'Août courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Dix-neuvième jour de Juillet dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au VINGT-HUITIÈME jour du mois d'AOÛT courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de QUÉBEC, MÉRREDI, le PREMIER jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très Honorable CHARLES STANLEY VICOMTE MONCK, Baron Mönck de Ballytramon, dans le Comté de Wexford, Gouverneur général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province du Canada, ce Vingt-deuxième jour d'Août, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-deux, et de Notre Règne la Vingt-sixième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



MONCK.

PROVINCE }
du }
Canada. }

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.; etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Premier jour du mois d'Octobre prochain, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Vingt-deuxième jour du mois d'Août dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au PREMIER jour du mois d'OCTOBRE prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de QUÉBEC, MERCREDI, le CINQUIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable CHARLES STANLEY VICOMTE MONCK, Baron Monck de Ballytramm, dans le Comté de Wexford, Gouverneur Général de l'Amérique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province du Canada, ce Vingt-septième jour de Septembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-deux, et de Notre Règne la Vingt-sixième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



MONCK.

PROVINCE }
du }
Canada. }

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Cinquième jour du mois de Novembre prochain, et à chacun de vous — SALUT.

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Vingt-septième jour du mois de Septembre dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au CINQUIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de QUÉBEC, le QUINZIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ PAS MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, Baron Monck de Ballytramon, dans le Comté de Wexford, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Édouard, et Vice-Amiral d'icelles. etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans notre dite Province du Canada, ce Trente-unième jour d'Octobre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-deux, et de Notre Règne la Vingt-sixième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



MONCK.

PROVINCE }
du }
Canada. }

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, et pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Quinzième jour du mois de Décembre courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Trente-unième jour du mois d'Octobre dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au QUINZIÈME jour du mois de DÉCEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos biens-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de QUÉBEC, JEUDI, le VINGT-DEUXIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, Baron Monck de Ballytramon, dans le Comté de Wexford, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province du Canada, ce Treizième jour de Décembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent-soixante-et-deux, et de Notre Règne la Vingt-sixième.

Par Ordre,

L. B. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU CANADA.



MONCK.

PROVINCE }
du }
Canada. }

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Vingt-deuxième jour du mois de Janvier courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATENDU que l'Assemblée de Notre Parlement Provincial se trouve prorogée au Vingt-deuxième jour du mois de Janvier courant, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, NOUS AVONS JUGÉ A PROPOS de la proroger de nouveau à JEUDI, le Douzième jour du mois de FÉVRIER prochain, de manière que vous ni aucun de vous n'êtes tenus ou obligés de paraître en Notre dite Cité de Québec, le dit Vingt-deuxième jour de Janvier courant, et NOUS VOULONS EN CONSÉQUENCE que vous, et chacun de vous, soyez entièrement déchargés à cet égard; Vous Commandant et par ces présentes enjoignant à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de paraître personnellement et être en Notre dite Cité de QUÉBEC, JEUDI, le Douzième jour du mois de FÉVRIER prochain, pour la DÉPÊCHE DES AFFAIRES; et y traiter, faire, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement Provincial, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Province, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada :
TÉMOIN, Notre Très Fidèle et Bien-Aimé Cousin le Très-Honorable
CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, Baron Monck de Ballytramon,
dans le Comté de Wexford, Gouverneur Général de l'Amérique
Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef
dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelles-Ecosse, du
Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral
d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement en Notre
Cité de Québec, dans Notre dite Province du Canada, ce Seizième
jour de Janvier, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent
soixante-et-trois, et de Notre Règne la Vingt-sixième.

Par Ordre,

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

JEUDEI, le douzième jour du mois de février, dans la vingt-sixième année du règne de Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, étant la seconde session du septième parlement provincial du *Canada*, continuée par diverses prorogations jusqu'à ce jour.

Les membres assemblés dans la bâtisse préparée pour la réception du Conseil Législatif, dans la cité de *Québec*, ont été :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Sidney,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Morris,</i>	
<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>	
<i>Cormier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>	

PRIÈRES :

Le greffier a informé les honorables Membres présents que, durant la vacance, il a reçu du greffier de la couronne en chancellerie certains rapports ;

Lesquels rapports ont été alors lus comme suit :—

PROVINCE DU CANADA, }
Savoir : }

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection daté le trentième jour de mai dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé à l'officier rapporteur pour le collège électoral du *Golfe*, (*André Elzéar Gauvreau*, écuyer, nommé officier rapporteur pour le collège électoral du *Golfe*,) pour l'élection d'un membre pour représenter le dit collège électoral du *Golfe* dans le Conseil Législatif, en remplacement de l'honorable *Ulric Joseph Tessier*, qui, depuis son élection pour représenter le dit collège électoral, a accepté une situation lucrative sous la couronne, savoir : la situation de commissaire des travaux publics, l'honorable *Ulric Joseph Tessier* a été rapporté comme étant dûment élu en conséquence, tel qu'il appert par le rapport du dit writ d'élection daté du vingt-troisième jour de juin dernier, lequel est maintenant déposé dans les archives de ce bureau.

Bureau du greffier de la Couronne en Chancellerie,
Québec, 3 juillet, 1862.

R. L. FORTIER,
Greffier de la Couronne en Chancellerie

A JOHN FENNINGS TAYLOR, écuyer,
Greffier du Conseil Législatif,
Québec.

PROVINCE DU CANADA, }
Savoir :

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection daté le quinzième jour d'août dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé à l'officier rapporteur pour le collège électoral de *Niagara*, (*Joseph A. Woodruff*, écuyer, nommé officier rapporteur pour le collège électoral de *Niagara*,) pour l'élection d'un membre pour représenter le dit collège électoral de *Niagara* dans le Conseil Législatif, en remplacement de feu l'honorable *William Hamilton Merritt*, décédé, *James George Currie*, écuyer, de la ville de *St. Catharines*, a été rapporté comme étant dûment élu en conséquence, tel qu'il appert par le rapport du dit writ d'élection en date du quatrième jour de septembre courant, lequel est maintenant déposé dans les archives de ce bureau.

Bureau du greffier de la Couronne en Chancellerie,

Québec, 9 septembre, 1862.

R. L. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A JOHN FENNINGS TAYLOR, écuyer,
Greffier du Conseil Législatif,
Québec.

PROVINCE DU CANADA, }
Savoir :

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection daté le quinzième jour d'août dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général et adressé à l'officier rapporteur pour le collège électoral de la division de *Western*, (*John McEwan*, écuyer, nommé officier rapporteur pour le collège électoral de *Western*,) pour l'élection d'un membre pour représenter le dit collège électoral de *Western* dans le Conseil Législatif, en remplacement de l'honorable Sir *Allan Napier MacNab*, baronnet, décédé, *Walter McCreà*, écuyer, de *Chatham*, a été rapporté comme étant dûment élu en conséquence, tel qu'il appert par le rapport du dit writ d'élection en date du dix-huitième jour de septembre courant, lequel est maintenant déposé dans les archives de ce bureau.

Bureau du greffier de la Couronne en Chancellerie,

Québec, 24 septembre, 1862.

R. L. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A JOHN FENNINGS TAYLOR, écuyer,
Greffier du Conseil Législatif,
Québec.

RAPPORT des Conseillers élus pour servir au Conseil Législatif de la province du Canada, conformément aux writs émis par Son Excellence le Très-Honorable Charles Stanley, Vicomte Monck, Baron Monck de Ballyrammon, dans le comté de Wexford, Gouverneur-Général, rapportables le premier mardi de novembre courant, pour les collèges électoraux suivants, en vertu des dispositions de l'acte chapitre un des Statuts Refondus du Canada, intitulé: "Acte concernant le Conseil Législatif."

Collèges Electoraux.	Officiers-Rapporteurs.	Date du rapport.	Conseillers élus.
De Lorimier.....	Ephrem Bouchard, registraire du comté de Napierville.	7 octobre, 1862.....	Jacques O. Bureau, écr.
Shawinigan.....	Louis Gonsague Duval, registraire du comté de St. Maurice.....	30 septembre, 1862.....	Charles Malhiot, écr.
De Lanaudière.....	Jean Octave Chabot, registraire du comté de Berthier.....	2 octobre, 1862.....	Alexandre-Bareil Lajoie, écr.
De La Durantaye.....	Pantaléon Forgues, registraire du comté de Bellechasse.....	15 septembre, 1862.....	Hon. François Lemieux.
Victoria.....	George H. Ryland, registraire de Montréal.....	11 septembre, 1862.....	Hon. Luther H. Holton.
Kennebec.....	E. M. Poisson, registraire du comté d'Arthabaska.....	9 octobre, 1862.....	Charles Cormier, écr.
Home.....	Solomon Bregt, registraire du comté de Peel.....	4 octobre, 1862.....	James C. Atkins, écr.
Eastern.....	D. E. McIntyre, shérif des comtés-unis de Stormont, Dundas et Glengary.....	27 septembre, 1862.....	Thomas Bennett, écr.
Malabide.....	John McKay, registraire du comté d'Elgin.....	23 septembre, 1862.....	Elijah Leonard, écr.
Quinté.....	H. J. Thorpe, shérif du comté de Prince Edouard.....	2 octobre, 1862.....	Robert Read, écr.
Thames.....	James Carroll, shérif du comté d'Oxford.....	13 octobre, 1862.....	Oliver Blake, écr.
Midland.....	F. William Jarvis, shérif des comtés-unis de York et Peel.....	11 octobre, 1862.....	William McMaster, écr.

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Bureau du greffier de la Couronne en Chancellerie,
Québec, 11 novembre, 1862.

Alors les honorables messieurs *Oliver Blake, François Lemieux, Thomas Bennett, Luther Hamilton Holton, William McMaster, Robert Read, James G. Aikins, Walter McCrea, Charles Cormier, E. Leonard* et *Ulric Joseph Tessier* ont séparément prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, qui leur a été administré par *John Fenning Taylor*, écuier, greffier du Conseil Législatif.

Son Excellence le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, baron MONCK de *Ballytrammon*, dans le comté de *Wexford*, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vicc-Amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône, le greffier du Conseil Législatif a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire d'informer l'Assemblée " que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès " d'Elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur, le greffier du Conseil Législatif a dit :—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et Messieurs de l'Assemblée Législative :

Son Excellence le Gouverneur-Général ne croit pas devoir déclarer les motifs qui lui ont fait convoquer la présente session du parlement provincial; jusqu'à ce qu'un Orateur de l'Honorable Conseil Législatif ait été choisi suivant la loi; mais, demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence expliquera les motifs qui lui ont fait convoquer cette présente session du parlement.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et l'Assemblée Législative s'en est allée.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaules*, Que l'honorable M. *Campbell* prenne le fauteuil de cette Chambre comme Orateur.

Et la question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Le greffier ayant alors déclaré l'honorable M. *Campbell* dument élu, il a été conduit au fauteuil par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)* et l'honorable M. *Dessaules*, où il a fait ses humbles remerciements à la Chambre dans les mots suivants :—

Honorables Messieurs :

Permettez moi de vous offrir mes sincères remerciements du grand honneur que vous avez bien voulu me conférer en me choisissant pour votre Orateur.

Je vous prie de croire que je m'étudierai à remplir mes devoirs au fauteuil avec impartialité, et je me repose sur le concours des honorables membres des deux côtés de la Chambre pour seconder mes efforts.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Morris*, La chambre s'est ajournée à demain, à trois heures de l'après-midi.

Vendredi, 13 Février, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Currie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Renard,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrié,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Slead,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Sidney,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilson.</i>

L'honorable *James George Currie* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le Greffier de cette Chambre.

Son Excellence le Très-Honorable CHARLES STANLEY VICOMTE MONCK, baron MONCK de *Ballytrammion*, dans le comté de *Wexford*, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable M. *Alexander Campbell* s'est levé de son siège et a informé Son Excellence le Gouverneur-Général, qu'il avait plu au Conseil Législatif de le nommer son Orateur.

L'honorable Orateur a alors ordonné au gentilhomme huissier-de-la-verge-noire d'informer l'Assemblée Législative que, "c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la Session par un gracieux discours aux deux Chambres.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et
Messieurs de l'Assemblée Législative :*

C'est pour moi un sujet de vive satisfaction de vous rencontrer de nouveau en Parlement, et de pouvoir profiter de votre concours dans la passation de mesures propres à l'avancement de bien-être et de la prospérité de la province. L'époque à laquelle vous avez été réunis sera, je l'espère, à la convenance générale, et telle qu'elle donnera amplement le temps nécessaire pour délibérer sur les sujets qui seront portés à votre connaissance, avant la saison des affaires commerciales et des travaux agricoles.

Je vous félicite de l'esprit de loyauté et de patriotisme qui s'est manifesté, par tout le pays, dans l'enrôlement de compagnies volontaires, et du zèle et de l'activité qu'ont déployés les volontaires et les associations d'exercice militaire pour remplir avec efficacité le service actif, dans le cas où, malheureusement l'on aurait besoin de leurs bras pour la défense de la province. Il vous sera soumis un bill contenant des amendements à la loi de milice actuelle, ayant pour objet principal d'améliorer le système maintenant en force pour l'organisation défensive du pays.

On mettra devant vous une mesure pour une répartition plus juste de la représentation parlementaire dans chaque section de la province.

On vous demandera aussi de considérer un bill pourvoyant à un arrangement plus équitable des rapports entre débiteur et créancier, en venant en aide aux débiteurs insolvables.

On soumettra à votre considération d'autres mesures d'utilité publique se rapportant à l'administration de la justice, à l'enregistrement des titres, et à la loi concernant les brevets d'inventions.

Peu de temps après la clôture de la dernière session de la législature, je nommai des commissaires pour s'enquérir de l'état des édifices publics à *Ottawa*, et spécialement de la dépense déjà encourue à leur sujet. Cette investigation, je regrette de le dire, a été inévitablement prolongée. Il a été dernièrement reçu un rapport qui sera mis devant vous, et il a été pris des mesures, basées sur ce rapport, pour la reprise et le prompt achèvement des travaux.

Deux Membres de mon Conseil Exécutif ont visité *Londres*, pendant la vacance, pour conférer avec le gouvernement impérial, de concert avec des délégués de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, touchant la construction d'une voie ferrée intercoloniale. La correspondance avec le secrétaire des colonies à ce sujet sera mise devant vous sans délai.

Ces messieurs avaient aussi reçu instruction d'attirer l'attention des autorités impériales à l'importance d'ouvrir à la colonisation, le grand territoire du Nord-Ouest, et de faciliter l'établissement d'une communication directe entre le *Canada* et la *Colombie Britannique*. On peut attendre des résultats très-favorables de ces représentations, non seulement dans le développement des ressources des possessions intermédiaires et éloignées de la couronne, mais dans les avantages commerciaux qui en découleront pour cette province en tant que débouché naturel des produits de l'ouest.

Messieurs de l'Assemblée Législative :

Les comptes publics pour l'année écoulée vous seront dûment soumis, avec le budget des subsides requis pour le service de l'année courante. Ce budget a été préparé avec le plus strict égard à l'économie.

J'ai nommé des commissaires pour s'enquérir de l'état et condition de chaque branche du service public, afin de constater et réformer les défauts du système qui règle maintenant l'audition des comptes et le paiement des deniers publics, et en vue de diminuer la dépense, en autant que la chose sera compatible avec l'efficacité du service. J'espère que ces enquêtes auront pour résultat l'introduction d'un système de contrôle et d'économie tel qu'il rétablira, avant longtemps, l'équilibre entre les dépenses de la province et ses revenus annuels.

Honorables Messieurs et Messieurs :

Les contributions libres et spontanées de cette province, pour le soulagement de la détresse dans les districts manufacturiers de la *Grande-Bretagne*, sont une belle preuve de la sympathie du peuple canadien envers ses co-sujets des *Isles Britanniques*, et serviront, j'en ai l'assurance, à resserrer les liens d'amitié qui, je l'espère, continueront longtemps à exister entre cette colonie et la mère-patrie.

Je vous invite à considérer, avec un esprit calme, impartial et libéral, les divers sujets qui seront amenés devant vous, et j'appelle avec ferveur la bénédiction du Tout-Puissant sur l'accomplissement des devoirs importants que la constitution de la province vous a imposés.

Alors, il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et l'Assemblée Législative s'en est allée.

PRIÈRES :

L'honorable M. *Tessier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte relatif aux écoles communes."

Le dit bill a été lu la première fois *pro formâ*.

L'honorable Orateur a fait rapport du discours de Son Excellence prononcé du Trône, et il a été alors lu par le Greffier.

Sur motion de l'honorable *M. Morris*, secondé par l'honorable *M. Tessier*, il a été *Ordonné*, que la Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général lundi prochain.

Sur motion de l'honorable *M. Morris*, secondé par l'honorable *M. Tessier*, il a été *Ordonné*, que le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général soit imprimé dans les deux langues pour l'usage des Membres.

Sur motion de l'honorable *M. Morris*, secondé par l'honorable *M. Tessier*, il a été *Ordonné*, que tous les Membres présents durant cette session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Alors, sur motion de l'honorable *M. Ferrie*, secondé par l'honorable *M. Morris*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 16 Février, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Read,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Belleau, Sir N. E.,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Slead,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Sidney,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Panel,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Currie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Proulx,</i>	

PRIÈRES :

L'honorable *Charles Malhiot* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le Greffier de cette Chambre.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable *M. Fergusson Blair* ; quatre pétitions du conseil municipal du comté de *Wellington*.

Par l'honorable *M. Dessaulles* ; des dames de l'asile des orphelins catholiques romains de *Montréal* ; des sœurs de l'asile de la providence de *Montréal* ; des sœurs de charité

administratrices de l'hôpital-général de *Montréal*; de *Frédéric Tessier* et autres, membres de l'union *St. Jean Baptiste* du village *St. Jean Baptiste*; et des sœurs formant la corporation de la providence à *Montréal*.

Par l'honorable M. *Lemieux*; des sœurs de charité de la ville de *Lévis*; et de *George H. Cherrier*, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *McCrea*; de *William Harrison* et autres, manufacturiers d'huile de pétrole.

Par l'honorable M. *Christie*; du bureau provisoire de la compagnie du pont international; de *George Sunter* et autres, de la ville de *Brantford*; de *John Brown* et autres, de la cité de *Montréal*; du révérend *David Caw* et autres, de l'église presbytérienne de la rue *Dumfries*, à *Paris, Canada Ouest*; et deux pétitions de *P. Young* et autres, de la ville de *Brantford*.

Par l'honorable M. *De La Terrière*; de *Cyrille Dufour* et autres, du village de *Chicoutimi*; du révérend *R. Boily* et autres, des *Escoumins*, dans le comté de *Saguenay*; du révérend *R. Boily* et autres; et deux pétitions de *Joseph Boulliane* et autres, du comté de *Saguenay*.

Par l'honorable M. *Tessier*; du bon pasteur de *Québec*.

Par l'honorable M. *Baby*; de *Jean Langevin*, de *Québec*.

Par l'honorable M. *Skead*; de *Joshua Clothier* et autres, des townships *Nepean, North Gower, Osgood* et *Gloucester*; et de *J. P. French* et *James P. Moffatt*, du comté de *Renfrew*.

Par l'honorable M. *Lacoste*; de *Pierre Rottot*, de *St. Jean Baptiste de Rouville*.

Par l'honorable M. *Boulton*; de *Margaret Grimes* et autres, la veuve, les enfants, et les exécuteurs testamentaires de feu *James Grimes*, du township de *Mariposa*, dans le comté de *Victoria*.

Par l'honorable M. *Mills*; du président et directeurs de la banque de *Gore*.

Par l'honorable M. *Crawford*; de *Frederick Jones* et autres, de la ville de *Brockville*, dans le comté de *Leeds*.

Par l'honorable M. *McMurrich*; du conseil municipal du comté de *Lambton*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*; deux pétitions du révérend *Joseph Bourassa* et autres, de la paroisse de *St. Bernard*; trois pétitions du révérend *L. T. Bernard* et autres, de la paroisse de *Ste. Claire*; deux pétitions du révérend *L. Poulin* et autres, de la paroisse de *St. Isidore*.

Par l'honorable M. *Sidney Smith*; du conseil municipal du comté de *Peterborough*.

Par l'honorable M. *Renaud*; du révérend *V. Rousselot*, de l'asile de *St. Joseph* de *Montréal*; du révérend *V. Rousselot*, de *Montréal*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*; de la corporation des pilotes pour le havre de *Québec*.

Par l'honorable M. *Proulx*; du révérend *L. S. Malo*, de la paroisse de *Bécancour*.

Par l'honorable M. *Masson*; du conseil municipal de la paroisse de l'*Assomption*, dans le district de *Joliette*; et du conseil municipal du village de l'*Assomption*, dans le dit district de *Joliette*.

Par l'honorable M. *Aikins*; de *Frederick C. Capreol*, de la cité de *Toronto*; du conseil municipal du township de *Chinguacousy*; et de *P. Goodfellow* et autres, des townships de *Bosanquet* et *Williams*.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité spécial auquel a été renvoyée la pétition contre l'élection de *Stadacona*, a présenté un rapport, lequel a été lu par le Greffier, comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF, CHAMBRE DE COMITÉ,
16 février 1863.

Le comité spécial nommé pour juger et décider de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Stadacona*, a l'honneur de faire rapport :

Que sur motion de la part des pétitionnaires, vu l'absence de leur conseil pour devoirs professionnels, et nulle cause au contraire n'étant montrée, il a été ordonné que permission de s'ajourner jusqu'à lundi prochain, le vingt-trois du présent, à dix heures avant midi, serait demandée.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,
Président.

Alors, l'honorable M. *Fergusson Blair* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*, Que le dit comité ait la permission de s'ajourner à lundi, vingt-trois du présent, à dix heures avant midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du greffier en loi sur les lois expirantes.

Ordonné, qu'il reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Appendice No. 1.)

L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération le discours de Son Excellence prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session,

Lequel étant lu par le Greffier,

Il a été proposée par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Currie*,

qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour remercier Son Excellence de son gracieux discours à l'ouverture de la présente session du parlement provincial, et de plus pour assurer Son Excellence :—

Que nous sommes reconnaissants de la satisfaction qu'éprouve Son Excellence de nous rencontrer de nouveau en parlement, et de pouvoir profiter de notre concours dans la passation de mesures propres à l'avancement du bien-être et de la prospérité de la province ; et que nous remercions Son Excellence d'avoir réuni les chambres à une époque qui, nous en sommes convaincus, sera à la convenance générale, et telle qu'elle donnera amplement le temps nécessaire pour délibérer sur les sujets qui seront portés à notre connaissance, avant la saison des affaires commerciales et des travaux agricoles.

Que nous recevons avec plaisir les félicitations de Son Excellence sur l'esprit de loyauté et de patriotisme qui s'est manifesté, par tout le pays, dans l'enrôlement de compagnies volontaires, et sur le zèle et l'activité qu'ont déployés les volontaires et les associations d'exercice militaire pour remplir avec efficacité le service actif, dans le cas où, malheureusement, l'on aurait besoin de leurs bras pour la défense de la province ; et nous apprenons avec plaisir qu'il nous sera soumis un bill contenant des amendements à la loi de milice actuelle, ayant pour objet principal d'améliorer le système maintenant en force pour l'organisation défensive du pays.

Que nous donnerons notre attention la plus respectueuse à toute mesure pour une repartition plus juste de la représentation parlementaire dans chaque section de la province, que Son Excellence voudra bien nous soumettre, ainsi qu'à tout bill pourvoyant à un arrangement plus équitable des rapports entre débiteur et créancier, et venant en aide

aux débiteurs insolubles, et de même qu'à toutes autres mesures d'utilité publique se rapportant à l'administration de la justice, à l'enregistrement des titres, et à la loi concernant les brevets d'inventions, qui pourront être soumises à notre considération.

Que nous remercions Son Excellence d'avoir bien voulu nous communiquer que, peu de temps après la clôture de la dernière session de la législature, elle nomma des commissaires pour s'enquérir de l'état des édifices publics à *Ottawa*, spécialement de la dépense déjà encourue à leur sujet; et que bien que nous regrettions avec Son Excellence que cette investigation a été inévitablement prolongée, nous sommes heureux de savoir qu'il a été dernièrement reçu un rapport qui sera mis devant nous, et qu'il a été pris des mesures, basées sur ce rapport, pour la reprise et le prompt achèvement des travaux.

Que nous remercions de plus Son Excellence d'avoir bien voulu nous informer que deux membres de son Conseil Exécutif ont visité *Londres*, pendant la vacance, pour conférer avec le gouvernement impérial, de concert avec des délégués de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, touchant la construction d'une voie ferrée intercoloniale, et que la correspondance avec le secrétaire des colonies à ce sujet sera mise devant nous sans délai.

Que c'est avec plaisir que nous apprenons que ces messieurs avaient aussi reçu instruction d'attirer l'attention des autorités impériales à l'importance d'ouvrir à la colonisation le grand territoire du Nord-Ouest, et faciliter l'établissement d'une communication directe entre le *Canada* et la *Colombie Britannique*, et que nous sommes informés que Son Excellence est d'opinion que l'on peut attendre des résultats très-favorables de ces représentations, non seulement dans le développement des ressources des possessions intermédiaires et éloignées de la Couronne, mais dans les avantages commerciaux qui en découleront pour cette province en tant que débouché naturel des produits de l'Ouest.

Que nous concourons dans le sentiment exprimé par Son Excellence, que les contributions libres et spontanées de cette province, pour le soulagement de la détresse dans les districts manufacturiers de la *Grande Bretagne*, sont une belle preuve de la sympathie du peuple canadien envers ses co-sujets des *Isles Britanniques*, et qu'avec Son Excellence nous avons la confiance qu'elles serviront à resserrer les liens d'amitié qui, nous l'espérons, continueront longtemps à exister entre cette colonie et la mère-patrie.

Que nous ferons tout ce qui dépend de nous pour considérer, avec un esprit calme, impartial et libéral, les divers sujets qui seront amenés devant nous, et que nous nous joignons à Son Excellence pour appeler avec ferveur la bénédiction du Tout-Puissant sur l'accomplissement des devoirs importants que la constitution de la province nous a imposés.

Le premier paragraphe de la dite résolution étant lu de nouveau,

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Currie*,
Qu'il soit adopté.

Après débats,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Le second paragraphe de la dite résolution étant lu de nouveau,

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Currie*,
Qu'il soit adopté.

Après débats,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Le troisième paragraphe de la dite résolution étant lu de nouveau,

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Currie*,
Qu'il soit adopté.

L'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Tessier*,
Que lorsque cette Chambre s'ajournera ce jour, elle demeure ajournée à demain, à
trois heures de l'après-midi.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affir-
mative.

Alors l'honorable M. *Morris* a proposé, secondé par l'honorable M. *Tessier*.

Que les débats sur le troisième paragraphe et les suivants de la dite résolution soient
remis à demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affir-
mative, et

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable *Morris*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 17 Février, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Réad,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchésnay, E. H. J.,</i>	<i>Létellier de St. Just,</i>	<i>Reeson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skéad,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Sidney,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Currie,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson,</i>
<i>De La Terrière,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Read* ; du conseil municipal du comté de *Hastings*.

Par l'honorable M. *Harwood* ; du révérend *F. Cholet* et autres, de la paroisse de *St. Polycarpe*, dans le comté de *Soulanges*.

Par l'honorable M. *Blake* ; deux pétitions du conseil municipal du comté de *Norfolk* ;
et aussi deux pétitions du conseil municipal du comté d'*Oxford*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; sept pétitions du conseil municipal du comté de
Lambton.

Par l'honorable M. *Simpson* ; du bureau des syndics de l'école commune et de gram-
maire de la ville de *Boumanville*.

Par l'honorable M. *Jeffrey* ; d'*Andrew Jeffrey*, président et autres, syndics de la banque d'épargne de *Northumberland* et *Durham*.

Par l'honorable M. *Currie* ; du président et des directeurs de la banque du district de *Niagara* ; et du conseil municipal du comté de *Lincoln*.

Par l'honorable M. *Boulton* ; de *J. T. Henthorn* et autres.

Par l'honorable M. *Alexander* ; de sa seigneurie le très-révérend évêque de *Huron*, et du vénérable archidiacre *Hellmuth*, du diocèse de *Huron*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *L. Dumouchel* et autres, de la paroisse de *Ste. Thérèse de Blainville*.

Par l'honorable M. *Cormier* ; de *Rémi Grenier* et autres, du township de *Tingwick* ; du conseil municipal de *Weedon*, des habitants du dit *Weedon* et township de *Lingwick* ; et de *Valentine Cooke* et autres, des townships de *Wendover* et *Simpson*, dans le comté de *Drummond*.

Par l'honorable M. *De La Terrière* ; du révérend *Clovis Gagnon* et autres, de la paroisse des *Eboulemens* ; de *Péréol Mailloux* et autres, de la paroisse de *St. Louis* de *l'Isle-aux-Coudres* ; et du révérend *J. A. Bureau* et autres, de la paroisse de *Ste. Agnès*, dans le comté de *Charlevoix*.

L'ordre du jour étant lu, pour reprendre les débats ajournés sur la motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, pour l'adoption du troisième paragraphe de la résolution en réponse au discours de Son Excellence, prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session, savoir :

Que nous donnerons notre attention la plus respectueuse à toute mesure pour une répartition plus juste de la représentation parlementaire dans chaque section de la province, que Son Excellence voudra bien nous soumettre, ainsi qu'à tout bill pourvoyant à un arrangement plus équitable des rapports entre débiteur et créancier, et venant en aide aux débiteurs insolubles, de même qu'à toutes autres mesures d'utilité publique se rapportant à l'administration de la justice, à l'enregistrement des titres, et à la loi concernant les brevets d'inventions, qui pourront être soumises à notre considération,

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Currie*, qu'elle soit adoptée.

Après de nouveaux débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative

Les paragraphes restants de la dite résolution étant lus de nouveau, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été unanimement adoptés.

Ordonné, que les honorables messieurs *Letellier de St. Just*, *Tessier* et *Currie*, composent un comité pour préparer une adresse sur la dite résolution.

La chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Tessier* a fait rapport d'une adresse préparée par le comité dans les termes suivants :—

A Son Excellence le très-honorable *Charles Stanley*, vicomte *Monck*, baron *Monck* de *Ballytrammon*, dans le comté de *Wexford*, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de *l'Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE.

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*,

réunis en parlement provincial, remerciens respectueusement Votre Excellence de votre gracieux discours à l'ouverture de la présente session.

Nous sommes reconnaissants de la satisfaction qu'éprouve Votre Excellence de nous rencontrer de nouveau en parlement, et de pouvoir profiter de notre concours dans la passation de mesures propres à l'avancement du bien-être et de la prospérité de la province; et nous remercions Votre Excellence d'avoir réuni les Chambres à une époque qui, nous en sommes convaincus, sera à la convenance générale, et telle qu'elle donnera amplement le temps nécessaire pour délibérer sur les sujets qui seront portés à notre connaissance, avant la saison des affaires commerciales et des travaux agricoles.

Nous recevons avec plaisir les félicitations de Votre Excellence sur l'esprit de loyauté et de patriotisme qui s'est manifesté, par tout le pays, dans l'enrôlement de compagnies volontaires, et sur le zèle et l'activité qu'ont déployés les volontaires et les associations d'exercice militaire pour remplir avec efficacité le service actif, dans le cas où, malheureusement, l'on aurait besoin de leurs bras pour la défense de la province; et nous apprenons avec plaisir qu'il nous sera soumis un bill contenant des amendements à la loi de milice actuelle, ayant pour objet principal d'améliorer le système maintenant en force pour l'organisation défensive du pays.

Nous donnerons notre attention la plus respectueuse à toute mesure pour une répartition plus juste de la représentation parlementaire dans chaque section de la province, que Votre Excellence voudra bien nous soumettre, ainsi qu'à tout bill pourvoyant à un arrangement plus équitable des rapports entre débiteur et créancier, et venant en aide aux débiteurs insolvables, et de même qu'à toutes autres mesures d'utilité publique se rapportant à l'administration de la justice, à l'enregistrement des titres, et à la loi concernant les brevets d'inventions, qui pourront être soumises à notre considération.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir bien voulu nous communiquer que, peu de temps après la clôture de la dernière session de la législature, Votre Excellence nomma des commissaires pour s'enquérir de l'état des édifices publics à *Ottawa*, et spécialement de la dépense déjà encourue à leur sujet; et que bien que nous regrettions avec Votre Excellence que cette investigation a été inévitablement prolongée, nous sommes néanmoins heureux de savoir qu'il a été dernièrement reçu un rapport qui sera mis devant nous, et qu'il a été pris des mesures, basées sur ce rapport, pour la reprise et le prompt achèvement des travaux.

Nous remercions de plus Votre Excellence d'avoir bien voulu nous informer que deux membres du Conseil Exécutif de Votre Excellence ont visité *Londres*, pendant la vacance, pour conférer avec le gouvernement impérial, de concert avec des délégués de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, touchant la construction d'une voie ferrée intercoloniale, et que la correspondance avec le secrétaire des colonies à ce sujet sera mise devant nous sans délai.

C'est avec plaisir que nous apprenons que ces messieurs avaient aussi reçu instruction d'attirer l'attention des autorités impériales à l'importance d'ouvrir à la colonisation le grand territoire du Nord-Ouest, et de faciliter l'établissement d'une communication directe entre le *Canada* et la *Colombie Britannique*, et que nous sommes informés que Votre Excellence est d'opinion que l'on peut attendre des résultats très-favorables de ces représentations, non seulement dans le développement des ressources des possessions intermédiaires et éloignées de la Couronne, mais dans les avantages commerciaux qui en découleront pour cette province en tant que débouché naturel des produits de l'Ouest.

Nous concourons dans le sentiment exprimé par Votre Excellence, que les contributions libres et spontanées de cette province, pour le soulagement de la détresse dans les districts manufacturiers de la *Grande Bretagne*, sont une belle preuve de la sympathie du peuple canadien envers ses co-sujets des *Isles Britanniques*, et, avec Votre Excellence, nous avons la confiance qu'elles serviront à resserrer les liens d'amitié qui, nous l'espérons, continueront longtemps à exister entre cette colonie et la mère-patrie.

Nous ferons tout ce qui dépend de nous pour considérer, avec un esprit calme, impartial et libéral, les divers sujets qui seront amenés devant nous, et nous nous joignons à Votre Excellence pour appeler avec ferveur la bénédiction du Tout-Puissant sur l'accomplissement des devoirs importants que la constitution de la province nous a imposés.

Laquelle dite adresse étant lue par le greffier, a été unanimement agréée.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit signée par l'Orateur de cette Chambre.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par toute la Chambre.

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir quand il plaira à Son Excellence de recevoir la dite adresse.

L'honorable M. *Morris* a informé la Chambre que, conformément à l'ordre, il s'était rendu auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir quand il plairait à Son Excellence de recevoir l'adresse de cette Chambre; et que Son Excellence avait fixé jeudi prochain, à trois heures de l'après-midi, à l'Hôtel du gouvernement, en cette cité, pour cette fin.

L'honorable M. *Ferrie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morris*,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera ce jour, elle demeure ajournée à jeudi prochain, à trois heures et demie de l'après-midi:

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 19 Février, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay; E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Prôula,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Réad,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Mailhot,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Guëremont,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Sheod,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Sidney,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Currie,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Fergusson Blair* ; du conseil municipal du township de *Nichol*.

Par l'honorable M. *Proulx* ; deux pétitions du révérend J. *Bailey*, et autres, de la paroisse de *St Pierre les Becquets*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de l'institut des artisans de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Foster* ; de *Charles Allan*, et autres, des comtés de *Shefford* et *Brome* ; et de *James Chalmers* et autres, du township de *Granby*.

Par l'honorable M. *Currie* ; de *James Brown* et autres ; et du conseil municipal du township de *Caistor*, dans le comté de *Lincoln*.

Par l'honorable M. *Morris* ; du presbytère de *Montréal* en union avec l'église d'*Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Deux pétitions du conseil municipal du comté de *Wellington* ; demandant qu'aucun acte quelconque ayant pour objet le démembrement du dit comté de *Wellington*, ne devienne loi ; et aussi, demandant un acte pour amender les actes relatifs à la discipline des prisons dans le *Haut-Canada*, aux fins de procurer de l'ouvrage, en dehors des prisons, aux prisonniers condamnés aux travaux forcés.

Du conseil municipal du comté de *Wellington* ; et du conseil municipal du comté de *Lambton* ; demandant séparément que le siège du gouvernement soit transféré à *Toronto*, à la clôture de la présente session.

Du conseil municipal du comté de *Wellington* ; et du conseil municipal du comté de *Peterborough* ; demandant séparément un acte pour pourvoir à la nomination d'un officier dans chaque comté pour sommer les jurés de chaque tel comté.

Des dames de l'asile des orphelins catholiques romains de *Montréal* ; des sœurs de l'asile de la *Providence*, *Montréal* ; des sœurs de la charité, administratrices de l'hôpital général de *Montréal* ; des sœurs formant la corporation de la *Providence* de *Montréal* ; des présidente et secrétaire du *Bon-Pasteur* de *Québec* ; et du révérend *V. Rousselot*, de l'asile de *St. Joseph* de *Montréal* ; demandant séparément une allocation.

Des sœurs de la charité de la ville de *Lévis* ; demandant une acte d'incorporation.

De *Frédéric Tessier* et autres, membres de "l'Union *St. Jean Baptiste*" ; demandant un acte d'incorporation de la dite union.

De *George H. Cherrier*, de la cité de *Québec* ; demandant que la *Chambre* souscrive à un certain nombre d'exemplaires du *Québec Directory* pour les années 1863, 1864, qu'il doit publier.

De *William Harrison* et autres, d'*Enniskillen*, manufacturiers d'huile de pétrole ; demandant que les actes imposant des droits sur l'huile importée dans cette province soient amendés.

Du bureau provisoire de la compagnie du pont international ; demandant que le délai accordé pour commencer et compléter le dit pont international soit prolongé.

De *F. Young* et autres, de la ville de *Brantford* et de ses environs ; demandant que l'acte qui exempte les "Quakers" et les membres des autres dénominations de rendre témoignage sous serment, soit étendu à toutes autres personnes qui ont des scrupules de conscience à prêter le serment.

De *F. Young* et autres, de la ville de *Brantford* et de ses environs ; et de *George Sunter*, de la dite ville de *Brantford* ; demandant séparément que l'acte exemptant les "Quakers" et les membres des autres dénominations de rendre témoignage sous serment, soit étendu à lui, le dit *George Sunter*, et à toutes autres personnes qui ont des scrupules de conscience à prêter le serment.

De *John Brown* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte d'incorporation sous le titre de "la société bienveillante *St. Patrice* de *Montréal*."

Du révérend *David Gaw* et autres, membres de l'église presbytérienne de la rue *Dumfries*, à *Paris, Canada Ouest* ; et de *P. Goodfellow* et autres, des townships de *Bosanquet* et *Williams* ; demandant séparément que nulles mesures ne soient prises qui

pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de la dite institution soient conservés intacts.

De *Cyrille Dufour* et autres, du village de *Chicoutimi*; demandant que le dit village de *Chicoutimi* soit érigé en une municipalité séparée.

Du révérend *R. Boily* et autres, des *Escoumains*, dans le comté de *Saguenay*; et de *Joseph Boulliane* et autres, du dit comté de *Saguenay*; demandant séparément la division du dit comté de *Saguenay* en deux municipalités séparées.

Du révérend *R. Boily* et autres, du comté de *Saguenay*; et de *Joseph Boulliane* et autres, du dit comté de *Saguenay*; demandant séparément que le dit comté de *Saguenay* soit annexé au comté de *Chicoutimi* pour les fins agricoles, en vertu des dispositions de l'acte chapitre 32, des statuts refondus du *Canada*.

De *Jean Langevin* et autres, de *Québec*; demandant que des mesures soient prises pour pourvoir au paiement des dettes dues par les ci-devant conseils de districts du *Bas-Canada*, et reconnues par la législature par l'acte 8 *Victoria*, chapitre 77.

De *Joshua Clothier* et autres, des townships de *Nepean*, *North Gower*, *Osgoode* et *Gloucester*; demandant la construction d'un pont sur la rivière *Rideau*.

De *J. P. French* et *James P. Moffatt*, du comté de *Renfrew*; demandant un acte pour confirmer un certain règlement du conseil provisoire du comté de *Renfrew*, qui autorise l'émission de certaines débentures, et aussi pour confirmer certains autres règlements.

De *Pierre Rottot*, de *St. Jean Baptiste de Rowville*; demandant une annuité pour services rendus par lui comme milicien durant la dernière guerre avec les *Etats-Unis*.

De *Marguerite Grimes* et autres, la veuve, les enfants et exécuteurs de *James Grimes*, décédé, en son vivant du township de *Mariposa*, dans le comté de *Victoria*; demandant un acte conférant des pouvoirs à la dite veuve ou aux exécuteurs, à l'effet d'aliéner certaines parties des immeubles de la succession du dit feu *James Grimes*, pour payer les dettes et charges de la succession, faire instruire et élever les enfants du défunt.

Des président et directeurs de la banque de *Gore*; demandant un acte pour amender son acte d'incorporation et augmenter son capital.

De *Frederick Jones* et autres, de *Brockville*, dans le comté de *Leeds*, la veuve, les exécuteurs et enfants de l'honorable *Charles Jones*, décédé, en son vivant de la dite ville de *Brockville*; demandant un acte pour confirmer le transport de certaine propriété décrite dans le testament du dit feu honorable *Charles Jones*.

Du révérend *Joseph Bourassa* et autres, de la paroisse de *St. Bernard*; du révérend *L. T. Bernard* et autres, de la paroisse de *Ste. Claire*; et du révérend *Louis Poulin* et autres, de la paroisse de *St. Isidore*; demandant séparément un acte pour régler le taux de l'intérêt.

Du révérend *Joseph Bourassa* et autres, de la paroisse de *St. Bernard*; du révérend *L. T. Bernard* et autres, de la paroisse de *Ste. Claire*; et du révérend *L. Poulin* et autres, de la paroisse de *St. Isidore*; demandant séparément une allocation en faveur des chemins de colonisation.

Du révérend *L. T. Bernard* et autres, de la paroisse de *Ste. Claire*; demandant une allocation pour la construction d'une maison pour école modèle dans la dite paroisse.

Du révérend *V. Rousselot*, de *Montréal*; demandant une allocation pour le soutien des aveugles pauvres.

De la corporation des pilotes pour le hâvre de *Québec* et au-dessous; demandant certains amendements au tarif des pilotes, et autres amendements à la loi relative aux pilotes, tel que mentionné dans leur pétition.

Du révérend *L. T. Malo* et autres, de la paroisse de *Bécancour*; du conseil municipal de la paroisse de *l'Assomption*; et du conseil municipal du village de *l'Assomption*; demandant séparément l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

Et du conseil municipal du township de *Chinguacousy* ; demandant un acte pour confirmer certains placements faits pour le soutien des écoles communes dans le dit township.

L'honorable M. *Foster* a présenté à la Chambre l'état de l'actif et du passif, de la compagnie d'assurance de *Hartford* contre le feu.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

L'honorable Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue, aujourd'hui, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec son adresse en réponse au discours de Son Excellence prononcé du trône, à laquelle il avait plu à Son Excellence de faire la gracieuse réponse suivante :

M. l'Orateur, et

Honorables Messieurs du Conseil Législatif :

Je vous remercie de votre adresse loyale, et de l'assurance que vous me donnez que les affaires de cette session recevront votre sérieuse attention.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été Ordonné, que l'adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, en réponse au discours de Son Excellence prononcé du trône, ainsi que la réponse de Son Excellence à icelle, soient imprimées et publiées dans les deux langues pour l'usage des membres.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été Ordonné, que les honorables messieurs *Seymour*, Sir *E. P. Taché*, *Aikins*, *Armstrong*, *Armand*, *Lacoste*, *Dessaulles*, *Moore*, *Malhiot*, *McMurrich*, *Perry*, *Tessier*, *Black*, *McDonald*, *Shaw* et *Mills* composent un comité pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Morris*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été Ordonné, que les honorables messieurs *Fergusson Blair*, *Currie*, *Lemieux*, *Letellier de St. Just*, *Ross*, *Sidney Smith*, *Tessier*, *A. J. Duchesnay*, *Holton*, Sir *N. F. Belleau*, *Leonard*, *Hamilton*, (d'*Inkerman*), *Proulx* et *Wilson* composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir d'examiner et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur icelles, et d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été Ordonné, que les honorables messieurs *Simpson*, *Morris*, *Hamilton* (de *Kingston*), *Holton*, *McMaster*, Sir *N. F. Belleau*, *Skead*, *Boulton*, *Crawford*, *Allan*, *Masson*, *Ross*, *Ferrier*, *Moore*, *Baby* et *Renaud* composent un comité des banques et du commerce, pour la présente session, auxquels seront renvoyés tous bills sur ce sujet.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été Ordonné, que les honorables messieurs *Dickson*, *Read*, *Bennett*, *Matheson*, *Harmannu Smith*, *Cormier*, *Letellier de St. Just*, *Foster*, *Guévremont*, *Harwood*, *Fanet* et *Leslie* composent un comité pour examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes du parlement provincial.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Morris*, il a été ordonné, que les honorables messieurs *Simpson*, *Seymour*, *E. H. J. Duchesnay*, *Masson*, *Alexander*, *Reesor*, *Dessaulles*, *Christie*, *Armstrong* et *Armand* composent un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session.

L'honorable M. *Fergusson Blair* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte qui établit des dispositions spéciales concernant les deux Chambres du parlement provincial.'"

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Alexander* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour mieux protéger les moutons dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Currie* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour excepter les remorqueurs à vapeur des prescriptions de l'acte concernant l'inspection des bateaux-à-vapeur."

Le dit bill a été alors lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Currie* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte relatif aux sentences de convictions sommaires, rendues en vertu de réglemens dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Aitkins* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour permettre aux corporations municipales, du *Haut-Canada*, de placer pour des fins d'éducation le surplus de leurs deniers provenans des réserves du clergé, sur certaines garanties et pour confirmer tels placements déjà faits."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Morris*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 20 Février, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Read,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Renrud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Slead,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Smith, Sidney,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panel,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Currie,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *John McNab* et autres, de la cité de *Toronto*.Par l'honorable M. *Christie* ; de la compagnie du chemin de fer de *Hamilton* et *Port Dover* ; et de la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et *Lac Huron*.Par l'honorable M. *Reesor* ; de *Jacob Brooks*, du township de *Scarborough*, dans le comté d'*York* ; et deux pétitions du conseil municipal du comté d'*Ontario*.Par l'honorable M. *McMurrich* ; d'*Angus Sunn* et autres, du township de *Dunwick*, dans le comté d'*Elgin*.Par l'honorable M. *Alexander* ; du révérend *W. J. McMullen* et autres, de la ville de *Woodstock* ; de *William Stewart* et autres, de *Cartwright* et *Manvers* ; et de *John McMillan* et autres, du township de *Southwold*.Par l'honorable M. *Holton* ; du révérend *W. Snodgrass* et autres, commissaires des écoles protestantes de la cité de *Montréal*.Par l'honorable M. *De La Terrière* ; d'*Edouard Boudreau* et autres, de la *Baie St. Paul*.Par l'honorable M. *Walker* ; des dames composant le comité d'administration de l'asile des orphelins de *Québec*, en union avec l'église d'*Angleterre*.Par l'honorable M. *Shaw* ; du conseil provisoire du comté de *Renfrew*.Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; du révérend *J. S. Raymond*, vicaire-général, de *St. Hyacinthe*.Par l'honorable M. *Moore* ; du révérend *Daniel Anderson* et autres, de *Farnham*, *Durham* et *Granby* ; d'*Elijah Rowell*, de *Frelighsburg*, dans le comté de *Missisquoi* ; et de *Thomas Merrill Prince*, du township de *Brome*, dans le comté de *Brome*.Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; du révérend *F. A. Blouin* et autres, de la paroisse de *St. Cécile au Bic*.Par l'honorable M. *Harmaunus Smith* ; deux pétitions du conseil municipal du comté de *Wentworth*.

Par l'honorable M. *Simpson* ; du conseil municipal du comté d'*Ontario* ; et de *Frances Sylvester*, veuve de feu *B. Sylvester*, et autres, de *Darlington* et *Bowmanville*.

Par l'honorable M. *Seymour* ; de *James Smith*, de *Lindsay* ; et de *William Fraser*, de *Port Hope*.

Par l'honorable M. *McCrea* ; trois pétitions du conseil municipal du comté de *Kent* ; et de la compagnie du chemin de fer "Great Western."

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; du révérend *Is. Rousseau* et autres, de la paroisse de *St. Malachie*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Leonard* ; six pétitions du conseil municipal du comté d'*Elgin*.

Par l'honorable Orateur ; des officiers de l'hospice de *St. Joseph* de la maternité de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du comté de *Hastings* ; demandant une allocation pour construire un canal de la *Baie de Quinté* à " *Weller's Bay*," sur le lac *Ontario*.

Du révérend *F. Cholet* et autres, de la paroisse de *St. Polycarpe*, dans le comté de *Soulanges* ; de *Louis Dumouchel* et autres, de la paroisse de *Ste. Thérèse de Blainville* ; du révérend *Clovis Gagnon* et autres, de la paroisse des *Eboulemens* ; et de *Féréol Mailloux* et autres, de la paroisse de *St. Louis* de l'*Isle-aux-Coudres* ; demandant séparément l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

Deux pétitions du conseil municipal du comté de *Norfolk* ; demandant l'établissement d'un asile pour les ivrognes ; et demandant aussi une nouvelle allocation en faveur de l'éducation et pour le support des sourds-muets dans le *Canada Ouest*.

Deux pétitions du conseil municipal du comté d'*Oxford* ; demandant que la loi de cotisation soit amendée à l'effet d'autoriser les municipalités à prélever une certaine taxe sur les compagnies à fonds social pour la construction de chemins ; et aussi demandant que le siège du gouvernement soit transféré à *Toronto*, après la clôture de la présente session.

Sept pétitions du conseil municipal du comté de *Lampton* ; demandant un acte pour abroger le chapitre 121 des statuts refondus du *Haut-Canada*, aux fins de permettre aux municipalités d'avoir le contrôle entier des revenus du comté ;

Aussi, demandant un acte pour abolir la charge d'agents des terres de la couronne dans les districts de l'Ouest ;

Aussi, demandant un acte pour pourvoir à la nomination d'un officier dans chaque township pour sommer les jurés qui y résident ;

Aussi, demandant un acte pour autoriser les conseils municipaux à indemniser leurs membres pour leur présence aux assemblées des dits conseils ;

Aussi, demandant un acte pour confirmer la cotisation et imposition de taxes sur les terres non patentées ;

Aussi, demandant un acte pour autoriser les municipalités à passer des règlements pour arrêter la croissance des mauvaises herbes ;

Et aussi, demandant un acte pour abroger l'acte concernant les droits provinciaux sur les licences d'auberge, et investissant de nouveau les conseils municipaux du droit d'accorder telles licences.

Du bureau des syndics des écoles communes et de grammaire de la ville de *Bowmanville* ; demandant qu'aucune mesure ayant pour but l'établissement d'écoles sectaires ne soit adoptée.

D'*Andrew Jeffrey* et autres, président et syndics de la banque d'épargnes de *Northumberland* et *Durham* ; demandant un acte pour amender le chapitre 32 de la 4e et 5e *Victoria*, en ce qui regarde le placement des fonds des banques d'épargnes.

Du président et des directeurs de la banque du district de *Niagara* ; demandant certains amendements à l'acte d'incorporation de la dite banque.

Du conseil municipal du comté de *Lincoln* ; demandant un acte pour exempter la ville de *Niagara* et les townships de *Gainsborough* et *Caistor* de toute taxe pour le chemin de *Queenston* et *Grimsby*.

De *J. T. Henthorn* et autres, de *Peterborough* ; demandant un acte pour remettre en force les dispositions de l'acte intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de *Peterborough* et *Port Hope*," et aussi demandant un délai suffisant pour se conformer à ses dispositions.

Du très-révérénd lord évêque et du vénérable archidiacre *Hellmuth*, du diocèse de *Huron* ; demandant un acte pour incorporer " le collège *Huron*."

De *Rémi Grenier* et autres, du township de *Lingwick* ; demandant que le dit township soit divisé en deux municipalités séparées.

Du conseil municipal de *Weedon*, et des habitants de *Weedon* susdit, et township de *Lingwick* ; demandant la construction d'un pont sur la rivière *St. François*.

De *Valentine Cooke* et autres, des townships de *Wendover* et *Simpson*, dans le comté de *Drummond* ; demandant que les dits townships soient érigés en une seule municipalité séparée de celle de *Grantham*, *Wendover* et *Simpson*.

Et du révérend *J. A. Bureau* et autres, de la paroisse de *Ste. Agnès*, dans le comté de *Charlevoix* ; demandant une allocation en faveur des chemins de colonisation dans le township de *De Sales*.

L'honorable Orateur, du comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, a fait rapport, en conformité au quatrième ordre permanent de cette Chambre, que l'honorable *Adam Fergusson*, un des membres à vie de cette Chambre, est décédé depuis la dernière session.

L'honorable *M. Seymour* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour limiter l'étendue des villes et villages."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable *M. Christie* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour venir en aide aux personnes qui se refusent ou objectent en alléguant des motifs de conscience à prêter serment dans les procédures civiles ou criminelles."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable *M. Morris*, secondé par l'honorable *M. Tessier*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Mc Crea* et *Allan* soient ajoutés au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable *M. Currie* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun."

Le dit bill a été lu la première fois.

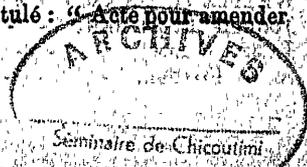
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable *M. Currie* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant l'administration prompte et sommaire de la justice criminelle en certains cas."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi, le vingt-trois du présent.

L'honorable *M. Currie* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de cotisation du Haut-Canada."



Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi, le vingt-trois du présent.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les comptes du greffier du 1er juin au 31 décembre 1862, numérotés depuis 1 jusqu'à 247 inclusivement.

Alors, l'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport de l'hospice de St. Joseph de la maternité de *Québec*, pour l'année 1862.

Aussi, un rapport de la banque d'épargnes de la cité et du district de *Montréal*, pour l'année 1862.

Aussi, un rapport de la banque d'épargnes de *Northumberland* et *Durham*, jusqu'au 17 janvier, 1863.

Aussi, un rapport des honoraires perçus par *William George Draper*, régistreur pour la cité de *Kingston*, du 29 janvier 1862, au 1er janvier, 1863.

Aussi, un rapport de la compagnie d'assurance de *Québec* contre le feu, jusqu'au premier de juillet, 1862.

Aussi, un rapport de la compagnie de prévoyance et d'assurance sur la vie et de placement, pour l'année finissant le 31 août 1862, avec un rapport supplémentaire jusqu'au 10 décembre suivant.

Aussi, un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Saguenay*, durant l'année 1862.

Aussi, des rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Joliette*, durant les années 1858, 1859, 1860 et 1861.

Aussi, des rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Richelieu*, durant les années 1858, 1859, 1860, 1861 et 1862.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a été appelée :—

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur, Présent.

Les Honorables Messieurs.

JOHN HAMILTON, (<i>Kingston</i>)	Présent.
ADAM FERRIE,	Présent.
PAUL H. KNOWLTON,	Absent.
PHILIP H. MOORE,	Présent.
GEORGE J. GOODHUE,	Absent.
WILLIAM WALKER,	Présent.
JAMES MORRIS,	Présent.
JAMES GORDON,	Présent.
JAMES FERRIER,	Absent.
RODERICK MATHESON,	Présent.
GEORGE S. BOULTON,	Présent.
SIR ETIENNE P. TACHÉ,	Présent.
JAMES LESLIE,	Présent.
FREDERICK A. QUESNEL,	Absent.
GEORGE SAVEUSE DE BEAUJEU,	Absent.
JOHN ROSS,	Présent.
SAMUEL MILLS,	Présent.
LOUIS PANET,	Présent.
SIR NARCISSE F. BELLEAU,	Présent.
CHARLES WILSON,	Présent.
BENJAMIN SEYMOUR,	Présent.
DAVID M. ARMSTRONG,	Présent.
EBENEZER PERRY,	Présent.
WALTER H. DICKSON,	Présent.
JOSEPH F. ARMAND,	Présent.
JAMES SHAW,	Présent.
A. B. FOSTER,	Absent.

A. J. FERGUSSON BLAIR,	Présent.
HARMAUNUS SMITH,	Absent.
FRANÇOIS LEMIEUX,	Absent.
J. BTE. G. PROULX,	Présent.
LOUIS RENAUD,	Présent.
THOMAS BENNETT,	Présent.
DAVID CHRISTIE,	Présent.
GEORGE ALEXANDER,	Présent.
LUC LETELLIER DE ST. JUST,	Présent.
ULRIC JOSEPH TESSIER,	Présent.
JAMES C. AIKINS,	Présent.
JOHN HAMILTON, (<i>Inkerman</i>)	Présent.
CHARLES CORMIER,	Présent.
DAVID REESOR,	Présent.
ANTOINE JUCHEREAU DUCHESNAY,	Absent.
M. P. DE SALES LA TERRIÈRE,	Présent.
ELZÉAR H. J. DUCHESNAY,	Présent.
E. LEONARD,	Présent.
WM. McMASTER,	Présent.
EDOUARD MASSON,	Présent.
LOUIS LACOSTE,	Absent.
ANDREW JEFFREY,	Présent.
JAMES GEORGE CURRIE,	Présent.
JOHN SIMPSON,	Présent.
ROBERT READ,	Présent.
PIERRE URGEL ARCHAMBAULT,	Absent.
JAMES SKEAD,	Présent.
ROBERT U. HARWOOD,	Présent.
LOUIS A. DESSAULLES,	Présent.
JOHN McMURRICH,	Présent.
JEAN BAPTISTE GUÉVREMONT,	Présent.
CHARLES MALHIOT,	Présent.
FRANÇOIS BABY,	Absent.
MALCOLM CAMERON,	Absent.
GEORGE CRAWFORD,	Présent.
DONALD McDONALD,	Présent.
OLIVER BLAKE,	Présent.
SIDNEY SMITH,	Présent.
LUTHER HAMILTON HOLTON,	Présent.
HOLLIS SMITH,	Absent.
WALTER McCREA,	Présent.
GEORGE WILLIAM ALLAN,	Présent.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Morris*,
La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 23 Février, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aitlins,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Belleau, Sir W. F.,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Sidney,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Currie,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Mills* ; de *Charles Magill* et autres ; et de *Jacob Frey* et autres, de la ville de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Matheson* ; du conseil municipal des comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*.

Par l'honorable M. *Moore* ; de *Thomas Osgoode*, des township et comté de *Shefford*.

Par l'honorable M. *Bennett* ; du révérend *Duncan Cameron* et autres, des townships de *Lochiel* et *Kenyon* ; et du conseil municipal des comtés-unis de *Stormont*, *Dundas* et *Glenarry*.

Par l'honorable M. *Crawford* ; quatre pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*.

Par l'honorable M. *Shead* ; de *William Holstead* et autres, du township de *Horton*, dans le comté de *Renfrew* ; et aussi deux pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*.

Par l'honorable M. *Jeffrey* ; du conseil municipal du village de *Colborne*.

Par l'honorable M. *Dessaulles* ; de la chambre des notaires du district d'*Iberville* ; d'*Edouard Th. Belle-Isle*, d'*Iberville* ; du conseil municipal de la paroisse de *St. Paul*, dans le comté de *Joliette* ; et de *Pierre A. J. Crevier*, de la paroisse de *St. Martin*, dans le comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *Cormier* ; de *Nicolas Maufete*, de *Ste. Julie*.

Par l'honorable M. *Panet* ; des dames du comité de l'école des enfants en bas âge de la basse-ville de *Québec*.

Par l'honorable M. *Walker* ; du comité des dames de l'asile des orphelines protestantes de *Québec*.

Par l'honorable M. *Armand* ; de *J. F. McMahon*, maire du comté de *Laval* ; et du révérend *J. J. Vinet* et autres, de *Montréal*.

Par l'honorable M. De La Terrière; de Basile Baret et autres, du township de Chicoutimi.

Par l'honorable M. Seymour; de la corporation de la ville de Port Hope.

Par l'honorable M. Fergusson Blair; du conseil municipal du comté de Waterloo.

Par l'honorable M. McOrea; cinq pétitions du conseil municipal du comté de Kent.

Par l'honorable M. Harmaunus Smith; du révérend John Lees et autres, d'Ancaster" adhérents de l'église presbytérienne du Canada.

Par l'honorable Orateur; de Catherine Simpson et autres, directrices de la société bienveillante des dames de Montréal.

Par l'honorable M. Christie; trois pétitions du conseil municipal du comté de Brant.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du township de Nichol; demandant un acte pour forcer les propriétaires et ceux qui occupent des terres dans le Haut-Canada, à détruire les chardons canadiens qui croissent sur icelles, avant qu'ils soient venus à graine.

Deux pétitions du révérend J. Bailey et autres, de la paroisse de St. Pierre les Becquets; demandant une allocation pour améliorer certains chemins dans la dite paroisse;

Et aussi, demandant l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le Bas-Canada.

De l'institut des artisans de Toronto; demandant un acte aux fins de pourvoir à l'avancement de l'agriculture, de l'horticulture, des arts et des manufactures, et que le dit acte contienne des dispositions pour abolir les sociétés des collèges électoraux dans les villes du Haut-Canada, et assigner leurs devoirs aux instituts des artisans et aux sociétés d'horticulture, et que les octrois annuels accordés aux dites sociétés des collèges électoraux soient transférés aux instituts des artisans et aux sociétés d'horticulture en proportion égale.

De Charles Allen et autres, des comtés de Shefford et Brome; demandant que certaines parties des townships de Granby, Shefford, Farnham et Brome, soient érigées en un nouveau township sous le nom de " Monck."

De James Chalmers et autres, du township de Granby; demandant que certaines parties des townships de Granby, Shefford, Farnham et Brome ne soient pas érigées en un nouveau township sous le nom de " Monck."

De John Brown et autres, propriétaires de remorqueurs à vapeur; demandant un acte pour amender " l'acte concernant l'inspection des bateaux-à-vapeur et pour la sûreté des personnes à bord."

Du conseil municipal du township de Caistor, dans le comté de Lincoln; demandant un acte pour exempter la ville de Niagara, le township de Gainsborough, et le dit township de Caistor, de toutes taxes au sujet du chemin de Queenston et Grimsby.

Et du presbytère de Montréal en union avec l'église d'Ecosse; demandant un acte pour mieux faire observer le dimanche sur les chemins de fer, les canaux et dans le département des postes.

L'honorable M. Fergusson Blair, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de Stadacona, a fait rapport que le conseil du membre siégeant et le conseil des pétitionnaires ayant été entendus sur les objections préliminaires faites à la dite pétition, il a été ordonné, du consentement des deux parties, afin de permettre aux membres du comité de délibérer, qu'il soit demandé permission à la Chambre d'ajourner le comité à mercredi, le vingt-cinquième jour du courant, à dix heures du matin.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de s'ajourner à mercredi prochain, le vingt-cinquième jour du courant, à dix heures du matin.

L'honorable Orateur a mis devant la Chambre des retours des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d'*Arthabaska* et dans le comté de *Berthier*, district de *Richelieu*.
Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Shead* a proposé, secondé par l'honorable M. *Read*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant toutes les ventes de terres faites en bloc, dans le cours des trois dernières années, avec les conditions de telles ventes; quels changements, aux conditions originaires, telles que publiées de ces ventes, le gouvernement a consenti à faire en faveur des acquéreurs; les raisons de ces changements, et indiquant aussi si les conditions de vente ont été observées, et sinon entièrement, jusqu'à quel point elles l'ont été.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *McDonald*,

Qu'il soit nommé un comité spécial pour prendre en considération la question de l'immigration, et pour faire rapport de temps à autre sur les meilleurs moyens de répandre la connaissance des grandes ressources de cette province, afin d'attirer en ce pays des hommes de moyens et d'industrie manufacturière; et que le dit comité se compose des honorables messieurs *Tessier*, *Letellier de St. Just*, *McMaster*, *Read*, *Foster*, *Shead*, *Holton*, *Currie* et du moteur.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Guévremont* a proposé, secondé par l'honorable M. *Panet*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :—

1° Copie des contrats passés par les commissaires du havre de *Montréal*, pour le creusement de toute partie du dit havre.

2° Un état indiquant en détail la quantité ou profondeur d'eau dans les parties du dit havre dont le creusement a été donné par contrat; et par qui tels travaux ont été exécutés.

3° Un état constatant l'ouvrage fait par l'entrepreneur.

4° Copie des annonces données par les dits commissaires demandant des soumissions pour les dits contrats.

5° Copie du rapport du surintendant des travaux des dits commissaires pour l'année 1862.

6° Copie du rapport de l'ingénieur des dits commissaires pour l'année 1862.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour permettre aux corporations municipales, du *Haut-Canada*, de placer pour des fins d'éducation, le surplus de leurs deniers provenant des réserves du clergé, sur certaines garanties et pour confirmer tels placements déjà faits,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant l'administration prompte et sommaire de la justice criminelle en certains cas ;"

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de cotisation du *Haut-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. Currie, secondé par l'honorable M. Leonard, il a été Ordonné, qu'ils soit remis à mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Ferrie, secondé par l'honorable M. Walker, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 24 Février, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dessaullès,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Malkiot,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Smith, Sidney,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Morris,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilson,</i>
<i>Currie,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. Allan ; de la compagnie d'assurance provinciale du Canada ; des évêques, du clergé et des laïques de l'église-unie d'Angleterre et d'Irlande en Canada, assemblés en synode ; du synode provincial de l'église-unie d'Angleterre et d'Irlande en Canada ; et de la chambre des arts et manufactures du Haut-Canada.

Par l'honorable M. Hamilton (Kingston) ; du président et du bureau des syndics de l'université de "Queen's College," Kingston.

Par l'honorable M. Perry ; du conseil municipal des comtés-unis de Northumberland et Durham.

Par l'honorable Sir E. P. Taché ; de Louis Romain Gamache, de la paroisse de l'Islet.

Par l'honorable M. Proulx ; de Jean B. Legendre et autres, de la paroisse de Gentilly.

Par l'honorable M. McDonald ; de John A. Scott et autres, du comté de Perth.

Par l'honorable M. Fergusson Blair ; de Malcolm Wright et autres, du township de Minto ; et deux pétitions du conseil municipal du comté de Waterloo.

Par l'honorable M. Blake ; du conseil municipal du comté de Norfolk.

Par l'honorable M. Cormier ; de F. L. Poudrier et autres, de Plessisville, Somerset Sud.

Par l'honorable M. *Simpson* ; du révérend *George Riddell* et autres, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*, dans le township de *Clarke*, comté de *Durham*.

Par l'honorable M. *Dessaulles* ; de la corporation de la cité de *St. Hyacinthe*.

Par l'honorable M. *Christie* ; du conseil municipal du village de *Cayuga*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; de *George Moore* et autres, du chemin *Kennebec*, dans le comté de *Beauce*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John McNab* et autres, de la cité de *Toronto*, porteurs de polices d'assurance de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie ; demandant un acte pour accorder aux porteurs de polices d'assurance le droit d'avoir voix délibérative dans l'administration des affaires de la dite compagnie.

De la compagnie du chemin de fer de *Hamilton* et *Port Dover* ; demandant un acte pour amender son acte d'incorporation, à l'effet de l'autoriser à vendre ou à donner à bail le dit chemin de fer à la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et *Lac Huron*, et pour d'autres objets.

De la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et *Lac Huron* ; demandant un acte pour amender son acte d'incorporation, à l'effet de faire disparaître certaines restrictions relatives à sa direction dans le *Royaume-Uni*, et aussi pour pourvoir à l'augmentation de son capital.

De *Jacob Brooks*, du township de *Scarborough*, dans le comté de *York* ; demandant une indemnité additionnelle pour ses longs services comme courrier de la malle.

Des conseils municipaux des comtés de *Ontario* et *Elgin* ; demandant séparément que nulles mesures ne soient adoptées pour l'établissement d'écoles de dénominations religieuses spéciales dans la province.

Des conseils municipaux des comtés de *Ontario*, *Wentworth*, *Kent* et *Elgin* ; demandant séparément que le siège du gouvernement soit transféré à *Toronto*, à la clôture de la présente session.

D'*Angus Sunn* et autres, du township de *Dunwich*, dans le comté de *Elgin* ; du révérend *W. T. McMullan* et autres, de la ville de *Woodstock* ; de *William Stewart* et autres, de *Cartwright* et *Manvers* ; de *John McMillan* et autres, du township de *Southwood* ; et du révérend *Daniël Anderson* et autres, de *Farnham*, *Dunham* et *Granby* ; demandant séparément que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de la dite institution soient conservés intacts.

Du révérend *W. Snodgrass* et autres, commissaires des écoles protestantes de la cité de *Montréal* ; demandant que le chapitre 15 des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, soit amendé relativement à l'allocation pour l'éducation.

D'*Ed. Boudreau* et autres, de la *Baie St. Paul* ; et du révérend *F. A. Blouin* et autres, de la paroisse de *Ste. Cécile du Bic* ; demandant séparément l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

Des dames formant le comité d'administration de l'asile des orphelins protestants de *Québec*, en union avec l'église d'*Angleterre* ; demandant la continuation de l'allocation annuelle en faveur du dit comité.

Du conseil provisoire du comté de *Renfrew* ; demandant que *Pembroke* ne soit pas choisi comme chef-lieu du dit comté.

Du révérend *J. S. Raymond*, vicaire-général de *St. Hyacinthe* ; demandant que l'acte d'incorporation de la société ecclésiastique du diocèse de *St. Hyacinthe* soit amendé.

D'*Elijah Rowell*, de *Frelighsburgh*, dans le comté de *Missisquoi* ; et de *Thomas Merrill Prime*, du township de *Brome*, dans le comté de *Brome* ; demandant séparément un acte pour leur permettre, après un examen, de pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique dans le *Bas-Canada*.

Du conseil municipal du comté de *Wentworth* ; demandant un acte pour accorder une indemnité plus équitable aux conseillers municipaux pour leurs frais de voyage et leurs vacations aux séances du conseil.

Du conseil municipal du comté d'*Ontario* ; demandant que l'acte municipal du *Haut-Canada*, soit amendé de manière à permettre d'élire les *reeves* par la votation, comme cela se fait dans les cités.

De *Frances Sylvester*, veuve de feu *Boyd Sylvester*, et autres, de *Darlington* et *Bowmanville* ; demandant un acte pour autoriser la dite *Frances Sylvester*, *Edward Sheppard* et *William H. Rogers*, à vendre une certaine partie ou le tout de la propriété immobilière du dit feu *Boyd Sylvester*, pour payer des dettes et charges, et pourvoir à l'éducation et entretien de ses enfants.

De *James Smith*, de *Lindsay* ; et de *William Fraser*, de *Port Hope* ; demandant séparément un acte pour confirmer et valider un certain règlement du conseil de ville de *Port Hope*, concernant le chemin de fer de *Port Hope*, *Lindsay* et *Beaverton*.

Deux pétitions du conseil municipal du comté de *Kent* ; demandant que la loi de cotisation du *Haut-Canada* soit amendée ; et aussi, demandant un acte pour légaliser l'imposition de taxes sur les terres non patentées et non occupées, et pour d'autres objets.

De la compagnie du chemin de fer "Great Western" du *Canada* ; demandant un acte pour autoriser la prolongation de son dit chemin de fer de manière à le relier avec le territoire des sources d'huile de pétrole, dans le township d'*Enniskillen*.

Deux pétitions du révérend *J. Rousseau* et autres, de la paroisse de *St. Malachie*, dans le comté de *Dorchester* ; demandant un acte pour fixer le taux de l'intérêt ;

Et aussi, demandant une allocation en faveur de certains chemins de colonisation y mentionnés.

Quatre pétitions du conseil municipal du comté d'*Elgin* ; demandant que les lois du jury du *Haut-Canada* soient amendées de manière à ne faire qu'un seul choix de jurés ;

Aussi, demandant que la loi de la cotisation soit amendée en ce qu'elle a rapport à la cotisation de la propriété immobilière ;

Aussi, demandant la passation d'un acte pour amender l'acte concernant les inspecteurs de prisons, afin que la charge d'inspecteur soit abolie, et que les devoirs en soient remplis par le shérif ;

Aussi, demandant l'établissement d'une institution pour l'éducation et le soutien des sourds et muets de cette province.

Et aussi, des officiers de l'hospice de *St. Joseph* de la Maternité de *Québec* ; demandant une allocation.

L'honorable *M. Reesor* a proposé, secondé par l'honorable *M. McMurrich*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et le bureau des colonies au sujet des défenses coloniales et de la milice canadienne.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : " Acte qui établit des dispositions spéciales concernant les deux Chambres " du parlement provincial, "

Sur motion de l'honorable *M. Fergusson Blair*, secondé par l'honorable *M. Dessaulles*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour mieux " protéger les moutons dans le *Haut-Canada*, "

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *McDonald*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Alexander*, *Dessaulles*, *Lacoste*, *Armand*, *Read* et *Currie* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour limiter l'étendue des villes et villages,"

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 25 Février, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Currie,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Malhot,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mc Cra,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton, (Inkenman),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Smith, Sidney,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cräuford,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Masson* ; du révérend *P. Ménard* et autres, de la paroisse de *St. Béatrix*, dans le comté de *Joliette* ; et de *Charles E. Scallon* et autres, du village d'*Industrie*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *James McKirby* et autres, syndics de la compagnie des mines de *Drummondville* ; du conseil municipal du township de *Howick*, dans le comté de *Huron* ; de *W. A. Walker* et autres ; de *George Hamilton* et autres ; de *William Ekins* et autres ; de *Thomas Driver* et autres ; et de *Henry Smith*, junior, et autres, tous du township de *Howick*, dans le comté de *Huron*.

Par l'honorable M. *Skead* ; de *Richard White*, reeve de *Pembroke*, et autres, du

comté de *Renfrew* ; et de *Charles S. Burroughs* et autres, d'*Argenteuil*, *St. Columban*, *La Chute* et *St. Jérôme*.

Par l'honorable M. *Alexander* ; deux pétitions de l'ordre indépendant des bons templiers du *Canada*.

Par l'honorable M. *Blake* ; deux pétitions du conseil municipal du comté de *Norfolk*.

Par l'honorable M. *McCrea* ; de *John Duck* et autres, du township de *Howard*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; du révérend *James White* et autres, des townships d'*Osgoode*, *Russell* et *Winchester*.

Par l'honorable M. *Currie* ; du conseil municipal du comté de *Lincoln*.

Par l'honorable Orateur ; du conseil municipal des comtés-unis de *Frontenac*, *Lennox* et *Addington*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Charles Magill* et autres, de la cité de *Hamilton* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom d'association de la halle maçonique.

De *Jacob Frey* et autres, de la cité de *Hamilton* ; demandant un acte d'incorporation sous le titre de "Congrégation Juive Anshe Sholem."

Deux pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*, et du conseil municipal du comté de *Kent* ; demandant séparément que la loi relative au choix et à la sommation des jurés dans le *Haut-Canada* soit amendée.

De *Thomas Osgood*, du township et comté de *Shefford* ; demandant à être indemnisé pour avoir, comme hôtelier, durant les années 1837 et 1838, procuré des logements à la milice, à *Frost Village*.

Du révérend *Duncan Cameron* et autres, des townships de *Lochiel* et *Kenyon* ; et du révérend *John Lees* et autres, d'*Ancaster*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada* ; demandant séparément que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de la dite institution soient conservés intacts.

Du conseil municipal des comtés-unis de *Stormont*, *Dundas* et *Glengarry* ; demandant un acte pour amender la 5e section du 63e chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, relativement aux appropriations en faveur des écoles cadettes de grammaire.

Trois pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *Leeds* et *Grenville* ; demandant que nulles mesures ne soient adoptées pour l'établissement d'écoles de dénominations religieuses spéciales en cette province ;

Aussi, demandant que le nombre des inspecteurs d'asiles, prisons, etc., nommés en vertu de l'acte 20 *Victoria*, chapitre 28, soit réduit à deux, un pour chaque section de la province ;

Et aussi, demandant un acte pour pourvoir à la nomination d'un officier dans chaque comté pour la sommation des jurés qui y résident.

Des conseils municipaux des comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*, et du comté de *Brant* ; demandant séparément un acte pour confirmer la cotisation et vente, pour le paiement de taxes, des terres non patentées et non occupées.

De *William Holstead* et autres, du township de *Horton*, dans le comté de *Renfrew* ; et du conseil municipal du village de *Renfrew* ; demandant séparément que *Pembroke* ne soit pas choisi comme chef-lieu du comté de *Renfrew*.

Du conseil municipal du village de *Colborne* ; demandant que la dite municipalité ne soit pas obligée de payer une plus forte somme pour la construction de certains chemins à gravier, que celle mentionnée dans le préambule de l'acte 23e *Victoria*, chapitre 98, relativement aux chemins *Cramahe*.

De la chambre des notaires du district d'*Iberville* ; demandant l'abrogation de cette

partie de la 39e section du 73e chapitre des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, qui oblige les chambres de notaires dans les nouveaux districts à annoncer leurs assemblées dans la *Gazette du Canada*.

D'Edouard Th. Belle-Isle, d'Iberville; demandant un acte pour l'autoriser à pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique dans le *Bas-Canada*.

Du conseil municipal de la paroisse de *St. Paul*, dans le comté de *Joliette*; demandant que l'acte d'agriculture soit amendé.

De Pierre A. J. Crevier, de la paroisse de *St. Martin*, dans le comté de *Laval*; demandant un acte pour l'autoriser, après examen, à pratiquer la profession de notaire.

De Nicolas Maufete, de *Ste. Julie*; demandant à être indemnisé de ses services comme ancien instituteur.

Des dames composant les comités de l'école des enfans en bas âge de la basse-ville de *Québec*; et de l'asile des orphelines protestantes de *Québec*; demandant que l'allocation annuelle soit continuée à chacune de ces institutions.

Du révérend J. J. Vinet et autres, de *Montréal*; et de J. F. McMahon, maire du comté de *Laval*; demandant séparément que l'acte d'incorporation de la compagnie des chemins de péage dans l'*Isle Jésus* soit amendé.

De Basile Barret et autres, du township de *Chicoutimi*, dans le comté de *Chicoutimi*; demandant que la division du dit comté de *Chicoutimi* n'ait pas lieu.

Du conseil municipal de la ville de *Port Hope*; demandant que l'acte pour confirmer un certain règlement de la dite ville de *Port Hope*, relatif au chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*, ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du comté de *Waterloo*; demandant un acte pour réunir le dit comté en une seule division pour les fins d'enregistrement.

Quatre pétitions du conseil municipal du comté de *Kent*; demandant l'établissement de deux places de poll ou plus, par les conseils de comté, en proportion de la population, et que les élections parlementaires se fassent dans une seule journée;

Aussi, demandant que la troisième clause de l'acte de la cotisation soit amendée à l'effet d'empêcher les non résidants d'obtenir, sur application, une réduction de leurs taxes après la révision du rôle de cotisation;

Aussi, demandant que la loi concernant les estampilles des mesures et poids soit amendée de manière à éviter la nécessité de les estampiller tous les ans;

Et aussi, demandant que l'acte des égouts des terres soit amendé aux fins de permettre aux personnes des municipalités voisines de profiter de ses dispositions.

De Catherine Simpson et autres, directrices de la société bienveillante des dames de *Montréal*; demandant que l'allocation faite ci-devant à la maison de refuge de *Montréal*, le soit à l'avenir à la dite société, attendu qu'elle s'est chargée de la dite maison de refuge.

Et deux pétitions du conseil municipal du comté de *Brant*; demandant que le siège du gouvernement soit transféré à *Toronto* à la clôture de la présente session;

Et aussi, demandant un acte pour autoriser les municipalités à indemniser leurs membres pour leur présence aux assemblées des dits conseils.

L'honorable M. Fergusson Blair, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

CONSEIL LÉGISLATIF,
BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
25 février 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son premier rapport.

Votre comité s'est assemblé et, après mûre délibération, est convenu de recommander que son *quorum* soit réduit à cinq membres.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR, Président.

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité spécial auquel a été renvoyée la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Stadacona*, a fait rapport que le comité ayant donné sa décision sur les objections préliminaires, et, sur motion du conseil des pétitionnaires, pour délai, afin de se consulter avec ses clients sur la conduite ultérieure à tenir dans cette affaire, et nulle cause au contraire n'étant montrée, il a été ordonné qu'il soit demandé permission à la Chambre d'ajourner le comité à mardi, le troisième jour de mars prochain, à dix heures du matin.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de s'ajourner à mardi, le troisième jour de mars prochain, à dix heures du matin.

L'honorable M. *Jeffrey* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de 1841, relatif aux banques d'épargne."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Currie* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte chapitre soixante-et-trois des statuts refondus du *Canada*, concernant les compagnies à fonds social."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Currie* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copies de la correspondance échangée entre le département et l'adjudant-général de milice et certains officiers de la milice sédentaire démis de leur grade, entre le premier août dernier et le premier du courant; ainsi que copies de la correspondance échangée entre le dit département et certains officiers de l'état-major de la milice sédentaire qui ont offert leur résignation durant la même période; et copie de l'ordre général de milice du 17 novembre dernier, contenant les instructions données par le dit département aux majors de brigade.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour excepter les remorqueurs à vapeur des prescriptions de l'acte concernant l'inspection des bateaux-à-vapeur,"

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le dix-huitième jour de mars prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif aux sentences de conviction sommaire faites en vertu de réglemens dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Currie*, *Fergusson Blair*, *Ross*, *McCrea* et *Sidney Smith* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour venir en aide aux personnes qui se refusent ou objectent, en alléguant des motifs de conscience, à prêter serment dans les procédures civiles ou criminelles."

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Currie*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun,"

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour permettre aux corporations municipales du *Haut-Canada* de placer pour des fins d'éducation le surplus de leurs deniers provenant des réserves du clergé, sur certaines garanties, et pour confirmer tels placements déjà faits,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Harmarjusus Smith*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant l'administration prompte et sommaire de la justice criminelle en certains cas,"

L'honorable M. *Currie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Leonard*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Currie*, *Dickson*, *Aikins*, *Sidney Smith*, *Tessier* et *Boulton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de cotisation du *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Currie*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi, le dix-huitième jour de mars prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : " Acte qui établit des dispositions spéciales concernant les deux Chambres " du parlement provincial,"

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour limiter l'étendue des villes et villages,"

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 26 Février, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Réesor,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Malkiot,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Sidney,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker,</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES :

Avant l'ouverture des portes ;

L'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre qu'il a nommé M. *Charles W. Taylor*, assistant comptable du greffier, au salaire de six cents piastres par année, et qu'il doit être considéré comme un des officiers permanents de la Chambre.

L'honorable Orateur a aussi fait rapport qu'il a donné instructions au greffier, d'informer messieurs *Stewart*, *Tremblay* et *Walsh*, qu'ils peuvent, si bon leur semble, rester au service de cette Chambre, durant la présente session, au salaire per diem ordinaire, mais qu'en restant, comme ci-haut expliqué, il doit être compris qu'ils n'auront aucun droit quelconque à être employés plus tard.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Réesor* ; de *William Major* et autres, du township de *Pickering*.

Par l'honorable M. *Wilson* ; du directeur et des syndics de l'asile des orphelins de *St. Patrice* de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Panet* ; de *Ch. T. Baby* et autres, du township de *Bégon*, dans le comté de *Témiscouata*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *John A. Converse*, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; deux pétitions de *P. Cassidy* et autres, du township de *Cranbourne*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; du révérend *N. T. Hébert*, de la paroisse de *St. Louis* de *Kamouraska*.

Par l'honorable Orateur ; du bureau des visiteurs de l'observatoire à *Kingston* ; et de la société bienveillante des dames de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; du révérend *P. L. Lalaye* et autres, du comté de *Rimouski*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la compagnie d'assurance provinciale du *Canada* ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation.

Des évêques, clergé et laïques de l'église-unie d'Angleterre et d'Irlande en *Canada*, assemblés en synode ; demandant que l'acte qui approprie les fonds provenant de la vente des licences de mariage soit amendé, et que les synodes provinciaux ou diocésains de la dite église d'Angleterre soient autorisés à passer des règlements à l'effet de disposer de ces fonds.

Du synode provincial de l'église-unie d'Angleterre et d'Irlande en *Canada* ; demandant un acte pour confirmer un certain canon pour créer une cour d'appel, et accordant à la dite cour le pouvoir de sommer des témoins et de les obliger à comparaître.

De la chambre des arts et manufactures du *Haut-Canada* ; demandant que le chapitre trente-deux des statuts refondus du *Canada*, soit amendé en ce qu'il a rapport à la constitution de la chambre des arts et manufactures, et aux exhibitions provinciales qui ont maintenant lieu sous les auspices des sociétés d'agriculture ; et aussi que les lois de la province relatives aux patentes soient amendées.

Du président et du bureau des syndics de l'université de *Queen's College, Kingston* ; demandant que son allocation annuelle soit continuée et augmentée.

Du conseil municipal des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham* ; et du conseil municipal du comté de *Norfolk* ; demandant séparément que le siège du gouvernement soit transféré à *Toronto* à la clôture de la présente session.

De *Louis Romain Gamache*, de la paroisse de l'*Islet* ; demandant une pension pour services qu'il a rendus durant la dernière guerre avec les *Etats-Unis*.

De *J. B. Legendre* et autres, de la paroisse de *Gentilly* ; et de *F. L. Poudrier*, de *Plessisville, Somerset Sud* ; demandant séparément l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

De *John A. Scott* et autres, du comté de *Perth* ; demandant l'abrogation du droit de port chargé sur les papiers-nouvelles ou journaux.

De *Malcolm Wright* et autres, du township de *Minto* ; demandant que l'annexion du dit township au nouveau comté projeté de *Palmerston*, n'ait pas lieu.

Deux pétitions du conseil municipal du comté de *Waterloo* ; demandant un acte pour confirmer la cotisation et l'imposition de taxes sur les terres non patentées et non occupées, et pour d'autres objets ;

Et aussi, demandant un acte accordant une indemnité équitable aux conseillers municipaux pour couvrir leur dépenses lorsqu'ils assistent aux séances du conseil.

Du révérend *George Riddell* et autres, du township de *Clarke*, dans le comté de *Durham* ; demandant que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de la dite institution soient conservés intacts.

Du conseil municipal de la cité de *St. Hyacinthe* ; demandant un nouvel acte d'incorporation.

Du conseil municipal du village de *Cayuga* ; demandant un acte pour autoriser le dit conseil à vendre une certaine partie de la place du marché, afin d'aider à la construction du marché et d'un hôtel-de-ville dans le dit village.

Et de *George Moore* et autres, du chemin *Kennebec*, dans le comté de *Beauce* ; demandant la reconstruction de certains ponts et la réparation du dit chemin *Kennebec*.

L'honorable *M. Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS;
26 février, 1868.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son deuxième rapport:

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir: de *Cyrille Dufour* et autres, du village de *Chicoutimi*, demandant que le dit village soit érigé en une municipalité séparée; et du conseil municipal du comté de *Lincoln*, demandant que la ville de *Niagara* et les townships de *Gainsborough* et *Caistor* soient déchargés de toute taxe relativement au chemin de *Queenston* et *Grimsby*.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes, et est d'opinion qu'elles ne sont pas de nature à exiger la publication de l'avis requis par la 53e règle: du bureau provisoire de la compagnie du pont international, demandant que le temps limité pour commencer et compléter la construction du dit pont soit prolongé; du révérend *R. Boily* et autres, du comté de *Saguenay*, demandant un acte pour unir le comté de *Saguenay* au comté de *Chicoutimi*, pour les fins agricoles; du très-révérend lord évêque et du vénérable archidiacre du diocèse de *Huron*, demandant l'incorporation du collège de *Huron*; et des sœurs de charité de la ville de *Lévis*, demandant un acte d'incorporation.

Quant à la pétition suivante, votre comité trouve qu'il n'en pas été donné d'avis: du révérend *R. Boily* et autres, du comté de *Saguenay*, demandant que le dit comté soit séparé en deux municipalités.

Quant à la pétition de la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*, demandant que son acte d'incorporation soit amendé de manière à faire disparaître certaines restrictions relativement à son bureau à *Londres*, et à augmenter son capital, votre comité trouve qu'il n'est pas fait mention de ces dispositions dans l'avis qui ne comprend qu' des amendements ordinaires; néanmoins, votre comité recommande la suspension de la 53e règle, en ce qu'il n'en résultera aucun dommage à qui que ce soit.

Le tout humblement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,
Président.

L'honorable M. *Lemieux* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour incorporer les sœurs de la charité de la ville de *Lévis*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Christie* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie du pont international."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Alexander* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour incorporer le collège *Huron*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *McDonald* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies incorporées."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois d'hui en huit jours.

L'honorable M. *Reesor* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant les devoirs des greffiers et des cotiseurs des municipalités, et pour prévenir la fraude aux élections."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *De La Terrière* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour constituer une seule société d'agriculture dans et pour les comtés-unis de *Chicoutimi* et *Saguenay*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, qu'un comité spécial soit nommé pour aider l'honorable Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre y sont concernés, et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité collectif des deux Chambres au sujet de la bibliothèque, et que les membres dont les noms suivent composent le dit comité : L'honorable Sir *E. P. Taché*, les honorables Messieurs *Allan*, *Crawford*, *Letellier de St. Just*, *Ross*, *Fergusson Blair*, *Dessaullles*, l'honorable Sir *N. F. Belleau*, l'honorable M. *Mc Crea* et le moteur.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la résolution ci-dessus soit transmise à l'Assemblée Législative par un des matres en chancellerie.

L'honorable Orateur a informé la Chambre que son warrant pour la nomination des membres du comité général des élections était déposé sur la table,—et le dit warrant a été alors lu par le greffier, comme suit :

CHAMBRES DE L'ORATEUR,
CONSEIL LÉGISLATIF.

En conformité de l'acte relatif aux élections parlementaires contestées, je nomme par le présent l'honorable *John Hamilton* (de *Kingston*), l'honorable *Roderick Matheson*, l'honorable Sir *Narcisse F. Belleau*, l'honorable *Jean Baptiste George Proulx*, membre pour le collège électoral *De La Vallière*; l'honorable *François Lemieux*, membre pour le collège électoral *De La Durantaye*; et l'honorable *William McMaster*, membre du collège électoral de *Midland*, membres du comité général des élections pour la présente session.

Donné sous mon seing, ce 26e jour de février 1863.

A. CAMPBELL,

Orateur.

Le greffier a alors lu la

LISTE ALPHABÉTIQUE des noms des membres du Conseil Législatif, préparée en conformité de la 46e section de l'acte concernant les élections parlementaires contestées.

NOMS DES MEMBRES.	REMARQUES.
AIKINS, JAMES C.	
ALEXANDER, GEORGE	
ALLAN, G. W.	
ARCHAMBAULT, PIERRE U.	
ARMAND, JOSEPH F.	
ARMSTRONG, DAVID M.	
BABY, FRANÇOIS	Une pétition pendante contre son élection.

NOMS DES MEMBRES.	REMARQUES.
BELLEAU, SIR NARCISSE F.	
BENNETT, THOMAS	
BLAIR, A. J. FERGUSSON	
BLAKE, OLIVER	
BOULTON, GEORGE S.	
CAMERON, MALCOLM	
CAMPBELL, ALEXANDER	Orateur.
CHRISTIE, DAVID	
CORMIER, CHARLES	
CRAWFORD, GEORGE	
CURRIE, JAMES G.	
DE BEAUJEU, GEORGE S.	
DE LA TERRIÈRE, MARC P. DE SALES	
DENSAULLES, LOUIS A.	
DICKSON, WALTER H.	
DUCHESNAY, ANTOINE J.	
DUCHESNAY, ELZÉAR H. J.	
FERRIE, ADAM	
FERRIER, JAMES	
FOSTER, ASA B.	
GOODHUE, GEORGE J.	
GORDON, JAMES	
GUÉVREMONT, JEAN BAPTISTE	
HAMILTON, JOHN (<i>Inkerman</i>)	
HAMILTON, JOHN (<i>Kingston</i>)	
HARWOOD, ROBERT	
HOLTON, LUTHER H.	
JEFFREY, ANDREW	
KNOWLTON, PAUL H.	
LACOSTE, LOUIS	
LEMIEUX, FRANÇOIS	
LEONARD, E.	
LESLIE, JAMES	
LETELLIER DE ST. JUST, LUC	
MALHIOT, CHARLES	
MASSON, EDOUARD	
MATHESON, RODERICK	
MCCREA, WALTER	
MCDONALD, DONALD	
MCMASTER, WILLIAM	
McMURRICH, JOHN	
MILLS, SAMUEL	
MOORE, PHILIP H.	
MORRIS, JAMES	
PANET, LOUIS	
PERRY, EBENEZER	
PROULX, J. B. GEORGE	
QUESNEL, FREDERIC A.	
READ, ROBERT	
REESOR, DAVID	
RENAUD, LOUIS	
ROSS, JOHN	
SEYMOUR, BENJAMIN	
SHAW, JAMES	

NOMS DES MEMBRES.	REMARQUES.
SIMPSON, JOHN -	
SKEAD, JAMES -	
SMITH, HARMAUNUS -	
SMITH, HOLLIS -	
SMITH, SIDNEY -	
TACHÉ, SIR ETIENNE P. -	
TESSIER, ULRIC J. -	
WALKER, WILLIAM -	
WILSON, CHARLES -	

BUREAU DU CONSEIL LÉGISLATIF,
Québec, 26 février, 1863.

(Attesté,)

J. F. TAYLOR,
Greffier du Conseil Législatif

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Ferrie*, secondé par l'Honorable M. *McDonald*,
La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 27 Février, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reed,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Réesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Shab,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Guèvremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Sidney,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES :

Avant l'ouverture des portes,

L'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre qu'il avait nommé M. *Neil Mac Lean*,
comme clerc au lieu et place de feu M. *John McGillivray Mac Lean*, son frère, décédé, au
salaire de cinq cents piastres par année, et que cette nomination doit être permanente.

Ordonné, que les portes soient ouvertes.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Dessaulles*; d'*Hilaire Thérberge*, de la paroisse de *St. Pie*, dans le comté de *Bagot*; de l'Institut Canadien de *Montréal*; de *P. Donovan* et autres, de *Montréal*, au nom de "l'Asile de *St. Patrice*;" et deux pétitions de la Chambre des arts et manufactures du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Christie*, de la corporation de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Baby*; de *Benjamin Dionne* et autres, de la paroisse de *St. George de Kakouna*; et de *Michel Levasseur* et autres, de la paroisse de *St. Modeste*.

Par l'honorable M. *Fergusson Blair*; de *Donald McDonald* et autres, de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Reesor*; trois pétitions du Conseil Municipal des comtés-unis de *York* et *Peel*.

Par l'honorable M. *McCrea*; du Conseil Municipal du township de *Tilbury Est*.

Par l'honorable M. *Leonard*; de la corporation de la ville de *St. Thomas*, dans le comté d'*Elgin*.

Par l'honorable M. *Armand*; de Mde. *G. Sophie Masson* et autres, de *Terrebonne*.

Par l'honorable M. *Aikins*; du Conseil Municipal du township de *Massagaweya*; et deux pétitions du Conseil Municipal des comtés-unis de *York* et *Peel*.

Par l'honorable M. *Masson*; de *Joseph Rivais* et autres, du comté de *Joliette*.

Par l'honorable M. *Lemieux*; de *J. Bte. Bouulieu* et autres, de la ville de *Lévis* et de la cité de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du révérend *P. Ménard* et autres, de la paroisse de *Ste. Béatrice*, dans le comté de *Joliette*; demandant l'établissement d'une banque de crédit foncier, dans le *Bas-Canada*.

De *Charles E. Scallon* et autres, du village de *l'Industrie*, dans le district de *Joliette*; demandant un acte d'incorporation, sous le nom de "l'Union *St. Joseph* de *l'Industrie* et du comté de *Joliette*."

De *James McKirby* et autres, syndics de la compagnie des mines de *Drummondville*; demandant un acte d'incorporation de la dite compagnie.

Du conseil municipal du township de *Howick*, dans le comté de *Huron*; de *W. A. Walker* et autres; de *George Hamilton* et autres; de *William Ekins* et autres; de *Thomas Driver* et autres; et de *Henry Smith, jr.*, et autres, tous du dit township de *Howick*, dans le comté de *Huron*; demandant séparément que l'annexion du dit township de *Howick* au nouveau township en contemplation de *Palmerston*, n'ait pas lieu.

De *Chs. S. Burroughs* et autres, d'*Argenteuil*, *St. Coloman*, *La Chute* et *St. Jérôme*; demandant qu'une certaine écluse sur la Rivière du Nord disparaisse.

De *Richard White* et autres, du comté de *Renfrew*; demandant un acte pour confirmer un certain règlement du conseil provisoire du dit comté, de *Renfrew*, pour prélever une certaine somme d'argent pour les objets y mentionnés.

Deux pétitions de l'ordre indépendant des *Bons Templiers* du *Canada*; demandant l'établissement d'une maison de refuge pour les ivrognes;

Et aussi, demandant une loi prohibitive des liqueurs enivrantes.

Deux pétitions du conseil municipal du comté de *Norfolk*; demandant un acte pour une indemnité équitable aux conseillers municipaux pour faire face aux déboursés par eux encourus pour assister aux séances des conseils;

Et aussi, demandant un acte pour confirmer la cotisation et la vente] des terres non patentées et non occupées pour le paiement des taxes.

De *John Duck* et autres, du township de *Howard*; demandant une allocation pour réparer le phare et les jetées du havre de *Rondeau*, et pour d'autres objets.

Du révérend *James White* et autres, des townships d'*Osgoode*, *Russell* et *Winchester Nord*, adhérents de l'Eglise Presbytérienne en *Canada*; demandant que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'Université de *Toronto*, et que les fonds de la dite institution soient conservés intacts.

Du conseil municipal du comté de *Lincoln*; demandant un acte pour confirmer un certain règlement concernant le choix du chef-lieu du dit comté.

Et du conseil municipal des comté-unis de *Frontenac*, *Lennox* et *Addington*; demandant que l'acte 24e *Victoria*, chap. 38, soit abrogé, en autant qu'il a rapport aux villages incorporés.

L'honorable M. *Tessier* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 15 mai 1862, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état du total des sommes payées pour impressions et papeterie durant les années 1860 et 1861, dans les différents départements suivants, savoir : douanes, bureau des postes, terres de la couronne, receveur-général, et inspecteur-général.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Tessier* a présenté à la Chambre un rapport des cautionnements et garanties enregistrés entre le 20 mars, 1862 et le 12 février, 1863.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des affaires de la compagnie du chemin de fer d'*Ottawa* et *Prescott*, pour l'année 1862;

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de l'*Assomption*, durant l'année 1862.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit regu, et il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
27 février 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son troisième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir :—Du président et des directeurs de la banque de district de *Niagara*; demandant des amendements à son acte d'incorporation; de *George Sunter*, de *Brantford*, demandant que le bénéfice de l'acte qui exempte les Quakers de prêter serment lui soit étendu ainsi qu'à tous autres qui ont des scrupules de conscience à ce sujet; de *Margaret Grimes* et autres, de *Mariposa*, demandant le pouvoir de disposer d'une certaine propriété; du président et des directeurs de la banque de *Gore*, demandant des amendements à sa charte; de *Frédéric Jones* et autres, demandant un acte pour ratifier un transport fait à *Florella Jones* par les exécuteurs testamentaires de feu l'honorable *Charles*

Jones ; de *John McNab* et autres, de *Toronto*, demandant un acte pour donner aux porteurs de police d'assurance de la compagnie d'assurance sur la vie du *Canada*, le droit de vote dans l'administration des affaires de la dite compagnie ; du conseil municipal du township de *Chinguacousy*, demandant la confirmation de certains placements de deniers ; de *R. Grénier* et autres, du township de *Tingwick*, demandant que le dit township soit séparé en deux municipalités ; et de *Charles Allen* et autres, demandant que certaines parties de *Granby*, *Shefford* et *Farnham* soient érigées en un nouveau township.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes, et est d'opinion qu'elles ne sont pas de nature à exiger la publication de l'avis requis par la 53^{ème} règle :—De *John Brown* et autres, demandant un acte pour incorporer la société bienveillante de *St. Patrice* de *Montréal* ; et de *Frédéric Tessier* et autres, demandant un acte pour incorporer l'Union *St. Jean Baptiste* du village *St. Jean Baptiste*, paroisse de *Montréal*.

Quant à la pétition de la compagnie du chemin de fer de *Hamilton* et *Port Dover*, demandant un acte pour amender son acte d'incorporation, de manière à l'autoriser à louer ou à vendre le dit chemin de fer à la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*, votre comité trouve qu'il n'est pas fait mention, dans l'avis, de la nature des amendements qu'on sollicite, lequel avis ne comprend que des amendements ordinaires ; votre comité, néanmoins, recommande la suspension de la 53^e règle, vu qu'il sera en son pouvoir, comme comité des bills privés, de pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSON BLAIR,
Président.

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que la cinquante-troisième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au bill pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable M. *Christie* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de 1841, relatif aux banques d'épargne,"

Sur motion de l'honorable M. *Jeffrey*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre 63 des statuts refondus du *Canada*, concernant les compagnies à fonds social,"

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Walker*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour permettre aux corporations municipales du *Haut-Canada*, de placer pour des fins d'éducation, le surplus de leurs deniers provenant des réserves du clergé, sur certaines garanties et pour confirmer tels placements déjà faits."

L'honorable M. *Aikins* a proposé, secondé par l'honorable M. *Harmaunus Smith*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Ailens, Ross, McCrea, Reeson, Christie, Alexander, Allan* et *Blake* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. *Sherwood* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Vendredi, 27 février, 1863.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs honneurs de permettre à l'honorable *Sidney Smith*, un de leurs membres, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial de cette Chambre, nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant de l'élection et rapport irréguliers pour la Division Est du comté de *Durham*, demain, à dix heures A. M.

Ordonné, que l'honorable M. *Sherwood* porte ce message au Conseil Législatif.

(Attesté)

W. B. LINDSAY,
Greffier; A. L.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

Résolu, Qu'il soit permis à l'honorable M. *Sidney Smith* de comparaître et rendre témoignage, s'il le juge à propos, devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, tel que le demande la dite Chambre dans son message reçu ce jour.

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet à l'honorable M. *Sidney Smith* de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial de la dite Chambre, nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant de l'élection et rapport irréguliers pour la division Est du comté de *Durham*, s'il le juge à propos.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : 'Acte qui établit des dispositions spéciales concernant les deux Chambres du parlement provincial,'"

L'honorable M. *Fergusson Blair* a proposé, secondé par l'honorable M. *McDonald*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Fergusson Blair*, Sir *E. P. Taché*, *Ross*, *Moore* et *Christie* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'honorable M. *Tessier* a présenté à la Chambre le rapport de la commission nommée pour s'enquérir des choses et matières se rattachant aux édifices publics à *Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour limiter l'étendue des villes et villages," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Seymour*, *Moore*, *Christie*, *Armstrong* et *McCrea* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Moore* soit ajouté au comité spécial, nommé pour assister l'honorable Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Sidney Smith* soit ajouté au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour mieux protéger les moutons dans le Haut-Canada."

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures, de l'après-midi.

Lundi, 2 Mars, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Proutz,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Biair, Fergusson,</i>	<i>Gardon,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Sidney,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Mills,</i>	

PRIÈRES :

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit :

Lorsque l'honorable *Jacques Olivier Bureau*, membre pour le collège électoral de *De Lorimier*, a été introduit entre les honorables messieurs *Christie* et *Tessier*.

Le rapport du greffier de la couronne en chancellerie a été lu, comme suit :—

PROVINCE DU CANADA, }
savoir :

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection daté le vingt-huitième jour de janvier dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé à l'officier rapporteur pour le collège électoral de *De Lorimier* (*Ephrem Bouchard*, Eclier), nommé officier rapporteur pour le dit collège électoral de *De Lorimier*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit collège électoral de *De Lorimier* dans le Conseil Législatif, en remplacement de l'honorable *Jacques Olivier Bureau*, qui depuis son élection a accepté une charge lucrative sous la couronne, savoir, la charge de secrétaire de la province, l'honorable *Jacques Olivier Bureau* a été rapporté comme dûment élu en conséquence tel

qu'il appert par le rapport du dit writ d'élection daté le vingt-sixième jour de février dernier, lequel est maintenant déposé dans les archives de ce bureau.

Bureau du greffier de la couronne en chancellerie,
Québec, 2 mars, 1863.

R. L. FORTIER,
Greffier de la couronne en chancellerie.

A JOHN FENNINGS TAYLOR, Ecr.,
Greffier du Conseil Législatif,
Québec.

L'honorable M. Bureau s'est approché de la table et a pris et souscrit le serment voulu par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et il a pris son siège en conséquence.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. Mills ; de John Tuple et autres, des 3e, 4e et 5e rangs du township de Beverley, dans le comté de Wentworth.

Par l'honorable M. Fergusson Blair ; de Duncan Saunders et autres, du township de Luther.

Par l'honorable M. Jeffrey ; du conseil municipal des comtés-unis de Northumberland et Durham.

Par l'honorable M. Holton ; de H. L. Routh et autres, de la cité de Montréal ; de l'institut des artisans de Montréal ; de Thomas Gordon et autres, de Montréal ; et de Jane Ross et autres, directrices de l'hospice de la maternité de l'université de Montréal.

Par l'honorable M. Sidney Smith ; des fidéi-commissaires de la ville de Cobourg.

Par l'honorable M. Boulton ; de A. P. Hulbert et autres, du township de Farnham Est, dans le comté de Brome.

Par l'honorable M. Dessaulles ; des dames religieuses de Notre-Dame de charité du Bon Pasteur de Montréal.

Par l'honorable M. Ferrier ; de l'asile des orphelins protestants de Montréal ; et de la corporation de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. McMurrich ; du révérend Robert Dewar et autres ; et des conseils municipaux du township de St. Vincent, comté de Grey, et des comtés-unis de Huron et Bruce.

Par l'honorable M. McDonald ; cinq pétitions du conseil municipal des comtés-unis de Huron et Bruce.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De William Major et autres, du township de Pickering, dans le comté d'Ontario ; demandant que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de Toronto, et que les fonds de la dite institution soient conservés intacts, et que nulles dotations ne soient accordées pour l'établissement d'écoles de dénominations religieuses spéciales dans la province.

De Chs. T. Dubé et autres, du township de Bégon, dans le comté de Témiscouata ; demandant une allocation pour parachever un chemin dans le dit township.

De John A. Converse, de la cité de Montréal ; demandant la remise des droits sur certaines machines qu'il a importées.

Deux pétitions de P. Cassidy et autres, du township de Cranbourne, dans le comté de Dorchester ; demandant une allocation plus forte en faveur des chemins de colonisation, et spécialement en faveur des chemins Etchemin et Langevin, et du chemin qui conduit de Frampton à Cranbourne, Watford et au chemin de Kennebec ;

Et aussi, demandant un acte pour fixer le taux de l'intérêt.

Du révérend *P. L. Lahaye* et autres, de la paroisse de *Rimouski*; et du révérend *N. T. Hébert*, et autres, de *St. Louis de Kamouraska*; demandant séparément la création d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

Du bureau des visiteurs de l'observatoire à *Kingston*; demandant une allocation et aussi une autre spéciale pour achat de certains instruments.

Et des directeurs et syndics de l'asile des orphelins de *St. Patrice de Montréal*; et de la société bienveillante des dames de *Montréal*; demandant séparément que l'allocation respectivement accordée à chacune de ces institutions soit continuée et même augmentée.

L'honorable *M. Bureau* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 24 février 1863, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et le bureau des colonies au sujet de l'organisation et de l'armement de la milice canadienne.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable *M. Tessier* a présenté à la Chambre un rapport constatant que nulle commutation de tenure n'a eu lieu depuis avril, 1862 au 28 février, 1863, dans aucunes des censives appartenant autrefois au ci-devant ordre des jésuites, dans cette partie de la province appelée ci-devant le *Bas-Canada*, ni dans la seigneurie de *Lauzon*, ni dans les censives du domaine de la Couronne à *Québec* ou aux *Trois-Rivières*.

Ordonné, qu'il reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les rapports de certaines municipalités du *Haut-Canada*.

Aussi, un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Beauce*, durant l'année 1862.

Et aussi, un état des affaires de la compagnie d'assurance de l'*Etna*, au 1^{er} janvier, 1863.

Ordonné, qu'il restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

Alors l'honorable Orateur a présenté à la Chambre le document suivant :—

ETAT COMPARATIF des membres, officiers, employés et messagers du Conseil Législatif, pour les années 1843 et 1863 :

1843.	1863.
MEMBRES.	MEMBRES.
Nombre des membres en 1843 34	Nombre des membres en 1863 72
Présence en moyenne pendant chacun des dix premiers jours de la session de 1843 13	Présence en moyenne pendant chacun des dix premiers jours de la session de 1863 59
OFFICIERS ET EMPLOYÉS.	OFFICIERS ET EMPLOYÉS.
Nombre des officiers et employés en 1843 14	Nombre des officiers et employés en 1863 16
Nombre d'écrivains surnuméraires pendant la session, 1843 2	Nombre d'écrivains surnuméraires pendant la session de 1863 2
MESSAGERS.	MESSAGERS.
Permanents en 1843 1 } 5	Permanents en 1863 * 6 } 12
Sessionnels " 4 }	Sessionnels " 6 }
Donnant, terme moyen, un messager par trois membres présents à la session.	Donnant, terme moyen, un messager par cinq membres présents à la session.

* Un messenger-en-chef ayant la garde des documents imprimés; un messenger, gardien de l'édifice et de l'ameublement; un chargé du bureau de poste; un pour la bibliothèque; un pour les journaux; un pour la garde-robe, et un pour le service de M. l'Orateur.

L'honorable Sir *N. F. Belleau* a présenté à la Chambre un état de la caisse d'économie de Notre-Dame de Québec, jusqu'au 31 mai, 1862.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu; et il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS

2 mars, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir : *T. P. French* et *James P. Moffat*, du comté de *Renfrew*, demandant un acte pour confirmer un certain règlement du conseil provisoire du dit comté; de la compagnie d'assurance provinciale du *Canada*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation; du conseil municipal du comté de *Lincoln*, demandant un acte pour confirmer un règlement relatif au choix de la ville de comté; du conseil municipal du village de *Colborne*, demandant que la dite municipalité ne soit pas tenue de payer un plus fort montant, pour la construction de certains chemins empierrés, que celui mentionné au préambule de la 28^e *Victoria*, chapitre 98; d'*Edouard Th. Belle-Isle*, d'*Iberville*, demandant à être autorisé à pratiquer la médecine; et de *William Fraser*, de *Port Hope*, demandant un acte pour confirmer un certain règlement du conseil de ville de *Port Hope*.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes, et est d'opinion qu'elles ne sont pas de nature à exiger la publication de l'avis requis par la 53^e règle :—de *Charles E. Scallon* et autres, du village de *l'Industrie*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de société de l'union *St. Joseph de l'Industrie*; de *Charles Magill* et autres, de la cité de *Hamilton*, demandant un acte pour les incorporer sous le nom de l'association de la Halle des Francs-maçons; de *Jacob Frey* et autres, de *Hamilton*, demandant un acte pour les incorporer sous le nom de "La congrégation Juive de *Ansha Sholem*"; et du révérend *J. S. Raymond*, vicaire général du diocèse de *St. Hyacinthe*, demandant que le proviso de la première section de l'acte qui incorpore la société ecclésiastique du diocèse de *St. Hyacinthe*, soit amendé.

Quant à la pétition de la compagnie du chemin de fer du *Great Western*, demandant un acte pour lui permettre de prolonger sa ligne de manière à relier le territoire des huiles de pétrole, dans le township d'*Enniskillen*, et aussi des amendements à son acte d'incorporation, votre comité trouve l'avis suffisant quant à cette partie de la pétition qui demande à être autorisée à relier le territoire des huiles de pétrole à sa ligne principale de chemin de fer, mais que, quant à la demande des pétitionnaires pour des amendements, l'avis est conçu en termes trop généraux et ne comprend que des amendements ordinaires. Néanmoins, vu qu'il sera au pouvoir de votre comité, comme comité des bills privés, de pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage aux intérêts d'aucune partie, il recommande la suspension de la 53^e règle.

Le tout respectueusement soumis,

A. J. FERGUSSON BLAIR,

Président.

L'honorable M. *Alexander*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour mieux protéger les moutons dans le Haut-Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Ordonné, que les dits bill et amendements soient imprimés et pris en considération mercredi prochain.

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,
Que la cinquante-troisième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au bill pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Hamilton* et *Port Dover*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable M. *Christie* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Hamilton* et *Port Dover*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *McMaster* a proposé, secondé par l'honorable M. *McMurrich*,
Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copies des comptes pour les années 1861 et 1862, des départements ci-dessous mentionnés, pour papeterie, impressions, annonces, reliure et ameublement de bureau, jusqu'à ce jour, savoir :—

Département des postes.

Département des terres de la couronne.

Département des travaux publics.

Bureau d'agriculture.

Département des finances, y compris les douanes.

Aussi, un état indiquant les avances payées, et à qui elles l'ont été, par ces départements, pour impressions et papeterie ; et des états ou comptes indiquant la somme payée et à qui elle l'a été, pour la construction et l'ameublement de l'allonge faite à la maison occupée par le département des travaux publics à *Québec*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été
Ordonné, que la réponse à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général au sujet des défenses coloniales et de la milice canadienne, soit imprimée pour l'usage des membres.

L'honorable M. *Reesor* a proposé, secondé par l'honorable M. *McMurrich*,
Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre le rapport de la commission nommée pour s'enquérir de l'administration du bureau de poste de *Montréal*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *De La Terrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bureau*,
Que la 53e règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à un bill pour diviser le comté de *Saguenay* en deux municipalités.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable M. *De La Terrière* a alors présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour diviser le comté de *Saguenay* en municipalités séparées."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Sidney Smith* a proposé, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*,

Que le greffier de ce Conseil se procure et mette devant cette Chambre une liste des noms des actionnaires des différentes banques chartrées en cette province le 1er jour de janvier dernier, et le nombre des actions possédées par chacun d'eux.

La question de concours étant mise sur dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Sidney Smith* a proposé, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le montant des débentures provinciales et *bons* du trésor négociés par le gouvernement depuis le 1er juillet dernier, et les noms des personnes ou des banques avec lesquelles ils ont été négociés, et à quel taux ; aussi, un état du montant des fonds provinciaux dans les dites banques les premiers jours de juillet et de janvier derniers ; et aussi, copie de toute correspondance échangée depuis le premier jour de juillet dernier entre le receveur-général ou tout autre fonctionnaire du gouvernement et les dites banques respectivement, relativement à tels dépôts.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Holton*.

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie du bail du havre de *Godrich*, concédé à la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du lac *Huron*, et de toutes les pétitions, requêtes, correspondances, rapports, ordres en conseil et de tous autres documents sur ce sujet.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Guévremont* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copies de toutes requêtes ou demandes faites durant les douze derniers mois, pour la situation de juge du district de *Richelieu*, au lieu et place de l'honorable juge *Bruneau*, infirme et supposé incapable de continuer ses services ; avec copie des certificats, signatures et pièces accompagnant ces requêtes ou demandes ; et enfin, copie de la correspondance qui a eu lieu à ce sujet entre l'exécutif et les signataires ou les porteurs de ces requêtes ou demandes.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Cameron*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi, le 18 de mars courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour venir en aide aux personnes qui se refusent ou objectent, en alléguant des motifs de conscience, à prêter serment dans les procédures civiles ou criminelles," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Christie, Tessier, Ross, Mc Crea* et *Cameron* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer les Sœurs de la charité de la ville de Lévis,"

Sur motion de l'honorable M. *Lemieux*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer le collège "Huron," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de 1841, relatif aux banques d'épargne,"

Sur motion de l'honorable M. *Jeffrey*, secondé par l'honorable M. *Holton*, il a été ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferris*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 3 Mars, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchemay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferris,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Sidney,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Fanet,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Christie,</i>			

PRÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; du conseil municipal du township d'*Elgin*.

Par l'honorable M. *Sidney Smith* ; du conseil municipal du township de *Smith et Harvey*, dans le comté de *Peterborough* ; et de *Charles Perry* et autres, du comté de *Peterborough*.

Par l'honorable M. *Seymour* ; d'*Elizabeth Macdonnell*, de la ville de *Cornwall*, veuve de feu *Donald Macdonnell*, en son vivant colonel et député-adjutant-général de milice.

Par l'honorable M. *Dessaulles* ; de la société de construction du district de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Baby* ; d'*Ezéchias Sandon* et autres, de la paroisse de l'*Ile-Verte* ; de *C. Sirois* et autres, de la paroisse de *St. André* ; de *Zéphirin Leveille* et autres, du comté de *Témiscouata* ; deux pétitions du révérend *J. Chs. God. Gaudin* et autres, de la paroisse de *St. Eloi* ; d'*Isidore L'Italien* et autres, de la paroisse de *St. Antonin* ; de *Moyse Moreau* et autres, de la paroisse de *St. Patrice de la Rivière-du-Loup* ; de *Charles Bélanger* et autres, de la paroisse de *St. Pascal* ; du révérend *U. Rousseau*, de la paroisse de *Notre Dame du Portage* ; de *George Gagnon* et autres, de la paroisse de *St. Epiphane*, township *Viger* ; de *Côme Pelletier* et autres, de la paroisse *St. Alexandre* ; de *François Ouellet* et autres, de la paroisse de *Ste. Hélène* ; d'*Augustin Boucher* et autres, de la paroisse de *Ste. Anne* ; de *Benjamin Dionne* et autres, de la paroisse de *St. George de Kakouna* ; de *Napoléon Bélavance* et autres, du township de *Bégon* ; de *Chs. T. Dubé* et autres, de la paroisse des *Trois-Pistoles* ; du révérend *O. Hébert* et autres, de la paroisse de *St. Arsène* ; et de *Michel Levasseur* et autres, de la paroisse de *St. Modeste*, dans le comté de *Témiscouata*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché* ; de *Charles Petitclair*, ci-devant clerc dans le département de l'adjutant-général de milice.

Par l'honorable M. *McMaster* ; d'*Andrew Stevenson* et autres, de *Napanee* et de ses environs.

Par l'honorable M. *Holton* ; du club *St. James* de *Montréal*.

Par l'honorable M. *De La Terrère* ; du révérend *F. Morisset* et autres, de la paroisse de *St. Urbain*, dans le comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable M. *Allan* ; trois pétitions du conseil municipal des comtés-unis d'*York* et *Peel*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Hilaire Théberge* et autres, de la paroisse de *St. Pie*, dans le comté de *Bagot* et district de *St. Hyacinthe* ; demandant un acte pour l'autoriser à prélever des taux de péage sur un pont qu'il a construit sur la rivière *Kanaska*.

De l'institut canadien de *Montréal* ; demandant que l'allocation annuelle qui lui a été octroyée jusqu'à l'année mil huit cent cinquante-huit, lui soit continuée et payée depuis cette époque jusqu'à ce jour.

De *P. Donovan* et autres, de *Montréal*, au nom de l'asile de *St. Patrice* ; demandant une allocation en faveur de la dite institution.

Deux pétitions de la Chambre des arts et manufactures du *Bas-Canada* ; demandant que son allocation annuelle soit augmentée ;

Et aussi, demandant que la loi concernant les brevets d'inventions soit amendée.

De la corporation de la cité de *Hamilton* ; demandant un acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du *Lac Huron* à acquérir et parachever le chemin de fer de *Hamilton* et *Port Dover*.

De *Benjamin Dionne* et autres, de la paroisse de *St. George de Kakouna* ; de *Michel Levasseur* et autres, de la paroisse de *St. Modeste* ; et de *Joseph Rivais* et autres, du comté de *Joliette* ; demandant séparément l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

De *Donald McDowald* et autres, de *Toronto*; demandant un acte pour les incorporer sous le nom de "Compagnie pour la construction d'un chemin de fer ou à lisses," à partir des sources d'huile, et devant se relier avec le chemin de fer Grand Tronc.

Cinq pétitions du conseil municipal des comtés-unis d'*York* et *Peel*; demandant qu'aucunes mesures ne soient adoptées ayant pour objet l'établissement d'écoles de dénominations religieuses spéciales dans la province;

Aussi, demandant qu'aucunes mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de la dite institution soient conservés intacts;

Aussi, demandant que la loi relative à l'audition des comptes soit amendée de manière à ce que tous les comptes soient examinés et approuvés par un bureau d'auditeurs et non par les cours de sessions;

Aussi, demandant un acte pour amender l'acte 24 *Victoria*, chapitre 53, de manière à empêcher les plaideurs de comté de porter à leur choix les actions sous la juridiction, soit du dit comté ou de la cité de *Toronto*;

Et aussi, demandant que le nombre des inspecteurs des asiles, prisons, etc., nommés en vertu des positions de l'acte 20 *Victoria*, chapitre 28, soit réduit à deux, un pour chaque section de la province.

Du conseil municipal du township de *Tillbury Est*; demandant un acte pour confirmer l'imposition de taxes sur les terres non patentées et inoccupées, et pour d'autres objets.

De la corporation de la ville de *St. Thomas*, dans le comté d'*Elgin*; demandant un acte pour conserver à la corporation du comté d'*Elgin* l'administration et le contrôle de cette partie du chemin à gravier de *London* et *Port Stanley*, qui se trouve dans les limites de la dite ville de *St. Thomas*.

De dame *G. Sophie Masson* et autres, de *Terrebonne*; demandant que l'acte 25 *Victoria*, chapitre 76, pour incorporer la compagnie des chemins à barrières de *Terrebonne*, soit amendé.

Du conseil municipal du township de *Nassagaweya*; demandant un acte pour autoriser les conseil municipaux à placer leurs argents provenant des réserves du clergé sur certaines garanties qu'ils jugeront convenables, et pour confirmer les placements déjà faits.

Et de *Jean Baptiste Beaulieu* et autres, de la ville de *Lévis* et de la cité de *Québec*; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de bateaux-à-vapeur remorqueurs du *St. Laurent*."

L'honorable *M. Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit.—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
3 mars, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son cinquième rapport:

Votre comité a examiné la pétition de *Frances Sylvester* et autres, de *Darlington* et *Bowmanville*, demandant un acte pour autoriser la dite *Frances Sylvester* et autres, à vendre une partie de l'immeuble dépendant de la succession de feu *Boyd Sylvester*, ou le tout, et a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis.

Quand à la pétition du maire et du conseil municipal de la cité de *St. Hyacinthe*, demandant un nouvel acte d'incorporation, votre comité trouve qu'il n'est pas fait mention, dans l'avis, des amendements désirés, lequel avis ne comprend que des amendements ordinaires; mais votre comité recommande, néanmoins, la suspension de la 53^e règle, vu qu'il sera en son pouvoir, comme comité des bills privés, de pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON, BLAIR,
Président.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial des impressions, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CONSEIL LEGISLATIF,
CHAMBRE DE COMITÉ,
8 mars, 1863.

Le comité nommé pour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session à l'honneur de faire rapport.

Votre comité recommande que trois milles exemplaires en anglais et quinze cents exemplaires en français de la correspondance entre le gouvernement exécutif et le bureau colonial, relative aux défenses coloniales et à la milice canadienne, soient imprimés pour l'usage des membres.

Le tout respectueusement soumis:

BENJAMIN SEYMOUR,
Président *pro. tem.*

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Chicoutimi*, durant l'année 1862.

Et aussi, un état des affaires de l'Union *St. Joseph* de l'*Industrie*, jusqu'au 31 janvier, 1863.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie du pont international," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant les devoirs des greffiers et des cotiseurs des municipalités, et pour prévenir la fraude aux élections,"

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et *Lac Huron*,"

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Cameron*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour consacrer un seul territoire d'agriculture dans et pour les comtés-unis de *Chicoutimi* et *Saguenay*,"

Sur motion de l'honorable M. *DeLaTerrière*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre soixante-et-trois des statuts refondus du *Canada*, concernant les compagnies à fonds social,"

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Cameron*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain en quinze.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de 1841 " relatif aux banques d'épargnes " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Jeffrey*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre des états du boursier de l'université de *Toronto* et du collège du *Haut-Canada*, relatifs aux transactions monétaires et à la vente de terres, durant l'année expirée le 31 décembre, 1861.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 2 juin 1862, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre une copie du rapport de la commission chargée de faire une enquête sur les affaires et l'état financier de l'université de *Toronto* et du collège universitaire du *Haut-Canada*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 4 Mars, 1863.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Mc Orea,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollas,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Sidney,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilson.</i>

PRÉSES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hollis Smith*, du révérend M. *Townsend* et autres, des paroisses *St. George* et *St. Thomas*, dans le comté de *Missisquoi*; de *Thomas McCaw*, de la cité de *Montréal*; et du conseil municipal du comté de *Compton*.

Par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) ; des gouverneurs de l'hôpital-général de *Kingston*.

Par l'honorable M. *Cormier* ; de *Joseph Lefèvre* et autres, du township d'*Halifax Nord* ; et de *Herbert Williams* et autres, du township de *Leeds*, dans le comté de *Mégantic*.

Par l'honorable M. *Fergusson Blair* ; du révérend *James Middlemiss* et autres, membres de l'église presbytérienne du *Canada à Elora*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de l'institution royale pour l'avancement des sciences (gouverneurs du collège *Mc Gill*).

Par l'honorable M. *Sidney Smith* ; de *John Fitzgerald* et autres, du township de *Duro*, dans le comté de *Peterborough* ; et du révérend *James Alex. Thompson* et autres, de l'est du township d'*Erin* et de l'ouest du township de *Caledon*, membres de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; du révérend *T. McKid* et autres, porteurs de polices de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; du conseil municipal de *St. Colombe de Sillery* ; et du comité de la maison de refuge des dames protestantes de *Québec*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; de *Thomas C. Lee* et autres, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; du conseil municipal du township de *Stanley*.

Par l'honorable M. *Baby* ; du révérend *Ant. Munseau* et autres, du village de l'*Industrie*, dans le district de *Joliette*.

Par l'honorable M. *Holton* ; d'*Abigail Emily Hart* et autres, de *San Francisco, Californie*, et des *Trois-Rivières*, en cette province.

Par l'honorable M. *Lemieux* ; de *François Gourdeau* et de *John Smith*, de la cité de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *John Tupte* et autres, du township de *Beverley*, dans le comté de *Wentworth* ; demandant que l'acte pour confirmer un certain arpentage de *James McIntosh*, écuyer, des 3e, 4e et 5e rangs du dit township de *Beverley*, ne devienne pas loi.

De *Duncan Saunders* et autres, du township de *Luther* ; demandant que le dit township de *Luther* ne soit pas annexé au nouveau comté en contemplation de *Palmerston*.

Du conseil municipal des comtés-unis de *Huron* et *Bruce* ; demandant que les townships de *Howick* et *Carrick* ne soient pas annexés au nouveau comté en contemplation de *Palmerston*.

Du conseil municipal des comtés-unis de *Northumberland* et *Durham* ; demandant un acte pour permettre aux conseillers municipaux de s'indemniser de leurs dépenses en assistant aux assemblées des conseils, et pour confirmer certains règlements déjà passés.

Du conseil municipal des comtés-unis de *Huron* et *Bruce* ; demandant un acte pour accorder une rémunération équitable à ses conseillers municipaux pour leurs dépenses pour assister aux assemblées des conseils.

De *H. L. Routh* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "compagnie d'éleveurs et d'entrepôt de *Ste Marie*."

De l'institut des artisans de *Montréal* ; demandant un acte pour lui permettre de faire un emprunt pour améliorer sa propriété ; et aussi pour lui permettre de disposer de la dite propriété, ou de toute autre qu'il pourrait acquérir ci-après, s'il trouvait convenable de le faire.

De *Thomas Gordon* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant à être incorporés sous le titre de "société de la halle aux blés de *Montréal*."

De *Jane Ross* et autres, directrices de l'hospice de la maternité de l'université de *Montréal*; et de l'asile des orphelins protestants de *Montréal*; demandant séparément que l'allocation faite annuellement à chacune de ces institutions soit continuée.

Des fideicommissaires de la ville de *Cobourg*; demandant que la 6e section de l'acte 22e *Victoria*, chapitre 72, soit amendée à l'effet d'autoriser la corporation à prélever une taxe plus élevée pour le paiement de l'intérêt de la dette consolidée de la ville de *Cobourg*, et pour la création d'un fonds d'amortissement de la dite dette.

De *A. P. Hulburt* et autres, de *Farnham Est*, dans le comté de *Brome*; demandant que certaines parties du township de *Farnham Est* et des townships de *Granby*, *Shefford* et *Brome*, ne soient pas érigées en un nouveau township sous le nom de "*Monck*."

Des dames religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur de *Montréal*; demandant la continuation de leur allocation annuelle, et même qu'elle soit augmentée.

De la corporation de la cité de *Montréal*; demandant que l'acte 14 et 15 *Victoria*, chapitre 100, concernant l'octroi des licences d'auberges, soit amendé.

Du révérend *Robert Dewar* et autres; demandant que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'Université de *Toronto*, et que les fonds de la dite institution soient conservés intacts.

Du conseil municipal du township de *St. Vincent*; demandant un acte pour autoriser le dit conseil à imposer des droits de quaiage sur les effets et marchandises transbordés sur un quai à *Meaford*; aussi une aide afin de payer certaines débetures échues; et aussi à être autorisé à consentir un acte de vente de deux lots de terres dans la ville de *Meaford*, à *James Stewart*, ses héritiers et ayans-cause.

Du conseil municipal du comté de *Gray*; et du conseil municipal des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*; demandant séparément la translation du siège du gouvernement à *Toronto* à la clôture de la présente session.

Et trois pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*; demandant un acte pour confirmer la cotisation et l'imposition de taxes sur les terres non patentes et inoccupées, et pour d'autres objets;

Aussi, demandant que l'acte municipal du *Haut-Canada* soit amendé de manière à élire les *reeves* par le vote direct, tel que pratiqué dans les cités, et pour d'autres objets;

Et aussi, demandant un acte pour pourvoir à la nomination d'un officier dans chaque township pour sommer les jurés qui y résident.

Un message de l'Assemblée Législative par *M. Wallbridge* et autres, comme suit:—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Lundi, 2 mars, 1863.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, informant leur honneurs que cette Chambre a nommé *M. Wallbridge*, l'honorable procureur-général *Macdonald*, l'honorable procureur-général *Sicotte*, l'honorable *John A. Macdonald*, l'honorable *M. Mowat*, l'honorable *M. Albyn*, l'honorable *M. Cauchon*, l'honorable *M. McGee*, l'honorable *M. McDougall*, *M. Chapais*, *M. Buchanan* et *M. Benjamin*, pour aider *M. l'Orateur* dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en autant que les intérêts de cette Chambre y sont concernés, et pour agir comme membres du comité conjoint des deux Chambres sur la bibliothèque.

Ordonné, Que *M. Wallbridge* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,
Greffier, A. L.

Et alors ils se sont retirés.

L'honorable *M. Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il a été alors lu par le greffier, comme suit: —

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
4 mars, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son sixième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas; savoir: De *Jean Baptiste Beaulieu* et autres, de la ville de *Lévis* et de la cité de *Québec*, demandant à être incorporés sous le titre de "la compagnie des remorqueurs à vapeur du *St. Laurent*;" de *Hilaire Thérberge*, de la paroisse de *St. Pie*, comté de *Bagot*, demandant un acte pour l'autoriser à prélever des péages sur un pont qu'il a bâti sur la rivière *Yamaska*; de *Donald Macdonald* et autres, de *Toronto*, demandant un acte pour les incorporer pour la construction d'un chemin de fer ou à lisses depuis les sources d'huiles de pétrole jusqu'au chemin de fer du Grand Tronc; et de *Elijah Rowell*, de *Freighsburg*, et *Thomas Merrill Prime*, de *Brome*, demandant séparément un acte pour les autoriser à pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique dans le *Bas-Canada*.

Quant à la pétition du révérend *J. J. Vinet* et autres, demandant des amendements à l'acte d'incorporation de la compagnie des chemins de péages de l'*Isle Jésus*; votre comité trouve qu'il n'est pas fait mention, dans l'avis, des amendements désirés, lequel avis ne comprend que des amendements ordinaires; mais votre comité recommande, néanmoins, la suspension de la 53e règle, vu qu'il sera en son pouvoir, comme comité des bills privés, de pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Quant à la pétition du synode provincial de l'église-unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, en *Canada*, demandant un acte pour confirmer un certain canon qui établit une cour d'appel et confère à la dite cour le droit d'obliger les témoins d'obéir à l'ordre de sommation, votre comité considère que cette pétition est de nature publique.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSSON BLAIR,
Président.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie du Pont International," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement,

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer le Collège *Huron*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Christie*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour venir en aide aux personnes qui se refusent ou objectent, en alléguant des motifs de conscience, à prêter serment dans les procédures civiles ou criminelles," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Quessel* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre.

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 23 février dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant toutes les ventes de terres faites en bloc, dans le cours des trois dernières années, avec les conditions de telles ventes; quels changements, aux conditions originaires telles que publiées de ces ventes, le gouvernement a consenti à faire en faveur des acquéreurs; les raisons de ces changements, et indiquant aussi si les conditions de vente ont été observées, et sinon entièrement, jusqu'à quel point elles l'ont été.

Ordonné, qu'elle reste sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre le rapport du sénat de l'université de *Toronto*, pour l'année 1861;

Aussi, un rapport de la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Champlain*, daté le 2 mars, 1863;

Aussi, un rapport de la société des menuisiers et charpentiers de *Montréal*, daté du 18 février, 1863;

Aussi, un état des honoraires perçus par les divers procureurs de comtés dans le *Haut-Canada*;

Et aussi, un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Saguenay*, durant l'année 1862.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Harmannus Smith* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour incorporer la Congrégation Juive "Anshe Sholem," de *Hamilton*.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Fergusson Blair* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin des sources d'huile."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Dickson* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour exempter la ville de *Niagara* et les townships de *Gainsborough* et *Caistor*, dans le comté de *Lincoln*, de toute taxe à raison de la prise de possession du chemin de *Queenston* et *Grimsby*, par la corporation du dit comté."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, qu'un message soit envoyé à l'Assemblée Législative, demandant que l'honorable *Joseph Cauchon*, l'honorable *Charles Alleyn*, *George Honoré Simard*, écuyer, et *William Baby*, écuyer, membres de la Chambre d'Assemblée, aient la permission de comparaître et de donner témoignage devant le comité spécial de cette Chambre nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Stadacona*, demain, à 10 heures A. M.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. *Lemieux*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que la pétition de *George H. Cherrier*, de la cité de Québec, priant cette honorable Chambre de souscrire pour un certain nombre d'exemplaires du guide de Québec (*Québec Directory*) pour l'année 1863-64, soit renvoyée au comité collectif de la bibliothèque du parlement.

Les honorables messieurs *Hamilton (Kingston)*, *Matheson*, Sir *N. F. Belleau*, *Proulx*, *Lemieux* et *McMaster*, étant les membres nommés par l'honorable Orateur pour servir sur le comité général des élections, et auxquels la Chambre n'a pas objecté, ont séparément prêté le serment qui suit :—

“ Je jure que je remplirai bien et fidèlement les devoirs qui sont dévolus à un membre du comité général des élections, au meilleur de mon jugement et de ma capacité, sans crainte ni faveur. Ainsi que Dieu me soit en aide.”

L'honorable Orateur a fixé demain, à dix heures avant midi, dans la chambre du comité No. 19, pour la première réunion du comité général des élections.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Proulx*, il a été

Ordonné, que la liste alphabétique corrigée des noms des membres pour servir sur les comités d'élections soit renvoyée au comité général des élections.

L'honorable M. *Cameron* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire transmettre à cette Chambre copie des circulaires et des ordres de département qui ont pu être adressés par le maître-général des postes aux autres bureaux, au sujet du port étranger, ou de toute autre matière d'administration depuis le mois de décembre 1861, avec une liste contenant les noms de tous ceux qui ont été destitués ou employés dans le département des postes, depuis la prorogation du parlement l'année dernière, et le salaire de chaque individu, l'indication de son emploi et la cause de sa destitution ou de sa nomination.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour mieux protéger les moutons dans le *Haut-Canada*,” tel qu'il est proposé de l'amender par le comité spécial,

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *McDonald*,

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit maintenant pris en considération.

Après débats, il a été

Ordonné, que la considération ultérieure de cette motion soit remise à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer les Sœurs de la Charité de la ville de *Lévis*,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Lemieux*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Ferrie*, secondé par l'Honorable M. *Tessier*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 5 Mars, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Alkins,</i>	<i>Cornier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dirleton,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Stead,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Panel,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holton,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; du révérend *Alex. Bouchard* et autres, des township de *Weedon* et *Lingwick*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)* ; de *Peter Howard Church* et autres, du comté d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Leonard* ; du conseil municipal du township de *Malahide* ; et du conseil municipal du comté d'*Elgin*.

Par l'honorable M. *Armand* ; des sœurs de la miséricorde pour la régie de l'hospice de la maternité catholique de *Mont.éal*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; de la banque de *Québec*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *David Black* et autres, de la paroisse de *St. Canut*, dans le comté des *Deux-Montagnes*.

Par l'honorable M. *Bureau* ; d'*Alexis Richard* et autres, de la paroisse de *St. Jean*, dans le comté de *St. Jean* ; et de *J. C. Tawner* et autres, de la dite paroisse et comté de *St. Jean*.

Par l'honorable M. *Holton* ; de *Jacques Oteronhiacere*, iroquois, demeurant à *Caughnawaga*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du township d'*Elgin* ; demandant que la garantie du gouvernement ne soit pas accordée en faveur de la création d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

Du conseil municipal des townships de *Smith* et *Harvey*, dans le comté de *Peterborough* ; demandant que la 27^e clause de la 22^e *Victoria*, chapitre 93, des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, ne soit pas amendée en ce qu'elle a rapport aux limites des townships en certains cas.

De *Charles Perry* et autres, du comté de *Peterborough*; demandant une allocation pour la construction d'une écluse au pied du lac *Clear* ou *Salmon*, sur la rivière *Otonabee*, afin d'ouvrir complètement la navigation entre le village de *Lakefield* et les townships sur les confins du dit comté.

D'*Elizabeth Macdonell*, de la ville de *Cornwall*, veuve de feu *Donald Macdonell*, en son vivant, colonel et député-adjutant-général de milice; demandant une allocation en considération des services longs et méritoires de son défunt mari.

De la société de construction du district de *Montréal*; demandant que son acte d'incorporation soit amendé.

De *Fred. C. Capreol*, de la cité de *Toronto*; demandant un acte pour incorporer une compagnie à fonds social (limitée) sous le titre de "Compagnie de manufacture générale de *Peel*."

D'*Ezéchias Saindon* et autres, de la paroisse de l'*Isle Verte*; de *C. Sirois* et autres, de la paroisse de *St. André*; de *Zéphirin Lezielley* et autres, du comté de *Témiscouata*; du révérend *J. Chs. God. Gaudin* et autres, de la paroisse de *St. Eloi*; d'*Isidore L'Italien* et autres, de la paroisse de *St. Antonin*; de *Moyse Morin* et autres, de la paroisse de *St. St. Patrice de la Rivière-du-Loup*; de *Charles Bélanger* et autres, de la paroisse de *St. Pascal*; du révérend *U. Rousseau*, de la paroisse de *Notre-Dame du Portage*; de *George Gagnon* et autres, de la paroisse de *St. Epiphane*, township *Viger*; de *Côme Pelletier* et autres, de la paroisse de *St. Alexandre*; de *François Ouellet* et autres, de la paroisse de *St. Hélène*; d'*Augustin Boucher* et autres, de la paroisse *Ste. Anne*; de *Benjamin Dionne* et autres, de la paroisse de *St. George de Kakouna*; de *Napoléon Bélavance* et autres, du township de *Bégon*; de *Chs. T. Dubé* et autres, de la paroisse des *Trois-Pistoles*; du révérend *O. Hébert* et autres, de la paroisse de *St. Arsène*; et de *Michel Levasseur* et autres, de la paroisse *St. Modeste*, dans le comté de *Témiscouata*; demandant séparément que le chef-lieu du district de *Kamouraska* soit transféré de *St. Louis de Kamouraska* comté de *Kamouraska*, au village de *Fraserville*, dans la paroisse de la *Rivière-du-Loup*, comté de *Témiscouata*.

Du révérend *J. Chs. God. Gaudin* et autres, de la paroisse de *St. Eloi*; demandant une allocation pour des chemins de colonisation dans la dite paroisse.

De *Charles Petitclair*, ci-devant clerc dans le département de l'adjutant-général de milice; demandant qu'une pension ou autre indemnité lui soit accordée pour les services qu'il a rendus dans le dit département depuis 1822 jusqu'à août, 1862.

D'*Andrew Stevenson* et autres, de *Napanee* et de ses environs; demandant que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de la dite institution soient conservés intacts.

Du club *St. James* de *Montréal*; demandant un acte pour lui permettre d'émettre des actions n'excédant pas \$40,000, à sept pour cent par an, dans le but de construire un édifice pour le dit club.

Du révérend *F. Morrisset* et autres, de la paroisse de *St. Urbain*, dans le comté de *Charlevoix*; demandant l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

Et trois pétitions du conseil municipal des comtés-unis de *York* et *Peel*; demandant un acte pour confirmer la cotisation et l'imposition de taxes sur les terres non patentées et inoccupées, et pour d'autres objets;

Aussi demandant des amendements à la loi du jury du *Haut-Canada*.

Et aussi, demandant que le siège du gouvernement soit transféré à *Toronto*, à la clôture de la présente session.

L'honorable *M. Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
5 mars, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir : De *H. L. Routh* et autres, de *Montréal* ; demandant à être incorporés sous le nom de la compagnie d'élevateurs et d'entrepôts de *Ste. Marie* ; et de l'institut des artisans de *Montréal*, demandant un acte pour lui permettre de faire un emprunt pour améliorer sa propriété, et aussi pour l'autoriser à hypothéquer sa propriété, ou tout autre qu'il pourra ci-après acquérir, chaque fois qu'il le trouvera avantageux.

Le tout respectueusement soumis,

A. J. FERGUSSON BLAIR,
Président.

L'honorable *M. Fergusson Blair*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé, acte qui établit des dispositions spéciales concernant les deux Chambres du parlement provincial," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable *M. Fergusson Blair*, secondé par l'honorable *M. Hollis Smith*, il a été

Ordonné, que les dits bill et amendements soient pris en considération lundi prochain.

L'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, du comité général des élections, a fait rapport que le comité avait choisi les six membres ci-dessous nommés pour former la liste des présidents et pour servir comme présidents des comités d'élections durant la présente session :

Les honorables Messieurs

BOULTON,
HOLTON,
SIDNEY SMITH,

AIKINS,
PANET,
Sir E. P. TACHÉ.

Ordonné, que le dit rapport reste sur la table.

L'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, du comité général des élections, a fait rapport que le comité avait divisé les noms qui restaient sur la liste alphabétique corrigée, après le choix fait de la liste des présidents, en trois listes qu'il a marquées des lettres A, B, et C ;

Sur quoi le greffier a déterminé par tirage au sort, à la table, l'ordre des dites listes, et a marqué chacune d'elles par un numéro, indiquant l'ordre du tirage de chacune d'elles, comme suit :—

Liste B, No. 1 ; liste A, No. 2 ; liste C, No. 3.

Ordonné que les dites listes soient imprimées.

No. 1.

Les Honorables Messieurs

BLAKE,
PERRY,
DE LA TERRIÈRE,
GORDON,
CURRIE,
DICKSON,
JEFFREY,
QUESNEL,
REESOR,

RENAUD,
SIMPSON,
ROSS,
CAMEBON,
SKEAD,
READ,
MASSON,
LACOSTE.

No. 2.

Les Honorables Messieurs.

BENNETT,	TESSIER,
DE BEAUJEU,	WILSON,
CRAWFORD,	LEONARD,
CHRISTIE,	MILLS,
CORMIER,	SEYMOUR,
DUCHESNAY, A. J.	SMITH, HARMAUNUS,
FERRIER,	WALKER,
GOODHUE,	LETELLIER DE ST. JUST.
FOSTER,	

No. 3.

Les Honorables Messieurs.

DESSAULES,	MOORE,
DUCHESNAY, E. H. J.,	SMITH, HOLLIS,
GUEVREMONT,	AROHAMBAULT,
HAMILTON (Inkerman),	FERRIE,
HARWOOD,	MORRIS,
LESLIE,	SHAW,
MCCREA,	KNOWLTON,
MCDONALD,	MALHOTR,
McMURRICH,	

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour limiter l'étendue des villes et villages," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu deux fois par le greffier, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Ordonné, que les dits bill et amendement soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état des affaires de la compagnie d'assurance sur la vie et contre le feu de *Liverpool* et de *Londres*, daté le 31 janvier, 1863.

Ordonné, qu'il reste sur la table; et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Holton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour autoriser l'institut des artisans de *Montréal* à faire un emprunt et pour d'autres fins."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Dessaules*, il a été

Ordonné, que le temps fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés soit prolongé d'hui à quinze jours.

L'honorable M. *Lacoste* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour rendre valides certains actes de notaires décédés, et amender de nouveau le chapitre soixante-et-treize des statuts refondus pour le *Bas-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jundi prochain.

L'honorable M. Bureau a présenté à la Chambre un rapport du collège de l'université de Toronto pour l'année 1861.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session.)

Un message de l'Assemblée Législative par l'honorable M. le Procureur-Général Macdonald et autres, comme suit:—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Jeudi, 5-mars, 1863.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions de la législature, et pour informer leurs Honneurs que les membres du comité permanent des impressions,—l'honorable M. McGee, MM. Bell (de Lanark), J. B. E. Dorian, Simpson, Benjamin, Patrick, Brousseau, Stirton, Chapais, Huntington et Scatchera,—agiront comme membres du dit comité conjoint de la part de cette Chambre.

Ordonné, Que l'honorable M. le procureur-général Macdonald porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,
Greffier, A. L.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été

Résolu, que le comité permanent des impressions, déjà nommé, reçoive instruction d'agir au nom de cette Chambre avec le comité de l'Assemblée Législative comme comité conjoint des impressions pour les deux Chambres, tel que demandé par son message de ce jour.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été

Ordonné, que l'honorable M. Dickson soit ajouté au comité en dernier lieu mentionné.

Ordonné, que la résolution ci-dessus soit transmise à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer le collège Huron,"

L'honorable M. Ross a proposé, secondé par l'honorable M. Alexander,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Hamilton (Kingston) a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Ross, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit imprimé et lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie du pont international," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies incorporées," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte passé dans la vingt-troisième année du règne de Sa Majesté, relatif à la compagnie du chemin de fer de *Hamilton* et *Port Dover*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour diviser le comté de *Saguenay* en municipalités séparées," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *DeLaTerrière*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a procédé à la considération des amendement proposés par le comité spécial au bill intitulé : " Acte pour venir en aide aux personnes qui se refusent ou objectent, en alléguant des motifs de conscience, à prêter serment dans les procédures civiles ou criminelles."

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *McCrea*,

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'Honorable M. *Gordon*.

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 6 Mars, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Quessnel,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Christie,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; deux pétitions de *Thomas White* et autres, des *Etats-Unis* et du *Canada*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)* ; des syndics de l'université du collège de la Reine, *Kingston*.

Par l'honorable M. *Crawford* ; de l'école industrielle des garçons du *Gore* de *Toronto* ; et du révérend *Robert Boyd* et autres, de la ville de *Prescott*, adhérents de l'église presbytérienne en *Canada*.

Par l'honorable M. *Skead* ; de la communauté de l'hôpital-général de l'hospice et de l'académie des sœurs de charité à *Ottawa*.

Par l'honorable M. *Leslie* ; de *Benjamin Holmes* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Leonard* ; du conseil municipal du comté de *Middlesex*.

Par l'honorable M. *Fergusson Blair* ; du révérend *William Milligan*, des villages de *Douglas*, *Garafrazu* et de ses environs, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Harwood* ; de *Sixte Coupal* alias *Sixte Coupal dit la Reine*, de la paroisse de *Lacolle*, écuier, candidat à la dernière élection d'un membre pour représenter le collège électoral de *De Lorimier*, et électeur du dit collège électoral.

Par l'honorable M. *Baby* ; de *Louis Amiot*, *Ignace Fortier* et autres ; et de *Louis Zacharie Chabot* et autres, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)* ; de MM. *Thompson* et Cie. et autres, intéressés dans le commerce sur les canaux *Rideau* et *Ottawa*.

Par l'honorable Orateur ; de *John Kelly* et autres, de la cité de *Kingston* ; et de la société de réforme du dimanche de *Kingston*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du révérend M. *Townsend* et autres, des paroisses de *St. George* et *St. Thomas*, dans le comté de *Missisquoi*; demandant un acte pour amender les lettres patentes érigeant les seigneuries de *Noyan* et *Foucault* en deux paroisses protestantes, sous la dénomination de *St. George* et de *St. Thomas*.

De *Thomas McCaw*, de la cité de *Montréal*; demandant un acte pour l'incorporer ainsi que toutes autres personnes qui deviendront ses associés, comme corps politique et incorporé pour des fins minières.

Du conseil municipal du comté de *Compton*; demandant que l'acte municipal du *Bas-Canada* soit amendé.

Des gouverneurs de l'Hôpital-Général de *Kingston*; demandant que l'allocation annuelle en faveur du dit hôpital soit augmentée.

De *Joseph Lefève* et autres, du township d'*Halifax Nord*, dans le comté de *Mégantic* et district d'*Arthabaska*; demandant une allocation pour les aider à ouvrir et compléter un certain chemin dans le dit township.

D'*Herbert Williams* et autres, du township de *Leeds*, dans le comté de *Mégantic*; demandant une allocation pour les aider à compléter le chemin depuis le dit township jusqu'à "*Methot's Station*" sur la ligne du Grand-Tronc de chemin de fer.

Du révérend *James Middlemiss* et autres, membres de l'église presbytérienne du *Canada*, à *Elora*; et du révérend *James Alex. Thompson* et autres, de l'Est du township d'*Erin* et de l'Ouest du township de *Caledon*, aussi membres de l'église presbytérienne du *Canada*; demandant séparément que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de cette institution soient conservés intacts.

De l'institution royale pour l'avancement des sciences, (gouverneurs du collège *McGill*); demandant que l'acte de constitution de la dite institution royale soit amendé.

De *John Fitzgerald* et autres, du township de *Douro*, dans le comté de *Peterborough*; demandant qu'une seconde place de poll soit fixée dans le village de *Lakefield*, dans le dit township.

Du révérend *T. McKid* et autres, porteurs de polices de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie; demandant que l'acte d'incorporation de la dite compagnie soit amendé de manière à donner aux porteurs de police voix délibérative dans l'administration de ses affaires.

Du conseil municipal du township de *Stanley*; demandant une allocation pour parachever le havre de *Bayfield*.

Du conseil municipal local de *St. Colombe de Sillery*; demandant un acte pour ériger la dite municipalité locale en une municipalité de comté.

Du comité de la maison de refuge des dames protestantes de *Québec*; demandant que son allocation annuelle soit augmentée.

De *Thomas C. Lee* et autres, de la cité de *Québec*; demandant à être incorporés sous le nom de "compagnie d'élevateur flottant de *Québec*."

Du révérend *Ant. Manseau* et autres, du village de *l'Industrie*, dans le comté de *Joliette*; demandant un acte d'incorporation du dit village sous le nom de "cité de *Joliette*."

D'*Abigail Emilié Hart* et autres, de *San Francisco*, en *Californie*, *Tahiti*, une des îles des *Iles de la Société*, et des *Trois-Rivières*, en cette province; demandant un acte pour leur permettre de vendre une certaine propriété immobilière dépendant de la succession de feu *Harriet Judith Hart*, en son vivant de la cité de *Montréal*, pour le bénéfice des parties intéressées.

Et de *François Gourdeau* et *John Smith*, de la cité de *Québec*, surintendants des pilotes; demandant que l'acte 12e *Victoria*, chapitre 114, soit amendé.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et.
Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
6 mars, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son huitième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir : Des syndics en *fideli-commis* de la ville de *Cobourg*, demandant que la 6^e section de l'acte 22 *Victoria*, chapitre 72, soit amendée de manière à autoriser la corporation à prélever une plus forte taxe pour le paiement des intérêts et la création d'un fonds d'amortissement pour le paiement de la dette consolidée de la dite ville ; de la corporation de la ville de *St. Thomas*, dans le comté d'*Elgin*, demandant un acte afin que cette partie du chemin empierré de *London* et *Port Stanley*, qui se trouve dans les limites de la ville de *St. Thomas*, soit maintenue sous le contrôle et l'administration du comté d'*Elgin* ; de *F. C. Capreol*, de *Toronto*, demandant un acte pour incorporer une compagnie à fonds social (limité) sous le nom de "compagnie de manufacture générale de *Peel*;" et de *Valentine Cook* et autres, des townships de *Wendover* et *Simpson*, demandant que les dits townships soient érigés en une municipalité séparée.

Quand à la pétition de club *St. James* de *Montréal*, demandant un acte pour l'autoriser à émettre des effets pour un montant n'excédant pas \$40,000, portant intérêt au taux de sept pour cent par année, pour les fins de construire un édifice pour le club, votre comité trouve qu'il n'est pas fait mention dans l'avis de la nature des amendements désirés, lequel avis ne comprend que des amendements ordinaires ; mais votre comité recommande, néanmoins, que la 53^e règle soit suspendue, vu qu'il sera au pouvoir de votre comité, comme comité des bills privés, de pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Le tout respectueusement soumis.

A. J. FERGUSON BLAIR,
Président.

L'honorable *M. Fergusson Blair* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable *M. Aikins* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la séparation de la cité de *Toronto* d'avec les comtés-unis d'*York* et *Peel*, pour certaines fins judiciaires."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable *Sir N. F. Belcau* a proposé, secondé par l'honorable *Sir E. P. Taché*, Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre la copie du traité fait à *Manitouline*, entre le gouvernement de cette province ou le gouvernement impérial et les sauvages *ottawas*, *chipewas*, *saugeens* et autres tribus indiennes des bords du lac *Huron*, ou de tout écrit attesté par *Sir Francis Bond Head*, et signé par les sauvages des dites tribus, dans le cours de l'année 1836, leur assurant la possession des îles *Manitouline* pour eux, leurs héritiers et leurs successeurs, en retour de l'abandon de leurs terrains de chasse sur le territoire environnant le dit lac, avec tous et chacun les noms des signataires au pied du dit traité ou écrit ; et aussi, copie de tout écrit ou convention ou cession prétendu fait durant les derniers six mois, entre les sauvages actuellement résidents sur les dites îles *Manitouline* et le gouvernement provincial, relatif à la tenure, étendue ou possession de leurs terres en les dites îles, avec les noms, prénoms et signatures, qui se trouvent au pied du dit écrit comme étant les signatures des parties acquiesçant et consentant aux termes et conditions du dit écrit ; aussi, copie de tous autres écrits, protêts ou remontrances adressés au gouvernement provincial, durant les six dernier mois, soit par les sauvages résident sur les dites îles *Mani-*

touline, ou par des personnes écrivant pour et au nom des dits sauvages, se plaignant du contenu du dit écrit ou prétendue dernière convention, de ses conditions et de son accomplissement, ou des moyens employés pour obtenir les signatures qui se trouvent en le dit écrit fait depuis les six derniers mois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour limiter l'étendue des villes et villages," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer le collège de *Huron*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour venir en aide aux personnes qui se refusent ou objectent, en alléguant des motifs de conscience, à prêter serment dans les procédures civiles ou criminelles," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant les devoirs des greffiers et des cotiseurs des municipalités, et pour prévenir la fraude aux élections," il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour constituer une seule société d'agriculture dans et pour les comtés-unis de *Chicoutimi* et *Saguenay*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *de La Terrière*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la considération ultérieure du bill intitulé : "Acte pour mieux protéger les moutons dans le *Haut-Canada*," tel qu'il est proposé de l'amender par le comité spécial,

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Blake*,

que le dit bill, tel qu'amendé, soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur les dits bill et amendements.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Quesnel* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris les dits bill et amendements en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Tessier*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 9 Mars, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Ailcins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Christie* ; du presbytère de *Guelph*, en union avec l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; de *William Cassils* et autres, de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Leslie* ; de *Thomas McKenna* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Jeffrey* ; du presbytère de *Cobourg*, en union avec l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Baby* ; de *Pierre Chamberland* et autres, de la paroisse de *St. Pacôme* ; et de *Bernard Bouchard* et autres, de *St. Denis*, dans le comté de *Kamouraska*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *Pierre Joseph David* et autres, notaires praticiens dans le *Bas-Canada* ; d'*Octave Roy* et autres, de *St. Roch, de l'Achigan*, dans le comté de *l'Assomption* ; et de *Joseph Thibault* et autres, de la paroisse de *St. Placide*, dans le comté des *Deux-Montagnes*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; de l'école industrielle des filles de *Toronto* ; du conseil municipal du township de *Whitchurch*, dans le comté d'*York* ; et de *Joseph W. Collins*, greffier du dit conseil municipal.

Par l'honorable M. *Blake*; de *John G. Spain* et autres, intéressés dans le commerce des pelleteries et du gibier de *Long Point* et *Big Creel Marshes*, dans le comté de *Norfolk*.

Par l'honorable M. *Armand*; de la société d'agriculture du comté de *Laval*.

Par l'honorable M. *McMurrich*; du conseil municipal du township de *Nottawasaga*, dans le comté de *Simcoe*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)*; de MM. *Allan, Gilmour* et Cie., et autres, marchands de bois de l'*Ottawa*, et autres intéressés dans le commerce des bois.

Par l'honorable M. *Reesor*; de *Joseph Larlein* et autres, du township de *King*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith*; de *Thomas White, jr.*, et *A. Knight*.

Par l'honorable M. *Tessier*; de *E. N. Blais* et autres, de la paroisse de *St. Jérôme de Matane*, dans le comté de *Rimouski*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du révérend *Alex. Bouchard* et autres, des townships de *Weedon* et *Eingwick*; demandant une allocation en faveur des chemins de colonisation.

De *Peter Howard Church* et autres, du comté d'*Ottawa*; demandant qu'une enquête ait lieu au sujet de certaines allégations relatives à la conduite de l'honorable *Aimé Lafontaine*, juge de la cour supérieure dans le district d'*Ottawa*.

Du conseil municipal du township de *Malahide*; demandant un acte pour autoriser le dit conseil à placer ses argents provenant des réserves du clergé sur certaines garanties qu'il jugera convenables, et pour confirmer certains placements déjà faits.

Du conseil municipal du comté d'*Elyin*; demandant un acte aux fins de conserver au dit conseil la direction et le contrôle de cette partie du chemin empierré de *London* et *Port Stanley*, située dans les limites de la ville de *St. Thomas*, et d'en investir le dit conseil à certaines conditions.

Des sœurs de la miséricorde pour la régie de l'hospice de la maternité catholique de *Montréal*; demandant une allocation.

De la banque de *Québec*; demandant des amendements à son acte d'incorporation.

De *J. C. Towner* et autres, de la paroisse de *St. Jean*, dans le comté de *St. Jean*; demandant l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

De *David Black* et autres, de la paroisse de *St. Camut*, dans le comté des *Deux-Montagnes*; et d'*Alexis Richard* et autres, de la paroisse de *St. Jean*, dans le comté de *St. Jean*; demandant séparément un acte pour fixer la valeur réelle des différentes pièces d'argent en circulation dans la province.

Et de *Jacques Oteronhiaere*, iroquois, résidant à *Caughnawaga*; demandant une allocation pour ses services pour la découverte du chenail navigable pour les bateaux-à-vapeur dans les rapides *Lachine*, et comme pilote dans la descente des dits rapides durant plusieurs années.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport des gouverneurs de l'hôpital-général de *Kingston*, pour l'année expirée le 31 décembre, 1862.

Et aussi, des rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les comtés de *Joliette* et *Beauharnois*, et dans le district de *St. François*, pour l'année 1862.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Stadacona*, a fait rapport que l'honorable M. *Adam J. Fergusson Blair*, un membre et le président du dit comité, a été absent pendant l'espace d'une heure après le temps fixé pour la réunion du dit comité aujourd'hui, et en conséquence la réunion du comité a été ajournée à demain, à dix heures avant midi,

Sur quoi, l'honorable M. *Tessier*, un des membres du Conseil Exécutif de Sa Majesté, s'est levé de sa place et a informé la Chambre que le dit honorable *Adam J. Fergusson Blair* avait accepté la charge de receveur-général de la province, et que son siège dans cette Chambre était en conséquence devenu vacant.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit regu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit.—

BUREAU DEE BILLS PRIVÉS,
9 mars, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir :—Du révérend M. *Townsend* et autres, des paroisses de *St. George* et *St. Thomas*, demandant un acte pour amender certaines lettres patentes relatives aux paroisses protestantes de *St. George* et *St. Thomas*; de *Thomas McCaw*, de la cité de *Montréal*, demandant un acte pour l'incorporer, avec telles autres personnes qui pourraient lui être associées, aux fins de l'exploitation de mines; d'*Abigail Emily Hart* et autres, demandant un acte pour les autoriser à vendre certains immeubles dépendant de la succession de feu *Harriet Judith Hart*; et de *Thomas Gordon* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de "l'association de la halle au blé de *Montréal*."

Votre comité a aussi examiné la pétition de l'institution royale pour l'avancement des sciences, gouverneurs du collège *McGill*, demandant des amendements à l'acte qui constitue la dite institution royale, et est d'opinion que la dite pétition n'est pas de nature à exiger la publication de l'avis requis par la 53e règle.

Le tout respectueusement soumis.

N. F. BELLEAU,
Président, *pro tem.*

L'honorable M. *Simpson*, du comité collectif des deux Chambres au sujet des impressions, a présenté son premier rapport recommandant que son quorum soit réduit à sept membres.

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Aikins*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour permettre aux corporations municipales du Haut-Canada de placer, pour des fins d'éducation, le surplus de leurs deniers provenant des réserves du clergé, sur certaines garanties, et pour confirmer tels placements déjà faits," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant regu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été *Ordonné*, que les dits bill et amendements soient imprimés et pris en considération par la Chambre jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la congrégation juive d'Anshe Sholem de *Hamilton*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Harmaunus Smith*, secondé par l'honorable M. *Jeffrey*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de chemin des sources d'huile,"

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Cameron*, il a été ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour exempter la ville de *Niagara* et les townships de *Gainsborough* et *Caistor* dans le comté de *Lincoln* de toute taxe à raison de la prise de possession du chemin de *Queenston* et *Grimsby* par la corporation du dit comté,"

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser l'institut des artisans de *Montréal* à faire un emprunt, et pour d'autres fins,"

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant les devoirs des greffiers et des cotiseurs des municipalités, et pour prévenir la fraude aux élections,"

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a été

ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements proposés par le comité spécial au bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : 'Acte qui établit des dispositions spéciales concernant les deux Chambres du Parlement Provincial.'"

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, il ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

ordonné, que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est de nouveau ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour mieux protéger les moutons dans le *Haut-Canada*," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

l'honorable M. *Quessnel* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et le rapport du dit comité spécial sur icelui, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Tessier*,
La Chambre s'est ajournée à demain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 10 Mars, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aitins,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proutx,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Beleau, Sir N. F.,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Mc Master,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Mc Murrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Millé,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>		

PRIÈRES :

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

Que, ce jour étant celui désigné pour la célébration du mariage de Son Altesse Royale le Prince de *Galles* avec Son Altesse Royale la Princesse *Alexandra* de *Danemark*, en témoignage de son respect envers l'héritier présomptif du trône, et désirant, d'un commun accord avec tous les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, conserver le souvenir d'un événement aussi heureux et qui contribuera à un si haut degré à accroître le bonheur domestique de Sa Gracieuse Majesté et à perpétuer la dynastie de son illustre famille, cette Chambre s'ajourne maintenant.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Sur quoi, l'honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 11 Mars, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Jeffrey* ; de *William Sargent* et autres, de *Belmont*.

Par l'honorable M. *Christie* ; du conseil municipal du village de *Caledonia*.

Par l'honorable M. *Baby* ; du révérend *B. McGauran*, président du comité d'administration de l'association de l'asile de *Ste. Brigitte de Québec*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; de *William King* et autres, de *Bristol*, dans le comté de *Pontiac*, adhérents de l'église presbytérienne en *Canada*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; du conseil municipal des comtés-unis de *Huron* et *Bruce*.

Par l'honorable M. *Lemieux* ; du révérend *A. Bouchard* et autres, électeurs des comtés de *Beauce* et *Compton*, et résidents dans les townships de *Lampton*, *Aylmer*, *Gayhurst*, *Price* et *Winslow*.

Par l'honorable M. *Bureau* ; de *J. U. Valois*, et autres, du *Bas-Canada* ; et de *F. Nye* et autres, de *Lacolle*, dans le comté de *St. Jean*.

Par l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* ; de *Michael Armstrong* et autres, du township de *Cranbourne*, dans le comté de *Dorchester*.

Par l'honorable M. *Reesor* ; du conseil municipal des comtés-unis de *York* et *Pell*.

Par l'honorable M. *Proulx* ; de *Marie Josephite Emilie Lozeau*, épouse séparée de biens de *Victor Hypolite Pacaud*, de la paroisse de *St. Jean Baptiste de Nicolet*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Deux pétitions de *Thomas White* et autres, des *Etats-Unis* et du *Canada* ; demandant un acte pour incorporer la compagnie des mines de *Durham*, et aussi un acte d'incorporation de la compagnie des mines de *Wickham*.

Des syndics de l'université du collège de la Reine, *Kingston* ; demandant certains amendements à l'acte d'incorporation de l'université de *Toronto*.

De l'école industrielle des garçons du *Gore* de *Toronto* ; demandant une allocation.

Du révérend *Robert Boyd* et autres, de la ville de *Prescott* adhérents de l'église presbytérienne en *Canada*; et du révérend *William Milligan* et autres, du village de *Douglas, Garafraxa*, et de ses environs, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; demandant séparément que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de la dite institution soient conservés intacts.

De la communauté de l'hôpital-général, hospice et lycée des sœurs de la charité à *Ottawa*; demandant que son allocation annuelle soit augmentée.

De *Benjamin Holmes* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte pour incorporer la maison d'industrie et hospice protestants de *Montréal*.

Du conseil municipal du comté de *Middlesex*; demandant que le siège du gouvernement soit transféré de *Québec* à *Toronto*, à la clôture de la présente session.

De *Sixte Coupal* alias *Sixte Coupal* dit *La Reine*, de la paroisse de *Lacolle*, écuyer, candidat à la dernière élection d'un membre pour représenter le collège électoral de *De Lorimier*, et électeur du dit collège électoral; se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le dit collège électoral de *De Lorimier*.

De messieurs *Thompson* et Cie. et autres, intéressés dans le commerce sur les canaux du *Rideau* et de l'*Ottawa*; demandant que des mesures soient prises pour augmenter la profondeur de l'eau dans le canal *Grenville*.

De *Louis Amiot*, *Iynace Fortier* et autres, de *Québec*; et de *Zacharie Chabot* et autres, du même lieu; demandant séparément à être déchargés de leurs obligations envers le gouvernement pour les "débentures du feu" qui leur ont été accordées en 1845.

De *John Kelly* et autres, de la cité de *Kingston*; et de la société de réforme du dimanche, de *Kingston*; demandant séparément un acte pour faire mieux observer le dimanche sur les chemins de fer et canaux et dans le département des postes.

Du presbytère de *Guelph*, en union avec l'église presbytérienne du *Canada*; et du presbytère de *Cobourg*, en union avec l'église presbytérienne du *Canada*; demandant séparément que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que ses fonds soient conservés intacts.

De *William Cassils* et autres, de la cité de *Québec*; demandant un acte pour incorporer la "compagnie du chemin de fer des rues de *Québec*."

De *Thomas McKenna* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte pour les incorporer sous le nom de "Société *St. Patrice* de *Montréal*."

De *Pierre Chamberland* et autres, de la paroisse de *St. Pacôme*; et de *Bernard Bouchard* et autres, de *St. Denis*, dans le comté de *Kamouraska*; demandant séparément une indemnité pour la perte de documents et papiers incendiés lors de la destruction par le feu de la cour de justice et de la prison à *Kamouraska*, et que le chef-lieu du district de *Kamouraska* soit transféré de *St. Louis de Kamouraska*, dans le dit district, au village de *Fraserville*, dans la paroisse de la *Rivière-du-Loup*, comté de *Témiscouata*.

De *Pierre Joseph David* et autres, notaires praticiens dans le *Bas-Canada*; demandant que des mesures soient prises pour empêcher les enregistrements inutiles de contrats dans le *Bas-Canada*.

D'*Octave Roy* et autres, de la paroisse de *St. Roch de l'Ackigan*, dans le comté de l'*Assomption*; demandant l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

De *Joseph Tibault* et autres, de la paroisse de *St. Placide*, dans le comté des *Deux-Montagnes*; demandant un acte pour fixer le taux de l'intérêt.

De l'école industrielle des filles de *Toronto*; demandant une allocation.

Du conseil municipal du township de *Whitchurch*, dans le comté d'*York*; et de *Joseph W. Collins*, greffier du dit conseil municipal; demandant un acte pour confirmer le placement d'une certaine somme de deniers prêtée par le dit greffier à *Owen Ford*, avec hypothèque sur immeuble, dans le village de *Newmarket*.

De *John G. Spain* et autres, intéressés dans le commerce des pelleteries et du gibier de *Long Point* et *Big Creek Marshes*, dans le comté de *Norfolk*; demandant que les lois relatives à la chasse dans le *Haut-Canada* soient amendées.

De la société d'agriculture du comté de *Laval*; demandant que le chapitre 53 des statuts refondus du *Canada*, et l'acte 23e *Victoria*, chapitre 7, concernant l'étalon de poids du foin et du grain, soient amendés.

Du conseil municipal du township de *Nottawasaga*, dans le comté de *Simcoe*; demandant une loi prohibitive des liqueurs enivrantes.

De messieurs *Allan Gilmour et Cie.*, et autres, marchands de bois de l'*Ottawa*, et autres intéressés dans le commerce des bois; demandant une enquête sur la nature et la description des terres ouvertes à la colonisation sur les chemins des octrois gratuits dans le district d'*Ottawa*, et dans les districts propres à la manufacture des bois de commerce en général dans le *Haut-Canada*, dans le but de protéger les intérêts publics engagés dans la manufacture des bois.

De *Joseph Larkin* et autres, du township de *King*; demandant un acte pour confirmer un certain arpentage d'une partie du dit township.

De *Thomas White* et autres, des *Etats-Unis* et du *Canada*; demandant un acte pour incorporer la compagnie des mines de *Sutton*.

Et de *J. N. Blais* et autres, de la paroisse de *St. Jérôme de Matane*, dans le comté de *Rimouski*; demandant une allocation pour les aider à décharger une certaine dette encourue au sujet de la bâtisse de l'église paroissiale, d'une sacristie et cimetière pour la dite paroisse de *St. Jérôme*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de *Montmagny* et *Bedford*, durant l'année 1862.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,

11 mars, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son dixième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la banque de *Québec*, demandant des amendements à sa charte, et a trouvé qu'il a été donné un avis suffisant dans ce cas.

Le tout respectueusement soumis.

N. F. BELLEAU,

Président.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la congrégation juive "Anshe "Sholem, de *Hamilton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé. "Acte pour constituer une seule société d'agriculture "dans et pour les comtés-unis de *Chicoutimi* et *Saguenay*," a fait rapport qu'il ne considère pas ce bill comme étant un bill privé, et l'avait chargé de demander à être déchargé de la considération d'icelui.

Ordonné, que le dit rapport soit agréé.

Alors, l'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer les Sœurs de la Cha-

“ rité de la ville de *Lévis*,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec un amendement, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier.

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre, demain.

L’honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte concernant les protêts de lettres d’échange et billets promissoires.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L’honorable M. *A. J. Duchesnay* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte pour régler la vente du bardeau dans le *Bas-Canada*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de l’honorable M. *DeLaTerrière*, secondé par l’honorable M. *Lemieux*, il a été

Ordonné, que le bill intitulé : “ Acte pour constituer une seule société d’agriculture dans et pour les comtés-unis de *Chicoutimi* et *Saguenay*” soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Lemieux*, *E. H. J. Duchesnay* et du moteur, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

Sur motion de l’honorable M. *Harmannus Smith*, secondé par l’honorable M. *Jeffrey*, il a été

Ordonné, que le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la congrégation juive Anshe “Sholem de *Hamilton*” et rapporté du comité des ordres permanents et des bills privés, sans amendement, soit lu la troisième fois demain.

L’ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte intitulé : “ Acte qui établit des dispositions spéciales concernant les deux “Chambres du Parlement Provincial,” tel qu’amendé,

L’honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l’honorable M. *McCrea*,

Que le dit ordre soit déchargé, et que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l’affirmative, et

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est alors ajournée à loisir et s’est mise en comité général sur le dit bill.

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L’honorable M. *Gordon* a fait rapport, de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans autre amendement.

Sur motion de l’honorable M. *Christie*, secondé par l’honorable M. *McCrea*, il a été

Ordonné, que les dits bill et amendements soient imprimés et lus la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l’Assemblée.

L’ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour mieux “protéger les moutons dans le *Haut-Canada*,”

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Ferrie*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la séparation de la cité de *Toronto* d'avec les comtés-unis de "*York* et *Peel*, pour certaines fins judiciaires,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis d'hui en quinze jours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser l'institut des artisans de *Montréal* à faire un emprunt, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 12 Mars, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holton,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Wilson.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Mills* ; de la corporation de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Christie* ; du révérend *John M. Robie* et autres, du township de *Walpole*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Baby* ; du conseil municipal de la paroisse de l'*Isle Verte* ; et de la société de colonisation du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; d'*Archibald Young* et autres, de *Sarnia*, porteurs de polices de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie.

Par l'honorable M. *Tessier* ; de la chambre de commerce de *Québec*.

Par l'honorable M. *Ferrie* ; de *N. Pettes* et autres, du township de *Brome*, dans le comté de *Brome*.

Par l'honorable M. *Lacoste* deux pétitions de monseigneur l'évêque catholique romain de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Masson* ; de *Hugh Fraser* et autres, de la société d'agriculture du comté de *Terrebonne* ; de *Joseph Hamelin* et autres, de la paroisse de *St. Hermas* ; du révérend M. *Tassé* et autres, de la paroisse de *St. Benoît* ; et deux pétitions de *L. C. Champagne* et autres, de la paroisse *St. Eustache*, dans le comté des *Deux-Montagnes*.

Par l'honorable M. *Aikins* ; de *J. C. Aikins* et autres, du comté de *Peel*.

Par l'honorable M. *Lacoste* ; du révérend *A. Thibault* et autres, de la paroisse de *Ste. Cécile* ; d'*Antoine Félix Hamelin* et autres, pilotes pour le havre de *Québec* et au-dessus résidant à *Montréal* ; et du président de l'hôpital-général du district de *Richelieu*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport de la banque de Prévoyance et d'Épargne de *Québec*, pour l'année finissant le 1er de mars, 1862 ;

Et aussi un rapport, en moyenne, du passif et de l'actif de la Banque de la Cité, *Montréal*, jusqu'au 28 de février, 1863.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Simpson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de 1841, relatif aux banques d'épargnes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été ordonné, que les dits bill et amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,

12 mars, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son douzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir :—Du conseil municipal du township de *St. Vincent*, demandant un acte pour autoriser le dit conseil à imposer des droits de quaiage et de havre dans les limites de la dite corporation, et à vendre certains terrains de la dite corporation ; du conseil municipal du township de *Malahide*, demandant un acte pour confirmer un prêt fait à la compagnie du havre de *Port Bruce*, et aussi certains placements de deniers provenant des réserves du clergé faits par la corporation du township de *Malahide* ; et de *William Cassils* et autres, de la cité de *Québec*, demandant un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des rues de *Québec*.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes, savoir :—De *Benjamin Holmes* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte pour incorporer la maison d'industrie et de refuge pour les protestants de *Montréal* ; et de *Thomas McKenna* et autres de la cité

de *Montréal*, demandant un acte pour incorporer la société *St. Patrice* de *Montréal*,—et est d'opinion que les dites pétitions ne sont pas de nature à exiger la publication de l'avis requis par la 53^e règle.

Le tout respectueusement soumis,

N. F. BELLEAU,
Président.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour diviser le comté de *Saguenay* en muni. "cipalités séparées," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *De La Terrière*, secondé par l'honorable M. *Letellier* de *St. Just*, il a été

Ordonné, que les dits bill et amendement soient imprimés et lus la troisième fois demain.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial des comptes contingents, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

CONSEIL LEGISLATIF,
CHAMBRE DE COMITÉ,
11 mars, 1863.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, et de faire rapport sur ceux, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité a examiné les comptes du greffier depuis le premier jour de juin, 1862, jour auquel s'étendait la dernière audition de ses comptes, jusqu'au 31^e décembre dernier.

Le jour en premier lieu mentionné, il y avait une balance entre les mains du greffier, au crédit de votre honorable Chambre, de douze mille quatre cent quatre-vingt dix-neuf piastres quatre-vingt-quatorze centins (\$12,499.94). Le greffier a reçu depuis soixante-et-trois mille huit cent quatre-vingt-cinq piastres cinquante-et-un centins (\$63,885.51), faisant en tout la somme de soixante-et-seize mille trois cent trente-cinq piastres, quarante-cinq centins (\$76,335.45) qui composent le côté du débit des comptes du greffier pour la période plus haut mentionnée. Le côté du crédit du dit compte se compose de sommes déboursées par le greffier au montant de cinquante-trois mille deux cent une piastre, cinquante-sept centins (\$53,201.57) pour lesquels il a rendu compte à la satisfaction de votre comité par pièces justificatives numérotées depuis un jusqu'à deux cent quarante-sept inclusivement, ce qui laissait une balance de vingt-trois mille cent trente-trois piastres, quatre-vingt-huit centins au crédit de votre honorable Chambre le trente-et-un décembre dernier.

Le greffier de votre honorable Chambre a transmis à votre comité une communication attirant son attention sur le fait que, pendant la dernière session, il a été surpayé une somme de cent quatre-vingt-dix piastres, quatre-vingt centins (\$190.80) et demandant qu'il lui soit permis de porter cette somme à son crédit dans ses comptes avec votre honorable Chambre; votre comité recommande que cette demande ne soit pas accordée.

Le tout respectueusement soumis,

B. SEYMOUR,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *De La Terrière*, il a été

Ordonné, que le délai fixé pour recevoir les bills privés soit prolongé de quinze jours à compter d'aujourd'hui.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Quesnel* soit ajouté au comité des banques et du commerce.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Boulton* soit ajouté au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la congrégation juive *Anshe Sholem* de *Hamilton*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour mieux "protéger les moutons dans le *Haut-Canada*,"

L'honorable M. *Dickson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais que la troisième lecture en soit remise à lundi prochain, et que dans l'intervalle le bill soit imprimé tel qu'amendé par le comité général à la dernière séance du dit comité.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour rendre "valides certains actes de notaires décédés, et amender de nouveau le chapitre soixante-et-treize des statuts refondus du *Bas-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Lacoste*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour permettre "aux corporations municipales du *Haut-Canada* de placer, pour des fins d'éducation, le "surplus de leurs deniers provenant des réserves du clergé, sur certaines garanties, et pour "confirmer tels placements déjà faits,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie "du chemin des sources d'huile" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé ; "Acte pour exempter "la ville de *Niagara* et les townships de *Gainsborough* et *Caistor*, dans le comté de "Lincoln de toute taxe à raison de la prise de possession du chemin de *Queenston* et "Grimsby, par la corporation du dit comté,"

L'honorable M. *Dickson* a proposé, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats, il a été

Ordonné, que le dit bill soit déchargé des ordres du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération du bill intitulé :
" Acte pour incorporer les sœurs de la charité de la ville de *Lévis*," et de l'amendement
proposé par le comité des ordres permanents et des bills privés à icelui, et

Le dit amendement étant lu de nouveau par le greffier, et la question de concours étant
mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Lemieux*, secondé par l'honorable M. *De La Terrière*,
il a été

Ordonné, que les dits bill et amendement soient imprimés et lus la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Tessier*,
La Chambre s'est ajournée.

Vendredi 13 Mars, 1863

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Ailins,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gudvremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton (Kingston,)</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith Hollis,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Lacoste,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Holton* ; de la société d'histoire naturelle de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Alexander* ; du conseil municipal du comté de *Waterloo*.

Par l'honorable M. *Dessaulles* ; d'*Ignace Mondore* et autres, du township de *Brandon*, dans le comté de *Berthier*.

Par l'honorable M. *Lemieux* ; de *Pierre Lagueux*, maire de la paroisse de *St. Romuald* ; de *Julien Demers* et autres, membres du conseil municipal de la paroisse de *St. Nicolas*, dans le comté de *Lévis* ; et de *Louis Vallière* et autres, de la paroisse de *St. Henri*, dans le dit comté de *Lévis*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*; du révérend *L. A. Bourret* et autres, de la paroisse de *Ste. Anne de la Pocatière*.

Par l'honorable *M. McMurrich*; de *John Logan* et autres, du township de *Culross*, dans le comté de *Bruce*.

Par l'honorable *M. Aikins*; de la conférence de l'église méthodiste wesleyenne en *Canada*.

Par l'honorable *M. Masson*; de *Thomas Strong* et autres, de la paroisse de *St. Colomban*, dans le comté des *Deux-Montagnes*.

Par l'honorable *M. Letellier de St. Just*; du révérend *J. Lax. Marcoux* et autres, de la paroisse de *l'Isle-Verte*.

Par l'honorable *M. Dickson*; de *Samuel Hopkins* et autres, maîtres de vaisseaux, marchands et résidents près du canal *Welland*.

Par l'honorable *M. Proulx*; de *Marie Louise Mayrand*, épouse d'*Antoine Mayrand*, de la paroisse de *Bécancour*.

Par l'honorable *M. Lacoste*; des commissaires des écoles catholiques romaines de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable *M. Tessier*; du révérend *E. Rousseau* et autres, des paroisses de *St. Jérôme de Matane* et de *Ste. Félicité*, dans le comté de *Rimouski*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De *William Sargent* et autres, de *Balmont*; demandant une allocation pour la construction d'un pont sur la rivière *Trent*, au *Détroit*, dans le township de *Seymour*.

Du conseil municipal du village de *Caledonia*; demandant un acte pour permettre à la compagnie du chemin de fer d'*Hamilton* et *Port Dover* à bailler ou à vendre son dit chemin de fer à la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*.

Du révérend *B. Mc Gauran*, président, et autres, de l'asile de *Ste. Brigitte de Québec*; demandant une augmentation à l'allocation annuelle accordée au dit asile.

De *William King* et autres, de *Bristol*, dans le comté de *Pontiac*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; demandant que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'Université de *Toronto*, et que les fonds de la dite institution soient conservés intacts.

Du conseil municipal des comté-unis de *Huron* et *Bruce*; demandant des amendements à la loi actuelle des écoles du *Haut-Canada*.

Du révérend *A. Bouchard* et autres, des comtés de *Brome* et *Lambton*; demandant une allocation pour l'ouverture d'un certain chemin dans les dits comtés.

De *J. U. Valois* et autres, du *Bas-Canada*; demandant l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

De *F. Nye* et autres, de la paroisse de *Lacolle*, dans le comté de *St. Jean*; demandant que nulles mesures ne soient prises tendantes à séparer la dite paroisse de *Lacolle* d'avec le dit comté de *St. Jean*.

De *Michael Armstrong* et autres, du township de *Cranbourne*, dans le comté de *Dorchester*; demandant une allocation en faveur des chemins de colonisation dans le dit township.

Du conseil municipal des comtés-unis de *York* et *Peel*; demandant l'établissement d'une institution pour l'éducation et le support des sourds-muets du *Haut-Canada*, et aussi que l'allocation en faveur de l'institution des sourds-muets de *Toronto* soit augmentée.

Et de *Marie Josephite Emilie Lozeau*, épouse séparée de biens de *Victor Hypolite Pacaud*, de la paroisse de *St. Jean Baptiste de Nicolet*, seigneuresse de la plus grande partie de la seigneurie de la *Baie St. Antoine*; demandant l'abrogation de l'acte d'incorporation du président et syndics de la commune de "*St. Antoine de la Baie*," communément appelés "*Baie du Febvre*."

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de *Montcalm* et dans le district d'*Iberville*, durant l'année 1862.

Ordonné, qu'ils restent sur la table et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 2 de mars, 1863, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes requêtes ou demandes faites durant les douze derniers mois, pour la situation de Juge du district de *Richelieu*, au lieu et place de l'honorable Juge *Bruneau*, infirme et supposé incapable de continuer ses services; avec copie des certificats, signatures et pièces accompagnant ces requêtes ou demandes; et enfin, copie de la correspondance qui a eu lieu à ce sujet entre l'Exécutif et les signataires ou les porteurs de ces requêtes ou demandes.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 2 mars, 1863, priant Son Excellence de faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le montant des débetures provinciales et *bons* du trésor négociés par le gouvernement depuis le 1er juillet dernier, avec les noms des personnes ou des banques auxquelles ils ont été négociés, et à quel escompte; aussi, un état du montant des fonds provinciaux qui étaient dans les dites banques les premiers jours de juillet et de janvier d'ici respectivement; et aussi, copie de toute correspondance échangée depuis le premier de juillet dernier, entre le receveur-général ou tout autre fonctionnaire du gouvernement, et les bureaux des dites banques; relativement à tels dépôts.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 2 mars, 1863, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie du bail du havre de *Godrich*, concédé à la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du lac *Huron*, et de toutes les pétitions, requêtes, correspondances, rapports, ordres en conseil et de tous autres documents sur ce sujet.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte qui amende l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du lac *Huron*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été *Ordonné*, que les dits bill et amendements soient imprimés et pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte passé dans la 2^e année " du règne de Sa Majesté, relatif à la compagnie du chemin de fer de *Hamilton* et *Port Dover*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

Ordonné, que les dits bill et amendements soient imprimés et pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte passé en la 2^e année du règne de Sa Majesté, intitulé : 'Acte pour pourvoir à la séparation de la cité de *Toronto* d'avec les comtés-unis de *York* et de *Peel*, pour certaines fins judiciaires," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Leonard* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour confirmer certains placements faits par la corporation du township de *Malahide*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Froulx*, il a été

Ordonné, que la pétition de *Sixte Coupal* ou *Sixte Coupal dit LaReine*, de la paroisse de *Lacolle* et collège électoral de *DeLorimier*, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le dit collège électoral, soit renvoyée au comité général des élections.

L'honorable M. *Reesor* a proposé, secondé par l'honorable M. *McMaster*,

Que les diverses pétitions présentées à cette Chambre pour amendements aux lois municipales du *Haut-Canada*, soient renvoyées à un comité spécial composé des honorables messieurs *Allan*, *Christie*, *McMurrich*, *McCrea*, *Aikins* et du moteur, avec pouvoir au dit comité de faire rapport de temps à autre, par bill ou autrement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *De La Tournière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Holton*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant qu'il lui plaise faire mettre devant cette Chambre un état détaillé des sommes payées aux différentes tribus sauvages du *Bas-Canada*, depuis le trois mai mil huit cinquante-huit jusqu'au temps actuel ; indiquant le montant annuel payé à chaque tribu ; la population approximative de chaque tribu, par qui tels deniers ont été distribués ; ainsi que les redditions de comptes, et par quelles personnes, de l'emploi de tels deniers.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour diviser le comté de *Saguenay* en municipalités séparées," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer les sœurs de la charité de la ville de Lévis,"

Sur motion de l'honorable M. Lemieux, secondé par l'honorable M. Holton, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les devoirs des greffiers et des cotiseurs des municipalités, et pour prévenir la fraude aux élections,"

Sur motion de l'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. McMurrich, il a été

Ordonné, que le dit bill soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du premier rapport du comité spécial sur les comptes contingents, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. Seymour a proposé, secondé par l'honorable M. McMurrich,

Que le dit rapport soit agréé.

L'honorable M. Moore a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Hamilton (Kingston),

De retrancher le mot "agréé" et d'insérer "renvoyé de nouveau au dit comité spécial pour être considéré de nouveau.

Après débats, il a été

Ordonné, que les étrangers laissent la Chambre et que les portes soient fermées.

L'honorable M. De La Terrère a proposé, secondé par l'honorable M. A. J. Duchesnay, Que les portes soient ouvertes.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion d'amendement à la motion principale, elle a été aussi résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Ordonné, que les portes soient ouvertes.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de 1841, relatif aux banques d'épargnes," tel qu'il est proposé par le comité des banques et du commerce de l'amender, et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, il ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. Jeffrey, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour permettre aux corporations municipales du Haut-Caanda de placer, pour des fins d'éducation, le surplus de leurs deniers provenant des réserves du clergé, sur certaines garanties, et pour confirmer tels placements déjà faits," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

L'honorable M. Atkins a proposé, secondé par l'honorable M. McMaster,

Que les dits bill et amendements soient renvoyés à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur les dits bill et amendements.

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Armstrong* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné les dits bill et amendements, et l'avait chargé de faire rapport des dits amendements pour être adoptés par la Chambre, à l'exception de la sixième clause dont il recommande le retranchement.

Ordonné, que le dit rapport soit adopté

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*; il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain,

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Aote pour confirmer la séparation des ci-devant comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*, et les différentes mesures prises à cet égard," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *De La Terrière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *De La Terrière*. La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 16 Mars, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Jurt,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McCrez,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier.</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Holton* ; de la compagnie de manufacture britannique américaine.

Par l'honorable M. *Christie* ; deux pétitions du conseil municipal du comté de *Haldimand*.

Par l'honorable M. *Cormier* ; d'*Olivier Gélinais* et autres, de *Ste. Clothilde de Horton*, dans le comté d'*Arthabaska*.

Par l'honorable M. *Mills* ; de la corporation de la cité de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Shaw* ; de la compagnie pour l'exploitation et la fonte des mines de plomb de *Ramsay* ; et de *James Foley*, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Jeffrey* ; de la corporation de la ville de *Cobourg*.

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith* ; d'*E. Leonard* et autres, de *Kingston* ; et de l'assemblée et congrégation de l'église presbytérienne du *Canada*, township de *Saltfleet*..

Par l'honorable M. A. J. *Duchesnay* ; du révérend P. J. *Bédard* et autres, de la paroisse de *St. Raymond*.

Par l'honorable M. *Harwood* ; deux pétitions de *Hy. Paquin* et autres, de la paroisse de l'*Isle Bizard*, dans le comté de *Jacques-Cartier* ; aussi, deux pétitions de M. F. *Vulois* et autres, de la paroisse de *Ste. Claire* ; et aussi deux pétitions du révérend J. *Chevreuil* et autres, de la paroisse de *St. Anne*, dans le comté de *Jacques-Cartier*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de la faculté de médecine du collège *McGill*, *Montréal*.

Par l'honorable M. *Seymour* ; de *Martin MacLeod*, du township de *King*, dans le comté d'*York*.

Par l'honorable M. *Atkins*, de *George Taylor*, du township d'*Albion*, dans le comté de *Peel*.

Par l'honorable M. *Dickson* ; de la compagnie du chemin de fer de *Welland*.

Par l'honorable M. *Malhiot* ; du révérend *Jos. L. Martel* et autres, de *Ste. Julie de Somerset*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la corporation de la cité de *Hamilton* ; demandant un acte pour permettre à la dite corporation de conclure certains arrangements avec ses créanciers à l'égard de la dette de la cité.

Du révérend *John M. Robie* et autres, du township de *Walpole*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada* ; demandant que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que ses fonds soient conservés intacts.

Du conseil municipal de la paroisse de l'*Isle-Verte* ; demandant l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada* ; aussi, que des mesures soient prises pour fixer le taux de l'intérêt ; et aussi une allocation pour des fins de colonisation.

De la société de colonisation du *Bas-Canada* ; demandant une allocation pour parachever le chemin *Crépeau*, dans le comté de *Joliette*.

D'*Archibald Young* et autres, porteurs de polices de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie ; demandant que l'acte d'incorporation de la dite compagnie soit amendé de manière à accorder aux dits porteurs de polices voix délibérative dans la direction de ses affaires.

De la chambre de commerce de *Québec* ; demandant que l'acte concernant l'inspection du poisson et de l'huile soit amendé.

De *N. Pettes* et autres, du township de *Brome*, dans le comté de *Brome* ; demandant que certaines parties des townships de *Farnham Est*, *Granby*, *Shefford* et *Brome*, ne soient pas érigées en un nouveau township devant être appelé *Monck*.

Deux pétitions de monseigneur l'évêque catholique romain de *Montréal* ; demandant que l'allocation annuelle accordée à "l'hôpital de *St. Patrice*" lui soit continuée ; et aussi que l'allocation annuelle accordée à l'institution des sourds-muets au *Coteau St. Louis* lui soit continuée et augmentée.

De *Hugh Fraser* et autres, de la société d'agriculture du comté de *Terrebonne* ; demandant que l'acte relatif à l'étalon de poids du foin et de la paille soit amendé.

De *Joseph Hamelin* et autres, de la paroisse de *St. Hermas*, dans le comté des *Deux-Montagnes* ; du révérend M. *Tassé* et autres, de la paroisse de *St. Benoît*, dans le dit

comté; et de *C. L. Champagne* et autres, de *St. Eustache*, aussi dans le dit comté; demandant séparément un acte pour fixer la valeur réelle des différentes espèces monnayées en circulation dans la province.

De *C. L. Champagne* et autres, de la paroisse de *St. Eustache*, dans le comté des *Deux-Montagnes*; demandant l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

De *J. C. Aikins* et autres, du comté de *Peel*; demandant un acte pour incorporer une compagnie à fonds social (limité) sous le titre de "*Compagnie de Manufacture de Peel*."

Du révérend *A. Thibault* et autres, de la paroisse de *Ste. Cécile*; demandant un acte pour permettre au conseil municipal de la dite paroisse d'ériger une barrière de péage sur un certain chemin dans la dite paroisse.

D'*Antoine Félix Hamelin* et autres, pilotes pour et au-dessus du havre de *Québec*, demeurant à *Montréal*; demandant un acte conformément aux recommandations d'un comité de l'Assemblée Législative de la dernière session.

Du président de l'hôpital-général du district de *Richelieu*; demandant une allocation en faveur du dit hôpital.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre les rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de *Gaspé*, et dans le comté d'*Iberville*, durant l'année 1862.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable *M. Allen*, du comité spécial sur la pétition d'élection pour le collège électoral de *Stadacona*, a présenté son rapport final.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit.—

CONSEIL LÉGISLATIF,
CHAMBRE DE COMITÉ,
16 mars, 1863.

Le comité spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Stadacona*, a l'honneur de faire rapport des résolutions suivantes comme étant sa décision finale:

1^o Résolu, que l'honorable *François Baby*, le membre siégeant, a été dument élu pour représenter le collège électoral de *Stadacona* à la dernière élection.

2^o Résolu, que ni la pétition, ni la défense ne sont frivoles ou vexatoires.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLEN,
Président.

Ordonné, que le dit rapport reste sur la table.

L'honorable *Sir N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
16 mars, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son treizième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes:—De *François Gourdeau* et *John Smith*, de la cité de *Québec*, surintendants des pilotes, demandant à être exemptés de contribuer au fonds des pilotes; et de *Marie Josephine Lozeau*, de la paroisse de *Nicolet*, demandant l'abrogation de l'acte qui incorpore la corporation des président et syndics de la commune de la *Baie du Febvre*,—et a trouvé qu'il n'a pas été donné d'avis dans ces deux cas.

Le tout respectueusement soumis.

N. F. BELLEAU,
Président, *pro tem.*

L'honorable M. *McMaster* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des cours de division."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que la 60^e règle de cette Chambre soit amendée comme suit :

Ligne 11, après "anglais," ajoutez "et cinquante en français."

Ligne 15, après "exemplaires" ajoutez "additionnels."

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Leonard* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour investir la corporation du comté d'*Elgin* d'une certaine portion du chemin empierré de "*London et Port Stanley*, et pour d'autres fins."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour mieux protéger les moutons dans le *Haut-Canada*,"

L'honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l'honorable M. *Harmaunus Smith*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

L'honorable M. *Dickson* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

De retrancher "maintenant" et après "fois" d'insérer "d'hui en six mois."

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est dévisée ; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Boulton,
Christie,
Dickson,

Gordon,
Hamilton, (Kingston),
Harwood,
Mills,

Perry,
Ross.—9.

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Aikins,
Alexander,
Armand,
Armstrong,
Belleau, Sir N. F.,
Bennett,
Blake,
Bureau,
Cormier,
De Beaujeu,

Dessaulles,
Duchesnay, A. J.,
Duchesnay, E. H. J.,
Ferrier,
Foster,
Guévremont,
Jeffrey,
Lacoste,
Lemieux,
Leonard,
Leslie,
Letellier de St. Just,
McDonald,
McCrea,
McMaster,
McMurrich,
Malhiot,
Masson,
Matheson,
Moore,

Panet,
Proulx,
Quesnel,
Reesor,
Shaw,
Simpson,
Smith, Harmaunus,
Smith, Hollis,
Taché, Sir E. P.,
Tessier.—40.

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de 1841, relatif aux banques d'épargnes,"

Sur motion de l'honorable M. Jeffrey, secondé par l'honorable M. Holton, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour permettre aux corporations municipales du Haut-Canada de placer, pour des fins d'éducation, le surplus de leurs deniers provenant des réserves du clergé, sur certaines garanties, et pour confirmer tels placements déjà faits," a été lu la troisième fois :

Sur motion de l'honorable M. Atkins, secondé par l'honorable M. McMaster, il a été

Ordonné, que le titre du dit bill soit amendé en y ajoutant les mots : "et pour d'autres objets."

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant les protêts des lettrés de change et billets promissoires,"

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable Sir E. P. Taché, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour régler la vente du bardeau dans le Bas-Canada,"

Sur motion de l'honorable M. A. J. Duchesnay, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : "Acte qui amende l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron," tel qu'il est proposé par le comité des ordres permanents et des bills privés de l'amender,

Sur motion de l'honorable M. Christie, secondé par l'honorable M. Ross, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a procédé à la considération du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte passé dans la vingt-troisième année du règne de Sa Majesté, relatif à la compagnie du chemin de fer de Hamilton et Port Dover," tel qu'il est proposé par le comité des ordres permanents et des bills privés de l'amender, et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. Christie, secondé par l'honorable M. Ross, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte passé en la vingt-quatrième année du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte

“ pour pourvoir à la séparation de la cité de *Toronto* d'avec les comtés-unis de *York* et “ *Peel*, pour certaines fins judiciaires,”

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte pour confirmer la séparation “ des ci-devant comté-unis de *Peterborough* et de *Victoria*, et les différentes meures prises à cet égard,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: “ Acte “ pour réintégrer les catholiques romains du *Haut-Canada* dans l'exercice de certains “ droits concernant les écoles séparées,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 17 Mars, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De La Ferrière,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Ferry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Mulhiot,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier*; de *J. T. Bull* et autres, du township de *Farnham Est*, dans le comté de *Brome*; et de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*.

Par l'honorable M. *Christie*; de *David Ferley* et autres, membres des sociétés d'agriculture des divisions Est et Ouest du comté de *Brant*.

Par l'honorable M. *McMurrich*; de *J. S. Playfair* et autres, membres et adhérents de l'église "Knox," *Toronto*.

Par l'honorable M. *Lacoste*; du révérend *J. B. Langlois* et autres, de la paroisse de *Varennes*; et de *L. H. Massue* et autres, de la paroisse de *Ste. Anne de Varennes*.

Par l'honorable M. *Moore*; de *N. Farlinger* et autres, du township de *Dundee*, dans le comté de *Huntingdon*; et du révérend *D. Michon* et autres, du township de *Roxton*.

Par l'honorable M. *De La Terrière*; de *E. Tremblay* et autres, du *Bas-Canada*; et de *Vital Côté* et autres, de la paroisse de *St. Urbain*, dans le comté de *Charlevoix*.

Par l'honorable M. *Bureau*; de *William Molson* et autres, directeurs et actionnaires de la banque de *Molson*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just*; du conseil municipal du comté de *l'Islet*.

Par l'honorable M. *Allan*; deux pétitions de la corporation de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la société d'histoire naturelle de *Montréal*; demandant que son allocation annuelle soit continuée.

Du conseil municipal du comté de *Waterloo*; demandant que le siège du gouvernement soit transféré de *Québec* à *Toronto*, à la clôture de la présente session.

D'*Ignace Mondore* et autres, du township de *Brandon*, dans le comté de *Berthier*; demandant une allocation pour réparer certains chemins dans le dit township.

De *Pierre Laqueux*, maire de la paroisse de *St. Romuald*; et de *Julien Demers* et autres, membres du conseil municipal de la paroisse de *St. Nicolas*, dans le comté de *Lévis*; demandant une allocation pour aider à construire un pont sur la rivière *Chaudière*, près du fleuve *St. Laurent*.

De *Louis Vallière* et autres, de la paroisse de *St. Henri*, dans le comté de *Lévis*; demandant une allocation pour parachever un certain chemin dans la dite paroisse.

Du révérend *L. A. Bourret* et autres, de la paroisse de *Ste. Anne de la Pocatière*; demandant une allocation en faveur de "L'hôpital de *Ste. Anne*."

De *John Logan* et autres, du township de *Culross*, dans le comté de *Bruce*; demandant une extension de délai pour le paiement des arrérages échus sur leurs terres.

De la conférence de l'église méthodiste wesleyenne en *Canada*; demandant une réforme de l'université et une allocation permanente en faveur du collège *Victoria*.

De *Thomas Strong* et autres, de la paroisse de *St. Colomban*, dans le comté des *Deux-Montagnes*; demandant un acte pour fixer la valeur réelle des différentes espèces monnayées en circulation dans cette province.

Du révérend *J. Laz. Marcoux* et autres, de la paroisse de *l'Isle Verte*; demandant le maintien du chef-lieu à *Komouraska*, et, dans le cas contraire, que la cour de circuit à *l'Isle Verte* ne soit pas déplacée.

De *Samuel Hopkins* et autres, patrons de navires, marchands et résidents près du canal *Welland*; demandant que les dispositions de l'acte relatif aux compagnies à fonds social ne soient pas étendues aux compagnies formées pour remorquer les navires.

De *Marie Louise Mayrand*, épouse d'*Antoine Mayrand*, de la paroisse de *Bécancour*, demandant un acte pour l'autoriser à construire un pont de péage sur la rivière *Bécancour*.

Des commissaires des écoles catholiques romaines de la cité de *Montréal*; demandant que la 131^e clause du chapitre 15, des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, soit amendée.

Et du révérend *E. Rousseau* et autres, des paroisses de *St. Jérôme* de *Matane* et de *Ste Félicité*, dans le comté de *Rimouski*; demandant la construction d'un quai au "*Petit Matane*," pour la commodité des bateaux-à-vapeur qui naviguent entre *Québec* et *Gaspé*.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du bureau des directeurs de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie, en date du 28 octobre, 1862;

Et aussi un rapport de la compagnie d'assurance du *Phoenix* contre le feu de *Londres*, Angleterre, en date du 28 janvier, 1863.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 25 février, 1863, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le département de l'adjutant-général de milice et certains officiers de la milice sédentaire démis de leur grade entre le premier août dernier et le premier du courant; ainsi que copie de la correspondance échangée entre le dit département et certains officiers de l'état-major de la milice sédentaire qui ont offert leur résignation durant la même période; et aussi copie de l'ordre général de milice du 17 novembre dernier, contenant les instructions données par le dit département aux majors de brigade.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *De La Terrière*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour constituer une seule société d'agriculture dans et pour les comtés-unis de *Chicoutimi* et *Saguenay*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *De La Terrière*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Holton*, il a été ordonné, que la réponse à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 2 mars, 1863, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie du bail du hayre de *Goderich* concédé à la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du lac *Huron*, et de toutes les pétitions, requêtes, correspondances, rapports, ordres en conseil et de tous autres documents sur ce sujet, soit renvoyée au comité collectif des impressions.

L'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi prochain (demain), elle demeure ajournée au jour suivant, à onze heures de l'avant-midi.

L'honorable M. *Alexander* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Harmannus Smith*,

De retrancher tous les mots après "que" et d'insérer "c'est l'opinion de cette Chambre que la vacance de Pâques, ne devrait s'étendre que de jeudi, le 2 avril, au mardi suivant."

Objection étant faite à la motion d'amendement,
Après débats.

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours étant mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors l'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*, que lorsque cette Chambre s'ajournera jeudi prochain, elle demeure ajournée à mercredi, le huit avril prochain.

Objection étant faite à la dite motion,
Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENS :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Panel,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>	<i>McMurich,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.—45.</i>
<i>Crawford,</i>			

NON-CONTENS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Ferric,</i>	<i>Smith, Harmaunus.—7</i>
<i>De La Terrière,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Gordon,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été
Ordonné, que le terme fixé pour recevoir les pétitions pour les bills privés soit prolongé d'hui au quinze avril prochain.

L'honorable M. *Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant un rapport du nombre de tonneaux de marchandises qui sont passés dans le canal *Wellund* et ceux du *St Laurent*, pendant l'année 1859.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif, qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer les Sœurs de la Charité de la ville de Lévis," a été lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. Lemieux, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit amendé comme suit :—

Page 1, ligne 34, retranchez " huit " et insérez " cinq."

Page 1, ligne 37, retranchez " huit " et insérez " cinq."

Alors l'honorable M. McMurrich a proposé, secondé par l'honorable M. McMaster,

Que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit :

Page 1, ligne 33, après le mot " toujours " retranchez jusqu'à " province " dans la ligne 35, et insérez " que le montant de la propriété immobilière ainsi possédée soit " restreint à ce qui peut être nécessaire à son usage actuel et occupation, mais non pour " revenus."

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Cambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Aikins,
Alexander,

Jeffrey,
Leonard,

McMaster,
McMurrich,

Reesor,
Smith, Harmaunus.—3.

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Allan,
Armand,
Armstrong,
Belleau, Sir N. F.,
Bennett,
Boulton,
Bureau,
Christie,
Cormier,
De Beaujeu,

De La Terrère,
Dickson,
Duchesnay, A. J.,
Duchesnay, E. H. J.,
Ferrier,
Foster,
Guvremont,
Hamilton (Kingston),
Harwood,
Holton,
Lacoste,
Lemieux,
Leslie,
Letellier de St. Just,
McCrea,
Malhiot,
Masson,
Matheson,
Mills,
Moore,

Panet,
Perry,
Proulx,
Ross,
Shaw,
Simpson,
Smith Hollis,
Taché, Sir E. P.
Tessier.—39.

Ainsi elle a passé dans la négative.

Le question a été alors mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de 1841, relatif aux banques d'épargne,"

L'honorable M. Jeffrey a proposé, secondé par l'honorable M. Boulton,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte passé dans la 23e année du règne de Sa Majesté relatif à la compagnie du chemin de fer de *Hamilton et Port Dover*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant les protêts des lettres de change et billets promissoires,"

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que l'honorable M. *Tessier* soit ajouté au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé; "Acte pour régler la vente du bardeau dans le *Bas-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Duchesney*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé: "Acte qui amende l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du lac *Huron*," tel qu'il est proposé par le comité des ordres permanents et des bills privés de l'amender,

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

Que le dit bill et le rapport du comité sur icelui soient renvoyés à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur les dits bill et rapport.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Moore* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné les dits bill et rapport, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un nouvel amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit nouvel amendement étant lu deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Les amendements du comité des ordres permanents et des bills privés étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour confirmer la séparation des ci-devant comtés-unis de *Peterborough* et de *Victoria*, et les différentes mesures prises à cet égard."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance; et
 L'honorable M. *Ferrier* a fait rapport, de la part du dit comité; qu'il avait examiné le
 dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
 Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été
 Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte
 " pour amender le chapitre soixante-quinze des statuts réfundus pour le *Bas-Canada*, con-
 " cernant la division du *Bas-Canada* en comtés," auquel elle demande le concours de cette
 Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M.
Cormier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Alexander*,
 La Chambre s'est ajournée.

Mercrèdi, 18 Mars, 1863

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Ailins,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Ranet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quésnel,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Motheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Cuëvremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmannus,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Walker.</i>
<i>De Beaujeu,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *McMurrich*; du révérend *James Thorn* et autres, des villages
 d'*Eden* et *Rockwood*, dans le comté de *Wellington*, adhérents de l'église presbytérienne du
 Canada.

Par l'honorable M. *Baby*; du conseil municipal de la paroisse de l'*Isle Verte*.

Par l'honorable M. *Masson* ; deux pétitions du révérend F. *Chagnon* et autres, de la paroisse de *St. Joseph*, dans le comté des *Deux-Montagnes*.

Par l'honorable M. *Perry* ; de J. *Calcutt* et autres, brasseurs, des comtés de *Durham*, *Northumberland*, *Peterborough* et *Victoria* ; et d'A. *Stevenson* et autres, du comté de *Peterborough*.

Par l'honorable M. *Hollis Smith* ; deux pétitions du préfet et du secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté de *Compton*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de John *Young* et autres, de *Hamilton*, actionnaires de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie.

Par l'honorable M. *Jeffrey* ; de P. *McCallum* et autres, de *Cobourg* et de ses environs.

Par l'honorable M. *Bureau* ; de Nelson *Mott* et autres, de la ville et paroisse de *St. Jean*, dans le comté de *St. Jean*.

Par l'honorable M. *Dessaulles* ; de H. J. *Charlebois* et autres, notaires publics, du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Panet* ; d'Onésime *Ouellet* et autres, de la paroisse de *St. Edouard de Lotbinière* ; de L. A. F. *Parrot* et autres, de la paroisse de *Ste. Emilie de Lotbinière*. du révérend T. *Aubert de Gaspé* et autres, de la paroisse de *Ste. Apollinaire* ; du révérend Ed. *Faucher* et autres, de la paroisse de *St. Louis de Lotbinière* ; du révérend S. *Belleau* et autres, de la paroisse de *Ste. Croix* ; et d'Edmond *Larue* et autres, de la paroisse de *St. Antoine de Tilly*, dans le comté de *Lotbinière*.

Par l'honorable M. *Reesor* ; de l'honorable M. *Prince*, juge du district judiciaire d'*Algoma*, et autres, résidant dans le dit district judiciaire.

Par l'honorable M. *Malhiot* ; de la corporation de la cité des *Trois-Rivières*.

Par l'honorable Orateur ; de J. P. *Litchfield* et autres, membres de la société botanique du *Canada*.

Par l'honorable M. *Renaud* ; de Daniel *Austin*, du township de *Stanstead*, dans le comté de *Stanstead* ; et de Toussaint *Rochon*, maire et autres, du village de *Beauharnois*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la compagnie de manufacture Britannique Américaine de *Montréal* ; demandant que son acte d'incorporation soit amendé, et que son nom soit changé en celui de "La compagnie canadienne de caoutchouc."

Deux pétitions du conseil municipal du comté de *Haldimand* ; demandant un acte pour légaliser la cotisation et l'imposition de taxes sur les terres non patentées et non occupées, et pour d'autres objets ;

Et aussi, demandant un acte pour indemniser les conseillers municipaux de leurs frais et dépenses pour leur présence aux assemblées de conseils.

D' *Olivier Gélinas* et autres, de *Ste. Clothilde de Horton*, dans le comté d'*Arthabaska* ; demandant un acte pour ériger la dite paroisse de *Ste. Clothilde* en une municipalité séparée, sous le nom de "Municipalité de la paroisse de *Ste. Clothilde de Horton*."

De la corporation de la cité de *Hamilton* ; demandant un acte pour la retirer de ses embarras financiers.

De la compagnie pour l'exploitation et la fonte des mines de plomb de *Ramsay* ; et de James *Foley*, de *Montréal* ; demandant que la compagnie établie en Angleterre par le dit James *Foley*, ait les mêmes pouvoirs dont est revêtue la compagnie sus-nommée.

De la corporation de la ville de *Cobourg* ; demandant que l'acte 22 *Victoria*, chapitre 72, soit amendé de manière à augmenter la taxe pour le paiement de l'intérêt sur la création d'un fonds d'amortissement pour le paiement de la dette consolidée de la dite ville de *Cobourg*.

D'E. Leonard et autres, de Kingston; demandant un acte pour établir une cour d'amirauté ayant juridiction depuis la ligne de la marée en gagnant l'ouest dans les cas où la demande n'exécède pas \$100, et aussi pour la nomination d'un commissaire de marine dans chacun des principaux ports.

De l'assemblée et congrégation de l'église presbytérienne du Canada, township de Saltfleet; demandant que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'Université de Toronto, et que les fonds de cette institution soient conservés intacts.

Du révérend P. T. Bédard et autres, de la paroisse de St. Raymond; demandant une allocation pour construire un pont sur la rivière Ste. Anne.

De H. Paquin et autres, de la paroisse de l'Isle Bizard, dans le comté de Jacques-Cartier; de M. F. Valois et autres, de la paroisse de Ste. Claire; et du révérend J. Chevreuil et autres, de la paroisse de Ste. Anne, dans le dit comté de Jacques-Cartier; demandant séparément un acte pour fixer le taux de l'intérêt.

De Hy. Paquin et autres, de la paroisse de l'Isle Bizard, dans le comté de Jacques-Cartier; de M. F. Valois et autres, de la paroisse de Ste. Claire; et du révérend J. Chevreuil et autres, de la paroisse de Ste. Anne, dans le dit comté de Jacques-Cartier; demandant séparément un acte pour fixer la valeur réelle des différentes pièces de monnaie en circulation dans la province.

De la faculté de médecine du collège McGill de Montréal; demandant la continuation de son allocation annuelle.

De Martin MacLeod, du township de King, dans le comté de York; demandant un acte pour confirmer une certaine réserve pour un chemin entre les townships de Vaughan et King.

De George Taylor, du township d'Albion, dans le comté de Peel; demandant une indemnité pour ses services longs et méritoires comme courrier de la malle dans les comtés unis de York et Peel.

De Thomas B. Merritt, de Ste. Catharines, agissant au nom de la compagnie du chemin de fer de Welland; demandant que l'acte d'incorporation de la dite compagnie soit amendé.

Et du révérend Jos. L. Martel et autres, de Ste. Julie de Somerset; demandant l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le Bas-Canada.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des mariages, baptêmes et sépultures dans le district de Beauce, durant l'année 1862.

Et aussi le rapport du séminaire des Amis ou Quakers, du comté de Prince-Edouard, jusqu'au 10 octobre, 1862.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable Sir N. F. Belleau, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
18 mars, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son quatorzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir:—De la corporation des pilotes pour le havre de Québec et au-dessous, demandant certains amendements à la 12^e Victoria, chapitre 114; et du révérend A. Thibault et autres, demandant un acte pour autoriser la municipalité de Ste. Cécile à prélever des péages sur un certain chemin dans la dite paroisse.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis, mais votre comité recommande la suspension de la 53^e règle dans chaque cas, savoir:—De la municipalité du comté de *Waterloo*; demandant un acte pour réunir en une seule division d'enregistrement le dit comté de *Waterloo*; de *Thomas White* et autres, des *Etats-Unis* et du *Canada*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de compagnie des mines de *Sutton*,—en autant que les intérêts individuels n'en seront pas affectés.

Quant à la pétition de la corporation de la cité de *Hamilton*, demandant un acte pour autoriser la dite corporation à conclure certains arrangements avec ses créanciers, votre comité trouve qu'il n'en a pas été donné d'avis.

Quant à la pétition de *Dame Sophie Masson* et autres, de *Terrebonne*, demandant l'amendement de l'acte 25 *Victoria*, chapitre 76, votre comité trouve que l'avis est trop général, quoiqu'il ait été donné pendant tout le temps requis; néanmoins, votre comité recommande la suspension de la 53^e règle, vu qu'il sera en son pouvoir, comme comité des bills privés, de pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Votre comité a aussi examiné la pétition des évêques, du clergé et des laïques de l'église-unie d'*Angleterre* et d'*Irlande* en *Canada*, demandant l'autorité de faire des règles et réglemens pour la disposition des deniers provenant de la vente des licences de mariage, et trouve que la dite pétition est de nature publique, vu qu'elle affecte l'une des branches du revenu public.

Le tout respectueusement soumis,

N. F. BELLEAU,

Président.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte qui amende l'acte pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé de faire rapport que comme ce bill affecte les privilèges de la Chambre d'Assemblée, le comité demande que l'ordre de renvoi soit rayé.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour autoriser l'institut des artisans de *Montréal* à faire un emprunt; et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Holton*, secondé par l'honorable *M. Malhiot*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable *M. Bureau* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 6 mars courant, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, la copie du traité fait à *Manitouline*, entre le gouvernement de cette province ou le gouvernement impérial et les sauvages *ottawas*, *chipowas*, *saugeens* et autres tribus indiennes des bords du lac *Huron*, ou de tout écrit attesté par *Sir Francis Bond Head*, et signé par les sauvages des dites tribus, dans le cours de l'année 1836, leur assurant la possession des *Isles Manitouline* pour eux, leurs héritiers et leurs successeurs, en retour de l'abandon de leurs terrains de chasse sur les territoires environnant le dit lac, avec tous et chacun les noms des signataires au pied du dit traité ou écrit; et aussi, la copie de tout écrit ou convention ou cession prétendue faite durant les derniers six mois entre les sauvages actuellement résidents sur les dites *Isles Manitouline* et le gouvernement provincial, relatif à la tenure, étendue ou possession de leurs terres dans les dites *Isles*, avec les noms, prénoms et signatures qui se trouvent au pied du dit écrit comme étant les signatures des parties acquiesçant et consentant aux termes et conditions du dit écrit; aussi, copie de tous autres écrits, protêts et remontrances adressés au gouvernement provincial, durant les six derniers mois, soit par les sauvages résidant sur les dites *Isles Manitouline* ou par des personnes écrivant pour et au nom des dits sauvages, se plaignant du contenu du dit écrit ou prétendue dernière convention, de ses conditions et de son accomplissement, ou des

moyens employés pour obtenir les signatures qui se trouvent en le dit écrit fait depuis les six derniers mois.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial des comptes contingents, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

CONSEIL LEGISLATIF,
CHAMBRE DE COMITÉ,
18 mars, 1863.

Le comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, a l'honneur de présenter son second rapport.

A la demande du greffier de cette Chambre, votre comité recommande de présenter une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence d'émettre son warrant pour la somme de vingt mille piastres (\$20,000) en faveur du greffier de cette Chambre, afin de le mettre en état de satisfaire aux dépenses de cette Chambre, de laquelle somme il rendra compte ci-après.

Le tout respectueusement soumis,

B. SEYMOUR,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors l'honorable M. *Seymour* a proposé, secondé, par l'honorable M. *Dessaulles*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence d'émettre son warrant en faveur du greffier de cette Chambre pour la somme de vingt mille piastres (\$20,000), pour mettre cet officier en état de faire face aux dépenses contingentes de cette Chambre, dont il rendra compte ci-après.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que la réponse à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, présentée à la Chambre ce jour, au sujet d'un traité entre le gouvernement et certaines tribus sauvages, soit renvoyée au comité collectif des impressions.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour constituer une seule société d'agriculture dans et pour les comtés-unis de *Chicoutimi* et *Saguenay*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte qui amende l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du lac *Haron*,"

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Holton*,
Le dit bill a été amendé de nouveau.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour confirmer la séparation des ci-devant comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*, et les différentes mesures prises à cet égard," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour exempter les remorqueurs à vapeur des prescriptions de l'acte concernant l'inspection des "bateaux à vapeur,"

Et aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte pour amender l'acte de procédure "dure du droit commun,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, qu'ils soient remis au neuf avril prochain.

L'honorable M. *Renaud*, avec la permission de la Chambre, a présenté une pétition de *L. Renaud* et autres, de *Montréal*, et de *Jean Baptiste Renaud* de *Québec*, demandant à être incorporés sous le nom de " compagnie de bateaux à vapeur de *Montréal* et *Salaberry*."

Laquelle pétition a été alors lue par le greffier.

Ordonné, que la dite pétition reste sur la table.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de cotisation du *Haut-Canada* ;"

Aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada* ;"

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre "soixante-et-trois des statuts refondus du *Canada*, concernant les compagnies à fonds "social,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMastér*, il a été

Ordonné, qu'ils soient remis au neuf avril prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour confirmer certains placements faits par la corporation du township de *Malahide*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *Jeffrey*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte passé en la vingt-quatrième année du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour "pouvoir à la séparation de la cité de *Toronto* d'avec les comtés-unis de *York* et *Peel* "pour certaines fins judiciaires,"

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Lemieux*, il a été

Ordonné, que la trente-et-unième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à un avis de motion donné, ce jour, relativement aux décès dans les prisons de *Montréal*, *Québec* et *Trois-Rivières*, et à l'examen des aliénés confinés dans les dites prisons.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, Que lorsque cette Chambre s'ajournera demain, elle demeure ajournée à jeudi, le neuvième jour d'avril prochain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, La Chambre s'est ajournée à demain, à onze heures avant-midi.

Jeudi, 19 Mars, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrie,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Hollis,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Harwood,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; du dispensaire de *Montréal* ; et du révérend *James Black* et autres, des townships de *Chatham* et *Grenville*, dans le comté d'*Argenteuil*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; du révérend *A. Ladrière* et autres, de la paroisse de *St. Fabien*.

Par l'honorable M. *Perry* ; du révérend *David Wishart* et autres, du township de *Madoc*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Moore* ; de *Johnson Littledale* et autres, de *Nelsonville*, dans le comté de *Missisquoi*.

Par l'honorable M. *Dessaulles* ; du conseil municipal de la paroisse de *St. Ambroise* de *Kildare*, dans le township de *Kildare*, et dans le comté de *Joliette*.

Par l'honorable M. *Armand* ; du révérend P. C. *Dubé* et autres, de la paroisse de *St. Martin*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; de *Duncan McGregor* et autres, de *Holland, Sullivan, Benedict* et *Glenelg*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Holton* ; du conseil municipal du comté de *Richmond*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *J. T. Bull* et autres, du township de *Farnham Est*, dans le comté de *Brome* ; demandant que l'érection de certaines portions du dit township de *Farnham Est* et des townships de *Granby, Shefford* et *Brome*, en un nouveau township, sous le nom de "*Monck*," n'ait pas lieu.

Du grand tronç de chemin de fer du *Canada* ; demandant un acte pour rectifier une erreur cléricale dans l'acte des arrangements financiers du grand tronç, 1862.

De *David Perley* et autres, membres des sociétés d'agriculture des divisions Est et Ouest du comté de *Brant* ; demandant un acte pour amender l'acte concernant le bureau d'agriculture et les sociétés d'agriculture, tel qu'y mentionné.

De *J. S. Ployfair* et autres, membres et adhérents de l'église "*Knox*," *Toronto* ; demandant que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de cette institution soient conservés intacts.

Du révérend *J. Bte. Langlois* et autres, de la paroisse de *Varenes*, dans le comté de *Verchères* ; demandant une allocation en faveur de l'hospice "*Lajemmerais*" dans la dite paroisse.

De *L. H. Massue* et autres, de la paroisse de *Ste. Anne de Varenes* ; demandant une allocation pour les fins de l'éducation et pour la construction d'une maison d'école.

De *N. Farlinger* et autres, du township de *Dundee*, dans le comté de *Huntingdon* ; demandant un acte pour changer la tenure d'une certaine terre dans le dit township, qui a été réservée pour la tribu des sauvages iroquois de *St. Régis*.

Du révérend *D. Michon* et autres, du township de *Roxton* ; demandant que le dit township de *Roxton* soit annexé au district judiciaire de *St. Hyacinthe*.

D' *Edmond Tremblay* et autres, de la paroisse de la *Petite Rivière de St. François* ; demandant l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

De *Vital Côté* et autres, de la paroisse de *St. Urbain*, dans le comté de *Charlevoix* ; demandant une allocation en faveur de certains chemins de colonisation.

De *William Molson* et autres, directeurs et actionnaires de la banque "*Molson* ;" demandant que l'acte d'incorporation de la dite banque soit amendé.

Du conseil municipal du comté de *l'Islet* ; demandant un acte pour fixer le taux de l'intérêt.

Deux pétitions de la corporation de la cité de *Toronto* ; demandant que les lois relatives aux institutions municipales, à la cotisation, à l'administration du havre de *Toronto*, et au jury, soient amendées ; tel qu'y mentionné ;

Et aussi, demandant que le bill pour amender l'acte pour pourvoir à la séparation de la dite cité de *Toronto* d'avec les comtés-unis de *York* et *Peel*, pour certaines fins judiciaires, ne devienne pas loi.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit regu, et.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
19 mars, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son quinzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en a été donné avis suffisant dans chaque cas, savoir : de la compagnie de manufacture britannique américaine de *Montréal*, demandant que son acte d'incorporation soit amendé et que le nom de la dite compagnie soit changé ; d'*Olivier Gélinas* et autres, de la paroisse de *Ste. Clotilde de Horton*, comté d'*Arthabaska*, demandant que la dite paroisse soit érigée en une municipalité séparée ; de *Thomas C. Lee* et autres, de la cité de *Québec*, demandant à être incorporés sous le nom de la compagnie d'élevateurs flottants de *Québec* ; et de l'honorable *L. Renaud* et autres, de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie de bateaux-à-vapeur de *Montréal et Salaberry*.

Quant à la pétition de *Thomas B. Merritt*, de *Ste. Catharines*, agissant au nom de la compagnie du chemin de fer de *Welland*, demandant des amendements à son acte d'incorporation, votre comité trouve que l'avis est trop général ; mais il recommande néanmoins, sur division, que la 53^e règle soit suspendue, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Le tout respectueusement soumis.

N. F. BELLEAU,
Président.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin des " sources d'huile," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements étant lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable *M. Christie*, secondé par l'honorable *M. Ross*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill, auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable *M. Holton* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour " incorporer certaines personnes sous le nom de " compagnie des bateaux à vapeur de *Montréal et Salaberry*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois le neuvième jour d'avril prochain.

L'honorable *M. Ross* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender " le chapitre six des statuts refondus du *Canada*, concernant l'élection des membres de la " législature."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois le neuf avril prochain.

L'honorable *M. Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable *M. Letellier de St. Just*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre :

1. Un état du nombre des décès qui ont eu lieu chaque année, depuis 1850, dans les prisons des cités de *Montréal*, *Québec* et *Trois-Rivières*, ainsi que du nombre d'enquêtes qui ont été faites à l'occasion des dits décès, et aussi des sommes qui ont été payées tant aux coroners qu'aux médecins à propos des dites enquêtes, et à qui telles sommes ont été payées,

2. Un état du nombre d'examens d'aliénés qui ont été faits dans les mêmes prisons depuis 1850, ainsi que des noms des médecins qui ont faits tels examens, et des sommes qui ont été payées à chacun d'eux.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser l'institut des artisans de *Montréal* à faire un emprunt, et pour d'autres fins," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour rendre valides certains actes de notaires décédés, et amender de nouveau le chapitre soixante-et-treize des statuts refondus du *Bas-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Lacoste*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au quatorzième jour d'avril prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des cours de division,"

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi, le dix avril prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour régler la vente du bardeau dans le *Bas-Canada*" a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *A. J. Duchesnay*, *Armstrong*, *De La Terrière*, *Hollis Smith* et *Cormier*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre soixante-quinze des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant la division du *Bas-Canada* en comtés,"

Sur motion de l'honorable M. *E. H. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au dixième jour d'avril prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte passé en la vingt-quatrième année du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour pourvoir à la séparation de la cité de *Toronto* d'avec les comtés-unis de *York* et *Peel*, pour certaines fins judiciaires,"

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au neuf avril prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour réintégrer les catholiques romains du *Haut-Canada* dans l'exercice de certains droits concernant les écoles séparées,"

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au treize avril prochain, et qu'il soit alors le *premier item des ordres du jour*.

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*,

Qu'en conformité de la recommandation contenue dans le rapport du comité des ordres permanents et des bills privés, la cinquante-troisième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable M. *Allan* a alors présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois le neuf avril prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Ferrie*, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

La Chambre s'est ajournée à jeudi, le neuvième jour d'avril prochain, à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 9 Avril, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>McMurrich,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cameron,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	

PRIÈRES :

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit :

Lorsque l'honorable *Adam Johnston Fergusson Blair*, Receveur Général de la province, a été introduit entre les Honorables Messieurs *Tessier* et *Jeffrey*.

Sur quoi, le rapport du greffier de la couronne en chancellerie a été lu par le greffier, comme suit :—

PROVINCE DU CANADA, }
savoir :

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection daté le 10e jour de mars dernier, émis par son Excellence le Gouverneur-Général et adressé à l'officier rapporteur pour le collège électoral de *Brock*, (*George J. Grange*, écuyer, nommé officier rapporteur pour le dit collège électoral de *Brock*), pour l'élection d'un membre pour représenter le dit collège électoral de *Brock* dans le Conseil Législatif en remplacement de l'honorable *Adam Johnston Fergusson* (maintenant *Adam Johnston Fergusson Blair* en vertu du seing manuel de Sa Majesté) qui depuis son élection comme représentant du dit collège électoral de *Brock*, a accepté une charge lucrative sous la couronne : savoir la charge de Receveur-Général de la province du *Canada*, l'honorable *Adam J. Fergusson Blair*, a été rapporté comme dument élu en conséquence, tel qu'il appert par le rapport du dit writ d'élection daté le vingt huitième jour de mars dernier lequel est maintenant déposé dans les archives de ce bureau.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE
Québec, 4 avril, 1863.

L. R. FORTIER,
Greffier de la couronne en chancellerie.

A JOHN FENNINGS TAYLOR, Ecr.,
Greffier du Conseil Législatif,
Québec.

L'honorable M. *Fergusson Blair* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et a pris son siège en conséquence.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Allan*; des directrices et administratrices de l'asile public et maison de refuge des filles de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Alexander*; du bureau des syndics de l'école de grammaire de *Berlin*.

Par l'honorable M. *Ferrier*; du conseil municipal du comté de *Brome*; d'*Ira Gould* et autres, de *Montréal*; du révérend *Ephraïm B. Harper* et autres, de *Montréal*, membres de l'église méthodiste wesleyenne du *Canada*; de *David Brown* et autres, de la cité de *Montréal*; et de *John Dyde*, colonel, et autres officiers commandant les divers corps de la milice volontaire dans la cité de *Montréal* susdite.

Par l'honorable M. *Aikins*; du conseil municipal du village de *Streetsville*; et du conseil municipal du township de *Toronto*, dans le comté de *Peel*.

Par l'honorable M. *de La Terrière*; deux pétitions du conseil municipal d'*Hébertville*; de *Francois Nadeau*, maître-menuisier et architecte, de la cité de *Québec*; du révérend *Clovis Gagnon* et autres, de *Settrington* et de *De Sales*, dans le comté de *Charlevoix*; et du conseil municipal de la partie nord-ouest du township de *Bagot*.

Par l'honorable Orateur; de *William Dickson* et autres, de la cité de *Montréal*, intéressés dans le commerce du bois; et de *Henry Craig* et autres, membres de la première compagnie des carabiniers de la milice volontaire de *Cobourg*; et deux pétitions du conseil municipal du township de *Wilberforce*.

Par l'honorable M. *Cameron*; du conseil municipal du village d'*Aurora*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du révérend *James Thorn* et autres, des villages d'*Eden* et *Rockwood*, dans le comté de *Wellington*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; et de *P. McCallum* et autres, de *Cobourg* et de ses environs; demandant séparément que nulle mesure ne soit prise qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de cette institution soient conservés intacts.

Du conseil municipal de la paroisse de l'*Isle-Verte*; demandant que le chemin de fer Grand Tronc soit prolongé au-delà paroisse de la *Rivière du Loup*.

Deux pétitions du révérend *F. Chagnon* et autres, de la paroisse de *St. Joseph*, dans le comté des *Deux-Montagnes*; demandant l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*; et aussi, demandant un acte pour fixer la valeur réelle des différentes espèces monnayées maintenant en circulation dans la province.

De *J. Calcutt* et autres, brasseurs, des comtés de *Durham*, *Northumberland*, *Peterborough* et *Victoria*; demandant certains amendements au tarif des droits actuels sur la bière, etc.

De *A. Steward* et autres, du comté de *Peterborough*; demandant que la vingt-septième clause de la 22e *Victoria*, chap. 93, des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les bornes des townships, dans certains cas, soit amendée.

Deux pétitions du préfet et du secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté de *Compton*; demandant que nulle somme de deniers, à titre de garantie, ne soit accordée par le gouvernement en faveur de l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*; et aussi, demandant que le bill pour amender l'acte municipal du *Bas-Canada* ne devienne pas loi.

De *John Young* et autres, de *Hamilton*, actionnaires de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie; demandant que l'acte d'incorporation de la dite compagnie ne soit pas amendé à l'effet d'accorder aux porteurs de polices le droit de voix délibérative dans la direction de ses affaires.

De *Nelson Mott* et autres, de la ville et paroisse de *St. Jean* dans le comté de *St. Jean*, demandant que nulles mesures ne soient prises pour changer les limites et bornes du dit comté.

De *H. J. Charlebois* et autres, notaires publics du *Bas-Canada*; demandant un acte pour empêcher l'enregistrement inutile de certains actes notariés dans le *Bas-Canada*.

D'*Onésime Ouellet* et autres, de la paroisse de *St. Edouard de Lotbinière*; de *L. A. F. Parrot* et autres, de la paroisse de *Ste. Emmilie de Lotbinière*; du révérend *T. Aubert* de *Gaspé* et autres, de la paroisse de *St. Apollinaire*; du révérend *E. Faucher* et autres, de la paroisse de *St. Louis de Lotbinière*; du révérend *S. Belleau* et autres, de la paroisse de *Ste. Croix*; et d'*Edmond Larue* et autres, de la paroisse de *St. Antoine de Tilly*, dans le comté de *Lotbinière*; demandant séparément une allocation, pour la construction d'un pont sur la rivière *Chaudière*.

De l'honorable *M. Prince*, juge du district judiciaire d'*Algoma*, et autres résidents dans le dit district judiciaire; demandant un acte pour accorder certains pouvoirs aux juges de paix assemblés en sessions de trimestres, et pour compléter la cour de justice, la prison, etc., du dit district.

De la corporation de la cité des *Trois-Rivières*; demandant que son acte d'incorporation soit amendé.

De *J. P. Litchfield* et autres, membres de la société botannique du *Canada*; demandant une allocation.

De *Daniel Austin*, du township de *Stanstead*, dans le comté de *Stanstead*; demandant la modification de l'acte pour pourvoir au partage des terres non divisées de *Boulton*, à l'effet de le mettre sur le même pied que les propriétaires non résidents.

De *Toussaint Rochon* et autres, du village de *Beauharnois*; demandant que le dit village soit incorporé.

Et de l'honorable *Louis Renaud* et autres, de *Montréal*, et de *Jean Baptiste Renaud*, de *Québec*; demandant à être incorporés comme compagnie de bateaux-à-vapeur, sous le nom de "Compagnie de bateaux-à-vapeur de *Montréal* et *Salaberry*."

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative, quant aux comtés de *l'Assomption*, *Joliette*, *Berthier* et *Montcalm*, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour protéger les colons en certains cas, dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre la réponse, en partie, à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du deuxième jour de mars dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des comptes pour les années 1861 et 1862, des départements ci-dessous énumérés, pour papeterie, impressions, annonces, reliure et ameublement de bureau, jusqu'à ce jour, savoir :

Département des postes ;

Département des terres de la couronne ;

Département des travaux publics ;

Bureau d'agriculture ;

Département des finances, y compris les douanes.

Aussi, un état indiquant les avances payées, et à qui elles l'ont été, par ces départements, pour impression et papeterie ; et aussi des états ou comptes indiquant la somme payée et à qui elle l'a été, pour la construction et l'ameublement de l'allonge faite à la maison occupée par le département des travaux publics à *Québec*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre un rapport concernant les biens des Jésuites pour l'année 1862.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre des rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les comtés de *Vaudreuil*, *Bonaventure*, *Brome* et *Huntingdon*, et dans les districts d'*Ottawa*, *Trois-Rivières* et *Québec*, durant l'année 1862.

Et aussi, un rapport de la compagnie du chemin de fer du nord du *Canada*, jusqu'au 31 décembre, 1862.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *McMurrich* a proposé, secondé par l'honorable M. *McMaster*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette honorable Chambre un rapport des affaires financières du chemin de fer septentrional du *Canada*, contenant :

1^o Un état détaillé des bons préférentiels des première et deuxième classes, émis et consolidés en vertu de l'ordre du Conseil Exécutif de 1859, rapportant le montant de chaque bon, avec la date de son émission, à qui et quand il a été vendu ou transporté, et la valeur qui en a été reçue, ainsi que les noms des porteurs des dits bons qui ont été enregistrés les derniers dans les livres de la compagnie, le lieu de leur domicile et le nombre de bons possédés par chacun d'eux.

2^o Un état de toutes les dettes et jugements dus et non payés par la compagnie le 15 mai 1859 ou depuis, ainsi que les noms et domiciles des créanciers ou des cessionnaires de ces créanciers, et la valeur reçue par la compagnie et donnant lieu à ces dettes ou jugements, avec tous les détails, quant au mode des paiements faits à même les £50,000, de nouveaux bons préférentiels qui ont été réservés pour cet objet par la 4^e clause de l'ordre du Conseil Exécutif de 1859.

3^o Une liste des actionnaires avec le montant des actions possédées par chacun d'eux, le lieu de leur domicile, le montant des actions transportées, tel que consigné dans les livres de la compagnie depuis le 1^{er} janvier 1862, avec les noms des cédants et des cessionnaires.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour exempter les remorqueurs à vapeur des prescriptions de l'acte concernant l'inspection des bateaux-à-vapeur,"

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun ;

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de cotation du *Haut-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que les items restant sur les ordres du jour soient remis à demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Alors, l'honorable M. *Tessier* s'est levé de son siège et a informé l'Orateur et la Chambre que l'honorable M. *Hollis Smith*, un des membres de cette Chambre, était décédé.

Sur quoi, il a été proposé par l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que, comme marque de respect pour la mémoire de feu l'honorable M. *Hollis Smith*, cette Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 10 Avril, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Bureau,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>McMaster,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cameron,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>McMurrich,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Baby,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Walker.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Holton* ; de la chambre de commerce de *Montréal* ; et deux pétitions de *Thos. White, junior*, et de *A. Knight*.

Par l'honorable M. *Blaise* ; du conseil municipal du township de *Durham*.

Par l'honorable M. *Guévremout* ; du révérend *W. Anderson* et autres, de *Sorel*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; du révérend *Thomas Whitman* et autres, au nom de la congrégation d'*Innisfield*, en union avec l'église presbytérienne du *Canada* ; et d'*Andrew Lightbody*, président et secrétaire de l'assemblée annuelle, tenue à *Hamilton*, des souscripteurs au collège congrégationnel de *Bristol* de l'*Amérique du Nord*.

Par l'honorable M. *Christie* ; du révérend *William M. Christie* et autres, de *Chippawa* et de ses environs ; du révérend *George Irving* et autres, d'*Ayr*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada* ; et de *Robert Park* et autres, des townships de *Hubbart* et *Fullarton*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)* ; du révérend *Archibald Henderson* et autres, de *St. André d'Argenteuil*.

Par l'honorable M. *Archambault* ; du conseil municipal du comté de *Montcalm* ; et du révérend *L. B. Fournier* et autres, du township de *Chertsey*, dans le dit comté de *Montcalm* ; et deux pétitions des conseils municipaux des comtés de l'*Assomption* et de *Montcalm*.

Par l'honorable M. *Fergusson Blair* ; de *James Webster* et autres, syndics de la propriété connue sous le nom de "Glebe de l'église presbytérienne du township de *Nichol*," et de *James Webster* et autres, syndics des propriétés connues sous le nom de "lots de l'église et du presbytère de l'Église de *St. Andrew*," à *Fergus*, dans le comté de *Wellington*, en union avec l'Église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Bennett* ; du révérend *Adam F. McQueen* et autres, du township de *Kenyon*, dans le comté de *Glengary*, adhérents de l'Église Presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Eonard* ; de *John Gillespie* et autres, des townships de *London* et *Lobo*, adhérents de l'Église Presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; de *Robert Burleigh* et autres, du township de *l'Isle Amherst* ; et de *John McLean* et autres, de *Medonte*, *Vespra* et *Flos*, adhérents de l'Église Presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Armand* ; du révérend *J. G. Watier* et autres, de la paroisse de *St. François de Sales*, comté de *Laval* ; de *Désiré Corbèil*, de *St. Vincent de Paul* ; et *Benjamin Sigouin*, du *Sault au Récollet*.

Par l'honorable M. *Baby* ; de *James Gillespie* et autres, porteurs d'obligations de la Commission des chemins à barrières de *Québec*.

Par l'honorable M. *Bureau* ; de *H. G. Burrage* et autres ; du bureau des Syndics de l'académie de *Charleston, Hailey*, comté de *Stanstead* ; de *A. A. Adams* et autres, du township de *Hereford* ; et de *Richard Beswick* et autres, de la paroisse de *Lacolle*, dans le comté de *St. Jean*.

Par l'honorable M. *De La Terrière* ; de *Pierre Gravel* et autres, de la paroisse de *St. Roch de Québec* et autres lieux.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du dispensaire de *Montréal* ; demandant une allocation.

Du révérend *James Black* et autres, des townships de *Chatham* et *Grenville*, dans le comté d'*Argenteuil* ; demandant un acte pour mieux faire observer le dimanche sur les

chemins de fer, les canaux et dans le département des postes.

Du révérend *A. Ladrière* et autres, de la paroisse de *St. Fabien*; demandant une allocation pour certains chemins dans la dite paroisse.

Du révérend *David Wishart* et autres, du township de *Madoc*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; et de *Duncan McGregor* et autres, de *Holland, Sullivan, Benedict* et *Glencly*, aussi adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; demandant séparément que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de cette institution soient conservés intacts.

De *Johnson Littledale* et autres, de *Nelsonville*, dans le comté de *Missisquoi*; demandant une loi prohibitive des liqueurs enivrantes.

Du conseil municipal de la paroisse de *St. Ambroise* de *Kildare*, dans le township de *Kildare*, dans le comté de *Joliette*; demandant une allocation en faveur de certains chemins dans le dit township de *Kildare*.

Du révérend *P. C. Dubé* et autres, de la paroisse de *St. Martin*; demandant que l'acte de la 25^e *Victoria*, chapitre 77, ne soit pas amendé.

Et du conseil municipal du comté de *Richmond*; demandant que les amendements proposés à l'acte municipal refondu du *Bas-Canada*, ne deviennent pas loi.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,

10 avril, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son seizième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en avait été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir :—De la compagnie pour l'exploitation et la fonte des mines de plomb de *Ramsay*; de *James Foley*, de *Montréal*, demandant que les pouvoirs de la dite compagnie soient conférés à la compagnie que le dit *James Foley* a formée en *Angleterre*; de *Thomas White* et autres, des *Etats-Unis* et du *Canada*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie des mines de *Wickham*; de *Thomas White* et autres, des *Etats-Unis* et du *Canada*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie des mines de *Durham*; de *James McKirdy* et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie des mines de *Drummondville*; et de *Joseph Larkin* et autres, de la septième concession de *King*, demandant un acte pour confirmer un certain arpentage fait par *George Lount* de cette partie du dit township.

Votre comité a aussi examiné la pétition du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, demandant un acte pour corriger une erreur cléricale dans l'acte des arrangements financiers du Grand Tronc, 1862, et est d'opinion qu'icelle n'est pas de nature à exiger la publication d'un avis en vertu de la 53^e règle.

Quand à la pétition de *William Molson* et autres, de *Montréal*, demandant des amendements aux actes d'incorporation de la banque *Molson*, votre comité trouve que l'avis est trop général, néanmoins, il recommande la suspension de la 53^e règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Le tout respectueusement soumis.

N. F. BELLEAU,

Président.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour confirmer certains placements faits par la corporation du township de *Malahide*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en

entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *Holton*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le délai pour recevoir les bills privés soit prolongé jusqu'au premier jour de mai prochain.

Et aussi, que le délai fixé pour recevoir les rapports des comités permanents ou spéciaux sur les bills privés soit prolongé jusqu'au premier jour de mai prochain.

L'honorable M. *Ferrier* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour corriger une erreur dans l'acte des arrangements financiers du grand tronc de 1862."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *McDonald* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de mines de *Drummondville*, dans le *Bas-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada* ;"

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre 63 des Statuts Refondus du *Canada*, concernant les compagnies à fonds social,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte passé en la 24e année du règne du Sa Majesté, intitulé : " Acte pour pourvoir à la séparation de la cité de *Toronto* d'avec les comtés-unis d'*York et Peel*, pour certaines fins judiciaires,"

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de compagnie de bateaux-à-vapeur de *Montréal et Salaberry*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre six des Statuts Refondus du *Canada*, concernant l'élection des membres de la législature,"

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*,"

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour transporter à la corporation du comté d'Elgin une certaine portion du chemin empierré de London et Port Stanley, et pour d'autres objets,"

Sur motion de l'honorable M. Leonard, secondé par l'honorable M. Holton, il a été ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la séparation de la cité de Toronto d'avec les comtés-unis de York et Peel, pour certaines fins judiciaires,"

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. McMaster, il a été ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte des cours de division,"

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre 75 des statuts refondus pour le Bas-Canada, concernant la division du Bas-Canada en comtés," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs E. H. J. Duchesnay, Tessier et Cormier qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors, sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Ferrier,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 13 Avril, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

Aikins,	Cameron,	Holton,	Moore,
Alexander,	Christie,	Jeffrey,	Pañef,
Allan,	Cormier,	Lacoste,	Perry,
Archambault,	Crawford,	Lemieux,	Prout,
Armand,	De Beaujeu,	Leonard,	Ross,
Armstrong,	De La Terrière,	Leslie,	Seymour,
Baby,	Dessaulles,	Letellier de St. Just,	Shaw,
Belleau, Sir N. F.,	Duchesnay, A. J.,	Malhiot,	Simpson,
Bennett,	Duchesnay, E. H. J.,	McCrea,	Skead,
Blair, Fergusson,	Ferrier,	McDonald,	Smith, Harmaurus,
Blake,	Gubremont,	McMaster,	Tessier,
Boulton,	Hamilton (Inkerman),	McMurrich,	Walker,
Bureau,	Hamilton (Kingston),		

PRIÈRES :

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit :

Lorsque l'honorable *Louis Auguste Olivier* a été introduit entre les honorables MM. *Armstrong* et *Malthiot*.

Sur quoi, le rapport du greffier de la couronne en chancellerie a été alors lu par le greffier, comme suit :—

PROVINCE DU CANADA, }
Savoir :

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection en date du vingtième jour de janvier dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général et adressé à l'Officier-Rapporteur pour le collège électoral de *De Lanaudière* (*Jean Olivier LeBlanc*, Ecr., nommé Officier-Rapporteur pour le collège électoral de *De Lanaudière*), pour l'élection d'un membre pour représenter le dit collège électoral de *De Lanaudière* dans le Conseil Législatif de cette province, en remplacement de l'honorable *Alexander Baireil Lajoie*, décédé, *Louis Auguste Olivier*, Ecuyer, a été rapporté comme étant dûment élu en conséquence, tel qu'il appert par le rapport du dit writ d'élection en date du sixième jour d'avril présent, lequel est maintenant déposé dans les archives de ce bureau.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,
Québec, 10 avril, 1863.

L. R. FORTIER,
Greffier de la couronne en chancellerie

A *John Fennings Taylor*, Ecuyer,
Greffier du Conseil Législatif, Québec.

Alors l'honorable M. *Olivier* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, qui lui a été administré par le greffier de cette Chambre, et a pris son siège en conséquence.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Shead*; de *Robert Mathews* et autres, du township de *Bromley*, dans le comté de *Renfrew*; du révérend *W. Lothead* et autres, de *North Gower*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; du révérend *W. Lothead*, du presbytère de *Brockville*, de l'église presbytérienne du *Canada*; de *F. W. Oldenbury* et autres, Allemands en détresse des municipalités d'*Alice*, *Wilberforce* et *Gratton*, dans le comté de *Renfrew*; de *James Black* et autres, du township de *Ross*, dans le dit comté de *Renfrew*; de *Georgie Brown* et autres, du township d'*Admaston*, dans le dit comté de *Renfrew*; du conseil municipal du township de *Horton*, dans le dit comté de *Renfrew*; de *Robert Walker* et autres, du township de *Fitzroy*; deux pétitions de *James Airth* et autres, du village de *Renfrew*; et deux pétitions du conseil municipal du township de *Bromley*, dans le comté de *Renfrew*.

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*; du conseil municipal de la paroisse de *St. Roch* de Québec.

Par l'honorable M. *Holton*; de messieurs *Gillespie*, *Moffatt* et Cie. et autres, marchands, expéditeurs, et résidents de *Montréal*; et de la Chambre de commerce de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Crawford*; de *Philip Carman* et autres, du township de *Matilda*, dans le comté de *Dundas*.

Par l'honorable M. *McMaster*; de la compagnie du chemin de fer du nord du *Canada*.

Par l'honorable M. *Cameron*; de la corporation de la ville de *Sarnia*.

Par l'honorable M. *Perry*; de la corporation de la ville de *Peterborough*.

Par l'honorable M. *Fergusson Blair*; du bureau de l'instruction publique pour la division sud du comté de *Wellington*; et du révérend *Arthur Palmer*, curé, et autres, membres de l'église *St. George* à *Guelph*.

Par l'honorable M. *Ferrier*; de *R. Oughtred*, président du bureau des commissaires d'écoles d'*Ascot*; et de *John McManus*, de *Bolton* et *Patton*, dans le comté de *Broms*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)*; de *George W. Cameron*, maire et autres, du township de *Lochaber*; d'*Arch. McNaughton* et autres, du township et du village de *Buckingham*; de *Jas. Doyle* et autres, des townships de *Hull*, *Templeton*, et du village d'*Aylmer*; d'*Edouard St. Julien* et autres, de *Ste. Angélique*; et du révérend *A. M. Bourassa* et autres, des paroisses de *Notre-Dame-de-Bon-Secours* et de *St. André-Avellin*, dans le district d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Leonard*; de *W. F. Bullen* et autres, du township de *Delaware*, dans le comté de *Middlesex*; du révérend *George Simpson* et autres, du township de *Westminster*, dans le dit comté de *Middlesex*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; et deux pétitions du conseil municipal du dit comté de *Middlesex*.

Par l'honorable M. *Ross*; de *W. Cayley* et autres, directeurs provisoires de la banque du *Canada*.

Par l'honorable M. *Alexander*; du révérend *Donald McKenzie* et autres, du village d'*Emlro* et township de *West Zora*, dans le comté d'*Oxford*.

Par l'honorable M. *Seymour*; de *Smith C. B. Dean* et autres, intéressés dans la navigation au-dessus de la ligne de la marée.

Par l'honorable M. *Armand*; du révérend *P. C. Dubé* et autres, de la paroisse de *St. Martin*, dans le comté de *Laval*; de *Léandre Bélanger* et autres, de la paroisse de *St. François de Sales*, dans le dit comté de *Laval*; et de *Pierre Archambault* et autres, de la paroisse de *St. Vincent de Paul*.

Par l'honorable M. *McMurrich*; de *John Stewart* et autres, membres de la congrégation de l'église presbytérienne du *Canada*, connue sous le nom de l'église de *Boston*, *Esquising*; du révérend *Robert Dewar* et autres, du lac *Shore*, *Sydenham*, comté de *Grey*; de *William Stewart* et autres, du township de *St. Vincent* (le village *Meaford* inclus,) dans le dit comté de *Grey*; de *W. H. Ruby* et autres, du comté de *Bruce*; du conseil provisoire du dit comté de *Bruce*; de *James Craig* et autres, du township de *Saugeen*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; de *Donald Sinclair* et autres, du township d'*Arran*, dans le comté de *Bruce*; et du conseil municipal des townships de *Greenoch*, *Arran* et *Carrick*, dans le dit comté de *Bruce*.

Par l'honorable M. *Holton*; du barreau du *Bas-Canada*, section du district de *Montréal*.

Par l'honorable M. *McGree*; du conseil municipal du comté de *Kent*; et de *W. E. Sanborne* et autres.

Par l'honorable M. *Aikins*; du conseil municipal du township de *Caledon*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau*; de la corporation de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Tessier*; de la chambre de commerce de la cité de *Québec*.

Par l'honorable Orateur; de la compagnie des prêts du *Canada Ouest*; et de *John Breden* et autres, intéressés dans la navigation au-dessus de la ligne de la marée.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Des directrices et administratrices de l'asile public et maison de refuge des filles de *Toronto*; demandant un acte d'incorporation de la dite institution.

Du bureau des syndics de l'école de grammaire de *Berlin*; demandant certains amendements à l'acte pour encourager davantage les écoles de grammaire dans le *Haut-Canada*.

Du conseil municipal du comté de *Brome*; demandant que l'acte de judicature du *Bas-Canada* soit amendé.

D'*Ira Gould* et autres, de *Montréal*; demandant un acte pour accorder certains pouvoirs aux membres de la nouvelle église annoncée comme "Nouvelle Jérusalem" dans la Révélation.

Du révérend *Ephraim B. Harper* et autres, de *Montréal*, membres de l'église méthodiste wesleyenne du *Canada*; demandant un acte pour mieux faire observer le dimanche sur les chemins de fer, les canaux et dans le département des postes.

De *David Brown* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant une allocation en faveur de l'agrandissement du bassin du canal de *Lachine*, de la manière mentionnée en la dite pétition.

De *John Dyde*, colonel, et autres officiers commandant les différents corps de la milice volontaire dans la cité de *Montréal*; demandant que les différents corps volontaires soient remboursés du prix d'achat de leurs uniformes, et aussi qu'ils reçoivent une indemnité pour leurs services.

Du conseil municipal du village de *Streetsville*; et du conseil municipal du township de *Toronto*, dans le comté de *Peel*; demandant séparément que le bill maintenant devant la législature "pour incorporer la compagnie de manufacture générale de *Peel*," devienne loi.

Deux pétitions du conseil municipal d'*Hébertville*; et du révérend *Clovis Gagnon* et autres, de *Settrington* et *De Sales*, dans le comté de *Charlevoix*; demandant séparément une allocation pour certains chemins dans les dits townships.

De *François Nadeau*, maître menuisier et architecte, de la cité de *Québec*; demandant une enquête au sujet des bâtisses de la cour de justice et de la prison à *St. Etienne de la Malbaie*.

Du conseil municipal de la partie nord-ouest du township de *Bagot*; demandant une allocation en faveur de la colonisation et du commerce dans le *Haut-Saguenay*.

De *William Dickson* et autres, de la cité de *Montréal*, intéressés dans le commerce des bois; demandant que, dans le cas de la réimposition des droits pour le passage des bois par les canaux, la charge actuelle sur les barrages (booms) soit abrogée, et que les droits de passage soient modérés.

De *Henry Craig* et autres, membres de la première compagnie de carabiniers volontaires de la milice de *Cobourg*; demandant une indemnité pour leurs services, tel que pourvu par la troisième clause de l'acte de milice, tel qu'amendé, de 1862.

Deux pétitions du conseil municipal du township de *Wilberforce*, dans le comté de *Renfrew*; demandant que la séparation des townships de *McNab*, *Bagot* et *Blythfield* d'avec le dit comté de *Renfrew* n'ait pas lieu; et aussi, demandant que le bill pour confirmer un certain règlement du conseil provisoire du comté de *Renfrew*, relatif à l'érection des bâtisses de comté, dans le village de *Fembrooke*, ne devienne pas loi.

Et du conseil municipal du village d'*Aurora*; demandant que des mesures soient prises pour restreindre le montant des deniers à être prélevés par la dite municipalité, et pour faire certains règlements relatifs à l'arrondissement d'école du dit village.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport de la compagnie d'assurance britannique américaine, pour l'année finissant le 31 décembre, 1862.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,

13 avril, 1863

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son dix-septième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de *Toussaint Rochon* et autres, du village de *Beauharnois*, demandant un acte pour incorporer le dit village en une ville, et a trouvé qu'avis en avait été donné dans la *Gazette du Canada* et dans un papier publié dans la langue française seulement; néanmoins, il recommande, sur division, que tel avis soit déclaré suffisant, en autant que le comité est satisfait que la présente demande est à la connaissance de tous les intéressés.

Quant à la pétition du révérend *Antoine Manseau* et autres, demandant un acte pour incorporer le village d'*Industrie* en une cité, votre comité observe que l'avis dans ce cas

est pour un acte d'incorporation comme ville et non comme cité ; il recommande donc qu'il soit pourvu dans le bill à ce que le dit village soit incorporé comme ville.

Quant à la pétition du conseil municipal du village de *Cayuga*, demandant un acte pour permettre à la dite municipalité de vendre le bloc du marché de la dite ville, votre comité trouve qu'il n'en a pas été donné d'avis ; mais il recommande, néanmoins, la suspension de la 53e règle, en autant qu'il est satisfait que la présente application était à la connaissance des habitants de la localité à raison de l'assemblée qui a eu lieu à cette fin, convoquée par le *reeve* du conseil municipal à la requisition de certains habitants du dit village.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *Daniel Austin*, du township de *Stanstead*, dans le comté de *Stanstead*, demandant, l'amendement de l'acte pour pourvoir au partage des terres non divisées de *Boulton*, et trouve qu'icelle est de nature publique.

Quant à la pétition de *David Perley* et autres, demandant un acte pour amender l'acte relatif au bureau d'agriculture et aux sociétés d'agriculture, tel qu'allégué dans leur dite pétition, votre comité fait rapport qu'icelle a été retirée de la part des pétitionnaires.

Le tout respectueusement soumis.

N. F. BELLEAU.

Président.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des impressions, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit regu, et il a été alors lu par le greffier, comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

13 avril, 1863.

Le comité conjoint des deux Chambres des impressions a l'honneur de présenter son second rapport.

Le comité a examiné avec soin les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impression, savoir :

Par l'honorable M. *Morin*.—Réponse à une adresse demandant la correspondance relative à la démission du lieutenant-colonel *Louis Archambault* ;

Réponse à une adresse demandant la correspondance échangée avec le major *P. O. Roy*, du second bataillon de *Leinster* ;

Réponse à une adresse demandant la correspondance échangée avec *T. K. Ramsay*, écuyer, ci-devant l'un des secrétaires de la commission de codification des lois.

Par M. *J. Dufresne*.—Réponse à une adresse demandant des renseignements sur la distribution des deniers affectés à la colonisation ;

Par M. *Daly*.—Réponse à une adresse demandant la correspondance relative à la démission de M. *John Robb*, ci-devant maître de poste de la ville de *Stratford* ;

Le comité recommande que les réponses ci-dessus soient imprimées.

Par M. *Street*.—Rapports des différentes banques incorporées de cette province, énonçant leurs actionnaires respectifs, le montant des actions et le lieu de résidence de chacun d'eux :

Le comité recommande que les rapports ci-dessus et le "rapport des commissaires chargés de s'enquérir des matières relatives aux édifices publics à *Ottawa*," ne soient imprimés que dans les documents de la session.

Par M. *Haultain*.—Réponse à une adresse demandant la correspondance échangée entre les officiers de la première compagnie des carabiniers de la milice volontaire de *Peterborough* et le département de la milice, au sujet de certaines accusations portées contre l'enseigne et adjudant *Kennedy* de la dite compagnie, etc.

Par M. *Jobin*.—Réponse à une adresse relative à la démission de feu *D. K. Litgthall*, écuyer, en son vivant et lors de sa démission régistrateur du comté de *Beauharnois*.

Par M. *Walsh*.—Réponse à une adresse demandant le dernier rapport du greffier de la paix du comté de *Norfolk*, au sujet des magistrats qualifiés dans le dit comté, etc., etc.

Le comité recommande que les réponses ci-dessus ne soient pas imprimées.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Scymour*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, pour féliciter Sa Majesté sur l'heureux mariage de Son Altesse Royale le Prince de *Galles* avec Son Altesse Royale la Princesse *Alexandra* de *Danemark*, et pour témoigner à Sa Majesté la satisfaction sincère et cordiale que cette Chambre éprouve à l'occasion d'un événement qui doit avoir causé un si vif plaisir à Sa Majesté, et qui, la Chambre l'espère, contribuera si puissamment au bonheur domestique de Son Altesse Royale.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que les honorables messieurs *Tessier*, *Ross*, *Moore*, *Dessaulles* et *Crawford* composent un comité pour préparer une adresse basée sur la résolution ci-dessus.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Tessier* a fait rapport d'une adresse préparée par le dit comité, comme suit :—

A SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

TRÈS-GRACIEUSE SOUVERAINE,

Nous, les loyaux et fidèles sujets de Votre Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en Parlement, approchons humblement de Votre Majesté pour la féliciter sur l'heureux mariage de Son Altesse Royale le Prince de *Galles* avec Son Altesse Royale la Princesse *Alexandra* de *Danemark*; et nous prenons respectueusement la liberté de témoigner à Votre Majesté la satisfaction sincère et cordiale que nous éprouvons à l'occasion d'un événement qui doit avoir causé un vif plaisir à Votre Majesté, et qui, nous l'espérons, contribuera puissamment au bonheur domestique de Son Altesse Royale.

Laquelle adresse étant lue de nouveau par le greffier, a été unanimement agréée.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit signée par l'honorable Orateur de cette Chambre.

Alors l'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé, par l'honorable M. *Ross*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général comme suit :—

A Son Excellence le Très-Honorable CHARLES STANLEY, Vicomte MONCK, Baron MONCK de *Ballytrammon*, dans le comté de *Wexford*, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence pour la prier respectueusement de vouloir bien transmettre notre adresse de félicitation à Sa Majesté à l'occasion de l'heureux mariage de Son Altesse Royale le Prince de *Galles* avec Son Altesse Royale la Princesse *Alexandra* de *Danemark*, en la manière que Votre Excellence le jugera à propos, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général soit grossoyée, et qu'elle soit signée par l'honorable Orateur de cette Chambre.

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec l'adresse à Sa Majesté, et aussi avec l'adresse à Son Excellence.

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Cameron*,

Que la cinquante-troisième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à la pétition du conseil municipal du village de *Cayuga*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *De La Terrière* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui forme le chapitre trois des statuts refondus du *Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Guévremont* a proposé, secondé par l'honorable M. *Panet*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

Copie du rapport de l'ingénieur employé par les commissaires du havre de *Montréal*, au sujet des travaux exécutés dans le lac *St. Pierre*, pendant l'hiver de 1862 ;

Copie du rapport du surintendant des travaux du lac *St. Pierre* sur le même sujet ;

Un état indiquant le montant payé par les dits commissaires du havre, pour l'usage des cure-môles, bateaux-à-vapeur et autres batiments du lac *St. Pierre*, pendant les années 1860, 1861, 1862, qui ont été employés aux travaux exécutés dans le havre et vis-à-vis le havre de *Montréal* ;

Copies de toutes offres par écrit faites aux dits commissaires pour le creusement du lac *St. Pierre*, et des annonces publiées par eux pour demander des soumissions à cette fin.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour confirmer certains placements faits par la corporation du township de *Malahide*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour réintégrer les catholiques romains du *Haut-Canada* dans l'exercice de certains droits concernant les écoles séparées,"

Sur motion de l'honorable M. *McOrea*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain, et qu'il soit alors le premier item sur les ordres du jour.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour excepter les remorqueurs à vapeur des prescriptions de l'acte concernant l'inspection des bateaux-à-vapeur ;"

Aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : Acte pour amender l'acte de procédure "du droit commun ;"

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de cotisation du *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, qu'ils soient remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre six des statuts refondus du *Canada*, concernant l'élection des membres de la législature,"

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé a un comité spécial composé des honorables messieurs *Ross*, *Fergusson Blair*, *Sir N. F. Belleau*, *Dessaulles*, *Holton*, *McCrea* et *Boulton* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*,"

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte des cours de division,"

L'honorable M. *McMaster* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *McMaster*, *Fergusson Blair*, *Ross*, *Aikins*, *Jeffrey*, *Christie* et *McCrea* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Jeffrey*,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 14 Avril, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Rénaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Tessier.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Moore,</i>	
<i>Cameron,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Olivier,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Boulton* ; de la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay* et *Beaverton*.

Par l'honorable M. *Masson* ; des sœurs de la charité directrices de l'hôpital *Youville* de *St. Benoit* ; et deux pétitions du révérend *F. X. DeSève*, ancien curé, et autres, de la paroisse de *S. Augustin*, comté des *Deux-Montagnes*.

Par l'honorable M. *Bennett* ; du conseil municipal du township de *Cumberland* ; et deux pétitions de *G. G. Dunning* et autres, de la première concession (dont le front est sur l'*Ottawa*) du township de *Cumberland*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* ; d'*E. Verrault* et autres, mesureurs et inspecteurs de bois à *Québec* ; et d'*E. Lacroix* et autres, de la paroisse de *St. Jérôme de Matane*, dans le district de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; du conseil municipal du township de *Huron* ; et de la corporation de la ville de *Collingwood*.

Par l'honorable M. *Shead* ; deux pétitions du conseil municipal du township d'*Admas-ton*, dans le comté de *Renfrew*.

Par l'honorable M. *Alexander* ; de *W. H. Gregory* et autres, du township de *Nissouri Est*, dans la division nord du comté d'*Oxford*.

Par l'honorable M. *Dessaulles* ; de *F. X. Meilleur* et autres, du *Bas-Canada*.

Par l'honorable M. *Tessier* ; d'*Hilari Roy* et autres, de la paroisse de *Ste. Luce*, dans le comté de *Rimouski*.

Par l'honorable M. *Renaud* ; du révérend *Ed. H. Blyth* et autres, du *Bas-Canada* ; du révérend *L. C. Lussier* et autres, de *St. Joachim de Chateauguay* ; et de *Martin Takatsitigensere* et autres, sauvages iroquois du *Sault St. Louis*, district de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Holton* ; de *Hugh Clarke* et autres, de *Montréal* ; de *Thomas Cross* et autres, de la dite cité de *Montréal* ; et de *James Foley* et autres, de la dite cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de *John Hillyard Cameron* et autres, de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Deux pétitions de *Thomas White* et *A. Knight* ; demandant un acte pour incorporer "La compagnie des mines et de fonderie de *Vale* ;"

Et aussi pour incorporer "La compagnie des mines et de fonderie de *St. Flavien*."

De la chambre de commerce de *Montréal* ; demandant que le bill actuellement devant la législature, intitulé : "Acte concernant les débiteurs insolubles," devienne loi.

Du conseil municipal du township de *Dereham* ; demandant un acte pour lui permettre de passer certains réglemens pour les objets y mentionnés.

Du révérend *W. Anderson* et autres, de la ville de *Sorel* ; demandant un acte pour mieux faire observer le dimanche sur les chemins de fer, et les canaux et dans le département des Postes.

Du révérend *Thomas Wightman* et autres, au nom de la congrégation à *Innisfil*, en union avec l'église presbytérienne ; d'*Andrew Lightbody*, président et secrétaire de l'assemblée annuelle des souscripteurs au collège congrégationnel de l'*Amérique Britannique du Nord*, tenue à *Hamilton* ; du révérend *Wm. M. Christie* et autres, de *Chippawa* et de ses environs ; du révérend *George Irving* et autres, d'*Ayr*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada* ; de *Robert Park* et autres, des townships de *Hubbart* et *Fullarton* ; du révérend *Archibald Henderson* et autres, de *St. André d'Argenteuil* ; du révérend *Adam F. McQueen* et autres, du township de *Kenyon*, dans le comté de *Glengary*, adhérents de

l'église presbytérienne du *Canada*; de *John Gillespie* et autres, des townships de *London* et *Lobo*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; de *Robert Burleigh* et autres, du township "*Amherst Island*;" et de *John McLean* et autres, de *Medonte*, *Vespra* et *Flos*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; demandant séparément que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'Université de *Toronto*, et que les fonds de cette institution soient conservés intacts.

Du conseil municipal du comté de *Montcalm*; demandant l'établissement d'une banque de crédit foncier dans *Bas-Canada*.

Du révérend *L. B. Fournier* et autres, du township de *Chertsey*, dans le comté de *Montcalm*; demandant que des mesures soient prises pour encourager la colonisation du dit township et de ceux l'avoisinant, et pour d'autres objets.

Des conseils municipaux des comtés de *l'Assomption* et *Montcalm*; demandant séparément que des mesures soient prises pour rendre navigable la rivière *l'Assomption*.

De *James Webster* et autres, syndics de la propriété connue comme glèbe de l'église presbytérienne du township de *Nichol*; demandant à être autorisés à vendre la partie non aliénée de la dite propriété sans observer les formalités prescrites.

De *James Webster* et autres, syndics des immeubles connus comme terres de l'église et du presbytère de l'église de *St. Andrew*, à *Fergus*, dans le comté de *Wellington*, en union avec l'église d'*Ecosse*; demandant que les actes de vente des dits immeubles soient confirmés et que des mesures soient prises pour régler la succession au dit syndicat.

Du révérend *J. G. Watier* et autres, de la paroisse de *St. François de Sales*, dans le comté de *Laval*; demandant un acte pour fixer la valeur réelle des diverses espèces monnayées en circulation dans cette province.

De *Désiré Corbeil*, de *St. Vincent de Paul*; et de *Benjamin Sigouin*, du *Sault-au-Récollet*; demandant que l'acte 25e Victoria, chapitre 76, incorporant la compagnie du chemin à barrières de *Terrebonne*, ne soit pas amendé.

De *James Gillespie* et autres, porteurs d'obligations de la commission des chemins à barrières de *Québec*; demandant que des mesures soient prises pour venir en aide à la dite commission en conséquence de ses embarras financiers.

De *H. J. Burrage* et autres, du bureau des syndics de l'académie de *Charleston, Hatley*, comté de *Stanstead*; demandant que leur allocation annuelle soit continuée.

De *A. A. Adams* et autres, du township de *Hereford*; demandant une allocation pour les aider à tenir en bon ordre une certaine partie du chemin de *Hereford*.

De *Richard Beswick* et autres, de la paroisse de *Lacolle*, dans le comté de *St. Jean*; demandant que nulles mesures ne soient prises pour détacher la dite paroisse, du dit comté de *St. Jean*.

Et de *Pierre Gravel* et autres, de la paroisse *St. Roch* de *Québec*, et autres lieux; demandant un acte pour autoriser une enquête concernant la caisse d'économie de *St. Roch* de *Québec*, ou une allocation pour les mettre en état de poursuivre en justice pour le recouvrement des deniers par eux déposés à la caisse de cette institution.

L'honorable M. Bureau a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 13 mars dernier, priant Son Excellence qu'il lui plaise faire mettre devant cette Chambre un état détaillé des sommes payées aux différentes tribus sauvages du *Bas-Canada*, depuis le trois mai mil huit cent cinquante-huit jusqu'au temps actuel; indiquant le montant annuel payé à chaque tribu; la population approximative de chaque tribu; par qui tels deniers leur ont été distribués; ainsi que les redditions de comptes, et par quelles personnes, de l'emploi de tels deniers.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre des rapports de certaines municipalités. Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. E. H. J. Duchesnay, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-quinze des statuts refondus pour le Bas-Canada, concernant la division du Bas-Canada en comtés," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 6.—Retranchez "quinzième" et insérez "premier" et retranchez "mai" et insérez "juillet"

Page 1, ligne 20.—Après "Beauce" insérez clause A.

CLAUSE A.

Jusqu'à ce que les livres, inscriptions et documents dans le bureau d'enregistrement du comté de *Mégantic*, relatifs à des biens situés dans le township de *Broughton*, ou des copies d'iceux, aient été transmis au bureau d'enregistrement du comté de *Beauce*, le régistreur du comté de *Beauce* énoncera ce fait dans tout certificat de recherche qu'il donnera relativement à tout immeuble situé dans le dit township de *Broughton*. Et si le dit certificat est demandé par un shérif ou par tout requérant en ratification de titre, ou par quelque partie poursuivant une licitation forcée, alors tel shérif, requérant ou partie obtiendra du régistreur du comté de *Mégantic*, un certificat pour la période pendant laquelle la propriété s'est trouvée dans la circonscription de son comté ou division d'enregistrement ou dans toute autre, dont les livres, inscriptions et documents affectant telles propriétés, ou des copies d'iceux, ont été transmis à son bureau, et le régistreur du comté de *Mégantic* aura, pour telle période, les mêmes devoirs et les mêmes pouvoirs que le régistreur du comté de *Beauce*.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. E. H. J. Duchesnay, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Dans l'affaire de la pétition d'élection se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *DeLorimier*, l'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre que le cautionnement à la pétition n'est pas susceptible d'objection.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été

Ordonné, que l'honorable M. Olivier soit ajouté au comité des ordres permanents et des bills privés.

Sur motion de l'honorable M. De La Terrière, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été

Ordonné, que la pétition lue ce jour de *Pierre Gravel* et autres, de *St. Roch de Québec* et autres lieux, soit renvoyée au comité conjoint des deux Chambres sur les impressions, dans le but de la faire imprimer pour l'usage des membres.

L'honorable M. Renaud a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour assimiler la tenue des terres de la seigneurie du *Sault St. Louis* à celle des autres seigneuries du pays."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Renaud* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour étendre les dispositions de la loi concernant l'obtention d'argent sous de faux prétextes." Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Tessier* s'est levé de son siège et a informé l'honorable Orateur et cette Chambre que l'honorable *Robert U. Harwood*, un des membres de cette Chambre, est décédé.

Sur quoi, il a été proposé par l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Ross*, Que, comme marque de respect pour la mémoire de feu l'honorable *Robert U. Harwood*, cette Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 15 Avril, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dessaules,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Sked,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Mc Donald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Walker.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Holton* ; de la chambre de commerce de *Montréal*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; du bureau des syndics des écoles communes de la cité de *London, Canada-Ouest*.

Par l'honorable M. *Christie* ; du conseil municipal du comté de *Brant*.

Par l'honorable M. *Proulx* ; du révérend *A. A. Marcoux* et autres, de la paroisse de *St. Zéphirin de Courval*, dans le comté de *Yamaska* ; et de *Louis Manseau* et autres, de la paroisse de *St. Antoine de la Baie du Febvre*, dans le dit comté d'*Yamaska*.

Par l'honorable M. *Perry* ; de M. *Limlin* et autres, habitants catholiques romains de la ville de *Cobourg* et des townships de *Hamilton* et de *Haldimand*, dans le comté de *Northumberland*.

Par l'honorable M. *McDonald*; de *J. T. Nutting* et autres, catholiques romains du comté de *Perth*; de *Gilbert McIntosh* et autres, du village de *St. Mary*, dans le dit comté de *Perth*; de *Lachlan McLachlan* et autres, du township de *Downie*, dans le dit comté de *Perth*; et de *Thomas Miller* et autres, du township de *Blanchard*, dans le dit comté de *Perth*.

Par l'honorable M. *Allan*; de la compagnie d'assurance provinciale du *Canada*.

Par l'honorable M. *Renaud*; du révérend *L. C. Lussier* et autres, de *St. Joachim de Châteauguay* et *St. Clément de Beauharnois*, dans le district de *Beauharnois*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau*; de *William Marsden*, président, et autres membres de l'association de *Québec* pour protéger le gibier et le poisson.

Par l'honorable M. *Allan*; de la compagnie d'assurance de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Lemieux*; de *Suzanne de Gaspé*, veuve de feu l'honorable *William Power*, en son vivant un des juges de la cour supérieure du *Bas-Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues —

De *Robert Mathews* et autres, du township de *Bromley*; et des conseils municipaux des townships de *Horton* et *Bromley*, tous dans le comté de *Renfrew*; demandant séparément que le bill maintenant devant la législature à l'effet de confirmer un certain règlement du conseil provisoire du dit comté de *Renfrew*, ne devienne pas loi.

De *James Black* et autres, du township de *Ross*, dans le comté de *Renfrew*; demandant que dans le cas que le chef-lieu du dit comté serait transféré de *Pembroke*, la réserve du gouvernement à *Ross* susdit, devienne le chef-lieu du dit comté.

De *George Brown* et autres, du township d'*Admaston*, dans le comté de *Renfrew*; demandant que *Pembroke* ne soit pas choisi pour chef-lieu du comté de *Renfrew*.

De *James Airth* et autres, du village de *Renfrew*; demandant que *Pembroke* ne soit pas choisi pour chef-lieu du comté de *Renfrew*, et que le choix du chef-lieu soit fait par le vote des contribuables du dit comté.

Du révérend *Wm. Lochead* et autres, de *North Gower*; adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; du révérend *Wm. Lochead*, du presbytère de *Brockville*; du révérend *George Simpson* et autres, du township de *Westminster*, dans le comté de *Middlesex*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; de *James Craig* et autres, du township de *Saugeen*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; et du révérend *Donald McKenzie* et autres, du village d'*Embro* et township de *West Zora*, dans le comté d'*Oxford*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; demandant séparément que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto* et que les fonds de cette institution soient conservés intacts.

De *T. W. Oldenburry* et autres, Allemands en détresse des municipalités d'*Alice*, *Willerforce* et *Grattan*, dans le comté de *Renfrew*; demandant une allocation pour leur soutien et celui de leurs familles jusqu'à la prochaine récolte.

De *Robert Walker* et autres, du township de *Pittroy*; demandant un acte pour établir les lignes latérales du dit township.

De *James Airth* et autres, du village de *Renfrew*, dans le comté de *Renfrew*; et du conseil municipal du township de *Bromley*, dans le dit comté de *Renfrew*; demandant séparément que la séparation proposée des townships de *MacNab*, *Bagot* et *Blythfield*, du comté de *Renfrew*, n'ait pas lieu.

Du conseil municipal de la paroisse de *St. Roch de Québec*; demandant que le rapport de l'Assemblée Législative de la dernière session, relatif aux commissaires des chemins à barrières de *Québec*, ne soit pas adopté.

De messieurs *Gillespie, Moffatt et Cie.*, et autres, marchands, expéditeurs, et résidents à *Montréal*; demandant que la réimposition des péages sur les canaux, durant la présente année, n'ait pas lieu, et que nul péage ne soit imposé sans en avoir donné six mois d'avis au préalable.

De la chambre de commerce de *Montréal*; demandant que nul acte tendant à amender l'acte concernant le taux de l'intérêt maintenant en force, ne devienne loi.

De *Philip Carman* et autres, du township de *Matilda*, dans le comté de *Dundas*; demandant un acte prohibitif des liqueurs enivrantes.

De la compagnie du chemin de fer du nord du *Canada*; demandant que le bill maintenant devant la législature relatif au dit chemin de fer, ne devienne pas loi, vu que le dit bill changerait les dispositions de l'acte 22^e *Victoria*, chapitre 89, concernant la dite compagnie de chemin de fer.

De la corporation de la ville de *Sarnia*, demandant que le délai fixé pour le paiement des débentures émises en vertu du règlement du conseil de ville en 1858, aux fins d'améliorer les rues de la dite ville, soit étendu durant la période de temps et de la manière mentionnées en la dite pétition.

De la corporation de la ville de *Peterborough*; demandant un acte pour confirmer, en faveur de la dite corporation, le bail et l'hypothèque qui lui ont été consentis par la compagnie du chemin de fer de *Fort Hope, Lindsay et Beaverton*, et pour d'autres fins.

Du bureau de l'instruction publique de la division sud du comté de *Wellington*; demandant que l'acte projeté pour perfectionner les écoles de grammaire dans le *Haut-Canada*, devienne loi avec certains amendements.

Du révérend *Arthur Palmer*, curé, et autres membres de l'église *St. George à Guélfph*; demandant l'établissement d'écoles protestantes séparées.

De *R. Oughtred*, président du bureau des commissaires d'école à *Ascot*; demandant que l'acte des écoles soit amendé.

De *John McManus* et autres, de *Bolton et Potton*, dans le comté de *Brome*; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie du cimetière de *Bolton Sud*."

De *George W. Cameron*, maire, et autres, du township de *Lochaber*, dans le district d'*Ottawa*; d'*Archibald McNaughton* et autres, du township et village de *Buckingham*; de *James Doyle* et autres, des townships de *Hull et Templeton* et village d'*Aylmer*, dans le dit district d'*Ottawa*; d'*Edouard St. Julien* et autres, de *Ste. Angélique*, dans le dit district d'*Ottawa*; et du révérend *A. M. Bourassa* et autres, des paroisses de *Notre Dame de Bonsecours* et de *St. André Avellan*, dans le district d'*Ottawa*; demandant séparément, malgré leur confiance dans l'honorable juge *Lafontaine*, une enquête sur certaines accusations portées contre lui afin de démontrer qu'elles ne sont pas justifiées par les faits.

De *W. F. Bullen* et autres, du township de *Delaware*, dans le comté de *Middlesex*; demandant un acte pour détacher le dit township de *Delaware* de la division ouest du dit comté de *Middlesex*, et l'unir à la division Est du dit comté.

Deux pétitions du conseil municipal du comté de *Middlesex*; demandant un acte pour confirmer la cotisation et l'imposition de taxes sur les terres non patentées et non occupées et pour d'autres fins; et aussi demandant un acte pour pourvoir à la nomination d'un officier dans chaque township pour la sommation des jurés y résidant.

De *W. Cayley* et autres, directeurs provisoires de la banque du *Canada*; demandant un acte pour autoriser les dits directeurs à ouvrir des livres de souscription dans la cité de *Londres, Angleterre*, et pour d'autres fins.

De *Smith C. B. Dean* et autres; et de *John Breden* et autres, intéressés dans la navigation au-dessus de la ligne de la marée; demandant la création d'une cour d'amirauté et la nomination de commissaires de marine.

Du révérend *P. O. Dubé* et autres, de la paroisse de *St. Martin*, dans le comté de *Laval*; demandant que la pétition de la compagnie des chemins à barrières de *L'Île Jésus* soit rejetée.

De *Léandre Bélanger* et autres, de la paroisse de *St. François de Sales*, dans le comté de *Laval*; et de *Pierre Archambault* et autres, de la paroisse de *St. Vincent de Paul*; demandant séparément que l'acte d'incorporation de la compagnie des chemins à barrières de *Terrebonne* ne soit pas amendé.

De *John Stewart* et autres, membres de la congrégation de l'église presbytérienne du *Canada*, connue sous le nom "d'église de *Boston*," *Esquesing*; du révérend *Robert Dewar* et autres, du lac "*Shore*" *Sydenham*, comté de *Grey*; de *Wm. Stewart* et autres, du township de *St. Vincent* (le village de *Meaford* inclus,) dans le dit comté de *Grey*; et du conseil municipal du township de *Caledon*; demandant séparément que le bill maintenant devant la législature, concernant les écoles catholiques romaines séparées, ne devienne pas loi.

De *W. H. Ruby* et autres, du comté de *Bruce*; demandant, dans le cas de la division du dit comté, que certaines dispositions mentionnées dans la dite pétition soient insérées dans le bill.

Du conseil provisoire du comté de *Bruce*; demandant que *Walkerton* ne soit pas choisi comme chef-lieu du dit comté; et aussi, que le dit comté soit divisé en deux comtés séparés nommés respectivement *Bruce* et *Wallace*, le dernier devant être le nouveau comté.

De *Donald Sinclair* et autres, du township d'*Arran*, dans le comté de *Bruce*; demandant que des mesures soient prises pour faire le choix du chef-lieu du dit comté, et pour pourvoir à la construction des édifices de comté au lieu fixé par la législature.

Des conseils municipaux des townships de *Greenock*, *Arran* et *Carrick*, dans le comté de *Bruce*; demandant séparément que le comté de *Bruce* ne soit pas divisé en deux comtés séparés.

Du barreau du *Bas-Canada*, section du district de *Montréal*; demandant que, dans le cas où l'acte de judicature du *Bas-Canada* serait amendé, les résolutions du dit barreau soient prises en considération.

Du conseil municipal du comté de *Kent*; demandant la reconstruction du phare au havre de *Rondeau*.

De *W. S. Sanborne* et autres, demandant que le bill maintenant devant la législature, pour autoriser la compagnie du chemin de fer "*Great Western*" à continuer son dit chemin jusqu'aux sources d'huile d'*Enniskillen*, devienne loi.

De la corporation de la cité de *Québec*; demandant certains amendements à l'acte d'incorporation de la dite cité de *Québec*.

De la chambre de commerce de *Québec*; demandant que certains amendements à l'acte relatif à la maison de la *Trinité* de *Québec*, ne deviennent pas loi.

Et de la compagnie de prêts du *Canada-Ouest*; demandant que son acte d'incorporation soit amendé.

L'honorable *M. Boulton* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant le Conseil Législatif."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable *M. Hamilton* (*Kingston*), du comité général des élections, a fait rapport que le comité a fixé le jour suivant pour faire la nomination du comité spécial pour décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de

De Lorimier,

Vendredi, le 24e jour d'avril courant, à onze heures de l'avant-midi; le comité à être choisi sur la Liste B, No. 1.

L'honorable *Sir N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
15 avril, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son dix-huitième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir :—De *Marie Louise Mayrand*, épouse d'*Antoine Mayrand*, de *Bécancour*, demandant un acte pour l'autoriser à construire un pont sur la Rivière *Bécancour*; du conseil municipal du village d'*Aurora*, demandant un acte pour limiter le montant de l'emprunt que pourra faire la dite municipalité, et pour d'autres fins; de *James Webster* et autres, syndics des immeubles connus comme terres de l'église et du presbytère de l'église *St. André* à *Fergus*, demandant que les actes de vente d'iceux soient confirmés, et que la succession au dit syndicat soit réglée; et de *James Webster* et autres, syndics de la propriété connue comme glèbe de l'église presbytérienne du township de *Nichol*, demandant à être autorisés à vendre la partie non aliénée de la dite propriété.

Votre comité a aussi examiné les pétitions de *Thomas White* et autres, des *Etats-Unis* et du *Canada*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie des mines et de fonderie de *Vale*," et aussi demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie des mines et de fonderie de *St. Flavien*," et a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis; mais votre comité recommande, néanmoins, sur division, que la 53e règle soit suspendue dans chacun de ces cas, en autant qu'aucun intérêt privé n'en pourra être affecté.

Quand à la pétition de la société de bâtisse de *Montréal*, demandant que sa constitution soit changée, et autres objets, votre comité a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis dans un papier local publié dans la langue anglaise, tel que requis par la 53e règle, mais seulement dans la langue française; néanmoins, votre comité recommande que l'avis soit considéré suffisant, s'il est pourvu dans le bill que le consentement des deux-tiers des actionnaires sera obtenu avant que les changements proposés puissent avoir lieu.

Les pétitions suivantes ne sont pas de nature à requérir de publication d'avis en vertu de la 53e règle, savoir : d'*Ira Goul* et autres, de *Montréal*, demandant un acte conférant certains pouvoirs aux membres de l'église annoncée comme "Nouvelle Jérusalem" dans la Révalation; et de *Emilie McCaul* et autres, directrices et administratrices de la maison de refuge et de l'asile pour les filles de la cité de *Toronto*, demandant un acte d'incorporation.

Le tout respectueusement soumis,

N. F. BELLEAU,
Président.

L'honorable M. *Fergusson Blair* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour régler la succession des syndics de la propriété de l'église et du presbytère appartenant à l'église *St. André*; *Fergus*, et pour rectifier les titres d'icelle, et aussi pour autoriser les syndics des terrains dépendant de la cure de la dite église, à vendre ce qui en reste à "disposer."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *McDonald* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie"

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *De La Terrière*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que la réponse à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 13 mars dernier, priant Son Excellence qu'il lui plaise faire mettre devant cette Chambre un état détaillé des sommes payées aux différentes tribus sauvages du *Bas-Canada*, depuis le trois mai, mil huit cent cinquante-huit jusqu'au temps actuel; indiquant le montant annuel payé à chaque tribu; la population approximative de chaque tribu; par qui

tels deniers ont été distribués ; ainsi que les redditions de comptes, et par quelles personnes, de l'emploi de tels deniers, soit renvoyée au comité conjoint des deux Chambres sur les impressions, afin de la faire imprimer pour l'usage des membres.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Simpson* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Mercredi, 15 avril, 1863.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'Honorable Conseil Législatif, pour prier Leurs Honneurs de permettre à l'honorable *John Simpson*, un de leurs membres, de comparaître devant le comité permanent des comptes publics de cette Chambre, vendredi prochain, à onze heures de l'avant-midi.

Ordonné, que M. *Simpson* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Greffier de l'Assemblée Législative.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été *Résolu*, qu'il soit permis à l'honorable M. *Simpson* de comparaître et rendre témoignage, s'il le juge à propos, devant le comité permanent des comptes publics de l'Assemblée Législative.

Ordonné, que la dite résolution soit transmise à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. *Archambault*, secondé par l'honorable M. *Olivier*, il a été

Ordonné, que le bill intitulé : " Acte relatif à la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative, quant aux comtés de *l'Assomption*, *Joliette*, *Berthier* et *Montcalm*," et pour d'autres fins," soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, que le temps fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés soit prolongé jusqu'au premier jour de mai prochain.

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour confirmer le règlement, No. 128, de la ville de *Port Hope*, et l'émission des débetures y mentionnées."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre 75 des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant la division du *Bas-Canada* en comtés," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour réintégrer les catholiques romains du *Haut-Canada*, dans l'exercice de certains droits concernant les écoles séparées,"

L'honorable M. *McCrea* a proposé, secondé par l'honorable M. *McDonald*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>De La Terrière</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Masson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Tessier.—40.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Boulton,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Stead,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Walker.—15.</i>
<i>Blake,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Simpson,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour rendre valides certains actes de notaires décédés, et amender de nouveau le chapitre 73 des statuts refondus du " *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Lacoste, Sir N. F. Belleau, Panet, E. H. J. Duchesnay* et *Bureau* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour corriger une erreur dans l'acte des arrangements financiers du grand tronç, 1862," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Ferrier*, secondé par l'honorable *M. Crawford*, il a été ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour protéger les colons, en certains cas, dans le *Bas-Canada*,"

Sur motion de l'honorable *M. Dessaulles*, secondé par l'honorable *M. Bureau*, il a été ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour transporter à la corporation du comté d'*Elgin* une certaine partie du chemin empierré de " *London* et *Port Stanley*, et pour d'autres objets,"

Sur motion de l'honorable *M. Leonard*, secondé par l'honorable *M. Holton*, il a été ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Drummondville* dans le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Lemieux*, secondé par l'honorable *M. Holton*, il a été ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable *M. Moore*, secondé par l'honorable *M. Alexander*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 16 Avril, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellevu, Sir N. F.,</i>	<i>Duchessay, E. H. J.,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blair Fergusson,</i>	<i>Gordon</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Cuëvremont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>		

PRIERES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Christie* ; du révérend *F. Burns* et autres, de *Ste. Catharines* adhérents de l'église presbytérienne du *Canada* ; de l'assemblée de l'église presbytérienne du *Canada*, *Ste. Catharines* ; et de *James Johnston* et autres, de la cité de *Kingston*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; d'*Andrew Davis* et autres, du township de *King*, dans la division nord du comté de *York* ; et de *W. G. Patterson* et autres, de la ville de *Collingwood*.

Par l'honorable M. *Harmaunus Smith* ; du conseil municipal du township de *Beverly*.

Par l'honorable M. *Aikins* ; de *W. D. Lyon*, maire, et autres, de la ville de *Milton* et de ses environs.

Par l'honorable M. *Alexander* ; de *Hugh Matheson* et autres, de l'arrondissement d'école No. 12, du township de *West Zora*, dans le comté d'*Oxford* ; et de *J. G. Lindsay* et de *J. H. Laycock*, du township de *Blenheim*, dans le comté d'*Oxford*.

Par l'honorable M. *McDonald* ; de *P. R. Jarvis* et *R. Smith*, de la ville de *Stratford* ; et de *W. Mowat* et autres, porteurs de polices de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie.

Par l'honorable M. *Renaud* ; du révérend *Ed. H. Blyth* et autres, de *Ste. Martine*.

Par l'honorable M. *Fergusson Blair* ; des syndics de l'arrondissement d'école No. 4, du township de *Woolwich*, dans le comté de *Waterloo*.

Par l'honorable M. *Boulton* ; de l'association des prêts agricoles.

Par l'honorable M. *Leonard* ; de *Philip McCann* et autres, catholiques romains de la cité de *London*.

Par l'honorable M. *Bureau* ; du conseil municipal du township de *Wickham*, dans le comté de *Drummond* ; de *Henry Chapman* et *Robert Es-Isaile*, de *Montréal*, exécuteurs du testament de feu *Andrew Shaw*, en son vivant de la cité de *Montréal* ; et de *John Walker* et autres, de la dite cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just*; de *Pierre Lenésque* et autres, de la paroisse de *Mont-Carmel*; du révérend *H. Potvin* et autres, de la paroisse de *St Denis*; de *V. Taché* et autres, de la paroisse de *Kamouraska*; du révérend *L. A. Bourret* et autres, de la paroisse de *Ste. Anne la Pocatière*; du révérend *P. Girard* et autres, de la paroisse de *St. Onésime*; de *J. B. Dionne* et autres, de la paroisse *St. Pascal*; du révérend *J. B. Gagnon* et autres, de la paroisse *St. André*; du conseil municipal de la paroisse de l'*Isle Verte*; du conseil municipal du comté de *Kamouraski*; de *D. Bertrand* et autres, de la paroisse des *Trois Pistoles*; du révérend *Thos. H. Hébert* et autres, du village de *St. Louis de Kamouraska*; d'*Edouard P. Michaud* et autres, de la paroisse de *St. Alexandre*; du révérend *F. Bégin* et autres, de la paroisse de *St. Pacôme*; et du révérend *J. Doucet* et autres, de la paroisse de *Ste. Hélène*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton*; demandant un acte pour confirmer un certain bail et hypothèque consentie par la dite compagnie à la ville de *Peterborough*, et pour d'autres objets.

Des sœurs de la charité directrices de l'hôpital *Youville* de *St. Benoît*; demandant une allocation.

Du révérend *F. X. Desève*, ancien curé, et autres, de la paroisse de *St. Augustin*, dans le comté des *Deux-Montagnes*; demandant un acte pour fixer la valeur réelle de certaines espèces monnayées en circulation dans la province.

Du révérend *F. X. Desève*, ancien curé, et autres, de la paroisse de *St. Augustin*; et du révérend *Ed. H. Blyth* et autres, de la paroisse de *Ste. Martine*; demandant l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

De *G. G. Dunning* et autres, de la première concession du township de *Cumberland*; et de *Wm. Dunning* et autres, du même township; demandant séparément un acte pour abroger l'acte 23^e Victoria, chapitre 101, et pour annuler l'arpentage fait en vertu du dit acte.

Du conseil municipal du township de *Cumberland*; et d'*Archibald Petrie* et autres, du dit township de *Cumberland*; demandant séparément que l'acte pour abroger l'acte 23^e Victoria, chapitre 101, et annuler l'arpentage fait conformément aux dispositions du dit acte, ne devienne pas loi.

De *E. Verrault* et autres, mesureurs et inspecteurs de bois, à *Québec*; demandant que les amendements proposés à l'acte qui règle le mesurage et l'inspection des bois de commerce ne deviennent pas loi.

De *E. Lacroix* et autres, de la paroisse de *St. Jérôme de Matane*; demandant que nulle mesure ne soit prise pour autoriser la fabrique de la dite paroisse à prélever, par cotisation, une certaine somme de deniers.

Du conseil municipal du township de *Huron*; demandant un acte en conformité de la résolution du conseil provisoire du comté de *Bruce*, concernant la division du dit comté.

De la corporation de la ville de *Collingwood*; demandant que la loi de cotisation soit amendée de manière à ce que les non-résidents soient placés sur le même pied que les résidents.

Deux pétitions du conseil municipal du township d'*Admaston*, dans le comté de *Renfrew*; demandant que le bill maintenant devant la législature pour confirmer un certain règlement du conseil provisoire du comté de *Renfrew*, ne devienne pas loi; et aussi, que la division proposée des townships de *McNab, Bagot et Blythfield*, du dit comté de *Renfrew*, n'ait pas lieu.

De *W. H. Gregory* et autres, du township de *Nissouri Est*, dans le comté d'*Oxford*; demandant que le bill des écoles séparées catholiques romaines, maintenant devant la législature, ne devienne pas loi.

De *F. X. Meilleur* et autres, du *Bas-Canada* ; demandant que des mesures soient prises pour obliger toutes personnes aspirant à l'étude ou à la pratique de la médecine, à subir un examen préalable.

De *Hilari Roy* et autres, de la paroisse de *Ste. Lucie*, dans le comté de *Rimouski* ; demandant une allocation pour la construction d'un quai à la pointe nord-est de l'*Anse-aux-Duques*, dans la dite paroisse.

Du révérend *L. C. Lussier* et autres, de la paroisse de *St. Joachim* de *Chateauguay* ; demandant certains amendements à l'acte municipal du *Bas-Canada*.

De *Martin Takatsitiensere* et autres, sauvages iroquois résidant au *Sault-St.-Louis* district de *Montréal* ; demandant un acte pour les autoriser à vendre le bois de leurs terres, afin de les mettre en état de cultiver leurs terres.

De *Hugh Clarke* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte pour incorporer la compagnie des mines de cuivre d'*Upton*.

De *Thomas Cross* et autres, de *Montréal* ; demandant un acte pour incorporer la compagnie des mines de *Leeds*.

De *James Fo'ey* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte pour incorporer la compagnie des mines et de fonderie de *Harvey Hill*.

Et de *J. Hillyard Cameron* et autres, de la cité de *Toronto* ; demandant un acte pour incorporer le Club de *Toronto* ;

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
16 avril, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son dix-neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir :—De l'honorable *Wm. Cayley* et autres, directeurs provisoires de la banque du *Canada*, demandant un acte pour amender son acte d'incorporation ; de la corporation de la ville de *Peterborough*, demandant un acte pour confirmer un certain bail qui lui a été fait par la compagnie du chemin de fer de *Port Hope, Lindsay et Beaverton* ; et du conseil municipal du township de *Dereham*, demandant un acte pour lui permettre de passer certains règlements pour certaines fins.

Votre comité a aussi examiné la pétition du maire, des conseillers, et citoyens, de la cité de *Québec*, demandant des amendements aux différents actes d'incorporation de la dite cité, et à être autorisés à prélever une taxe sur le revenu et autres taxes additionnelles, et a trouvé que l'avis était régulier quant aux amendements des différents actes d'incorporation de la dite cité, tels que demandés, mais qu'il n'a pas été donné d'avis quant à une taxe sur le revenu ou à une taxe spéciale.

Quant à la pétition du conseil provisoire du comté de *Bruce*, contre le choix de *Walkerton*, comme chef-lieu du dit comté, et demandant la division du dit comté en deux comtés séparés, votre comité a trouvé que l'avis était régulier quant à *Walkerton*, mais qu'il n'a pas été donné d'avis quant à la division du dit comté en deux comtés séparés.

La pétition suivante n'est pas de nature à requérir de publication d'avis en vertu de la 53e règle, savoir :—De *John Mc.Manus* et autres, de *Bolton et Potton*, dans le comté de *Bruce*, demandant à être incorporés sous le nom de la Compagnie du cimetière de *Bolton-Sud*.

Le tout respectueusement soumis,

N. F. BELLEAU,
Président.

L'honorable *M. Alexander* a proposé, secondé par l'honorable *M. McDonald*, qu'il soit nommé un comité spécial, pour s'enquérir des graves inconvénients résultant des retards apportés à l'introduction et au progrès des bills devant la législature, et qui

font que la plus grande partie des mesures de la session ne sont généralement soumises à la considération du Conseil Législatif, que très-peu de temps avant la clôture de la session, au grand détriment du service public, et que le dit comité soit autorisé à communiquer de temps à autre avec tout comité de l'Assemblée Législative nommé pour prendre le sujet en considération.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte passé en la vingt-quatrième année du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour pourvoir à la séparation de la cité de *Toronto* d'avec les comités-unis de *York et Peel*, pour certaines fins judiciaires,"

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour pourvoir à la séparation de la cité de *Toronto* d'avec les comités-unis de *York et Peel*, pour certaines fins judiciaires,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a été ordonné, que le dit bill soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui forme le chapitre trois des statuts refondus du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Lemieux*, il a été ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de *Welland*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour réintégrer les catholiques romains du *Haut-Canada*, dans l'exercice de certains droits concernant les écoles séparées."

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Alexander* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour protéger les colons en certains cas dans le *Bas-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour transporter à la corporation du comté d'*Elgin* une certaine portion du chemin empierré de *London et Port Stanley*, et pour d'autres objets,"

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Gordon*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 17 Avril, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dessauiles,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévr. mont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman)</i>	<i>M. Murrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hamilton (Kingston)</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Moore,</i>	

PRIERES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Mills* ; de *Robert Johnston* et autres, représentant la succession de feu le lieutenant-général *Sir William Johnston, C. C. B.*, et *Jane Johnston*, fille majeure, seule fille survivante du dit feu lieutenant-général *Sir William Johnston, C. C. B.*

Par l'honorable M. *Christie* ; de *Charles R. Tucker* et autres, de *New-Bedford*, état de *Massachusetts*, un des *Etats-Unis d'Amérique* ; et du conseil municipal du comté de *Halifax*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; du conseil municipal du township de *Lobo*, dans le comté de *Middlesex*.

Par l'honorable M. *Moore* ; de *H. L. Routh* et autres, marchands, agents d'assurance, courtiers et hommes de professions, de la cité de *Montréal* ; du conseil municipal du comté de *Shefford* ; et de la compagnie du chemin de fer de *Stanstead, Shefford* et *Chambly*.

Par l'honorable M. *Aikins* ; du bureau des syndics des écoles du village de *Streetsville*.

Par l'honorable M. *Jeffrey* ; de *K. Lockwood* et autres, du village de *Brighton*, dans le comté de *Northumberland* ; de la corporation de la ville de *Cobourg* ; et de *Thomas Curtis* et autres, du township de *Brighton*, dans le dit comté de *Northumberland* susdit.

Par l'honorable *Sir E. P. Taché* ; d'*Ira Schofield*, du comté de *Leeds* ; et de *Ph. Verrault* et autres, de la paroisse de *St. Pierre de la Rivière du Sud*, de la paroisse de *St. Francis*, de partie de la paroisse de *St. Thomas*, de la paroisse de *l'Assomption* de *Berthier*, du township de *Montminy*, et de la partie Est du township d'*Armagh*, dans le comté de *Montmagny*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)* ; du conseil municipal du comté de *Pontiac*.

Par l'honorable M. *Holton*; de *F. MacCulloch* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Ferrier*; de l'association-unie de la tempérance de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Tessier*; de la chambre de commerce de *Québec*.

Par l'honorable M. *McMurrich*; de *A. M. Stephens* et *William W. Smith*, de la ville d'*Owen Sound*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la chambre de commerce de *Montréal*; demandant que les amendements proposés à l'acte relatif aux pouvoirs de la Maison de la Trinité de *Québec* ne soient pas accordés.

Du bureau des syndics des écoles communes de la cité de *London, O. O.*; de *Gilbert McIntosh* et autres, du village de *St. Mary*, dans le comté de *Perth*; et de *Lochlan McLachlan* et autres, du township de *Downie*, dans le dit comté de *Perth*; demandant séparément que le bill des écoles catholiques romaines séparées, maintenant devant la législature, ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du comté de *Brant*; demandant que la loi relative aux enquêtes des coroners soit amendée.

Du révérend *A. A. Marcoux* et autres, de la paroisse *St. Zéphirin de Courval*, dans le comté d'*Yamaska*; demandant que la dite paroisse soit détachée du district judiciaire de *Richelieu* et unie à celui des *Trois-Rivières*.

De *Louis Manseau* et autres, de *St. Antoine de la Baie du Febvre*, dans le comté d'*Yamaska*; demandant que la dite paroisse soit détachée du district judiciaire de *Richelieu* et unie à celui des *Trois-Rivières*.

De *M. Timlin* et autres, catholiques romains de la ville de *Cobourg* et des townships de *Hamilton* et *Haldimand*, dans le comté de *Northumberland*; et de *J. F. Nutting* et autres, catholiques romains du comté de *Perth*; demandant séparément que le bill des écoles catholiques séparées, maintenant devant la législature, devienne loi.

De *Thomas Miller* et autres, du township de *Blanchard*, dans le comté de *Perth*, demandant que des écoles de dénominations religieuses spéciales ne soient pas établies.

De la compagnie d'assurance provinciale du *Canada*; et de la compagnie d'assurance de *Montréal*; demandant séparément un acte pour incorporer la compagnie canadienne d'assureurs sur les lacs.

Du révérend *L. C. Lussier* et autres, de *St. Joachim de Chateauguay* et de *St. Clément de Beauharnois*; demandant une allocation pour la construction d'un pont sur la rivière *Chateauguay*.

De *Wm. Marsden*, président, et autres, membres de l'association de la cité de *Québec*, pour la protection du gibier et du poisson; demandant qu'il ne soit passé aucune mesure pour autoriser l'usage d'engins stationnaires pour la prise du poisson dans les eaux du *Canada*, et que le temps de la durée légale du frai de la truite dans les rivières et lacs du *Bas-Canada*, soit changé de manière à commencer le premier de septembre, chaque année, et finir le premier de janvier suivant.

De *Suzanne de Gaspé*, veuve de feu l'honorable *W. Power*, en son vivant un des juges de la cour supérieure pour le *Bas-Canada*; demandant une allocation en considération des services rendus par son défunt mari.

L'honorable *Sir N. F. Bellem*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour corriger une erreur dans l'acte des arrangements financiers du Grand Tronc, 1862," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre vaudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de conc mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "Compagnie de bateaux à vapeur de *Montréal* et *Salaberry*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus deux fois, par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Hilton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,

17 avril, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son vingtième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir :—De *Wm. Dunning* et autres, du township de *Cumverland*, demandant un acte pour abroger l'acte 23^e *Victoria*, chapitre 101, et annuler l'arpentage fait sous l'autorité du dit acte, et du conseil municipal du township de *Witchurch*, comté de *York*, demandant un acte pour confirmer les placements faits de certains deniers provenant des réserves du clergé.

Votre comité a aussi examiné les pétitions de *Hugh Clarke* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie pour l'exploitation des mines de cuivre d'*Upton*; de *James Foley* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie des mines et de fonderie à *Harvey Hill*; et de *Thomas Cross* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie pour l'exploitation des mines de *Lévis*.—et a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis; votre comité, néanmoins, recommande la suspension de la 53^e règle dans chacun de ces cas, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Quant à la pétition de *Robert Walker* et autres, du township de *Fitzroy*, demandant un acte pour établir les lignes latérales du dit township; et aussi, quant à la pétition de *F. Bullen* et autres, du township de *Delaware*, demandant que le dit township soit réuni à la division Est du comté de *Middlesex*; votre comité a trouvé qu'il n'a pas été donné d'avis dans l'un ou l'autre cas.

La pétition de *J. H. Cameron* et autres, de la cité de *Toronto*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de Club de *Toronto*, n'est pas de nature à réquerir de publication d'avis en vertu de la 53^e règle.

Le tout respectueusement soumis.

N. F. BELLEAU.

Président.

Un Message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour autoriser l'institut des artisans de *Montréal* à faire un emprunt, et pour d'autres fins," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill sans amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre dix-septième des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant l'institution royale pour l'avancement des sciences," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'union *St. Jean-Baptiste* du village de *St. Jean-Baptiste*, dans la paroisse de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *De Beaujeu*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Holton*, il a été

Ordonné, qu'un message soit envoyé à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie, priant l'Assemblée de communiquer à cette Chambre l'enquête faite sur le bill intitulé : " Acte pour protéger les colons en certains cas dans le *Bas-Canada*," passé par la dite Assemblée Législative.

L'honorable M. *Hamilton (Inkerman)* a proposé, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*,

Que la pétition de *Peter Howard Church* et autres, du comté d'*Ottawa*, demandant qu'il soit fait une enquête sur certaines allégations relatives à la conduite de l'honorable *Aimé Lafontaine*, juge de la cour supérieure, etc., pour le district d'*Ottawa*, soit renvoyée à un comité spécial composé de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, et des honorables messieurs *Masson, Olivier, Ross* et du moteur, chargé d'examiner les dites allégations et de faire rapport, avec toute la diligence convenable et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et dossiers.

Objection étant faite à la dite motion,

Elle a été retirée avec la permission de la Chambre.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Robitaille* et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Judi, 16 avril, 1863.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre au révérend docteur *Adamson*, leur chapelain, de comparaître devant le comité spécial de cette Chambre, chargé de s'enquérir du fonctionnement de l'acte des pêcheries et de tout ce qui s'y rapporte, samedi prochain, le 18 du courant.

Ordonné, que M. *Robitaille* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Greffier, A. L.

Et alors ils se sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Résolu, qu'il soit permis au révérend *W. Agar Adamson*, D. D. C. chapelain et bibliothécaire de cette Chambre, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial de l'Assemblée Législative, chargé de s'enquérir du fonctionnement de l'acte des pêcheries et de tout ce qui s'y rapporte, samedi prochain.

Ordonné, que la résolution ci-dessus soit transmise à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

L'honorable M. *Renaud* a proposé, secondé par l'honorable M. *Masson*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de mettre devant cette Chambre copies de la correspondance échangée entre le gouvernement de cette province ou le surintendant-général des sauvages, ou toutes autres personnes employées par le gouvernement depuis les cinq dernières années, et les sauvages Iroquois du *Sault St. Louis*; et des résolutions et propositions des dits sauvages communiquées aux autorités, le tout se rapportant à la tenure de la seigneurie du *Sault St. Louis*, à la commutation d'icelle et aux ventes de terres en icelle.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'élevateurs et d'entreprêt de grain de *Ste. Marie*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour venir au secours des légataires de feu l'honorable *Charles Jones*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Crawford*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser *Hilaire Théberge* à exiger des péages sur un pont qu'il a construit sur le bras sud de la rivière *Yamaska*, au village de la paroisse *St. Pie*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Holton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour lever certains doutes au sujet de la représentation dans le Conseil Législatif des townships d'*Osgoode* et de *Gloucester*, dans le comté de *Carleton*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour empêcher les exécutions capitales d'être faites publiquement," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour réintégrer les catholiques romains du *Haut-Canada* dans l'exercice de certains droits concernant les écoles " séparées," a été lu la troisième fois.

Sur la question mise, ce bill passera-t-il ?

L'honorable M. *Christie* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

Que le dit bill soit amendé comme suit :—

Page 4, ligne 32. Retranchez tous les mots depuis " communes " jusqu'à " selon " dans la 35e ligne.

Page 4, ligne 39. Après " township " insérez " pourvu qu'il y ait eu une école de tenue par un instituteur qualifié pendant six mois au moins dans l'année."

Après débats,

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance.

La question de concours étant mise sur la motion de l'honorable M. *Christie*, la Chambre s'est divisée : et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Blake,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Smith, Harmaunus.-12.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Mills,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Read,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Malhot,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Tuché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Tessier.—44.</i>

Ainsi elle a passé dans la négative.

Alors l'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Que la clause 20e soit amendée en ajoutant les mots suivants : Pourvu toujours, qu'aucune telle école séparée n'aura droit à aucun tels octrois, placements ou allocations, si ce n'est sous les circonstances et sous les restrictions auxquelles tels octrois, placements ou allocations sont faits aux écoles communes dans le *Haut-Canada*.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée ; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Blake,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>McMurrich,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Harmaunus.-13.</i>
<i>Bennett,</i>			

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Read,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier.—43.</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Moore,</i>	

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant de nouveau mise, ce bill passera-t-il ?

La Chambre s'est divisée : et les noms étant demandés, il ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leonard</i>	<i>Perry,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Masson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Tessier.—44.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Blake,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Boulton,</i>	<i>McMuster,</i>	<i>Sleat,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Christie,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Smith, Harmaunus.—13.</i>
<i>Bennett,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative et

Ordonné, qu'il se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour assiébler la tenure des terres de la seigneurie du Sault St. Louis à celle des autres seigneuries du pays,"

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre les dispositions de la loi relativement à l'obtention de valeurs sous de faux prétextes,"

Sur motion de l'honorable M. Renaud, secondé par l'honorable M. Masson, il a été ordonné, qu'ils soient remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance du Canada sur la vie,"

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis d'hui en huit jours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif à la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative, quant aux comtés de l'*Assomption*, *Joliette*, *Berthier* et *Montcalm*, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Archambault*, *Olivier*, *Masson*, *Tessier* et *Proulx* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour confirmer le règlement, No. 128, de la ville de *Port Hope*, et l'émission des débentures y mentionnées,"

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui forme le chapitre trois des statuts refondus du *Canada*."

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Proulx*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour transporter à la corporation du comté d'*Elgin* une certaine partie du chemin empierré de *London* et *Port Stanley*, et pour d'autres objets,"

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *Harmaunus Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit déchargé des ordres du jour.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant les cautionnements des officiers publics lors de la séparation de comtés et des townships-unis," auquel il a demandé le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 20 Avril, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aitkins,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allun,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Gowdhue,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Mc Master,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Mc Murrich,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)* ; de *Robert McLaren* et autres, syndics de la congrégation de l'église presbytérienne à *Pickering*, en union avec l'église d'*Ecosse*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; deux pétitions du révérend W. *Taylor* et autres, anciens (Elders) de l'église presbytérienne du *Canada*, de la rue *Lagauchetière*, *Montréal*.

Par l'honorable M. *Skead* ; de la chambre de commerce de la cité d'*Ottawa* ; et deux pétitions du presbytère d'*Ottawa*, en union avec l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Christie* ; du conseil municipal du village de *Caledonia*.

Par l'honorable M. *Holton* ; de *Joseph Edouard Guilbault*, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* ; deux pétitions du révérend M. *Richardson* et autres, de *Ste. Agathe* ; du révérend M. *Perras* et autres, de *St. Jean des Chaillons* ; de *James Lefèvre* et autres, de la paroisse de *St. Giles* ; de *J. Edouard Côté*, et autres, de la paroisse de *St. Sylvestre* ; du révérend S. *Belleau* et autres, de la paroisse de *Ste. Croix* ; de *L. A. J. Parrot* et autres, de la paroisse de *Ste. Emmélie de Lotbinière* ; du révérend M. *Faucher* et autres, de la paroisse de *St. Louis de Lotbinière* ; du révérend S. *Aubert De Gaspé* et autres, de *St. Apollinaire* ; d' *Onésime Ouellet* et autres, de la paroisse de *St. Edouard de Lotbinière* ; du révérend M. *Robin* et autres, de la paroisse de *St. Antoine de Tilly* ; et du révérend J. *Bte. Perras* et autres, de la paroisse de *St. Jean Deschaillons*.

Par l'honorable M. *Olivier* ; du président et des membres de la société de l'Union. *St. Joseph de l'Industrie*, dans le village de *l'Indusrtie*.

Par l'honorable M. *Cormier* ; de M. l'abbé *Joseph Matte* et autres, de la paroisse de *St. Calixte de Somerset* ;

Par l'honorable M. *Renaud* ; de *Philip Brady* et autres, de la paroisse de *St. Antoine Abbé* ; des commissaires d'écoles de la municipalité de *Godmanchester* ; et de *E. Atwater* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just*; de *H. Têtu* et autres, de la paroisse de la *Rivière-Ouelle*.

Par l'honorable Sir *E. P. Taché*; de *F. X. Tonnellet* et autres, du comté de *Drummond*.

Par l'honorable M. *Leonard*; de *Thomas Webb* et autres, de la cité de *London*, *Canada-Ouest*.

Par l'honorable M. *Dickson*; du conseil municipal du township d'*Humberstone*.

Par l'honorable M. *De La Terrière*; de *Pierre Légaré* et autres, des paroisses de *Charlebourg*, *St. Ambroise* et de la *Jeune Lorette*; et du révérend *Jos. Hudon* et autres, du lieu nommé *Grand-Brûlé*, dans les townships *Chicoutimi* et *La Terrière*, dans le comté de *Chicoutimi*.

Par l'honorable M. *Crawford*; de la corporation de l'*Asile Finlay* de *Québec*.

Par l'honorable M. *McCrea*; du révérend *W. R. Sutherland* et autres, du township d'*Ekfrid*, dans le comté de *Middlesex*; et du révérend *Thomas Henry* et autres, de *La Châte*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Seymour*; de la corporation de la ville de *Port Hope*.

Par l'honorable M. *Allan*; de *William Tyrrell*, président d'une assemblée publique des habitants du township d'*York*, dans le comté d'*York*; et de *Nor. Sher. MacLeod* et autres, officiers de la classe A. du corps de la force active de *Toronto*, au nom des miliciens sous leur commandement.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du révérend *Robert F. Burns* et autres, de *St. Catharines*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; demandant que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de cette institution soient conservés intacts.

De l'assemblée de l'église presbytérienne du *Canada*, *St. Catharines*; demandant un acte pour mieux faire observer le dimanche sur les chemins de fer et canaux, et dans le département des postes.

De *James Johnston* et autres, de la cité de *Kingston*; demandant que la dite cité soit réunie au comté de *Frontenac* pour les fins d'enregistrement.

D'*Andrew Davis* et autres, du township de *King*, dans la division nord du comté d'*York*; demandant un acte pour autoriser le conseil municipal de *King* à passer un règlement à l'effet d'accepter certaines garanties de la part de *Joseph Wood*, et de décharger le dit *Joseph Wood* de toutes autres obligations envers la dite municipalité en conséquence de la faillite de *Brett's Bank*; et pour d'autres fins.

De *W. G. Patterson* et autres, de la ville de *Collingwood*, dans le comté de *Simcoe*; demandant que le bill devant la législature pour amender la charte du chemin de fer du nord ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du township du *Beverley*; demandant un acte pour confirmer un certain arpentage du dit township fait par *James MacIntosh*, éc., arpenteur provincial.

De *W. D. Lyon*, maire, et autres, de la ville de *Milton* et de ses environs; de *Hugh Matheson* et autres, de l'arrondissement d'école No. 12, du township de *West Zora*, dans le comté d'*Oxford*; de *J. G. Lindsay* et *J. H. Laycock*, du township de *Blenheim*, dans le dit comté d'*Oxford*; de *P. R. Jarvis* et *R. Smith*, de la ville de *Stratford*; et des syndics de l'arrondissement d'école No. 4, du township de *Woolwich*, dans le comté de *Waterloo*; demandant séparément que le bill, maintenant devant la législature, des écoles catholiques romaines séparées ne devienne pas loi.

De *W. Mowat* et autres, porteurs de polices de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie; demandant un acte pour accorder aux dits porteurs de polices voix délibérative dans la direction des affaires de la dite compagnie.

Du révérend *E. H. Blyth* et autres, de la paroisse de *Ste. Martine*; demandant que des mesures soient prises pour contraindre les sauvages iroquois du *Sault St. Louis* à maintenir en bon ordre les chemins qui passent sur les réserves des dits sauvages.

De l'association des prêts agricoles du *Canada*; demandant que son acte d'incorporation soit amendé.

De *Philip McCann* et autres, catholiques romains de la cité de *London*; demandant que le bill, maintenant devant la législature; des écoles catholiques romaines séparées devienne loi.

Du conseil municipal du township de *Wickham*, dans le comté de *Drummond*; demandant que l'acte municipal du *Bas-Canada* soit amendé.

De *Henri Chapman* et *Robert Esdaile*, de *Montréal*, exécuteurs du testament de feu *Andrew Shaw*, en son vivant de la cité de *Montréal*; et de *John Walker* et autres, de la dite cité de *Montréal*; demandant un acte pour obliger les compagnies d'assurance sur la vie non incorporées dans cette province, à faire un dépôt de deniers, et à se conformer en toutes autres choses à l'acte relatif aux compagnies d'assurance contre le feu.

De *John Walker* et autres, de *Durham*; demandant qu'il leur soit accordé des titres de propriété des terres sur lesquelles ils se sont établis.

De *Pierre Lévêque* et autres, de la paroisse de *Mont-Carmel*; du révérend *H. Potvin* et autres, de la paroisse de *St. Denis*; de *V. Taché* et autres, de la paroisse de *Kamouraska*; du révérend *L. A. Bourret* et autres, de la paroisse de *Ste. Anne la Pôcetière*; du révérend *P. Girard* et autres, de la paroisse de *St. Onésime*; de *J. B. Dionne* et autres, de la paroisse de *St. Paschal*; du révérend *J. B. Gagnon* et autres, de la paroisse de *St. André*; du conseil municipal de la paroisse de *l'Isle-Verte*; du conseil municipal du comté de *Kamouraska*; de *D. Bertrand* et autres, de la paroisse des *Trois-Pistoles*; du révérend *N. Th. Hébert* et autres, du village de *St. Louis de Kamouraska*; de *Edouard P. Michaud* et autres, de la paroisse *St. Alexandre*; du révérend *F. Bégin* et autres, de la paroisse de *St. Facôme*; et du révérend *J. Doucet* et autres, de la paroisse de *Ste. Hélène*; demandant séparément que le chef-lieu du district de *Kamouraska* soit maintenu à *Kamouraska*.

L'honorable *M. Bureau* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du six mars dernier, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre la copie du traité fait à *Manitouline* entre le gouvernement de cette province ou le gouvernement impérial et les sauvages ottawas, chippowas, saugeens et autres tribus indiennes des bords du lac *Huron*, ou de tout écrit attesté par *Sir Francis Bond Head*, et signé par les sauvages des dites tribus, en le cours de l'année 1836, leur assurant la possession des îles *Manitouline* pour eux, leurs héritiers et leurs successeurs, en retour de l'abandon de leurs terrains de chasse sur la terre environnant le lac, avec tous et chacun les noms des signataires au pied du traité et écrit; et aussi, la copie de tout écrit ou convention ou cession prétendu fait durant les derniers six mois entre les sauvages actuellement résidents sur les dites îles *Manitouline* et le gouvernement provincial, relatif à la tenure, étendue ou possession de leurs terres en les dites îles avec les noms, prénoms et signatures qui se trouvent au pied du dit écrit comme étant les signatures des parties acquiesçant et consentant aux termes et conditions du dit écrit; aussi, copies de tous autres écrits, protêts ou rémontrances adressés au gouvernement provincial, durant les six derniers mois, soit par les sauvages résidant sur les dites îles *Manitouline* ou par des personnes écrivant pour et au nom des dits sauvages, se plaignant du contenu du dit écrit ou prétendue dernière convention, de ses conditions et de son accomplissement, ou des moyens employés pour obtenir les signatures qui se trouvent en le dit écrit fait depuis les six derniers mois.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable *Sir N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son vingt-et-unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
19 mars, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son vingt-et-unième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions de la compagnie d'assurance provinciale du *Canada*, et de la compagnie d'assurance de *Montréal*, demandant respectivement un acte d'incorporation en faveur de l'association canadienne des assureurs contre les accidents sur les lacs, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant.

La pétition renvoyée à votre comité de *L. N. Blais* et autres, de *St. Jérôme de Matane*, demandant un acte pour autoriser le curé et les marguilliers de la dite paroisse à prélever une certaine taxe sur les habitants d'icelle pour des fins d'église, a été retirée de la part des pétitionnaires.

Le tout respectueusement soumis.

N. F. BELLEAU,
Président.

L'honorable M. *Simpson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant les protêts de lettres de change et billets promissaires," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir :

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Seymour* il a été *Ordonné*, que les dits amendement soient pris en considération par la Chambre mercredi prochain, et que dans l'intervalle le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des Membres.

L'honorable Orateur a fait rapport à la Chambre que, dans l'affaire de la pétition d'élection de *Sixte Coupal*, alias *Sixte Coupal dit la Reine*, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers du membre siégeant pour le collège électoral de *DeLorimier*, conformément à la 140ème section de l'acte relatif aux élections parlementaires contestées, il avait taxé les frais et dépens encourus par le pétitionnaire en opposant les objections au cautionnement, à la somme de dix louis (\$40), qui doit être payée au pétitionnaire par le membre siégeant.

Sur motion de l'honorable M. *Lacoste*, secondé par l'honorable M. *Oliver*, il a été *Ordonné*, que les honorables MM. *Letellier de St. Just* et *Oliver* soient ajoutés au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour rendre valides certains actes de notaires décédés, et amender de nouveau le chapitre soixante-et-treize des Statuts Refondus du Bas-Canada."

L'honorable M. *Simpson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Seymour*

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les sommes payées aux imprimeurs de la Reine par le gouvernement et les différents départements pendant les années 1858, 1859, 1860, 1861 et 1862, pour impression, papeterie, et reliure, et aussi toutes autres sommes payées pendant les dites années aux dits imprimeurs pour tous autres travaux faits, matériaux livrés ou services rendus de quelque genre que ce soit, pendant les dites années respectivement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser les conseils de comtés à prélever des deniers pour aider aux personnes en certains cas, à ensemercer leurs terres, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les lois du *Haut-Canada* concernant le commerce," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour corriger un erreur dans l'acte des arrangements financiers du Grand Tronc, 1862," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le titre du dit bill soit amendé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de ' compagnie de bateaux-à-vapeur de *Montréal et Salaberry*,'" a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour mieux assigner la douaire dans le *Haut-Canada* ;"

Aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre soixante-et-trois des statuts refondus du *Canada*, concernant les compagnies à fonds social ;"

Aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour excepter les remorqueurs à vapeurs des prescriptions de l'acte concernant l'inspection des bateaux-à-vapeur."

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de procédure du droit commun,"

Et aussi, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de cotisation du *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient remis au premier de mai prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant le Conseil Législatif,"

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour régler la succession des syndics de la propriété de l'église et du presbytère appartenant à l'église de *St. Andrew, Fergus*, et pour rectifier les titres d'icelle ; et aussi pour autoriser les syndics des terrains dépendant de la cure de la dite église à vendre ce qui en reste à disposer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte passé en la vingt-quatrième année du règne de Sa Majesté, intitulé : Acte pour pourvoir à la séparation de la cité de *Toronto* d'avec les comtés-unis de *York* et *Peel*, pour certaines fins judiciaires," a été lu seconde fois

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Tessier*, *Fergusson Blair*, *Ross*, *Aitkins* et *Allan* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre dix-septième des status refondus pour le *Bas-Canada*, concernant l'Institution Royale pour l'avancement des sciences," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Leslie*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Union St. Jean-Baptiste du village de *St. Jean-Baptiste*, dans la paroisse de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. de *Beaufort*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'élevateurs et d'entrepôt de grain de *Ste. Marie*,"

L'honorable M. *Holton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Blake*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour venir au secours des légataires de feu l'honorable *Charles Jones*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser *Hilaire Théberge* à exiger des péages sur un pont qu'il a construit sur le bras sud de la rivière *Yamaska*, au village de la paroisse *St. Pie*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Holton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour lever certains doutes au sujet de la représentation, dans le Conseil Législatif, des townships d'*Osgoode* et de *Gloucester*, dans le comté de *Carleton*," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Skead* a proposé, secondé par l'honorable M. *Shaw*,
Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Matheson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour assiébler la tenure des terres de la seigneurie du *Sault St. Louis* à celle des autres seigneuries du pays,"

Sur motion de l'honorable M. *Renaud*, secondé par l'honorable M. *Archambault*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour étendre les dispositions de la loi relativement à l'obtention de valeurs sous de faux prétextes,"

L'honorable M. *Renaud* a proposé, secondé par l'honorable M. *Holton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre, et il a été

Ordonné, que le dit bill soit déchargé des ordres du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour confirmer le règlement No. 128, de la ville de *Port Hope*, et l'émission des débetures y mentionnées," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui forme le Chapitre trois des Statuts Refondus du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *de la Terrière*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant les cautions des officiers publics lors de la séparation des comtés et des townships unis," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 21 Avril, 1863.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Atkins,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Papet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Léonard,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Mathiot,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Wueller.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Olivier,</i>	
<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Cormier* ; du révérend N. *Pelletier* et autres, de la paroisse de *St. Eusèbe de Stanfold* ; et de P. *Turcotte* et autres, de la paroisse de *St. Norbert-Arthabaska*.

Par l'honorable M. *Lemieux* ; d'*Alexis Bertrand* et autres, miliciens qui ont servi dans la dernière guerre avec les *États-Unis*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; du conseil municipal du village de *Kincardine*.

Par l'honorable M. *Guévremont* ; du révérend H. *Thomas Clément* et autres, du district de *Montréal*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; de D. *James George* et autres, du village de *Bradford* ; et de H. J. *Boulton* et autres, de la division ouest du comté de *York*, et comté de *Peel*.

Par l'honorable M. *Atkins* ; trois pétitions de *William Heron* et autres, d'*Ashburn* et de ses environs ; et du conseil municipal d'*Etobicoke*.

Par l'honorable M. *Holton* ; de G. *Moffat* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Ross* ; de l'honorable *Alexander Campbell* et autres, des cités de *Kingston* et *Montréal*.

Par l'honorable M. *Leonard* ; de *Lindley Moore*, de *St. Thomas*.

Par l'honorable M. *Masson* ; du révérend J. *Brissette* et autres, de la paroisse de *St. Scholastique*, dans le comté des *Deux-Montagnes*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Robert Johnston* et autres, représentant la succession de feu le lieutenant-général *William Johnston*, C. C. B., et *Jane Johnston*, fille majeure, seule fille survivante du

dit feu lieutenant-général Sir *William Johnston*, C. C. B.; demandant un acte pour pourvoir à la vente de certaines terres en cette province, et pour d'autres fins y mentionnées.

De *Charles R. Tucher* et autres, de *New-Bedford*, Etat de *Massachusetts*, un des *Etats-Unis d'Amérique*; demandant à être incorporés sous le nom de "compagnie des mines de cuivre de la *Chaudière*."

Du conseil municipal du comté de *Haldimand*; demandant que le siège du gouvernement soit transféré à *Toronto* à la clôture de la présente session.

Du conseil municipal du township de *Lobo*, dans le comté de *Middlesex*; du bureau des syndics d'écoles du village de *Streetsville*; et d'*A. M. Stephens* et *W. Smith*, de la ville d'*Owen Sound*; demandant séparément que le bill des écoles catholiques romaines séparées ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du comté de *Shefford*; demandant certains amendements à l'acte 24 *Victoria*, ch. 29, intitulé: "Acte pour amender l'acte municipal refondu du *Bas-Canada*."

De *H. L. Routh* et autres, marchands, agents d'assurance, courtiers et hommes de professions, de la cité de *Montréal*; demandant que les amendements proposés à l'acte des compagnies d'assurance contre le feu non incorporées dans cette province, ne soient pas adoptés.

De la compagnie du chemin de fer de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*; demandant un acte pour prolonger le délai fixé pour compléter le dit chemin de fer, et pour d'autres objets y mentionnés.

De *M. K. Lockwood* et autres, du village de *Brighton*, dans le comté de *Northumberland*; et de *Thomas Curtis* et autres, du township de *Brighton*, dans le dit comté de *Northumberland*; demandant séparément que des mesures soient prises pour le prompt parachèvement du canal *Murray* afin de relier les eaux de la "*Baie Presqu'Île*" avec celles de la "*Baie de Quinté*."

De la corporation de la ville de *Cobourg*; demandant que le bill pour amender l'acte pour consolider la dette de la ville de *Port Hope* devienne loi, avec certains amendements.

D'*Ira Schofield*, du comté de *Leeds*; demandant une pension proportionnée à la gratification royale accordée aux officiers de la milice incorporée du *Canada* qui ont servi pendant la guerre de 1812, 1813 et 1814.

De *Ph. Verrault* et autres, de la paroisse de *St. Pierre de la Rivière du Sud*, de la paroisse de *St. François*, de partie de la paroisse de *St. Thomas*, de la paroisse de *l'Assomption de Berthier*, du township de *Montminy*, et de la partie Est du township d'*Armagh*, dans le comté de *Montmagny*; demandant une allocation pour compléter et réparer un certain chemin.

Du conseil municipal du comté de *Pontiac*; demandant une allocation en faveur de la compagnie du pont du *Haut* et du *Bas-Canada*.

De *T. MacCulloch* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte pour exempter les compagnies d'assurance contre le feu, établies dans la *Grande-Bretagne*, de l'amende encourue faute par elle d'avoir publié un état détaillé de leurs affaires.

De l'association-unie de la tempérance de *Montréal*; demandant que le bill pour amender les règlements de la cité de *Montréal*, relatifs à l'octroi des licences d'auberges; devienne loi, pourvu que le dit bill renferme certains amendements mentionnés en la dite pétition.

Et de la chambre de commerce de *Québec*; demandant que l'acte concernant le taux de l'intérêt, maintenant en force, ne soit pas amendé.

L'honorable *M. McMaster*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte pour amender l'acte des cours de division," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain, et que dans l'intervalle le dit bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des membres.

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du deuxième jour de mars dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre le rapport de la commission chargée de s'enquérir de l'administration du bureau de poste de *Montréal*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Ross*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre six des statuts refondus du *Canada*, concernant l'élection des membres de la législature," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill, en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des deux Chambres sur les impressions, a présenté son troisième rapport

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
21 avril, 1863.

Le comité conjoint des deux Chambres sur les impressions a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Le comité a examiné avec soin les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impressions, savoir :

Par M. *Somerville*,—Réponse à une adresse demandant un état des deniers avancés pour grains de semence en 1855, et qui ont été remboursés ;

Par l'honorable M. *de La Terrière*,—Pétition de *Pierre Gravel* et autres, au sujet de "la caisse d'Economie de *St. Roch* ;"

Par M. *Harcourt*,—Réponse à une adresse demandant à quelles conditions et à quel prix le chemin planchéié de *Port Dover* a été vendu par le gouvernement ; les noms des syndics, etc. ;

Par l'honorable M. *Rose*,—Pétition de l'honorable *Louis Renaud* et autres, demandant que le bill pour amender l'acte relatif aux compagnies d'assurances non incorporées dans les limites de la province devienne loi ;

Par l'honorable M. *McGee*,—Second rapport du comité spécial sur l'Immigration et la colonisation.

Le comité recommande que les documents ci-dessus soient imprimés.

Par M. *Biggar*,—Réponse à une adresse demandant copie de l'exploration de *Weller's Bay* faite en 1861, et du rapport sur icelle :

Le comité recommande que le rapport soit imprimé, mais sans la carte qui l'accompagne.

Par M. *Poorvell*,—Réponse à une adresse demandant les noms des Juges des Cours de comté dans le *Haut-Canada*, le montant de leurs appointements, etc. :

Le comité recommande que cette réponse ne soit pas imprimée.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté,

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour lever certains doutes au sujet de la représentation dans le Conseil Législatif des townships d'*Osgoode* et de *Gloucester*, dans le comté de *Carleton*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour protéger les colons, en certains cas, dans le *Bas-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *M. Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser les conseils de comtés à prélever des deniers pour aider aux personnes en certains cas à ensemençer leurs terres, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Seymour* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*.

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *de La Terrière* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que la quarante-quatrième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les lois du *Haut-Canada* concernant le commerce,"

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour assiébler la tenure des terres de la seigneurie du *Sault St. Louis* à celle des autres seigneuries du pays,"

Sur motion de l'honorable M. *Renaud*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit déchargé des ordres du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les cautions des officiers publics lors de la séparation des comtés et des townships unis."

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Armstrong* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Moore*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 22 Avril, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De Beungeu,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchsnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchsnay, E. H. J.,</i>	<i>Mulhrot,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Olivier,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)* ; de *John Creighton*, maire, et autres, marchands, de la cité de *Kingston*.

Par l'honorable M. *McMuster* ; de *Thomas Parker* et *Joseph D. Booth*, du township de *Gwillimbury Ouest*.

Par l'honorable M. *Foster* ; de *Clarence Pell*, de la cité de *New-York*, Etat de *New-York*, un des *Etats-Unis d'Amérique*.

Par l'honorable M. *Cormier* ; de *F. L. Poudrier* et autres, du village de *Plessisville*, et de la paroisse de *St. Calixte de Somerset* ; et du révérend *A. J. Lacoursière* et autres, de *Warwick*.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; du révérend *W. Snodgrass* et autres, ecclésiastiques et assemblées des congrégations presbytériennes de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Boulton* ; trois pétitions de la grande division de l'ordre des fils de la tempérance *O. O.*

Par l'honorable M. *Tessier* ; d'*Edouard Martin* et autres, commissaires de la municipalité scolaire du village de *Rimouski*,

Par l'honorable M. *Christie* ; de *William A. Thompson*, de *Fort Erie*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de *Herbert Mortimer* et autres, de la compagnie de change des fonds publics, *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Robert McLaren* et autres, syndics de la congrégation presbytérienne à *Pickering*, en union avec l'église d'*Ecosse* ; demandant un acte pour autoriser les syndics à vendre un certain lot de terre dans le dit township, et à faire un remplacement du produit de la dite vente au bénéfice et à l'avantage de la dite église.

Du révérend *W. Taylor* et autres, anciens de l'église presbytérienne du *Canada*, rue *Lagauchetière*, *Montréal* ; demandant un acte prohibitif des liqueurs.

Du dit révérend *W. Taylor* et autres, anciens de l'église presbytérienne du *Canada*, rue *Lagauchetière*, *Montréal* ; du presbytère d'*Ottawa* en union avec l'église presbytérienne du *Canada* ; et de *Thomas Webb* et autres, de la cité de *London* ; demandant séparément un acte pour mieux faire observer le dimanche sur les chemins de fer et les canaux et dans le département des postes.

De la chambre de commerce de la cité d'*Ottawa* ; demandant que les droits sur les canaux ne soient pas réimposés durant la présente année.

Du presbytère d'*Ottawa*, en union avec l'église presbytérienne du *Canada* ; du révérend *W. A. Sutherland* et autres, du township d'*Elefrid*, dans le comté de *Middlesex*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada* ; et du révérend *Thomas Henry* et autres, de *La Chute*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada* ; demandant séparément que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'Université de *Toronto*, et que les fonds de cette institution soient conservés intacts.

Du conseil municipal du village de *Caledonia* ; demandant un acte pour autoriser la dite municipalité à décharger, de la taxe pour un certain nombre d'années, tous les capitaux au-dessous de \$10,000 employés, dans les manufactures dans la dite municipalité.

De *J. E. Guilbault*, de la cité de *Montréal* ; demandant une allocation en faveur du "Jardin Guilbault."

Du révérend *W. Richardson* et autres, de la paroisse de *Ste. Agathe*, dans le comté de *Lotbinière* ; demandant une allocation pour compléter un chemin à partir de la dite paroisse, et à terminer au "débarcadère Méthot" du grand tronc de chemin de fer.

Du dit révérend *W. Richardson* et autres, de la paroisse de *Ste. Ayathe* ; du révérend *J. B. Ferras* et autres, de *St. Jean Deschaillous* ; de *J. Lefèvre* et autres, de la paroisse de *St. Giles* ; et de *J. Edouard Côté* et autres, de la paroisse de *St. Sylvestre* ; demandant séparément une allocation pour bâtir un pont sur la rivière *Chaudière*.

Du révérend *S. Belleau* et autres, de la paroisse de *Ste. Croix* ; de *L. A. T. Parrot* et autres, de la paroisse de *Ste. Emmélie de Lotbinière* ; du révérend *Edouard Faucher* et autres, de la paroisse de *St. Iovis de Lotbinière* ; du révérend *T. Aubert de Gaspé* et autres, de *St. Apollinaire* ; d'*Onésime Ouellet* et autres, de la paroisse de *St. Edouard de Lotbinière* ; du révérend *B. Robin* et autres, de la paroisse de *St. Antoine de Tilly* ; et du révérend *J. Bte. Ferras* et autres, de la paroisse de *St. Jean Deschaillous* ; demandant séparément que la loi fixant le taux de l'intérêt soit amendée.

Des président et membres de la société de "L'union St. Joseph de l'Industrie, dans le village d'*Industrie* ; demandant que le bill pour incorporer une autre société du même nom, dans le dit village, ne devienne pas loi.

Du révérend *J. Matte* et autres, de *Ste. Julie de Somerset* ; du révérend *Joseph Matte* et autres, de la paroisse de *St. Calixte de Somerset* ; et de *F. X. Tonnelé* et autres, du comté de *Drummond* ; demandant que l'acte pour protéger les colons en certains cas dans le *Bas-Canada*, devienne loi.

De *Philip Brady* et autres, de la paroisse de *St. Antoine Abbé* ; demandant que la municipalité scolaire de *St. Antoine de Châteauguay*, soit détachée du township de *Huntingdon* et érigée en une municipalité séparée qui fera partie du comté de *Châteauguay*.

Des commissaires d'écoles de la municipalité de *Godmanchester*; demandant un acte pour rendre valable leur élection, ainsi que pour confirmer certains de leurs actes comme tels commissaires.

D'*E. Atwater* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant la passation du bill de banqueroute.

De *H. Tétu* et autres, de la paroisse de la *Rivière-Ouelle*; demandant que le chef-lieu du district de *Kamouraska* soit maintenu à *St. Louis de Kamouraska*.

Du conseil municipal du township de *Humberstone*; demandant que le bill pour amender le chapitre 63 des statuts refondus du *Canada*, relatif aux compagnies à fonds social, ne devienne pas loi.

De *Pierre Légaré* et autres, des paroisses de *Charlebourg*, *St. Ambroise* et de la *Jeune-Lorette*; demandant une allocation pour réparer la route de *St. Claire*.

Du révérend *Jos. Hudon* et autres, du lieu appelé *Grand-Brûlé*, dans les townships de *Chicoutimi* et *Laterrière*, dans le comté de *Chicoutimi*; demandant une allocation pour reconstruire le pont sur la "*Rivière-du-Moulin*."

De la corporation de l'Asile *Finlay* de *Québec*; demandant une allocation.

De la corporation de la ville de *Fort Hope*; demandant que certains amendements soient faits à l'acte pour amender l'acte de la cotisation.

De *William Tyrrell*, du township de *York*, dans le comté de *York*; demandant que nulles mesures ne soient prises pour changer le présent système d'éducation séculière.

Et de *Nor. Sher. MacLeod* et autres, officiers de la classe "A" de la force active volontaire de *Toronto*, au nom des miliciens sous leur commandement; demandant que leurs services soient rémunérés, tel que pourvu par la clause 3 de l'acte de 1862, pour amender la loi de la milice.

L'honorable *Sir N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,

17 avril, 1868.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son vingt-deuxième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir: De *Robert Johnston* et autres, représentant la succession de feu le lieutenant-général *Sir William Johnston*, C. C. B., et *Jane Johnston*, fille majeure, seule fille survivante du dit feu le lieutenant-général *Sir William Johnston*, C. C. B., demandant un acte pour pourvoir à la vente de certaines terres situées en cette province; et du conseil municipal du township de *Beverley*, demandant un acte pour confirmer un certain arpentage du dit township.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *Charles Tucker* et autres, de *New Bedford*, Etat du *Massachusetts*, un des *Etats-Unis* de l'*Amerique*, demandant à être incorporés sous le nom de Compagnie des mines de cuivre de la *Chaudière*, et a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis; il recommande néanmoins la suspension de la 53^e règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Quant à la pétition de *Andrew Davy* et autres, du township de *King*, demandant un acte pour autoriser le conseil municipal de *King* à passer un règlement pour recevoir les garanties offertes par *Joseph Wood*, et le décharger de toute autre responsabilité, envers la dite municipalité, votre comité a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis; mais il recommande néanmoins la suspension de la 53^e règle, en autant que la dite pétition est généralement signée par les contribuables de la dite localité.

Quant à la pétition de l'association de prêts agricoles du *Canada*, demandant des amendements à son acte d'incorporation, votre comité est d'opinion qu'il n'est pas nécessaire de donner avis dans ce cas, vu que la pétition est signée par tous les intéressés.

Le tout respectueusement soumis,

N. F. BELLEAU,
Président.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre dix-septième des " statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant l'institution royale pour l'avancement " des sciences," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Ferrier*, secondé par l'honorable *M. Leslie*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour venir au secours des légataires de feu " l'honorable *Charles Jones*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Ross*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser *Hilaire Thérberge* à exiger des " péages sur un pont qu'il a construit sur le bras sud de la rivière *Yamaska*, au village " de la paroisse *St. Pie*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'union *St. Jean-Baptiste* du " village de *St. Jean-Baptiste* dans la paroisse de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 2 ligne 22.—Effacez tous les mots après " faire" jusqu'à " le" et insérez à la place " à"

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui il a été agréé.

Sur motion de l'honorable *M. De Beaujeu*, secondé par l'honorable *M. Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable *M. McOrea*, secondé par l'honorable *M. McMaster*, il a été Ordonné, que les honorables MM. *Aikins* et *Christie* soient ajoutés au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte relatif aux sentences de convictions sommaires " rendues en vertu de règlements dans le *Haut-Canada*."

L'honorable *M. De La Terrière* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour " pourvoir à la nomination de commissaires pour s'enquérir des affaires de la Caisse d'éco- " nomie de *St. Roch de Québec*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre, conformément à une résolution en date du 2 mars dernier, savoir : Que le Greffier de ce conseil se procure et mette devant cette Chambre une liste des actionnaires des différentes banques chartrées en cette province, le premier jour de janvier dernier, — les rapports reçus des différentes banques ci-après : — La Banque de *Brantford*, — la Banque Nationale, — la Banque Commerciale du *Canada*, — La Banque *Jacques-Cartier*, — la Banque des Townships de l'Est, — Banque du *Haut-Canada*, — Banque du Peuple, — Banque de *Montreal*, — Banque de *Toronto*, — Banque de la Cité de *Montréal*, — Banque de l'Amérique Britannique du Nord, — Banque *Molson*, — Banque du district de *Niagara*, — Banque de *Gore*, — Banque d'*Ontario*, — et Banque de *Québec* ;

Et aussi, une lettre du caissier de la banque du comté d'*Elgin*, informant que la banque à laquelle il est fait allusion n'a pas encore eu une année d'existence.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit : —

(Voir Documents de la Session.)

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant l'inspection du blé et des autres grains," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la congrégation juive *Anshe-Sholem* de *Hamilton* ;"

Et aussi, le bill intitulé : "Acte pour incorporer les Sœurs de la Charité de la ville de *Lévis*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ces bills sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre soixante-quinze des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant la division du *Bas-Canada* en comtés," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. *Renaud* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour punir les marchands de grains coupables de fraude."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Lienieux*, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copies de tous ordres en conseil et des rapports relatifs aux *Iles-Manitouline*, faits et passés pendant l'année 1861.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre six des statuts refondus du *Canada*, concernant l'élection des membres de la législature," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant les cautions des officiers publics lors de la séparation des comtés et des townships-unis," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé: "Acte concernant le protêt des lettres de change et billets promissoires," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Hamilton (Kingston) il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant le Conseil Législatif,"

L'honorable M. Boulton a proposé, secondé par l'honorable M. Ross,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. Allan a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Foster, De retrancher le mot "maintenant," et après "fois" insérer: "d'hui en six mois."

Après un long débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les Honorables Messieurs

<i>Aijens,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mills,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.</i>	<i>McGree,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Hamilton (Inkerman)</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Hamilton (Kingston)</i>	<i>Masson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Tessier—45.</i>
<i>Bureau,</i>			

NON-CONTENTS:

Les Honorables Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Panel,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Halton,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Walker—14.</i>
<i>Ferrier,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et
Ordonné, en conséquence.

CONTENTS:—45.
NON-CONTENTS:—14.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui forme le chapitre trois des statuts refondus du Canada,"

Sur motion de l'honorable M. de La Terrière, secondé par l'honorable M. Lemieux, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte des cours de division," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Gordon, secondé par l'honorable M. Matheson, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 23 Avril, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

Aikins,	De Beaujeu,	Lacoste,	Panet,
Alexander,	De La Terrière,	Lemieux,	Perry,
Allan,	Dessailles,	Leonard,	Proulx,
Archambault,	Dickson,	Leslie,	Reid,
Armand,	Duchesnay, A. J.,	Letellier, de St. Just,	Renaud,
Armstrong,	Duchesnay, E. H. J.,	Mulhiet,	Ross,
Baby,	Ferrier,	Musson,	Seymour,
Belleau, Sir N. F.,	Foster,	Matheson,	Shaw,
Bennett,	Goodhue,	McOrea,	Simpson,
Blair, Fergusson,	Gordon,	McDonald,	Shead,
Blake,	Cubéramont,	McMaster,	Smith, Harmaunus,
Boulton,	Hamilton (Inkerman),	McMurrich,	Taché, Sir E. P.,
Bureau,	Hamilton (Kingston),	Mills,	Tessier,
Christie,	Holton,	Moore,	Walker.
Cormier,	Jeffrey,	Olivier,	
Crawford,			

PRIERES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table:—

Par l'honorable M. McMurrich; de John Gillies et Robert Gilmour, de Paisley.

Par l'honorable M. Renaud; du révérend E. H. Blyth et autres, de Ste. Martine.

Par l'honorable M. *Ferrier* ; du révérend J. *Cordner* et autres, membres de la congrégation unitairienne église du Messie, *Montréal*.

Par l'honorable M. *Lemieux* ; de *Joseph Laurin*, président de la société d'agriculture du comté de *Québec*.

Par l'honorable M. *Ailkins* ; de A. C. *Lawrence* et autres, des townships de *Markham* et *Vaughan*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du révérend N. *Pelletier* et autres, de la paroisse de *St. Eusèbe de Stanfold* ; et de P. *Turcotte* et autres, de la paroisse de *St. Norbert d'Arhabaska* ; demandant séparément que le bill intitulé : " Acte pour protéger les colons en certains cas, dans le *Bas-Canada*," devienne loi.

D'Alexis *Bertrand* et autres, miliciens qui ont servi durant la dernière guerre contre les *États-Unis* ; demandant l'octroi d'une pension à chacun d'eux.

Du Conseil municipal du village de *Kincardine*, dans le comté de *Bruce* ; demandant la division du dit comté en deux parties, et que les villages de *Souhompson* et de *Kincardine* soient respectivement les chefs-lieux Nord et Sud des dites divisions.

Du révérend H. Th. *Clément* et autres, du district de *Montréal* ; demandant une allocation pour achat de grains de semence.

De D. *James George* et autres, du village de *Bradford* ; de H. J. *Boulton* et autres, de la division Ouest du comté de *Yorke*, et du comté de *Peel* ; et du conseil municipal d'*Etobicoke* ; demandant séparément que le bill des écoles catholiques romaines séparées ne devienne pas loi.

Trois pétitions de *William Heron* et autres, d'*Ashburn* et des environs ; demandant que nulle intervention ne soit permise au sujet des fonds de l'Université de *Toronto*, et que nulle allocation ne soit accordée aux institutions d'éducation de dénominations religieuses spéciales ; aussi, demandant un acte pour mieux faire observer le dimanche sur les chemins de fer et les canaux et dans le département des postes ; et aussi, demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De G. *Moffat* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant que le bill maintenant devant la législature pour protéger les colons en certains cas, dans le *Bas-Canada*, ne devienne pas loi.

De l'honorable *Alexander Campbell* et autres, des cités de *Kingston* et de *Toronto* ; demandant un acte déclaratoire de leurs pouvoirs et droits comme syndics des créanciers de la compagnie du railway à vaisseaux de *Kingston*.

De *Lindley Moore*, de *St. Thomas* ; demandant que le bill relatif à l'administration des affaires de la compagnie du havre du *Port Bruce*, ne devienne pas loi.

Et du révérend J. *Brissette* et autres, de la paroisse de *Ste. Scholastique*, dans le comté des *Deux-Montagnes* ; demandant un acte pour fixer la valeur réelle des différentes espèces monnayées en circulation dans la province.

L'honorable Sir N. F. *Belleau*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Drummondville*, dans le *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir. Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement étant alors lu deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Holton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
23 avril, 1868.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son vingt-troisième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie de prêts de l'Ouest, demandant des amendements à son acte d'incorporation, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant.

Quant à la pétition de la compagnie du chemin de fer de *Stanstead, Shefford* et *Chambly*, demandant un acte pour prolonger le délai pour compléter son chemin de fer ainsi que le pont sur la rivière *Richelieu*, votre comité a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis; mais il recommande, sur division, la suspension de la 53^e règle quant à la prolongation de délai pour compléter le chemin de fer; mais en autant qu'une action est actuellement pendante relativement au dit pont, votre comité est d'opinion que cette prolongation de délai ne devrait pas s'étendre au dit pont.

Quant à la pétition de *Robert McLaren* et autres, syndics de la congrégation de l'église presbytérienne à *Pickering*, demandant un acte pour autoriser les dits syndics à vendre une certaine terre dans le dit township et à appliquer les produits de la vente au bénéfice de la dite église, votre comité a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis; il recommande, néanmoins la suspension de la 53^e règle, en autant que l'arrangement projeté a été agréé par la congrégation de la dite église à une assemblée publique dûment convoquée à cette fin.

Le tout respectueusement soumis,

N. F. BELLEAU,
Président.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer l'association de la Halle des Francs-Maçons de *Hamilton*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Mills*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été *Ordonné*, que la cinquante-troisième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à la pétition de *Charles Tucker* et autres, de *New Bedford*, Etat de *Massachusetts*.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Lemieux*.

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copies de toutes les plaintes faites contre le surintendant des pêcheries du *Bas-Canada*, et de toute la correspondance à ce sujet.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Skead*,

Qu'il soit donné instruction au greffier de cette Honorable Chambre, de se procurer, pour l'usage des Membres, 2,000 exemplaires d'une publication faite par le département de

l'instruction publique, datée Toronto, le 6 avril, 1863, et ayant pour titre : " Les actes des écoles catholiques séparées, tels qu'ils existent et tels que proposés," et que la 35ème règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle se rapporte à la dite motion.

Objection étant faite à la dite motion,

Après un long débats,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Dichson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bellieu, Sir N. F.,</i>	<i>Guvèremont,</i>	<i>Perry,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Read,</i>	<i>Tuché, Sir E. P.,—16.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Masson,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Kingston,)</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Walker.—43.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman,)</i>	<i>Malhiot,</i>	

Ainsi elle a passé dans la négative.

Un message de l'Assemblée Législative par M. J. B. E. Dorion et autres, comme suit :

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Jedi, 23 avril, 1863.

Résolu, que les documents, témoignages et preuves sur lesquels est fondé le bill intitulé : " Acte pour protéger les colons en certains cas dans le *Bas-Canada*," soient communiqués au Conseil Législatif par message.

Ordonné, que M. J. B. E. Dorion porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Greffier A. L.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.
Mercredi, 15 avril, 1863.

Témoignage sur lequel est fondé le bill intitulé : " Acte pour la protection des colons " en certains cas dans le *Bas-Canada*."

Appendice (AAAAA) des journaux de l'Assemblée Législative pour l'année 1849.—Appendice (TT) 1350.—Appendice (V) journaux, 1851.—Appendice No. 47, de 1847.—Appendice No. 5, de 1860,—et Appendice No. 1, de 1862.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Greffier de l'Assemblée Législative.

Et alors ils se sont retirés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender le chapitre "dix-septième des statuts refondus pour le *Bas-Canada*, concernant l'institution royale "pour l'avancement des sciences," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'union *St. Jean Baptiste* du village de *St. Jean Baptiste*, dans la paroisse de *Montréal*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour venir au secours des "légataires de feu l'honorable *Charles Jones*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour autoriser *Hilaire Théberge* à exiger des péages sur un pont qu'il a construit sur le bras sud de la rivière "*Yamaska*, au village de la paroisse *St. Pie*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'honorable M. *Tessier* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date d'hier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre tous ordres en conseil et rapports relatifs aux *Iles-Manitouline*, faits et passés pendant l'année 1861.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session)

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que la dite réponse soit renvoyée au comité conjoint des deux Chambres sur les impressions.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour empêcher les exécutions capitales d'être faites publiquement,"

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour protéger les colons en certains cas dans le *Bas-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Dessaulles*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain, et qu'il soit alors le premier item sur les ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour pourvoir "à la nomination de commissaires pour s'enquérir des affaires de la Caisse d'Economie de "*St. Roch de Québec*,"

Sur motion de l'honorable M. de La Terrière, secondé par l'honorable M. Bureau, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant l'inspection du blé et des autres grains," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Holton, secondé par l'honorable M. Renaud, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour punir les marchands de grains coupables de fraude,"

Sur motion de l'honorable M. Renaud, secondé par l'honorable M. Holton, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui forme le chapitre trois des statuts refondus du Canada,"

L'honorable M. de La Terrière a proposé, secondé par l'honorable M. Baby,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La dite motion avec la permission de la Chambre, a été retirée, et il a été

Ordonné, que le dit bill soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les lois du Haut-Canada concernant le commerce,"

Sur motion de l'honorable M. Fergusson Blair, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte des cours de division," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. McMurrich, il a été

Ordonné, que le dit bill et les amendements proposés soient renvoyés à un comité général demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie d'assurance du Canada sur la vie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Mills, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour conserver à la corporation du comté d'Elgin l'administration et le contrôle de la partie du chemin empierré de London au Port Stanley située dans les limites de la ville de St. Thomas," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Leonard, secondé par l'honorable M. Holton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour permettre à la société de construction du district de Montréal de changer son nom en celui de Société permanente de construction du district de Montréal, et l'établir en société permanente de construction," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour permettre à *Thomas Edouard Belle-Isle* de subir un examen pour pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la société de bienfaisance de *St. Patrice de Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Tessier*, un des membres du Conseil Exécutif de Sa Majesté, s'est levé de son siège et a informé la Chambre que le siège de l'honorable *Malcolm Cameron*, membre pour le collège électoral de *Ste. Claire*, est devenu vacant par son acceptation de la charge d'imprimeur de Sa Majesté la Reine.

Alors sur motion de l'honorable M. *Gordon*, secondé par l'honorable M. *Blake*, La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 24 Avril, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Pancl,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Mathiot,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Walker.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Renaud* ; du révérend M. *Charland*, curé de *Beauharnois*, et autres, de la division *Salaberry*.

Par l'honorable M. *Foster* ; d'*Alfred B. Ely*, de l'Etat de *Massachusetts*, un des *Etats-Unis d'Amérique* ; de *B. M. Frint* et autres, du township de *Magog*, dans le comté de *Stanstead* ; et d'*Alexander Macdonald* et autres, de la ville de *Stanstead*.

Par l'honorable M. *Archambault* ; de *Joseph Berneche* et autres, du collège électoral de *DeLanaudière* ; et de *François-Xavier A. Biron* et autres, du dit collège électoral de *DeLanaudière*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; de *Kenneth McKenzie* et autres, de *Puslinch Est*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de *John Worthington*, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Leonard* ; de *J. Joseph Dyas* et autres, de la cité de *London, Canada-Ouest*.

Par l'honorable M. *Cormier* ; de *Peter Campbell* et autres, du township d'*Inverness*, dans le comté de *Mégantic*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John Creighton*, maire, et autres, marchands de la cité de *Kingston* ; demandant que les droits sur les canaux ne soient pas réimposés.

De *Thomas Parker* et *Joseph D. Boeth*, du township de *Gwillimbury Ouest* ; demandant que le bill des écoles catholiques romaines séparées ne devienne pas loi.

De *Clarence Pell*, de la cité de *New-York*, dans l'Etat de *New-York*, un des *Etats-Unis d'Amérique* ; demandant que l'acte pour pourvoir au partage des terres indivises de *Boulton*, soit amendé de manière à placer le pétitionnaire sur le même pied que les propriétaires non-résidents.

De *F. L. Poudrier* et autres, du village de *Plessisville* et de la paroisse de *St. Calixte de Somerset* ; demandant une allocation pour ouvrir et compléter un chemin à partir de *Lambton* et à terminer à la station du Grand-Tronc de chemin de fer au village de *Plessisville*.

Du révérend *A. T. Lacoursière* et autres, de *Warwick* ; demandant que le bill pour protéger les colons dans le *Bas-Canada* devienne loi.

Du révérend *W. Snodgrass* et autres, ecclésiastiques et assemblées des congrégations presbytériennes dans la cité de *Montréal* ; demandant que le montant de deniers reçu par les écoles protestantes de la dite cité, soit augmenté de manière à ce qu'elles puissent recevoir le montant total auquel elles ont droit, au lieu du quart qu'elles reçoivent actuellement.

Trois pétitions de la grande division des fils de la tempérance, *Canada Ouest* ; demandant qu'un comité soit nommé, chargé de s'enquérir de la convenance d'établir un asile pour les ivrognes ; aussi demandant une loi prohibitive des liqueurs ; et aussi, demandant le renouvellement de son acte d'incorporation.

D'*Edouard Martin* et autres, commissaires d'école de la municipalité scolaire du village de *Rimouski* ; demandant une allocation en faveur du collège industriel et agricole de *St. Germain de Rimouski*.

De *William A. Thompson*, de *Fort Erié* ; demandant que la charte de la compagnie du chemin de fer de *Fort Erié* soit amendée de manière à autoriser la dite compagnie à acquérir ou à louer le chemin de fer d'*Erié* et *Ontario*.

Et de *Herbert Mortimer* et autres, de la compagnie de change des fonds publics de *Toronto* ; demandant que la loi en force relative à l'intérêt ne soit pas amendée.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
24 avril, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son vingt-quatrième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de l'honorable *Alexander Campbell* et autres, demandant un acte déclaratoire de leurs attributions et devoirs comme syndics pour les porteurs de bons de la compagnie du railway à vaisseaux de *Kingston*, et a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis; mais il recommande, néanmoins, la suspension de la 53^e règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Quant à la pétition du conseil municipal du village de *Kincardine*, dans le comté de *Bruce*, demandant la séparation du dit comté en deux comtés, et que les villages de *Southampton* et *Kincardine* soient les chefs-lieux pour les divisions nord et sud respectivement, votre comité a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis.

Le tout respectueusement soumis.

N. F. BELLEAU,
Président.

L'honorable *M. A. J. Duchesnay*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour régler la vente du bardeau dans le *Bas-Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable *M. A. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable *M. Armand*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochain, et que, dans l'intervalle, le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des membres.

L'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, du comité général des élections, a présenté un rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,
CHAMBRE DE COMITÉ GÉNÉRAL,
24 avril, 1863.

Le comité général des élections a l'honneur de faire rapport qu'à sa réunion ce jour, en conformité de l'avis, pour faire choix d'un comité spécial pour juger et décider de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de "*De Lorimier*," il a été remis un document au président du dit comité général des élections dont copie est comme suit :

"Aux honorables *John Hamilton, R. Matheson, J. B. Proulx, F. Lemieux* et *W. McMaster*, cinq des membres du comité général des élections du Conseil Législatif."

"Le soussigné a l'honneur de représenter que l'honorable *Sir Narcisse Belleau*, un des membres de votre honorable comité, prend une part active contre le membre siégeant pour le collège de *De Lorimier*, et que la pétition contre le dit membre siégeant est endossée, de la propre écriture du dit *Sir Narcisse Belleau*. Pour cette raison, entre autres, le soussigné est d'opinion que *Sir Narcisse Belleau* ne devrait pas prendre part à la compo-

“ sition du comité nommé pour décider de l'élection contestée pour le collège électoral de “ *De Lorimier*, en autant qu'il y aura un quorum du comité nonobstant l'abstention du “ dit Sir *Narcisse Belleau*.

Le tout respectueusement soumis:

“ Québec, 24 avril, 1863.

“ (Signé,) “ T. FOURNIER,
“ Agent et conseil de l'honorable membre siégeant.”

Et qu'en autant que quatre membres alors présents du dit comité général des élections, ne se sont pas accordés dans le choix d'un comité pour décider du mérite de la dite pétition d'élection, le dit comité a ajourné à lundi prochain, à onze heures du matin, la nomination du dit comité.

Le tout respectueusement soumis.

JNO. HAMILTON,
Président.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*, Qué la Chambre prenne maintenant le dit rapport en considération.

Après débats,

L'honorable M. *Fergusson Blair* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Ross*,

De retrancher le mot “ maintenant,” et après “ considération,” d'ajouter : “ lundi prochain.”

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Simpson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte concernant l'inspection du blé et des autres grains,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 10, après “ Kingston ” retranchez “ et ” et après “ Hamilton ” insérez “ et London.”

Page 2, ligne 24, retranchez depuis “ cautionnement ” jusqu'à “ restera ” dans la ligne 25, et insérez “ le quel cautionnement.”

Page 2, ligne 25, après “ restera ” insérez “ en dépôt à la chambre de commerce.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été Ordonné, que la cinquante-troisième règle de cette chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à la demande d'un bill concernant le railway à vaisseaux de *Kingston*.

Alors l'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “ Acte concernant “ le railway à vaisseaux de *Kingston*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 23 février dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1° Copie des contrats passés par les commissaires du havre de *Montréal* pour le creusement d'aucune partie du dit havre;

- 2° Un état indiquant en détail la quantité ou profondeur d'eau dans les parties du dit havre dont le creusement a été donné par contrat, et par qui tels travaux ont été exécutés ;
 3° Un état constatant l'ouvrage fait par l'entrepreneur ;
 4° Copie des annonces données par les dits commissaires demandant des soumissions pour les dits contrats ;
 5° Copie du rapport du surintendant des travaux des dits commissaires pour l'année 1862 ;
 6° Copie du rapport de l'ingénieur des dits commissaires pour l'année 1862.
Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *McDonald* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour pourvoir à l'emprisonnement dans certains causes de convictions sommaires."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois d'hui en huit.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des remorqueurs du *St. Laurent*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Lemieux*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Seymour* a proposé, secondé par l'honorable M. *Simpson*,

"Que les pétitions pourront être écrites ou imprimées, pourvu néanmoins, que les noms de trois des pétitionnaires soient inscrits au pied de la pétition."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. *Lemieux*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que la pétition de *Suzanne de Gaspé*, veuve de feu l'honorable *William Power*, en son vivant un des juges de la cour supérieure pour le *Bas-Canada*, soit renvoyée au comité conjoint des deux Chambres sur les impressions.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des mines de *Drummondville* dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie,"

L'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Alexander*,

Qu'il soit remis à mardi prochain.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et *Ordonné*, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer l'association de la Halle des Francs-Maçons de *Hamilton*,"

Sur motion de l'honorable M. *Mills*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des cours de division," ainsi que sur le rapport du comité spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

l'honorable M. *De Beaujeu* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné les dits bill et rapport en entier et l'avait chargé de faire rapport de certains amendements au bill, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, il ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Durham*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser les administrateurs et exécuteurs de *James Grimes* à vendre ses immeubles aux fins d'acquitter ses dettes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour légaliser et valider le règlement numéro sept du conseil provisoire du comté de *Renfrew*, ainsi que les débetures émises sous son autorité," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand*, qu'il soit enjoint au greffier de la couronne en chancellerie de présenter à cette Chambre, lundi prochain, les rapport et retour de l'élection de l'honorable Membre pour le collège électoral de *De Lanaudière*, avec le bref de la dite élection, et tous les autres papiers se rattachant à la dite élection.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie d'assurance provinciale du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour con-
server à la corporation du comté d'*Elgin* l'administration et le contrôle de la partie
du chemin empierré de *London* au *Port Stanley* située dans les limites de la ville de *St.*
Thomas,"

L'honorable M. *Leonard* a proposé, secondé par l'honorable M. *Christie*,
Qu'il soit remis à lundi prochain.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affir-
mative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour per-
mettre à la société de construction du district de *Montréal* de changer son nom en celui
de 'société permanente de construction du district de *Montréal*,' et l'établir en société
permanente de construction,"

L'honorable M. *Holton* a proposé, secondé par l'honorable M. *McDonald*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La dite motion a été retirée, avec la permission de la Chambre et il a été

Ordonné, que l'ordre pour la seconde lecture du bill soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incor-
porer la société de bienfaisance de *St. Patrice de Montréal*,"

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M.
Matheson,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 27 Avril, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Mailhot,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Poster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wallier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Moore,</i>	
<i>Ormier,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	

PRIERES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Lemieux* ; de *Pierre Boisineau* et autres, propriétaires de tables de billards, et autres intéressés, résidant dans le *Bas-Canada* ; et de *Pierre Bourgei* et autres, syndics d'école de *St. Joseph de la Pointe Lévi*.

Par l'honorable M. *McMaster* ; de *J. G. Bowes*, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Jeffrey* ; d'*Edward Marshall* et autres, de la *Grande-Irenière*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Armand* ; de *J. B. Quesnel*, maire, et autres, de la paroisse de *Lachine*, dans le comté de *Jacques-Cartier* ; de *F. M. Ossuye* et autres, membres et directeurs de la société centrale pour l'encouragement de la culture du lin et du chanvre dans le *Bas-Canada* ; et de *Louis Barré* et autres, de la paroisse de *Lachine*, dans le comté de *Jacques-Cartier* susdit :

Par l'honorable M. *Boulton* ; de *Charles Rubidge* et autres, de *Peterborough* et du township de *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Bureau* ; du révérend *E. B. Rickman* et autres, de la paroisse de *Lacolle*, dans le comté de *St. Jean*.

Par l'honorable M. *Malhiot* ; du révérend *N. J. B. Olscamp* et autres, de la paroisse de *St. Stanislas de la Rivière des Envies*, dans le comté de *Champlain*.

Par l'honorable M. *Allan* ; du révérend *J. G. Geddes*, et autres, de l'assemblée de l'Eglise du Christ, dans la cité de *Hamilton* ; et du révérend *H. J. Grasett* et autres directeurs de l'hospice de la maternité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Simpson* ; de *John Stephenson* et autres, du township de *Whitby*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Holton* ; du révérend *W. Taylor*, D. D., et autres, de *Montréal* ; et de l'hôpital général de *Montréal*.

Par l'honorable Orateur ; de *William McDougall* et autres, de *Kingston*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John Gillies* et *Robert Gilmour*, de *Paisley* ; demandant que la division proposée du comté de *Bruce* en deux comtés n'ait pas lieu.

Du révérend *E. H. Blyth* et autres, de la paroisse de *Ste. Martine* ; demandant que des mesures soient prises pour obliger les sauvages Iroquois du *Sault St. Louis* à se conformer à l'acte de la voierie et des municipalités du *Bas-Canada*.

Du révérend *J. Corder* et autres membres de la congrégation de l'Eglise Unitairienne du Messie, de *Montréal* ; demandant que le montant reçu par les écoles protestantes dans la dite cité soit augmenté de manière à ce que les dites écoles reçoivent le montant entier auquel elles ont droit.

De *Joseph Laurin*, président de la société d'agriculture du comté de *Québec* ; demandant que l'acte d'agriculture du *Bas-Canada* soit amendé.

Et d'*A. C. Lawrence*, J. P., et autres, des townships de *Markham* et *Vaughan* ; demandant que la démission de *John Dunscomb*, écuyer, de la commission des Juges de Paix du dit township, n'ait pas lieu.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
27 avril, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son vingt-quatrième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant dans chaque cas, savoir:—De *Philip Brady* et autres, de la paroisse de *St. Antoine*, demandant que la municipalité scolaire connue sous le nom de *St. Antoine de Chateauguay*, soit érigée en municipalité séparée et réunie au comté de *Chateauguay*; de la grande division de l'ordre des fils de la tempérance du *Canada-Ouest*, demandant que son acte d'incorporation soit renouvelé; de *William A. Thompson* et autres, de *Fort Erie*, demandant que la charte de la compagnie du chemin de fer de *Fort Erie* soit amendée; et de la municipalité locale de *St. Colombe de Sillery*, demandant un acte pour ériger la dite municipalité en municipalité de comté.

La pétition de *James Johnston* et autres, de *Kingston*, demandant que la cité de *Kingston* et le comté de *Frontenac* soient réunis pour les fins d'enregistrement, renvoyée à votre comité, a été retirée de la part des pétitionnaires.

Le tout respectueusement soumis.

N. F. BELLEAU,
Président.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour régler la succession des syndics de la "propriété de l'église et du presbytère appartenant à l'église *St. André, Fergus*, et pour "rectifier les titres d'icelle; et aussi, pour autoriser les syndics des terrains dépendant de "la cure de la dite église, à vendre ce qui en reste à disposer," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

L'honorable M. *Aikins*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte "relatif aux sentences de convictions sommaires rendues en vertu de règlements dans le "Haut-Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité général des élections, a fait rapport que le comité s'est assemblé ce jour, et a ajourné ses procédés à demain, à onze heures avant midi, pour connaître l'action de la Chambre sur le rapport du comité présenté vendredi dernier.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*, que le dit rapport de vendredi dernier soit maintenant pris en considération par la Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier, la Chambre a procédé à sa considération.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Crawford*, que *T. Fournier*, écuyer, l'agent et conseil du membre siégeant pour le collège électoral de *De Lorimier*, comparaisse à la barre de cette Chambre demain.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Shaw*,

Que la considération ultérieure du rapport du dit comité général des élections soit remise à demain.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours étant mise sur icelle, la Chambre s'est divisée : et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Perry,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Guèvremont</i>	<i>Panet,</i>	<i>Taché, Sir E. P.—29</i>
<i>Dickson,</i>			

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Holton,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Walker.—23.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Masson,</i>	

Ainsi, elle a passée dans l'affirmative, et
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des deux Chambres sur les impressions, a présenté son quatrième rapport

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,

27 avril, 1863.

Le comité conjoint des deux Chambres sur les impressions a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Le comité a soigneusement examiné les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impressions, savoir :

Par M. *Kierzkowski*.—Réponse à une adresse demandant la correspondance relative à la démission du Dr *Melleur*, et de MM. *R. Raymond* et *N. T. Cherrier*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just*.—Réponse à une adresse demandant copies de tous Ordres en Conseil et rapports faits pendant l'année 1861, au sujet des *Iles-Manitouline*.

Par l'honorable M. *Sicotte*.—Réponse à une adresse demandant le rapport du surintendant de l'éducation pour le *Bas-Canada*, sur les inspecteurs d'écoles.

Le comité recommande que les documents ci-dessus soient imprimés.

Par M. *Simpson*.—Réponse à une adresse demandant un état des dépenses encourues depuis le commencement des travaux jusqu'au 31 décembre dernier, sur le canal *Welland*, pour y introduire un plus grand volume d'eau du lac *Erié*, etc.

Le comité recommande que cet état ne soit imprimé que comme document de la session.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit agréé.

L'honorable Sir *N. F. Belleau* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender la loi concernant la Cour du Recorder de la cité de *Québec*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi le trente du courant.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour régler la succession des syndics de la propriété de l'église et du presbytère appartenant à l'église *St. André, Fergus* et pour rectifier les titres d'icelle, et aussi pour autoriser les syndics des terrains dépendant de la cure de la dite église, à vendre ce qui en reste à disposer."

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Gordon* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Résolu, que l'honorable M. *Fergusson Blair* soit ajouté au comité conjoint des deux Chambres pour l'administration de la bibliothèque du parlement.

Ordonné, que la résolution ci-dessus soit transmise à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'Union *St. Jean-Baptiste* du village de *St. Jean-Baptiste*, dans la paroisse de *Montréal*" et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour corriger une erreur dans les lettres patentes pour l'érection des paroisses protestantes de *St. Thomas* et de *St. George* dans le district de *Bedford*, et pour déterminer les limites des dites paroisses," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour exempter la ville de *Niagara* et les townships de *Gainsborough* et *Caistor*, dans le comté de *Lincoln*, de toute taxe à raison de la prise de possession du chemin de *Queens-town* et *Grimby*, par la corporation du dit comté" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la société ecclésiastique du diocèse de *St. Hyacinthe*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable *M. Dickson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte pour ériger en corporation la compagnie de manufacture britannique américaine et pour changer son nom en celui de " compagnie canadienne " de caoutchouc," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Holton*, secondé par l'honorable *M. Blake*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour permettre à *Elijah Rowell* et *Thomas Merrill Prime* de pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association de la halle au blé de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Holton*, secondé par l'honorable *M. Malhiot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la nomination d'un gardien de port pour le havre de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Holton*, secondé par l'honorable *M. Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la maison protestante d'industrie et de refuge de *Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable *M. Ferrier*, secondé par l'honorable *M. Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Le greffier de la couronne en chancellerie a comparu, conformément à l'ordre, et a déposé devant la Chambre le bref et le rapport de l'élection pour le collège électoral de *De Lanaudière*.

Et lesquels bref et rapport étant lus par le greffier,

Alors le dit greffier de la couronne en chancellerie est examiné comme suit :—

Par l'honorable *M. Letellier de St. Just* :

1. Lors de l'apposition de votre signature au bas du dit certificat, quel était le chiffre constatant la date du rapport du writ ou bref d'élection ?

Le retour était daté du neuf.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* :

2. Quel jour le writ et le retour ont-ils été filés dans votre bureau ?

Le dix d'avril.

Par l'honorable M. *Ross* :

3. Comment est-il arrivé que la date du (9) neuf y ait été apposée ?

Elle y a été apposée par une erreur cléricale, de la part du jeune homme employé dans mon bureau, qui s'est trompé en apposant la dite date.

4. Était-il à votre connaissance que le neuf, le dit retour se trouvait ici, dans le bureau de poste ?

Il n'était pas à ma connaissance qu'il fut à *Québec*.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* :

5. Quel est le nom du commis qui a fait l'erreur ; où est-il aujourd'hui ?

Le nom du clerc est *Jacob H. De Witt*, il est maintenant à *Québec*.

Par l'honorable M. *Ross* :

6. Avez-vous dit à quelqu'un que le neuf, vous saviez que le retour était ici, dans le bureau de poste ?

Je ne me rappelle pas l'avoir dit.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* :

7. N'est-il pas vrai que le 22 ou vers le 22, vous avez déclaré à l'honorable M. *Olivier*, que le retour de la dite élection était du neuf ?

J'ai déclaré à M. *Olivier*, le 21 ou le 22, en référant au writ, que le dit retour était du neuf.

Par l'honorable M. *Dessaultes* :

8. Le retour a-t-il été reçu au bureau le neuf, avant minuit, ou le dix ?

Au meilleur de ma connaissance, le writ n'est parvenu à mon bureau que le dix.

Par l'honorable M. *Ross* :

9. Avez-vous en votre possession l'enveloppe qui renfermait les writ et retour ?

Je ne l'ai pas.

Par l'honorable M. *Tessier* :

10. Le retour a-t-il été reçu par la malle, et qu'est devenue l'enveloppe qui le contenait ?

J'ai reçu le retour par la malle, et quant à l'enveloppe, je l'ai jetée dans le panier au papier, ainsi que je fais des autres.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* :

11. Était-ce dans la matinée ou dans l'après-midi que vous avez eu ce retour ?

Au meilleur de ma connaissance, je l'ai trouvé en entrant dans mon bureau, où j'arrive généralement vers les neuf heures du matin.

Par l'honorable M. *Ross* :

12. Avez-vous une boîte au bureau de poste de cette Chambre, et si vous en avez une, y allez-vous journellement ou votre clerc, et à quelle heure, chercher vos lettres ?

Je n'ai pas de boîte ici, mais j'en ai une au bureau de poste de *Québec*, où j'envoie un messager.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* :

13. Faites-vous une entrée dans vos livres du jour de la réception des writ et retour d'élection, et quelle date y est portée dans le cas actuel ?

Lorsque je reçois un writ, je fais une entrée dans un livre que j'appelle mon registre, La date portée dans mon registre comme étant celle du jour où j'ai reçu le writ, est le dix. Il est une autre entrée dans le registre du bureau du certificat du retour que j'adresse à l'un ou l'autre greffier des Chambres, selon le cas ; et cette entrée est aussi marquée du dix.

14. Quand avez-vous découvert l'erreur faite dans l'enfilure du writ et du retour, et comment l'avez-vous découverte ?

Le 24 avril, M. *Piché*, de *Sorel*, est venu à mon bureau et m'a demandé comment il se faisait que le retour que j'avais envoyé au greffier de la Chambre Haute était daté du dix, tandis qu'il entendait dire de tous côtés que le writ était endossé du neuf. J'ai alors examiné mes retours, et ayant remarqué l'erreur commise par mon clerc, je l'ai de suite fait rectifier.

Par l'honorable M. *Tessier* :

15. Ce n'est donc que le 24 avril, que vous avez fait le changement de la date du dix pour celle du neuf avril, et après les observations que M. *Piché* vous a faites à ce sujet ?

Oui, c'est vendredi, le 24 avril.

Par l'honorable M. *Ross* :

16. Avez-vous apporté avec vous le livre où la dite entrée a été faite ?

Non, mais je puis l'avoir dans un instant.

Le témoin a été alors ordonné de se retirer.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, que le greffier de la couronne en chancellerie et M. *Jacob H. de Witt* comparassent à la barre de cette Chambre, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " concernant les donations entre-vifs et testamentaires," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour autoriser la vente des immeubles de feu *Harriot Judith Hart*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser les conseils locaux à prélever des deniers pour aider aux personnes en certains cas à ensemençer leurs terres, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Wichham*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la société *St. Patrice de Montréal*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour définir de quelle manière seront tracées les lignes latérales de certains lots du township de *Fitzroy*, dans le comté de *Carleton*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Shead*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser le Club *St. James de Montréal* à émettre des actions dans le but de prélever les fonds nécessaires pour construire une salle pour le club," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour légaliser le placement de certains deniers des réserves du clergé et un placement dans la compagnie du havre de *Port Bruce* par la corporation du township de *Malahide*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour établir les lignes frontières de certaines concessions, lots et lignes latérales dans le township de *Dorchester Nord*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender la charte de la banque de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux personnes qui décèdent dans les asiles provinciaux d'aliénés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender le quarante-cinquième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les hypothèques, et les ventes de propriétés mobilières," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant l'inspection du blé et des autres grains," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce bill, avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*, la Chambre s'est ajournée.

Mardi, 28 Avril, 1863.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Pânet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lévesque,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dichson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Blair,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Hermannus,</i>
<i>Blair,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Moore,</i>	
<i>Cormier,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Shaw*; d'*Alexander Morris*, de *Québec*; et de *John Greenshields*, président de l'association laïque de l'église presbytérienne du *Canada*, en union avec l'église d'*Ecosse*, à *Montréal*.

Par l'honorable M. *Cormier*; du conseil municipal et des habitants du township de *Nelson*; et du conseil municipal et des habitants du township de *Leeds*, dans le comté de *Mégantic*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du révérend M. *Charland*, curé de *Beauharnois*, et autres, de la division de *Salaberry*; demandant une allocation en faveur de l'hospice de *Beauharnois*.

D'*Alfred B. Ely*; de l'Etat de *Massachusetts*, un des *Etats-Unis d'Amérique*; demandant un acte pour incorporer la compagnie des mines d'*Ottawa*.

De *B. M. Frint* et autres, du township de *Magog*, dans le comté de *Stanstead*; d'*Alexander Macdonald* et autres, de la ville de *Stanstead*; et de *Peter Campbell* et autres, du township d'*Inverness*, dans le comté de *Mégantic*; demandant séparément une loi prohibitive des liqueurs.

De *François Xavier A. Biron* et autres, du collège électoral de *De Lanaudière*; se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le dit collège électoral de *De Lanaudière*.

De *Kenneth McKenzie* et autres, de *Pushinch Est*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; demandant que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de cette institution soient conservés intacts.

De *John Worthington*, de la cité de *Toronto*; demandant le paiement de la somme de \$270 qui lui est due sur l'érection du monument de *Brook*.

Et de *J. Joseph Dyas* et autres, de la cité de *London O. C.*; demandant que l'acte ré-imposant des droits de port sur les papiers-nouvelles soit abrogé.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que la pétition de *Joseph Bernèche* et autres, du collège électoral de *De Lanaudière* ; se plaignant des procédés illégaux de l'officier-rapporteur à la dernière élection d'un membre pour représenter le dit collège électoral dans le Conseil Législatif ne soit pas reçue, en autant qu'elle ne tombe pas sous les dispositions de l'acte.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'élevateurs et " d'entrepôt de grain de *Ste. Marie*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 7, après " iceux " insérez " pourvu toujours que la dite compagnie ne posera de lisses dans aucune rue ou sur aucune place publique dans la cité de *Montréal*, sans l'autorisation et l'approbation préalables du conseil de la dite cité, ni sans être sujette aux conditions et restrictions qui seront imposées par le dit conseil, et pourvu aussi que la dite compagnie ne posera de lisses et ne construira de quais dans les limites du havre de *Montréal* ou sur aucun terrain sous le contrôle des commissaires du havre de *Montréal*, sans l'autorisation et l'approbation préalables des dits commissaires, ni sans être sujette aux conditions et restrictions qu'ils pourront imposer."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie " du chemin de fer de *Welland*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité général des élections, a fait rapport que le comité s'était réuni ce jour et avait ajourné ses procédés à demain, à midi, pour attendre l'action de la Chambre sur le rapport du dit comité présenté vendredi dernier.

La Chambre a alors procédé à la considération du rapport du comité général des élections de vendredi dernier, et

Lequel étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Matheson*.

Qu'il soit,

Résolu, que le document transmis au président du comité général des élections, vendredi, le 24^e jour d'avril présent, adressé aux honorables *John Hamilton*, *R. Matheson*, *J. B. Proulx*, *F. Lemieux* et *William McMaster*, cinq des membres du dit comité général des élections, daté à *Québec*, le 24 avril courant, et signé " *T. Fournier*, agent et conseil de l'honorable membre siégeant," dans l'affaire de la pétition contre le membre siégeant pour le collège électoral de *De Lorimier*, renferme un libelle contre un membre du dit comité, et est une infraction des privilèges de cette Chambre.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

L'honorable M. A. J. Duchesnay a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Armand.

De retrancher tous les mots après "le" et d'insérer : " rapport soit renvoyé de nouveau " au comité."

Objection étant aussi faite à la dite motion d'amendement,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la négative.

Alors, l'honorable M. Tessier a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Fergusson Blair,

Que tous les mots après " que " dans la motion principale soient retranchés, et les suivants insérés :

" L'honorable Sir Narcisse F. Belleau n'est d'aucune manière disqualifié à agir comme membre du comité général d'élection, dans l'affaire de l'élection contestée pour le collège électoral de De Lorimier, ni sujet à être récusé comme tel."

" Que la lettre adressée à cet effet aux autres membres du dit comité par T. Fournier, écuier, conseil et agent de l'honorable membre siégeant, n'aurait pas dû être écrite ou transmise."

" Que néanmoins le dit T. Fournier, en écrivant cette lettre, croyait remplir un devoir professionnel envers son client, et n'avait pas l'intention de manquer de respect à cette Chambre ou au dit comité, ou de jeter du blâme sur la conduite du dit Sir N. F. Belleau.

" Que le rapport du dit comité, maintenant devant cette Chambre, soit renvoyé au dit comité, avec copie de la présente résolution."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Aikins,	De Beaujeu,	Leslie,	Moore,
Archambault,	De La Terrière,	Letellier de St. Just,	Olivier,
Armand,	Dessauilles,	McDonald,	Proulx,
Armstrong,	Duchesnay, A. J.,	McCrea,	Shaw,
Baby,	Foster,	McMaster,	Simpson,,
Bennett,	Goodhue,	McMurrich,	Skead,
Blair, Fergusson,	Holton,	Malhiot,	Smith, Harmaunus,
Blaise,	Jeffrey,	Masson,	Tessier,
Christie,	Lemieux,	Mills,	Walker.—38.
Cormier,	Leonard,		

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Allan,	Duchesnay, E. H. J.	Hamilton (Kingston)	Read,
Boulton,	Gordon,	Lacoste,	Ross,
Crawford,	Guévremont,	Matheson,	Taché, Sir E. P.—15.
Dickson,	Hamilton (Inkerman)	Panet,	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de Sutton," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie du pont international."

Et, aussi, le bill intitulé : "Acte qui amende l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ces bills sans amendements.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser la compagnie du grand chemin de fer *Occidental* à relier à sa ligne principale les sources d'huile dans le township d'*Enniskillen* au moyen d'un embranchement de chemin de fer, et pour amender de nouveau ses actes d'incorporation," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *de la Terre*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant l'inspection du blé et des autres grains," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été *Ordonné*, que la soixante-deuxième règle de cette Chambre soit suspendue pour le reste de la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été *Ordonné*, que la réponse présentée le 3 mars dernier, à l'adresse de cette Chambre du 2e jour de juin dernier, "priant Son Excellence qu'il lui plaise faire mettre devant cette Chambre une copie du rapport de la commission chargée de faire une enquête sur les affaires et l'état financier de l'Université et du Collège Universitaire de *Toronto*, *Haut-Canada*," soit renvoyée au comité conjoint des impressions.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte relatif aux sentences de convictions sommaires rendues en vertu de règlements dans le *Haut-Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour régler la succession des syndics de la propriété de l'église et du presbytère appartenant à l'église *St. André*, *Fergus*, et pour rectifier les titres d'icelle, et aussi pour autoriser les syndics des terrains dépendant de la cure de la dite église à vendre ce qui en reste à disposer," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Un Message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour légaliser et confirmer un règlement du conseil du comté de *Lincoln*, changeant le siège du chef-lieu du comté," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Lemieux*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre, le greffier de la couronne en chancellerie et *M. Jacob H. De Witt* sont comparus, et
Le greffier de la couronne en chancellerie a été de nouveau examiné, comme suit :—

Par l'honorable *M. Ross* :

1. Le livre maintenant produit est-il celui où vous faites l'inscription du rapport des différents writs d'élection ?

Oui.

Par l'honorable *M. Letellier de St. Just* :

2. Avez-vous fait l'inscription dans votre livre avant ou après que la date 9 avril, a été apposée au dos du bref d'élection ?

L'inscription a été faite le 10 avril ; je l'ai faite après l'endossement sur le writ.

Par l'honorable *M. A. J. Duchesnay* :

3. Pouvez-vous dire si le writ de l'élection du collège électoral de *De Lanaudière* est venu par la malle par le chemin de fer ou par la malle de terre de la rive nord ?

Je l'ignore.

Par l'honorable *M. Archambault* :

4. A quelle heure votre bureau est-il ouvert chaque jour, et à quelle heure est-il fermé ?

Il est ouvert tous les jours à neuf heures du matin, et fermé à quatre heures de l'après-midi, comme tous les autres bureaux publics.

Par l'honorable *Sir N. F. Belleau* :

5. Avez-vous votre livre de lettres ? Y trouvez-vous celle que vous écriviez à l'officier-rapporteur le 9 avril ?

Je l'ai et je vais la communiquer. (La lettre du 9 avril est lue en conséquence.)

Par l'honorable *M. Archambault* :

6. Lorsque vous avez dit que l'inscription sur votre registre avait été faite le 10 et après la date du 9 apposée sur le dos du writ, avez-vous voulu dire par là que le chiffre 9, écrit au dos du dit writ d'élection, avait été ainsi écrit par votre clerc avant votre dite inscription ? sinon, veuillez vous expliquer à ce sujet.

Je n'ai pas reçu le writ le 9 ; ce n'est que le 10 que je l'ai reçu.

Par l'honorable *M. Dessaulles* :

7. Quand vous avez fait l'inscription sur votre livre, ne vous êtes-vous pas aperçu que le chiffre 9 se trouvait sur l'endos du rapport ?

Je n'ai pas fait moi-même l'inscription dans le livre, et comme cela se pratique d'ordinaire dans les bureaux publics, je laissai à *M. De Witt* une note pour qu'il fit cette inscription. Je ne me suis pas aperçu que le chiffre 9 fût sur le dos du writ.

Par l'honorable *M. A. J. Duchesnay* :

8. Voyait-on sur l'enveloppe qui renfermait le writ que le paquet eût été enregistré, et en a-t-il été donné reçu ?

Il avait été enregistré, et j'en ai donné reçu. La date du reçu, au bureau de poste de l'Assemblée, est du 9 ; mais la lettre ne m'est parvenue que le 10.

Par l'honorable M. *Archambault* :

9. Quels documents, écrits et papiers accompagnaient le writ et le rapport d'élection, lorsqu'ils ont été déposés à votre bureau le 10 de ce mois ?

Dans l'enveloppe qui contenait le writ, se trouvait aussi l'*indenture*, la proclamation, les serments de l'officier-rapporteur et du clerc d'élection, la déclaration d'éligibilité du membre siégeant, et la lettre de l'officier-rapporteur m'annonçant l'envoi du writ.

Par l'honorable M. *Guévremont* :

10. Dites-vous que le reçu que vous avez donné au maître de poste est daté du 9 avril, et que vous avez donné ce reçu en recevant le writ ?

J'ai donné ce reçu le 10 avril.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* :

11. Vous avez dit, hier, que vous n'aviez pas de boîte ici, mais une au bureau de poste, où vous envoyez un messenger ; quel est le nom de ce messenger ?

Je ne connais pas les messagers qui vont chercher mes lettres.

Le témoin reçoit ordre de se retirer.

Jacob H. De Witt est interrogé.

Par l'honorable M. *Ross* :

12. L'endossement fait sur le papier qui vous est montré est-il de votre écriture ; si c'est le cas, quand avez-vous fait cet endossement ?

Le writ d'élection étant montré au témoin, il répond ;

L'endossement est de mon écriture. Je ne puis dire positivement quel jour je l'ai fait, je crois que c'est le samedi. Je n'en suis pas certain.

13. Avez-vous fait l'endossement le même jour que vous avez reçu le writ d'élection ?

Je ne l'ai pas fait le même jour. Je veux dire que je n'ai pas inscrit la date de la réception ni le nom du membre rapporté. J'ai écrit sur icelui "*De Lanaudière.*"

14. Le 9 avril est-il la date que vous avez inscrite en premier lieu dans l'endossement ; et si tel est le cas, quant et par qui a été faite la rature ou changement ?

C'est le chiffre 9 que j'ai écrit dans l'endossement du writ, c'est moi qui ai fait le changement en insérant le chiffre 10, le 24, sur l'ordre du greffier de la couronne

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* :

15. Par qui a été copiée la lettre du 9 avril, écrite à M. l'officier-rapporteur, dont parle M. *Fortier*, le clerc de la couronne en chancellerie ?

La lettre a été copiée et écrite par moi, et signée par M. *Fortier*.

16. Le rapport du writ était-il dans le bureau le jour que vous écriviez à l'officier-rapporteur ?

A six heures du soir, il n'y était pas.

17. A quelle heure êtes-vous arrivé à votre bureau le 9 avril, et à cette heure le writ et le rapport du collègue de *De Lanaudière* étaient-ils alors dans le bureau ?

Je suis arrivé au bureau à 1 heure de l'après-midi, et en suis parti à 6 heures P. M., et le writ n'y était pas encore parvenu.

Il est ordonné au témoin de se retirer.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été *Ordonné*, que la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour protéger les colons en " certains cas dans le *Bas-Canada*," soit remise à demain, et qu'elle soit le premier item sur les ordres de ce jour.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, il a été

Ordonné, que M. *J. E. Bolduc* soit assigné pour comparaître immédiatement à la barre de cette Chambre, et requis de produire le livre de 1863, dans lequel il fait l'entrée des lettres enregistrées au bureau de poste de *Québec*.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour incorporer la compagnie de l'élévateur de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

M. *Jacob H. De Witt* a été de nouveau appelé, et

La question s'étant élevée de savoir si le témoin devait être assermenté,

Son Honneur l'Orateur a donné son opinion dans l'affirmative.

Ordonné, que le témoin, dans cette occasion, soit dispensé de prêter serment.

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay* :

18. Qu'est-ce qui a été cause du changement fait de la date de réception du writ ?

Le changement a été fait parce que, en comparant la date portée à l'endossement du writ avec les inscriptions faites dans les livres, M. *Fortier* a trouvé que j'avais fait une erreur, et j'ai changé la date sur l'ordre de M. *Fortier*.

Par l'honorable M. *Cormier* :

19. Qui a fermé le bureau le 9 du courant, et de qu'elle manière l'a-t-il été ?

J'ai fermé le bureau à 6 heures, et j'ai mis la clef dans un endroit où j'ai coutume de la placer.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* :

20. Qui a ouvert votre bureau le 10 avril courant, au matin ?

Autant que je puis me le rappeler, j'y suis arrivé un peu avant 9 heures, et M. *Fortier* s'y trouvait.

Il a été ordonné au témoin de se retirer.

Joseph Etienne Bolduc est interrogé.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* :

21. Quel est votre nom, votre âge et votre emploi, et en quelle qualité agissez-vous au département des postes ?

Je m'appelle *Joseph Etienne Bolduc* ; je suis âgé de 35 ans, et employé au bureau de poste de *Québec*, où je tiens un registre des lettres enregistrées.

22. Voulez-vous produire ce registre ? (Le témoin produit le registre demandé.)

23. En regardant au registre, dites-nous combien de lettres enregistrées ont été déli-
vrées à M. *R. Fortier*, dans le cours d'avril, et d'où viennent ces lettres et quels jours elles
lui ont été remises ?

Il appert par le registre que le 9 avril, il est arrivé par la malle, entre 4 heures et demie et cinq heures de l'après-midi, une lettre enregistrée, venant de l'*Industrie*, à l'adresse de M. *Fortier*, greffier de la couronne en chancellerie, laquelle fut délivrée le même soir, entre 6 et 7 heures, à un des messagers du bureau de poste de l'Assemblée Législative, nommé *Joseph Blais*.

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just* :

24. Avez-vous un reçu de la livraison de cette lettre ou quelque document qui le constate ? et veuillez le produire.

Le reçu est signé dans le livre par *Joseph Blais*; mais sans date, suivant la forme ordinaire.

25. Quelle est la date à la tête du registre où est faite cette inscription ?

La date est le 9 avril courant.

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay* :

26. M. *Fortier* a-t-il donné un reçu pour la lettre en question ?

M. *Fortier* n'a pas donné de reçu.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Le greffier de la couronne en chancellerie a été appelé de nouveau et interrogé comme suit :

Par l'honorable M. *Archambault* :

27. Quand les livres de poll ont-ils été transmis et déposés au bureau ?

Les livres de poll ont été reçus par moi le 23 avril.

Le témoin a reçu ordre de se retirer.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, que l'examen et la considération ultérieure se rapportant à l'élection de *De Lanaudière*, soient remis à demain.

La Chambre, conformémet à l'ordre, a procédé à la considération du bill intitulé : " Acte concernant le protêt des lettres de change et billets promissoires," tel qu'il est proposé par le comité des banques et du commerce de l'amender.

Le premier amendement étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Que le dit amendement soit agréé.

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

Que les dits bill et rapport du comité sur icelui, soient renvoyés à un comité général demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour empêcher " les exécutions capitales d'être faites publiquement,"

L'honorable M. *Holton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Blake*,

Qu'il soit remis à jeudi prochain.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender
" les lois du *Haut-Canada* concernant le commerce,"

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*,
il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour permettre
" à *Thomas Edouard Belle-Isle* de subir un examen pour pratiquer la médecine, la chirurgie
" et l'art obstétrique,"

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*,
il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour régler la
" vente du bardeau dans le *Bas-Canada*," tel qu'il est proposé par le comité spécial de
l'amender,

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Panet*,
il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le *railway* à
" vaisseaux de *Kingston*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills
privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie
" des remorqueurs du *St.-Laurent*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Lemieux*, secondé par l'honorable M. *A. J. Duchesnay*,
il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills
privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie
" pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Durham*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a
été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills
privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser les administra-
" teurs et exécuteurs de *James Grimes* à vendre ses immeubles aux fins d'acquitter ses
" dettes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Olivier*, il a
été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills
privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour légaliser et valider le
" règlement numéro sept du conseil provisoire du comté de *Renfrew*, ainsi que les dében-
" tures émises sous son autorité," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills
privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour conserver
" à la corporation du comté d'*Elgin*, l'administration et le contrôle de la partie du chemin

“ empierré de *London* au *Port Stanley*, située dans les limites de la ville de *St. Thomas*,”

L'honorable M. *Leonard* a proposé, secondé par l'honorable M. *Aikins*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour permettre à la Société de Construction du district de *Montréal* de changer son nom en celui de Société permanente de Construction du district de *Montréal*, et l'établir en société permanente de construction,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Blake*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la société de bienfaisance de *St. Patrice* de *Montréal*,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Blake*, il a été

Ordonné, que le bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie,”

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour incorporer l'association de la halle des francs-maçons de *Hamilton*,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Perry*, secondé par l'honorable M. *Blake*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour exempter la ville de *Niagara* et les townships de *Gainsborough* et *Caistor*, dans le comté de *Lincoln*, de toute taxe à raison de la prise de possession du chemin de *Queenstown* et *Grimsby*, par la corporation du dit comté,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour pour amender l'acte pour incorporer la société ecclésiastique du diocèse de *St. Hyacinthe*,” a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, et des honorables messieurs *Armand* et *E. H. J. Duchesnay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau l'acte pour ériger en corporation la compagnie de manufacture Britannique Américaine, et pour changer son nom en celui de “ compagnie canadienne de caoutchouc,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Blake*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association " de la halle au blé de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Blake*, il a été *Ordonné*, que dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la nomination " d'un gardien de port pour le havre de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Blake*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la maison " protestante d'industrie et de refuge de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant " les donations entre-vifs et testamentaires,"

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La dite motion a été retirée, avec la permission de la Chambre, et il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la vente des immeubles de feu *Harriot Judith Hart*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser les conseils " locaux à prélever des deniers pour aider aux personnes en certains cas à ensemercer leurs " terres, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *E. P. Taché* et des honorables messieurs *Foster* et *Olivier* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Wickham*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société " *St. Patrice de Montréal*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser le club *St. James de Montréal* à émettre des actions dans le but de prélever les fonds nécessaires " pour construire une salle pour le club," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour légaliser le placement de certains deniers des réserves du clergé et un placement dans la compagnie du havre de *Port Bruce* par la corporation du township de *Malahide*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender la Charte de la Banque de *Québec*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative aux personnes qui décèdent dans les asiles provinciaux d'aliénés," Sur motion de l'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été.

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender le quarante-cinquième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les hypothèques et les ventes de propriétés mobilières,"

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte passé dans la 23^e année du règne de Sa Majesté, relatif à la compagnie du chemin de fer de *Hamilton* et *Port Dover*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 15, après "majorité" insérez "des deux tiers."

Page 1, ligne 21, après "charge" insérez "sur le dit chemin de fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*."

Page 1, ligne 23, biffez les mots depuis "exploitation" jusqu'à "du" dans la 24^{me} ligne.

Page 2, ligne 43, après "icelui" insérez clause A. "Le présent acte sera réputé acte public."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour diviser le comté de *Saguenay* en deux municipalités," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande le concours du Conseil Législatif.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 5, après "séparées" insérez "et que les habitants du dit comté ont, par pétition, demandé telle division, et qu'il est expédient d'accéder à leur demande."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui il a été agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Armstrong*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 29 Avril, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Moore,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *McMurrich* ; du révérend *Thomas Stevenson* et autres, d'*Owen Sound*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par l'honorable M. *Baby* ; de *H. Boucher* et autres, du township de *Bégon*.

Par l'honorable M. *Aikins* ; de *Justus W. Williams* et autres, membres et amis de l'église méthodiste wesleyenne en *Canada*, dans les townships de *Trafalgar* et *Nelson* ; et de l'école de médecine de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Alexander* ; du conseil municipal du township d'*Egremont*, dans le comté de *Grey* ; du conseil municipal du township d'*Arthur*, dans le comté de *Wellington* ; et du conseil municipal du township de *Normanby*, dans le comté de *Grey*.

Par l'honorable M. *Archambault*; de *Narcisse Goulet*, de la paroisse de *St. Liguori*; et de *Joseph Jarret de Beauregard*, de la paroisse de *St. Paul de Lavaltrie*.

Par l'honorable M. *De La Terrière*; de *Charles Rhéaume* et autres, de la paroisse de *St. Charles de Charlesbourg*.

Par l'honorable Orateur; du conseil municipal des comtés-unis de *Frontenac, Lennox* et *Addington*.

Par l'honorable M. *Tessier*; de *Jean Pelletier* et autres, de la paroisse de *St. Ulric*, Canton de *Matane*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Pierre Boisineau* et autres, propriétaires de tables de billards, et autres intéressés résidant dans le *Bas-Canada*; demandant l'abrogation de la taxe imposée sur les tables de billards en vertu du statut de la 41e *George III*, chapitre 13, de la ci-devant province du *Bas-Canada*.

Des commissaires d'écoles de la paroisse de *St. Joseph de la Pointe Lévi*; demandant une allocation en faveur de l'école modèle de la dite paroisse.

De *J. G. Bowes*, de la cité de *Toronto*; demandant que le système des écoles séparées ne soit pas étendu davantage, et demandant aussi l'abrogation de la loi concédant les écoles séparées à aucune classe de dénomination religieuse spéciale.

D'*Edward Marshall* et autres, de *Grande-Trenière*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; et de *John Stephenson* et autres, du township de *Whitby*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; demandant séparément que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de cette institution soient conservés intacts.

De *J. B. Quesnel*, maire, et autres, de la paroisse de *Lachine*, comté de *Jacques-Cartier*; demandant l'établissement d'un banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

De *F. M. Ossaye* et autres, membres et directeurs de la société centrale pour l'encouragement de la culture du lin et du chanvre dans le *Bas-Canada*; demandant une allocation.

De *Louis Barré* et autres, de la paroisse de *Lachine*, comté de *Jacques-Cartier*; demandant un acte pour fixer la valeur réelle des différentes espèces de monnaies en circulation dans la province.

De *Charles Rubidge* et autres, de la ville de *Peterborough* et du township de *Hamilton*; demandant un acte pour autoriser *Margaret Orde* à aliéner une certaine propriété et à en placer le montant entre les mains de certains syndics.

Du révérend *E. B. Ryleman* et autres, de la paroisse de *Lacolle*, dans le comté de *St. Jean*; demandant un acte pour incorporer l'association académique de *Lacolle*.

Du révérend *N. J. B. Olscamp* et autres, de la paroisse de *St. Stanislas de la Rivière des Envids*, dans le comté de *Champlain*; demandant une allocation pour les fins de la colonisation.

Du révérend *J. G. Geddes*, et autres, de l'assemblée de l'église du "*Christe*" dans la cité de *Hamilton*; demandant la création d'un asile pour les ivrognes.

Du révérend *H. J. Grassett* et autres, directeurs de l'hospice de la maternité de *Toronto*; demandant un acte pour incorporer l'hospice *Burnside* de la maternité.

Du révérend *W. Taylor D. D.*, et autres, de la cité de *Montréal*; demandant que la prière de la pétition du synode général de l'église d'*Angleterre* et d'*Irlande*, concernant la légalisation de certains canons, ne soit pas accordée.

De l'hôpital-général de *Montréal*; demandant que son allocation annuelle soit augmentée.

Et de *Wm. McDougall* et autres, de *Kingston*; demandant l'établissement d'une cour d'amirauté, et la nomination de commissaires de marine.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
29 avril, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son vingt-sixième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de *B. Ely*, de l'Etat de *Massachussets*, un des *Etats-Unis d'Amérique*, demandant un acte pour incorporer la compagnie des mines d'*Ottawa*, et a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis ; mais il recommande, néanmoins, la suspension de la 53e règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvu à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

Le tout respectueusement soumis,

N. F. BELLEAU,
Président.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour permettre à la société de construction du district de *Montréal* de changer son nom en celui de ' société permanente de construction du district de *Montréal*, ' et l'établir en société permanente de construction," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, dans la version anglaise seulement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, dans la version anglaise seulement.

Les dits amendements, dans la version anglaise seulement, étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association de la halle au blé de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 9.—Retranchez " assistant."

Page 2, ligne 21.—Retranchez " secrétaire" et insérez " lui."

Page 2, ligne 28.—Retranchez depuis " le" jusqu'à la fin de la clause, et insérez " comité d'administration pourra nommer un de ses membres assistant secrétaire, lequel sera un officier non salarié, pour aider le secrétaire et le remplacer au besoin."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Durham*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant regu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 3, ligne 21.—Retranchez "de *St. François*" et insérez "d'*Arthabaska*."

Dans le préambule du bill. Page 1, lignes 4 et 5.—Retranchez "de *St. François*" et insérez "d'*Arthabaska*."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés et que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour légaliser et valider le règlement No. 7 "du conseil provisoire du comté de *Renfrew*, ainsi que les débentures émises sous son "autorité," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant regu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 2, ligne 6.—Après "action" insérez "lesquels seront taxés par l'officier qu'il appartiendra de la dite cour de chancellerie.

Dans le préambule du bill. Page 1, ligne 17.—Après "nul" retranchez "par" et insérez "dans une action portée devant."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser la vente des immeubles de feu *Harrist Judith Hart*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la société de bienfaisance de "St. Patrice de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'association de la halle des frans-maçons de *Hamilton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Mills*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Wichham*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte pour ériger en corporation la compagnie de manufacture britannique américaine, et pour changer son nom en celui de "compagnie canadienne de caoutchouc," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant le *railway* à vaisseaux de *Kingston*," a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau* il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour autoriser le 'Club St. James de *Montréal*,' à émettre des actions dans le but de prélever les fonds nécessaires pour "construire une salle pour le club," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la Société St. Patrice de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour incorporer la société ecclésiastique du diocèse de *St. Hyacinthe*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Olivier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *E. P. Taché*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser les conseils locaux à prélever des deniers pour aider aux personnes en certains cas à ensemercer leurs terres, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 9.—Retranchez "dans aucun township."

Page 1, ligne 21.—Retranchez "dans aucun township."

Page 1, ligne 34.—Retranchez "dans aucun township."

Dans le préambule du bill.—Page 1, ligne 2.—Retranchez depuis "en" jusqu'à "du" et insérez "certaines parties."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill tel qu'amendé, a été, alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité général des élections, a fait rapport qu'il avait ajourné à demain, à midi, le choix du comité pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *Lorimier*.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été

Ordonné, que le bill intitulé : "Acte pour corriger une erreur dans les lettres patentes pour l'érection des paroisses protestantes de *St. Thomas* et de *St. George*, dans le district de *Bedford*, et pour déterminer les limites des dites paroisses," soit lu la seconde fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été

Ordonné, que le bill intitulé : "Acte pour permettre à *Elijah Rowell* et *Thomas Merrill Prime* de pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique," soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *Fergusson Blair* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte relatif aux formules abrégées de mortgages dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Ross* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour préserver certains droits des créanciers de compagnies incorporées."

Le dit bill a été la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin des Sources d'Huile," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 6.—Biffez les mots "ou à rails plats."

Page 1, ligne 10.—Biffez les mots "ou à rails plats."

Page 1, ligne 35.—Biffez depuis "chemin de fer" jusqu'à "excepté" dans la ligne 36.

Page 1, ligne 45.—Biffez “ou à rails plats.”

Page 1, ligne 45.—Après le mot “entre” insérez “un point qui sera choisi ainsi qu’il est ci-dessous pourvu au ou près du” et biffez le mot “le” après le mot “entre.”

Page 2, ligne 4.—Biffez les mots “au nord” et insérez à leur place “à l’ouest.”

Page 2, ligne 51.—Biffez les mots “ou à rails plats.”

Page 3, ligne 8.—Biffez les mots “ou à rails plats.”

Page 3, lignes 37 et 38.—Biffez les mots “ou à rails plats.”

Page 3, ligne 39.—Biffez les mots “ou à rails plats.”

Page 4, ligne 45.—Biffez les mots “ou à rails plats.”

Page 5, ligne 16.—Biffez les mots “ou à rails plats.”

Page 5, ligne 17.—Biffez les mots “ou à rails plats.”

Page 5, ligne 22.—Biffez les mots “ou à rails plats.”

Page 5, ligne 27.—Biffez les mots “ou à rails plats.”

Page 5, lignes 45 et 46.—Biffez les mots “ou à rails plats.”

Page 5, ligne 51.—Biffez les mots “ou à rails plats.”

Page 6, ligne 7.—Biffez depuis le mot “procès” jusqu’au mot “la” dans la dixième ligne.

Page 6, ligne 12.—Biffez les mots “ou à” sur la 12 ligne et “rails plats” au commencement de la 13e.

Page 6, ligne 14.—Biffez les mots “ou à rails” à la fin de la 14 ligne et le mot “plats” au commencement de la 15e.

Page 6, ligne 19.—Biffez les mots “ou à rails plats.”

Page 6, ligne 22.—Biffez les mots “ou à rails plats.”

Page 6, lignes 25 et 26.—Biffez les mots “ou à rails plats.”

Page 6, ligne 33.—Biffez les mots “ou à rails plats.”

Page 6, ligne 39.—Après le mot “corporation” insérez les clauses depuis “A” jusqu’à clause “N” inclusivement.

CLAUSE A.—Si la compagnie du grand chemin de fer occidental, agissant en vertu des pouvoirs contenus dans un acte du parlement provincial passé durant la présente session, construit sa ligne d’un point quelconque, sur sa ligne principale, jusqu’à un point quelconque au village ou près du village de *Oil Springs*, qui sera choisi en la manière ci-dessous prescrite, alors la compagnie du grand chemin de fer occidental aura le droit de faire usage du dit embranchement dont la construction est autorisée par le présent acte, d’un point quelconque sur le grand tronc de chemin de fer entre *Sarnia* et *St. Mary’s*, ou d’aucune partie de cet embranchement, en y faisant passer ses locomotives, chars et voitures pour toute espèce de trafic, et d’employer les stations, places pour l’alimentation de l’eau, travaux et emménagements en dépendant, aux termes et conditions et sur paiement des péages dont il pourra être convenu entre la compagnie du grand chemin de fer occidental et la compagnie du chemin des Sources d’Huile, ou la compagnie du grand tronc de chemin de fer du *Canada*, exerçant les pouvoirs de la compagnie du chemin des Sources d’Huile, selon le cas, ou, à défaut de telle convention, aux termes et conditions et sur paiement des péages qui seront fixés par arbitrage en la manière ci-dessous prescrite.

CLAUSE B.—Si la compagnie du chemin de fer des Sources d’Huile ou la compagnie du grand tronc de chemin de fer du *Canada*, agissant sous l’autorité conférée par l’acte du parlement provincial incorporant la dite compagnie du chemin des Sources d’Huile, construit, dans les quatre années de la passation du présent acte, sa ligne d’un point quelconque sur la ligne du grand tronc de chemin de fer entre *Sarnia* et *St. Mary’s*, jusqu’à un point quelconque au village ou près du village de *Oil Springs*, dans le township d’*Ennisville*, alors la compagnie du chemin des Sources d’Huile ou la compagnie du grand tronc de chemin de fer du *Canada*, sous l’autorité contenue dans le présent acte, aura le droit de faire usage de l’embranchement dont la construction est autorisée, d’un point quelconque sur la ligne principale du grand chemin de fer occidental jusqu’au village de *Oil Springs* ou d’aucune partie de cet embranchement, en y faisant passer ses locomotives, chars et voitures pour le trafic de toute espèce, et d’employer les stations, places pour l’alimentation de l’eau, travaux et emménagements en dépendant, aux termes et conditions et sur paiement des péages dont il pourra être convenu entre la compagnie du grand chemin de fer occidental et la dite compagnie du chemin des Sources d’Huile, ou la compagnie du grand tronc de chemin de fer du *Canada*, exerçant les pouvoirs de la compagnie du chemin des Sources d’Huile, selon le cas, ou à défaut de cette convention, aux termes et conditions et sur paiement des péages qui pourront être fixés par arbitrage, en la manière ci-dessous prescrite.

CLAUSE C.—La compagnie du grand chemin de fer occidental et la compagnie du chemin des Sources d'Huile, ou la compagnie du grand tronc de chemin de fer, selon le cas, pourra, au dit village ou près du dit village de *Oil Springs*, employer la même station en commun; et les lisses de leurs lignes, croisements de voie, aiguilles et gares d'évitement seront établis de manière à faciliter autant que possible la circulation du trafic d'une ligne à l'autre; le lieu de la jonction et les conditions auxquelles il en sera fait usage devant être arrêtés entre les parties, ou en cas de différend, par des arbitres, en la manière ci-dessous prescrite.

CLAUSE D.—Si la compagnie du chemin des Sources d'Huile ou la compagnie du grand tronc de chemin de fer du *Canada*, selon le cas, et la compagnie du grand chemin de fer occidental ne peuvent s'entendre sur aucune des matières précédentes, à l'égard desquelles il est prescrit qu'il y aura arbitrage dans le cas de différend, alors la compagnie du grand chemin de fer occidental choisira une personne désintéressée comme son arbitre, et la compagnie du chemin des Sources d'Huile ou la compagnie du grand tronc de chemin de fer du *Canada*, selon le cas, en nommera un autre pour elle, et ces deux arbitres en choisiront un troisième qui sera également une personne désintéressée, et la sentence des trois arbitres ou de deux d'entre eux sera obligatoire pour les deux parties à la soumission.

CLAUSE E.—En procédant à l'arbitrage, l'une ou l'autre des parties mentionnées dans la section précédente pourra donner à l'autre partie avis par écrit indiquant le nom de l'arbitre de la partie désirant l'arbitrage, et requérant l'autre partie de nommer un arbitre de la part de la partie à laquelle aura été donné tel avis, et énonçant les matières sur lesquelles l'arbitrage est demandé; et là-dessus, dans les trente jours après signification de tel avis à la partie ainsi requise de nommer un arbitre, comme susdit, telle partie nommera son arbitre, et en donnera avis par écrit à la partie qui aura demandé l'arbitrage; et les deux arbitres susdits, dans les dix jours après la signification du dit avis en dernier lieu mentionné, se réuniront et choisiront un tiers-arbitre, et les trois arbitres susdits, ou dans le cas où l'un d'entre eux refuserait ou manquerait d'agir, deux d'entre eux fixeront, par écrit, le temps et le lieu de l'assemblée, à laquelle seront entendues et jugées les matières en litige, et à l'égard desquelles les parties ne peuvent s'entendre, comme susdit; de laquelle assemblée les deux parties au renvoi, et dans le cas où la convocation serait faite par deux des arbitres, l'arbitre qui n'aura pas participé à la convocation, auront au moins dix jours d'avis par écrit; et là-dessus, aux temps et lieux indiqués et fixés, les trois arbitres susdits ou deux d'entre eux procéderont à entendre les parties et décideront des matières ainsi soumises, et la sentence ainsi rendue par les trois arbitres, ou par deux d'entre eux, sera obligatoire pour les deux parties.

CLAUSE F.—Les avis et procédures ci-dessus mentionnés, jusqu'à l'assemblée des dits arbitres, constitueront une soumission entre les parties, qui, comme telle, pourra devenir une règle d'aucune des cours supérieures de Sa Majesté pour le *Haut-Canada*, à *Toronto*.

CLAUSE G.—Toute sentence arbitrale ainsi rendue, sauf seulement en ce qui concerne le point de jonction des deux chemins de fer d'embranchement susdits, si c'est une des matières soumises à l'arbitrage, ne s'étendra pas à plus de cinq années de sa date; mais pour le temps que les pouvoirs mentionnés dans la dite sentence pourront avoir été exercés avant le prononcé de telle sentence arbitrale, en conséquence du délai requis pour organiser l'arbitrage, la dite sentence sera considérée comme fixant les péages à payer pour l'exercice des dits pouvoirs, jusqu'à la date de la dite sentence.

CLAUSE H.—À l'expiration des cinq années susdites, si la dite compagnie du grand chemin de fer occidental et la dite compagnie du chemin des Sources d'Huile ou la compagnie du grand tronc de chemin de fer du *Canada*, selon le cas, ne peuvent s'entendre sur les termes et conditions auxquels les pouvoirs mentionnés dans les 23^e, 24^e et 25^e sections du présent acte, ou dans l'une ou l'autre de ces sections, seront exercés, et sur les péages à payer en conséquence, alors les dites parties feront établir ces termes et conditions et les péages au moyen de l'arbitrage, en la manière ci-dessus prescrite, et ainsi de suite de temps à autre, pour la période de cinq ans seulement, en une seule et même fois, tant que les dits pouvoirs seront nécessaires; et jusqu'à ce que telle sentence, nouvelle soit rendue, la sentence rendue précédemment servira de règle et de guide aux parties.

CLAUSE I.—La compagnie du chemin des Sources d'Huile ou la compagnie du grand tronc de chemin de fer, selon le cas, donnera à la compagnie du grand chemin de fer occidental, toutes les facilités nécessaires pour lui permettre de former une jonction au croisement de son embranchement, *Sarnia*.

CLAUSE J.—Si la compagnie du grand chemin de fer occidental exerce les pouvoirs ci-dessus (et dans son acte ci-dessus cité) pour faire passer ses locomotives, chars et voitures sur la dite ligne entre le dit point au ou près du village de *Oil Springs* et le dit point sur la ligne du grand tronc de chemin de fer, la dite compagnie du grand chemin de fer occidental devra se conformer et obéir à tous égards aux règles et règlements de la compagnie du chemin des Sources d'Huile ou de la compagnie du grand tronc de chemin de fer du *Canada*, selon le cas, pour la circulation de son trafic, sur la dite ligne décrite dans la présente section, toutes les facilités étant accordées à la compagnie du grand chemin de fer occidental pour son trafic sur la dite ligne désignée dans la présente section.

CLAUSE K.—Si la compagnie du chemin des Sources d'Huile ou la compagnie du grand tronc de chemin de fer exerçant les pouvoirs de la dite compagnie du chemin des Sources d'Huile, selon le cas, ne construit et n'achève pas le dit embranchement entre la ligne principale du grand tronc de chemin de fer et le dit village de *Oil Springs*, dans les quatre années de la passation du présent acte, la compagnie du chemin des Sources d'Huile et la compagnie du grand tronc de chemin de fer perdront le droit de construire la dite ligne, conféré par le présent acte, et la compagnie du grand chemin de fer occidental aura plein pouvoir de faire et construire tel embranchement depuis *Oil Springs* jusqu'au grand tronc de chemin de fer, ou telle partie de cet embranchement qu'elle pourra désirer, sous les mêmes pouvoirs et dispositions que si la construction, par cette compagnie, en eût été autorisée par son dit acte, l'autorisant à construire son dit embranchement.

CLAUSE L.—Si la compagnie du grand chemin de fer occidental ne construit pas le dit embranchement entre sa ligne principale et le dit village de *Oil Springs*, dans les quatre années de la passation du présent acte, elle perdra le droit de construire son dit embranchement et tous les pouvoirs qui lui sont conférés par le présent acte et par l'acte autorisant la construction de son dit embranchement, et la compagnie du chemin des Sources d'Huile ou la compagnie du grand tronc de chemin de fer du *Canada*, exerçant les pouvoirs qui lui sont conférés dans le présent acte, pourra construire, et pouvoir lui est donné par le présent acte de construire le dit embranchement autorisé par le dit acte autorisant la compagnie du grand chemin de fer occidental de construire son dit embranchement, ou telle partie de cet embranchement qu'elle pourra juger à propos; et en tel cas, tous les pouvoirs contenus dans le dit acte d'incorporation de la compagnie du chemin des Sources d'Huile s'appliqueront à tel embranchement.

CLAUSE M.—Le chemin d'embranchement dont la construction est autorisée par le présent acte ne sera pas ouvert au trafic avant le premier jour de mars 1865.

CLAUSE N.—Si la compagnie du chemin des Sources d'Huile ou la compagnie du grand tronc de chemin de fer, selon le cas, juge à propos de croiser la ligne du grand chemin de fer occidental à *Wanstead*, les parties de la rue tracée dans le plan et arpentage du village de *Wanstead*, connue sous le nom de rue *Essex* située au sud de la ligne nord de l'embranchement *Sarnia* du grand chemin de fer occidental, cessera d'être une rue publique.

Page 6, ligne 39.—Après "acte public" insérez la cédule A.

CÉDULE A.

Sachez par les présentes que moi A. B. et (insérez le nom de l'épouse, s'il y en a une), en considération de (la somme payée) par la compagnie du chemin des Sources d'Huile (ou compagnie du grand tronc de chemin de fer du *Canada* selon le cas) dont requ est accusé par les présentes; cède, vends et transporte à la compagnie du chemin des Sources d'Huile (ou à la compagnie du grand tronc de chemin de fer du *Canada*, selon le cas); ses successeurs et ayants-cause, à perpétuité, toute l'étendue de terre désignée comme suit: . . .

Pour que la compagnie, successeurs et ayants-cause en aient propriété et possession pour les fins de son dit chemin.

(Insérez ici, s'il y a lieu, la clause relative au denaire.)

Témoin, mon seing et sceau ce jour de 18

Signé, scellé et délivré en présence de

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill sans amendement:

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que la pétition de *François-Xavier A. Biron* et autres, contre le rapport du membre siégeant pour le collège électoral de *De Lanaudière*, soit lue maintenant pour l'information des membres de cette Chambre, ainsi que les témoignages entendus par cette Chambre sur la question du rapport du writ (bref) d'élection pour le dit collège électoral.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ils ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Archambault*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

Résolu, qu'un message de cette honorable Chambre soit envoyé à l'Assemblée Législative, priant cette Chambre qu'il soit permis à *Joseph Blais*, un des employés, d'être entendu à la barre du Conseil, pour donner son témoignage touchant l'affaire de l'élection de *De Lanaudière*.

L'honorable M. *A. J. Duchesnay* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand*.

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copies de toutes les communications qui ont été reçues du lord président du conseil privé de Sa Majesté ou du gouvernement impérial, ou qui leur ont été transmises depuis le 10 mai 1861, au sujet du mémoire de l'honorable *René E. Caron* à Sa Majesté, sur la décision prise par le Conseil Législatif touchant son absence de cette Chambre pendant deux sessions consécutives du parlement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un rapport du nombre des baux et des licences émis par les surintendants des pêcheries ou autres, dans le *Bas-Canada*, pour l'emploi de haveneaux, claies ou autres engins fixes destinés à la capture du poisson dans le *St. Laurent* et ses tributaires, le *Saguenay* et ses tribulaires, et sur les côtes et rivières de *Gaspé*, pendant les années 1858, 1859, 1860, 1861 et 1862, indiquant le nom et le lieu de résidence des personnes en faveur desquelles ont été émis ces baux ou ces licences—la rente payée pour chaque bail ou licence—la rente due pour chacun bail ou licence—les endroits où ont été tendus ces filets ou engins fixes, et, aussi approximativement que possible, la quantité de saumon prise dans les dits filets ou engins fixes, pendant les années ci-dessus mentionnées, respectivement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Aitkins*, il a été

Ordonné, que les documents reçus en réponse à l'adresse du 2 mars 1863, demandant des renseignements sur les impressions, la papeterie, etc., de certains départements, soient renvoyés à un comité spécial composé des honorables MM. *Simpson*, *McMurrich*, *Dessaulles*, *Perry* et du moteur, et que le dit comité ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

Un message de l'Assemblée Législative par M. *Notman* et autres, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Québec, 29 avril, 1863.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, pour prier Leurs Honneurs de permettre à l'honorable *James Shead*, un de ses membres, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial de cette Chambre, nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant de l'élection et rapport irréguliers pour le comté de *Perth*, demain, à onze heures A. M., s'il le juge à propos.

Ordonné, que M. *Notman* porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Greffier de l'Assemblée Législative.

Et alors ils sont retirés.

Les messagers ont été appelés de nouveau, et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet à l'honorable *James Shead*, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial de cette Chambre nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant de l'élection et rapport irréguliers pour le comté de *Perth*, s'il le juge à propos.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour protéger les colons en certains cas dans le *Bas-Canada*,"

L'honorable M. *Dessaulles* a proposé, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *Boulton* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Moore*, De retrancher le mot " maintenant," et après " fois " d'ajouter : " de ce jour en six mois."

Après débats,

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, que les débats ultérieurs sur la dite motion d'amendement soient remis à demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Mercredi, 29 avril 1863.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Conseil Législatif, informant Leurs Honneurs que cette Chambre permet à M. *Joseph Blais*, l'un de ses employés, de comparaître incontinent à la barre du Conseil Législatif, pour rendre témoignage dans l'affaire de la pétition se plaignant de l'élection et du rapport indus pour le collège électoral de *De Lanaudière*.

Ordonné, que le greffier porte ce message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,
Greffier de l'Assemblée Législative.

Et alors il s'est retiré.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte refondu pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les jurés et les jurys," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Baby*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte municipal refondu du *Bas-Canada*, et ériger le village de "*Chicoutimi* en une municipalité séparée," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *De La Terrière*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour conférer aux cours du banc de la reine et des plaids communs du *Haut-Canada*, " le pouvoir d'admettre *Peter Taylor Poussett* comme procureur," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à la banque du district de *Niagara*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *De La Terrière*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour punir " les marchands de grains coupables de fraude,"

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour définir de quelle manière " seront tracées les lignes latérales de certains lots du township de *Fitzroy*, dans le comté " de *Carleton*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour établir les lignes fron- " tières de certaines concessions, lots et lignes latérales dans le township de *Dorchester* " *Nord*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compa- " gnie pour l'exploitation et la fonte des mines de *Sutton*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la compagnie du grand chemin de fer occidental à relier à sa ligne principale les sources d'huile dans le township d'*Enniskillen*, au moyen d'embranchements de chemin de fer, et pour amender de nouveau ses actes d'incorporation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. McCrea*, secondé par l'honorable *M. Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de l'élévateur de *Québec*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Tessier*, secondé par l'honorable *M. Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour légaliser et confirmer un règlement du conseil de comté de *Lincoln*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. McCrea*, secondé par l'honorable *M. McMurrich*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération et examen ultérieurs relativement à un rapport fait par le greffier de la couronne en chancellerie, se rattachant à l'élection pour le collège électoral de *De Lanaudière*.

Joseph Blais comparait et est interrogé :

Ordonné, que le témoin ne soit pas assermenté.

Par l'honorable *M. Archambault* :

1. Voulez-vous dire votre nom, votre âge et votre occupation ?

Je me nomme *Joseph Blais* ; je suis âgé de 55 ans, et je suis employé à l'Assemblée Législative comme assistant maître de poste.

2. Le 9 du courant, êtes-vous allé au bureau de poste de *Québec*, quérir des papiers, lettres, etc., et à quelle heure ?

Je suis allé au bureau de poste de *Québec*, entre six et sept heures du soir, pour y quérir les lettres et papiers de l'Assemblée.

3. Y avait-il, parmi ces papiers, une lettre portant le timbre de l'*Industrie*, et adressée à *M. Fortier*, le greffier de la couronne en chancellerie ?

Il y en avait une.

4. Voulez-vous dire ce que vous avez fait de cette lettre ; quand et en quel endroit vous l'avez déposée ?

Je l'ai déposée au bureau de poste de la Chambre d'Assemblée, le 9 avril courant.

5. Cette lettre est-elle restée à votre bureau jusqu'au lendemain matin ?

Je ne le puis dire.

6. Pouvez-vous dire qui l'a prise à votre bureau ?

Je ne le puis.

7. *M. Fortier* n'a-t-il pas l'habitude d'envoyer chercher, le lendemain matin, les papiers arrivés la veille au soir ?

Oui, ordinairement.

Par l'honorable *M. Letellier de St. Just*.

8. M. *Fortier* ou son clerc ne vont-ils pas aussi chercher, le soir, les papiers qui arrivent par la malle ?

Je ne me rappelle pas si la chose est arrivée.

9. Dites-vous que vous n'avez jamais délivré, le soir, à M. *Fortier* ou à son clerc, de papiers arrivant par la malle ?

Non, je ne crois pas l'avoir fait.

10. Lorsque vous recevez des lettres enregistrées, ne vous est-il pas enjoint de les délivrer de suite, ou de faire savoir de suite à la personne à qui elles sont adressées qu'elle a de telles lettres au bureau, et n'est-ce pas un règlement de votre bureau ?

Ou ne le fait pas ordinairement ; on met une carte dans la case, ce qui indique qu'il y a pour la personne une lettre enregistrée. Les lettres sont délivrées lorsqu'on vient les réclamer.

11. Quelle est la circonstance qui fait que vous rappelez la réception de la lettre en question, le 9 avril ?

C'est que j'ai signé sur le livre du bureau de postes de *Québec*, ce jour-là, un reçu pour la dite lettre, qui a été enregistrée le même jour dans le registre de notre bureau de poste.

Il est permis au témoin de s'absenter pour aller chercher le registre des lettres enregistrées. Le témoin revient avec le dit livre.

12. Lisez tout le papier sur lequel se trouve le reçu de M. *Fortier*.

« Reçu du bureau de poste de l'Assemblée Législative, le 9 avril 1863, une lettre enregistrée, estampillée « *Industrie, 7* » et adressée à *L. R. Fortier*, écuier.

N^o. 292.

« *L. R. FORTIER.* »

13. D'après ce livre que vous venez de produire, quel jour M. *Fortier* aurait-il reçu la lettre en question ?

Je ne puis pas dire.

Par l'honorable M. *A. J. Duchesnay* :

14. M. *Fortier* pouvait-il signer ce reçu tel qu'il est dans votre registre, le 10 avril ? Oui, il le pouvait.

Par l'honorable M. *Archambault* :

15. Pouvez-vous faire constater par un employé de votre bureau à qui a été délivrée la lettre en question ?

Non.

Par l'honorable Sir *N. F. Belleau* :

16. La date, 9 avril, dans votre livre, se rapporte-t-elle au jour de la réception de la lettre à votre bureau, ou au jour de la livraison à M. *Fortier* ?

La date se rapporte au jour de la réception de la lettre à notre bureau.

Le témoin reçoit ordre de se retirer, et *L. R. Fortier*, écuier, greffier de la couronne en chancellerie, est rappelé et interrogé de nouveau.

Par l'honorable M. *Archambault* :

17. Ne vous arrive-t-il pas souvent de recevoir, le lendemain, des lettres pour lesquelles vous avez donné votre reçu la veille ?

Je ne donne jamais de reçu pour lettres avant qu'elles ne soient livrées. Il arrive très-souvent, lorsque je reçois ces lettres, qu'elles sont enregistrées de la veille.

18. Voulez-vous dire qui a apporté à votre bureau la lettre contenant le rapport et le writ d'élection, et quand elle y a été apportée ?

La réponse que j'ai déjà faite à cette question hier n'est pas correcte : j'ai voulu dire que j'avais reçu la lettre en me rendant à mon bureau, et non en y entrant. J'ai retiré la lettre moi-même du bureau de l'Assemblée le 10 avril.

Le témoin reçoit ordre de se retirer.

Sur motion de l'honorable M. *Archambault*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que la considération et examen ultérieurs se rattachant à la dite élection et au rapport soient remis à demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender la Charte de la Banque de Gore," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les lois du Haut-Canada concernant le commerce," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Fergusson*, *Blair*, *Ross* et *McMaster* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant le protêt des lettres de change et billets promissoires," et sur les amendements proposés au dit bill par le comité des banques et du commerce,

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour permettre à *Thomas Edouard Belle-Isle* de subir un examen pour pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique,"

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : "Acte pour régler la vente du bardeau dans le Bas-Canada," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que les dits bill et rapport soient renvoyés à un comité général présentement

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Simpson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné les dits bill et rapport, et l'avait chargé de faire rapport des amendements du comité spécial pour être adoptés par la Chambre et aussi de divers autres amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les amendements étant alors lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. A. J. Duchesnay, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie d'assurance du Canada sur la vie,"
Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Fergusson Blair, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative aux personnes qui décèdent dans des asiles provinciaux d'aliénés," a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Fergusson Blair, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender le 45e chapitre des statuts refondus pour le Bas-Canada, concernant les hypothèques et les ventes de propriétés mobilières," a été lu la seconde fois.
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Fergusson Blair, Ross et McMurrich qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Alors sur motion de l'honorable M. De Beaujeu, secondé par l'honorable M. Allan,
La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 30 Avril, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

Aikins,	Crawford,	Jeffrey,	Moore,
Alexander,	De Beaujeu,	Kinculton,	Olivier,
Allan,	De La Terrière,	Lacoste,	Panet,
Archambault,	Dessaulles,	Lemieux,	Perry,
Armand,	Dickson,	Leonard,	Proulx,
Armstrong,	Duchesnay, A. J.,	Leslie,	Read,
Baby,	Duchesnay, E. H. J.,	Letellier de St. Just,	Ross,
Belleau, Sir N. F.,	Ferrier,	Malhiot,	Seymour,
Bennett,	Foster,	Masson,	Shaw,
Blair, Fergusson,	Goodhue,	Matheson,	Simpson,
Blake,	Gordon,	McCrea,	Skead,
Bulton,	Guéremont,	McDonald,	Smith, Harmaunus,
Bureau,	Hamilton (Inkerman),	McMaster,	Taché, Sir E. P.,
Christie,	Hamilton (Kingston),	McMurrich,	Tessier.
Cormier,	Holton,	Mills,	Walker.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ross*; de *Thomas Henry Allan*, de la cité de *Toronto*; et de *Wm. Hobart* et autres, porteurs des débetures de la cité de *Hamilton*, résidant dans la *Grande Bretagne* et l'*Irlande*.

Par l'honorable M. *Bureau*; de *Hugh Allan* et autres, directeurs provisoires de la banque des marchands de *Montréal*.

Par l'honorable M. *De La Terrière*; du révérend *Charles S. Richard* et autres, des townships *Simard* et *Tremblay*, dans le comté de *Chicoutimi*.

Par l'honorable M. *Ferrier*; de *Lord Alymer* et autres, des townships de *Melbourne* et *Cleveland*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Alexander Morris*, de *Québec*; demandant un acte pour l'incorporer, ainsi que plusieurs autres personnes, sous le nom de "compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Sherbrooke Sud*."

De *John Greenshields*, président de l'association laïque de l'église presbytérienne du *Canada*, en union avec l'église d'*Ecosse* à *Montréal*; demandant à être incorporés.

Et du conseil de la municipalité locale de *Nelson*, et du conseil municipal du township de *Leeds*, demandant séparément l'ouverture et parachèvement immédiat d'un certain chemin de colonisation dans le dit township de *Nelson*.

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre la réponse, en partie, à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du deuxième jour de mars dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copies des comptes pour les années 1861 et 1862, des départements ci-dessous énumérés, pour papeterie, impressions, annonces, reliure et ameublement de bureau, jusqu'à ce jour, savoir :

Département des postes;

Département des terres de la couronne;

Département des travaux publics;

Bureau d'agriculture;

Finance, y compris le département des douanes;

Aussi, un état indiquant les avances payées, et à qui elles l'ont été, par ces départements, pour impression et papeterie; et aussi des états ou comptes indiquant la somme payée et à qui elle l'a été, pour la construction et l'ameublement de l'allonge faite à la maison occupée par le département des travaux publics à *Québec*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la maison protestante d'industrie "et de refuge de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 4, ligne 5. Après "primitive" insérez "clause A."

CLAUSE A.

La dite corporation aura plein pouvoir de collecter et poursuivre en justice le paiement de toutes souscriptions ou termes dus, sur des souscriptions, avec l'intérêt légal de la demande ou de l'échéance des dits paiements.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé et, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau* du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour définir de quelle manière seront tracées " les lignes latérales de certains lots du township de *Fitzroy*, dans le comté de *Carleton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Skead*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour légaliser et confirmer un règlement du " conseil du comté de *Lincoln*, échangeant le siège du chef-lieu du comté," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour autoriser la compagnie du grand chemin " de fer Occidental à relier à sa ligne principale les sources d'huile dans le township " d'*Enniskillen* au moyen d'embranchements de chemin de fer, et pour amender de nouveau " ses actes d'incorporation," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de l'élevateur " de *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploit- " tation et la fonte des minerais de *Sutton*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour exempter la ville de *Niagara* et les " townships de *Gainsborough* et *Caistor*, dans le comté de *Lincoln*, de toute taxe à raison " de la prise de possession du chemin de *Queenston* et *Grimsby*, par la corporation du dit " comté," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour légaliser le placement de certains deniers des réserves du clergé et un placement dans la compagnie du havre de *Port Bruce* par la corporation du township de *Malahide*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *Holton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
29 avril, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son vingt-septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes :—Du révérend *H. J. Grasett* et autres, directeurs de l'hospice de la maternité de *Toronto*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de l'hôpital *Burnside* de la maternité ; et du révérend *E. B. Ryeman* et autres, de la paroisse de *Lacolle*, dans le comté de *St. Jean*, demandant un acte d'incorporation en faveur de l'académie de *Lacolle*,—et il est d'opinion qu'elles ne sont pas de nature à requérir la publication de l'avis voulu par la 53e règle.

Quant la pétition de *Robert Walker* et autres, de *Fitzroy*, demandant un acte pour établir les lignes latérales du dit township, votre comité a trouvé qu'il a été donné un avis local, mais qu'il n'en a pas été publié dans la *Gazette du Canada* ; il recommande néanmoins que le dit avis soit considéré suffisant, en autant que c'est une mesure purement locale.

Le tout respectueusement soumis,

N. F. BELLEAU,
Président.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs à la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu du comté de *Middlesex*, et pour changer son nom," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *Holton*, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative, par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des rues de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour autoriser les conseils locaux à prélever des deniers pour aider aux personnes en certains cas à ensemercer leurs terres, et pour d'autres fins," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. *Simpson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la banque de *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " d'élevateurs et d'entrepôt de grain de *Ste. Marie*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour permettre à la Société " de construction du district de *Montréal* de changer son nom en celui de société permanente de construction du district de *Montréal*, et l'établir en société permanente de construction," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association " de la halle au blé de *Montréal*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Durham*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour légaliser et valider le " le règlement No. 7, du conseil provisoire du comté de *Renfrew*, ainsi que les débetures " émises sous son autorité," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la vente des " immeubles de feu *Harriot Judith Hart*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société " *St. Patrice de Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'association " de la halle des francs-maçons de *Hamilton*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Wickham*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte pour ériger en corporation la compagnie de manufacture britannique américaine, et pour changer son nom en celui de " Compagnie Canadienne de Caoutchouc," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le railway à " vaisseaux de *Kingston*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser le club *St. James de Montréal* à émettre des actions dans le but de prélever les fonds nécessaires pour " construire une salle pour le club," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société de " bienfaisance de *St. Patrice de Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour " incorporer la société ecclésiastique du diocèse de *St. Hyacinthe*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris les débats ajournés sur la motion en amendement de l'honorable M. *Boulton*, savoir : de retrancher " maintenant " et après insérer " d'hui en six mois," à la motion de l'honorable M. *Dessaulles*, savoir :

Que le bill intitulé : " Acte pour protéger les colons, en certains cas, dans le *Bas-Canada*," soit maintenant lu la seconde fois.

Après de nouveaux longs débats,

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que les débats ultérieurs sur la dite motion soient remis à demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. *De La Terrière*, secondé par l'honorable M. *Guévremont*,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 1er Mai, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Slead,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Cuëvremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *Archambault* ; d' *Alex. Daly* et autres, du township de *Rawdon* et de ses environs ; et de *Marc-Aurèle Plamondon*, de la cité de *Québec* ; et d' *Eugène Urgel Piché*, de la ville de *Sorel*.

Par l'honorable M. *Armand* ; de *W. Walker*, et autres, de la paroisse de *Montréal* et du *Sault-au-Récollet*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du révérend *Thomas Stevenson* et autres, d' *Owen Sound*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada* ; demandant que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de cette institution soient conservés intacts.

De *H. Boucher* et autres, du township de *Bégon* ; demandant un octroi gratuit de certains lots de terre sur aucun des côtés du chemin qui traverse le dit township.

De *Justus W. Williams* et autres, membres et amis de l'Église méthodiste, Wesleyenne en *Canada*, dans les townships de *Trafalgar* et *Nelson* ; demandant un acte pour mieux faire observer le dimanche sur les chemins de fer et les canaux, et dans le département des postes.

De l'école de médecine de *Toronto* ; demandant que son allocation annuelle lui soit continuée.

Du conseil municipal du township d' *Egremont*, dans le comté de *Grey* ; du conseil municipal du township d' *Arthur*, dans le comté de *Wellington* ; et du conseil municipal du township de *Normanby*, dans le comté de *Grey* ; demandant séparément un acte pour les incorporer, ainsi que les townships de *Proton*, *Luther*, *Minto*, *Carrick* et *Howick*, en un nouveau comté, devant être nommé *Palmerston*.

De *Charles Rhéaume* et autres, de la paroisse de *St. Charles de Charlesbourg* ; demandant que le rapport du comité de l'Assemblée de la dernière session, relatif à la commission

des chemins à barrières de Québec, ne soit pas adopté, aussi, que la dite commission soit déchargée de certaines obligations y mentionnées; et aussi, qu'elle conserve son contrôle sur les chemins de Charlesbourg.

De Narcisse Goulet, de la paroisse de St. Liguori; et de Joseph Jarret de Beau regard, de la paroisse de St. Paul de Lavaltrie; demandant que l'acte d'amendement seigneurial de 1859 soit amendé.

Du conseil municipal des comtés-unis de Frontenac, Lennox et Addington; demandant un acte pour consolider la dette des dits comtés-unis.

De Jean Pelletier et autres, de la paroisse de St. Ulric, canton de Matane; demandant une allocation pour rebâtir le pont sur la rivière Blanche.

L'honorable Sir N. F. Belleau, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour établir les lignes frontières de certaines concessions, lots, et lignes latérales dans le township de Dorchester Nord," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé de faire rapport que nulle pétition au sujet de ce bill n'a été présentée à cette Chambre; mais comme l'avis requis a été publié et qu'une pétition a été présentée à l'Assemblée Législative, le comité l'avait chargé de rapporter ce bill à la Chambre sans amendement.

Ordonné, que le dit rapport soit adopté, et

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. McCrea, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable Sir N. F. Belleau, du comité des ordres permanents et des bills privés auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des remorqueurs du St.-Laurent," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 8.—Retranchez depuis "Gingras" jusqu'à "Théodule."

Page 1, ligne 33.—Après "titres" insérez "pourvu toujours que rien de contenu au présent acte n'affectera ni ne diminuera en rien les droits et réclamations des tiers sur ou contre les dits bateaux à vapeur, ou autres propriétés que la dite compagnie possèdera lors de sa passation."

Page 2, ligne 29.—Retranchez "et" et après "Bourget" insérez "Edouard Gingras et Julien Chabot, l'aîné."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable Sir N. F. Belleau, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son vingt-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit:—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,

1er mai, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son vingt-huitième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de Charles Rubridge et autres, de Peterborough, demandant un acte pour autoriser Margaret Orde à vendre et disposer de certaines propriétés et à placer le produit de la dite vente entre les mains de syndics; et aussi, le bill

pour autoriser les cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs du *Haut-Canada* à admettre *Peter Taylor Poussett* comme procureur, envoyé de l'Assemblée Législative, et au sujet duquel il n'a pas été présentée de pétition à votre honorable Chambre,—et a trouvé qu'il avait été donné un avis suffisant dans chaque cas.

Quant à la pétition d'*Alexander Morris*, demandant à être incorporé, avec d'autres, sous le nom de "compagnie des mines de *Sherbrooke sud*," votre comité a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis ; mais il recommande, néanmoins, la suspension de la 53^e règle, en autant qu'il pourra, comme comité des bills privés, pourvoir à ce qu'il n'en résulte aucun dommage à qui que ce soit.

La pétition de *John Greenshields*, président de l'association laïque de l'église presbytérienne en union avec l'église d'*Ecosse* à *Montréal*, demandant un acte d'incorporation, n'est pas de nature à requérir de publication d'avis en vertu de la 53^e règle.

Le tout respectueusement soumis.

N. F. BELLEAU,
Président.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour conserver à la corporation du comté d'*Elgin*, l'administration et le contrôle de la partie du chemin empierré de *London* au *Port Starkey*, située dans les limites de la ville de *St. Thomas*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *M. Leonard*, secondé par l'honorable *M. Jeffrey*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, du comité général des élections, a fait rapport qu'après avoir ajourné de jour en jour, depuis le vingt-quatre d'avril dernier, pour faire choix d'un comité spécial pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *DeLorimier*, renvoyée par la Chambre au dit comité, est convaincu qu'en raison de différence irréconciliable d'opinion, le comité ne peut pas procéder à exécuter les devoirs que la Chambre lui a imposés.

L'honorable *M. Simpson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la nomination d'un gardien de port pour le havre de *Montréal*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 6, après "sera" insérez "nommé le."

Page 1, ligne 7, retranchez depuis "*Montréal*" jusqu'à "la" dans la 8^e ligne.

Page 2 ligne 28, après "navire" insérez "steamer ou autre vaisseau."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable *M. Holton*, secondé par l'honorable *M. Dessaulles*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable *M. Simpson*, du comité conjoint des deux Chambres sur les impressions de la Législature, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ.

1^{er} mai, 1863.

Le comité conjoint des deux Chambres sur les impressions de la législature a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Le comité a soigneusement examiné les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impression :

Par l'honorable M. *Ailcins*,—Réponse à une adresse demandant le rapport des commissaires nommés pour s'enquérir des affaires et de l'état des finances de l'université de *Toronto* et du collège de l'université du *Haut-Canada* :

Le comité recommande que cette réponse soit imprimée.

Par M. *Ault*,—Réponse à une adresse demandant le rapport de *Peter McLaurin*, écuyer, député arpenteur provincial, relatif à l'assèchement des marais de *Roxborough* et *Cambridge* :

Le comité recommande que la réponse ci-dessus ne soit pas imprimée.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Alors, l'honorable M. *Simpson* a présenté le sixième rapport du dit comité, *Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ

Vendredi, 1^{er} mai, 1863.

Le comité conjoint des deux Chambres sur les impressions de la Législature, a l'honneur de présenter comme son sixième rapport, le rapport du sous-comité sur les comptes ainsi que celui du greffier de votre comité sur le service des impressions de l'année dernière, service qui a été exécuté d'une manière très-satisfaisante et que le comité recommande respectueusement à la considération des deux Chambres.

Le comité a aussi l'honneur de présenter la résolution suivante sous forme de recommandation :

Résolu, que le comité ayant pris en considération une suggestion faite par le comité général des élections de l'Assemblée Législative, au sujet d'une opuscule publié par M. *Notman*, sur la pratique suivie d'après la loi qui règle les élections contestées, et cet ouvrage étant jugé très utile, le comité recommande avec beaucoup de plaisir que les 500 exemplaires publiés soient achetés pour l'usage des membres, au prix de 60 centins l'exemplaire, et payés à même les dépenses contingentes de l'Assemblée Législative.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

CHAMBRE DE COMITÉ.

30 avril, 1863.

Le sous-comité nommé pour examiner les comptes d'impressions des deux Chambres pour l'année dernière, a l'honneur de soumettre le rapport suivant :

Il a examiné le bilan du compte de l'impression pour 1862, conjointement avec les comptes qui l'établissent, et a trouvé le tout correct ; il est parfaitement satisfait de la manière dont tous les comptes ont été tenus par le greffier du comité, M. *Henry Hartney*.

Ces comptes font voir que la dépense totale en impressions, reliure et papier à imprimer, de l'honorable Conseil

Législatif, a été de.....	\$ 3,076 12½
Dépense de l'Assemblée Législative, mêmes articles.....	30,025 59

Dépense totale de la Législature.....	\$33,101 71½
---------------------------------------	--------------

D'après le système adopté au commencement par le comité conjoint, on publiait périodiquement tous les documents soumis au parlement, et, après mûr examen, on a arrêté que cette publication périodique se ferait pour l'époque de la première session de chaque parlement. De cette manière, le service est efficace et complet; et les nouveaux membres sont mis en possession des renseignements généraux que possèdent déjà les membres plus anciens. En conséquence, la dépense, l'année dernière, a été un peu plus forte que les années précédentes, sous les nouveaux contrats; néanmoins, en la comparant avec l'ancien système, la réduction de la dépense est très grande, et le service est pour le moins aussi efficace.

La session de 1858, comme celle de 1862, ouvrirait un nouveau parlement, et la dépense, cette année-là, après avoir été réduite de \$50,000 sur celle de l'année précédente, se montait à.....	\$159,547 91
En 1862; les mêmes parties du service ont coûté.....	33,101 71
Différence en moins, en 1862 sur 1858.....	126,446 20

Ce fait prouve clairement que le système est maintenant complet, et que l'épargne qu'il permet de faire sera permanente.

Mais votre comité ne pense pas que le montant ci-dessus devrait être porté tout entier aux dépenses d'impressions de la Législature, vu qu'une grande portion de cette somme s'applique aux rapports des départements, dont la compilation et l'impression ne peuvent être contrôlées par votre comité, bien qu'ils forment une grande partie de l'ouvrage que la législature paie à votre entrepreneur.

Vous voudrez bien remarquer que le montant total chargé est de \$33,101 71	
La publication des rapport des départements coûte.....	15,861 13
Reste.....	\$17,240 58

pour le coût de l'impression, de la reliure et du papier à imprimer pour l'usage général de la législature; ce qui ne forme guère plus de la moitié de la dépense totale. Dans le montant total de \$33,101.71, la somme de \$7,284.04 est ce qu'a coûté le papier employé; et la reliure se monte à la bien petite somme de \$3,228 48.

Votre comité désire aussi faire remarquer que les rapports des départements de l'instruction publique sont ceux dont la publication est de beaucoup la plus dispendieuse; et, bien que, l'année dernière, on ait donné une nouvelle forme à une partie de ces rapports, néanmoins, votre comité est d'opinion que la matière ordinaire qu'ils contiennent est beaucoup plus considérable qu'il ne s'y attendait.

L'époque tardive à laquelle ces rapports sont mis devant le parlement, quoique encore incomplets, ne permet pas à votre comité d'en faire cet examen qui est nécessaire pour tous les documents dont il autorise l'impression.

Votre comité devrait s'entendre avec les messieurs qui font ces rapports, pour qu'ils fussent soumis dans les six semaines qui suivraient l'ouverture du parlement, faute de quoi la publication en serait remise à la session suivante.

Il y a un ordre permanent qui prescrit l'impression d'un certain nombre de ces rapports tous les ans; mais chaque année on fait des ordres spéciaux par lesquels cet ordre est mis de côté; c'est pourquoi votre comité suggère d'examiner de nouveau l'ordre qui fixe à 2,250 le nombre d'exemplaires, et de fixer un tirage suffisant aux besoins.

Relativement à cette partie du rapport du greffier où il est dit que certaines reliures n'ont pas été faites suivant le contrat, votre comité a mandé devant lui le relieur pour qu'il s'expliquât, et est convenu d'accepter ses explications comme satisfaisantes, sans que, cependant, cette décision puisse servir de précédent pour l'avenir.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président du sous-comité,

CHAMBRE DE COMITÉ,
9 mars, 1863.

Aux Président et Membres du Comité Conjoint des impressions.

MESSIEURS, — Conformément à la résolution de 1859, je sou mets au comité les comptes des impressions pour l'année 1862, accompagnés des pièces justificatives de la dépense, et numérotés, savoir : ceux de l'honorable Conseil Législatif, depuis 1 jusqu'à 171, et ceux de l'Assemblée Législative, depuis 1 jusqu'à 1059. Ces comptes sont détaillés, et font voir les services rendus et les mesurages et quantités par moi approuvés et alloués. — Mes livres de comptes, que je sou mets en même temps, indiquent la date et le montant de chaque paiement, lesquels sont vérifiés encore par mes livres de chèques, que je sou mets aussi.

Les impressions ont été, sauf une exception, bien exécutées durant l'année dernière, et le papier fourni a été d'une qualité convenable, et a été livré en bon état. Certaines parties de la reliure n'ont pas été exécutées suivant le contrat, le relieur prétextant ne pouvoir se procurer les matériaux nécessaires. Considérant que je ne pouvais, sous aucun prétexte, dévier en rien du contrat, j'ai laissé entre les mains du comptable, en attendant la décision du comité, une certaine somme d'argent qui autrement, aurait été payable au relieur.

Durant la dernière session, le comité m'avait ordonné de m'informer, pendant la vacance, des prix courants à Québec pour l'ouvrage de reliure à faire pour les bureaux de l'Assemblée Législative. J'ai préparé, en conséquence, une échelle des prix dont la Chambre sera satisfaite, je l'espère, et qui convient au relieur. Le comité aura, comme de raison, à les approuver.

Le bilan-ci-joint fait voir que le coût total des impressions, du papier à imprimer et de la reliure, pour les deux Chambres, pour l'année 1862, est de \$33,101.71.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,
Greffier du Comité Conjoint des Impressions.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que les deux derniers rapports soient pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, que le temps fixé pour recevoir les pétitions pour bills privés; et aussi pour présenter les bills privés à cette Chambre; et aussi pour recevoir les rapports d'aucun comité permanent ou spécial sur les bills privés, soit prolongé jusqu'au douzième jour de ce mois de mai.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de manufacture générale de *Peel*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour autoriser la corporation du township de *St. Vincent* à imposer et percevoir certains "péages et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMurrich*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant les affidavits, déclarations et affirmations faits en dehors de cette province et devant servir en icelle" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer le collège *Huron*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 4.—Biffez depuis "et" jusqu'à "ont" dans la cinquième ligne, et insérez: "autres."

Page 1, lignes 19 et 20.—Après "constitution" insérez "ou les règlements."

Page 2, ligne 12.—Biffez le mot "a" et insérez à la place le mot "dans."

Page 2, ligne 22.—Biffez le mot "considéré" et insérez à la place le mot "censé," et biffez depuis le mot "public" jusqu'à la fin du bill.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, il ont été séparément agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif acquiesce aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour incorporer l'association de la halle au blé de *Montréal*;"

Aussi, le bill intitulé: "Acte pour légaliser et valider le règlement No. 7 du conseil provisoire du comté de *Renfrew*, ainsi que les débetures émises sous son autorité;"

Aussi, le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Durham*;"

Aussi, le bill intitulé : " Acte pour permettre à la société de construction du district de *Montréal* de changer son nom en celui de ' Société permanente de construction du district de *Montréal*,' et l'établir en société permanente de construction ;"

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'élevateurs et d'entrepôt de grain de *St. Marie*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la maison protestante d'industrie et de refuge de *Montréal*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour définir de quelle manière seront tracées les lignes latérales de certains lots du township de *Fitzroy*, dans le comté de *Carleton*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour légaliser et confirmer le règlement du conseil du comté de *Lincoln*, changeant le siège du chef-lieu du comté," a été lu la troisième fois.

Et sur la question étant mise, ce bill passera-t-il ?

L'honorable M. *Dickson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Ross*,

Que le dit bill ne passe pas maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité des ordres permanents et des bills privés, afin d'accorder l'avantage aux parties de soumettre à la considération du dit comité d'autres informations touchant le sujet important auquel le dit bill réfère.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la compagnie du grand chemin de fer occidental à relier à sa ligne principale les Sources d'Huile dans le township de *Enniskillen*, au moyen d'embranchement de chemin de fer, et pour amender de nouveau ses actes d'incorporation," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de l'élevateur de *Québec*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Sutton*," a été lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malthiot*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit amendé en retranchant les mots " et la fonte" dans le titre et dans la première clause du dit bill.

La question a été alors mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour exempter la ville de *Niagara* et les townships de *Gainsborough* et *Caistor*, dans le comté de *Lincoln*, de toute " taxe à raison de la prise de possession du chemin de *Queenston* et *Grimmsby*, par la corporation du dit comté," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour légaliser le placement " de certains deniers des réserves du clergé, et un placement dans la corporation du havre " de *Port Bruce*, faits par la corporation du township de *Malahide*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la " banque de *Québec*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre les débats ajournés sur la motion "en amendement de l'honorable M. *Boulton*, savoir : de retrancher " maintenant " et après " fois," d'insérer " d'hui en six mois," à la motion de l'honorable M. *Dessaulles*, savoir :

Que le dit bill intitulé : " Acte pour protéger les colons, en certains cas, dans le *Bas-Canada*," soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*,

Que l'ordre pour la considération et examen ultérieurs du rapport fait par le greffier de la couronne en chancellerie, dans l'affaire de la dernière élection pour le collège électoral de *De Lanauidière*, soit maintenant pris en considération.

Après débats,

La dite motion, a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*,

Que les débats ultérieurs sur la motion d'amendement de l'honorable M. *Boulton*, soient remis à lundi prochain.

Après débats,

La dite motion, a été retirée, avec la permission de la Chambre, et

La Chambre a repris de nouveau les débats ajournés sur la dite motion d'amendement de l'honorable M. *Boulton*, et

Après un nouveau long débat,

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable M. *Tessier*,

Que les débats ultérieurs sur la dite motion soient remis à lundi prochain, et qu'ils soient alors le premier item sur les ordres du jour.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte révisé " du *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les jurés et les jurys," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour pourvoir à la nomination de commissaires pour s'enquérir des affaires de la caisse d'économie de *St. Roch de Québec*,"

Sur motion de l'honorable M. *De La Terrière*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain, et qu'il soit alors le second item sur les ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender la loi concernant la cour du recorder de la cité de *Québec*."

L'honorable Sir *N. P. Belleau* a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*, Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de l'honorable Sir *N. P. Belleau*, et des honorables messieurs *Tessier*, *Lemieux*, *Letellier de St. Just* et *Panet* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour empêcher les exécutions capitales d'être faites publiquement,"

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour corriger une erreur dans les lettres patentes pour l'érection des paroisses protestantes de *St. Thomas* et de *St. George*, dans le district de *Bedford*, et pour déterminer les limites des dites paroisses," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Moore*, *Armstrong* et *Foster* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour permettre à *Elijah Rowell* et *Thomas Merrill Prime* de pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art "obstétrique,"

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Boulton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

L'honorable M. *De la Terrière* a proposé, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, de retrancher le mot "maintenant," et après "fois" d'insérer "d'hui en six mois."

Objection étant faite à la dite motion,

Après débats,

La question de concours étant mise sur icelle, la Chambre s'est divisée: et les noms étant demandés, il ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,—18.</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>	
<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Proulx,</i>	

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Mc Donald,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skead.—18.</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMurrich,</i>	
<i>Bureau,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Masson,</i>	

Et la Chambre étant également divisée, Son Honneur l'Orateur a donné sa voix prépondérante dans la négative.

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à la banque du district de *Niagara*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte municipal refondu pour le *Bas-Canada*, et ériger le village de *Chicoutimi* en une municipalité "séparée," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *De La Terrière*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la considération et l'examen ultérieurs du rapport du greffier de la couronne en chancellerie, relativement à la dernière élection du collège électoral de *De Lanoudière*,

L'honorable M. *Archambault* a proposé, secondé par l'honorable M. *Cormier*,

Que *Marc-Aurèle Plamondon* et *P. Urgel Piché*, écuiers, avocats, soient entendus à la barre de cette Chambre.

Après débats,

Une question d'ordre s'étant élevée.

Il en a été appelé à l'honorable Orateur, et Son Honneur a exprimé l'opinion que dans des cas de cette nature, il n'est pas d'usage d'entendre les conseils à la barre.

La question étant alors mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Archambault, *Duchesnay, A. J.* *Lacoste.—3*

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Mc Master,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Masson,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier.—38.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leonard,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Alors l'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Malhiot*.

Que la pétition d'élection de *François-Xavier A. Biron* et autres, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *De Lanaudière*, n'ayant pas été présentée dans le délai prescrit par la loi ne soit pas reçue, et qu'il ne soit pris aucune autre procédure relativement à la dite élection.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée : et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Mc Master,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Guévremont</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Masson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taché, Sir E. P.</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Tessier.—41.</i>
<i>Christie,</i>			

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Lemieux.—5.</i>
<i>Cormier,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la Banque de Gore," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant le protêt des lettres de change et billets promissoires,"

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour permettre à *Thomas Edouard Belle-Isle* de subir un examen pour pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art "obstétrique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Holton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie,"

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender la loi relative aux personnes qui "décèdent dans les asiles provinciaux d'aliénés."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

l'honorable M. *Panet* a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada*,"

Aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte chapitre 63 "des statuts refondus du *Canada*, concernant les compagnies à fonds social,"

Aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour exempter les remorqueurs "à vapeur des prescriptions de l'acte concernant l'inspection des bateaux à vapeur,"

Aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de pro- "cédure du droit commun,"

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de "cotisation du *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Ailvins*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a été

Ordonné, qu'ils soient remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour pour- "voir à l'emprisonnement en certains cas de convictions sommaires,"

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant "les donations entretifs et testamentaires,"

L'honorable M. *Tessier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bureau*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affir-
mative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *Lacoste*, *Panet Tessier*, et *Letellier de St. Just* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour assurer certains droits aux créanciers de certaines compagnies incorporées,"

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs à la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu du comté de *Middlesex*, et pour changer son nom," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des rues de *Québec*,"

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser les Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs à admettre *Peter Taylor Poussett* comme procureur,"

L'honorable M. *Mc Crea*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Tessier*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée ; et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Archambault,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Blair,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Tessier.</i> —9.
<i>Bureau,</i>			

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>De Beaujeu,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Stead.</i> —8.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Son Honneur l'Orateur a informé la Chambre qu'en conséquence de la dissolution du comité général des élections, par suite d'une différence irréconciliable d'opinion entre ses membres, il ajourne la transaction des affaires du dit comité à lundi, le dixième jour de mai courant.

Alors, sur motion de l'honorable M. *De Beaujeu*, secondé par l'honorable M. *Foster*,

La Chambre s'est ajournée à lundi, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 4 Mai, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Krowlton,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leshie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Mutheson,</i>	<i>Skeud,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Foster* ; d'*A. B. Parmelee* et autres, du comté de *Shefford* ; et de *Gregor McGregor*, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Fergusson Blair* ; de *James Cattanaeh*, de la municipalité de *Fergus*.

Par l'honorable M. *Masson* ; du révérend *J. O. Prince* et autres, de la paroisse de *St. Frédéric* de *Drummondville*, dans les townships de *Grantham*, *Wendover* et *Simpson* ; et de *James Duncan* et autres, de la paroisse de *St. Germain* de *Grantham*.

Par l'honorable M. *Christie* ; d'*A. J. Parker* et autres, de l'union congrégationnelle du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Thomas Henry Allen*, de la cité de *Toronto*, dans le comté d'*York* ; demandant un acte pour lui permettre, après examen, de pratiquer comme procureur et solliciteur dans le *Haut-Canada*.

De *William Hobart* et autres, porteurs de débetures de la cité d'*Hamilton*, résidents en la *Grande-Bretagne* et l'*Irlande* ; demandant que des mesures soient prises pour éviter la nécessité d'envoyer en *Canada*, des protêts notariés en cas de non-paiement, pour obvier au risque de transmettre leurs titres de garanties ; et aussi pour amender la loi relative au recouvrement des créances dues par les municipalités défalcataires.

De *Hugh Allan* et autres, directeurs provisoires de la banque des marchands de *Montréal* ; demandant que le délai fixé pour que la banque commence ses opérations soit prolongé.

Du révérend *Charles S. Richard* et autres, des townships *Simard* et *Tremblay*, dans le comté de *Chicoutimi* ; demandant une allocation pour la construction d'un certain pont sur la *Rivière aux Vases*, dans le dit township de *Simard*.

Et de *Lord Aylmer* et autres, des townships de *Melbourne* et *Cleveland*; demandant que le bill pour protéger les colons dans le *Bas-Canada* ne devienne pas loi.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé de nouveau le bill intitulé : " Acte pour confirmer le règlement du conseil de comté du comté de *Lincoln* changeant le siège du chef-lieu du comté," afin d'accorder aux parties l'avantage de soumettre à la considération du dit comité d'autres informations touchant le sujet important auquel le dit bill réfère, à fait rapport, qu'ayant entendu les parties intéressées pour et contre le dit bill, et n'ayant reçu aucune autre information ou preuve pour l'engager à changer sa première décision, il l'avait chargé de nouveau de faire rapport du dit bill à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 17 avril, 1863, le priant de faire mettre devant cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement de cette province ou le surintendant-général des sauvages ou toutes autres personnes employées par le gouvernement durant les cinq dernières années, et les sauvages iroquois du *Sault St. Louis*; et les résolutions et propositions adoptées par les dits sauvages et communiquées aux autorités; le tout se rapportant à la tenure de la seigneurie du *Sault St. Louis*, à la commutation d'icelle et aux ventes de terres en icelle.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre la réponse à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 29 avril, dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copies de toutes les communications qui ont été reçues du lord président du conseil privé de Sa Majesté ou du gouvernement impérial, ou qui leur ont été transmises depuis le 10 mai, 1861, au sujet du mémoire de l'honorable *René E. Caron* à Sa Majesté, sur la décision prise par le Conseil Législatif touchant son absence de cette Chambre pendant deux sessions consécutives du parlement.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre la réponse, en partie, à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du deuxième jour de mars dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copies des comptes pour les années 1861 et 1862, des départements ci-dessous énumérés, pour papeterie, impressions, annonces, reliure et ameublement de bureau, jusqu'à ce jour, savoir :

Département des postes ;

Département des terres de la couronne ;

Département des travaux publics ;

Bureau d'agriculture ;

Finance, y compris le département des douanes ;

Aussi, un état indiquant les avances payées, et à qui elles l'ont été, par ces départements, pour impression et papeterie ; et aussi des états ou comptes indiquant la somme payée et à qui elle l'a été, pour la construction et l'ameublement de l'allonge faite à la maison occupée par le département des travaux publics à *Québec*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs à la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu du comté de *Middlesex*, et pour changer son " nom " a fait rapport que par inadvertance, le dit bill a été renvoyé au dit comité au lieu de l'avoir été à celui des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au dit comité des banques et du commerce.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son vingt-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,

4 mai, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son vingt-neuvième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la municipalité du township de *Normanby*, dans le comté de *Grey*, demandant que le dit township, et ceux de *Proton* et *Egremont*, dans le dit comté ; ceux de *Luther*, *Arthur* et *Minto*, dans le comté de *Wellington* ; *Carrick*, dans le comté de *Bruce* ; et *Herrick*, dans le comté de *Huron*, soient détachés de leurs comtés respectifs et érigés en un nouveau comté sous le nom de comté de *Palmerston*, et a trouvé qu'il en a été donné un avis suffisant.

Le tout respectueusement soumis.

N. F. BELLEAU,

Président.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à " la banque du district de *Niagara*," a fait rapport que par inadvertance le dit bill a été renvoyé au dit comité au lieu de l'avoir été à celui des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au dit comité des banques et du commerce.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour permettre à *Elijah Rowell* et *Thomas Merrill Prime* de pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Sur la question mise, ce bill passera-t-il ?

L'honorable M. *De La Terrière* a proposé, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*,

Que le dit bill passe d'hui en six mois.

La question de concours étant mise sur la motion d'amendement, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Fanet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grévrement,</i>	<i>Malhot,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Masson,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson.—21</i>
<i>De La Terrière,</i>			

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>De Beaujeu,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Walker.—32</i>

Ainsi, elle a passé dans la négative, et

Sur la question mise de nouveau, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser les administrateurs et exécuteurs de *James Grimes* à vendre ses immeubles aux fins d'acquitter ses dettes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour permettre à *Thomas Edouard Belle-Isle* de subir un examen pour pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour conférer aux cours du Banc de la Reine

“ et des plaids communs du *Haut-Canada* le pouvoir d'admettre *Peter Taylor Poussett* comme procureur,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *McCrea*, secondé par l'honorable M. *Lemieux*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Moore*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour corriger une erreur dans les lettres patentes pour l'érection des paroisses protestantes de *St. Thomas* et de *St. George*, dans le district de *Bedford*, et pour déterminer les limites des dites paroisses,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Knowlton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication annonçant l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général de se rendre à cette Chambre, demain, à trois heures et demie de l'après-midi, dans le but de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale à certains bills.

L'honorable Orateur a aussi informé la Chambre que son warrant pour la nomination des membres du comité général des élections était déposé sur la table.

Le dit warrant a été alors lu, comme suit :—

CHAMBRE DE L'ORATEUR,
Conseil Législatif.

En conformité à l'acte relatif aux élections parlementaires contestées, je nomme par le présent l'honorable *Philip Henry Moore*, l'honorable *Benjamin Seymour*, l'honorable *Elzéar Henry Juchereau Duchesnay*, membre pour le collège électoral de *Lauzon*; l'honorable *George Crawford*, membre pour le collège électoral de *St. Lawrence*; l'honorable *Elijah Leonard*, membre pour le collège électoral de *Malchide*; et l'honorable *Louis Auguste Olivier*, membre pour le collège électoral de *De Lanaudière*, membres du comité général des élections pour la présente session.

Donné sous mon seing, le quatrième jour de mai, 1863.

A. CAMPBELL,
Orateur.

Ordonné, que le dit warrant soit imprimé.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour permettre à *Pierre Auguste Joseph Crevier* d'être admis à la pratique de la profession de notaire pour le *Bas-Canada*, après examen et sur preuve de temps d'étude, sous brevet,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender l'acte douze *Victoria*, chapitre 114, relatif à la maison de la Trinité de

"*Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Lemieux*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender le chapitre 32 des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : "Acte concernant les témoins et les témoignages," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif aux compagnies d'assurance contre le feu non incorporées dans les limites de cette province," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif à l'intérêt," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. *A. J. Duchesnay* a proposé, secondé par l'honorable M. *Armand*, Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre la correspondance qui a été échangée entre le gouvernement actuel et MM. *Edmonstone, Allan et Cie.*, au sujet du service postal océanique.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Jeffrey*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer l'hospice des filles et crèche publique de *Toronto*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Mills*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser les ministres de la nouvelle église désignée dans l'Apocalypse sous le nom de 'Nouvelle Jérusalem,' dans le *Bas-Canada*, à célébrer des mariages, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser les syndics de la congrégation de l'église *St. André*, dans le village de *Lanark*, en rapport avec l'église d'*Ecosse*, à vendre un certain lot de terre," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre 49, des statuts refondus pour le *Haut-Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour régler la vente du bardeau dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Archambault*,

Le dit bill a été amendé de nouveau.

La Question a été mise, ce bill, avec son amendement, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour établir les lignes frontières de certaines concessions, lots et lignes latérales dans le township de *Dorchester Nord*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des remorqueurs du *St. Laurent*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour conserver à la corporation du comté d'*Elgin*, l'administration et le contrôle de la partie du chemin empierré de *London* au *Port Stanley* située dans les limites de la ville de *St. Thomas*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la nomination d'un gardien de port pour le havre de *Montréal*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux personnes qui décèdent dans les asyles provinciaux d'aliénés," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a repris les débats ajournés sur la motion en amendement de l'honorable M. *Boulton*, savoir de retrancher "maintenant," et après "fois" d'insérer "d'hui en six mois," à la motion de l'honorable M. *Dessaulles*, savoir : que le bill intitulé : "Acte pour protéger les colons, en certains cas, dans le *Bas-Canada*," soit maintenant lu la seconde fois.

Après de nouveaux débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion d'amendement, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Mills,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Shead,</i>
<i>De Beaujeu,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Walker.—29.</i>
<i>Dickson,</i>			

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Smith, Hermannus,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Tessier.—27.</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Olivier,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la dite motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative,

CONTENTS, 29.

NON-CONTENTS, 27.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la nomination de commissaires pour s'enquérir des affaires de la caisse d'économie de *St. Roch de Québec*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables Messieurs *De Da Terrière, Letellier de St. Just, Armstrong, Holton, Tessier* et *Panet* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif aux formules abrégées des mortgages dans le *Haut-Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour punir les marchands de grain coupables de fraude,"

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser le conseil municipal de la paroisse de *St. Athanase* à macadamiser certains chemins dans la dite paroisse, et à y ériger des barrières de péage," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du sixième rapport du comité conjoint des impressions, ainsi que du rapport du sous-comité qui y est annexé,

L'honorable M. *Holton* a proposé par l'honorable M. *Fergusson Blair*,

Que le dit rapport soit renvoyé de nouveau au dit comité conjoint pour sa considération ultérieure.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des Mines d'*Ascot*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Malhiot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des remorqueurs du *St. Laurent* ;"

Et aussi, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la nomination d'un gardien de port pour le havre de *Montréal*, et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de manufacture générale de *Peel*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser la corporation du township de *St. Vincent* à imposer et percevoir certains péages et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMurrich*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les affidavits, déclarations et affirmations faits en dehors de cette province et devant servir en icelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Tessier*, *Fergusson Blair* et du moteur qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte refondu du *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les jurés et les jurys." "

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *E. H. J. Duchesnay* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour empêcher les exécutions capitales d'être faites publiquement,"

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit alors le premier item sur les ordres du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant le protêt des lettres de change et billets " promissoires," tel qu'il est proposé par le comité des banques et du commerce de l'amender.

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Boulton* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et le rapport du dit comité sur icelui, et l'avait chargé de recommander le dit rapport à cette Chambre pour son adoption, et aussi de rapporter de nouveaux amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender les actes pour incorporer la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie,"

L'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Holton*,
Qu'il soit remis à demain, et qu'il soit alors le second item sur les ordres du jour.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Holton,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Bureau,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,—16.</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Masson,</i>	

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Skead,—22.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>		

Ainsi elle a passé dans la négative.

Alors, l'honorable M. *McDonald* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,
Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue dans la négative.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender
" l'acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada* ;

Aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre 63
" des statuts réfundus du *Canada*, concernant les compagnies à fonds social ; "

Aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour excepter les remorqueurs
" à vapeur des prescriptions de l'acte concernant l'inspection des bateaux à vapeur ; "

Aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de procé-
" dure du droit commun ; "

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de
" cotisation du *Haut-Canada* ; "

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a
été

Ordonné, qu'ils soient remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour pourvoir
" à l'emprisonnement en certains cas de convictions sommaires, "

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a
été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie
" du chemin de fer des rues de *Québec*, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *A. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Gibbert-
mont*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un mémoire adressé au gouvernement colonial du *Bas-Canada*, signé par *Mathew Whittaker*, au nom d'une assemblée publique tenue à "*Ashton-under-Lyne*," dans le comté de *Lancashire*, en *Angleterre*.

Ordonné, Que ce mémoire soit considéré comme pétition et qu'il soit mis sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Montréal*, durant l'année 1862.

Ordonné, qu'il reste sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Bennett*, La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 5 Mai, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Mathot,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Tessier.</i>

PRIÈRES :

Son Excellence le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, BARON MONCK, de *Ballytrammon*, dans le comté de *Wexford*, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Île du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., étant assis dans le Fauteuil sur le Trône, l'Orateur a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire, d'informer l'Assemblée "que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Un des greffiers assistants de cette Chambre a lu les titres des bills à être séparément passés, comme suit:—

Acte pour autoriser les conseils de comté à prélever des deniers pour aider aux personnes en certains cas à ensemercer leurs terres et pour d'autres fins.

Acte pour autoriser "l'Institut des Artisans de Montréal" à faire un emprunt et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la compagnie d'élevateurs et d'entrepôt de grain de *Ste. Marie*.

Acte pour incorporer l'Association de la Halle au blé de *Montréal*.

Acte pour incorporer le collège *Huron*.

Acte pour légaliser et valider le règlement numéro sept du conseil provisoire du comté de *Renfrew*, ainsi que les débetures émises sous son autorité.

Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Durham*.

Acte pour permettre à la "Société de construction du district de *Montréal*" de changer son nom en celui de "Société permanente de construction du district de *Montréal*," et l'établir en société permanente de construction.

Acte pour légaliser le placement de certains deniers des réserves du clergé, et un placement dans la compagnie du havre de *Port Bruce*, par la corporation du township de *Malahide*.

Acte pour exempter la ville de *Niagara* et les townships de *Gainsborough* et *Carstor*, dans le comté de *Lincoln*, de toute taxe à raison de la prise de possession du chemin de *Queenston* et *Grimby* par la corporation du dit comté.

Acte pour définir de quelle manière seront tracées les lignes latérales de certains lots du township de *Fitzroy*, dans le comté de *Carleton*.

Acte pour autoriser la compagnie du grand chemin de fer occidental à relier à sa ligne principale les *Sources d'Huile* dans le township de *Enniskillen*, au moyen d'un embranchement de chemin de fer, et pour amender de nouveau ses actes d'incorporation.

Acte pour incorporer la compagnie de l'élevateur de *Québec*.

Acte pour amender la charte de la banque de *Québec*.

Acte pour incorporer la Société de Bienfaisance de *St. Patrice* de *Montréal*.

Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de *Wickham*.

Acte pour amender l'acte pour incorporer la société ecclésiastique du diocèse de *St. Hyacinthe*.

Acte pour amender de nouveau l'acte pour ériger en corporation la compagnie de manufacture britannique américaine, et pour changer son nom en celui de "Compagnie canadienne de caoutchouc."

Acte pour autoriser le club *St. James* de *Montréal* à émettre des actions dans le but de prélever les fonds nécessaires pour construire une salle pour le club.

Acte pour incorporer l'association de la halle des Francs-Maçons de *Hamilton*.

Acte pour autoriser la vente des immeubles de feu *Harriot Judith Hart*.

Acte pour incorporer la société *St. Patrice* de *Montréal*.

Acte pour autoriser les conseils locaux à prélever des deniers pour aider aux personnes en certains cas à ensementer leurs terres, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin des *Sources d'Huile*.

Acte pour amender l'acte passé dans la vingt-troisième année du règne de Sa Majesté, relatif à la compagnie du chemin de fer de *Hamilton* et *Port Dover*.

Acte pour diviser le comté de *Saguenay* en deux municipalités.

Acte concernant l'inspection du blé et des autres grains.

Acte qui amende l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Buffalo* et du *Lac Huron*.

Acte pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie du Pont International.

Acte pour incorporer l'union *St. Jean Baptiste*, du village de *St. Jean Baptiste*, dans la paroisse de *Montréal*.

Acte pour confirmer la séparation des ci-devant comtés-unis de *Peterborough* et de *Victoria*, et les différentes mesures prises à cet égard.

Acte pour réintégrer les catholiques romains du *Haut-Canada* dans l'exercice de certains droits concernant les écoles séparées.

Acte pour amender le chapitre soixante-quinze des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, concernant la division du *Bas-Canada* en comtés.

Acte pour incorporer la congrégation juive d'*Anshe-Sholem*, de *Hamilton*.

Acte pour incorporer les Sœurs de la Charité de la ville de *Lévis*.

Acte concernant les cautions des officiers publics, lors de la séparation des comtés et des township-unis.

Acte pour lever certains doutes au sujet de la représentation, dans le Conseil Législatif, des townships d'*Osgoode* et de *Gloucester*, dans le comté de *Carleton*.

Acte pour autoriser *Hilaire Thérberge* à exiger des péages sur un pont qu'il a construit sur le bras sud de la rivière *Yamaska*, au village de la paroisse *St. Pie*.

Acte pour venir au secours des légataires de feu l'honorable *Charles Jones*.

Acte pour amender le chapitre dix-sept des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, concernant l'institution royale pour l'avancement des sciences.

La sanction Royale a été prononcée sur chacun de ces bills séparément par le greffier de cette Chambre, comme suit :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ce bill.”

L'Assemblée Législative s'en étant allée.
Il a plu à Son Excellence de se retirer.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :

Par l'honorable M. *McMurrich* ; du conseil municipal du township de *Kincardine* ; du révérend *Wm. Parker* et autres, de *Durham* et *Bentick*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada* ; du révérend *John McMillan* et autres, du village de *Fingal* et township de *Southwold* ; de *Lachlan McPherson* et autres, du township de *Williams* ; et de *William Gunn* et autres, du township de *Bruce*, dans le comté de *Bruce*.

Par l'honorable M. *Malhiot* ; du conseil municipal de la paroisse de *St.-Anne d'Yamachiche*, dans le comté de *St.-Maurice*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)* ; de la corporation de la cité de *Kingston*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Alex. Daly* et autres, du township de *Rawdon* et de ses environs ; demandant une allocation pour aider les colons pauvres des townships de *Chertsey*, *Wexford* et *Kilkenny* à acheter des grains de semence.

De *Mac-Aurèle Plamondon*, avocat, de *Québec*, et d'*Eugène Urgel Piché*, avocat, de *Sorel* ; demandant à être entendus à la barre de cette Chambre sur la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de *De Lanaudière*.

Et de *Wm. Walkner* et autres, de la paroisse de *Montréal* et du *Sault-au-Récollet* ; demandant un acte pour ôter à la commission des chemins à barrières de *Montréal* le contrôle du “ chemin *Victoria*,” dans les environs de *Montréal*.

L'honorable M. *Bureau* a présenté à la Chambre la réponse, en partie, à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 2 mars dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des comptes pour les années 1861 et 1862, des départements, ci-dessous énumérés, pour papeterie, impressions, annonces, reliure et ameublement de bureau, jusqu'à ce jour, savoir :—

Département des postes ;
Département des terres de la couronne ;
Département des travaux publics ;
Bureau d'agriculture ;
Département des finances, y compris les douanes ;

Aussi, un état indiquant les avances payées, et à qui elles l'ont été, par ces départements, pour impressions et papeterie ; et des états ou comptes indiquant la somme payée, et à qui elle l'a été, pour la construction et l'ameublement de l'allonge faite à la maison occupée par le département des travaux publics à *Québec*.

Ordonné, qu'elle reste sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session.*)

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son trentième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
5 mai, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés à l'honneur de présenter le rapport suivant comme son trentième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de *Hugh Allan* et autres, directeurs provisoires de la banque des marchands, *Montréal*, demandant que le délai fixé pour la mise en opération de l'acte d'incorporation de la dite banque soit prolongé, et considère qu'il n'est pas besoin de publication d'avis dans ce cas, en autant qu'aucun intérêt privé n'en peut être affecté.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *Wm. Hobart* et autres, porteurs de débentures de la cité de *Hamilton*, demeurant en *Angleterre* et en *Irlande*, demandant qu'il soit pris des mesures pour obvier au danger de transmettre en *Canada* un protêt au cas de non-paiement d'intérêts; aussi, pour obvier au danger de transmettre leurs garanties; et aussi pour amender la loi relative au recouvrement des créances dues par la municipalité défalcaitaire, et considère que la dite pétition est de nature publique.

Le tout respectueusement soumis.

N. F. BELLEAU,
Président.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des rues de *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 30.—Après "*Québec*" insérez et les municipalités adjacentes "

Page 2, ligne 1.—Après "grands chemins" insérez "et la largeur sera telle que les voitures ordinaires employées aujourd'hui puissent passer sur les dites voies; ce qu'elles pourront faire, pourvu qu'elles ne gênent ou n'empêchent pas la circulation des chars de la compagnie."

Sur motion de l'honorable *M. A. J. Duchesnay*, secondé par l'honorable *M. Armand*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte municipal du *Bas-Canada*, " et ériger le village de *Chicoutimi* en une municipalité séparée," a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre avec un amendement dans la version française, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 34.—Retranchez depuis "village" jusqu'à "votent" dans la 36e ligne.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *De La Terrière*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie d'assurance provinciale du *Canada*," a fait rapport qu'il avoit examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable Sir *E. P. Taché*, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser la corporation du township de *St. Vincent* à imposer et percevoir certains péages, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avoit examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *McMurrich*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de manufacture générale de *Peel*," a fait rapport qu'il avoit examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender la loi concernant la cour du recorder de la cité de *Quebec*," a fait rapport qu'il avoit examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant regu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 23.—Après "absent" insérez "pourvu que la dette soit de dix livres sterling ou au-dessus."

Page 2.—Retranchez la quatrième clause.

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender le 45^e chapitre des statuts réfundus pour le *Haut-Canada*, "concernant les hypothèques et les ventes des propriétés mobilières," a fait rapport qu'il

avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement dans la version anglaise seulement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier dans la version anglaise seulement.

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Fergusson Blair*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender les lois du *Haut-Canada* concernant le commerce," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 2.—Retranchez depuis " suit " jusqu'à la fin de la 5e clause.

Page 2, ligne 6.—Retranchez depuis " écrit " jusqu'à la fin de la 7e clause.

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Tessier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte passé en la 24e année du règne de Sa Majesté, intitulé : ' Acte pour pourvoir à la séparation de la cité de *Toronto* d'avec les comtés-unis d'*York* et "*Peel*, pour certaines fins judiciaires," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus, par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 6.—Après " la " où ce mot se rencontre pour la 1re fois, insérez " seconde et " la " et retranchez " est " et insérez " sont."

Page 1, ligne 7.—Retranchez " y " et après " substituée " insérez " à la dite neuvième section."

Page 1, ligne 8.—Après " acte " insérez " Aucune action, poursuite, plainte ou accusation ne sera jugée dans aucune des cours des dits comtés-unis si la cause d'action, locale ou autrement, prend naissance, ou si le crime ou l'offense est commis dans la cité de *Toronto*; et aucune action, poursuite, plainte ou accusation ne sera jugée dans les cours de la dite cité de *Toronto*, si la cause d'action, locale ou autrement, prend naissance, ou si le crime ou l'offense est commis dans les comtés d'*York* et *Peel* ou l'un d'eux. Pourvu toujours, que rien de contenu au présent n'empêchera de continuer tous procès ou procédures déjà commencés dans le comté où est la venue, lesquels pourront être continués comme si le présent acte n'eût pas été passé; et pourvu aussi, que rien de contenu au présent n'abrogera la quatrième clause du dit acte, ou n'empêchera de transférer la venue tel qu'il y est pourvu."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Ross, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant les affidavits, déclarations et affirmations faits en dehors de cette province et devant servir en icelle," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ross, secondé par l'honorable M. Crawford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Simpson, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à la banque du district de Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickson, secondé par l'honorable Sir N. F. Belleau, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. Christie, secondé par l'honorable M. Simpson, il a été

Ordonné, que la cinquante-troisième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à la pétition du conseil municipal du comté de Waterloo, demandant un acte pour réunir le dit comté en une seule division pour les fins d'enregistrement.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Armand, il a été.

Ordonné, que le bill reçu de l'Assemblée Législative hier, intitulé : " Acte pour permettre à Pierre Auguste Joseph Crevier d'être admis à la pratique de la profession de notaire pour le Bas-Canada, après examen et sur preuve de temps d'étude, sous brevet," soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le protêt des lettres de change et billets promissoires," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour empêcher les exécutions capitales d'être faites publiquement,"

L'honorable M. Holton a proposé, secondé par l'honorable M. McMaster,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débat,

L'honorable Sir E. P. Taché a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. B. H. J. Duchesnay,

De retrancher le mot " maintenant," et après " fois," d'insérer : " d'hui en six mois,"

Après débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée : et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

Armand,	Dickson,	Hamilton (Kingston),	Olivier,
Armstrong,	Duchesnay, A. J.,	Lacoste,	Panet,
Baby,	Duchesnay, E. H. J.,	Lemieux,	Ross,
Boulton,	Foster,	Leshie,	Seymour,
Cormier,	Goodhue,	McMurrich,	Shaw,
Crawford,	Guvremont,	Matheson,	Taché, Sir E. P.—25

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Bureau,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier.—27</i>
<i>Blake,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Moore,</i>	

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

CONTENTS : 27.

NON-CONTENTS : 25.

Et le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte amendant la statut refondu du *Haut-Canada*, intitulé : ' Acte concernant la charge de shérif,' " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Holton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la maison protestante d'industrie et de refuge de *Montréal*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte 12e *Victoria*, chapitre 114, relatif à la maison de la Trinité de *Québec*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Lemieux*, secondé par l'honorable M. *Holton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre 32 " des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : ' Acte concernant les témoins et " les témoignages,' " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Holton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour assurer " certains droits aux créanciers de certaines compagnies incorporées,"

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux compagnies d'assurance contre le feu non incorporées dans les limites de cette province," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à l'intérêt,"

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Moore*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*,"

L'honorable M. *Matheson* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Qu'il soit remis à demain.

La dite motion, a été retirée avec la permission de la Chambre, et

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Moore*,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'hospice des filles et crèche publique de *Toronto*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Holton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser les ministres de la nouvelle église désignée dans l'Apocalypse sous le nom de Nouvelle

Jérusalem, dans le *Bas-Canada*, à célébrer des mariages et pour d'autres fins,"

L'honorable M. *Holton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Malhiot*,

Que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser les syndics de la congrégation de l'église *St André*, dans le village de *Lanark*, en rapport avec l'église d'*Ecosse*, à vendre un certain lot de terre," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre 49 des statuts refondus pour le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité special composé des honorables messieurs *Fergusson Blair*, *Allan* et *Aikins*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif aux formules abrégées des mortgages dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Fergusson Blair*, *Ross* et *McDonald* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser " le conseil municipal de la paroisse de *St. Athanase* à macadamiser certains chemins dans " la dite paroisse, et à y ériger des barrières de péage,"

L'honorable M. *Moore* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Qu'il soit remis à demain.

La dite motion, a été retirée avec la permission de la Chambre.

Alors, l'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Gordon*,

Que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie " des mines d'*Ascot*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Gordon*, secondé par l'honorable M. *Armstrong*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 6 Mai, 1863.

Les membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton (Inkerman)</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Morris;</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Guévremont* ; de *G. G. Gaucher* et autres, de la paroisse de *Ste. Geneviève*, dans le comté de *Jacques-Cartier*,

Par l'honorable M. *Tessier* ; de la chambre de commerce de *Québec*.

Par l'honorable M. *Bureau* ; du révérend *S. Tassé* et autres, de la paroisse de *St. Rémi*, dans le comté de *Napierville* ; de *J. G. Laviolette* et autres, de *St. Cyprien*, dans le dit comté de *Napierville* ; de *Toussaint Poissant* et autres, de la paroisse de *St. Edouard*, dans le comté de *Napierville* susdit ; du révérend *J. B. Champeaux* et autres, de la paroisse de *St. Michel Archange*, dans le district d'*Iberville* ; et de *Pierre l'Heureux* et autres, de la paroisse de *Ste. Marguerite de Blairfindie*, dans le comté de *St. Jean*.

Par l'honorable M. *Holton* ; de *A. Heward* et autres, de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *A. B. Parmelee* et autres, du comté de *Shefford* ; demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De *Gregor McGregor*, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte pour l'autoriser à disposer, au moyen d'un partage, de certaine propriété dans les environs de *Montréal*.

De *James Cattanach*, de la municipalité de *Fergus, C. O.* ; demandant que nulle aide pécuniaire ne soit accordée aux écoles catholiques romaines séparées ; et demandant que les actes existants relatifs aux écoles catholiques romaines séparées soient abrogés.

Du révérend *J. O. Prince* et autres, de la paroisse de *St. Frédéric de Drummondville*, dans les townships de *Grantham, Wendover et Simpson* ; et de *James Duncan* et autres, de la paroisse de *St. Germain de Grantham* demandant séparément que le bill devant la législature, pour annexer certaines paroisses aux districts des *Trois-Rivières* et de *Richelieu* respectivement, ne devienne pas loi, au moins en ce qu'il a rapport à la cour de circuit de *Drummond*.

De *J. A. Parker* et autres, de l'union congrégationnelle du *Canada* ; demandant un acte pour mieux faire observer le dimanche sur les chemins de fer et les canaux et dans le département des postes.

Et de *Mathew Whittaker*, d'*Ashton-under-Lyne*, dans le comté de *Lancashire (Angleterre)*, au nom d'une assemblée publique des ouvriers ; demandant un octroi de la part du gouvernement du *Canada* pour les mettre en état, eux et leurs familles, de s'établir en cette province.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser les syndics de la congrégation de l'église *St André*, dans le village de *Lanark*, en rapport avec l'église d'*Ecosse*, à vendre un certain lot de terre," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier ; que nulle pétition relative au dit bill n'a été présentée à cette Chambre, mais vu que l'avis régulier a été donné en conformité de la 53e règle, et qu'une pétition a été présentée à l'Assemblée Législative, il l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Matheson*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser le conseil municipal de la paroisse de *St. Athanase* à macadamiser certains chemins dans la dite paroisse, et à y ériger des barrières de péage," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier ; que nulle pétition relative au dit bill n'a été présentée à cette Chambre, mais vu que l'avis

régulier a été donné en conformité de la 53e règle, et qu'une pétition a été présentée à l'Assemblée Législative, il l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois vendredi prochain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte 12e *Victoria*, chapitre "cent-quatorze, relatif à la maison de la Trinité de *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Lemieux*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie des mines "d'*Ascot*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser les ministres de la nouvelle "Église désignée dans l'Apocalypse sous le nom de Nouvelle *Jérusalem*, dans le *Bas-Canada*, "à célébrer des mariages, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer l'hospice des filles et crèche "publique de *Toronto*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *De La Terrière*, du comité spécial auquel été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la nomination de commissaires pour s'enquérir des affaires de la

“caisse d'économie de *St. Roch de Québec*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus deux fois par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, il ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *De La Terrière*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. *Simpson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour amender l'acte relatif aux compagnies d'assurance contre le feu non incorporées dans les limites de cette province,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *McDonald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour amender la charte de la banque de *Gore*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “Acte pour accorder certains pouvoirs à la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu du comté de *Middlesex*, et pour changer son nom,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 12, après “années,” insérez “mais n'excédant pas sept années.”

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *Jeffrey*, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit grossoyé, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Résolu, qu'un message soit envoyé à l'Assemblée Législative par un des maîtres en chancellerie, priant l'Assemblée de permettre à *Henry Hartney*, écuyer, assistant-clerc de bureau et greffier du comité des impressions, de comparaître et rendre témoignage devant le comité spécial de cette Chambre auquel a été renvoyé la réponse à l'adresse du 22 mars dernier, pour information relative aux charges faites pour impressions et papeterie contre certains départements publics.

L'honorable Sir *N. F. Belleau* a proposé, secondé par l'honorable *M. Ross*,

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour lui demander de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre une copie des instructions fournies et données par le gouvernement à *M. A. C. Buchanan*, du département de l'émigration à *Liverpool*, sur les devoirs et fonctions de la charge qu'il doit remplir au dit lieu, et aussi une copie de la correspondance entre ce monsieur et le département dont il relève, et tous les autres départements auxquels il a jugé à propos d'adresser des communications.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec la dite adresse.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte municipal " du *Bas-Canada*, et ériger le village de *Chicoutimi* en une municipalité séparée," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de manufacture générale de *Peel*,"

L'honorable *M. Aikins* a proposé, secondé par l'honorable *M. Boulton*,

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender le 45e chapitre " des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les hypothèques et les ventes de " propriétés mobilières," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les lois du " *Haut-Canada* concernant le commerce," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendement auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour " pourvoir à la séparation de la cité de *Toronto* d'avec les comtés-unis de *York* et *Peel*, " pour certaines fins judiciaires," tel qu'amendé,

Sur motion de l'honorable *M. Tessier*, secondé par l'honorable *M. Morris*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les affidavits, " déclarations et affirmations faits en dehors de cette province et devant servir en icelle," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau " les actes relatifs à la banque du district de *Niagara*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour punir " les marchands de grain coupables de fraude,

Sur motion de l'honorable M. *Holton*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amen- " der l'acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada* ;"

Aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé ; " Acte pour amender le chapitre 63 " des statuts refondus du *Canada*, concernant les compagnies à fonds-social ;"

Aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour excepter les remorqueurs " à vapeur des prescriptions de l'acte concernant l'inspection des bateaux-à-vapeur ;"

Aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de procé- " dure du droit commun ;"

Et aussi pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de coti- " sation du *Haut-Canada* ;"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

Ordonné, qu'ils soient remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a procédé à la considération des amen- dements proposés par le comité des ordres permanents et des bills privés au bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des rues de *Québec*."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés

Sur motion de l'honorable M. A. J. *Duchesnay*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour permettre à *Pierre " Auguste Joseph Crevier* d'être admis à la pratique de la profession de notaire pour le " *Bas-Canada*, après examen et sur preuve de temps d'étude, sous brevet," a été lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. *Letellier de St. Just*, *Panet* et *Iacoste* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour amender " la loi concernant la Cour du Recorder de la cité de *Québec*," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender,

Sur motion de l'honorable Sir *N. F. Belleau*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loiair et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour empêcher les exécutions capitales d'être faites publiquement."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte amendant le statut refondu du *Haut-Canada*, intitulé," " Acte concernant la charge de shérif."

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre 32 des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé," " Acte concernant les témoins et les témoignages,"

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour assurer certains droits aux créanciers de certaines compagnies incorporées,"

L'honorable M. *Ross* a proposé, secondé par l'honorable Sir *N. F. Belleau*, que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre, et il a été

Ordonné, que la seconde lecture du dit bill soit remise à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à l'intérêt,"

Sur motion de l'honorable M. *Boulton*, secondé par l'honorable M. *Matheson*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Moore*, secondé par l'honorable M. *Gordon*, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 7 Mai, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Grateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aitkins,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Guèvremont,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holtón,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Jeffrey,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Goodhue*; de la chambre de commerce de la cité de *London*, en *Canada*.

Par l'honorable M. *Foster*; de la division *Shefford*, No. 47, des fils de la tempérance, établie à *Waterloo*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Inkerman)*; de *Robert Simpson* et autres, de la paroisse de *St. André* et de ses environs, dans le comté d'*Argenteuil*.

Par l'honorable M. *Christie*; de *David Torrance* et autres, membres des églises méthodiste, congrégationnelle et baptiste, dans la cité de *Montréal*; et du révérend *John Bethune, D. D.*, curé de l'église *Christ, Montréal*, et autres, de *Montréal* susdit.

Par l'honorable M. *Renaud*; de *Henry Benjamin*, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Tessier*; de *Fel. Chamberland* et autres, de la paroisse de *Ste. Cécile du Bic*, dans le comté de *Rimouski*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du township de *Kincardine*; demandant que *Walkerton* ne soit pas choisi pour le chef-lieu du comté de *Bruce*, et que le dit comté soit divisé en deux comtés, l'un sous le nom de *Bruce* et l'autre sous celui de *Wallace*, avec le village de *Kincardine* pour chef-lieu de *Bruce*.

Du révérend *Wm. Park* et autres, de *Durham* et *Bentinck*, adhérents de l'église presbytérienne du *Canada*; demandant que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de cette institution soient conservés intacts.

Du révérend *John McMillan* et autres, du village de *Fingal* et township de *Southwold*; et de *Lachlan McPherson* et autres, du township de *Williams*; demandant séparément un acte pour mieux faire observer le dimanche sur les chemins de fer et les canaux et dans le département des postes.

De *William Gun* et autres, du township de *Bruce*, dans le comté de *Bruce*; demandant qu'une exploration de la côte du *Lac Huron*, entre le *Port Sarnia* et le *Cap Hurd*, soit faite dans le but de constater l'existence de havres de refuge ou havres pour des objets de commerce, et de construire les dits havres sans délai.

Du conseil municipal de la paroisse *Ste. Anne d'Yamachiche*, dans le comté de *St. Maurice*; demandant une allocation pour construire un pont dans la dite paroisse, à ou près du lieu désigné en la dite pétition.

Et de la corporation de la cité de *Kingston*; demandant que la loi de la cotisation et celle relative aux municipalités du *Haut-Canada* soient amendées.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son trente-et-unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

BUREAU DES BILLS PRIVÉS,
7 mai, 1863.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant comme son trente-et-unième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de *Pierre A. J. Crevier*, de la paroisse de *St. Martin*, dans le comté de *Laval*, demandant un acte pour lui permettre d'être admis comme notaire dans le *Bas-Canada*, après avoir subi un examen, et a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis; mais il recommande, néanmoins, la suspension de la 53^e règle, en autant qu'aucun intérêt privé n'en sera affecté.

Quant à la pétition de *Gregor McGregor*, de la cité de *Montréal*, demandant un acte pour l'autoriser à disposer de certaine propriété dans les environs de *Montréal*, au moyen d'un partage, votre comité a trouvé qu'il n'en a pas été donné d'avis.

Le tout respectueusement soumis.

N. F. BELLEAU,
Président.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: Acte pour amender l'acte pour consolider la dette "de la ville de *Cobourg*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. *Boulton* a proposé, secondé par l'honorable M. *Jeffrey*,

Que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Après débats,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre, et il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir *N. F. Belleau*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour confirmer le règlement No. 128 de la ville de *Port-Hope*, et l'émission des débentures y mentionnées," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 28.—Après "confirmé" insérez: "Pourvu toujours que rien de contenu a présent acte ne sera censé changer ou modifier toute priorité ou préférence, titre ou droit que peut avoir ou posséder la Couronne sur ou contre qui que ce soit."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours mise sur icelui, il a été agréé,

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Boulton*, il a été *Ordonné*, que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Tessier*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant les donations entre vifs et testamentaires," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 6.—Après "donateur" insérez "pourvu toujours, que tout donateur ou testateur conjoint par mariage en secondes noccs ne puisse diminuer par toute telle donation ou tout tel testament qu'il pourrait avoir fait, le don de part d'enfant fait au second mari ou à la seconde femme par contrat de mariage, ainsi que le permet l'*édit des secondes noccs*, et que telle part d'enfant soit prise sur les biens affectés par le dit *édit des secondes noccs*, compris dans toute telle donation ou tout tel testament, nonobstant toutes lois réglant le droit de tester et de donner maintenant en vigueur.

Page 1, ligne 25.—Après "donation" insérez "ni aux arrérages de rente viagère actuellement dus."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Archambault*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte relatif à la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative, quant aux comtés de l'*Assomption*, *Joliette*, *Berthier* et *Montcalm*, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 33.—Retranchez depuis "*Valois*" jusqu'à "n'était" dans la ligne 34.

Page 1, ligne 35.—Retranchez depuis "dans" jusqu'à "est" et insérez "la dite paroisse."

Page 1, ligne 39.—Retranchez depuis "susdite" jusqu'à la fin du bill, et insérez "et cette partie du township de *Milton* comprise dans les limites de la paroisse de *St. Valérien de Milton*, telle qu'érigée canoniquement et civilement, est par le présent détachée du comté de *Shefford* et annexée au comté de *Bagot*, pour les fins électorales, municipales, judiciaires et toutes autres fins quelconques,"—et clause A—

CLAUSE A.

"Jusqu'à ce que les livres, inscriptions et documents dans les bureaux d'enregistrement des comtés de l'*Assomption*, *Joliette*, *Berthier*, *Montcalm* et *Shefford*, relatifs à des biens situés dans les paroisses de *St. Roch* et l'*Épiphanie*, comté de l'*Assomption*, dans celle de *St. Félix de Valois*, comté de *Joliette*, et dans celles de *St. Esprit* et *St. Liguori*, comté de *Montcalm*; (partie de la dite paroisse de *St. Esprit*, formant ci-devant partie de la dite paroisse de *St. Roch*; et partie de la dite paroisse de l'*Épiphanie*, formant ci-devant partie de la dite paroisse *St. Jacques*, comté de *Montcalm*; et partie de la dite paroisse de *St. Félix de Valois*, se trouvant dans le township de *Brandon*, comté de *Berthier*; et partie de la dite paroisse de *St. Liguori*, se trouvant dans le township de *Kildare*, comté de *Joliette*); et dans cette partie du township de *Milton*, qui se trouve dans les limites de la paroisse de *St. Valérien de Milton*, dans le comté de *Shefford*, telle que canoniquement et civilement érigée, ou des copies d'iceux aient été transmis aux bureaux d'enregistrement des comtés de l'*Assomption*, *Joliette*, *Berthier*, *Montcalm* et *Bagot*,

“ respectivement, — les régistateurs des dits comtés respectifs énonceront le fait dans tout “ certificat de recherche qu’ils donneront concernant tout, immeuble situé dans les dites “ paroisses et townships ci-dessus mentionnés. Et si le dit certificat est demandé par, un “ shérif ou par un requérant en ratification de titre ou par quelque partie poursuivant une “ licitation forcée, alors tel shérif, requérant ou partie obtiendra du régistateur des comtés “ de l’*Assomption*, *Joliet*, *Berthier*, *Montcalm* et *Shefford*, respectivement, un certificat “ pour la période pendant laquelle la propriété s’est trouvée dans la circonscription, de son “ comté ou division d’enregistrement, ou dans toute autre dont les livres, inscriptions et “ documents affectant telles propriétés ou des copies d’iceux ont été transmises à son bureau, “ et les régistateurs des comtés de l’*Assomption*, *Joliette*, *Berthier*, *Montcalm* et *Shefford*, “ respectivement, auront, pour telle période, les mêmes devoirs et pouvoirs que les régis- “ trateurs aux bureaux respectifs, desquels les dits livres, inscriptions et documents doivent “ être transmis.”

Dans le préambule du bill.—Page 1, ligne 2.—Retranchez “ et ” et après “ *Berthier*,” insérez “ *Shefford et Bagot*.”

Page 1, ligne 10.—Retranchez “ des paroisses ” et insérez “ de la paroisse.”

Page 1, ligne 11.—Retranchez depuis “ *Valois* ” jusqu’à “ *sc.* ”

Page 1, ligne 14.—Retranchez depuis “ *Joliette* ” jusqu’à “ à ” dans la 15^e ligne, et insérez, “ et cette partie du township de *Milton*, qui se trouve dans les limites de la paroisse de *St. Valérien de Milton*, dans le comté de *Shefford*, telle que canoniquement et civilement érigée.”

Dans le titre du bill,—après “ *Berthier* ” retranchez “ et, ” et après “ *Montcalm* ” insérez “ *Shefford et Bagot*.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours mise sur chacun d’eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Archambault*, secondé par l’honorable M. *Olivier*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient grossoyés, et que le bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois demain.

L’honorable M. *Alexander*, du comité spécial nommé pour prendre en considération la question de l’émigration, et pour faire rapport de temps à autre sur les meilleurs moyens de répandre la connaissance des grandes ressources de cette province, afin d’attirer en ce pays des hommes de moyens et d’industrie manufacturière, a présenté son rapport.

Ordonné, qu’il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

(*Voir Appendice*.)

L’honorable M. *Alexander* a proposé, secondé par l’honorable M. *Holton*, Que cinq cents copies du dit rapport soient imprimées pour l’usage des membres.

Après débats,

L’honorable M. *Perry* a proposé en amendement, secondé par l’honorable M. *Simpson*,

De retrancher tous les mots après “ *Que*,” et d’insérer : “ le dit rapport soit renvoyé au comité conjoint des impressions.”

Après débats,

La dite motion en amendement, a été retirée avec la permission de la Chambre.

Alors l’honorable M. *Moore* a proposé en amendement, secondé par l’honorable M. *Gordon*,

D’insérer après le mot “ *Que*,” les suivants : “ la trente-cinquième règle de cette “ *Chambre* soit suspendue et,”

La question de concours étant mise sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l’affirmative.

La question de concours étant alors mise sur la motion principale, telle qu’amendée, elle a été aussi résolue dans l’affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *McMurrich* a proposé, secondé par l'honorable M. *McMaster*,
Que la pétition de *William Gunn* et autres, du township de *Bruce*, dans le comté de
Bruce, soit renvoyée au comité conjoint des impressions, dans le but de la faire imprimer
pour l'usage des membres.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans
l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, comme suit :—

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Mercredi, 6 mai, 1863.

Résolu, qu'il soit envoyé un message à l'honorable Conseil Législatif, informant leurs
Honneurs que cette Chambre permet à *Henry Hartney*, écuyer, assistant greffier du bureau
général et greffier du comité des impressions, de comparaître et rendre témoignage devant
le comité spécial du dit Conseil auquel a été renvoyée la réponse à une adresse du 22 mars
dernier, demandant des informations touchant les comptes pour impressions et papeterie
contre certains départements publics.

Ordonné, que le greffier de cette Chambre porte le dit message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,
Greffier de l'Assemblée Législative.

Et alors il s'est retiré.

Un message de l'Assemblée Législative par son greffier, pour rapporter le bill intitulé :
"Acte pour amender l'acte municipal refondu pour le *Bas-Canada*, et ériger le village de
" *Chicoutimi* en une municipalité séparée ; " aussi le bill intitulé : " Acte pour amender
" le 45e chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les hypothèques
" et les ventes de propriétés mobilières ; " et aussi, le bill intitulé : " Acte pour amender
" les lois du *Haut-Canada* concernant le commerce, " et informer cette Chambre que l'Assem-
blée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif aux dits bills, sans amen-
dement.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été

Ordonné, que le rapport du comité conjoint des deux Chambres sur les impressions,
présenté à cette Chambre, vendredi dernier, soit amendé en en retranchant les mots
suivants : " Que cinq cents exemplaires d'un opuscule publié par M. *Notman*, sur la
" pratique suivie d'après la loi qui règle les élections contestées, soient achetées pour
" l'usage des membres. "

Alors, sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Christie*,
il a été

Ordonné, que le dit rapport, tel qu'amendé, soit adopté.

L'honorable M. *Simpson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été
renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faciliter la liquidation des affaires des compagnies
" incorporées, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier ; que le comité est
d'opinion que le bill en question aurait du être soumis au parlement par les officiers en loi
de la couronne, sous l'autorité du gouvernement, afin de donner les plus grands soin et
considération à une mesure de cette importance.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *McCrea*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill
intitulé : " Acte pour permettre à *Pierre Auguste Joseph Crevier* d'être admis à la
" pratique de la profession de notaire pour le *Bas-Canada*, après examen et sur preuve
" de temps d'étude, sous brevet, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et
l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier*, de *St. Just*, secondé par l'honorable M. *Dessaulles*, il a été

Ordonné, que la cinquante-troisième règle de cette chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser les syndics de la congrégation de l'église *St. André*, dans le village de *Lanark*, en rapport avec l'église d'*Ecosse*, à vendre un certain lot de terre," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer l'hospice des filles et crèche publique de *Toronto*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif aux compagnies d'assurance contre le feu non incorporées dans les limites de cette province,"

L'honorable M. *McDonald*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que le dit bill soit lu la troisième fois d'hui en six mois.

Après débats,

La dite motion, a été retirée, avec la permission de la Chambre.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender la charte de la banque de *Gore*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs à la compagnie d'assurance contre le feu du comté de *Middlesex*, et pour changer son nom," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec un amendement auquel il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la séparation de la cité de *Toronto* d'avec les comtés-unis de *York* et *Peel*, pour certaines fins judiciaires," tel qu'amendé, il a été.

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des rues de *Québec*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'honorable M. Ross a proposé, secondé par l'honorable Sir N. F. Belleau,
Que cette Chambre s'ajourne maintenant à demain, à trois heures de l'après-midi.

Objection étant faite à la motion,

La question de concours a été mise sur icelle, la Chambre s'est divisée : et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Mc Crea,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holton,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Tessier.—24.</i>

NON-CONTENTS :

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Guévremont</i>	<i>Masson,</i>	<i>Taché, Sir E. P.—19</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Olivier,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et
Son Honneur l'Orateur a alors déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi.

Vendredi, 8 Mai, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Knoxton,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gardon,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Bulton,</i>	<i>Guèvremont,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Moore,</i>	<i>Walker.</i>
<i>Christie,</i>			

PRIERES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Ferrier* ; de *Grôye Charm* et autres, de la cité de *Kingston*, membres et amis de l'église méthodiste Wesleyenne en *Canada*.

Par l'honorable M. *McCrea* ; de la corporation de la ville de *Chatham*.

Par l'honorable M. *Allan* ; de *W. B. Jarvis* et autres, du *Canada*.

Par l'honorable M. *McMurrich* ; du presbytère de l'église presbytérienne du *Canada*, *Grey*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *G. G. Gaucher* et autres, de la paroisse de *Ste.-Geneviève*, comté de *Jacques Cartier* ; demandant un acte pour fixer la valeur réelle des différentes espèces monnayées en circulation dans cette province.

De la chambre de commerce de *Québec* ; demandant que la subvention accordée actuellement à la compagnie des vapeurs océaniques de *Montréal* ne lui soit plus continuée.

Du révérend *S. Tassé* et autres, de la paroisse de *St.-Rémi*, dans le comté de *Napierville* ; de *J. G. Laviolette* et autres, de *St.-Cyprien*, dans le dit comté de *Napierville* ; de *Toussaint Poissant* et autres, de la paroisse de *St.-Edouard*, dans le comté de *Napier* ; ville susdit ; du révérend *J. B. Champaux* et autres, de la paroisse de *St.-Michel Archange*, dans le district d'*Iberville* ; et de *Pierre L'Heureux* et autres, de la paroisse de *Ste.-Marguerite de Blainfndie*, dans le comté de *St.-Jean* ; demandant séparément l'établissement d'une banque de crédit foncier dans le *Bas-Canada*.

Et de *A. Heward* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant que le bill maintenant devant la législature, pour amender l'acte relatif aux pouvoirs et devoirs de la maison de la *Trinité de Québec*, ne devienne pas loi.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des impressions, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
7 mai, 1863.

Le comité collectif des deux Chambres sur les impressions à l'honneur de présenter son septième rapport.

Le comité a soigneusement examiné les pièces suivantes, et recommande de les faire imprimer comme documents de la session :

Réponse à une Adresse—Témoignages pris devant la Commission des Finances, etc.
Rapports de l'Université et du Collège de l'Université de *Toronto* (de la même manière que l'année dernière.)

Réponse à une Adresse—Etat relatif à la reconstruction de *Spencer Wood*.
Etat des Honoraires perçus par les Procureurs de Comté.
Réponse à une Adresse concernant les sommes payées pour les Malles Transatlantiques.
Réponse à une Adresse—Débentures et bons du Trésor.
Réponse à une Adresse—Témoignages et Correspondance de *Worthington* et *Brunel*.
Réponse à une Adresse—Rapport des Inspecteurs des Bureaux d'Enregistrement dans le *Bas-Canada* (abrégé):

Rapport des Inspecteurs des Prisons, etc, (en partie.)
Réponse à une Adresse—Etat des Dépenses des Commissions d'Enquête.
Réponse à une Adresse—Papiers et Mémoires adressés au Gouvernement par les habitants de la *Rivière Rouge*.

Réponse à une Adresse—Accusations contre MM. *A. M. Delisle* et *W. H. Bréhaut*.
Réponse à une Adresse—Copie de la Commission nommant un Imprimeur de la Reine.
Réponse à une Adresse—Renseignements sur les droits d'accise en 1862.
Réponse à une Adresse—Correspondance au sujet du Service des Malles Océaniques.
Réponse à une Adresse—Havres et Chemins construits par la Province.
Réponse à une Adresse—Contrat du Touage entre *Lachine*, *Beauharnois* et *Kingston*.
Réponse à une Adresse—Trafic sur les Canaux *Welland* et du *St.-Laurent*.
Réponse à une Adresse—Actes de la Commission du Havre de *Montréal* (sans la carte).
Réponse à une Adresse—Concernant le Bureau de Poste de *Montréal*.
Réponse à une Adresse—Sommes payées aux Sauvages du *Bas-Canada*, depuis 1858.

Le comité recommande de ne pas faire imprimer les Rapports suivants :

Rapports incomplets des Baptêmes, Mariages et Sépultures de certains Districts.
Réponse à une Adresse—Rapports Municipaux (en partie).
Réponse à une Adresse—Etat des Cautionnements.
Réponse à une Adresse—Relative aux Primes accordées aux Pêcheurs.
Réponse à une Adresse—Commission de la Paix, *Wellington*.
Réponse à une Adresse—Enlèvement de *Tyler* par des soldats des *Etats-Unis*.
Réponse à une Adresse—Démision et Suspension d'Officiers Publics.
Réponse à une Adresse—Impressions et Fournitures de Bureau pour les Départements

Publics:

Réponse à une Adresse—Vente de Terres en bloc.
Réponse à une Adresse—Nomination du Juge du District de *Richelieu*.
Réponse à une Adresse—Nomination de M. *Christophe Préfontaine*.
Réponse à une Adresse—Reconstruction de la Cour de Justice de *Kamouraska*.
Réponse à une Adresse—Correspondance du Lieut. Col. *Archambault*.
Réponse à une Adresse—Exploration de la Rivière *Yamaska*.
Réponse à une Adresse—Terres des Ecoles—*Huron* et *Bruce*.
Réponse à une Adresse—Correspondance au sujet du Chemin d'*Addington*.
Réponse à une Adresse—Permis de Pêche sur la côte de l'*Île du Prince Édouard*.
Réponse à une Adresse—*Louis Frévoit*, sur les Pertes de *Québec* par le Feu.
Réponse à une Adresse—Pertes éprouvées par les Pêcheurs de la *Rivière Moisie*.
Réponse à une Adresse—Acte d'Accusation, Préuve, etc., dans le procès de *Thomas*

Crozier.
Réponse à une Adresse—Licences de Coupe de Bois dans le Comté de *Beauce*.
Réponse à une Adresse—Correspondance relative à l'opération de l'Acte des Pêcheries.
Réponse à une Adresse—Prélèvement d'Impôts sur les importations des *Etats-Unis*.
Réponse à une Adresse—Employés et Officiers des Bureaux des Protonotaires de *Québec* et de *Montréal*.

Réponse à une Adresse—Tableau Synoptiques des Paroisses du *Bas-Canada*.
Réponse à une Adresse—Correspondance entre *Gilbert Griffin* et le maître-général des postes.

- Réponse à une Adresse—Ecluses et Glissoires des Rivières à Saumons, *Bas-Canada*.
 Réponse à une Adresse—Pont sur la *Rivière du Gouffre* à la *Baie St.-Paul*.
 Réponse à une Adresse—Amendements proposés à l'Acte des Pêcheries.
 Réponse à une Adresse—Sommes payées aux Chambres d'Agriculture en 1862.
 Réponse à une Adresse—Concernant la charge de Surintendant des Mesureurs de bois.
 Réponse à une Adresse—Violation des Règlements de Pêche.
 Réponse à une Adresse—Translation de la Cour de Circuit de *Thurso* à *Papineauville*.
 Réponse à une Adresse—Notes et Estimés de *Bonaventure* pour 1862.
 Réponse à une Adresse—Relative à la vente des chemins d'*York*.
 Réponse à une Adresse—Relative à la construction des Cours en *Bas-Canada*, et au contrat de *Sinclair* et *Skelsey*.
 Réponse à une Adresse—Tarif des Honoraires des Régistrateurs en *Bas-Canada*.
 Réponse à une Adresse—Acte d'accusation et de conviction en certains Districts, etc.
 Réponse à une Adresse—Accusations contre *D. Tassé*, Ecuyer, d'*Iberville*.
 Réponse à une Adresse—Concernant la Seigneurie du *Sault St. Louis*.

Le comité a aussi soigneusement examiné les documents mentionnés dans les motions suivantes pour impression :

Par *M. Fergusson*—Réponse à une adresse concernant le 5e bataillon de milice de *York*.

Le comité recommande de ne pas imprimer ce rapport.

Par l'hon. *M. Carling*—Réponse à une adresse,—Rapports des commissaires nommés pour s'enquérir de l'administration des bureaux de poste de villes en *Haut-Canada*.

Le comité recommande de faire imprimer ce rapport.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Simpson*, secondé par l'honorable *M. Seymour*, il a été ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain. L'honorable *Philip Henry Moore*, l'honorable *Benjamin Seymour*, l'honorable *Elzéar Henri Juchereau Duchesnay*, l'honorable *George Crawford*, l'honorable *Elijah Leonard* et l'honorable *Louis Auguste Olivier*, étant les membres nommés par l'honorable Orateur pour faire partie du comité général des élections, et auxquels la Chambre n'a pas objecté, ont séparément prêté le serment qui suit :

“Je jure que je remplirai bien et fidèlement les devoirs qui sont dévolus à un membre du comité général des élections, au meilleur de mon jugement et de ma capacité, et sans crainte ni faveur.—AINSI QUE DIEU ME SOIT EN AIDE.”

Son Honneur l'Orateur a fixé lundi prochain, à onze heures avant midi, dans la chambre des comités, la première réunion du comité général des élections.

Alors, sur motion de l'honorable *M. Tessier*, secondé par l'honorable *M. Fergusson Blair*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 11 Mai, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Bureau,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Armand,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Duchesnay, A. J.</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Slead,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith, Harmaunus,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McMurrich,</i>	<i>Tessier.</i>
<i>Boulton,</i>			

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la chambre de commerce de la cité de *London, C. O.* ; demandant que nul amendement ne soit fait aux lois qui règlent l'intérêt.

De la division *Shefford, No. 47.* des fils de la tempérance, *C. B.*, établie à *Waterloo* ; demandant une loi prohibitive des liqueurs.

De *Robert Simpson* et autres, de la paroisse de *St. André* et de ses environs, dans le comté d'*Argenteuil* ; demandant une allocation pour reconstruire le pont sur la *Rivière du-Nord*.

De *David Torrance* et autres, membres des églises méthodiste, congrégationnelle et baptiste, dans la cité de *Montréal* ; et du révérend *John Bethune, D. D.*, curé de l'église "*Christ*," *Montréal* susdit, et autres ; demandant séparément que le montant reçu annuellement par les écoles protestantes et autres écoles, dans la cité de *Montréal*, soit augmenté, de manière à ce qu'elles reçoivent le montant entier qu'elles ont droit de réclamer au *pro rata* de la population.

De *Henry Benjamin*, de la cité de *Montréal* ; demandant que le bureau des Travaux Publics lui paye son mémoire pour tapis qu'il a fourni pour l'usage de Son Altesse Royale le Prince ; de *Galles*.

Et de *Fel, Chamberland* et autres, de la paroisse de *Ste. Cécile du Bic*, dans le comté de *Rimouski* ; demandant une allocation pour construire un pont au "*Cap Orignal*," et aussi une allocation pour rendre la rivière "*Nord Est*" navigable.

L'honorable M. *Moore*, du comité général des élections, a fait rapport qu'il avait fixé le jour suivant pour choisir le comité spécial pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapports irréguliers pour le collège électoral de

DE LORIMIER :

Mercredi, le 20e jour de mai courant, à dix heures avant midi ; de la liste B, No. 1

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint des deux Chambres sur les impressions, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITE,
11 mai, 1863.

Le comité conjoint des deux Chambres sur les impressions a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Le comité recommande que les rapports des surintendants de l'éducation pour le Haut et le Bas-Canada soient imprimés, de la manière suivante :

Rapport pour le Haut-Canada,—en abrégé, tel que compilé et marqué par le comité au volume No. 4 des documents de la session de 1861,—et que 5000 exemplaires soient imprimés et transmis au surintendant pour être distribués, et 500 pour l'usage des membres.

Rapport pour le Bas-Canada.—Qu'il soit imprimé 3000 exemplaires en français et 2000 en anglais, qui seront transmis au surintendant, pour être distribués,—et qu'il soit imprimé 500 exemplaires en français et 250 en anglais pour l'usage des membres.

Le comité recommande aussi qu'il ne soit pas imprimé de sommaire des délibérations de l'Assemblée Législative.

Le comité recommande aussi respectueusement que les résolutions suivantes soient adoptées :

Résolu, que si les différents services qui se font sous le contrôle du comité conjoint des impressions ne sont pas exécutés de la manière voulue, avec des matériaux convenables, et dans les délais fixés par les différents contrats, le greffier de ce comité devra, et il est autorisé et requis de faire exécuter ces services, ou aucun d'eux, par d'autres personnes que les entrepreneurs, de la manière la plus économique, si les cautions des parties, après avis raisonnable donné par le greffier, ne prennent pas immédiatement des mesures pour faire faire l'ouvrage convenablement et sans retard :

Résolu, qu'il ne sera fait d'avance en aucun cas, et qu'aucun ouvrage ne sera payé avant d'être terminé et livré, mais toujours avec la réserve d'une retenue de 20 pour cent, tel que stipulé aux contrats, jusqu'à ce que tous les services aient été exécutés d'une manière satisfaisante.

Résolu, que pendant la vacance du Parlement, le greffier de ce comité, en tout ce qui concerne les impressions et la reliure, sera tenu responsable et se guidera uniquement d'après les règles posées par ce comité, et par les rapports qu'il aura faits pendant la session; sujet seulement, en cas de difficultés, aux ordres que l'Orateur ou le greffier de l'une ou l'autre Chambre (suivant le cas) jugera nécessaire de donner.

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Seymour, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Moore a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour changer la constitution du Conseil Législatif."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser le conseil municipal de la paroisse de St. Athanase à macadamiser certains chemins dans la dite paroisse, et à y ériger des barrières de péage,"

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Fergusson Blair, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour consolider la dette de la ville de Cobourg," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour confirmer le règlement No. 128 de la ville de *Port Hope*, et l'émission des débiteurs y mentionnés,"

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les donations entre-vifs et testamentaires," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif à la représentation du peuple dans l'Assemblée Législative, quant aux comtés de l'*Assomption*, *Joliette*, *Berthier* et *Montcalm*, et pour d'autres fins," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande le concours de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour voir à la séparation de la cité de *Toronto* d'avec les comtés-unis de *York* et *Peel*, pour certaines fins judiciaires," tel qu'amendé,

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour punir les marchands de grain coupables de fraude,"

Sur motion de l'honorable M. *Tessier*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été

Ordonné, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte amendant le statut refondu du *Haut-Canada* intitulé : ' Acte concernant la charge de sheriff,'"

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte pour amender la loi concernant la cour du recorder de la cité de *Québec*," tel qu'il est proposé par le comité spécial de l'amender, il a été

Ordonné, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre 32 des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, intitulé : ' Acte concernant les témoins et les témoignages,'"

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été
Ordonné, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte relatif à l'intérêt,"

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été
Ordonné, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé ; " Acte pour pourvoir à l'emprisonnement en certains cas de convictions sommaires,"

Sur motion de l'honorable M. *McDonald*, secondé par l'honorable M. *Fergusson Blair*, il a été
Ordonné, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour assurer certains droits aux créanciers de certaines compagnies incorporées,"

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Crawford*, il a été
Ordonné, qu'il soit déchargé des ordres du jour.

Les ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour mieux assigner le douaire dans le *Haut-Canada* ;"

Aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender le chapitre 63 des statuts refondus du *Canada*, concernant les compagnies à fonds social ;"

Aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour excepter les remorqueurs à vapeur des prescriptions de l'acte concernant l'inspection des bateaux-à-vapeur ;"

Aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de procédure dure du droit commun ;"

Et aussi, pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de cotisation du *Haut-Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *Fergusson Blair*, secondé par l'honorable M. *Tessier* il a été
Ordonné, que les dits bills soient déchargés des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du septième rapport du comité conjoint des impressions,

Sur motion de l'honorable M. *Ross*, secondé par l'honorable M. *Tessier*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain,

Alors sur motion de l'honorable M. *Gordon*, secondé par l'honorable M. *Ross*,
 La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 12 Mai, 1863.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable ALEXANDER CAMPBELL, Orateur.

Les Honorables Messieurs

<i>Atkins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Holton,</i>	<i>McMurrich,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Jeffrey,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cranford,</i>	<i>Knowlton,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Archambault,</i>	<i>Currie,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Panet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>De La Terrière,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dessaulles,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Proulx,</i>
<i>Baby,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Belleau, Sir N. F.,</i>	<i>Duchesnay, A. J.,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bennett,</i>	<i>Duchesnay, E. H. J.,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Blair, Fergusson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Matheson,</i>	<i>Slead,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Goodhue,</i>	<i>McCrea,</i>	<i>Smith, Harmanus,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Taché, Sir E. P.,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Tessier.</i>

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par l'honorable M. *McMaster* ; de *Robert H. Smith* et autres, grands jurés des comtés-unis d'*York* et *Peel*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *George Charm* et autres, de la cité de *Kingston*, membres et amis de l'église méthodiste wesleyenne en *Canada* ; demandant un acte pour mieux faire observer le dimanche sur les chemins de fer, les canaux et dans le département des postes.

De la corporation de la ville de *Chatham* ; demandant que la 107^e section de l'acte du fonds consolidé d'emprunt municipal de 1859 soit amendée.

De *W. B. Jarvis* et autres, du *Canada* ; demandant à être incorporés comme compagnie (limitée) pour effectuer des assurances contre les accidents, adoptant autant que possible pour règles celles de la "compagnie d'assurance des passagers par chemins de fer," d'*Angleterre*.

Et du presbytère de l'église presbytérienne du *Canada*, à *Grey* ; demandant que nulles mesures ne soient prises qui pourraient affecter le caractère national et l'utilité de l'université de *Toronto*, et que les fonds de cette institution soient conservés intacts.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CONSEIL LÉGISLATIF,
CHAMBRE DE COMITÉ.

12 mai, 1863.

Le comité spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session, à l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les comptes du greffier depuis le premier jour de janvier dernier jusqu'au premier jour de mai courant.

Le jour en premier lieu mentionné, le greffier avait en mains, au crédit de votre honorable Chambre, une balance de vingt-trois mille cent trente-trois piastres quatre-vingt-huit centins (\$23,133.88), tel qu'il appert par le premier rapport de votre comité. Le greffier a depuis reçu vingt mille piastres (\$20,000), faisant en tout quarante-trois mille cent trente-trois piastres et quatre-vingt-huit centins (\$43,133.88) dont il avait à rendre compte.

Le greffier a rendu compte à la satisfaction de votre comité, au moyen de pièces justificatives numérotées depuis 248 jusqu'à 491, inclusivement, d'une dépense, dans l'intervalle ci-haut mentionné, de trente-trois mille huit cent soixante-et-dix piastres et soixante-et-onze centins (\$33,870.71), de sorte que le premier du courant, il était dû par cet officier à votre honorable Chambre une balance de neuf mille deux cent soixante-et-trois piastres et dix-sept centins (\$9 263 17.)

Afin de mettre le greffier en état de faire face aux dépenses courantes de votre honorable Chambre pour la présente session, et durant la vacance qui approche, votre comité recommande qu'il soit fait demande à qui il appartient de telle somme qui seront avancées au greffier, suivant qu'il en aura besoin de temps à autre, d'ici au commencement de la prochaine session, et ne devant pas excéder en tout trente mille piastres (\$30,000).

Une pétition a été présentée à votre comité de la part d'*Alfred Garneau*, écuyer, traducteur français additionnel de votre honorable Chambre, demandant une augmentation d'appointements, et votre comité recommande en conséquence que les appointements du pétitionnaire soient de douze cents piastres par année, à compter du présent mois.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *McMurrich*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

Alors l'honorable M. *Seymour* a proposé, secondé par l'honorable M. *McMurrich*;

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence d'émettre son warrant en faveur du greffier de cette Chambre, pour la somme de trente mille piastres (\$30,000), afin de mettre cet officier en état de rencontrer les dépenses contingentes de cette Chambre, pour la présente année, et dont il rendra compte ci-après.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite adresse.

L'honorable M. *McMaster*, du comité spécial auquel a été renvoyé le rapport en réponse à l'adresse du 2 mars 1863, à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des comptes pour les années 1861 et 1862, des départements ci-dessous énumérés, pour papeterie, impressions, annonces, reliure et ameublement de bureau, jusqu'à ce jour; savoir:—

Département des postes ;

Département des terres de la couronne ;

Département des travaux publics ;

Bureau d'agriculture ;

Département des finances, y compris les douanes.

Aussi, un état indiquant les avances payées, et à qui elles l'ont été, par ces départements, pour impressions et papeterie ; et aussi des états ou comptes indiquant la somme payée, et à qui elle l'a été, pour la construction et l'ameublement de l'allonge faite à la maison occupée par le département des travaux publics à Québec, a présenté son rapport.

Sur la question mise de recevoir le dit rapport,

Un débat s'en est suivi ;

Lorsque Son Honneur l'Orateur a annoncé à la Chambre l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur Général, dans le but de proroger la présente session du Parlement.

Sur quoi,

Son Excellence le Très-Honorable CHARLES STANLEY, VICOMTE MONCK, Baron MONCK de *Ballytrammon*, dans le comté de *Wexford*, Gouverneur-Général de l'*Amerique Britannique du Nord*, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Ile du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône,

L'Orateur a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire d'informer l'Assemblée que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre ;

Laquelle étant venue avec son Orateur,

Un des assistant-greffiers de cette Chambre a lu les titres des bills à être passés séparément, comme suit :—

Acte pour pourvoir à la nomination d'un gardien de port pour le havre de *Montréal*.

Acte pour incorporer la compagnie des remorqueurs du *St. Laurent*.

Acte pour établir les lignes frontières de certaines concessions, lots et lignes latérales dans le township de *Dorchester Nord*.

Acte pour amender la loi relative aux personnes qui décèdent dans les asiles provinciaux d'aliénés.

Acte pour conserver à la corporation du comté d'*Elgin* l'administration et le contrôle de la partie du chemin empierré de *London* au *Port Stanley* située dans les limites de la ville de *St. Thomas*.

Acte pour amender l'acte refondu pour le *Haut-Canada*, intitulé : " Acte concernant les jurés et les jurys."

Acte pour légaliser et confirmer un règlement du conseil du comté de *Lincoln*, changeant le siège du chef-lieu du comté.

Acte pour permettre à *Elijah Rowell* et *Thomas Merrill Prime* de pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique.

Acte pour autoriser les administrateurs et exécuteurs de *James Grimes* à vendre ses immeubles aux fins d'acquitter ses dettes.

Acte pour corriger une erreur dans les lettres patentes pour l'érection des paroisses protestantes de *St. Thomas* et de *St. George*, dans le district de *Bedford*, et pour déterminer les limites des dites paroisses.

Acte pour permettre à *Thomas Edouard Belle-Ile* de subir un examen pour pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique.

Acte pour conférer aux cours du banc de la Reine et des plaids communs pour le *Haut-Canada*, le pouvoir d'admettre *Peter Taylor Foussett* comme procureur.

Acte pour incorporer la maison protestante d'industrie et de refuge de *Montréal*.

Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie provinciale d'assurance du *Canada*.

Acte pour autoriser la corporation du township de *St. Vincent* à imposer et percevoir certains péages, et pour d'autres fins.

Acte pour amender de nouveau les actes relatifs à la banque du district de *Niagara*.

Acte pour amender l'Acte douze *Victoria*, chapitre cent quatorze, relatif à la Maison de la Trinité de *Québec*.

Acte concernant les affidavits, déclarations et affirmations faits en dehors de cette province et devant servir en icelle.

Acte pour incorporer la compagnie de manufacture générale de *Peel*.

Acte pour autoriser les Ministres de la " Nouvelle Eglise désignée dans l'Apocalypse sous le nom de la Nouvelle Jérusalem," dans le *Bas-Canada*, à célébrer des mariages, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la compagnie des Mines d'*Ascot*.

Acte pour amender le quarante-cinquième chapitre des statuts refondus pour le *Haut-Canada*, concernant les hypothèques et les ventes de propriétés mobilières.

Acte pour amender les lois du *Haut-Canada* concernant le commerce.

Acte pour amender l'acte municipal refondu pour le *Bas-Canada*, et ériger le village de *Chicoutimi* en une municipalité séparée.

Acte pour permettre à *Pierre Auguste Joseph Crevier* d'être admis à la pratique de la profession de notaire pour le *Bas-Canada*, après examen et sur preuve de temps d'étude sous brevet.

Acte pour autoriser les syndics de la congrégation de l'église *St. André*, dans le village de *Lanark*, en rapport avec l'église d'*Ecosse*, à vendre un certain lot de terre.

Acte pour incorporer l'hospice des filles et crèche publique de la cité de *Toronto*.

Acte pour amender l'Acte relatif aux compagnies d'assurance contre le feu non incorporées dans les limites de cette province.

Acte pour amender la charte de la banque de *Gore*.

Acte pour amender l'Acte pour consolider la dette de la ville de *Cobourg*.

La sanction royale a été prononcée séparément sur ces bills par le greffier de cette Chambre, comme suit: "Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ce bill."

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer le discours suivant:—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative,

La marche des événements a démontré que, dans les conditions où se trouve actuellement le corps législatif, il n'est pas possible de conduire les affaires publiques de la province d'une manière satisfaisante.

Dans le cours de l'année dernière, deux administrations successives n'ont pu réussir à s'assurer la confiance de l'Assemblée Législative.

J'en suis donc venu à la détermination de proroger le parlement en vue d'une dissolution immédiate, afin que je puisse m'assurer, de la manière la plus constitutionnelle, des sentiments du peuple sur l'état actuel des affaires publiques.

L'importance urgente de diverses questions liées au commerce et à l'industrie de la province, aux améliorations intérieures et à sa défense, demande qu'il ne soit pas perdu de temps à convoquer un nouveau parlement.

En prenant congé de vous, je désire exprimer mon ardente prière que la divine sagesse guide les collèges électoraux de cette province dans le choix de représentants dont le jugement, la modération et le patriotisme les mettront en état de seconder mes efforts pour maintenir l'honneur de notre Souveraine et avancer la prospérité et le bonheur du peuple du *Canada*.

Alors l'Honorable Orateur de cette Chambre a dit:—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative,

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général que ce Parlement soit prorogé à lundi, le vingt-deuxième jour de juin prochain, pour être alors ici tenu; et ce Parlement Provincial est en conséquence prorogé à lundi, le vingt-deuxième jour de juin prochain.

APPENDICE

DU

VINGT-ET-UNIÈME. VOLUME

DES

JOURNAUX

DU

CONSEIL LEGISLATIF.

SESSION, 1863.

LISTE DES APPENDICES

QUAND FRÉSENTÉS.		PAGES DU JOURNAL.
	APPENDICE No. 1.	
16 Février 1863	Rapport du Bibliothécaire.....	21
	—	
	Pour documents intermédiaires, <i>vide</i> Documents de la Session.	
	—	
	APPENDICE No. 18.	
Mai.....	Rapport du Comité Spécial sur l'Immigration	278
	—	
	APPENDIX No 19.	
	Etat du greffier des recettes et dépenses depuis le 1er janvier 1862 jusqu'au 1er janvier 1863.	

APPENDICE No 1:

(Voir Journal, Page 21).

A l'Honorable Conseil Législatif de la Province du Canada, en Parlement Provincial assemblé.

Le Rapport du Bibliothécaire sur la Bibliothèque du Parlement,

REPRÉSENTE RESPECTUEUSEMENT :

Que durant l'année dernière, on a importé d'Europe, pour la bibliothèque, les publications les plus considérables et les plus intéressantes qui soient sorties de la presse durant cette période. Il a été imprimé une liste de ces ouvrages pour l'information des membres.

Ce catalogue supplémentaire contient aussi les listes des pamphlets anglais, français, américains et canadiens qui ont été ajoutés à la bibliothèque depuis 1858. La collection de pamphlets est maintenant très-considérable et très-importante. Dans cette collection on trouvera plusieurs traités rares et curieux sortis des presses canadiennes depuis l'établissement du pays, et qui sont d'une grande valeur, considérés au point de vue historique et politique. Jusqu'ici ces ouvrages ont été trop ignorés, mais avec l'aide d'un catalogue imprimé, ils seront maintenant accessibles à tous ceux qui désireront des informations sur les différents sujets qui y sont traités.

Parmi les livres ajoutés à la bibliothèque depuis la dernière session, je mentionnerai spécialement la "Chalcographie du Musée Royal," en quatre-vingt-un volumes in folio. Ce splendide ouvrage a été acheté à l'encan à Montréal. Il se compose de plus de 5000 planches illustrant des événements se rattachant à l'histoire de France, ou représentant des places mémorables dans ce pays. Les planches n'ont pas été publiées d'abord pour être vendues, mais de temps à autre par ordre royal, et à des prix énormes, pour être présentées à des bibliothèques privées et publiques. L'exemplaire en notre possession appartenait primitivement à Sa feue Majesté Louis Philippe.

L'année dernière a été terminée l'immense collection des descriptions de modèles anglais brevetés de 1617 à 1852-3, publié sous la direction du Bureau Impérial des Patentes, à Londres, en 285 volumes in folio de planches, et 159 volumes octavo d'imprimé. Cet ouvrage inappréciable pour tous ceux qui s'intéressent au progrès des arts mécaniques, et qui forme une histoire complète des inventions depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'à notre époque, est un don des Commissaires Impériaux des Patentes. Les commissaires ont aussi en même temps présenté à la bibliothèque les descriptions des modèles brevetés depuis 1853.

La reliure de cet immense ouvrage, quoique faite aux conditions les plus économiques, a coûté cependant bien cher, et a nécessairement eu l'effet de réduire considérablement les fonds destinés à l'achat de livres. Mais maintenant que la publication des anciennes séries est complète, les frais de reliure, en ce qui concerne ces sortes de publications, se borneront aux patentes ordinaires accordées par le Bureau Impérial, formant en moyenne 35 volumes in folio, et un égal nombre de volumes octavo par année.

Conformément aux instructions du Comité de la Bibliothèque, de la dernière session, il a été adressé aux Membres de la Législature et autres personnes ayant en leur possession des livres de la bibliothèque, des circulaires pour les prier de les remettre immédiatement, et les informer que ceux qui négligeraient de le faire seraient rapportés à la Chambre. Je suis heureux de dire qu'à quelques exceptions près, ces circulaires ont eu l'effet de faire rentrer les livres prêtés.

Ci-jointe est une liste des dons faits à la bibliothèque, et des ouvrages reçus sous l'acte du droit de propriété littéraire, durant la vacance.

Le nombre de volumes à la bibliothèque, l'année dernière, était estimé à 49,800 ; depuis ce temps-là, il en a été ajouté 2,000, faisant un total de 51,800. Cette estimation n'est, à vrai dire, qu'approximative, vu que les livres se trouvent maintenant placés dans quatre bâtisses différentes dans la cité. Mais elle est aussi approximative que possible, vu l'étendue de la collection et vu les circonstances.

Le tout respectueusement soumis.

W. AGAR ADAMSON,
Bibliothécaire, Conseil Législatif.

Bibliothèque du Parlement, 12 février 1863.

LISTE DES DONNÉS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT DEPUIS LE 20 MARS 1862.

Du Royaume de Prusse, par l'entremise du Chargé d'Affaires Prussien à Londres.

Index des Lois de Prusse, 1846 à 1850, 1 vol.

Lois des États de la Prusse, 1859 à 1861, 12 vols.

Journaux de la Chambre Haute, 1850 à 1860, 7 vols.

Papiers Parlementaires de la Chambre Haute, 1850 à 1860, 39 vols.

Rapports Sténographiques des Débats dans la Chambre Haute, 1851 à 1858, 11 vols.

Papiers Parlementaires de la Chambre des Députés, 1858 à 1860, 14 vols.

Toutes ces publications officielles sont en allemand.

Du Sénat des États-Unis.

Senate Journal, Documents and Reports, for 1860-61, 14 vols.

Senate Journal and Documents, for 1861, 2 vols.

De l'Etat de New-York.

Laws, Legislative Journals and Documents, for 1861 and 1862.

Index to the Colonial Documents of the Province of *New-York*, et vol. 8 des dits Documents.

Supplement to State Library Catalogue, 1861.

Minutes of the Legislative Council of the Colony of *New-York*, vols. 1. et 2.

Barbour's Law Report, vols. 33 à 36.

Smith's Law Reports, vols 9 et 10.

Regent's Report on Educational Institutions, for 1862, et divers pamphlets.

De l'Etat du Massachusetts.

Craig's Reports, vol. 14.

Allen's Reports, vol 2.

Acts and Resolves, 1862.

Public Documents, 1861, 3 vols.

Reports on Education and Agriculture.

Harris on Insects injurious to Vegetation.

Plymouth Colony Records, vol 12.

De l'Etat de la Pennsylvanie.

State Law Reports, vol. 39.

Laws, House and Senate Journals, and Legislative Documents, for 1862.

Executive Documents, for 1861.

De l'Etat du Connecticut.

Journals of the Senate and of House of Representatives, Public Documents and Laws for Special Session, 1861, and Session of 1862.
Connecticut Reports, vol. 29.

De l'Etat du Vermont.

Report on the Geologie of the State, 2 vols.
Journals of Senate and House of Representatives, and Laws, for 1860 and 1861.
State Law Reports, vols. 32 et 33, et divers autres pamphlets.

De l'Etat de Minnesota.

State Law Reports, vol. 5.
Journals of Senate and House of Representatives, for 1862, 3 vols.
Sessions Laws, for 1861, 1862, and Special Session of 1862, 3 vols.

De l'Etat de l'Ohio.

Journals of Senate and House of Representatives, for 1861 and 1862, 4 vols.
Laws of Ohio, for 1861 and 1862, 2 vols.
Executive Documents, 1860 and 1861, 4 vols.
School Laws, for 1862.
State Law Reports, vols. 11 and 12.
Statistics of Ohio, for 1860 and 1861, 2 vols.
Agricultural Societies' Report, for 1860 and 1861, 2 vols., avec quelques pamphlets.

De la Colonie de la Nouvelle Galles du Sud.

Votes and Proceedings of the Legislative Assembly, for 1860 and 1861, 3 vols.

Du Cap de Bonne Espérance.

Acts, Journals and Papers of the Colonial Parliament, for 1861, 5 vols.
Blue Book, for 1861.
Cape of Good Hope Almanack, for 1862.

De l'Australie Méridionale.

Legislative Council Votes and Proceedings, and Council Papers, for 1855-6 and 1857, 3 vols.
Proceedings of the Parliament (including both Houses), for 1857-8 to 1861 inclusive, 3 vols.
Acts and Ordinances of the Colony, for 1837 to 1861, 4 vols.

De l'Institut Smithsonian de Washington.

Smithsonian Miscellaneous Collections, 1862, 4 vols.
Meteorological Observations, 1854 to 1859, 1 vol.

De la Chambre d'Agriculture, Haut-Canada.

Canadian Agriculturalist; or Journal of the Board, for 1861, 3 copies.

De l'Association dite Social Science Association, par l'entremise de A. O. Charles, écuyer.

Transaction of the Society, for 1860 and 1861, 2 vols.
Adresses delivered before the Association, in 1862.
History and Objects of the Association, by G. W. Hastings.

Du Musée Britannique.

Part II. of Engravings from Ancient Marbles.

De M. le Juge Stuart.

Review of the Proceedings of the *Lower Canada* Legislature, in 1831, by the late *Andrew Stuart*.

De C. Walton, écuyer, Londres.

Memorial of *William Law, Jacob Bohme, &c.*, 1 vol.

Du Révérend Dr. Adamson.

Newland's Erne and its Fly-fishing.

Du Major Suzor.

Suzor, Major L. T.—Tableau Synoptique des Evolutions d'un Bataillon accompagné de planches, 1862, *Québec*.

Aide-Mémoire du Carabinier Volontaire, 1862, *Québec*.

Livres reçus sous l'Acte de la Propriété Littéraire.

Brown and Chadwick, Osgoode Hall Examination Questions, &c., published by *Rollo and Adam, Toronto*, 1862.

Honey's Tariff of Fees, &c, in the *Lower Canada* Courts, published by *Starke & Co., Montréal*, 1862.

Playter's History of Methodism in *Canada*, vol. 1, published by *Anson Green, Toronto*, 1862.

Webber's Table of Mechanical Motions : a fly-sheet issued from the Patent Agency Office, *Toronto*, 1862.

Réponses aux Programmes de Pédagogie et d'Agriculture, pour les diplômes d'école élémentaire et d'école modèle, rédigées par *M. Jean Langevin, prêtre, Québec*, 1862.

Droit Administratif, ou Manuel des Paroisses et Fabriques, par *Hector L. Langevin, Avocat, Québec*, 1863.

De Samuel T. Green, écuyer.

Tolfrey, T.—The Sportsman in *Canada*.

(Pour les Appendices Nos. 2 à 17, inclusivement, voir Documents de la Session.)

APPENDICE No. 18.

RAPPORT

DU

COMITÉ SPÉCIAL

SUR

L'IMMIGRATION.

CONSEIL LÉGISLATIF, CHAMBRE DE COMITÉ,
6 mai 1863.

Le comité spécial nommé pour "prendre en considération la question de l'immigration et pour faire rapport de temps à autre sur les meilleurs moyens de répandre la connaissance des grandes ressources de cette province, afin d'attirer en ce pays des capitalistes et des artisans," a l'honneur de faire rapport.

Le comité regarde le moment actuel comme très-opportun pour continuer cette importante enquête, à laquelle le gouvernement et la législature devraient consacrer une grande part de leur attention. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur l'histoire des progrès accomplis par les États-Unis et les colonies australiennes, pour voir à quelles proportions extraordinaires l'affluence soutenue d'une saine immigration de gens industrieux, entreprenants et riches, a porté le développement matériel de ces pays; et c'est un fait bien connu que ceux-ci se sont procurés une bonne partie de cette immigration, en prenant des mesures efficaces pour répandre avec profusion en Europe toutes sortes de renseignements sur leurs ressources. Ils ont bien compris l'art de la réclame en grand. Ils ont senti avec raison combien il leur est important de tenir leurs titres exposés avec éclat à la vue du public, et de décrire et de distribuer sans cesse de nouveaux détails sur les principales attractions de leurs districts respectifs, et sur les avantages présentés par eux aux diverses classes d'émigrants, jusqu'à ce que ces avantages soient devenus l'objet d'un intérêt général et tout puissant; tandis qu'on peut imputer à la faiblesse et à l'irrégularité des efforts de notre gouvernement canadien pour faire connaître les ressources de ce pays grandissant, d'être cause que nous n'avons recueilli qu'une si petite partie du courant d'émigration qui s'écoule de l'ancien monde.

Ce comité croit donc de son devoir d'insister sur ces considérations auprès du gouvernement et de la législature, et de presser l'adoption d'une politique plus vigoureuse relativement à cet objet d'un intérêt vital. Entre tous les départements de l'administration, il n'en est pas à qui soient confiés de plus graves intérêts qu'au bureau de l'émigration et des statistiques, et, chose étrange, depuis la création de ce nouveau portefeuille, il ne paraît pas avoir été jamais considéré comme une charge emportant de lourdes responsabilités, à l'instar des autres départements, par exemple, ceux des terres de la couronne, des travaux publics ou des finances. Presque toujours la nomination à ce portefeuille a tenu à des considérations politiques; et nous voyons le ministre actuel faire, dans son rapport annuel, la remarque que "le département de l'agriculture et des statistiques est celui qui, malheureusement, a été peut-être le plus négligé. L'organisation et la discipline intérieures de ce département ont été laissées dans un tel état d'inefficacité que déjà, dans

le public, par une erreur bien aveugle cependant, on en était venu au point de douter de la nécessité ou de l'importance de le maintenir sous la direction spéciale de l'un des membres de l'exécutif."

Est-il étonnant que l'émigration doive languir dans un pareil état de choses? On peut nommer des comités des deux chambres à chaque session; ces comités peuvent rechercher les fautes et les défauts des systèmes passés; ils peuvent faire les exposés les plus détaillés, et suggérer de larges principes d'action; mais une fois que tout cela est fait, c'est ce département exécutif qui doit décider si les propositions seront mises à exécution.

Jusqu'ici, presque tous nos efforts pour attirer l'émigration se sont fort sagement bornés à l'introduction des classes laborieuses, au travail opiniâtre et aux sueurs desquelles nous devons surtout l'accroissement extraordinaire et la prospérité de la province, et il est bien satisfaisant d'apprendre combien ont été magnifiquement récompensés leurs labeurs. En effet, on ne peut traverser un comté, dans le pays, sans rencontrer des milliers de familles qui, il y a très-peu d'années, pénétraient dans la forêt, avec les plus faibles ressources, et qui aujourd'hui se trouvent dans la plus heureuse des conditions, en possession d'une parfaite indépendance, de belles fermes et entourées de tout ce qui charme et embellit la vie. On est ravi et étonné à la vue des merveilleux changements qu'ont effectués dans le dernier quart de siècle, l'industrie et le génie d'entreprise de notre peuple. Qui peut traverser aujourd'hui les portions établies de ce vaste et fertile territoire de la vallée du Saint-Laurent, de ses nombreux tributaires et de ces grandes eaux méditerranées, qui, conjointement avec notre système de chemins de fer, procurent aux établissements les plus reculés d'incomparables facilités commerciales, sans sentir que notre pays offre encore un champ illimité à l'esprit d'entreprise?

Lorsque nous regardons les avantages naturels de notre position géographique, l'étendue de notre territoire, qui peut contenir une population au moins quadruple de celle d'aujourd'hui, l'introduction rapide des méthodes perfectionnées de culture, l'aisance générale de notre classe agricole, et l'accroissement de prospérité qui en résulte pour nous, nous pouvons vraiment dire que le Canada offre maintenant des attractions plus qu'ordinaires, non seulement pour les travailleurs agricoles et les artisans, mais aussi pour les petits capitalistes. Beaucoup de personnes en Europe, qui n'ont pas de profession ou d'emploi arrêté, vivent, avec peu de bien-être, de la modique rente qu'elles retirent d'un capital de 1,000 à 10,000 louis; tandis qu'ici, avec une prudence et une industrie ordinaires, elles pourraient s'assurer bientôt à elles-mêmes et à leurs familles une existence bien plus indépendante et plus heureuse que celle à laquelle elles peuvent espérer arriver dans l'ancien monde. Mais votre comité doit faire remarquer ici, à propos de cette classe de personnes, que le Canada n'est pas un pays qui convient aux hommes uniquement de plaisir; et que ceux qui viennent sans avoir des moyens suffisants pour surmonter les premières difficultés inévitables, tout en se ménageant un petit revenu, doivent s'attendre à être obligés de suivre une carrière industrielle. Toutefois, s'ils sont actifs, énergiques et entreprenants, et qu'ils veulent prendre à cœur les intérêts du pays, un noble champ est ouvert à leur ambition. Si leurs goûts les portent à se choisir une existence commerciale ou industrielle, d'amples bénéfices les y attendent; s'ils préfèrent l'état de cultivateur, il leur est facile de trouver de belles et bonnes terres qu'ils peuvent avoir à des conditions faciles—des fermes situées à proximité de stations de chemins de fer, plantées déjà d'arbres fruitiers des espèces les plus choisies, et dans une condition d'exploitation telle qu'elles leur assurent immédiatement tout le confort possible de la vie. Ces personnes pour leurs valeurs disponibles, peuvent obtenir ici, sur garanties parfaitement sûres, un intérêt beaucoup plus élevé qu'en Europe; mais il leur faut nécessairement apporter de grandes précautions au choix des placements. Le Canada offre à ces classes les plus attrayantes perspectives, et nul obstacle n'y empêche l'immigré d'atteindre aux plus hauts honneurs qu'accorde la société ou l'Etat.

Si l'on songe à l'accroissement considérable de notre population, actuellement de plus de deux millions et demi, et qui augmente rapidement; si l'on regarde l'étendue de nos pouvoirs d'eau qui ne sont pas mis en valeur, et que l'on examine ensuite les rapports de commerce ci-annexés, on ne peut s'empêcher d'exprimer la conviction que la plupart des articles que nous avons importés jusqu'à présent des Etats-Unis, peuvent être désormais

fabriqués avantageusement en cette province. Il est très-satisfaisant de voir par les comptes-rendus de nos expositions industrielles passées, avec quelle rapidité se propagent nos manufactures ; et le comité considère le moment actuel comme très-propice pour faire fructifier plusieurs branches d'industrie, pour lesquelles il ne faut que l'esprit d'entreprise et une main-d'œuvre exercée. Lorsqu'on voit l'énorme montant de capitaux qui sont à placer en Angleterre ; que l'on considère que la malheureuse lutte qui existe entre les États du Nord et ceux du Sud, a jeté sur le pavé quantité d'habiles ouvriers en Europe, en paralysant l'une des principales branches d'industrie, — lorsqu'on réfléchit en outre que cette guerre déplorable, quand elle sera terminée, laissera nécessairement nos voisins aux prises avec d'accablantes difficultés financières et autres, en frappant toutes leurs industries d'impôts excessifs, on comprend que notre province se trouvera dans une situation extrêmement avantageuse au prix d'eux, et sera un champ invitant pour l'immigration.

Le comité représente donc combien il est important et urgent que le gouvernement fasse les plus énergiques efforts pour se procurer des renseignements complets et positifs sur les vastes ressources actuelles de la province, dans le but de les répandre partout en Europe et dans les autres parties de ce continent. Le comité s'est appliqué, en même temps, à recueillir les opinions de plusieurs de nos entreprenants et heureux colons canadiens sur ce sujet : il a maintenant l'honneur de les soumettre à la chambre, en demandant seulement la permission de faire remarquer que, par suite de la brièveté du temps qui leur était laissé à cette époque avancée de la session, les personnes à qui nous sommes redevables des communications ci-annexées, n'ont pu exposer leurs vues qu'à la hâte. En y joignant aussi des extraits de certains articles publiés sous la direction de la chambre des arts et des manufactures du Haut-Canada, votre comité rend témoignage avec plaisir de la manière admirable dont est dirigé son journal et de l'influence importante qu'il peut exercer sur ces graves intérêts.

Il doit de plus reconnaître les estimables services qu'a rendus au pays M. Hope, à qui il doit plusieurs excellentes recommandations.

En terminant, votre comité a l'honneur de soumettre les résolutions suivantes :

1^o Que le gouvernement doit tâcher de se procurer, par le moyen de la chambre des arts et des manufactures ou par d'autres intermédiaires, des rapports statistiques complets sur les progrès dans toutes les branches d'industrie, et des détails sur la situation présente et le développement probable des manufactures existantes, sur le champ ouvert aujourd'hui à l'esprit d'entreprise et aux capitaux et sur la meilleure manière de l'exploiter.

Pour cela, il faudrait affecter à cet usage spécial quelque crédit supplémentaire.

2^o Que, vu la nécessité d'un canal intermédiaire pour transmettre aux habitants de l'Europe et des États-Unis des renseignements exacts et complets sur les ressources du Canada, il est à désirer qu'on publie un journal périodique, spécialement consacré à cet objet, et régulièrement envoyé aux feuilles et revues les plus importantes des différents pays, aux membres du parlement impérial connus pour s'intéresser au Canada, à tous les shérifs de comté dans les Îles britanniques, aux présidents de cours de sessions trimestrielles, de clubs agricoles, de chambres de commerce, de *poor law unions*, aux agents impériaux d'émigration, et spécialement à toutes les personnes en relation officielle avec les associations actuelles d'émigration en Europe.

3^o Que les intérêts de la province demandent aujourd'hui que nous ayons à Londres un agent colonial permanent, qui soit homme de talent et d'influence, qui possède une connaissance intime de nos progrès et de notre position, et qui dévoue toute son énergie et toute son attention à nos besoins d'immigration et à nos autres intérêts. Par son moyen, on aurait accès à la presse et aux autres voies de communication, et on ferait connaître les attractions et les avantages de notre pays. Son bureau serait régulièrement pourvu de brochures, de statistiques, de cartes locales et de tous les rapports français et anglais publiés par notre législature provinciale.

Le tout respectueusement soumis,

GEORGE ALEXANDER,
Président.

LISTE DES PIÈCES CONTENUES DANS L'APPENDICE.

1. Lettre de M. W. N. Reed, Québec, B.-C., sur l'émigration allemande, où il est proposé un moyen pour attirer celle-ci en Canada.
2. Lettre de M. John Dunlop, président de la société d'agriculture de la division nord du comté d'Oxford, H.-C., sur le sol et les productions de ce comté et sur les perspectives qu'il offre aux immigrants, soit artisans ou cultivateurs.
3. Lettre de M. David Buchan, trésorier de l'université de Toronto (chargé des dotations de l'université et du collège du Haut-Canada,) contenant son opinion sur les classes d'immigrants qui vraisemblablement réussiront ou ne réussiront pas en Canada, et des détails particuliers sur les progrès du pays, le taux d'intérêt que les capitalistes peuvent y obtenir, etc.
4. Lettre de M. D. W. Freeman, de Simcoe, comté de Norfolk, H.-C., avec des renseignements sur le taux d'intérêt de l'argent et les productions naturelles du Canada.
5. Lettre de M. Robert Hobson, shérif du comté de Welland, H.-C., avec des renseignements sur le prix des fonds ruraux, et ce que rapporte l'argent placé en fonds de terre.
6. Lettre de M. James Dignan, Berthier, B.-C., sur la difficulté de se procurer des terres en Bas-Canada, et la facilité de placer l'argent.
7. Lettre de M. Robert Armstrong, Milbrook, comté de Durham, H.-C., sur la facilité d'acheter des fermes en voie d'exploitation dans le voisinage, le taux d'intérêt qu'on peut obtenir de ce genre de placement, etc.
8. Lettre de M. J. A. Donaldson, ancien agent d'émigration en Irlande, sur la culture et la manufacture du lin en Canada.
9. Extraits de lettres de personnes notables, de fermiers et de manufacturiers du district d'Outaouais, sur la capacité productive et les apparences de cette partie du pays, et spécialement sur les concessions gratuites aux émigrants, etc.
10. Lettre de M. Thomas Briggs, jeune, ancien marchand de quincaillerie, Kingston H.-C., sur les articles qui pourraient se manifester avec profit en Canada, les salaires des artisans, le pouvoir d'eau exploitable près de Kingston et d'autres objets semblables.
11. Lettre de M. J. G. Bowes, maire de Toronto, H.-C., sur les manufactures de Toronto et en général du Haut-Canada, et le salaire des ouvriers.
12. Lettre de M. H. O. Burrit, Ottawa, sur les manufactures du district d'Outaouais.
13. Lettre de M. Wm. Edwards, secrétaire de la chambre des arts et manufactures du Haut-Canada, sur les progrès de l'industrie manufacturière en cette province, avec des extraits du journal de la chambre des arts et manufactures du Haut-Canada.
14. Lettre de M. J. Wright, manufacturier de coton, Dundas, H.-C., sur les manufactures de ce district, avec des observations générales sur l'utilité des pouvoirs d'eau, etc., etc.
15. Etat comparatif de la valeur des articles manufacturés importés en Canada, soit d'Angleterre ou des États-Unis, dans les années 1861 et 1862.

A P P E N D I C E .

I.—*Lettre de M. W. N. Reed, de Québec.*

MONSIEUR.—J'ai l'honneur d'obtempérer au désir exprimé par votre honorable comité, en mettant par écrit les quelques explications et propositions que j'ai eu occasion de vous soumettre de vive voix. Veuillez bien observer que je borne mes remarques à l'émigration de l'Allemagne. Je suis moi-même un émigrant de l'Allemagne, où, comme membre de la presse, spécialement de celle qui est exclusivement vouée à l'émigration, j'ai eu toute facilité de connaître les différentes influences qui y sont appelées à s'exercer sur ce sujet d'une si haute importance.

Je suis contre l'intervention du gouvernement à l'égard de l'émigrant, si, comme cela s'est passé jusqu'ici en Canada, cette intervention prend le caractère de la tutelle : si s'est pour guider l'émigrant et prendre soin de lui après son arrivée, l'expédier aux frais du public à des endroits où souvent il n'est pas nécessaire, et lui faire don de terres qui ne sont pas l'objet de son propre choix. En évitant à l'émigrant la dure nécessité de penser, de choisir et d'agir par lui-même, on lui fait perdre la meilleure occasion qu'il puisse avoir de déployer son énergie et de compter sur ses propres forces. C'est encourager l'immigration de la classe d'émigrants du plus mauvais aloi, de ces pauvres, qui, en émigrant, n'ont guère d'autre but en vue que de porter leur propre fardeau d'une société dans une autre ; et l'émigrant respectable qui a vraiment le désir d'améliorer sa condition, recule à l'idée d'être mis trop étroitement en contact avec des gens qu'il n'a eu que trop longtemps de bonnes raisons de mépriser et de craindre. L'intervention du gouvernement devrait cesser, selon moi, lorsque l'immigré est débarqué. L'entreprise privée et même la charité privée là où elle serait réellement nécessaire, sauraient s'accommoder bientôt aux besoins des immigrés ; ceux qui ne peuvent prendre soin d'eux-mêmes, ou qui manquent de ressources pour continuer leur chemin du lieu de leur débarquement, ne sont pas du tout utiles au pays et ne doivent pas persister à s'acheminer d'eux-mêmes dans ce dénûment. Le meilleur moyen de se procurer une affluence d'immigrants, en possession d'un pécule modique mais passable, n'est pas uniquement d'encourager l'immigration par des concessions libérales de terres, mais en même temps de dissuader le pauvre de venir dans le pays, à moins qu'il ne pût compter, par suite de quelque convention, sur ses co-immigrants plus riches, ou qu'il ne fût prêt à travailler moyennant un salaire assez bas pour que le colon plus ancien pût l'employer.

Permettez-moi maintenant d'attirer votre attention sur les caractères particuliers de l'émigration allemande. Les émigrants, pour le commerce maritime de Hambourg et de Brême, les deux premiers ports de mer de l'Allemagne, sont le principal article de chargement pour l'étranger ; comme tel, ils sont un objet de concurrence pour les armateurs et les expéditeurs ; et cette concurrence ne s'exerce pas uniquement parmi les commerçants de l'Allemagne. L'Angleterre, la France et la Néerlande, obtiennent une très-grande portion de ce fret pour leurs lignes de paquebots de Liverpool, Havre-de-Grâce, Antwerp, etc., et quoique ce mode d'émigration par voie indirecte soit discrédité de toute manière par les gouvernements respectifs de l'Allemagne, il a eu un très-grand succès, grâce à l'habile direction des intéressés. Ce n'est que dans ces années dernières que les armateurs par voie directe de Hambourg et de Brême ont regagné du terrain sur les expéditeurs par voie indirecte, ceux-ci l'ayant emporté pendant longtemps dans la proportion de plus de trois à un. Mais depuis que les premiers ont pris des mesures spéciales pour exciter et diriger l'émigration, ils ont rapidement gagné du terrain, et maintenant ils ne perdent de vue ou ne négligent aucune occasion d'avancer leur affaire. Une multitude d'agents et sous-agents sont employés dans toute l'Allemagne et la Pologne, où ils représentent les différentes lignes de transport directes ou indirectes ; des journaux, des chemins de fer, des hôtelleries, des logements, des fournisseurs, même l'omnipotente police, sont attachés à ces entreprises. On peut se faire une idée de l'importance et de la complication de ce genre d'affaires, en songeant que le nombre annuel des émigrants de l'Allemagne et de la Pologne

a été en moyenne, depuis quelques années, de près de 100,000; qu'il faut être en relation avec non moins de trente-sept différents Etats et gouvernements, dont quelques-uns exercent le système de passeport le plus rigoureux pour entraver l'émigration; que près de la moitié des émigrants sont induits à partir par la voie de Liverpool, du Havre ou des ports hollandais, où ils sont transportés soit en remontant le Rhin, soit par la France ou sur des paquebots partant des ports allemands pour Hull, Londres, d'où les émigrants se dirigent sur Liverpool; que par-dessus tout, la presse périodique est sans cesse occupée à discuter la question de l'émigration: recommandant ou dénonçant certaines localités, certains modes d'émigration ou certaines lignes de paquebots, discussion qui, pour produire des résultats, doit conserver au moins le caractère de la consistance et de la véracité. On n'obtient pas facilement accès à la partie honorable de la presse allemande; car bien qu'elle soit, pour la partie politique, trop enchaînée pour prendre le rang de quatrième état, elle maintient soigneusement sa dignité littéraire et se montre jalouse de repousser toute intrusion illégitime.

Lorsqu'en outre on songe que des agents de toutes les parties du globe, accrédités par leurs gouvernements respectifs ou par des associations commerciales, sont activement occupés à leur procurer la plus large part possible de cet exode, on est frappé de l'importance du choix d'un agent de ce genre et des moyens par lesquels il lui faut exercer son action sur ce grand mouvement. Que l'agent du gouvernement canadien en Allemagne n'ait pas été heureux, c'est là un fait qui n'est que trop bien connu. Du moment que le Canada est entré en concurrence régulière, il a attiré l'attention spéciale des autres compétiteurs; et quoique d'aventure bon nombre d'émigrants se fussent rendus jusque-là sans obstacles en ce pays, à la première tentative systématique qui fut faite pour agir sur le courant d'émigration, l'opposition fut prompte à s'emparer des avantages qui s'offraient en si grande profusion. L'agent du Canada, au lieu de chercher à se rendre la presse favorable et d'intéresser d'avantage la marine marchande, s'est mis à parcourir l'Allemagne, en débitant de prétendues lectures dans des villes comme Hambourg ou Berlin, devant un public d'une indifférence proverbiale. Au lieu de s'assurer dans la presse périodique une place honorable pour la discussion des intérêts canadiens, on a éparpillé dans tout le pays de volumineuses brochures, écrites sans correction grammaticale et dans le plus mauvais goût. Notre gouvernement a été induit à faire traduire et imprimer d'autres brochures comme celle de M. T. P. French, sur les concessions gratuites du chemin d'Opéongo; et quoique les faits avancés dans ces écrits aient été entièrement démentis par des imprimés et plus spécialement par les correspondances privées des malheureux qui ont été victimes de leur crédulité; quoiqu'il suffise d'un coup-d'œil superficiel jeté sur le rapport du commissaire des terres de la couronne pour convaincre le plus incrédule de l'insuccès et de la non-valeur de ces concessions gratuites, on continue, même aujourd'hui de distribuer ces brochures, avec l'apparente approbation du gouvernement canadien, aux émigrants comme moyen de les engager à venir au Canada. On n'a pas raison d'être surpris si, l'année dernière, sur près de 100,000 émigrants partis de l'Allemagne et de la Pologne, environ 1500 seulement ont atteint le Canada, et si, même de ce petit nombre, plusieurs, qui avaient les moyens de le faire, ont quitté ce pays pour s'en aller dans les Etats-Unis, après avoir vu avec désespoir les affreux rochers et les misérables cahutes du chemin vanté d'Opéongo. Nous devons nous en prendre à nous-mêmes si nous voyons des milliers d'émigrants désappointés s'installer dans les villes au dépens de la charité publique, après avoir été forcés d'abandonner les concessions du gouvernement, parce qu'elles n'étaient point susceptibles de culture.

Je vais maintenant répéter succinctement à votre honorable comité mes propositions verbales par rapport aux encouragements que le gouvernement devrait offrir pour attirer l'émigration allemande. Au lieu de ces concessions gratuites de terres faites aujourd'hui dans certaines localités, le gouvernement canadien devrait offrir à chaque immigrant une concession gratuite proportionnée au prix qu'il a payé pour son passage et celui de sa famille, jusqu'au Canada, sur le pied disons d'un dollar l'acre; l'immigrant devant choisir lui-même ladite terre parmi celles que la couronne met en vente aujourd'hui à 70 cents et à moins l'acre. L'immigrant devrait pouvoir attendre jusqu'à trois ans pour choisir l'équivalent du prix de son passage, à la condition de résider tout ce temps en Canada.

Par exemple, si un individu avait payé 100 dollars pour se faire transporter avec sa

famille en Canada, il aurait droit de se choisir 100 acres de terre; s'il n'avait payé que 40 dollars, son certificat pour 40 dollars serait accepté au ministère des terres de la couronne en paiement de 40 acres, et les 60 acres restants, si le porteur du certificat en demandait 100, lui seraient cédés au prix ordinaire du gouvernement, soit au comptant ou aux conditions accoutumées de crédit; le tout demeurant toujours sujet aux conditions d'établissement alors existantes.

L'adoption de ce plan libéral aurait l'effet d'attirer sur le Canada l'attention des populations émigrantes, en identifiant, pour ainsi parler, l'intérêt de l'émigrant avec celui du pays de sa destination, dès l'instant même de son déplacement, puisqu'il achèterait avec son billet de passage une part du sol. Elle permettrait à cet homme d'attendre un temps suffisant, après son arrivée en son nouveau pays, pour faire l'apprentissage nécessaire avant de s'établir sur des terres incultes, et il ne conserverait pas seulement pendant ce temps le droit de faire son choix, mais il apprendrait encore à mieux choisir. Elle engagerait les particuliers, comme les municipalités, à offrir et à donner plus de facilités pour la colonisation des terres incultes. Les expéditeurs par voie directe d'Allemagne seraient par là fortement incités à porter toute leur attention sur le Canada, vu que la principale cause du succès des expéditeurs d'émigrants par voie indirecte, est qu'ils peuvent entreprendre les transports à meilleur marché que les expéditeurs directs. La différence du prix de passage serait bien moindre; dès lors qu'on verrait dans ce prix un placement sûr, et la sûreté de ce placement paraîtrait plus grande lorsqu'elle serait appuyée par des maisons respectables, aux ports d'embarquement de l'Allemagne, que si les émigrants étaient obligés de se confier à des agents expéditeurs, dans des pays étrangers, agents à qui il leur faut avoir affaire avant d'atteindre le port étranger: deux considérations dont les expéditeurs par voie directe sauraient bien tirer parti. D'un autre côté, la différence de 30 cents au moins par acre entre le prix payé comptant pour des terres et le prix alloué sur certificat, serait une garantie suffisante contre tout abus de la part des passagers ou des expéditeurs.

Il va sans dire qu'il faudrait établir des agences, accréditées par le gouvernement canadien, dans les principaux ports de l'Europe où s'embarquent les émigrants; pour l'Allemagne, à Hambourg et à Brême, ce serait assez. Mais, tout en confiant à ces agents le soin de viser les billets de passage, on pourrait aussi les autoriser à recevoir pour ce faire un petit honoraire, qui serait volontairement payé soit par chaque passager individuellement ou en bloc par l'expéditeur, et qui je n'en doute pas, arriverait en très-peu de temps à suffire à l'entretien et aux dépenses de l'agent et de son bureau, et encouragerait cet agent à se procurer le plus grand nombre possible d'émigrants.

Votre honorable comité voit que j'ai tâché d'être aussi court que possible. Au cas où vous désiriez avoir une nouvelle discussion ou d'autres détails, je demande la permission de me mettre à votre disposition.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très-obéissant serviteur,

W. N. REED.

Québec, 20 avril 1863.

II.—*Lettre de M. John Dunlop, président de la Société d'Agriculture de la division nord du comté d'Oxford, H.-C.*

MONSIEUR.—En réponse à votre circulaire, du 3 mars dernier, je vous dirai avec plaisir que, visitant les États-Unis et le Canada, en 1858, je fus si content de l'aspect du Haut-Canada que je résolus de m'y transporter avec ma famille, d'Ayrshire, en Ecosse. Je parcourus plusieurs localités; mais je préférâi le comté d'Oxford: j'achetai une propriété près de Woodstock, le chef-lieu, et l'année suivante je m'y rendis.

C'est un beau district, d'un sol ondulé et riche, bien boisé et bien arrosé, croisé de bons chemins empierrés et occupant une position centrale qui lui donne accès aux chemins de fer du "Grand Occidental," de Buffalo et du Lac Huron et du Grand Tronc; il s'y trouve d'excellents marchés au comptant pour toutes sortes de produits de ferme.

La population est très-industrieuse et très-énergique, et elle fait d'agréables et excellents voisins.

L'aspect du district, lorsque les vergers sont en fleurs, est vraiment beau ; car presque chaque habitation est ornée d'un grand verger, les demandes de fruits étant considérables. Il y vient à profusion de délicieuses pommes, des poires, des prunes, des cerises, du raisin indigène, toutes sortes de petits fruits ; les pêches et les brugnonns (*nectarines*) réussissent bien sur les bords du lac.

Le sol de ce district est généralement formé de riches dépôts d'alluvion, mélangés de particules calcaires et susceptibles de produire la plupart des céréales et des racines à la perfection, et comme les fermes sont en général bien arrosées par des sources ou cours d'eau, c'est un des meilleurs districts pour les pâturages aux vaches ou les cultures mixtes.

Je ne pense pas que nous puissions être surpassés en légumes, notamment en racines bulbeuses, citrouilles, melons, concombres, tomates, choux-fleurs, etc., etc.

Avec une méthode éclairée de culture, le sol produira de bonnes récoltes ; j'ai vu du blé, des pois, du lin, du trèfle, des panais, des carottes, des pommes de terre et des navets de Suède, qui pouvaient soutenir avantageusement la comparaison avec les produits anglais venus sur un sol de même qualité ; et, pour la production, les vaches laitières (*Dairy*) peuvent être comparées aux Ayrshire.

Le bétail exposé au concours annuel de l'association provinciale du Haut-Canada, se compose véritablement, pour la plupart, d'animaux de première classe, et ne déparerait nullement les expositions d'Angleterre, surtout en ce qui concerne les bœufs Durham, Devon, Hereford, Galloway et Ayrshire, et les moutons Cotswold, Leicester, Hampshire et South Down, dont plusieurs sont au reste des animaux primés qu'on a importés. L'espèce porcine offre aussi de bonnes races, et quelques individus sont vraiment beaux. Les chevaux, considérés comme classe, sont généralement vifs et vigoureux ; ils n'atteignent pas au type du cheval de ferme Clydesdale, mais ils conviennent mieux, je crois, à ce pays que beaucoup de chevaux d'apparence.

Les machines et les instruments agricoles ont été fort perfectionnés durant ces dernières années, et indiquent aujourd'hui une excellente main-d'œuvre et une grande faculté d'invention. En fait de moissonneuses et de rateaux, je crois que nous sommes beaucoup plus avancés que les cultivateurs d'Angleterre. L'exposition des grains, racines, légumes, fruits, fleurs, produits de manufactures ou ouvrages d'art, au concours de l'association provinciale, est certainement des plus intéressantes et des plus propres à nous faire honneur ; elle prouve que la province peut former une exposition digne d'attention.

Le climat du district est très-salubre, à cause de la situation, dans la partie la plus élevée à peu près de la péninsule. L'été, nous avons une fraîche brise des lacs, et l'ample ceinture que nous font les forêts que la hache n'a pas encore abattues, nous abrite contre le souffle glacé de l'hiver. Je préfère de beaucoup ce climat-ci à celui d'Ayrshire.

La végétation est extrêmement rapide. Il est étonnant de voir le progrès qui se fait en quelques jours, et comme la moisson vient vite à maturité. Il faut faire les semailles de bonne heure pour se procurer une bonne récolte ; la siccité du climat est très-propice aux cultivateurs à l'époque de la moisson, qui est suivie d'une longue saison d'un temps favorable à la préparation de la terre pour la récolte suivante. Pendant l'hiver, le fermier n'a guère d'autre chose à faire que d'aller au marché, au bois et de soigner ses bestiaux.

Les cultivateurs n'ayant qu'un capital médiocre, réussiraient bien dans ce district, car il s'y trouve un grand nombre de fermes à louer pour 6 à 12 chelings sterling l'acre ; et l'on peut y acheter des terres pour le prix de \$25 à \$60 l'acre, suivant l'état des défrichements et des bâtiments. C'est à peine s'il y a encore quelques terres incultes à vendre autour d'ici. On peut avoir une ferme, d'excellent sol, avec de bons bâtiments et aux quatre-cinquièmes défrichée, essouchée et close, pour environ \$30 à \$40 l'acre. Une terre de même qualité en Ayrshire se vendrait de suite autant de louis sterling, sans qu'il y eût même une clôture ou une maison dessus. Je recommande surtout ce district aux éleveurs de bêtes à cornes.

Les capitalistes peuvent placer avec sûreté leur argent en fonds de terre, en achetant avec discernement des fermes améliorées, qui se loueraient immédiatement, et dont ils retireraient un revenu clair de cinq pour cent sur le prix d'acquisition, avec la certitude qu'elles augmenteraient tous les ans de valeur entre les mains de cultivateurs entreprenants. Ils pourraient aussi prêter sans peine et en toute sûreté leur argent à hypothèque sur des fermes défrichées de première classe au taux de 8 ou 9 pour cent d'intérêt.

Les artisans en général réussissent bien ici : la main-d'œuvre expérimentée est toujours fort recherchée ; les salaires sont élevés ; les provisions à bon marché, et l'instruction, dans la plupart des sections de comté, est gratuite. Le travailleur fera ici de bonnes affaires ; durant l'été, il trouvera de l'emploi pour le rémunérer amplement, dans les districts défrichés, en louant son travail le plus avantageusement possible ; et l'hiver, en se rendant dans les établissements en arrière, il trouvera bien du monde disposé à l'engager pour aider à défricher et à faire des terres nouvelles, ou bien il pourra acheter du gouvernement une terre qu'il déboisera lui-même dans les mois d'hiver. Il y a en cette province des milliers d'émigrés qui sont débarqués à Québec avec quelques dollars seulement, et qui aujourd'hui sont propriétaires de belles fermes défrichées et de maisons très-confortables.

Les manufacturiers trouveront aussi un beau champ à exploiter. Des fabriques de lin, de sucre, de fécule et de lainages pourraient être avantageusement établies dans ce district, qui est très-propre à produire la matière brute à bon marché. On a monté des ateliers pour épurer l'huile de pétrole, qui donnent de bons profits ; on a trouvé aussi dans le district des indices d'huile de pétrole, et l'on a commencé à pratiquer des sondages pour en découvrir les sources.

Les rentiers ou les personnes dont le revenu est limité, peuvent vivre dans une plus grande aisance des mêmes revenus ici qu'en Angleterre, à cause de la modicité du prix des nécessités et des commodités de la vie ; en plaçant ici leur avoir, ils augmenteront leurs revenus et en profiteront davantage. Les taxes locales sont très-modérées ; il y a abondance d'églises de toutes croyances ; quant à l'éducation, il y est pourvu très-largement, si bien qu'on peut se procurer une instruction classique à extrêmement bon marché, et en quelques cas même gratuitement.

J'annexe à cette lettre une liste des prix courants des produits sur les marchés.

Je suis, cher monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN DUNLOP,

Président de l'association d'agriculture de la division nord,
Comté d'Oxford, H.-C.

Craigowan, près de Woodstock, H.-C.

Avril, 1863.

MARCHÉS DE WOODSTOCK.

BUREAU DU *Sentinel*,

Woodstock, 3 avril 1863.

Blé d'automne, le minot, .. \$0 85	à \$0 90	Pommes de terre, le minot. 0 25	à 0 50
“ de printemps “ .. 0 75	“ 0 80	Bois de chauffage, la corde. 1 50	“ 1 75
Farine, 100 lbs..... 2 00	“ 2 25	Beurre, la livre..... 0 12½	“ 0 00
Gruau d'avoine, 100 lbs... 2 75	“ 3 00	Pommes..... 0 25	“ 0 35
Avoine, le minot..... 0 35	“ 0 38	Foin, le tonneau..... 12 00	“ 15 00
Pois “ .. 0 45	“ 0 48	Fromage..... 0 06	“ 0 10
Orge “ .. 0 75	“ 0 85		

Note.—25 cents au shelling sterling.

III.—Lettre de M. David Buchan, trésorier de l'université de Toronto.

TORONTO, 23 avril 1863.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de recevoir votre note privée et la circulaire qui l'accompagnait : l'une me demandant communication des renseignements que je puis donner sur les chances favorables qu'offre maintenant la province pour la fabrication de plusieurs articles importés jusqu'à présent d'Europe et des États-Unis ; l'autre, me demandant mon sentiment au sujet des avantages que la province offre aux cultivateurs de moyens médiocres qui viennent d'Europe ou de ce continent-ci, etc.

Mon opinion personnelle est que c'est un devoir excessivement délicat et d'une très-grande responsabilité que de conseiller à qui que ce soit de quitter sa patrie pour aller établir ses foyers dans un pays comme le Canada, dont les mœurs, les coutumes, le climat, et les procédés agricoles—pour ce qui dépend de la climature, diffèrent si essentiellement de ceux des Îles Britanniques. Là-bas la saison laborieuse est longue, le travail surabonde et les produits de toutes sortes s'écoulent promptement. Ici c'est tout le contraire : la saison du travail est si courte qu'il faut tout faire en diligence ; la main-d'œuvre est généralement rare, à n'importe quel prix, et il est difficile de se procurer un supplément d'aide lorsqu'on en a besoin ; en outre, règle générale, le blé est le seul grain qui ait quelque chose comme une valeur arrêtée. Les autres grains peuvent rarement trouver un débouché avantageux. La conséquence de cet état de choses, est qu'un agriculteur pratique qui vient d'Europe en ce pays a quelque chose à désapprendre et beaucoup de nouvelles connaissances à acquérir, avant d'être en état d'exploiter avec avantage une ferme canadienne. Quelques-uns sont lents à se faire à cela ; d'autres y arrivent très-promptement, comme en toutes choses ; le succès d'un homme dépend tout autant de lui que des circonstances spéciales où il se trouve. Je suis certain d'une chose : c'est qu'un homme indolent, quand même il posséderait un certain capital, ferait bien mieux de rester et mourir en son pays, que de s'en venir ici ; ses fonds dureraient probablement plus longtemps et sa mort sera bien plus douce.

Les jeunes gens de famille aussi, qui ne sont pas des agriculteurs pratiques et qui ne sont pas prêts à mettre la main à l'ouvrage, à tout apprendre et même à supporter de grosses et nombreuses fatigues au début, s'ils n'ont des revenus à part de leurs fermes, feraient bien mieux de rester dans leur pays ; en général, cette classe d'émigrés disparaît vite.

La classe de cultivateurs qui convient le mieux à ce pays est celle des petits fermiers. Ces gens font eux-mêmes en tout ou en partie leur ouvrage ; leurs femmes sont de même accoutumées aux travaux de la maison et de la laiterie, et ne trouvent pas dur de se lever à quatre heures du matin, l'été, et d'aussi bonne heure comparativement l'hiver, pour traire les vaches et préparer le déjeuner. De tels hommes, s'ils restent sobres et conservent leur santé, sont sûrs de réussir à moins de circonstances extraordinaires.

Après ces remarques générales sur l'espèce de fermiers à qui ce pays doit vraisemblablement convenir, je crois que sans entrer dans de menus calculs, (calculs que je ne suis pas en état de donner et qui, après tout, ne sont, selon moi, d'aucune valeur pratique) il me suffira de rapporter d'une manière générale que dans les environs de la localité à laquelle j'ai fait allusion au commencement de ma lettre, il se trouve nombre de colons qui ont commencé avec des moyens assurément bien minimes, il y a quelque 25 ou 30 ans, et qui possèdent maintenant d'excellentes exploitations, avec de bonnes maisons de pierre, de brique ou de bois et de spacieuses cours de ferme ; lesdites fermes contenant de 50 à 500 acres, mais la plupart de 100 à 300 acres en moyenne, et valant de 40 à 70 dollars l'acre, selon les circonstances. Quelques-uns de ces cultivateurs amassent incessamment du bien, et s'achètent ferme après ferme. Il y en a d'autres, comme de raison, qui n'ont pas réussi. Mais vous savez—et quiconque a assisté à la colonisation et à l'amélioration d'une section ordinaire de notre pays dans le cours des 25 ou 30 dernières années, sait—que bien qu'il y ait parfois des revers à cause des mauvaises saisons ou de la faiblesse des prix, et que beaucoup de personnes échouent soit faute de prudence, de capacité ou de chance, une proportion considérable réussit, et qu'en quelques années il s'est effectué de merveilleux changements sur la face du pays. Ce fait prouve qu'il y a profit à cultiver, lorsque l'exploitation est convenablement dirigée par les hommes propres.

En outre, il est un autre fait que j'ai été à même de connaître dans ma position officielle d'administrateur des dotations de l'université et du collège du Haut-Canada. Les conditions auxquelles nous vendons nos terres sont celles-ci : un dixième du prix se paie comptant, et le restant en neuf versements annuels égaux, avec intérêt annuel sur le résidu. J'ai la gestion de ces terres depuis près de 12 années à présent. J'ai vendu pour l'université environ 770 lots ruraux, chacun d'une contenance rarement moindre de 50 acres, presque jamais de plus de 200. Je constate après un examen rapide que sur ces 770 ventes, le prix a été soldé en entier dans près de 390 cas. J'ai fait environ 292 ventes pour le collège du Haut-Canada ; et dans près de 70 cas le prix a été totalement payé.

Je puis dire qu'en général les terres de l'université étaient beaucoup mieux situées

que celles du collège du Haut-Canada ; et plusieurs des lots avaient été affermés avant d'être vendus. De là la supériorité du résultat, bien que les prix fussent même en moyenne plus élevés. Je devrais ajouter que dans un très-grand nombre de cas les acquéreurs, lorsqu'ils achetèrent, n'avaient guère que le moyen de payer le premier terme. Règle générale, aussi, ils se sont arriérés dans les paiements subséquents du principal, et très-souvent même de l'intérêt ; mais, après avoir fait faire quelques améliorations et construit leurs maisons et leurs granges, ils ont souvent payé très-promptement le prix. Sur 1397 ventes de fonds ruraux de l'université, faites il y a plus de neuf ans, 76 seulement n'ont pas eu de suite. Et par rapport au collège du Haut-Canada, sur 271 ventes semblables, il n'y en a que 20 qui ne soient pas entièrement payées.

Une autre de vos questions a trait aux taux d'intérêt qu'on peut obtenir avec des garanties parfaitement sûres. Une excellente garantie, quand il s'agit d'hypothèque foncière, c'est, selon moi, une quantité de terre qui vraisemblablement rapportera en temps ordinaire et dans une vente forcée le double, en argent comptant, du montant de la dette hypothécaire. Il ne se fait point maintenant de ces placements pour l'université ou le collège du Haut-Canada ; mais je puis dire que, pour moi-même ou de mes amis, je n'ai pas eu de peine à obtenir de pareilles sûretés avec 8 et quelquefois 10 pour cent d'intérêt, et que toujours, hors une fois, l'intérêt a été payé avec assez de ponctualité. Dans ce cas exceptionnel, la propriété a été saisie pour la dette, et elle suffira à l'acquittement du principal, des arrérages d'intérêt, des frais de *forclusion* et de toutes les autres dépenses, même dans la gêne actuelle des affaires en ce pays. Quelques personnes cherchent un intérêt élevé ; mais je conseillerais à ceux qui font des placements de se contenter de 8 pour cent et de prendre bien garde aux sûretés.

La circulaire des courtiers fournira les meilleurs renseignements sur le prix des bons provinciaux et autres. Je puis seulement dire que j'ai fait dernièrement, pour le compte de l'université, des placements en bonnes *débetures* de comté à un prix devant rapporter plus tard, lorsque ces débetures seront payées, près de sept pour cent sur le montant placé.

S'il y avait une grande affluence de capitaux à placer soit sur hypothèques ou en bons, il va sans dire qu'il s'ensuivrait une réduction dans les taux de revient. Je parle de ce qui peut se faire sans risque, dans les conjonctures présentes.

La question suivante sur les nombreux avantages que le Canada offre aux petits capitalistes, embrasse tant de choses que je craindrais de l'aborder, même en ayant les connaissances et le temps nécessaires pour y répondre.

C'est à peine si je sais comment répondre à celle que vous me faites sur les avantages particuliers de mon district. Que ce soit là ou non un trait caractéristique des colons canadiens, je l'ignore ; mais vous rencontrez rarement un homme, hormis quelque esprit d'une instabilité peu commune, qui ne soit prêt en tout temps à soutenir que son district est le meilleur du Canada.

J'estime donc qu'on ne peut guère s'en remettre à un semblable témoignage, et que l'émigré, avant de se décider sur le lieu de son établissement, ferait mieux de visiter tout le pays, excursion que les chemins de fer rendent si facile aujourd'hui, au prix de ce qu'elle était dans les commencements lorsque nous sommes arrivés.

J'ai mentionné le comté de Brant, parce que j'y ai une ferme. Ce que je vais dire regarde donc cette section du Haut-Canada, ou plutôt cette partie du comté qui est située à l'ouest, au nord et au sud du chef-lieu. Je ne sais presque rien des townships de Tuscarora et d'Onondaga.

Il y a maintenant plus de vingt-huit ans que j'ai mis pour la première fois le pied dans la ville de Brantford, alors à son berceau. C'est aujourd'hui le chef-lieu, et elle renferme, d'après le dernier recensement, une population de 6,251 âmes, tenant par la grandeur le huitième rang parmi les cités et villes du Haut-Canada ; Ste. Catherine et Belleville ne l'emportent sur elle que de quelques habitants. A cette époque, le township de Brantford venait d'être livré par les sauvages, et il était presque partout à l'état de nature. La plus grande partie consistait en clairières parmi des forêts de chênes, et offrait, en maints endroits, de belles étendues de pays, formant des scènes délicieuses et couvertes, durant certaines saisons, de myriades de fleurs sauvages. La portion méridionale du township de Dumfries, située au nord du township de Brantford, et le township de Burford,

situé à l'ouest de ce dernier, quoique plus avancés, étaient encore dans une condition très-primitive et présentaient les mêmes caractères naturels. Aujourd'hui, la face entière du pays est changée. Je ne crois pas qu'il reste un seul lot invendu dans tout le district que j'ai décrit; je doute qu'à l'exception d'une sorte de parc de quelques centaines d'acres situé près du front de South-Dumfries et réservé par William Dickson, il se trouve un lot qui ne soit pas plus ou moins défriché dans les townships que j'ai nommés ou dans Oakland, à moins que ce ne soit quelques centaines d'acres de pinière dans le township de Burford. Ayant eu occasion, l'été dernier, de traverser en voiture certaines parties de Brantford, de Burford et d'Oakland, que je n'avais pas vues depuis plusieurs années, je fus émerveillé du nombre de fermes confortables et commodes qui avaient été récemment bâties, et dont quelques-unes avaient plutôt l'apparence de jolis villas suburbaines que de simples maisons de fermiers.

J'ai dit déjà que, pour le Canada généralement, le blé est la principale production. Dans la section particulière dont je parle, il en est plus spécialement ainsi, et nous réclamons l'avantage de posséder le meilleur comté à blé du Canada. La surface du comté est ondulée et quelquefois tend à devenir montueuse; par suite de la nature du sol, formé d'argile plus ou moins forte, et de celle du sous-sol, formé de sable calcaire, la terre est dégoûtée et aisée à façonner dans presque toutes les saisons, excepté lorsqu'elle est gelée. Dans les saisons ordinaires, on espère commencer les labours dans la première semaine d'avril. On ne s'attend pas à être arrêté par la gelée avant la fin de novembre. J'ai eu de mes charrues occupées jusqu'au 5 décembre, et j'ai commencé des labours de printemps dans la dernière semaine de mars.

Je me souviens qu'une fois, que le dégel se fit de bonne heure en mars, mes gens extirpèrent des souches pendant presque tout le mois, et vous n'ignorez point sans doute que la dernière place à peu près qui dégèle dans un lieu découvert, c'est le côté nord d'une grosse souche.

En exposant la capacité productive d'un pays comme le Canada, je ne crois pas qu'il soit raisonnable de dire que la récolte du blé, dans le pays entier ou dans une section, est en moyenne de tant de minots à l'acre; car, dans un grand nombre de cas, la culture est exécrable. Le meilleur mode est de constater les résultats obtenus par une bonne méthode. En outre, il est survenu des saisons où les plus habiles agriculteurs ont été moins heureux, par exemple, l'année 1861, où la pluie gela sur la terre immédiatement après un dégel très-rapide qui avait emporté toute la neige, excepté sur quelques points, et détruisit tellement les germes que les fermiers qui ordinairement comptaient sur 30 à 40 minots de blé par acre, n'en récoltèrent que 5 ou 7. Ce fut là toutefois une année extraordinaire. Je crois que la production moyenne des bonnes terres, bien cultivées, dans notre section du pays, peut être fixée à environ 30 minots par acre. J'ai eu connaissance qu'elle a passé quelquefois 50 minots. Dans le mois de septembre de l'année dernière, le propriétaire d'une machine à battre, qui avait été battre du blé pendant plusieurs semaines chez des fermiers des environs, m'apprit que jusqu'à ce moment-là le battage avait rendu en moyenne 32 minots à l'acre. Votre collègue au Conseil Législatif, l'hon. M. Christie, notre agriculteur le plus considérable et un de ceux qui obtiennent les plus beaux résultats, m'a dit que sa récolte serait, terme moyen, de 36 minots à l'acre. Il m'a parlé aussi d'un de ses voisins qui avait fait battre 900 minots, provenant de 20 acres, ce qui fait 45 minots à l'acre. Sur ma ferme et sur celle de mon voisin, la moyenne, provenant d'un sol convenablement reposé, était d'environ 32 minots, quoique la saison eût été, depuis le commencement de mai jusqu'à la moisson, la plus sèche qu'on eût encore vue.

Comme le blé est l'objet principal dans notre pays ou plutôt dans la partie ouest et nord-ouest du pays, tout autre produit n'est qu'accessoire. L'avoine ne se cultive que pour les besoins de la ferme. La terre qui a produit des récoltes de racines, est semencée tantôt en orge tantôt en blé de printemps, mais seulement dans des proportions restreintes. On sème de trèfle ce qu'il en faut pour procurer du fourrage et du pâturage à autant de moutons et de bœufs qu'il est possible d'en garder sur la ferme, ce qu'on fait plutôt pour la fumure du sol, en vue de la prochaine récolte de blé, que pour les bénéfices que ces animaux devront rapporter par eux-mêmes. La culture des navets et des autres racines, mais principalement des navets, prend plus d'extension tous les ans, bien qu'à cause de la difficulté qu'on a à se procurer un supplément de main-d'œuvre et du

trouble que donne la nécessité de serrer ces racines pour l'hiver, nous soyons obligés de nous contenter d'en recueillir une quantité très-limitée comparativement à ce que récoltent les fermiers dans les Iles Britanniques: le nourrissage au fourrage des bœufs et celui des moutons durant l'hiver, commencent à prendre faveur; et les fermiers les plus entreprenants font de grands efforts pour l'amélioration des races de bestiaux de toutes sortes.

Quant au climat, il n'en est point de plus salubre au monde, malgré les assertions contraires de quelques voyageurs.

Une chose qu'il est important de faire connaître, c'est la facilité qu'on a ici à disposer des produits après les récoltes. Il y a des marchés à blé à Brantford et à Paris, qui est à sept milles au nord-ouest de Brantford, où l'on peut toujours avoir le prix courant, à deux ou trois cents près par minot du cours d'Hamilton, de Toronto ou de tout autre endroit sur le bord du lac. La laine Leicester trouve un débit facile à 25 ou 30 cents la livre. Dans les temps ordinaires, on n'a pas eu de peine à vendre des bœufs ou des moutons engraisés à des commerçants de bestiaux qui viennent les enlever à la ronde pour les marchés de villes américaines et canadiennes. Cette année, par suite de l'état des affaires monétaires de l'autre côté des frontières, les demandes ont été bien moindres; de fait elles ont été presque nulles.

Un autre fait important, c'est la facilité des communications. A cet égard le comté de Brant est grandement favorisé. Le grand chemin de fer Occidental traverse ou côtoie de l'est à l'ouest les portions septentrionales du comté; et le chemin de fer de Buffalo et du lac Huron pénètre encore plus avant dans le comté, car il y entre par la limite sud-ouest du township d'Onondaga et en sort près de l'angle sud-ouest de South-Dumfries, après avoir passé par le chef-lieu et la ville de Paris.

Les deux voies ferrées se croisent à Paris. Plusieurs chemins empierrés courent en outre dans différentes directions. Par la nature du sol, les chemins ordinaires sont généralement bons.

Relativement aux taxes, le chiffre en varie suivant les townships. Je ne puis parler que de ce qui a lieu à South-Dumfries, où j'ai ma propriété. Pour une maison qui m'a coûté \$8,000, outre les dépendances, clôtures, embellissements, etc., pour une ferme et des bâtiments d'exploitation, valant probablement \$1,300 de plus, et pour 200 acres de terre défrichés, mes taxes ont un peu dépassé \$50 l'année dernière, et encore la taxe scolaire formait la plus grande partie de cette somme.

Pour ce qui regarde l'instruction; outre les écoles communes, placées chacune d'elles à un mille ou deux de la porte de chaque habitant, il y a à Brantford et à Paris des collèges où un jeune homme peut être mis en état de prendre ses inscriptions à l'université.

En fait d'avantages religieux, rien ne nous manque. Les principales villes possèdent des églises catholiques romaines, épiscopaliennes, presbytériennes, méthodistes, congrégationalistes et baptistes. Dans les moindres villages aussi, et ça et là dans les campagnes, on a établi des églises protestantes de tout genre; de sorte que si quelqu'un en santé n'assiste pas au culte public rendu à son Créateur, c'est manque de volonté, non d'occasion. Dans certains endroits, il peut arriver qu'il soit obligé de suivre les exercices d'une autre secte que la sienne; mais, règle générale, il peut, en se donnant un peu de peine, aller aux offices avec ceux de sa croyance.

Je m'aperçois que cette communication s'est étendue plus que je ne le pensais en commençant. Si elle est trop longue et que vous pensiez qu'elle contienne quelque chose d'utile pour votre comité, vous pourrez en extraire les passages qui vous conviendront.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

DAVID BUCHAN.

IV.—Lettre de M. D. W. Freeman.

SIMCOE, 15 mars, 1863.

MONSIEUR,—En me rendant à la demande que vous me faites de répondre à certaines questions énoncées dans votre circulaire du 8 courant, j'ai l'honneur de vous soumettre les renseignements qui suivent:—

Il est constant pour moi que notre pays n'a jamais offert à l'immigration des avantages plus invitant et en même temps plus certains qu'aujourd'hui. Peut-être, avant ce moment-ci, n'y a-t-il jamais eu dans l'histoire du Canada, une époque où l'on ait pu acheter des fermes défrichées avec autant de certitude de faire un excellent placement. Si nous jetons un regard rétrospectif sur ces années dernières et que nous comparions les prix élevés que se payaient alors les propriétés foncières avec les prix si modiques auxquels on les offre à présent, il nous faut conclure que nous sommes dans un moment décisif où ceux qui ont des capitaux peuvent les placer en sûreté.

Par rapport au "revenu qu'on peut retirer du sol," il ne peut y avoir qu'une opinion; là où le sol est bien cultivé et l'exploitation de la ferme conduite avec habileté et économie, les résultats devront toujours être satisfaisants. Il y aura bien quelquefois des cas d'insuccès partiel tenant à des circonstances sur lesquelles le cultivateur ne peut rien; toutefois, l'histoire des autres pays nous démontre que ces insuccès sont moins fréquents parmi nous que dans la plupart de ces contrées.

Relativement "aux taux d'intérêt qu'on peut avoir," je suis fâché de dire qu'ils sont follement élevés, variant de 8 à 12 pour cent, ce qui certainement est l'indice d'une situation commerciale et industrielle anormale, et est dû à la malheureuse lutte de la république voisine. Certaines circonstances, cependant, nous autorisent à penser que nous sommes à la veille de "temps meilleurs," que la production, chez nous, recevra bientôt une nouvelle impulsion, que la propriété augmentera de valeur, que l'argent subira une dépréciation correspondante, enfin que l'équilibre va se rétablir sur des bases régulières.

Quant aux "autres avantages," ils sont vraiment trop nombreux pour les mentionner. Un pays qui possède un climat si salubre, un sol si fertile, des forêts si étendues, de si nombreuses voies de communication par les lacs et les rivières, qui offre tant de facilités dans toutes les professions industrielles, ne demande qu'à être vu pour être apprécié.

Les avantages de "mon district particulier" peuvent soutenir la comparaison avec ceux des autres sections de la province. Notre sol est varié, mais l'argile, sablonneuse y domine; la surface est ondulée et entrecoupée de criques et de petits ruisseaux. Nous cultivons une plus grande variété de céréales, de fruits et de légumes qu'on ne le fait dans les comtés plus au nord. Le blé d'hiver est notre principal produit, et la culture en est plus sûre ici qu'en beaucoup d'autres localités, parce que le grain souffre moins de la gelée et des insectes; pour la qualité, il peut être comparé avec les meilleurs échantillons qu'offrent la province et les Etats-Unis. Le blé d'inde, les pois, l'orge, l'avoine et le sarrasin rendent considérablement. Le foin et le trèfle produisent en abondance du fourrage et des pâturages; le trèfle est notre engrais le plus économique et le plus certain. Notre comté est rempli de moulins et de manufactures. Le lac Érié nous offre un débouché naturel pour nos produits, et, lorsque notre chemin de fer méridional sera terminé, nous serons au premier rang. Les matériaux de construction et de clôture sont abondants et à bon marché. Je crois pouvoir assurer que ce comté a des avantages tout particuliers pour ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent. Les domestiques y sont très-recherchés et recevraient de bons gages pour leurs services.

En exposant nos titres aux émigrants, nous ne devons pas oublier notre beau système d'éducation, nos organisations agricoles, nos avantages sociaux et nos privilèges religieux.

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en me demandant mon opinion sur des matières qui comprennent les plus grands intérêts de notre noble province, et me soussis respectueusement

Votre serviteur,
D. W. FREEMAN.

V.—Lettre de M. Robert Hobson, shérif du comté de Welland, II.-C.

FONTHILL, 9 mars 1863.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre circulaire, où vous me demandez des renseignements au sujet de l'immigration, etc., etc., etc.

Les facilités pour l'acquisition de fermes de valeur, à proximité de stations de chemins

de fer ou de communications par eau, varient beaucoup, — même là où se trouvent côte à côte des fermes naturellement d'une égale fertilité, — suivant la manière dont elles ont été exploitées et les améliorations de constructions et de clôtures qui y ont été faites. On peut acheter de bonnes fermes dans ces situations moyennant les prix suivants : disons, de vingt-cinq à soixante dollars l'acre. Même à ces prix, le sol, convenablement cultivé, donnera à son propriétaire un très-bon revenu pour ses avances. Là où règnent l'esprit d'industrie, la sobriété et l'économie, je suis sûr, d'après la connaissance que j'ai de la culture anglaise (étant natif d'Angleterre), que l'application des procédés agricoles en usage là-bas, serait d'un bon rapport pour les capitaux placés aux prix dont j'ai parlé plus haut. Relativement aux taux d'intérêt qu'on peut obtenir avec d'excellentes hypothèques sur immeubles, ils ont atteint un chiffre élevé, comme de 8 à 20 pour cent par année. Pour les personnes qui viennent ici avec un peu d'argent, je crois que si elles sont industrielles, sobres et économes, elles réussiront, vu qu'il n'est pas ailleurs un plus beau champ pour elles ; en effet, dans ce pays-ci, elles peuvent toujours trouver à acheter des propriétés en rapport avec la somme dont elles peuvent disposer ; et, en apportant à leurs affaires cet ordre et cette prudence qui qui sont toujours et partout nécessaires pour assurer le succès d'une entreprise quelconque, elles procureront bientôt à leurs familles des maisons très confortables. Le Canada offre à l'industrie manufacturière d'immenses avantages, en conséquence du nombre de cours d'eau naturels qui se trouvent dans presque chaque localité et des puissants pouvoirs d'eau artificiels et permanents qu'a créés la construction des canaux. Je m'étonne que les capitalistes anglais et autres aient différé si longtemps de placer des capitaux dans notre industrie manufacturière, qui, j'en suis certain, les aurait non-seulement bien dédommagés de leurs avances, mais leur aurait procuré de beaux bénéfices.

Les remarques suivantes s'appliqueront plus spécialement aux comtés de Lincoln et de Welland. Je reprends le sujet des manufactures au point de vue des facilités que l'on y trouve. Ces comtés peuvent fournir un aussi beau pouvoir d'eau permanent que peut-être aucun autre comté, à cause surtout du canal Welland, qui les traverse par une longue suite de décluses et forme une inépuisable provision d'eau pour la mise en mouvement des machines. Pour la facilité de l'approvisionnement en matières premières (lorsque la malheureuse guerre de la république voisine sera terminée, ce qui, je l'espère, arrivera bientôt) et des expéditions de denrées soit par le canal, pendant la saison de navigation, ou par le chemin de fer, pendant la suspension de la navigation, à quelque endroit du Canada que ce soit, aucune section ne l'emportera sur ces comtés, grâce au chemin de fer de Welland, qui court le long du canal, en coupant, dans son parcours, le Grand Occidental à Sainte-Catherine et le chemin de fer de Buffalo et du lac Huron à Port Colborne, lesquels chemins constituent deux lignes importantes et se croisent avec presque toutes les autres lignes de la province, par où les manufacturiers peuvent envoyer leurs marchandises en tout temps sur les marchés.

Les fermes en bon état d'exploitation se vendent dans ce comté aux prix que j'ai mentionnés dans la première partie de ma lettre. Il y a très-peu de terres incultes, parce que ce comté est un des plus anciens de la province et que les terres y sont pour la plupart établies. Il possède nombre de villages florissants, situés principalement le long de la ligne du canal Welland, villages où les fermiers peuvent vendre promptement l'excédant de leurs produits, soit pour l'exportation ou la consommation locale. Je dirai maintenant un mot ou deux des ouvriers agricoles. Dans cette section du pays, le nombre en est beaucoup diminué. Le sentiment général est que la guerre américaine a été surtout cause de la difficulté qu'on a eue jusqu'ici de se procurer de ces travailleurs. En terminant, j'espère ardemment que la législature, dans sa sagesse, prendra les moyens propres à attirer en ce pays un grand nombre d'émigrants de toutes les classes mentionnées dans ma lettre, car, suivant moi, un vaste champ est ouvert devant eux, où ils peuvent donner libre carrière à leurs talents. Je regarderai toujours comme un plaisir de donner, dans mon humble sphère, l'assistance qui dépend de moi, pour faire fleurir cette noble province et en faire un lieu de demeure désirable pour tous ceux qui peuvent vouloir émigrer et s'établir sous ses lois et ses institutions, sûres protectrices, suivant moi, de la personne et de la propriété.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur.

ROBERT ROBSON.

VI.—Lettre de M. J. Dignan, de Berthier, B.-C.

BERTHIER, 10 mars 1863.

A l'honorable George Alexander, M. C. L.

MONSIEUR,—Ayant eu l'honneur de recevoir une de vos circulaires, distribuées dans le but de recueillir des renseignements sur la question de l'immigration, qui occupe à présent le comité dont vous êtes le président, je me considère tenu, par courtoisie, d'en accuser réception et de présenter en même temps quelques remarques sur l'objet de vos questions.

Les occasions pour acheter des fermes défrichées ou de valeur, d'où l'on puisse avoir facilement accès aux voies de communication par eau, et qui soient à proximité de bons chemins, ou dans quelque autre situation avantageuse, dans cette section de la province, sont rares et très-peu certaines. En outre, il y a, généralement parlant, tant de compétition parmi l'ancienne population pour l'acquisition de ces propriétés, que, dans mon opinion, les prix excèdent la valeur intrinsèque des terres; ces prix varient; suivant la position, la nature des améliorations et la qualité du sol, depuis 8 jusqu'à 20 louis l'arpent, c'est-à-dire depuis environ 9 louis dix shelings à 24 louis l'acre anglaise.

Une grande partie du sol est extrêmement fertile et produirait du blé en abondance; mais, à cause du fléau persistant de la mouche hessoise, les habitants ont presque renoncé à semer de ce grain précieux. Les principaux produits sont l'avoine, les pois et le sarrasin; le rendement de l'avoine est de trente à soixante minots à l'acre anglaise.

Si la loi actuelle concernant le prêt de l'argent n'est changée par la législature et qu'on n'établisse point la banque du crédit foncier sur l'immense échelle proposée, on pourrait placer très sûrement dans cet endroit du pays un montant presque illimité de capitaux à 10 pour cent.

Les observations précédentes concernent plus spécialement ce comté, mais sont applicables, je crois, aux comtés limitrophes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

JAMES DIGNAN.

VII.—Lettre de M. Robert Armstrong.

MILBROOK, (township de Cavan),

13 mars 1863.

MONSIEUR,— Conformément à la demande contenue dans une circulaire qui m'a été adressée, j'ai l'honneur de vous communiquer sur certains objets les renseignements suivants:

1° Le chemin de fer de Port Hope et Lindsay traverse ce township, et il y a une station, avec des magasins considérables, au village de Milbrook, d'où part un embranchement qui conduit à Peterborough, ville distante d'environ 13 milles vers le nord; Port Hope est situé à 18 milles au sud. A ce village-ci et aux villes en question, les produits agricoles de toutes sortes se paient toujours des prix très-élevés.

2° Comme plusieurs fermiers désirent s'établir plus en arrière, afin de se procurer une plus grande quantité de terre pour leurs familles, on pourrait probablement acheter à présent 50 fermes de 100 acres chacune dans ce township. Le sol en exploitation sur ces fermes peut être en moyenne de 65 acres, avec les bâtiments ordinaires. Le prix de ces héritages pourrait varier entre \$30 et \$50 l'acre, selon la situation et la qualité.

3° Tel est le rapport du sol, lorsqu'il est habilement cultivé, que la plupart de nos fermiers sont indépendants et plusieurs, riches. Ceux qui ont des fils pour prendre la direction et vaquer aux travaux, ont un avantage décidé sur ceux qui n'en ont point. Le rendement du blé est de 20 minots par acre et davantage, selon la culture et la saison. L'avoine, l'orge, les pois gris, le foin, le trèfle et toutes sortes de racines, donnent des récoltes sûres et toujours profitables.

4° Le taux d'intérêt que payent les emprunteurs de première qualité varie, suivant la conscience du prêteur, de 8 à 10 pour cent. On pourrait placer des sommes considérables à ces taux-là.

5° Il existe aujourd'hui, par suite de l'élévation des droits sur les importations, un champ vaste et lucratif pour des manufactures de presque tous les genres. Toutes nos toiles, grosses et fines, pourraient être fabriquées avec profit en Canada. Il en est de même de nos fils de coton et des filés plus grossiers de cette matière pour les étoffes de laine. Plusieurs Américains de nos voisins, trouvent de l'avantage à venir s'établir parmi nous et à ouvrir des manufactures. Un ouvrier anglais devrait être capable de faire de l'argent là où un Américain peut en gagner.

Enfin ce district est abondamment pourvu de pouvoirs d'eau, de combustible, de denrées de toutes sortes à bon marché et des meilleurs écoles communes du monde. Le township de Cavan a fait construire en quelques années de belles maisons d'école, la plupart de briques, dans ses différents arrondissements scolaires; de même, des églises ont été érigées par les principales sectes protestantes. Toutes ces constructions font honneur à l'esprit et à la libéralité de la population, et suffisent amplement pour l'instruction religieuse et profane. Il y a donc place ici pour un nombre considérable de sujets de notre mère-patrie, et, s'ils sont sobres, honnêtes et industrieux, ils ne peuvent manquer de réussir. Nous leur ferons un cordial accueil en leur disant : Dieu vous protège !

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT ARMSTRONG.

VIII.—*Lettre de M. John A. Donaldson, ancien agent d'émigration du gouvernement en Irlande.*

QUÉBEC, 1er mars 1863.

A l'honorable G. ALEXANDER,
Membre du Conseil Législatif, etc., etc., etc.

MONSIEUR,—Conformément à votre demande, j'ai beaucoup de plaisir à vous fournir les renseignements suivants sur les perspectives présentes et futures de la culture du lin en Canada.

Eu égard à la rareté et au prix élevé du coton et à la grande hausse des toiles qui en est la conséquence, il doit être évident pour l'agronome canadien qu'il peut faire de cette culture une branche lucrative d'industrie.

Les essais qui ont été faits déjà dans quelques parties du Canada occidental ont servi à démontrer qu'elle doit devenir plus générale.

La maison de MM. Perine, Frères et Cie., a été la première à l'introduire dans le comté de Wellington, dans une section d'industriels et prospères fermiers hollandais, en leur fournissant de la graine importée par elle de Russie.

En 1856, MM. Perine et Cie. montèrent un petit moulin sur la rivière Conestoga, à quelque dix lieues au nord de Berlin, pour la préparation du lin pour le commerce, et commencèrent des opérations sur une très-petite échelle, avec un capital de quelques centaines de dollars seulement. Encouragés par eux, les fermiers mirent en lin les uns un acre, d'autres deux ou trois, quelques-uns jusqu'à cinq acres de terre; quarante acres en tout furent ensemencés et la récolte fut trouvée profitable. En trois années, la quantité augmenta jusqu'à six cents acres, et, l'année dernière, elle passait quinze cents acres.

Pendant ce temps, la compagnie Perine avait aussi accru ses moyens de fabrication, en construisant un moulin à Walllesly, au nord de Conestoga, un autre à Bade, station du chemin de fer du Grand Tronc, et un quatrième au village de Doon, près de la propriété de l'hon. Adam Ferris.

Dans ce dernier endroit, elle a éprouvé une forte perte, l'année passée, par le feu, qui a consumé du même coup ses moulins et une quantité considérable de lin. D'autres bâtiments, toutefois, ont été immédiatement construits, et, outre un vaste moulin à brayer, la compagnie a monté une grande fabrique pour le filage et le tissage de la matière brute en toilerie, sur les lieux, à la porte des consommateurs tous ateliers qui procurent une grande somme de travail aux artisans et aux manœuvres. Je puis énumérer quelques-uns des articles les plus communs, dont il se fait à présent une demande

illimitée, et que l'importation des Etats *naguère* Unis avait fournis jusqu'ici à nos fermiers : ce sont des toiles grossières, des toiles à sac, des gros fils, des *cordaux*, en un mot, toutes sortes de tortis. Dans les ligneux, il y a de beaux bénéfices à gagner, le prix actuel en gros étant quelque chose comme 70 cents la livre; on peut cultiver ici la matière brute et la préparer pour le filage à raison de 15 cents. Indépendamment de cette industrie, rien n'empêche de bâtir un moulin à concasser la graine et la convertir en huile de lin et en tourteaux pour la nourriture des bestiaux.

Le surplus de la graine s'expédie maintenant à Montréal en quantités considérables et à grands frais.

L'entrepreneuse maison dont j'ai déjà parlé entreprendra aussi sans doute l'exploitation de cette branche d'industrie sitôt que ces moyens le lui permettront.

Dans la saison dernière, les arrivages de graines de lin du Canada à Montréal ont été de 20,000 minots, dont la plus grosse partie provenait du Haut-Canada.

Je dois faire mention des autres nombreux établissements qui ont surgi depuis quelque temps dans le pays. En premier lieu, un moulin très-occupé, à Norval, township d'Esquesing. Il s'est cultivé 300 acres en lin dans son voisinage en une année, depuis qu'il est en activité, et le lin qui en provenait a été vendu à Dundee, en Ecosse, la jolie somme de £62 sterling le tonneau; le lin de cette même qualité se vend aujourd'hui de £70 à 80. Il y a un autre moulin à Elora, dans le comté de Waterloo, où plus de 70 acres ont été cultivés en lin l'année dernière, et où l'on prépare au-delà de 500 acres ce printemps.

Aussi, un autre moulin dans le voisinage de Paris, comté de Brant, où se fait, me dit-on, considérablement d'affaires.

Il se forme aussi une compagnie à Guelph pour installer une fabrique comme celle de Doon.

Et, outre les machines nouvelles que le gouvernement a fait venir l'année dernière, un particulier de Saint-Thomas, comté d'Elgin, en a importé deux autres semblables de Belfast. On cultivera donc une grande quantité de lin cette année en cet endroit.

Je dois dire aussi que durant les cinq premières années de la maison Pépère, les prix n'étaient pas de moitié ce qu'ils sont à présent, et qu'il faut que ses profits aient été même alors considérables pour avoir donné lieu à de tels résultats. Je puis assurer sans crainte que le capital placé dans le genre d'industrie dont je parle, en bâtiments et machines, ne s'élève pas à moins de 70 à 80,000 dollars. J'espère donc qu'on me pardonnera de dire que mes efforts en faveur de la culture du lin en Canada, durant les années dernières, n'ont pas été sans fruits, et que des personnes comme vous, portant intérêt à tout ce qui peut faire progresser l'industrie nationale, useront de leur influence pour me mettre en état de continuer ces efforts; car je crois que l'industrie linière deviendra en peu d'années une grande source de richesses pour le Canada, et un moyen d'attirer sur nos bords de nombreux capitaux des différentes parties de l'Europe,

Craignant d'avoir beaucoup trop abusé de vos moments, je me soustris,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur.

JOHN A. DONALDSON.

(Ancien agent d'émigration du gouv. canadien.)

IX. EXTRAITS DE LETTRES REÇUES DU DISTRICT D'OUTAOUAIS.

1. M. N. G. Robinson, préfet du comté de Carleton,

Pense que des immigrants qui, à leur arrivée en cette colonie, achètent des terres à un taux élevé, sont à peu près assurés d'être désappointés,—vu qu'ils ne connaissent point le pays et sont obligés de louer des journaliers à 10 ou 14 dollars par mois. Il recommande d'encourager l'immigration des classes laborieuses—spécialement des servantes, de préférence à celle des petits capitalistes, tant que la main d'œuvre n'aura pas assez baissé pour être employée avec profit par les capitalistes aux exploitations agricoles. Il dénonce la coutume de publier des écrits trop embellis sur le pays, et est entièrement opposé au système actuel de concessions gratuites de terres aux immigrants. Il croit qu'il vaudrait

infiniment mieux que le gouvernement payât le passage et vendît les terres. Il recommande la culture du blé d'automne de préférence au blé de printemps. Suivant lui le rendement moyen du premier est de 18 à 25 minots à l'acre; celui du blé de printemps de 5 à 22 minots seulement. Il attache une grande importance à la culture des navets, dont le rendement varie depuis 600 à 900 minots par acre, et dont la culture ne coûte que cinq deniers le minot. Le nourrissage des bœufs en hiver devient général, même chez les petits fermiers. Le taux de l'intérêt sur garantie foncière est de 10 à 15 pour cent.

2.—M. F. Hinton *ex-préfet du comté de Carleton.*

Il recommande la vallée de l'Ottawa pour la colonisation et le placement de capitaux. On peut aisément se procurer dans ce district des terres défrichées à des prix qui constitueraient des placements avantageux pour des capitalistes anglais. Les terres sont maintenant à bas prix à cause de la rareté de l'argent, qui se prête à 12½ pour cent sur hypothèque. Une bonne terre rapporte en moyenne pour \$10 par acre, sans les frais de culture. Il est en faveur des concessions gratuites faites aux colons immigrés à l'expiration de trois années de résidence, qui auront défriché six acres et bâti une maison de 24 × 18. Il recommande l'ouverture d'un chemin de colonisation qui se reliait à un chemin de fer allant d'Ottawa à la Baie Georgienne, etc., etc.

3.—M. Wm. King, *juge de paix du township de Bristol, dans le comté de Pontiac.*

Il dit qu'il serait très-utile, dans l'intérêt du progrès de la province, de répandre parmi les capitalistes et les industriels d'Angleterre des renseignements détaillés sur les grandes ressources et les avantages de cette province. Il ne doute pas que les ouvriers agricoles, mais surtout les agriculteurs qui ont quelques moyens, ne puissent améliorer leur sort de beaucoup en émigrant en ce pays. Il pense que la contrée de l'Ottawa convient on ne peut mieux aux agriculteurs de petits moyens, et ne voit pas pourquoi la colonisation n'irait pas de pair avec le commerce de bois, si l'on établissait de bons règlements sur le sujet. Il recommande l'ouverture de canaux et de chemins de colonisation comme moyens d'attirer l'immigration; il est d'avis que la pratique suivie pendant un temps de faire indistinctement à tous les colons des concessions gratuites, n'a pas été avantageuse à l'immigrant ni à la province. Dans ce township et les townships voisins la principale culture est celle du blé et de l'avoine. Le blé rend par acre de 15 à 30 boisseaux (quelquefois au-delà de 40); l'avoine de 20 à 40; les pois de 15 à 20; les patates de 200 à 300 boisseaux. On peut aisément prêter à dix pour cent sur bonnes garanties.

4.—M. James E. Cole, *de la cité d'Ottawa,*

A fait un rapport très-circostancié, dans lequel il approuve la publication de renseignements authentiques; mais il dit que pour arriver à ce but "il y a beaucoup à défaire, et que la tâche la plus difficile est de faire disparaître l'impression produite par les brochures qui ont été publiées et répandues dans le Royaume-Uni, lesquelles annonçaient un état de choses que les faits ont démenté." Il pense que "dans l'état actuel du pays, la classe d'hommes dont on a surtout besoin est celle des cultivateurs et des ouvriers agricoles; et qu'il suffit d'un petit nombre d'hommes de métiers." Pour obtenir cette immigration, il ne suffit pas de publier des annonces et des brochures; il faudrait que le gouvernement nommât des agents etc. Il attire particulièrement l'attention sur les nombreux pouvoirs d'eau de la vallée de l'Ottawa qui sont alimentés en toutes saisons de l'année. Il pense que ces pouvoirs d'eau offrent de grands avantages aux capitalistes et aux manufacturiers, surtout pour la fabrication du coton. Les pouvoirs d'eau à Ottawa et dans le voisinage de cette ville équivalent à une force de 126,000 chevaux, ce qui dépasse celle que présentent l'Angleterre, l'Irlande et l'Ecosse réunies. Il pense que, pour devenir une ville manufacturière importante, Ottawa a besoin d'une communication directe avec l'Océan, ou d'un canal de navigation. Il établit qu'on peut en Canada fabriquer le coton à 43 pour cent meilleur marché qu'en Angleterre, et signale les appréhensions jalouses des fabricants de Manchester. Il termine en énumérant les manufactures d'Ottawa et les salaires payés aux artisans, aux serviteurs, aux servantes et aux journaliers.

5.—*M. George W. Perry, ingénieur civil, Ottawa,*

Expose au long ses vues et blâme fortement les tentatives dispendieuses qu'on a faites jusqu'ici en vue de la colonisation, et dont les résultats sont loin de répondre à la dépense. Cet état de choses dépend de deux causes, savoir : de l'absence de renseignements sûrs en Angleterre, etc., et des mesures injudicieuses qu'on a prises pour établir les émigrés venus en ce pays à grands frais pour l'Etat. La seconde cause est que les grands travaux publics sont tous sur la frontière et traversent les parties les plus peuplées du pays, tandis que les terres propres aux établissements nouveaux sont presque inaccessibles, etc. Il est d'avis que le Canada offre beaucoup d'avantages à l'agriculteur rangé qui possède un petit capital ; que les deniers placés en fonds destinés à la culture rapportent de gros intérêts. Il donne une estimation de ce qui peut être fait avec £200 sterling. Il estime que la somme la plus basse avec laquelle on puisse commencer sur une terre en bois debout est de £50 sterling. Il recommande le district d'Ottawa comme présentant beaucoup d'avantages pour y faire des placements de capitaux. Il propose des concessions gratuites, avec certaines restrictions au sujet des bois de construction.

M. Perry a aussi répondu longuement aux questions relatives aux manufactures, et a donné de nombreuses statistiques. On peut consulter sa brochure sur "l'Ottawa et ses ressources." Il y dit :

"Un examen attentif des statistiques publiées, fait voir que le principal commerce de cette province tend nécessairement à promouvoir l'immigration à un haut degré. La nature de ces opérations, qui exigent une quantité considérable de produits agricoles, demande une somme de travail que ce pays n'a pas pu fournir jusqu'ici. De là, le prix élevé de la main-d'œuvre et la nécessité d'importer une grande partie des provisions nécessaires à cette branche d'industrie." L'année dernière, la contrée d'Ottawa a fourni 13,784,977 pieds cubes de pin blanc, 3,632,938 pieds cubes de pin rouge et 239,213 pieds cubes d'autres bois, surtout du chêne, de l'épinette rouge, etc. Elle a aussi produit 219,594 billots d'étalon, de 28 pieds cubes le billot, faisant 6,136,952 pieds cubes, ou un total de 23,794,080 pieds cubes. D'après les calculs les plus exacts, cette industrie emploie 15,000 hommes dans les forêts, et 10,000 autres dans les différentes opérations des manufactures, de sorte que 25,000 hommes sont engagés dans cette branche d'industrie sur la rivière Ottawa. La consommation annuelle de provisions par les fabricants de bois quarré, est estimée à 12,000 quarts de lard, 15,000 quarts de farine, quelques centaines de tonneaux de diverses autres provisions, 6,000 tonneaux de foin et 275,000 boisseaux d'avoine ; et il faut la même quantité de provisions pour le monde employé à la manufacture des billots de sciage, de sorte que cette industrie consomme pour à peu près 26,000 tonneaux de produits agricoles par année. Cette grande industrie exerce une influence incalculable sur le développement des ressources de la province ; elle procure de l'emploi à l'immigré, soit directement, soit en activant les opérations de ferme par suite de la grande consommation qu'elle fait de produits agricoles ; il lui faut une flotte nombreuse, et c'est elle qui donne la première impulsion aux manufactures indigènes, etc., etc., etc.

7. *Col. Archibald Petrie, du township de Cumberland,*

—Ce Monsieur, d'une haute position et de grande expérience, a cultivé sur une grande échelle depuis 1834, époque à laquelle il acheta une terre de 400³ acres, bornée par la rivière Ottawa. Il dit : "On aurait tort de faire des concessions gratuites aux garçons sans moyens ; mais il convient d'en faire sous les règlements actuels aux pères de famille qui, ayant quelque argent, peuvent se procurer la nourriture jusqu'à ce qu'ils s'engagent eux-mêmes ou engagent leurs enfants."

8.—*M. David Campbell, du township de Ramsay, secrétaire de la société d'agriculture de North Lanark,*

—parle principalement des manufactures de cette partie du pays. A Almonte, il y a deux fabriques de laine ; chacune emploie au-delà de 50 personnes ; une fabrique de bonneterie est sur le point d'être terminée ; elle doit être mise en activité ce printemps et elle emploiera 40 ouvriers. Il y a en outre à Almonte trois moulins à farine.

Les pouvoirs d'eau sont considérables. A Appleton, un peu plus haut, il y a un bon pouvoir d'eau, et une nouvelle manufacture de drap est sur le point d'être terminée. Il y a aussi un moulin à farine et une scierie en activité. Sur la même rivière, à quatre milles en bas d'Almonte, il y a d'autres pouvoirs d'eau, un moulin à farine et une soierie, sans parler de petits cours d'eau sur lesquels se trouvent aussi des moulins à farine et des scieries en différents endroits du township. M. C. dit que, pendant les deux dernières années, les produits des fabriques de laine se sont très-bien vendus sur les marchés de la province. Nombre de garçons de ferme pourraient trouver de l'emploi à \$8, 10. et 12 par mois, y compris la pension ; des servantes pourraient aussi facilement s'engager à \$3 et 4 par mois, y compris la pension.

9.—M. James Rosamond, d'Almonte, propriétaire d'une grande fabrique de drap,

dit : les tapis et tapis de cheminées, les cotonnades, (surtout les articles de grosse fabrique en grande demande au Canada,) les articles de bonneterie, les toiles, les lainages, le fer, la quincaillerie, surtout les machines à fabriquer la laine et le coton, le fer en barres, en bandes et à cercles peuvent être avantageusement fabriqués en Canada. Il y a de nombreux pouvoirs d'eau dans les comtés-unis de Lanark et Renfrew. Les salaires des hommes sont de \$1 à 1.25 par jour, sans la pension ; ceux des femmes sont de \$12 à 20 par mois, sans la pension. Il fait observer au sujet des lainages qu'il se manufacture maintenant dans la province une quantité suffisante ou à peu près de *wools* et de gros lainages, mais il est d'avis que la manufacture des étoffes de grande largeur et des flanelles fines, etc., rapporterait bien. Il recommande de ne pas manufacturer en grand d'abord les articles énumérés, parce que si ces marchandises ne pouvaient être exportées avec profit, les producteurs en seraient gravement affectés dans leurs intérêts.

10.—M. Robert Aylesworth, greffier du township d'Ernesttown,

—dit qu'avec quelques moyens on peut trouver dans cette municipalité de rares avantages. Un marchand en gros ou en détail à Ernesttown Station, qui importerait des marchandises et exporterait des produits, réussirait bien et serait un avantage pour la localité.

11.—M. J. G. Robertson, maire de Sherbrooke, township de l'Est,

—dit : " On peut facilement se procurer des terres défrichées le long de la ligne du Grand Tronc de chemin de fer, à une distance d'un demi-mille à 10 milles de la ligne, à des prix variant de quarante à cinq piastres l'acre, avec de bons bâtiments (maison, grange, étables, etc.) lesdites terres bien closes et offrant une variété de terrains propres à la culture de toutes les espèces de céréales. A la distance mentionnée de la ligne, on peut se procurer des terres en bois debout ; et même des terres sur lesquelles il y ait quelques arpents de défrichés et une maison en troncs d'arbres, moyennant trois ou cinq piastres l'acre. Les terres couvertes de beaux bois et d'un sol riche se vendent, dans le voisinage des routes, de 6s 3d à 20s l'acre. Au sujet des townships de l'Est, je puis dire que le climat y est très-salubre, que le sol y est riche et varié, surtout propre aux pâturages. Il y a communication directe et rapide avec les marchés du Canada et des États-Unis. Qu'il suffise de dire qu'on peut citer nombre d'exemples de colons qui ont commencé sans moyens ou avec à peine assez pour payer le quart ou le cinquième de leurs terres et qui ont payé leurs dettes en quelques années, ont bien élevé leurs enfants et les ont établis dans l'aisance autour d'eux dans le laps de dix à vingt ans. Les placements sur les meilleurs garanties hypothécaires peuvent se faire à huit pour cent.

X.—Lettre de M. Thos. Briggs, Jr., Kingston, H.-C.

KINGSTON, HAUT-CANADA,
20 mars 1863.

A l'Honorable George Alexander,

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre circulaire au sujet de l'immigration, et j'y aurais répondu plus tôt, n'eût été mon absence de chez moi.

Le sujet est si vaste et les renseignements que vous demandez si nombreux et si importants, qu'il faudrait des mois de recherches pour traiter convenablement la question. On ne pourrait avoir de données exactes et satisfaisantes sur les points importants que vous mentionnez, qu'en faisant la visite de toutes les manufactures, de tous les moulins, etc., etc., qui se rencontrent dans les différents districts de la province.

Je vais tâcher néanmoins de répondre à votre demande autant que m'en le permettent les circonstances.

Beaucoup d'articles maintenant importés d'Europe et des Etats-Unis peuvent être manufacturés ici avec succès; il ne faut que des capitaux et des ouvriers.

La demande d'articles manufacturés de tout genre augmente tous les ans; et il en sera ainsi encore pendant de longues années; cet état de choses ne saurait changer tant que le Canada jouira de la condition heureuse et prospère où il est aujourd'hui.

Autant que j'ai pu connaître les faits, les manufacturiers n'ont pas eu de difficulté à faire écouler leurs produits; au contraire, la demande a généralement excédé la production.

Les articles suivants, entre autres, peuvent être manufacturés avec avantage et profit:

Les cotonnades, fils de laine et de coton, la bonneterie, les chapeaux, casquettes, horloges, tapis, cordages, la poterie, la faïence, les paniers et autres articles de vannerie, les nattes, les brosses, la verrerie, les colles, les clous et fiches, les brochettes, le fer en barres, les ressorts pour voitures, essieux en fer, serrures de tous genres, boulons taraudés, rondelles, vis, outils tranchants, la quincaillerie, les fouets, l'huile de graine de lin, le tabac, les cuirs de différents genres, les chaussures, les peintures, les toiles cirées, les étoffes de laine de toute espèce, les articles en caoutchouc, le papier et les papiers peints, les vernis, l'amidon, le saleratus, les faux et faucilles, instruments d'agriculture de toutes sortes, instruments de musique, etc., etc., etc.

Quelques-uns des articles ci-dessus se manufacturent dans le pays, et la demande excède de beaucoup la quantité fabriquée.

Dans ce district, les articles suivants se manufacturent en quantités restreintes; la demande excède la quantité fabriquée, ce qui offre aux capitalistes une occasion d'employer avantageusement leurs capitaux.

Le fer en barres, les essieux en fer, les haches, les clous, les bêches, les pelles, les fourches à foin et à fumier, sarceloirs d'acier, cuillères de *Britannia metal*, attelles en bois, boulons taraudés et rondelles, charrues en fer et en bois, rateaux, moissonneuses, manches de faux, seaux de bois, châssis et jalousies, bardeaux, étoffes de laine.

Tous ces articles, les derniers surtout, se fabriquent dans des manufactures mues par la vapeur ou des pouvoirs d'eau.

Outre ces établissements, on rencontre de nombreuses et vastes fonderies, des moulins à planer, à sciars, à carder, des manufactures de voitures, de moulins à vanner, de chandelles, de savon, de meubles, des corderies, des fabriques de machines, des manufactures de colle, des moulins à farine de blé et d'avoine, des distilleries, des brasseries, des tanneries, des manufactures de balais, des potasseries. Les industries suivantes sont aussi exploitées et procurent de l'emploi à nombre de personnes, savoir celles des

Meubliers, forgerons, selliers, boulangers, tonneliers, mécaniciens, briquetiers, ouvriers en cuivre et en tôle, constructeurs de navires, carriers, etc.; etc., etc.

De nombreux avantages s'offrent à toutes les classes d'émigrants. L'artisan peut trouver dans divers genres d'industrie de l'emploi à un salaire rémunérateur; l'ouvrage ne fait pas non plus défaut au journalier disposé à travailler, et le capitaliste peut en tout temps faire des placements sûrs à huit ou dix pour cent et même davantage.

Il est généralement difficile de se procurer en tout temps un nombre suffisant d'ouvriers pour les différentes manufactures de ce district. Les salaires des bons ouvriers sont de 4s. à 7s. 6d. par jour; quelques hommes spéciaux ont de 8s. 9d. à 10s. par jour. Les salaires des journaliers sont de 3s. à 5s. par jour. Les gages des serviteurs sont de \$6 à \$12 par mois, y compris la pension, et de \$15 à \$25 sans pension. Les servants ont de \$2½ à \$5 par mois.

Les lacs et les rivières, qui abondent dans ce district, offrent de grands avantages pour l'établissement de manufactures. Je puis mentionner entre autres excellents pouvoirs d'eau les suivants, savoir: la chute de Simcoe (maintenant connue sous le nom de Yarker)

Clark's Mills, Odessa, Battersea, Depot Village, Napanee, Newburg, Sydenham, Kingstons Mills, Brewer's Mills, Mill Haven, Gananoque, Tamworth, etc., etc.

Je crois qu'il existe dans ce district d'autres pouvoirs d'eau que je ne connais pas et que je ne puis conséquemment mentionner.

J'ai l'honneur d'être, cher monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS BRIGGS, Jr.

Lettre de M. J. G. Bowes, maire de Toronto, H. C.

BUREAU DU MAIRE,

Toronto, 13 avril 1863.

MONSIEUR,—Je suis d'avis qu'il est très-désirable d'établir en Canada des manufactures de cotonnades et de lainages, articles qui jusqu'ici ont formé une grande partie de nos importations d'Europe. Il y a environ deux ans, il a été pris des mesures en cette ville et dans le voisinage, pour constater la possibilité de fabriquer des cotonnades à un prix rémunérateur; mais par suite de la guerre malheureuse des Etats-Unis, et de la difficulté de se procurer la matière brute, l'entreprise a été abandonnée pour quelque temps. Il y avait, je crois, une fabrique de coton en opération à Ste. Catherine, H. C., avant la scission des Etats-Unis; mais, par ce que j'ai pu en savoir, cette entreprise était faite sur une très-petite échelle, et ne suffisait pas même aux besoins de l'endroit.

A l'égard de la manufacture des lainages, nous avons toute espèce de facilités, surtout pour la fabrication des grosses étoffes, qui sont en grande demande parmi les agriculteurs, et je suis d'avis que cette industrie offre une belle carrière aux capitalistes entrepreneurs, d'autant que nous ne dépendons pas, comme dans le cas du coton, d'un marché étranger, pour la matière première. Les manufactures de lainages actuellement établies à Cobourg et à Streetsville, sont en pleine activité, mais ne peuvent que répondre aux besoins de leurs localités. Je ne doute pas que les prix obtenus ne soient rémunérateurs.

Il y a à Toronto des manufactures de chaussures, de cuir, de draps, de tabac, de machines, de poêles, de savon, de chandelles, de confiserie, des corderies, des manufactures d'huile de charbon, de saindoux et de papiers peints.

Ces manufactures n'emploient guère que des hommes, dont les salaires sont de \$7 à 10 par semaine. Quelques industries, comme la fabrication des étoffes et du tabac, emploient des femmes, dont les salaires sont de \$3 à 4 par semaine.

Les articles manufacturés ici s'écoulent facilement à des prix rémunérateurs.

Toronto présente au commerce les avantages suivants: il est situé au milieu d'une contrée florissante, offre un bon port et est le point de départ de plusieurs chemins de fer, qui rayonnent dans toutes les directions. Aux manufactures nous offrons l'avantage d'être au centre de la province et d'avoir un bon marché à l'est et à l'ouest. Il y a peu ou point de pouvoirs d'eau dans le voisinage immédiat de Toronto.

Je terminerai en vous disant qu'on m'a informé que les ouvriers, après un an ou deux d'expérience, font d'excellents cultivateurs; et la guerre civile des Etats-Unis les engagera à se fixer ici, plutôt que de courir les risques de la guerre. Pourquoi alors borner aux manufactures l'esprit d'entreprise de l'artisan, lorsque nous avons encore tant d'excellentes terres à l'état de forêts. Ces artisans laborieux, feraient en quelques années d'excellents cultivateurs, si on leur offrait des terres gratuitement. En leur fournissant des provisions pour une année et des instruments d'agriculture, le comité en Angleterre ferait un emploi beaucoup plus avantageux des deniers qu'il a en mains, qu'en venant en aide à leur indigence jusqu'à la fin de la guerre des Etats-Unis et jusqu'à ce que le commerce puisse se procurer le coton brut.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

J. G. BOWES, Maire.

OTTAWA, 31 mars 1862.

Hon. George Alexander, Québec.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre circulaire du 3 du courant, ne demandant des renseignements sur les manufactures de ce district et les avantages qu'il offre à l'industrie, etc., etc.

En réponse, j'ai l'honneur de vous transmettre une énumération des différentes manufactures actuellement exploitées dans la vallée de l'Ottawa :

MANUFACTURES D'ÉTOFFES DE LAINE.

Sept ou huit manufactures d'étoffes de laine sont actuellement en opération, (et plusieurs autres sont en voie de construction.) Ces manufactures fabriquent des draps, des flanelles, des articles de bonneterie, des couvertes, etc., etc. Cette industrie rapporte bien depuis plusieurs années. Les ventes se font facilement sur les marchés de la province. On n'a pas de difficulté à se procurer des ouvriers. Les salaires des bons ouvriers sont de 5s à 10s par jour—pour les hommes, et de 1s 9d à 2s 9d—pour les femmes.

FONDERIES.

Il y a un grand nombre de fonderies et de fabriques de machines, où l'on fait des poêles, objets en fonte pour moulins, charrues, instruments d'agriculture, outils et machines de différentes espèces, etc., etc.

MANUFACTURES D'ARTICLES DE BOIS.

Font des châssis, portes, jalousies, seaux, cuves, instruments d'agriculture et autres articles d'usage domestique. Nous avons des moulins à farine pour moudre le blé et l'avoine, des moulins à moudre le ciment, des moulins à douves, des corderies, des tanneries de différents genres, des scieries et des moulins à bardeau, etc., etc.

Cette énumération comprend la plupart des moulins et manufactures de ce district, qui sont encore à l'état d'enfance et peuvent être augmentés et multipliés avec avantage.

Je crois aussi qu'on pourrait manufacturer le coton avec profit en Canada. Je n'approuverais pas qu'on essayât de fabriquer des cotonnades et des lainages de grande finesse ; mais je ne doute pas que les articles de grosse fabrique dont on a besoin au pays, tels que cotons pour chemises, cotons pour draps, etc., etc., ne puissent être manufacturés avec profit en cette province, avec la protection de 20 pour cent. qu'offre le tarif actuel.

La principale industrie dans cette partie du pays est celle des bois, bois quarrés et bois sciés ; il s'en exporte tous les ans de grandes quantités en Europe et aux Etats-Unis.

Quant aux pouvoirs d'eau qui se trouvent en cet endroit et dans la vallée de l'Ottawa, je n'essaierai pas de vous en donner une idée, car leur puissance est illimitée. Je pense aussi que cette ville est l'un des endroits les mieux situés du Canada pour l'établissement de manufactures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. O. BURRITT.

XIII.—*Lettre de M. Wm. Edwards, secrétaire de la chambre des Arts et manufactures du H.-C.*

CHAMBRE DES ARTS ET MANUFACTURES DU H.-C.,
TORONTO, 10 avril 1863.

A l'honorable GEO. ALEXANDER,

Président du comité du conseil législatif sur l'immigration.

MONSIEUR,—Conformément au désir que vous m'avez exprimé, je vous transmets, par le courrier, plusieurs numéros du journal de cette chambre, qui contiennent des articles ayant trait aux industries de la province, et dont quelques-uns peuvent avoir de l'intérêt au point de vue de la question d'immigration dont votre honorable comité s'occupe en ce moment.

L'article du journal du mois d'octobre 1861, contient l'historique de "l'Association d'Agriculture du Haut-Canada" et de ses "expositions annuelles ;" il a beaucoup de valeur et d'intérêt en ce qu'il constate—les progrès qu'ont faits l'agriculture, les arts et manufactures depuis seize ans, et peut fournir à celui qui a l'intention d'immigrer, des données exactes sur les ressources qu'offre cette province pour le soutien et le développement d'une population nombreuse.

Les autres articles sont : No. de juillet 1862, "Manufactures indigènes vs. importations;" No. d'août 1862, "Quel parti nous tirons de nos ressources minérales;" No. d'octobre 1862, "Les manufactures canadiennes, et les obstacles qu'elles rencontrent;" No. de février 1863, "De l'importance et de la richesse de nos forêts;" No. de mars 1863, "Sur l'immigration;" et des épreuves du No. d'avril 1863, contenant un article sur "le Canada, champ ouvert aux capitaux et à l'industrie manufacturière."

Je regrette de ne pouvoir vous fournir des renseignements précis sur les diverses manufactures qui sont actuellement exploitées dans cette partie de la province, sur les développements dont elles sont susceptibles, et sur les nouvelles industries qu'on pourrait introduire avec avantage. Ce n'est que par l'économie la plus sévère que cette chambre a pu, avec son allocation annuelle de \$2,000 seulement, établir sa riche bibliothèque gratuite, supporter un déficit annuel considérable dans la publication de son journal, et faire face à son loyer et à ses autres dépenses.

Si cette chambre recevait une légère allocation annuelle à cette fin, je pense qu'elle pourrait recueillir beaucoup de renseignements précieux sur l'état actuel et l'avenir de nos manufactures, qui offrent un vaste champ au capital et à l'industrie. Pour recueillir ces renseignements, il faudrait envoyer une personne compétente faire le tour du pays pour recueillir les faits et les coordonner, dans le but de les publier suivant les instructions qu'elle recevrait de cette chambre; cela n'exigerait pas moins de \$1000. Les renseignements obtenus pourraient être publiés sans frais dans le journal, et ne devraient pas comprendre moins de cent pages par année.

Permettez-moi de vous mentionner quelques-unes des industries dont le pays a surtout besoin et dont les produits fabriqués ici sont bien loin de répondre aux besoins du commerce.

Nous avons importé en 1861 pour \$268,738 de chaussures et articles en cuir; pour \$4,661,821 d'articles en laine, de bonneterie, tapis, draps; pour \$354,494 de cigares et tatabas manufacturés; pour \$100,604 d'articles en bois; pour \$139,766 d'instruments de musique; pour \$156,158 de machines et engins à vapeur; pour \$1,489,645 de fer et quincaillerie; pour \$136,761 de voitures, cordages et meubles; pour \$191,040 de confiserie, chandelles, conserves, sauces, viandes marinées, savon, empois, vinaigre; ce qui fait en tout \$7,626,027.

La manufacture de quelques-uns de ces articles, pour être profitable, ne doit se faire pour le présent que sur une petite échelle: tels sont les instruments de musique, les machines, la quincaillerie et les draps fins; les autres articles peuvent presque tous être fabriqués avec avantage et profit, non-seulement pour la consommation du pays, mais bon nombre d'entre eux peuvent l'être aussi pour l'exportation; il ne faudrait pour cela que des capitaux et des ouvriers expérimentés.—Le prix élevé du charbon est sans contredit un inconvénient grave pour les manufactures; mais nous avons des pouvoirs d'eau en abondance et le bois est en quantité illimitée; ce qui fait disparaître en grande partie l'inconvénient que présente le prix élevé du charbon.

La chambre de commerce de Toronto dit dans son dernier rapport annuel: "Nous constatons avec plaisir les progrès constants qu'ont faits dans la manufacture des étoffes de laine nos fabricants canadiens, dont les produits remplaçant déjà les marchandises anglaises et étrangères de même espèce." Si on avait plus de machines et d'ouvriers, la demande déjà très-grande de ces articles de manufacture indigène et des articles de bonneterie et d'effets de laine en tricot, prendrait d'énormes proportions; plus la population augmentera par l'immigration, plus aussi sera grande la consommation des objets de manufacture indigène; et les progrès de l'agriculture seront en raison du développement de l'industrie manufacturière. L'agriculteur et le fabricant prospèrent l'un par l'autre, et plus leurs relations sont intimes, plus ils en retirent d'avantages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

WM. EDWARDS, Secrétaire.

(Extrait du Journal de la Chambre des Arts et Manufactures du H.-C., octobre, 1861.)

La première exposition provinciale eut lieu à Toronto en octobre 1846. Elle dura deux jours. Le montant total des prix s'éleva à près de £400, et le nombre des inscriptions fut de 1150.

La septième exposition eut lieu à Toronto, à l'endroit où sont aujourd'hui les superbes édifices de l'Université. Ici s'offre encore un exemple des changements rapides et inattendus que nous voyons tous les jours en Canada. Il y a dix ans l'agriculture et l'industrie exposaient en plein champ leurs produits sur ces terrains où s'élève aujourd'hui le plus bel édifice de l'Amérique Britannique et l'un des plus beaux de ce continent.

Le nombre des inscriptions à cette exposition dépassa 3,000 ; le nombre des visiteurs peut être évalué à environ 40,000, et la dépense totale s'éleva à £2,400.

La neuvième exposition se fit à London en 1854. Le site choisi fut l'ancien champ des revues, qui a à peu près 28 acres d'étendue. L'influence des chemins de fer commençait alors à se faire sentir. Le grand chemin de fer Occidental offrit de transporter gratuitement les objets envoyés au concours. Il y eut affluence de visiteurs ; il s'y trouva 25,000 personnes à la fois, et on a pensé que le nombre total des visiteurs égalait celui des expositions de Hamilton et de Toronto. Le montant des prix s'éleva à £1,794, et le nombre des inscriptions, à 2,933. La dixième exposition eut lieu à Cobourg. La liste des prix pour 1855 s'éleva à £2,301, ou à environ £520 de plus que le montant des prix offerts à aucune exposition précédente. Le président, M. David Christie, M. P. P., s'exprime ainsi dans l'adresse annuelle : " Chaque nouvelle exposition nous donne des preuves incontestables de la rapidité des progrès qui s'opèrent en Canada. Ces preuves, nous ne les avons pas seulement dans nos expositions provinciales ; aux expositions de Londres, de New-York, de Paris, ces glorieuses bornes indiquant la distance parcourue par les peuples dans la voie du progrès, le nom du Canada a été inscrit en grands caractères."

La douzième exposition a eu lieu à Brantford sur une étendue de terrain d'à peu près vingt acres, où le comité local avait fait construire des bâtiments pour l'occasion. Le montant des prix s'éleva à £2,517, et le nombre des inscriptions, à 4,337.

L'honorable George Alexander, M.C.L., président de l'association, parla dans son adresse de l'importance d'encourager les manufactures, tout en admettant que l'agriculture devait être le premier objet de notre sollicitude. Il dit :

" Bien que l'agriculture soit et doive être notre première industrie, il est d'autres objets sur lesquels doit s'exercer aussi l'esprit d'entreprise de notre population. L'agriculteur récolte plus qu'il ne consomme, et, dans ce siècle d'une civilisation avancée, il est sujet à mille besoins. Le commerce et les manufactures fourniront les moyens de satisfaire ces besoins et donneront de la valeur aux produits agricoles. Nous devons par tous les moyens, développer les branches d'industrie propres à peupler nos villes, à nous procurer un marché canadien, à faire baisser le chiffre de nos importations et à consolider notre richesse. Le Canada a déjà réussi dans l'établissement de fonderies, de tanneries, de manufactures de potasse et de perlasse, de savon, de meubles, de clous, de drap, d'huile, de papier. Toronto, Hamilton et Kingston font des locomotives ; Galt produit des instruments tranchants d'un grand fini, et c'est avec orgueil que nous pouvons dire que cette dernière ville a exporté cette année en Australie une machine à vapeur et d'autres articles fabriqués. L'esprit d'entreprise se manifeste de toutes parts dans le pays, et quand nous sergçons à notre grand fleuve et à nos mers intérieures qui, avec nos chemins de fer, offrent de si grandes facilités au transport de nos échanges commerciaux ; quand nous réfléchissons aux pouvoirs d'eau sans nombre de nos rivières, aux besoins locaux qui assurent l'écoulement des produits fabriqués, à l'étendue de territoire qu'il nous reste à coloniser, nous devons être frappés de la pensée que notre pays offre un champ sans bornes d'exploitation à l'entreprise de l'homme."

Dans leur adresse à Son Altesse Royale le prince de Galles, les agriculteurs, artisans et manufacturiers du Haut-Canada, s'expriment ainsi : " Cette exposition de la société agricole du Haut-Canada est la quinzième, et nous pensons que ceux qui ont assisté aux différentes expositions annuelles y trouveront la preuve que cette association a eu l'effet d'encourager les classes industrielles à perfectionner des produits dont dépend à un si haut degré la prospérité des États de Sa Majesté."

Son Altesse dit dans sa réponse : " Ce district remarquable par la fertilité de son sol, et peuplé par une race d'hommes énergiques et entreprenants, devra prendre rapidement un rang important sur les marchés du monde."

M. Berwick dit dans son adresse à l'exposition de London, H.-C., de 1861 :

" Nous devons avoir pour but d'encourager la manufacture des articles qui peuvent se fabriquer avec avantage en Canada. Tout Canadien admettra qu'il est d'une grande importance d'avoir dans nos villes des artisans et des manufacturiers industrieux qui puissent

créer un marché pour le pays. Combien de jeunes gens de nos villes et villages qui aujourd'hui ne sont que trop souvent à charge à leurs parents et, il est à craindre, exposés à contracter l'habitude du vice, pourraient être employés avec avantage et à bon marché dans des fabriques d'étoffes de laine et de coton. Les laines, cette année, ont été principalement exportées en Angleterre; les années dernières, elles l'ont été aux Etats-Unis pour y être manufacturées. Le chanvre et le lin rapportent beaucoup en Canada et peuvent être cultivés avec avantage pour l'alimentation des manufactures.

Le montant des prix distribués par l'association dépasse cette année \$12,000; le nombre des inscriptions s'est élevé à 6,000. Le jeudi, jour auquel le public a été admis à prix réduit, le nombre des visiteurs a dépassé cinquante mille.

Etat comparatif faisant voir les résultats respectifs des diverses expositions de l'association de 1846 à 1858, inclusivement :

EXPOSITIONS.	Montant des prix offerts.			Nombre total des inscriptions.	Montant des prix offerts.		
	£	s.	d.		£	s.	d.
Toronto, 1846.....	100	0	0	1,150	275	0	0
Hamilton, 1847.....	750	0	0	1,600	600	0	0
Cobourg, 1848.....	775	0	0	1,500	575	0	0
Kingston, 1849.....	1,400	0	0	1,429	700	0	0
Niagara, 1850.....	1,276	11	9	1,638	960	0	0
Brockville, 1851.....	1,254	9	3	1,466	805	18	9
Toronto, 1852.....	1,479	9	0	3,048	1,228	5	0
Hamilton, 1853.....	1,602	10	9	2,820	1,323	6	3
London, 1854.....	1,794	0	6	2,933	1,356	17	6
Cobourg, 1855.....	2,304	1	6	3,077	1,735	8	6
Kingston, 1856.....	2,309	12	6	3,791	1,669	17	6
Brantford, 1857.....	2,517	17	0	4,337	2,046	10	0
Toronto, 1858.....	2,675	2	6	5,572	2,303	15	0

MANUFACTURES INDIGENES vs. IMPORTATIONS.

(Du Journal de la Chambre des Arts et Manufactures du Haut-Canada, juillet 1862.)

L'un des avantages de nos expositions provinciales annuelles, est d'exposer à la vue du public, dans des circonstances favorables, les articles de consommation générale qui pourraient se fabriquer en grand dans la province, si toutes les branches de l'industrie indigène recevaient l'encouragement qu'elles méritent. Nous avons importé, par exemple, en 1861, 321,084 lbs. d'amidon; cependant, la matière première de l'amidon, le grain, surtout le blé et le blé d'Inde, ainsi que les patates, comptent parmi nos principaux produits. Nous avons importé pour \$274,369 de porcelaines, de faïence et de poterie. Cette branche d'industrie est encore à l'état d'enfance dans la province, et présente un vaste champ à l'entreprise. A la dernière exposition provinciale, nous avons eu de bons échantillons de grosses faïences canadiennes, et à la prochaine exposition, cette industrie aura sans doute beaucoup progressé. Nous n'avons rien produit en fait de verrerie; et il n'est pas même fait mention de cette industrie dans les listes de prix; cependant, l'année dernière, nous en avons importé pour \$344,527. Le grès qui sert à la manufacture du verre se trouve à Williamstown, Beauharnois, et on en a fait du verre il y a quelques années à St. Jean et à Vandreuil; mais on n'a pas pu soutenir la concurrence de l'importation étrangère. Le roc d'où l'on extrait cet excellent grès est connu sous le nom géologique de grès de Postdam. La manufacture du verre est donc à introduire en Canada. La matière brute est en abondance, et la fabrication en grand des articles de verrerie commune ne sera plus qu'une question de temps, dès qu'on aura une fois commencé et que l'attention publique aura été appelée sur le sujet. Nous avons importé pour \$36,227 de chandelles de différentes espèces; et cependant nous avons quantité de matières propres à la fabrication de la cire commune et de la chandelle de paraffine. Nous consommons une énorme quantité de suif; en 1861, l'importation totale ne s'est pas élevée à moins de 3,045,122 lbs., évaluées à \$242,474. Il est clair que la demande de cet article dépasse de

beaucoup la quantité que peut fournir la province, et comme il entre franc de droit, on peut supposer que la plus grande quantité est employée à la fabrication de la chandelle, sur laquelle il y a un droit *ad valorem* de 20 pour cent. Les raffineries d'huile de pétrole doivent nous fournir aujourd'hui autant de cette matière brute qu'il en faut pour la fabrication de la chandelle de paraffine, qui est supérieure à la cire; et de la sorte, on peut s'attendre à voir surgir bientôt au milieu de nous une nouvelle branche d'industrie. Le sel est dans la classe des articles francs de droits; c'est un article indispensable, et l'année dernière nous en avons consommé 1,697,314 boisseaux, évalués à plus de \$300,000. Le sel est, un de ces articles qui constituent une source importante de profits pour les entreprises privées, et dans plusieurs pays, une source abondante de revenus pour le gouvernement. Le Canada importe d'Angleterre une grande partie de son sel par la voie du St. Laurent; mais nous avons tous les moyens de fabriquer le sel chez nous. Les rivages du bas St. Laurent et de la baie des Chaleurs doivent présenter, dit M. Hunt, de l'exploration géologique, plusieurs endroits convenables, à l'établissement de salines; la chaleur de nos étés, qui peuvent se comparer à ceux du sud de la France, produirait une évaporation très-rapide, pendant qu'on pourrait aussi tirer parti des grands froids de nos hivers en faisant concentrer l'eau par la congélation, comme cela se pratique dans le nord de la Russie.

RECENSEMENT AGRICOLE DE 1861.

(Du Journal de la Chambre des Arts et Manufactures du Haut-Canada, août 1862.)

Nous extrayons des recensements de 1851 et 1861 les intéressants tableaux qui suivent, lesquels feront voir d'une manière frappante les progrès opérés dans l'industrie agricole pendant les dix dernières années en Haut-Canada.

Tableau comparatif des produits agricoles, etc., du Haut-Canada, pour les années 1851 et 1861.

	1851.	1861.
Population du Haut-Canada.....	952,004	1,396,091
Tenanciers	99,906	131,983
Blé..... minots	12,682,550	24,620,425
Orge.....	625,452	1,821,962
Seigle.....	318,429	973,181
Pois.....	3,127,681	9,601,396
Avoine.....	11,391,867	21,220,874
Sarrasin.....	579,935	1,243,637
Blé-d'Inde.....	1,688,805	2,256,290
Patates.....	4,982,186	15,325,920
Navets.....	3,110,318	18,206,959
Carottes.....	174,686	1,905,598
Betteraves.....	54,206	546,911
Foin..... tonneaux	693,727	861,844
Lin ou chanvre..... lbs.	59,680	1,225,934
Tabac.....	777,426	
Sucre d'érable.....	3,669,874	6,970,605
Cidre..... gallons	742,840	1,567,831

On voit par ce tableau qu'il y a eu augmentation dans tous les articles mentionnés, augmentation qui présente dans quelques cas un caractère très-favorable, et qui indique qu'il a été fait des progrès dans la connaissance des vrais principes de la culture.

La culture des racines surtout a considérablement augmenté; en 1861, il a été récolté dix-huit millions de boisseaux de navets, tandis qu'en 1851, cette récolte ne s'élevait qu'à un peu plus de trois millions de boisseaux. La culture de la betterave a décuplé; celle du blé est double de ce qu'elle était; l'orge a plus que quadruplé; les pois ont triplé, et il s'est produit en 1861 vingt fois plus de lin et de chanvre qu'en 1851. La valeur des fermes du Haut-Canada s'élève à la somme énorme de deux cent quatre-vingt-quinze millions de piastres :—

Le tableau suivant donne le chiffre du bétail dans le Haut-Canada, pour 1851 et 1861.

	1851.	1861.
Bœufs et taureaux.....	192,140	99,605
Vaches laitières.....	297,070	451,640
Veaux et génisses.....	255,249	464,088
Cheveaux *.....	201,670	377,681
Moutons.....	1,050,168	1,170,225
Cochons.....	571,496	776,001
Valeur totale du bétail		\$53,227,486

LES PÊCHERIES DU GOLFE.

(Du journal de la chambre des arts et manufactures du Haut-Canada.)

L'importance commerciale et politique des pêcheries de l'Amérique Britannique du Nord est reconnue depuis plus de trois siècles. Elles ont, à différentes époques, particulièrement attiré l'attention des gouvernements espagnol, portugais, français et anglais, et ont fait le sujet de traités spéciaux après des guerres longues, dispendieuses et meurtrières.

La valeur totale des pêcheries du golfe, indépendamment des bancs de Terre-Neuve, s'élève à plus de quatorze millions par année. Le golfe St. Laurent n'est pas seulement une mer intérieure dont les pêcheries sont d'une valeur incalculable, mais c'est encore un vaste champ d'apprentissage pour nos marins, et les provinces anglo-américaines le considéreront un jour comme leur plus magnifique héritage.

DE L'IMPORTANCE ET DE LA RICHESSE DE NOS FORETS.

(Du journal de la chambre des arts et manufactures du Haut-Canada, février 1863.)

Il y a un siècle (en 1759,) l'exportation des bois s'élevait à \$31,250; cinquante ans après environ (en 1808,) la valeur des exportations de bois n'excédait pas \$400,000. Ainsi le commerce des bois avec l'étranger est aujourd'hui vingt fois ce qu'il était au commencement du siècle, sans compter les quantités énormes consommées par une population qui s'est élevée de 300,000 à 2,500,000 âmes. La valeur des bois exportés en 1860, s'élève à plus de \$10,000,000.

Les forêts les plus importantes et les plus considérables du Canada, sont :

1° La contrée de l'Ottawa, qui contient 75,000 milles carrés. Cette région produit surtout le pin rouge, le pin blanc et les frênes.

2° La contrée du St. Maurice et de ses tributaires, contenant une superficie de 22,000 milles carrés. Elle renferme de grandes quantités de pin blanc, jaune et rouge, d'épinette, de merisier, d'érable et d'orme.

3° La contrée du Saguenay, dont la superficie est de 21,000 milles carrés. Elle est riche en pin blanc et rouge, en épinette, en merisier et en épinette rouge.

4° La rive nord du lac Huron. On y trouve le pin blanc, le pin rouge, l'épinette, le cèdre, le merisier et l'érable.

5° La grande péninsule de Gaspé. Elle produit le pin blanc, le pin rouge, l'épinette et le merisier.

6° La péninsule du Haut-Canada, qui produit le chêne, l'orme et le noyer.

7° Le territoire Ontario, au nord du lac Ontario, renferme encore une grande quantité de pin blanc, d'orme, d'érable, etc.

Les opérations du commerce de bois n'emploient pas moins de vingt-cinq mille personnes. Des ouvrages du gouvernement, appelés glissoires, ont été construits le long des chutes qui se rencontrent dans le cours des grandes rivières sur lesquelles les trains de bois descendent de l'intérieur. Les fermiers suivent les chantiers, à une distance considérable des établissements, pour leur fournir l'avoine, les patates, les pois, le foin. L'homme des chantiers est le pionnier de la civilisation, et bien qu'il sème la destruction sur son

(*) Y compris les poulains et pouliches.

passage à travers la forêt, les signés en disparaissent bientôt : la cabane de troncs d'arbres fait bientôt place à la jolie maison de ferme, et la forêt s'éloigne devant les champs fertiles.

L'industrie à laquelle donne lieu la manufacture du bois est très-considérable. En 1851, il y avait 1567 scieries dans le Haut-Canada, et 1065 dans le Bas-Canada. Le nombre de pieds de bois manufacturés dans l'année s'élevait à 391,051,820 et à 381,560,950 respectivement. Depuis 1851, la quantité manufacturée a dû augmenter énormément, mais on n'a pas pour le moment de chiffres sur lesquels on puisse baser un calcul satisfaisant, bien qu'on puisse se former quelque idée de l'étendue de ce commerce par le fait qu'il a été exporté aux Etats-Unis en 1861 pour \$1,507,546 de planches et madriers, ce qui égale presque la moitié de la production totale du Haut-Canada il y a dix ans, et cette exportation a eu lieu en dépit de la souffrance du commerce causée par la ruineuse guerre civile qui épuise l'énergie de nos frères de l'autre côté de la frontière.

L'exportation des planches et des madriers aux Etats-Unis est l'une des principales sources de la prospérité du Canada, comme peut le faire comprendre le tableau suivant :—

Valeur des exportations de planches et madriers aux Etats-Unis, de 1857 à 1861 inclusivement.

1857.	1858.	1859.	1860.	1861.
\$2,558,206	\$2,890,318	\$2,678,447	\$3,027,730	\$1,507,546.

La diminution soudaine de plus de 3,000,000 en 1860 à 1,500,000 en 1861, vient de la dépression temporaire causée par la malheureuse guerre civile des Etats-Unis.

Les produits forestiers les plus importants après le bois sont la potasse et la perlasse. La potasse se fait avec la cendre brute, par la dissolution des sels dans l'eau, l'évaporation jusqu'à siccité et fusion à un haut degré de chaleur en masse compacte qui, quoique grise à l'extérieur, est couleur de rose à l'intérieur. On fait la perlasse en calcinant la potasse sur un fourneau à réverbère jusqu'à ce que le carbone et une grande partie du soufre soient évaporés. On y ajoute alors de l'eau et on forme une lessive qui, évaporée jusqu'à siccité, produit la perlasse marchande.

La valeur de la potasse et de la perlasse exportées du Canada de 1859 à 1861 inclusivement, est de—(les trois quarts ont été exportés au Royaume-Uni) :—

	1859.	1860.	1861.
Potasse.....	\$769,612	\$741,473	\$705,228
Perlasse.....	337,759	219,663	173,779
Totaux.....	\$1,107,271	\$961,106	\$897,207

Indépendamment de ces principaux produits de nos forêts, nous faisons un commerce croissant de gomme de sapin, de térébenthine, de poix, de gomme d'épinette, d'huile d'épinette et de pruche, d'écorce de pruche, d'écorce de bois blanc, de noyer, de sassafras, de vinaigrier, de chêne blanc et d'orme gras, sans parler des plantes médicinales communes au Canada et aux Etats du nord de l'union américaine.

Il n'y a que quelques années, les produits de la forêt formaient l'article principal de nos exportations, comme le fait voir le tableau ci-dessous ; cependant l'agriculture aujourd'hui l'avantage et le gardera sans doute :

	1849.	1850.	1851.
Valeur des produits forestiers exportés.....	\$5,310,148	\$5,442,936	\$6,038,180
Valeur des autres produits.....	4,000,108	5,237,086	6,038,180
Balance en faveur des forêts.....	\$1,310,040	\$ 205,830	\$ 777,840
	1859.	1860.	1861.
Valeur des produits agricoles exportés.....	\$7,339,798	14,259,228	18,244,361
Valeur des produits forestiers exportés.....	9,663,962	11,012,253	9,572,645
Balance en faveur des forêts.....	\$2,324,164	\$3,247,972	\$8,671,986
“ “ de l'agriculture.....			

LE CANADA, CHAMP OUVERT AUX CAPITAUX ET À L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE.

(Du journal de la chambre des arts et manufactures du Haut-Canada, avril 1863.)

Personne ne doute que le Canada n'offre un vaste champ à la fabrication des étoffes de laine. En 1861, nous avons importé pour au-delà de quatre millions de piastres de laine. Toutes les espèces d'étoffes de laine seront recherchées à cause du prix du coton. En 1861, les laines anglaises étaient de 66 pour cent plus chères que le coton ordinaire d'Orléans; elles sont maintenant de 11 pour cent meilleur marché; la laine jaune ordinaire des Indes Orientales était de 33 pour cent meilleur marché; aujourd'hui, elle est presque à 60 pour cent meilleur marché. On calcule qu'il n'a pas été fabriqué moins de 25,000,000 lbs. de laine de plus en 1862 qu'en 1861. L'Amérique Britannique du Nord a importé l'année dernière 65,000 pièces de drap de plus qu'en 1861; mais le Canada a importé 94,000 pièces d'étoffes d'estame de moins en 1862 qu'en 1861. La fabrication de la laine a pris beaucoup de développement en Canada depuis une couple d'années; mais elle est encore loin de suffire, même pour les qualités inférieures dont il se fait une si grande importation, aux besoins du marché canadien.

On lit dans la revue annuelle du commerce de Toronto que "les tapis américains ont atteint un prix qui les excluent entièrement du marché. La taxe sur la fabrication, le prix élevé du change, la dépréciation du cours de l'argent, l'obligation de payer en or les droits sur toutes les matières importées, ont fait monter les droits à quelque soixante-dix pour cent au-delà des taux ordinaires. Dans cette branche, comme dans presque toutes les autres, notre commerce a cessé avec les États-Unis."

Le Canada ne doit pas craindre la concurrence sur beaucoup d'articles de vêtement qui conviennent au climat; car, non-seulement nous pouvons fabriquer les étoffes de laine ordinaires d'aussi bonne qualité que ceux qu'on importe, mais nous pouvons aussi, en conséquence de l'usage général de la machine à coudre, confectionner les vêtements à aussi bon marché qu'on peut le désirer. Quant aux flanelles, aux couvertures, à la bonneterie, il ne nous faut que des capitaux, des machines et la main-d'œuvre; la matière brute ne tarderait pas à devenir abondante, et la demande augmente sans cesse. L'activité qui s'est manifestée dans le commerce du lin et des toiles, par suite des prix élevés du coton, a été relativement plus grande que celle qui s'est produite dans le commerce des laines. Pendant que les importations de laine en Angleterre, en 1862, comparées à celles de 1861, dépassaient ces dernières de 14 pour cent, les arrivages de lin augmentaient de 35 pour cent. Il en a été de même de l'exportation des toiles, qui a augmenté de 24 pour cent pendant la même période. Nous en avons importé pour \$332,433 en 1861. On s'est occupé dans ces derniers temps de la culture du lin, et l'introduction de machines pour préparer la matière brute avant de la livrer au commerce a eu de bons résultats. En 1861, le Haut-Canada a récolté 59,680 lbs. de chanvre et de lin; en 1861, 1,225,934 lbs. La quantité de toile manufacturée en 1851 n'était que de 14,711 verges; en 1861, elle a été de 37,055 verges, augmentation qui n'est pas du tout en proportion de la quantité de matière brute importée, bien qu'on ne puisse préciser la différence, le recensement n'ayant pas fait de distinction entre le chanvre et le lin. L'augmentation de la production de la laine pour la même période a été de 1,000,000 lbs. La quantité de flanelle manufacturée en 1851 était de 1,157,221 verges et de 1,595,514 verges en 1861; et, chose singulière, il s'est fait plus de drap foulé en 1851 qu'en 1861.

Il est donc clair que si nous importons des étoffes de laine, des toiles et des cotonnades pour près de dix millions de piastres par année, et que si nous exportons pour un quart de million de piastres de laine, et que nous soyons en état d'augmenter considérablement le montant annuel de la matière brute, la province offre un vaste champ à la concurrence industrielle et qu'il ne lui faut que les capitaux et la main-d'œuvre.

Nous constatons avec plaisir qu'il s'est opéré un tel progrès dans la fabrication des instruments d'agriculture et des machines, que nous dépendons à peine aujourd'hui des États-Unis pour ces articles, et il n'y a pas de doute que bientôt les manufactures indigènes suffiront aux besoins du pays. Une population de près de trois millions d'âmes augmentant avec rapidité, à qui la guerre des États-Unis ferme une voie importante pour ses importations et qui possède des pouvoirs d'eau en abondance, la matière brute et des

marchés dont l'importance s'accroît tous les jours, ne peut manquer d'offrir un beau champ à l'industrie manufacturière. A aucune époque de notre histoire, nous n'avons été dans des circonstances aussi favorables pour l'introduction de capitaux qu'on prodigue en faveur de l'étranger, et d'ouvriers habiles qui languissent dans la misère en Angleterre.

(XIV.—Lettre de M. Joseph Wright, fabricant de coton, Dundas, Haut-Canada.)

DUNDAS, 3 mai 1863.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la communication que vous m'avez adressée en votre qualité de président d'un comité du conseil législatif, chargé de s'enquérir sur le sujet de l'immigration et spécialement de faire rapport sur les meilleurs moyens de répandre la connaissance des grandes ressources de cette province, afin d'y attirer des capitalistes et des industriels; et vous m'exprimez en même temps le désir de connaître mon opinion sur les facilités que la province offre à l'établissement de manufactures, etc.

Je vais d'abord tâcher de répondre aux questions du comité, quant aux manufactures de cet endroit, me bornant à une étendue de quatre à cinq milles aux alentours de Dundas. Aussi approximativement que j'ai pu le constater,

Les pouvoirs d'eau exploités représentent environ.....	500 chevaux.
do non exploités	400 " "
La vapeur représente environ.....	300 " "

Cette force est répartie entre trois constructeurs de moulins et fondeurs, sept scieries, huit moulins à tisser le coton, quatre moulins à tisser la laine, deux moulins à papier, cinq manufactures d'instruments d'agriculture, deux constructeurs, deux fabricants d'outils et trois tanneries.

Pour faire comprendre l'importance de quelques-uns de ces établissements, j'en citerai un, celui de M. John Gartshore, de Dundas, fondeur, constructeur de moulins et ingénieur. Cét établissement emploie à lui seul environ 120 ouvriers, en grande partie adultes, et paie de salaires environ \$600 par semaine; par sa réputation et la qualité de ses produits, il sert beaucoup à stimuler ici l'esprit d'entreprise. L'endroit présente de grands avantages pour cet objet: il communique par chemin de fer avec toutes les parties habitées du continent et par eau avec toutes les parties du monde; ce district étant établi depuis longtemps, il y a des ouvriers en grand nombre. Les salaires pour les filles sont de \$1.00 à \$2.50 par semaine, et pour les hommes de \$4.50 à \$12 par semaine.

Quant à la question de savoir si ces entreprises ont été lucratives pendant les deux dernières années, le comité comprendra que la condition si incertaine des intérêts commerciaux et manufacturiers pendant ce temps, ne peut fournir de données sur lesquelles on puisse raisonnablement fonder un calcul. Je puis dire cependant que, dans des circonstances ordinaires, ces différentes industries seront très-rémunératives, et leur condition généralement prospère semble autoriser cette assertion.

Quant à l'usage de l'eau comme puissance motrice, j'espère qu'on ne regardera pas comme déplacées les remarques que je vais faire, et qui sont fondées sur quelque expérience, afin de mettre le comité en état d'arriver à des conclusions exactes sur sa valeur.

Le drainage et la culture ont considérablement changé les conditions de ce district, et je suppose qu'il en est de même dans les autres parties du pays; de sorte qu'en estimant la valeur des pouvoirs d'eau, il est à propos d'examiner jusqu'à quel point ils méritent l'importance qu'on y attache généralement. Les rivières et leurs tributaires roulent bien sans doute à peu près le même volume d'eau tous les ans, mais avec moins de régularité. En hiver ou dans la saison des pluies, il y a surabondance d'eau, mais en été ou dans la saison des sécheresses, la quantité diminue considérablement. La conséquence est que si cet agent peut répondre aux besoins de petits établissements, tels que les scieries, les moulins à farine, etc., il perd sa valeur en pratique lorsqu'il s'agit d'entreprises plus considérables; en effet, lorsque de nombreux ouvriers comptent sur un emploi régulier pour leur existence, la moindre interruption de la force motrice ruinerait leurs intérêts et ceux du propriétaire. Comme preuve de la justesse de cette opinion, je dirai qu'au lieu d'obtenir cette régularité dont j'ai parlé, quelques établissements de première classe (celui de Lowell par exemple, sur la rivière Merrimac, aux E.-U.) ont trouvé nécessaire d'ajouter

à leur pouvoir, d'eau une force égale de vapeur comme auxiliaire, et l'opinion que j'émet est tellement reconnue en Angleterre, qu'on laisse entièrement de côté les pouvoirs d'eau pour la vapeur, à cause de la certitude qu'offre son emploi.

Une autre objection contre les pouvoirs d'eau, c'est qu'ils se trouvent fréquemment dans des localités éloignées. Un homme d'expérience qui voudrait mettre des capitaux dans une entreprise manufacturière, — supposons qu'il voulût employer deux cents ouvriers, — trouverait probablement de son intérêt d'établir sa manufacture à proximité de la main-d'œuvre, et non dans un endroit éloigné, et peu peuplé, où il lui faudrait attendre la colonisation; cet industriel, en faisant les frais qu'entraîne l'emploi de la vapeur, trouverait une ample compensation dans les avantages qu'offre d'ordinaire un district dont la population est nombreuse.

Je vois que plusieurs articles très-importants n'ont pas été mentionnés dans la liste que m'a transmise le comité, des articles manufacturés importés en Canada en 1851. Ces articles paraissent être ceux dont on a d'abord senti la nécessité, et dont on s'est occupé parce qu'ils devaient donner de bons profits: je parle de la manufacture des instruments d'agriculture, et de certaines espèces de machines, telles que celles à tisser, les machines à vapeur, les roues hydrauliques, les bouilloires à vapeur, les machines de moulins à farine, de scieries, etc. Je suppose que si la liste n'en fait pas mention, c'est que nos fabricants l'ont importé sur la concurrence étrangère par leurs efforts. Ces industries emploient beaucoup de capitaux et de bras, et doivent être très-rémunératives; les succès qu'elles ont obtenus est la preuve de la sagesse des dispositions législatives. Le premier peut donc aujourd'hui se procurer les objets de nécessité absolue à aussi bon marché qu'aux Etats-Unis ou en Europe.

A part ces produits importants de l'industrie manufacturière, on a importé dans la province en 1861 pour \$15,000,000 d'articles fabriqués. Après avoir examiné la liste de ces articles, je ne vois pas pourquoi on n'assurerait pas à la province tout le bénéfice de cette fabrication. Je ne parlerai pas du plus grand nombre de ces articles, parmi lesquels il se trouve des objets de luxe plutôt que de nécessité, et me bornerai à faire quelques remarques sur trois articles de la plus grande importance, qu'on peut considérer comme indispensables, et qui exigent le plus de capitaux et d'ouvriers, savoir: le coton, la laine et le lin.

Ces trois items comprennent les deux tiers de la valeur des importations de 1861 mentionnées dans la liste, et présentent les chiffres suivants:—

Cotonnades	\$5,677,980
Lainages	4,224,199
Toiles	357,320
	<u>\$10,259,499</u>

Pour faire voir l'importance qu'il y a de manufacturer ces marchandises dans la province, il suffit de constater aussi approximativement que possible le montant probable de travail et de capitaux qu'exigerait leur fabrication. Il faut encore remarquer ici que plusieurs des articles énumérés constituent par eux-mêmes des branches distinctes d'industrie, et donnent lieu à des opérations variées, conduites séparément ou indépendamment les unes des autres, tels que le filage, la fabrication, le blanchiment, l'impression, la teinture; ces différentes opérations n'emploieraient pas moins, directement ou indirectement, de 25,000 ouvriers, petits et grands, et demanderaient probablement un capital de pas moins de \$5,000,000.

L'importance d'un tel résultat est évidente, mais ce qui n'est pas moins important, c'est de considérer l'espèce de travail que requièrent ces industries. Dans un pays agricole, ce sont surtout les hommes qu'on emploie aux différents genres de travaux qui se rattachent de loin ou de près à la culture; il en résulte que les exigences de cette espèce de travail font que d'ordinaire les jeunes garçons, les filles et les jeunes femmes restent dans l'inaction. Les industries manufacturières dont j'ai parlé recruteraient en grande partie leurs ouvriers dans cette dernière classe, et s'il est admis que l'emploi de toute la somme de travail dont un pays peut disposer, est l'élément le plus important de sa prospérité, le comité comprendra qu'il est de la sagesse d'un gouvernement d'exercer son influence en vue du développement de ce travail.

Il ne faut pas non plus oublier que cette classe a généralement de l'ouvrage en Angleterre et dans les autres parties de l'Europe où se trouvent de grandes manufactures; le progrès dans cette voie a généralement été retardé par le manque de travailleurs de cette classe. Quant à vouloir faire venir en ce pays des ouvriers expérimentés, en supposant que les malheureuses conjonctures actuelles en porteraient un certain nombre à venir tenter ici la fortune, on ne ferait par là que créer d'un côté la pression du travail, pour l'alléger d'un autre côté. Il ne serait pas sage non plus pour cette province de vouloir entrer en lutte ouverte avec les puissants intérêts manufacturiers de l'Angleterre et d'autres pays, car aussitôt que disparaîtraient les difficultés présentes, ces ouvriers seraient rappelés à tout prix, et l'affection connue qu'ont ces gens pour leur pays natal hâterait le moment de leur départ.

Quoiqu'on puisse dire de l'importance des manufactures et de l'application immédiate et directe des capitaux et de la main-d'œuvre, l'expérience fait voir que ceux dont les entreprises industrielles ont réussi ont eu à lutter pour parvenir, que le succès réel et constant repose sur l'intelligence de la nécessité de ces industries et que l'auxiliaire le plus puissant est l'exploitation des ressources naturelles du pays.

Ce pays devra changer dans ses relations et dans son économie politique, avant de pouvoir donner de grands développements à ses manufactures.

Afin de mettre le comité en état de tirer des conclusions correctes sur cet important sujet, dans le but de rendre justice à l'émigrant, au capitaliste et aux intérêts de la province, je dois dire de plus, qu'il est un point qu'on ne devrait jamais perdre de vue, savoir : la sphère très-limitée que présente la province aux opérations manufacturières. Une population qui n'exécède probablement pas trois millions, ne peut offrir un bien vaste champ à ce genre d'entreprises, et on ne peut s'empêcher de penser qu'en faisant prendre cette direction à une trop forte proportion des capitaux et de la main-d'œuvre, on pourrait nuire au pays, bien loin de servir ses intérêts; la province ne doit donc pas, pour quelque temps encore, aspirer à produire dans cette branche plus qu'elle ne consomme; la même nécessité qui veut qu'on protège les efforts du fabricant, lui fait une loi de ne pas dépasser certaines bornes; et si les manufactures doivent un jour constituer l'un des éléments de la prospérité croissante du pays, la province et l'intérêt manufacturier doivent se soumettre, pour le présent à cette restriction.

Après avoir exposé au comité, aussi correctement qu'il m'a été possible de le faire, les avantages probables que cet endroit peut offrir aux manufactures, après les remarques générales que j'ai cru devoir faire sur le sujet, en vue de fournir au comité des données qui puissent lui servir dans ses importantes délibérations, on me permettra peut-être de faire une remarque sur ce qui me paraît être l'intérêt majeur de la province. Les éléments naturels de la richesse de cette province consistent dans ses ressources agricoles et minérales, dont elle a déjà tiré et dont elle doit tirer encore ses principaux avantages; car tandis que les manufactures auraient à attendre les progrès et l'exploitation de ces ressources naturelles, —celles-ci, au contraire, se développent par elles-mêmes,—et tandis qu'à l'égard des premières, la demande peut être moindre que l'augmentation de la production; pour les dernières, elle est à peu près en raison exacte de leur développement.

Si cette appréciation est correcte, le comité comprendra combien il est nécessaire d'attacher la plus grande importance à ces sources de richesses et principalement à l'agriculture, et en recommandant au gouvernement une ligne politique à suivre, on doit surtout avoir en vue ces intérêts majeurs, qui l'emportent sur tous les autres, puisque des premiers doivent découler, comme conséquence nécessaire, le progrès et le succès des seconds.

On ne peut donc consacrer trop de travail et de capitaux à ces exploitations, car elles présentent les éléments les plus importants sur lesquels doit se baser la grandeur future de la province. Quant à l'industrie manufacturière, elle doit se développer dans la mesure des besoins qui la font naître, et de cette manière elle contribuera puissamment au bonheur social et à la prospérité du peuple canadien.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur, etc., etc.,

J. WRIGHT.

A l'Honorable G. Alexander,
Président du comité de l'immigration,
Conseil Législatif.

26 Victoria. Rapport sur l'Immigration—Appendice No. 18.

XV—ETAT indiquant la valeur des différents articles fabriqués importés en Canada de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis en 1861 et 1862. (Compilé des rapports du commerce.)

ARTICLES.	GRANDE-BRETAGNE.		ETATS-UNIS.	
	1861.	1862.	1861.	1862.
	\$	\$	\$	\$
Ale, bière et porter—en futailles.....	2,853	5,593	2,850	3,171
do do —en bouteilles.....	9,254	21,272	144	1,495
Billards et bagatelles.....	123	739	9,561	5,853
Noir à souliers.....	1,619	2,167	1,392	1,846
Chaussures.....	11,565	11,839	140,864	58,397
Balais et brosses (de tous genres).....	8,120	6,317	7,928	5,968
Meubles.....	4,488	4,354	39,466	28,369
Chandelles (suif).....	3,877	925	5,852	2,601
do et bougies (n'étant pas de suif).....	10,412	8,633	10,966	6,719
Tapis et tapis de foyers.....	129,288	160,538	16,740	8,252
Voitures.....	991	827	42,959	27,046
Cigares.....	4,158	5,978	31,928	28,459
Eustres, girandoles et appareils à gaz.....	584	1,443	1,642	3,502
Porcelaine, faïence et poterie.....	250,488	202,665	21,881	16,509
Cidre.....	64	58	3,110	2,379
Cordiaux.....	1,265	1,032	198	397
Confiserie.....	8,345	14,685
Horloges.....	830	1,213	27,318	26,558
Hardes faites.....	94,854	101,272	29,214	18,293
Cacao et chocolat.....	1,337	1,193	1,511	1,649
Cordages.....	42,518	75,030	32,181	31,034
Bouillons de liège.....	1,680	7,173	8,613	9,433
Cotonnades.....	5,110,279	4,314,531	567,701	123,492
Essences et parfums.....	11,909	12,505	19,430	16,488
Nouveautés et modes.....	228,674	200,869	82,972	75,188
Pièces d'artifice.....	6	16	1,792	2,086
Poudre à tirer.....	15,458	10,260	7,385	9,531
Fusils et armes à feu (de tous genres).....	3,080	4,684	1,972	2,490
Verrerie.....	72,718	83,920	167,252	218,302
Chapeaux d'homme et de femme.....	84,231	88,512	289,038	134,563
Peluche pour chapeaux.....	849	279	2,153
Houblon.....	3,147	7,571	42,602	50,504
Bonneterie.....	118,479	98,810	4,703	1,896
Ehères (excepté l'encre à imprimer).....	1,792	3,640	2,093	1,339
Fer et quincaillerie.....	733,473	725,053	728,970	667,720
Bois ou madriers (manufacturés).....	5,122	13,799
Cuir.....	71,431	42,992	117,742	124,049
Peaux de mouton, veau, chèvre et chamois (apprêtées).....	3,474	5,738	5,010	2,155
Toiles.....	332,433	316,571	9,433	6,874
Locomotives et char P. G.....	5,418	10,068	24,887	25,347
Macaroni et vermicelle.....	292	130	692
Art. manufacturés en caoutchouc ou en gutta-percha.....	3,135	3,913	22,067	3,375
do crin.....	13,411	5,609	7,821	910
do pellétarie.....	16,895	27,384	24,883	1,443
do papier, mâché.....	539	5,609	20	4,784
do foin, osier, feuillle de palmier, paille, saule ou barbes de baleine.....	54,372	44,885	32,718	362
do os, coquillages, cornes, ivoire.....	2,954	2,771	5,832	5,616
do or, argent, argent d'Allemagne, plaqués en or ou en argent.....	25,337	49,779	20,017	12,766
do cuivre jaune ou cuivre.....	4,102	8,223	24,018	26,094
do cuir ou imitation de cuir.....	31,350	21,903	52,511	39,810
do marbre.....	4,320	1,461	4,583	7,544
Vernis, autres que les vernis laiteux ou noirs.....
Articles manufacturés en bois (non spécifiés ailleurs).....	1,857	1,695	31,757	36,410
Machines à battre, faucheuses et moissonneuses.....	3,197	4,231	95,866	93,011
Instruments de musique (y compris les boîtes et horloges à musique).....	724	14,864	10,440
Moutarde.....	7,168	4,801	120,166	94,709
	16,774	37,222	999

Rapport sur l'Immigration—Appendice No. 18. A. 1863.

ARTICLES.	GRANDE-BRETAGNE.		ETATS-UNIS.	
	1861.	1862.	1861.	1862.
	\$	\$	\$	\$
Autres machines	19,585	17,451	119,438	143,495
Toiles cirées	23,948	20,381	18,953	18,960
Huiles, plus ou moins clarifiées.....	91,996	85,956	210,687	134,558
Colis	13,371	2,117	18,801	8,582
Peintures et couleurs.....	94,687	96,524	44,067	36,753
Papier	32,609	48,596	24,913	19,159
Papiers points.....	32,363	26,165	45,848	32,878
Parasols et parapluies.....	32,123	27,202	6,166	179
Cartes à jouer.....	3,370	3,229	1,231	624
Conserves au vinaigre et sauces	24,775	22,785	1,506	1,825
Viandes, volailles, poisson et végétaux marinés.....	3,126	3,803	5,204	4,979
Médecines brevetées et préparations médicinales.....	5,316	5,198	43,233	39,564
Tabac en poudre.....	2	41	5,014	5,688
Savon	37,774	30,118	9,925	6,180
Amidon	6,560	5,124	11,869	8,616
Tabac à fumer (manufacturé)	1,232	2,957	309,756	194,178
Soies, satins et velours.....	857,339	671,249	17,856	14,177
Papoterie	80,389	69,738	2,038	51,620
Engins à vapeur (autres que locomotives).....			2,882	5,597
Pipes.....	12,000	11,399	1,897	1,239
Robinets	3,501	6,044	10,238	8,530
Vinaigre.....	1,771	3,029	9,345	7,829
Lainages	3,956,000	3,675,354	268,199	104,564
Papier à imprimer pour livres, cartes et journaux.....	551	422	2,469	2,118
Ancre (6 qtx. et au-dessous).....	1,688	2,566	77	124
Cuivre jaune en barre, en baguettes et en feuilles ...	167	935	1,287	2,814
Fils de cuivre jaune ou de cuivre et tissus métalliques	2,150	2,631	2,668	2,258
Cuivre en barres, en baguettes, en boulons ou en				
feuilles	39,974	44,454	14,100	12,005
Tubes en cuivre ou en fer pour navires	21,424	18,990	25,439	18,425
Coton à mèche	1,393	4,017	23,111	19,566
do à tisser et à chaîne	72,719	54,816	49,482	16,813
doiles imbricées pour les fins d'agriculture.....	3,190		26	15
Bijouterie et montres	4,050	63,476	104,222	47,125
Tôle du Canada et ferblanc.....	213,235	246,009	46,023	17,234
do galvanisée et ordinaire.....	69,791	84,479	8,907	6,449
Fer, fils de fer, clous et chevilles	47,565	49,352	6,323	5,618
do, ou barres, en baguettes ou à cerceles.....	686,776	637,645	25,798	11,649
do, cerceles ou bandages pour roues de locomotives				
courbés et soudés.....	24,710	17,515	6,175	10,256
do, tôle à chaudière	10,651	20,431	3,778	2,720
do, barres pour chemins de fer; coussinets en fer				
forgés et chevilles	14,175	118,544	44,760	12,239
do, tôle roulée	11,096	9,367	520	2,602
Plomb en feuilles	11,764	18,446	498	236
Châssis, manivelles, essieux, moteurs de locomotives				
et machines, essieux de chars et de locomotives, ti-				
ges de piston, tiges de tiroir, glissières, tru-				
rilions de manivelles, bielles, arbres de couche	12	3,014	16,673	6,829
Cartes géographiques et marines et atlas.....	2,716	1,402	7,573	11,804
Phosphore		1,028	1,674	1,405
Plâtre de Paris et ciment hydraulique, moulu et brûlé	106	229	8,662	9,445
Voiles faites	722	2,700	1,801	1,353
Arbres et manivelles ébauchées de bateaux à vapeur				
et de meulins		330	965	347
Acier battu ou coulé.....	94,752	82,917	12,372	11,308
Ouvrages de fantaisie tressés en paille, paille d'Italie,				
ou en herbe	1,696	1,806	605	353
Acides (excepté le vinaigre)	7,561	14,658	9,448	32,914
Ancre (de plus de 6 qtx. pesant).....	10,442		823	673
Poudre à blanchir.....	3,212	10,472	83	2,552
Bluteaux	100	830	8,106	9,139
Outils et instruments de relieur.....	485	351	673	1,029
Pierres meulières façonnées ou brutes.....	175	153	16,199	15,038
Câbles de fer de plus de 2 de pouce de diamètre.....	23,314	21,022	1,151	1,883
do d'étaupe et d'herbe.....	567	2,318	224	
Articles de carrosserie et de sellerie.....	7,631	9,912	29,808	24,657
Déchets de coton et de filasse.....	676	9,902	25,625	23,443

ARTICLES.	GRANDE-BRETAGNE.		ETATS-UNIS.	
	1861.	1862.	1861.	1862.
Harnais et articles de sellerie	3,292	4,581	9,109	4,958
Dessins.....	6,403	7,150	18,023	6,922
Formes de chapeaux de feutre et feutre pour chapeaux.....		531	5,394	3,119
Briques réfractaires.....	15,936	4,823	5,967	5,479
Hameçons, lignes et fils à rêts et à seines.....	39,049	36,501	10,112	5,903
Instruments de musique pour les corps de musique militaires	1,279	2,406	460	703
Tourteaux de lin.....	130		1,253	6,705
Instruments et appareils de physique et globes.....	3,118	2,364	2,927	838
Fer, plomb et cuivre en saumons.....	19,752	102,009	48,796	51,407
Encre à imprimer et presses à imprimer.....	215	510	24,520	22,551
Toile à voile	32,058	95,724	23,211	15,007
Sel ammoniac et sel de soude.....	35,114	45,198	7,523	4,823
Blocs de stéréotype pour les fins d'imprimerie	3	39	1,980	2,675
Etain et zinc ou <i>spelter</i> en saumons ou en gueuses.....	6,779	22,530	9,009	3,097
Gournables	570	704	939	2,106
Vernis luisant et noir pour les constructeurs de navires	73	94	304	1,968
Whisky	10,889	14,369	7,001	5,371
Spiritueux et eaux fortes, y compris les esprits de vin et les liqueurs alcooliques.....	90		173	50
Total.....	9,701,650	11,372,698	4,012,427	3,430,389
En sterling.....	£1,993,489	£2,336,854	£947,767	£704,874

APPENDICE No. 19.

Le Greffier en compte avec l'Honorable Conseil Législatif, pour diverses sommes reçues et déboursées par lui depuis le 1er janvier, 1862 jusqu'au 1er janvier, 1863.

Dr.

Cr.

		1862.	1863.	
		\$	cts.	\$
1862.	Balance due au Conseil Législatif ce jour.....	11,128	13	
Jan. 1.....	Montant du warrant No. 539, daté 25 Fév., 1862.....	12,000	00	Indemnité des membres.....
Fév. 26.....	do do No. 1554, daté 22 Mai 1862.....	20,000	00	Appointements des officiers.....
Mai 22.....	do do No. 1768, daté 12 Juin 1862.....	20,800	00	Gages des messagers et journaliers.....
Juin 16.....	do do No. 1804, daté 25 Juin 1862.....	540	00	Impression, papier à imprimer et reliure, y compris les compes pour les divers services.....
" 26.....	Montant remboursé par MM. Derbishire et Desbarats, étant la somme qui leur a été surpayée lors du réglé- ment de leur compte le 4 juillet 1863.....	117	96	Papeterie.....
Juil. 5.....	Montant d'un warrant No. 2424, daté 21 Juillet 1862.....	20,000	00	Dépenses de la bibliothèque.....
" 22.....	Montant remboursé au greffier provenant d'une avance faite sur les comptes contingents pour la biblio- thèque.....	810	35	Papiers-nouvelles et annonces.....
Août 15.....	Montant du warrant No. 3785, daté 22 Novembre 1863.....	21,200	00	Frais de port et télégrammes.....
Nov. 24.....	Honoraires reçus sur six bills privés introduits pendant la première session du fine parlement, moins \$60, remboursées par ordre du Conseil Législatif relative- ment à l'un des dits bills.....	367	20	Compte de marchands.....
				Combustible, gaz et eau.....
				Assurance.....
				Payé aux écrivains surnuméraires.....
				Payé à des témoins.....
				Payé pour portraits des orateurs.....
				Fret et express.....
				Balance en mains.....
1863.	Balance due par le greffier ce jour.....	\$106,963	64	
Jan. 1.....		\$23,133	88	
				\$106,963 64

INDEX

DU

VINGT-ET-UNIÈME VOLUME.

26 VICTORIA, 1863.

ACTE de procédure du droit commun. *Voir* Bill, No. 8.

ADAMSTON, conseil municipal d'. Pétition, 149.

ADRESSES :

A Son Excellence le Gouverneur-Général :

En réponse au discours du trône; comité chargé de préparer adresse, 24. Rapportée et adoptée, 25. Présentée, 29. Réponse de Son Excellence, 29. Impression de l'adresse et de la réponse ordonnée, 29.

Pour un état relatif aux ventes de terre (faites en bloc), durant les trois dernières années, 38. Réponse, 71. *Voir* Documents de la Session, No. 33.

Pour copies de contrats et autres informations relativement aux commissaires du havre de Montréal, 38.

Pour copies de la correspondance au sujet des défenses coloniales et de la milice canadienne, 41. Réponse, 59. *Voir* Documents de la Session, No. 15.

Pour copies de la correspondance échangée entre l'adjudant-général de milice et certains officiers de la milice sédentaire; proposée et débats sur icelle, 45. Réponse, 108.

Pour un rapport au sujet de la papeterie, impression, etc., dans certains départements publics; proposée et adoptée après débats, 61. Réponse en partie, 125. *Voir* Documents de la Session, No. 32. Renvoyée à un comité spécial, 220. Réponse en partie, 227. *Voir* Documents de la Session, No. 32. Réponse en partie, 249. *Voir* Documents de la Session, No. 32. Rapport du comité spécial, 290. Débats sur la question pour recevoir le dit rapport, interrompus par l'arrivée de Son Excellence le gouverneur-général pour proroger le parlement, 290.

Pour le rapport de la commission d'enquête relativement au bureau de poste de Montréal, 61. Réponse, 169. *Voir* Documents de la Session, No. 106.

ADDRESSES—*Suite.*

- Pour un état indiquant le montant des débetures provinciales et bons du trésor négociés par le gouvernement depuis le 1er juillet dernier, et les noms des personnes ou des banques avec lesquelles ils ont été négociés, et à quel taux. Aussi, un état du montant des fonds provinciaux dans les dites banques, les premiers jours de juillet et de janvier derniers, et aussi, copie de toute correspondance échangée depuis le 1er jour de juillet dernier, entre le receveur-général ou tout autre fonctionnaire du gouvernement, et les dites banques respectivement, relativement à tels dépôts. Proposée et adoptée après débats, 62. Réponse, 98. *Voir* Documents de la Session, No. 34.
- Pour copies de toutes requêtes et applications pour la situation de juge du district de Richelieu; adoptée, 62. Réponse, 98. *Voir* Documents de la Session, No. 36.
- Pour copie du bail du havre de Goderich fait à la compagnie du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron, 62. Réponse, 98. *Voir* Documents de la Session, No. 35. Renvoyée au comité-conjoint des impressions, 108.
- Au sujet du port étranger et de la démission de personnes dans le département des postes, 72.
- Au sujet du traité fait aux Isles Manitouline, 81. Réponse, 115. *Voir* Documents de la Session, No. 63. Renvoyée au comité conjoint des impressions, 115. Aussi, nouvelle réponse, 162. *Voir* Documents de la Session, No. 63.
- Pour un état détaillé des sommes payées aux différentes tribus sauvages du Bas-Canada, 99. Réponse, 139. *Voir* Documents de la Session, No. 107.
- Pour un état du nombre de tonneaux et de marchandises passés par le canal de Welland et les canaux du St. Laurent, dans le cours de 1859, 109.
- Pour un warrant en faveur du greffier de cette Chambre pour \$20,000, 116.
- Pour un état du nombre des décès, durant chaque année, depuis 1860, dans les prisons de Montréal, Québec et des Trois-Rivières et des enquêtes des coroners, 121.
- Relative aux affaires financières du chemin de fer septentrional, 125.
- Pour féliciter Sa Majesté sur le mariage du Prince de Galles, proposée et adoptée, 135. Comité nommé pour préparer l', rapportée et agréée, 135. A être signée par l'honorable Orateur, 135.
- Priaient Son Excellence de transmettre la dite adresse à Sa Majesté, 135.
- Au sujet des commissaires du havre de Montréal, 136. Réponse, 136. *Voir* Documents de la Session, No. 104.
- Pour copies de la correspondance échangée entre le gouvernement ou le surintendant des sauvages, se rapportant à la tenure de la seigneurie du Sault St. Louis, 156. Réponse, 249. *Voir* Documents de la Session, 105.
- Pour un état des sommes payées aux imprimeurs de la Reine et autres départements du gouvernement pour certains services faits, 163.

ADRESSES—*Suite.*

Pour copies de tous ordres en conseil et des rapports relatifs aux îles Manitouline durant l'année 1861, 175. Réponse, 181. *Voir* Documents de la Session. Renvoyée au comité conjoint des impressions, 181.

Pour copies de toutes les plaintes faites contre le surintendant des pêcheries pour le Bas-Canada, 179.

Pour copies de toutes informations écrites et reçues du lord président du conseil privé, ou du gouvernement impérial, au sujet du mémoire de de l'honorable René E. Caron à Sa Majesté, se rapportant aux procédés du Conseil Législatif relatifs à son absence durant deux sessions consécutives du parlement, de son siège dans le dit Conseil Législatif, 220. Réponse, 249. *Voir* Documents de la Session, No. 83.

Pour un état du nombre des licences et des baux accordés pour la pêche durant les années 1858, 1859, 1860 et 1861.

Pour copies de la correspondance échangée entre le gouvernement actuel et MM. Edmonstone, Allan et Cie., au sujet du service postal océanique, 253.

Pour copies des instructions données à A. C. Buchanan, du département de l'émigration, à Liverpool, 272.

Pour un warrant en faveur du greffier de la Chambre pour \$30,000, 290.

ATKINS, JAMES, l'honorable, prête serment, 16.

AJOURNEMENTS DE LA CHAMBRE :

Spéciaux, 87, 118, 126, 141.

Que lorsque cette Chambre s'ajournera le 18 mars, elle demeure ajournée au jour suivant à onze heures de l'avant-midi. Proposé, 108. Motion en amendement négative après débats, 108.—Que lorsque cette Chambre s'ajournera jeudi prochain, elle demeure ajournée à mercredi, le 8e jour d'avril prochain. Adoptée après débats, 108. *Contents*, 45. *Non-Contents*, 7.

Jusqu'au jour suivant à trois heures P. M. Adopté après débats, 281. *Contents*, 24. *Non-Contents*, 19.

ALGOMA, district judiciaire d'. Pétition, 124.

ALLAN :

THOMAS A., Toronto. Pétition, 248.

HUGH et autres, directeurs provisoires de la banque des marchands de Montréal. Pétition, 248.

ALLEN, Charles et autres, de Shefford et Brome. Pétition, 37.

AMIOT, Louis et autres, Québec. Pétition, 89.

APPEL DE LA CHAMBRE : membres présents et absents à l', 34.

ARGENT obtenu sous de faux prétextes. *Voir* Bill No. 48.

ARTS ET MANUFACTURES :

Chambre des, Bas-Canada. Pétition, 64.

Haut-Canada. Pétition, 48.

ASCOT, compagnie des mines d'. Voir Bill No. 126.

ASILE DE STE. BRIGITE, Québec. Pétition, 97.

ASILES DES ALIÉNÉS, décès survenus dans les. Voir Bill No. 97, et Adresses.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE :

L', se rend à la barre du Conseil Législatif, 16, 259.

Messages de l' et à l'. Voir Messages.

Bills envoyés de l' et à l'. Voir Bills.

ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA : Compagnie d'. Pétition, 48.

ASSURANCE PROVINCIALE : amendement de l'acte de la compagnie d'. Voir bill No. 67.

AUBERGES : amendement de la loi des licences d'. Pétition, 168.

AURORA : conseil municipal d'. Pétition, 133.

AUSTIN, D., township de Stanstead. Pétition, 124.

AVEUGLES : aide en faveur des. Pétition, 28.

AVIS DE MOTION : 31e règle suspendue relativement aux décès survenus dans les prisons de Montréal, Québec et Trois-Rivières, et à l'examen des aliénés dans les dites prisons, 118.

BAGOT : partie nord-ouest du township de. Pétition, 133.

BANQUEROUTES : pour passation du bill relatif aux. Pétition, 173.

BANQUES D'ÉPARGNE : amendement de la loi des. Voir Bill No. 11.

BANQUES ET COMMERCE. Voir Comité, No. 5.

BANQUES :

Crédit foncier.—Pour l'établissement d'une banque de, dans le Bas-Canada. Pé-
titions, 28, 32, 37, 40, 48, 51, 53, 64, 74, 84, 89, 97, 102, 114, 119, 139,
149, 212.

Pétitions contre l'établissement d'une, de crédit foncier dans le Bas-Canada, 73, 124.

Brantford,—La Banque National, —Banque Commerciale du Canada, —La Banque
Jacques-Cartier, —Banque des Townships de l'Est, —Banque du Haut-Can-
ada, —La Banque du Peuple, —Banque de Montréal, —Banque de Toronto,
—Banque de la cité de Montréal, —Banque de l'Amérique Britannique du
Nord, —Banque de Molson, —Banque du district de Niagara, —Banque de
Gore, —Banque d'Ontario, —et Banque de Québec; Et une lettre du

BANQUES—*Suite*

caissier de la banque d'Elgin, constatant que cette banque n'a pas encore une année d'existence. Rapports des, en conformité de la résolution datée le 2e jour de mars dernier, 175. Voir Documents de la Session, No. 9.

Niagara, pour amendement à la charte de la, du district de Niagara. Pétition, 32.

De Gore, pour amender la charte de la. Pétition, 28.

Montréal,

de la cité de, Rapport de la. 92.

D'épargne de la cité et du district de Montréal. Rapport de la, 34.

Des Marchands. Pétition, 248.

Pour amender la loi relative au placement des fonds de, d'épargne. Pétition, 32.

Rapport de la, d'épargne de Northumberland et Durham., 34.

Que le greffier se procure et mette devant la Chambre une liste des actionnaires des différentes, chartrées en cette province, le premier jour de janvier dernier, le montant des actions possédées par chacun d'eux. Motion pour, adoptée, 62. Rapport, 175. Voir Documents de la Session, No. 9.

Québec, amendement à l'acte d'incorporation de la. Pétition, 84.

De la, d'épargne de Québec. Rapport, 92.

Molon, pour amender la charte de la. Pétition, 119.

Du Canada. Pétition, 143.

BARDEAU, vente du, B. C. Voir Bill No. 31.

BARREAU DU BAS-CANADA, district de Montréal. Pétition, 144.

BEAUHARNOIS : incorporation du village de. Pétition, 124.

BEAULIEU, J. B., et autres, de Lévis. Pétition, 65.

BELLE-ISLE : Pour pratiquer la médecine. Pétition, 44. Voir Bill No. 70.

BENJAMIN, H., Montréal. Pétition, 285.

BENNETT, Thomas, l'hon., prête serment, 16.

BEVERLEY : au sujet des lignes latérales du township de. Pétitions, 68, 161.

BIBLIOTHÈQUE :

Rapport du bibliothécaire sur l'état de la, 21. Voir Appendice, No. 1.

Comité conjoint de la, nommé, 50. Voir Comité No. 9.

Rapport du comité conjoint de la. Voir Comité, No. 9.

BILLARD, Tables de : Abrogation de la taxe sur les. Pétition, 212.

BILLS :

Lu *pro formâ*, 18.

Délai prolongé pour recevoir les pétitions pour, privés, 76, 109, 146.

Délai prolongé pour recevoir les, privés de l'Assemblée, 99.

1.—*Bill pour amender l'acte qui établit des dispositions spéciales relatives au parlement :*

Présenté par l'honorable M. Ferguson Blair et lu, 30. Seconde lecture remise, 41, 46. Lu la seconde fois et renvoyée, 56. Divers amendements rapportés et considération ordonnée, 75. Pris en considération, agréés et troisième lecture ordonnée, 86. Ordre déchargé et bill, tel qu'amendé renvoyé à un comité général, 91. Rapporté sans autre amendement, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 91.

2. *Pour protéger les moutons, H.-C. :*

Présenté par l'honorable M. Alexander et lu, 30. Motion pour la seconde lecture adoptée après débats, lu la seconde fois et renvoyé, 42. L'honorable M. Sidney Smith ajouté au comité spécial, 57. Divers amendements rapportés, 61. Débats sur motion pour les prendre en considération, 72. Considération remise, 72. Pris en considération, renvoyés à un comité général, rapport de progrès et permission accordée de siéger de nouveau, 82, 83. Renvoyés de nouveau à un comité général, divers amendements rapportés, agréés et ordonné que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, 86, 87. Troisième lecture remise, 92. Lu l'ordre pour la troisième lecture, 95. Motion que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit remis et que dans l'intervalle le bill soit imprimé, tel qu'amendé par le comité général, 95. Adoptée, 95. Débats sur la motion pour la troisième lecture, 104. Motion en amendement pour la troisième lecture d'hui en six mois, 104. Négative après débats, 104, 105. *Contents*, 9. *Non-Contents*, 40. Motion principale adoptée, et bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 105.

3.—*Bill pour excepter les vaisseaux remorqueurs de l'inspection :*

Présenté par l'honorable M. Currie et lu, 30. Seconde lecture remise, 45, 117, 126, 136, 164, 246, 258, 278. Lu l'ordre pour la seconde lecture et bill déchargé, 288.

4.—*Bill des convictions sommaires en vertu de règlements, Haut-Canada :*

Présenté par l'honorable M. Currie et lu, 30. Lu la seconde fois et renvoyé, 45. Divers amendements rapportés et agréés, et ordre pour la troisième lecture du bill, tel qu'amendé, 191. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 202.

5.—*Bill de placement des deniers provenant des réserves du clergé :*

Présenté par l'honorable M. Aikins et lu, 30. Seconde lecture remise, 38, 46. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 55. Lu la seconde fois et renvoyé, 55, 56. Divers amendements rapportés et considération ordonnée, 85. Remise, 95. Pris en considération et renvoyés à un comité

BILLS—*Suite.*

général, 100. Amendements agréés à l'exception de la sixième clause retranchée sur recommandation du comité, 101. Titre du bill amendé sur l'ordre pour la troisième lecture, lu la troisième fois et passé, tel qu'amendé, et envoyé à l'Assemblée, 105.

6.—*Bill relatif à l'étendue des villes et villages :*

Présenté par l'honorable M. Seymour et lu, 33. Seconde lecture remise, 42, 46. Lu la seconde fois et renvoyé, 56. Amendement rapporté et agréé, 76. Lu, tel qu'amendé, la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 82.

7.—*Bill pour exempter de rendre témoignage sous serment :*

Présenté par l'honorable M. Christie et lu, 33. Seconde lecture remise, 46. Lu la seconde fois et renvoyé, 63. Un amendement est rapporté et considération ordonnée, 70. Pris en considération et agréé, 78. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 82.

8.—*Bill d'amendement à l'acte de procédure du droit commun :*

Présenté par l'honorable M. Currie et lu, 33. Seconde lecture remise, 46, 117, 126, 136, 164, 246, 258, 273. Lu l'ordre pour la seconde lecture, et bill déchargé, 288.

9.—*Bill de l'administration sommaire de la justice criminelle :*

Présenté par l'honorable M. Currie et lu, 33. Seconde lecture remise, 38, 39. Motion pour la seconde lecture adoptée après débats et bill renvoyé, 46.

10.—*Bill d'amendement à l'acte de cotisation du Haut-Canada :*

Présenté par l'honorable M. Currie et lu, 33. Seconde remise 38, 39, 46, 117, 136, 164, 246, 258, 273. Lu l'ordre pour la seconde lecture, et bill déchargé, 288.

11.—*Bill pour amender la loi relative aux banques d'épargnes :*

Présenté par l'honorable M. Jeffrey et lu, 45. Seconde lecture remise, 55, 63. Lu la seconde fois et renvoyé, 66. Divers amendements rapportés et considération ordonnée, 92. Pris en considération et troisième lecture ordonnée, 100. Troisième lecture remise, 105. Motion pour la troisième lecture et débats sur icelle, 110. Question mise et agréée et bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 110.

12.—*Bill d'amendement relatif aux compagnies de fonds social :*

Présenté par l'honorable M. Currie et lu, 45. Seconde lecture remise, 55, 66, 117, 129, 164, 246, 258, 273. Lu l'ordre pour la seconde lecture et bill déchargé, 288.

13.—*Bill d'amendement relatif à l'assignation du douaire, Haut-Canada :*

Présenté par l'honorable M. Currie et lu, 45. Seconde lecture remise, 62, 117, 129, 164, 246, 258, 273. Lu l'ordre pour la seconde lecture et bill déchargé, 288.

BILLS—*Suite*14.—*Bill d'incorporation des sœurs de charité de Lévis :*

Présenté par l'honorable M. Lemieux et lu, 49. Seconde lecture remise, 63. Lu la seconde fois et renvoyé, 72. Un amendement est rapporté et considération ordonnée, 91. Pris en considération, agréé, et troisième lecture du bill, tel qu'amendé, ordonnée, 96. Troisième lecture remise, 100. Lu la troisième fois, 110. Amendements proposés et négatifs après débats, 110. *Contents*, 8. *Non-Contents*, 39. Bill passé et envoyé à l'Assemblée, 110. Passé par l'Assemblée, 75. Sanctionné, 5 mai.

15.—*Bill d'amendement de la charte du pont international :*

Présenté par l'honorable M. Christie et lu, 49. Lu la seconde fois et renvoyé, 66. Rapporté sans amendement, 70. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 78. Passé par l'Assemblée, 202. Sanctionné, 5 mai.

16.—*Bill d'incorporation du collège Huron :*

Présenté par l'honorable M. Alexander et lu, 49. Lu la seconde fois et renvoyé, 63. Rapporté sans amendement, 70. Renvoyé à un comité général, divers amendements rapportés et troisième lecture du bill, tel qu'amendé, ordonnée, 77. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 82. Amendé par cette Chambre et amendements adoptés, 240. Sanctionné, 5 mai.

17.—*Bill pour venir en aide aux compagnies insolubles :*

Présenté par l'honorable M. McDonald et lu, 49. Lu la seconde fois et renvoyé, 78. Le comité fait rapport qu'il est d'opinion que ce bill aurait dû être soumis au parlement par les officiers en loi de la couronne, sous l'autorité du gouvernement, et rapport agréé, 279.

18.—*Bill pour régler les élections et les devoirs des greffiers et cotiseurs :*

Présenté par l'honorable M. Reesor et lu, 50. Seconde lecture remise, 66, 82, 86. Lu l'ordre pour la seconde lecture et bill déchargé, 100.

19.—*Bill pour constituer une seule société d'agriculture dans Chicoutimi et Sagueny :*

Présenté par l'honorable M. de La Terrière et lu, 50. Seconde lecture remise, 66. Lu la seconde fois et renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 82. Le comité fait rapport qu'il ne considère pas ce bill être un bill privé et demande en conséquence d'être déchargé de le considérer, et rapport adopté, 90. Renvoyé subséquemment à un comité spécial, 91. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 116.

20.—*Bill d'amendement relatif au chemin de fer de Buffalo et du lac Huron :*

Suspension de la 53e règle, 55. Bill présenté par l'honorable M. Christie et lu, 55. Seconde lecture remise, 66. Lu la seconde fois et renvoyé, 82. Divers amendements rapportés et considération ordonnée, 68. Remise, 105. Considérés et renvoyés à un comité général, 111. Un nouvel amendement est rapporté, lequel, avec les autres amendements du comité des ordres permanents, est aussi agréé, et ordonné que le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, 111. Lu l'ordre pour la troisième lecture et sur motion, le bill a été de nouveau amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 117. Passé par l'Assemblée, 202. Sanctionné, 5 mai.

BILLS—*Suite.*21.—*Bill d'amendement relatif au chemin de fer de Hamilton et Port Dover :*

Suspension de la 53^e règle, et bill présenté par l'honorable M. Christie et lu, 61. Lu la seconde fois et renvoyé, 78. Divers amendements rapportés et considération ordonnée, 98. Pris en considération, agréés et ordonné que le bill soit lu la troisième fois, 105. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 111. Amendé par l'Assemblée, amendements agréés par le Conseil, et l'Assemblée en est informée, 210. Sanctionné, 5 mai.

22.—*Bill de division du comté de Saguenay :*

Suspension de la 53^e règle, et bill présenté par l'honorable M. de La Terrière et lu, 61. Lu la seconde fois et renvoyé, 78. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 99. Amendé par l'Assemblée, amendements agréés par le Conseil, et l'Assemblée en est informée, 210, 211. Sanctionné, 5 mai.

23.—*Bill d'incorporation de la congrégation juive d'Hamilton :*

Présenté par l'honorable M. Harmaunus Smith et lu, 71. Lu la seconde fois et renvoyé, 85. Rapporté sans amendement, 90. Troisième lecture ordonnée, 91. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 95. Passé par l'Assemblée, 175. Sanctionné, 5 mai.

24.—*Bill de la compagnie du chemin des sources d'huile :*

Présenté par l'honorable M. Fergusson Blair et lu, 71. Seconde lecture remise, 86. Lu la seconde fois et renvoyé, 95. Divers amendements rapportés et bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 120. Amendé par l'Assemblée, 216. Amendements agréés par le Conseil, 219. L'Assemblée en est informée, 220. Sanctionné, 5 mai.

25.—*Bill d'exemption de taxe au sujet des chemins empierrés de Queenston et Grimsby :*

Présenté par l'honorable M. Dixon et lu, 71. Seconde lecture remise, 86. Motion pour seconde lecture et bill déchargé après débats, 96.

26.—*Bill d'emprunt par l'institut des artisans de Montréal :*

Présenté par l'honorable M. Holton et lu, 76. Seconde lecture remise, 86. Lu la seconde fois et renvoyé, 92. Rapporté sans amendements et troisième lecture ordonnée, 115. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 121. Passé par l'Assemblée, 154. Sanctionné, 5 mai.

27.—*Bill pour rendre valides des actes de notaires décédés :*

Présenté par l'honorable M. Lacoste et lu, 76. Seconde lecture remise, 95, 121. Lu la seconde fois et renvoyé, 147. Les honorables messieurs Letellier de St. Just et Olivier ajoutés au comité, 163.

28.—*Bill de la consolidation de la dette de Cobourg :*

Présenté par l'honorable M. Fergusson Blair et lu, 81. Lu la seconde fois et renvoyé, 86. Le comité fait rapport que comme ce bill affecte les privilèges de la Chambre d'Assemblée, il demande que l'ordre de renvoi soit rayé, 115.

29.—*Bill de la séparation judiciaire de Toronto d'avec York et Peel :*

Présenté par l'honorable M. Aikins et lu, 81. Seconde lecture remise, 92, 130. Déchargé des ordres du jour, 151.

BILLS—*Suite.*30.—*Bill d'amendement concernant le protêt des lettres de change :*

Présenté par l'honorable M. Allan et lu, 91. Seconde lecture remise, 105. Lu la seconde fois, après débats, sur motion pour seconde lecture, et renvoyé, 111. Divers amendements rapportés et considération ordonnée, 136. Considération remise, 176. Pris en considération et premier amendement lu, 206. Motion pour l'agréer objectée, 206. Motion adoptée pour renvoyer le bill et le rapport à un comité général, 206. Ordre pour que la Chambre se forme en comité général, remis, 225, 246. En comité général, divers amendements rapportés et agréés, 257. Lu la troisième fois, passé, tel qu'amendé, et envoyé à l'Assemblée, 265.

31.—*Bill pour régler la vente du bandeau dans le Bas-Canada :*

Présenté par l'honorable M. A. J. Duchesnay et lu, 91. Seconde lecture remise, 105, 111. Lu la seconde fois et renvoyé, 121. Divers amendements rapportés et considération ordonnée, 185. Considération remise, 207. Lu l'ordre pour la considération et ordonné que le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit renvoyé à un comité général, 225. Divers autres amendements rapportés qui, ainsi que ceux du comité spécial, ont été agréés, 226. Lu, tel qu'amendé, la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 254.

32.—*Bill de la séparation judiciaire de Toronto d'avec York et Peel :*

Reçu et lu, 99. Seconde lecture remise, 105, 117, 121, 129, 151. Lu la seconde fois et renvoyé, 165. Divers amendements rapportés et agréés, 264. Motion pour remettre la seconde lecture, 272, 273, 280, 287.

33.—*Bill pour rendre valide le placement de deniers fait par le township de Malahide :*

Présenté par l'honorable M. Leonard et lu, 99. Lu la seconde fois et renvoyé, 117. Rapporté sans amendement et ordre pour la troisième lecture, 129. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 136.

34.—*Bill pour confirmer la séparation des comtés Peterborough et Victoria :*

Reçu et lu, 101. Lu la seconde fois, et ordonné qu'il soit renvoyé à un comité général, 106. Rapporté du comité sans amendement, et ordre pour la troisième lecture, 112. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 117. Sanctionné, 5 mai.

35.—*Bill pour amender l'acte des cours de division :*

Présenté par l'honorable M. McMaster et lu, 104. Seconde lecture remise, 121. Lu la seconde fois, après débats, sur motion pour la seconde lecture, et renvoyé, 130. Divers amendements rapportés, et considération ordonnée, 168. Considération remise, 177. Lu l'ordre pour les prendre en considération et renvoyés à un comité général, 182. En comité général, amendé, amendements agréés, bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 188.

36.—*Bill relatif à l'administration du chemin empierré de London au Port Stanley :*

Présenté par l'honorable M. Leonard et lu, 104. Seconde lecture remise, 130, 147, 151. Déchargé des ordres du jour, 159.

BILLS—*Suite.*

37.—*Bill pour amender la loi relative aux écoles catholiques romaines séparées, Haut-Canada :*

Reçu et lu, 106. Seconde lecture remise et à être le premier item sur les ordres du jour, 122, 136. Motion pour la seconde lecture adoptée après débats, 146. *Contents*, 40. *Non-Contents*, 15. Bill lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 147. Rapporté du comité général sans amendement, et troisième lecture ordonnée, 151. Lu la troisième fois, 157. Sur la question, ce bill passera-t-il ? Un amendement est proposé et débattu, 157. La Chambre s'ajourne et reprend sa séance et la motion d'amendement est négative, 157. *Contents*, 12. *Non-Contents*, 44. Motion pour ajouter certains mots à la 20^e clause, négative après débats, 157. *Contents*, 13. *Non-Contents*, 43. Question mise, ce bill passera-t-il ? Adoptée, 158. *Contents*, 44. *Non-Contents*, 13. Passé, et l'Assemblée en est informée, 158. Sanctionné, 5 mai.

38. *Bill pour amender la loi relative à la division des comtés, Bas-Canada :*

Reçu et lu, 112. Seconde lecture remise, 121. Lu la seconde fois et renvoyé, 130. Divers amendements rapportés et agréés, 140. Lu, tel qu'amendé, la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 146. Amendements agréés par l'Assemblée, 175. Sanctionné, 5 mai.

39.—*Bill de la compagnie des vaisseaux à vapeur de Montréal et Salaberry :*

Présenté par l'honorable M. Holton et lu, 120. Lu la seconde fois et renvoyé, 129. Quelques amendements rapportés et agréés, 154. Lu, tel qu'amendé, la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 164.

40.—*Bill pour amender la loi relative à l'élection des membres :*

Présenté par l'honorable M. Ross et lu, 120. Seconde lecture remise, 129. Sur motion, après débats, le bill est lu la seconde fois et renvoyé, 137. Rapporté sans amendement et la troisième lecture ordonnée, 169. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 175, 176.

41.—*Bill d'amendement aux actes relatifs au chemin de fer de Welland :*

53^e règle suspendue, Bill présenté par l'honorable M. Allan et lu, 122. Seconde lecture remise, 129, 137. Lu la seconde fois et renvoyé, 151. Rapporté sans amendement, passé et envoyé à l'Assemblée, 200.

42. *Bill concernant la représentation du peuple quant aux comtés de Joliette et autres :*

Reçu et lu, 124. Seconde lecture ordonnée, 146. Lu la seconde fois et renvoyé, 159. Divers amendements rapportés et agréés, 278. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 287.

43.—*Bill de la protection des colons, Bas-Canada :*

Reçu et lu, 125. Seconde lecture remise, 147, 151, 170, 181. Et à être le premier item sur les ordres du jour, 181, 205. Motion pour la seconde lecture et débats sur icelle, et motion en amendement pour la seconde lecture d'hui en six mois, et débats sur icelle, 221. Débats ultérieurs sur la motion d'amendement, remis, 221. Chambre ajournée à loisir et reprend sa séance, 221. Motion pour reprendre les débats négative sur motion passée pour les remettre, 231. Lu l'ordre pour reprendre les débats, 242 (Motion pour considération et examen ultérieurs du rapport fait par le greffier de la couronne en chancellerie, au sujet du collège électoral de De

BILLS—*Suite*,

Lanaudière, retirée après débats, 242.) Motion pour remettre les débats ultérieurs sur la motion d'amendement, retirée après débats, 242. Reprise des débats, 242. Remis et à être le premier item sur les ordres du jour, 242. Reprise des débats sur la motion d'amendement, 255. Question mise et adoptée après de nouveaux débats, 255. *Contents*, 29. *Non-Contents*, 27. Question sur la motion principale, telle qu'amendée, adoptée, 255. *Contents*, 29. *Non-Contents*, 27.

44.—*Bill pour corriger une erreur relative aux arrangements financiers du Grand-Tronc :*

Reçu et lu, 129. Lu la seconde fois et renvoyé, 147. Divers amendements rapportés et agréés, 153, 154. Lu, tel qu'amendé, la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 164.

45.—*Bill de la compagnie des mines de Drummondville, Bas-Canada :*

Présenté par l'honorable M. McDonald et lu, 129. Lu la seconde fois et renvoyé, 147. Un amendement est rapporté et agréé, 178. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 187.

46.—*Bill d'amendement du chapitre trois des statuts refondus :*

Présenté par l'honorable M. de La Terrière et lu, 136. Seconde lecture, remise, 151, 159, 166, 177. Motion pour la seconde lecture retirée après débats, 182. Bill déchargé des ordres du jour, 182.

47.—*Bill de la tenure de la seigneurie du Sault St. Louis :*

Présenté par l'honorable M. Renaud et lu, 140. Seconde lecture remise, 158, 166. Lu l'ordre pour la seconde lecture et bill déchargé des ordres du jour, 170.

48.—*Bill concernant l'obtention d'argent sous de faux prétextes :*

Présenté par l'honorable M. Renaud et lu, 141. Seconde lecture remise, 158. Motion pour la seconde lecture retirée après débats, et bill déchargé des ordres du jour, 166.

49.—*Bill d'amendement à la loi concernant le Conseil Législatif :*

Présenté par l'honorable M. Boulton et lu, 144. Seconde lecture remise, 164. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 176. Débats sur la motion en amendement pour la seconde lecture d'hui en six mois, 176. *Contents*, 45; *Non-Contents*, 14. Motion d'amendement adoptée, 177. *Contents*, 45; *Non-Contents*, 14.

50.—*Bill des syndics de l'église St. André, Fergus :*

Présenté par l'honorable M. Fergusson Blair et lu, 145. Lu la seconde fois et renvoyé, 164. Rapporté sans amendement et ordonné qu'il soit renvoyé à un comité général, 191. En comité général, divers amendements rapportés et agréés et ordre pour la troisième lecture du bill, tel qu'amendé, 193. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 202.

51.—*Bill d'amendement de la compagnie d'assurance du Canada sur la vie :*

Présenté par l'honorable M. McDonald et lu, 145. Seconde lecture remise, 159. Motion pour remettre la seconde lecture objectée, et débats sur

BILLS—Suite

- icelle, 187. Question mise et adoptée, 187. Remise de nouveau, 208, 226, 246. Question pour remettre négative après débats, 258. *Contents*, 16. *Non-Contents*, 22. Motion pour la seconde lecture, objectée. Question mise et négative, 258.
- 52.—*Bill pour confirmer le règlement relatif à Port Hope* :
Présenté par l'honorable M. Allan et lu, 156. Seconde lecture remise, 159. Lu la seconde fois et renvoyé, 166. Un amendement est rapporté et agréé, et ordre pour la troisième lecture, 276, 277. Bill déchargé après lecture de l'ordre pour la troisième lecture, 287.
- 53.—*Bill de l'institution royale pour l'avancement des sciences* :
Requ et lu, 155. Lu la seconde fois et renvoyé, 165. Ordre pour la troisième lecture du bill tel qu'amendé, 174. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informé, 181. Sanctionné, 5 mai.
- 54.—*Bill de l'union du village St. Jean Baptiste* :
Requ et lu, 155. Lu la seconde fois et renvoyé, 165. Un amendement est rapporté et agréé, 174. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 181. Amendement agréé par l'Assemblée, 193. Sanctionné, 5 mai.
- 55.—*Bill de la halle au blé et élévateur de Ste. Marie* :
Requ et lu, 156. Motion pour la seconde lecture adoptée après débats, et bill lu la seconde fois et renvoyé, 165. Un amendement est rapporté et agréé, 200. Bill tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 230. Amendement agréé par l'Assemblée, 241. Sanctionné, 5 mai.
- 56.—*Bill pour venir en aide aux légataires de Jones* :
Requ et lu, 156. Lu la seconde fois et renvoyé, 165. Rapporté sans amendement, 174. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 181. Sanctionné, 5 mai.
- 57.—*Bill du pont de péage de Thérberge* :
Requ et lu, 156. Lu la seconde fois et renvoyé, 165. Rapporté sans amendement, 174. Lu la troisième fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 181. Sanctionné, 5 mai.
- 58.—*Bill relatif à la représentation des townships Osgoode et Gloucester* :
Requ et lu, 156. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 165. En comité général, rapporté sans amendement et troisième lecture ordonnée, 166. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 170. Sanctionné, 5 mai.
- 59.—*Bill pour empêcher l'exécution en public de la sentence de mort* :
Requ et lu, 156. Seconde lecture remise après débats, 206. Remise de nouveau, 243, 257. Et à être le premier item sur les ordres du jour, 257. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 265. Motion en amendement pour la seconde lecture en six mois, négative, 265, 266. *Contents*, 25. *Non-Contents*, 27. Question sur la motion principale, 266. *Contents*, 27. *Non-Contents*, 25. Bill lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 266. En comité général et la Chambre reprend sa séance, 274.

BILLS—*Suite.*60. *Bill relatif aux cautionnements des officiers publics :*

Reçu et lu, 159. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 166. Rapporté du comité général sans amendement et troisième lecture ordonnée, 171. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 176. Sanctionné, 5 mai.

61.—*Bill des grains de semence, Haut-Canada :*

Reçu et lu, 164. Lu la seconde fois, renvoyé à un comité général et rapporté sans amendement, 42e règle suspendue, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 170. Sanctionné, 5 mai.

62.—*Bill d'amendement aux lois sur le commerce :*

Reçu et lu, 164. Seconde lecture remise, 170, 182, 207. Lu la seconde fois et renvoyé, 225. Divers amendements rapportés et agréés, 264. Lu, tel qu'amendé, la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 272. Amendements agréés par l'Assemblée, 279. Sanctionné, 12 mai.

63.—*Bill de la caisse d'économie de St. Roch de Québec :*

Présenté par l'honorable M. de La Terrière et lu, 174, 175. Seconde lecture remise, 181, 182. Lu la seconde fois et renvoyé, 256. Divers amendements rapportés et agréés et bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 271.

64.—*Bill relatif à l'inspection du grain :*

Reçu et lu, 175. Lu la seconde fois et renvoyé, 182. Divers amendements rapportés et agréés, 186. Lu, tel qu'amendé, la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 198. Amendements agréés par l'Assemblée, 202. Sanctionné, 5 mai.

65.—*Bill relatif aux marchands de grain coupables de fraude :*

Présenté par l'honorable M. Renaud, et lu, 175. Seconde lecture remise, 182, 222, 256, 273. Ordre pour la seconde lecture et bill déchargé, 287.

66.—*Bill de l'association de la halle des francs-maçons, Hamilton :*

Reçu et lu, 179. Seconde lecture remise, 187. Lu la seconde fois et renvoyé, 203. Rapporté sans amendement et ordre pour la troisième lecture, 215. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 230. Sanctionné, 5 mai.

67.—*Bill d'amendement relatif à la compagnie d'assurance provinciale :*

Reçu et lu, 182. Lu la seconde fois et renvoyé, 188. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 263. Sanctionné, 12 mai.

68.—*Bill de la société permanente de construction, district de Montréal :*

Reçu et lu, 182. Motion pour la seconde lecture retirée après débats et seconde lecture remise, 189. Lu la seconde fois et renvoyé, 208. Divers amendements rapportés et agréés, 213. Lu, tel qu'amendé, la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 230. Amendements agréés par l'Assemblée, 241. Sanctionné, 5 mai.

BILLS—*Suite.*69.—*Bill du chemin empierré de London au Port Stanley :*

Reçu et lu, 182. Motion pour remettre la seconde lecture adoptée après débats, 189. Motion pour la seconde lecture agréée après débats, et bill lu la seconde fois et renvoyé, 208. Rapporté sans amendement, 233. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 254, 255. Sanctionné, 12 mai.

70.—*Bill d'admission de Belle-Isle à la pratique de la médecine :*

Reçu et lu, 183. Seconde lecture remise, 207, 225. Lu la seconde fois et renvoyé, 246. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 251. Sanctionné, 12 mai.

71.—*Bill de la société de bienfaisance de St. Patrice de Montréal :*

Reçu et lu, 183. Seconde lecture remise, 189. Lu la seconde fois et renvoyé, 208. Rapporté sans amendement, et troisième lecture ordonnée, 214. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 231. Sanctionné, 5 mai.

72.—*Bill du railway à vaisseaux de Kingston :*

Suspension de la 53e règle et bill présenté par l'honorable M. Ross et lu, 186. Lu la seconde fois et renvoyé, 207. Rapporté sans amendement et troisième lecture ordonnée, 215. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 231.

73.—*Bill d'emprisonnement sur convictions sommaires :*

Présenté par l'honorable M. McDonald et lu, 187. Seconde lecture remise, 246. Lu l'ordre pour la seconde lecture et bill déchargé, 288.

74.—*Bill de la compagnie des remorqueurs du St. Laurent :*

Reçu et lu, 187. Lu la seconde fois et renvoyé, 207. Divers amendements rapportés et agréés, 233. Lu, tel qu'amendé, la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 254. Amendements agréés par l'Assemblée, 256. Sanctionné, 12 mai.

75.—*Bill de la compagnie des mines de Durham :*

Reçu et lu, 188. Lu la seconde fois et renvoyé, 207. Divers amendements rapportés et agréés, 214. Lu, tel qu'amendé, la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 230. Amendements agréés par l'Assemblée, 240. Sanctionné, 5 mai.

76.—*Bill de la vente des immeubles de la succession Grimes :*

Reçu et lu, 188. Lu la seconde fois et renvoyé, 207. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 251. Sanctionné, 12 mai.

77.—*Bill pour confirmer le règlement du comité de Renfrew :*

Reçu et lu, 188. Lu la seconde fois et renvoyé, 207. Divers amendements rapportés et agréés, 214. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 230. Amendements agréés par l'Assemblée, 240, 241. Sanctionné, 5 mai.

BILLS—*Suite.*78.—*Bill de la cour du recorder de Québec :*

Présenté par l'honorable Sir N. F. Belleau et lu, 198. Motion pour la seconde lecture, et débats sur icelle, 243. Lu la seconde fois et renvoyé, 243. Divers amendements rapportés et considération ordonnée, 263. Remise, 273, 274. Lu l'ordre pour la seconde lecture et bill déchargé, 287.

79.—*Bill relatif aux paroisses protestantes de St. Thomas et de St. George :*

Requ et lu, 193. Seconde lecture ordonnée, 216. Lu la seconde fois et renvoyé, 243. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 251. Sanctionné, 12 mai.

80.—*Bill d'exemption de taxes au sujet du chemin de Queenston et Grimsby :*

Requ et lu, 193. Lu la seconde fois et renvoyé, 208. Rapporté sans amendement, 228. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 242. Sanctionné, 5 mai.

81.—*Bill de la société ecclésiastique de St. Hyacinthe :*

Requ et lu, 194. Lu la seconde fois et renvoyé, 208. Rapporté sans amendement, et troisième lecture ordonnée, 215. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 231. Sanctionné, 5 mai.

82.—*Bill de la compagnie canadienne de caoutchouc :*

Requ et lu, 194. Lu la seconde fois et renvoyé, 208. Rapporté sans amendement, et troisième lecture ordonnée, 215. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 231. Sanctionné, 5 mai.

83.—*Bill d'admission de Rowell et Prime à la pratique de la médecine :*

Requ et lu, 194. Seconde lecture ordonnée, 216. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 243. Motion pour la seconde lecture d'hui en six mois, objectée et négative après débats, 243, 244. *Contents*, 18. *Non-Contents*, 18. L'Orateur donne sa voix prépondérante dans la négative, 244. Motion principale adoptée, bill lu la seconde fois et renvoyé, 244. Rapporté sans amendement, et lu la troisième fois, 250. Question mise, ce bill passera-t-il ? 250. Motion pour qu'il passe d'hui en six mois, 250. Question mise et négative, 250. *Contents*, 21. *Non-Contents*, 32. Bill passé et l'Assemblée en est informée, 250. Sanctionné, 12 mai.

84.—*Bill de la halle au blé de Montréal :*

Requ et lu, 194. Lu la seconde fois et renvoyé, 209. Divers amendements rapportés et agréés, 213. Lu, tel qu'amendé, la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 230. Amendements agréés par l'Assemblée, 240. Sanctionné, 5 mai.

85.—*Bill relatif au gardien du navire de Montréal :*

Requ et lu, 194. Lu la seconde fois et renvoyé, 209. Divers amendements rapportés et agréés, 233. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 255. Amendements agréés par l'Assemblée, 256. Sanctionné, 12 mai.

86.—*Bill de la maison protestante de refuge, Montréal :*

Requ et lu, 194. Lu la seconde fois et renvoyé, 209. Un amendement est rapporté et agréé, 227, 228. Lu, tel qu'amendé, la troisième fois, passé

BILLS—*Suite.*

et envoyé à l'Assemblée, 241. Amendement agréé par l'Assemblée, 266. Sanctionné, 12 mai.

87.—*Bill des donations testamentaires :*

Reçu et lu, 196. Motion pour la seconde lecture retirée après débats et seconde lecture ordonnée, 209. Motion pour la seconde lecture et débats sur icelle, 246. Question mise et bill lu la seconde fois et renvoyé, 247. Divers amendements rapportés et agréés, 277. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 287.

88.—*Bill relatif à la vente des immeubles de Hart :*

Reçu et lu, 196. Lu la seconde fois et renvoyé, 209. Rapporté sans amendement et troisième lecture ordonnée, 213. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 230. Sanctionné, 5 mai.

89.—*Bill des conseils locaux relatif aux grains de semence :*

Reçu et lu, 197. Lu la seconde fois et renvoyé, 209. Divers amendements rapportés et agréés, et bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 216. Amendements agréés par l'Assemblée, 229. Sanctionné, 5 mai.

90.—*Bill de la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de Wickham :*

Reçu et lu, 197. Lu la seconde fois et renvoyé, 209. Rapporté sans amendement et troisième lecture ordonnée, 215. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 230. Sanctionné, 5 mai.

91.—*Bill de la société de St. Patrice de Montréal :*

Reçu et lu, 197. Lu la seconde fois et renvoyé, 209. Rapporté sans amendement et troisième lecture ordonnée, 215. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 230. Sanctionné, 5 mai.

92.—*Bill des lignes latérales du township de Fitzroy :*

Reçu et lu, 197. Lu la seconde fois et renvoyé, 222. Rapporté sans amendement, 228. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 241. Sanctionné, 5 mai.

93.—*Bill du club St. James de Montréal :*

Reçu et lu, 197. Lu la seconde fois et renvoyé, 209. Rapporté sans amendement et troisième lecture ordonnée, 215. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 231. Sanctionné, 5 mai.

94.—*Bill des réserves du clergé, township Malahide :*

Reçu et lu, 197. Lu la seconde fois et renvoyé, 210. Rapporté sans amendement, 229. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 242. Sanctionné, 5 mai.

95.—*Bill des lignes latérales de Dorchester Nord :*

Reçu et lu, 197. Lu la seconde fois et renvoyé, 222. Rapporté sans amendement, 233. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 254. Sanctionné, 12 mai.

BILLS—*Suite.*96.—*Bill de la charte de la Banque de Québec :*

Reçu et lu, 198. Lu la seconde fois et renvoyé, 210. Rapporté sans amendement, 230. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 242. Sanctionné, 5 mai.

97.—*Bill pour amender la loi relative aux décès dans les asiles d'aliénés :*

Reçu et lu, 198. Seconde lecture remise, 210. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 226. En comité général et rapporté sans amendement, 246. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 255. Sanctionné, 12 mai.

98.—*Bill pour amender la loi relative aux hypothèques, Haut-Canada :*

Reçu et lu, 198. Seconde lecture remise, 210. Lu la seconde fois et renvoyé, 226. Un amendement est rapporté et agréé, 264. Lu, tel qu'amendé, la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 272. Amendement agréé par l'Assemblée, 279. Sanctionné, 12 mai.

99.—*Bill de la compagnie des mines de Sutton :*

Reçu et lu, 201. Lu la seconde fois et renvoyé, 222. Rapporté sans amendement, 228. Lu la troisième fois, 241. Titre du bill amendé, 241. Bill, tel qu'amendé, passé et envoyé à l'Assemblée, 241, 242.

100.—*Bill d'embranchement du chemin de fer aux sources d'huile d'Ennis-Killen :*

Reçu et lu, 202. Lu la seconde fois et renvoyé, 223. Rapporté sans amendement, 228. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 241. Sanctionné, 5 mai.

101.—*Bill du chef-lieu du comté de Lincoln :*

Reçu et lu, 202. Lu la seconde fois et renvoyé, 223. Rapporté sans amendement, 228. Lu la troisième fois, 241. Renvoyé de nouveau au comité spécial après débats sur motion, 241. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 249. Sanctionné, 12 mai.

102.—*Bill de la compagnie de l'élevateur de Québec :*

Reçu et lu, 205. Lu la seconde fois et renvoyé, 223. Rapporté sans amendement, 228. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 241. Sanctionné, 5 mai.

103.—*Bill des formes abrégées de mortgages, Haut-Canada :*

Présenté par l'honorable M. Fergusson Blair et lu, 216. Seconde lecture remise, 256. Lu la seconde fois et renvoyé, 267, 268.

104.—*Bill relatif aux droits des créanciers contre les compagnies incorporées :*

Présenté par l'honorable M. Ross et lu, 216. Seconde lecture remise, 246, 266. Motion pour la seconde lecture retirée après débats et seconde lecture remise, 274. Lu l'ordre pour la seconde lecture et bill déchargé, 288.

BILLS—*Suite.*105.—*Bill du jury, Haut-Canada :*

Requ et lu, 222. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité général, 242, 243. En comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 257. Sanctionné, 12 mai.

106.—*Bill relatif au village de Chicoutimi :*

Requ et lu, 222. Lu la seconde fois et renvoyé, 244. Un amendement est rapporté dans la version française du bill et agréé, 262, 263. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 272. Amendement agréé par l'Assemblée, 279. Sanctionné, 12 mai.

107.—*Bill d'admission de Poussett comme procureur :*

Requ et lu, 222. Motion pour la seconde lecture adoptée après débats, 247. *Contents*, 9; *Non-Contents*, 8. Bill lu la seconde fois et renvoyé, 247. Rapporté sans amendement, passé et l'Assemblée en est informée, 251. Sanctionné, 12 mai.

108.—*Bill relatif à la banque du district de Niagara :*

Requ et lu, 222. Lu la seconde fois et renvoyé, 244. Le comité fait rapport que ce bill lui a été par inadvertance renvoyé, au lieu de l'avoir été au comité des banques et du commerce, 250. Renvoyé à ce dernier comité, 250. Rapporté sans amendement, 265. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 273. Sanctionné, 12 mai.

109.—*Bill de la charte de la banque de Gore :*

Requ et lu, 225. Lu la seconde fois et renvoyé, 245. Rapporté sans amendement, 271. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 280. Sanctionné, 12 mai.

110.—*Bill de l'assurance mutuelle contre le feu, de Middlesex :*

Requ et lu, 229. Lu la seconde fois et renvoyé, 247. Le comité spécial fait rapport que ce bill lui a été par inadvertance renvoyé, au lieu de l'avoir été à celui des banques et du commerce, 250. Renvoyé à ce dernier comité, 250. Un amendement est rapporté et agréé, 271. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 280.

111.—*Bill du chemin de fer des rues de Québec :*

Requ et lu, 229. Seconde lecture remise, 247. Lu la seconde fois et renvoyé, 258, 259. Divers amendements rapportés et considération ordonnée, 262. Pris en considération et agréés, 273. Lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée, 280.

112.—*Bill de manufacture générale de Peel :*

Requ et lu, 240. Lu la seconde fois et renvoyé, 256. Rapporté sans amendement et troisième lecture ordonnée, 263. Bill lu la troisième fois après débats sur la motion pour troisième lecture, passé et l'Assemblée en est informée, 272. Sanctionné, 12 mai.

113.—*Bill de péage, township de St. Vincent :*

Requ et lu, 240. Lu la seconde fois et renvoyé, 257. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 263. Sanctionné, 12 mai.

BILLS—*Suite.*114.—*Bill relatif aux déclarations faites en dehors de cette province :*

Reçu et lu, 240. Lu la seconde fois et renvoyé, 257. Rapporté sans amendement, 265. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 273. Sanctionné, 12 mai.

115.—*Bill d'admission de Crevier au notariat :*

Reçu et lu, 252. Seconde lecture ordonnée, 265. Lu la seconde fois et renvoyé, 273. Rapporté sans amendement, 53^e règle suspendue, bill lu troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 280. Sanctionné, 12 mai.

116.—*Bill de la Maison de la Trinité de Québec :*

Reçu et lu, 253. Lu la seconde fois et renvoyé, 266. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 270. Sanctionné, 12 mai.

117.—*Bill des témoins et témoignages :*

Reçu et lu 253. Seconde lecture remise, 274. Lu l'ordre pour la seconde lecture et bill déchargé, 287, 288.

118.—*Bill des compagnies d'assurances incorporées en dehors de cette province :*

Reçu et lu, 253. Lu la seconde fois et renvoyé, 267. Rapporté sans amendement et troisième lecture ordonnée, 271. Lu l'ordre pour la troisième lecture, 280. Motion pour la troisième lecture retirée après débats sur icelle, et bill lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 280. Sanctionné, 12 mai.

119.—*Bill d'amendement relatif à l'intérêt :*

Reçu et lu, 253. Seconde lecture remise, 267, 274. Lu l'ordre pour la seconde lecture et bill déchargé, 288.

120.—*Bill de la dette de la ville de Cobourg :*

Reçu et lu, 253. Motion pour remettre la seconde lecture, 267. Retirée, 267. Bill lu la seconde fois et renvoyé, 287. Rapporté sans amendement, 276. Motion pour la troisième lecture retirée après débats, et troisième lecture du bill ordonnée, 276. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 286, 287. Sanctionné, 12 mai.

121.—*Bill de l'asile des filles de Toronto :*

Reçu et lu, 153. Lu la seconde fois et renvoyé, 267. Rapporté sans amendement, 270. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 290. Sanctionné, 12 mai.

122.—*Bill relatif aux mariages dans l'église Nouvelle Jérusalem :*

Reçu et lu, 253. Motion pour la seconde lecture et débats sur icelle adoptée, et bill lu la seconde fois et renvoyé, 267. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 270. Sanctionné, 12 mai.

123.—*Bill des syndics de l'église St. André, Lanark :*

Reçu et lu, 254. Lu la seconde fois et renvoyé, 267. Rapporté sans amendement, 269. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 280. Sanctionné, 12 mai.

BILLS.—*Suite.*

124.—*Bill pour amender le chap. 49 des statuts refondus pour le Haut-Canada :*

Requ et lu, 254. Lu la seconde fois et renvoyé, 267.

125.—*Bill relatif à la construction de chemins macadamisés dans la paroisse de St. Athanase :*

Requ et lu, 256. Motion pour remettre la seconde lecture retirée, 268. Bill, sur motion, lu la seconde fois et renvoyé, 268. Rapporté sans amendement, 270. Troisième lecture remise, 286.

126.—*Bill de la compagnie des mines d'Ascot :*

Requ et lu, 256. Lu la seconde fois et renvoyé, 268. Rapporté sans amendement, lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 270. Sanctionné, 12 mai.

127.—*Bill relatif à la charge de shérif :*

Bill requ et lu, 266. Seconde remise, 274, 287.

128.—*Bill pour amender la constitution du Conseil Législatif :*

Présenté par l'hon. M. Moore et lu, 286.

BIRON : F. X., et autres, collège électoral de De Lanaudière. Pétition, 199. Ordre que la pétition ne soit pas reçue vu qu'elle n'est pas dans le sens de l'acte, 200. Motion pour que la dite pétition et les témoignages pris par la Chambre sur la question soulevée au sujet du rapport du writ d'élection pour le dit collège électoral, soient maintenant lus, et motion adoptée, 220.

BLAIS, JOSEPH :

Employé dans l'Assemblée Législative, requis de comparaître et rendre témoignage à la barre de la Chambre dans l'affaire de l'élection de De Lanaudière, 220. Voir Messages. Permission accordée par l'Assemblée, 221. Comparet et est examiné, 223. Ordre qu'il se retire, 224.

L. N. et autres, de St. Jérôme de Matane. Pétition, 90.

BLAKE, Olivier, l'hon. : prête serment, 16.

BLÉ ET GRAIN : inspection du. Voir Bill No. 64.

BOLDUC, J. E. : Ordre qu'il compare de suite à la barre de la Chambre et produise le livre pour 1862, dans lequel il inscrit les lettres enregistrées au bureau de poste de Québec, et il est examiné, 205. Ordre qu'il se retire, 206.

BOLTON SUD : Incorporation du cimetière de. Pétition, 143.

BOURASSA : J., et autres, de St. Bernard. Pétition, 28.

BOWES : J. G., de Toronto. Pétition, 112.

BOWMANVILLE : conseil municipal. Pétition, 32.

BRANT :

Société d'agriculture de la division est et ouest du comté de. Pétition, 119.

Conseil municipal de. Pétitions, 44, 153.

BRANTFORD : F. Young et autres. Pétition, 27.

BREVETS D'INVENTION : Amendement de la loi des. Pétition, 64.

BROCKVILLE : F. Jones et autres. Pétition, 28.

BROME et LAMBTON. Pétitions, 97, 132.

BROOKS : Jacob, de Scarborough. Pétition, 40.

BROWN : David et autres, Montréal. Pétition, 133.

BRUCE : Division du comté de. Pétitions, 144, 178, 190.

BUFFALO : Amendement à la charte du chemin de fer de, et du lac Huron. Pétition, 64.
Voir Bill No. 20.

BULL : J. T. et autres, de Farnham Est. Pétition, 119.

BUREAU, L'hon : J. O., prête serment, 58.

BURNSIDE : Hospice de la maternité de. Pétition, 212.

BURROUGHS : C. S. et autres. Pétition, 53.

CAISSE d'économie de St. Roch de Québec. Pétition, 139.

CAISTOR : Conseil municipal de. Pétition, 37.

CALCUTT, J., et autres, brasseurs, comté de Peterborough. Pétition, 124.

CALEDONIA : Conseil municipal du village de. Pétitions, 97, 172.

CAMERON, hon : Malcolm : Son siège déclaré vacant en conséquence de son acceptation de la situation d'imprimeur de la Reine, 183.

CAMPBELL :

Hon. A., élu orateur du Conseil Législatif, 16.

Et autres, de Kingston. Pétition, 178.

CANADA :

Amendement des actes d'incorporation de l'association du prêt agricole du. Pétition, 162.

Eglise wesléyenne du. Pétition, 107.

Société botanique du. Pétition, 124.

CANADA—*Suite.*

Compagnie d'assurance du, sur la vie. Pétitions, 40, 80, 102, 124. Voir Bill, No. 108.

Canada Ouest : Compagnie de prêt du. Pétition, 144.

CAOUTCHOUC : Compagnie canadienne de. Pétition, 113. Voir Bill No. 82.

CAPREOL : F. C., Toronto. Pétition, 74.

CAUTIONNEMENTS des officiers publics. Voir Bill, No. 60.

CAYUGA : Conseil municipal de. Pétition, 48. Village de. 53^e règle suspendue relativement à la pétition du conseil municipal du, 136.

CHABOT : Z., et autres, Québec. Pétition, 89.

CHAMBERLAND : Pierre, et autres, de St. Pacôme. Pétition, 89.

CHAPMAN, H., et Robert ESDAILE : Exécuteurs de feu Andrew Shaw. Pétition, 162.

CHARLEBOIS : H. J., et autres, notaires, B.-C. Pétition, 124.

CHAUDIÈRE : Incorporation de la compagnie des mines de cuivre de la. Pétition, 168.

CHEMINS : Compagnies de. Voir Bill, No. 124.

CHEMINS :

Dans la paroisse de St. Pierre les Becquets. Pétition, 37.

Dans la paroisse de St. Eloi. Pétition, 74.

Dans la paroisse de St. Bernard. Pétition, 28.

Dans la paroisse de St. Urbain. Pétition, 119.

Dans la paroisse De Sales. Pétition, 33.

A barrière de l'Île Jésus. Pétition, 44.

Kenebec. Pétition, 48.

Dans le township de Bégon. Pétition, 58

A barrière de Terrebonne. Pétition, 65.

Dans le township d'Halifax Nord. Pétition, 80.

Du township de Leeds à la station Méthot. Pétition, 80.

Cranborne : colonisation dans le township de. Pétition, 97.

De Brome et Lambton. Pétition, 97.

Crépeau : parachèvement du. Pétition, 102.

A barrière dans la paroisse de Stc. Cécile. Pétition, 103.

Township de Brandon. Pétition, 107.

Dans la paroisse de St. Henry. Pétition, 107.

Dans le comté de Missisquoi. Pétition, 128.

CHEMINS—Suite.

- Dans la paroisse de St. Fabien. Pétition, 128.
 Dans le comté de Charlevoix. Pétition, 133.
 Dans Hereford. Pétition, 139.
 Sur l'Île Jésus. Pétition contre, 143.
 De Ste. Agathe à la station Méthot, sur la ligne du chemin de fer Grand Tronc.
 Pétition, 172.
 St. Clair. Pétition, 173.

CHEMINS DE FER :

- De Buffalo et du lac Huron, 40. Pétition, 64.
 De Hamilton et Port Dover. Pétitions, 40, 97.
 Compagnie du, de Fort Erié. Pétition, 184.
 Du Grand Tronc. Erreurs dans l'acte de 1862. Pétition, 119.
 Au-delà de la Rivière-du-Loup. Pétition, 123.
 Du Great Western. Embranchement du, aux sources d'huile. Pétition, 41.
 Compagnie du railway à vaisseaux de Kingston. Syndics nommés pour les porteurs de bons. Pétition, 178.
 Compagnie de, ou à lisses aux sources d'huile. Incorporation. Pétition, 65.
 D'Ottawa et Prescott. Rapport pour 1862, 54. Voir Documents de la Session.
 De Montréal et Champlain. Rapport, 71. Voir Documents de la Session.
 Du Nord. Amendement de la charte de la compagnie du. Pétitions, 143, 161.
 De Port Hope, Lindsay et Beaverton. Compagnie du. Pétition, 149.
 Des rues de Québec. Pétition, 89. Voir Bill, No. 111:
 De Stanstead, Shefford et Chambly. Pétition, 168.
 De Welland. 53e règle suspendue, 122. Pétition, 114. Voir Bill, No. 41.

CHERRIER : G. H. Pétition, 27.

CHICOUTIMI :

- Municipalité du village de. Pétitions, 28, 44. Voir Bill No. 106.
 Amendement de l'acte relatif à l'agriculture dans les comtés de Saguenay et.
 Voir Bill No. 19.

CHINGUACOUSY : légalisation de placements faits pour des fins scolaires. Pétition, 29.

CHURCH : Peter Howard, comté d'Ottawa. Allégations au sujet de la conduite de l'hon. Aimé Lafontaine. Pétition, 84.

CLERGÉ : placement des deniers provenant des réserves du. Voir Bill No. 5.

COBOURG :

Dette de. Pétition, 168. Voir Bill No. 120.

Amendement de l'acte pour consolider la dette de. Voir Bill No. 28.

Commissaires de la ville de. Pétition, 69.

COLBORNE : conseil municipal. Pétition, 43.

COLLINGWOOD : corporation de la ville de. Pétition, 149.

COLLINS : J. W., greffier du conseil municipal du township de Whitechurch. Pétition, 89.

COLONS : protection des, B.-C. Pétitions, 172, 178, 184, 249. Voir Bill No. 43.

COMITÉS NOMMÉS :

Des Privilèges :

Comité conjoint des impressions. Voir Comité No. 7.

1.—Pour prendre en considération les ordres et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, 19. Décès de l'honorable M. Adam Ferguson annoncé, 33.

2.—Pour préparer une adresse en réponse au discours du trône, 24. Voir Adresse, No. 1.

Des Comptes Contingents :

3.—Pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents, 29. Premier rapport et considération ordonnée, 94. Considéré, motion pour l'adopter, motion en amendement pour le renvoyer de nouveau pour sa considération ultérieure, débats, les portes sont fermées, motion pour que les portes soient ouvertes, débats, question mise et négativee, question sur la motion principale adoptée et ordre que les portes soient ouvertes, 100. Deuxième rapport adopté, 116. Hon. M. Olivier ajouté au comité, 140. Troisième rapport, 289. Adopté, 290.

Des Ordres Permanents et des Bills Privés :

4.—Comité nommé, 29. Honorables MM. McCrae et Allan ajoutés au comité, 33. Premier rapport, 44. Adopté, 45. Deuxième rapport, 49. Troisième rapport, 54. Quatrième rapport, 60. Cinquième rapport, 65. Sixième rapport, 69. Septième rapport, 74. Huitième rapport, 80, 81. Neuvième rapport, 85. Dixième rapport, 90. Onzième rapport, 90. Douzième rapport, 92. Honorable M. Boulton ajouté au comité, 95. Treizième rapport, 103. Quatorzième rapport, 114. Quinzième rapport, 119. Seizième rapport, 128. Dix-septième rapport, 133. Dix-huitième rapport, 144, 145. Dix-neuvième rapport, 150. Vingtième rapport, 154. Vingt-et-unième rapport, 162. Vingt-deuxième rapport, 163. Vingt-troisième rapport, 179. Vingt-quatrième rapport, 184. Vingt-cinquième rapport, 190. Vingt-sixième rapport, 213. Vingt-septième rapport, 229. Vingt-huitième rapport, 233. Vingt-neuvième rapport, 250. Trentième rapport, 262. Trente-et-unième rapport, 276.

5.—Des banques et du commerce, 29. Honorable M. Quesnel ajouté au comité, 95. Honorable M. Tessier ajouté au comité, 111.

COMITÉS NOMMÉS—*Suite.*

6.—Des journaux, 29.

7.—Des impressions de la Chambre, 30. Premier rapport adopté, 66. Comité conjoint des impressions des deux Chambres, 77. Honorable M. Dickson ajouté au comité, 77. Premier rapport, 85. Réponse relative au bail du havre de Goderich, renvoyée, 108. Deuxième rapport, 134. Adopté, 135. Pétition de Pierre Gravel et autres, renvoyée, 140. Réponse relative aux sauvages des Isles Manitouline, renvoyée, 145, 146. Troisième rapport adopté, 169. Rapport de l'ordre en Conseil et rapports relatifs aux Isles Manitouline pour 1861, renvoyés, 181. Pétition de Suzanne de Gaspé, renvoyée, 187. Quatrième rapport adopté, 193. Réponse à l'adresse de la Chambre du 2 janvier dernier, relative à l'état financier de l'université et collège universitaire de Toronto, Haut-Canada, présentée le troisième jour de mars dernier, renvoyée, 202. Cinquième rapport, 234, 235. Sixième rapport, 235. Considération ordonnée des deux derniers rapports, 240. Motion pour les renvoyer de nouveau, agréée après débats, 256. Motion pour renvoyer la pétition de William Gunn et autres, du township de Bruce, au comité, agréée après débats, 279. Sixième rapport amendé relativement à la publication de l'ouvrage de M. Notman, sur les élections contestées, 279. Septième rapport, 182. Considération ordonnée, 183. Huitième rapport adopté, 285, 286. Considération du septième rapport remise, 288.

8.—Au sujet de l'immigration et des ressources de la province, 38. Rapport, 278. Voir Appendice No. 18. Motion pour qu'il en soit imprimé cinq cents copies pour l'usage des membres, motion, d'amendement pour renvoyer le rapport au comité conjoint des impressions retirée après débats, motion d'amendement pour la suspension de la 35e règle de la Chambre agréée après débats, et motion principale adoptée, 278.

Conjoint :

9.—De la bibliothèque du Parlement, et l'Assemblée en est informée, 50. Hon. M. Moore ajouté au comité, 56. Pétition de G. H. Cherrier renvoyée, 72. Hon. M. Ferguson Blair ajouté au comité, 193.

10.—Sur les pétitions demandant des amendements aux lois municipales du Haut-Canada, 99.

11.—Pour s'enquérir des inconvénients qu'entraînent les délais apportés dans l'introduction des bills devant la législature, 150. Motion retirée après débats, 151.

12.—Au sujet des allégations contre la conduite de l'hon. Aimé Lafontaine, juge de la cour supérieure pour le district d'Ottawa, motion retirée après débats, 155.

13.—Au sujet des documents reçus en réponse à une adresse du 2 mars 1863, relativement aux impressions, papeterie, etc., dans certains départements, 220.

COMMERCE : amendement des lois du. Voir Bill No. 62.

COMPAGNIES INSOLVABLES. Voir Bill, No. 17.

COMPTES CONTINGENTS. Voir Comité, No. 3.

COMPTON : conseil municipal. Pétition, 80.

CONSEIL LÉGISLATIF :

Amendement de la loi du. *Voir* Bill, No. 49.

Changement de la constitution du. *Voir* Bill, No. 128.

L'Orateur du, fait aussi rapport qu'il a donné instruction au greffier d'informer MM. Stewart, Tremblay et Walsh, qu'ils peuvent, si bon leur semble, rester au service de cette Chambre durant la présente session, au salaire, per diem, ordinaire, mais qu'en restant, comme ci-haut expliqué, il doit être compris qu'ils n'auront aucun droit quelconque à être employés plus tard.

L'Orateur du, informe la Chambre que c'est l'intention de Son Excellence de venir sanctionner certains bills, 252.

COMTÉS :

Loi pour amender la division des, Bas-Canada. *Voir* Bill, No. 38.

Procureurs de. Haut-Canada, rapport, 76. *Voir* Documents de la Session.

CONTENTS ET NON-CONTENTS :

Au sujet du bill pour la protection des navires, H.-C., 104.

Au sujet de la vacance de Pâques, 109.

Au sujet du bill pour incorporer les sœurs de la charité de Lévis, 110.

Au sujet du bill des écoles séparées, 147.

Au sujet du bill pour changer la constitution du Conseil Législatif, 176.

Au sujet de la motion requérant le greffier de se procurer 2,000 exemplaires de " l'acte présent des écoles catholiques romaines séparées et de celui projeté, comparés," 180.

Au sujet du bill pour admettre Rowell et Prince à la pratique de la médecine, 243, 244, 251.

Au sujet de la motion pour permettre à Marc Aurèle Plamondon et P. Urgel Piché, écuyers, avocats, d'être entendus à la barre dans l'affaire de l'élection de De Lanaudière, 244.

Au sujet de la motion pour la seconde lecture du bill pour admettre Poussët à pratiquer comme avocat, 247.

Au sujet du bill pour la protection des colons, B.-C., 255.

Au sujet du bill de la compagnie d'assurance du Canada sur la vie, 258.

Au sujet du bill relatif aux exécutions publiques, 265, 266.

Au sujet de la motion d'ajournement au lendemain, à 3 heures, p. m., 281.

Au sujet de la motion pour remettre la considération ultérieure du rapport du comité général des élections relatif à l'élection de De Lorimier, 192.

Au sujet de la motion pour le rejet de la pétition de François X. A. Biron et autres, se plaignant d'une élection et rapports irréguliers pour le collège électoral de De Lanaudière, en autant qu'elle n'a pas été présentée dans le temps prescrit à cet effet, 245.

CONVERSE, J. A. : Montréal. Pétition, 58.

CORMIER, Charles, L'hon. : prête serment, 16.

CONSEIL LEGISLATIF :

L'Assemblée se rend à la barre du, 16.

L'honorable M. Campbell élu Orateur du, et prend le fauteuil, 16.

Informe le Gouverneur-Général de son élection, 17.

L'Orateur du, informe la Chambre du décès de l'honorable M. Adam Fergusson, 33.

L'Orateur du, rapporte qu'il a nommé M. Neil McLean, comme clerc junior, 52.

L'Orateur du, présente un état comparatif des membres, officiers, employés et messagers du, pour les années 1843 et 1863, 59.

L'Orateur du, décide des questions d'ordre, 205, 244. Voir Question.

L'Orateur du, informe la Chambre qu'il a nommé M. Charles W. Taylor, assistant comptable du greffier, au salaire de six cents dollars par année, et doit être considéré comme un des officiers permanents de la Chambre, 47.

COVICIONS sommaires en vertu de règlements. Voir Bill, No. 4.

COTISATION : amendement à l'acte de, Haut-Canada. Voir Bill, No. 10.

COUPAL, Sixte : *alias* Sixte Coupal dit La Reine. Pétition, 89.

CRAIG, Henry : et autres. Compagnie des carabiniers de la milice volontaire de Cobourg. Pétition, 133.

CREVIER : admission de, au notariat. Pétition, 44. Voir Bill, No. 115.

CUMBERLAND : conseil municipal de. Pétition, 149.

CURRIE, James George, L'hon. : prête serment, 17.

DAVID, P. J. : et autres, notaires, Bas-Canada. Pétition, 89.

DE GASPÉ, Suzanne. Pétition, 153. Renvoyée au comité conjoint des impressions, 187.

DE LANAUDIÈRE :

Collège électoral ; F. X. A. Biron et autres Pétition, 199. Pétition de J. Bernèche et autres, ne doit pas être reçue vu qu'elle ne tombe pas sous les dispositions de l'acte, 200. Voir Elections et greffier de la couronne en chancellerie.

Motion que la pétition de F. X. A. Biron et autres, ainsi que les témoignages entendus par cette Chambre sur la question du rapport du writ d'élection pour le dit collège électoral de, soient maintenant lus, 220. Question mise et adoptée, et ils ont été lus, 220.

DELAWARE, séparation du township de, 143.

DELORIMIER, collège électoral de, élection irrégulière. Pétition, 89.

DEREHAM, conseil municipal de. Pétition, 138.

DEWIT, Jacob : Que, comparaisse à la barre de cette Chambre, 196. Comparait, 203. Examiné relativement à l'élection de De Lanaudière, 204. Ordonné de se retirer, 204. Rappelé, 205. Question s'élève de savoir si le témoin doit être assermenté, l'honorable Orateur donne son opinion dans l'affirmative, 205. Ordonné que dans cette occasion le témoin soit dispensé de prêter serment, 205. Examiné de nouveau, 205. Ordonné de se retirer, 205.

DICKSON : W., et autres, manufacturiers de bois de commerce. Pétition, 133.

DIMANCHE : Observation du. Pétitions, 89, 128, 132, 138, 161, 172, 232.

DIVISION :

Amendement à l'acte des cours de. Voir Bill, No. 45.

Voir Contents et Non-Contents.

DONATIONS TESTAMENTAIRES : Voir Bill, No. 87.

DOUAIRE : Amendement à l'assignation du, Haut-Canada. Voir Bill, No. 13.

DROIT COMMUN : Acte de procédure du. Voir Bill, No. 8.

DROIT de port sur les papiers-nouvelles : Abrogation de l'acte imposant un. Pétition, 199.

DROITS des créanciers de compagnies incorporées. Voir Bill, No. 104.

DRUMMONDVILLE, incorporation de la compagnie des mines de, Bas-Canada. Pétition, 53. Voir Bill, No. 45.

DUNNING, G. G., et autres, du township de Cumberland. Pétition, 149.

DUNSCOMBE, J., écuyer, J.P., contre la démission de, de la commission de la paix. Pétition, 190.

DURHAM, incorporation de la compagnie des mines de. Pétition, 88. Voir Bill No. 76.

DYDE, Colonel John, et autres, Montréal. Pétition, 133.

ECOLES : Voir Education.

ECOLES catholiques romaines séparées, H.-C., 184. Pétitions, 153, 161, 168, 178, 164. Voir Bill, No. 37.

EDUCATION :

Ecole modèle à Ste. Claire. Pétition, 28.

Pour confirmer un placement fait en faveur des écoles communes de Chingacousy. Pétition, 29.

EDUCATION—*Suite*

- Contre l'établissement d'écoles de dénominations religieuses spéciales. Pétition, 32.
- Incorporation du collège Huron. Pétition, 33.
- Ontario et Elgin, conseils municipaux d', contre l'établissement d'écoles de dénominations religieuses spéciales. Pétition, 40.
- Pour amender le chapitre 15 des statuts refondus pour le Bas-Canada, concernant l'allocation pour l'. Pétition, 40.
- Collège de la Reine, Kingston. Pétition, 48.
- Université de Toronto et collège du Haut-Canada, rapport du boursier de l', 67. Voir Documents de la Session. Réponse à une adresse du 2 juin 1862, relative aux transactions monétaires, et état financier de l'université de Toronto et du collège universitaire du Haut-Canada, 67. Voir Documents de la Session, 19.
- Institution royale, collège McGill. Pour amender l'acte concernant l'. Pétition, 80.
- Ecole industrielle des garçons du Gore de Toronto.. Pétition, 88.
- Ecole industrielle des filles de Toronto. Pétition, 89.
- Maison d'école dans la paroisse de St. Anne de Varennes. Pétition, 119.
- Ecole de grammaire de Berlin. Pétition, 132.
- Académie de Charleston Hatley. Pétition, 139.
- Pour l'établissement d'écoles séparées. Pétition, 143. Voir Bill, No. 37. Pétition contre, 144.
- Contre le présent système d'. Pétition, 173.
- Incorporation de l'association académique de Lacolle. Pétition, 212.
- Ecole de médecine de Toronto. Pétition, 232.

ELECTIONS :

Membres nouvellement élus :

Certificats des, transmis par le greffier de la couronne en chancellerie, 13.

Collège de Stadacona :

Rapport du comité spécial sur la pétition d'élection du, demandant permission de s'ajourner jusqu'à un certain jour en conséquence de l'absence du Conseil des pétitionnaires, 21. Permission accordée, 21. Demande permission d'ajourner le comité, afin de permettre au comité de délibérer sur les objections faites à la pétition, 37, et permission accordée, 37. Demande permission d'ajourner le comité afin que le conseil des pétitionnaires puisse se consulter avec ses clients sur la conduite ultérieure à tenir dans cette affaire, 45. Permission accordée, 45. Le président fait rapport

ELECTIONS—*Suite.*

qu'en conséquence de l'absence de l'honorable Adam Fergusson Blair, la réunion du comité a été ajournée à demain, 84. L'honorable M. Tessier a informé la Chambre que le dit honorable membre avait accepté la charge de receveur-général, et que son siège dans cette Chambre était en conséquence devenu vacant, 85. Rapport final, 103. François Baby, le membre siégeant dûment élu, et que ni la pétition ni la défense ne sont frivoles ou vexatoires, 103.

Collège de De Lorimier :

Pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le, renvoyée au comité général des élections, 99. L'Orateur fait rapport que le cautionnement à la pétition n'est pas susceptible d'objection, 140. L'Orateur fait rapport des frais et dépenses encourus par le pétitionnaire en apportant les objections au cautionnement, et doivent être payés par le membre siégeant au pétitionnaire, 163. Le comité fait rapport qu'après avoir ajourné d'un jour à l'autre, depuis le 24 avril dernier, pour faire choix d'un comité spécial pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de De Lorimier, renvoyée par la Chambre au dit comité, celui-ci est convaincu, qu'en raison de différence irréconciliable d'opinion, le comité ne peut pas procéder à exécuter les devoirs que la Chambre lui a imposés, 234.

Collège de De Lanaudière :

Ordonné au greffier de la couronne en chancellerie de présenter à cette Chambre les retour et rapport de l'élection du collège électoral de De Lanaudière, avec le bref et autres papiers se rattachant à la dite élection, 188. Il comparait et dépose devant la Chambre, conformément à l'ordre, le bref et le rapport, 194. Est examiné, 195. Ordonné de se retirer et de comparaître de nouveau avec M. Jacob H. DeWitt, à la barre, le jour suivant, 196. Ordonné que la pétition de J. Bernèche et autres, se plaignant des procédés illégaux de l'officier-rapporteur à la dernière élection du dit collège électoral, ne soit pas reçue en autant qu'elle ne tombe pas sous les dispositions de l'acte, 200. Conformément à l'ordre, le greffier de la couronne en chancellerie et M. Jacob H. DeWitt, comparaissent, 203. L'examen du premier est continué, 203, 204. Jacob H. DeWitt est examiné, 204. Et reçoit ordre de se retirer, 204. Appel de nouveau, 205. Question s'élève de savoir si le témoin doit être assermenté, l'Orateur donne son opinion dans l'affirmative, 205. Ordonné, que dans cette occasion le témoin soit dispensé de prêter serment, 205. Son examen est continué, 205. Reçoit ordre de se retirer, 205. Joseph E. Bolduc est examiné, 205. Reçoit ordre de se retirer, 206. Le greffier de la couronne en chancellerie est de nouveau appelé et examiné, 206. Reçoit ordre de se retirer, 205. Examen et considération ultérieurs remis, 206. Proposé que la pétition de François-Xavier A. Biron et autres, contre le rapport du membre siégeant pour le collège électoral de De Lanaudière, soit maintenant lue pour l'information des membres de cette Chambre, ainsi que les témoignages entendus par cette Chambre sur la question du writ (bref) d'élection pour le dit collège électoral. Question mise et adoptée, et lecture faite en conséquence, 220. Proposé qu'un message soit envoyé à l'Assemblée Législative, priant cette Chambre qu'il soit permis à Joseph Blais, un de ses employés, de comparaître à la barre de cette Chambre, pour donner son témoignage touchant l'affaire de l'élection de De Lanaudière, 220. Conformément à l'ordre, la Chambre a procédé à la considération et examen ultérieurs relativement au rapport fait par le greffier de la couronne en chancellerie, se rattachant à l'élection

ELECTIONS—*Suite.*

pour le collège électoral de De Lanaudière, 223. Joseph Blais est appelé et examiné, 223. Reçoit ordre de se retirer, 224. L. R. Fortier, greffier de la couronne en chancellerie, est appelé et examiné de nouveau, 224. Reçoit ordre de se retirer, 225. Motion pour que l'ordre pour la considération et examen ultérieurs du rapport fait par le greffier de la couronne en chancellerie dans l'affaire de la dernière élection pour le collège électoral de De Lanaudière, soit maintenant pris en considération, retirée après débats, 242. Lu l'ordre pour considération et examen ultérieurs, 244. Motion que Marc-Aurèle Plamondon et P. Urgel Piché, écuyers, avocats, soient entendus à la barre de cette Chambre, et débats sur icelle, 244. Sur une question d'ordre s'étant élevée, il en a été appelé à l'honorable Orateur, lequel a exprimé, comme étant son opinion, que dans des cas de cette nature, il n'est pas d'usage d'entendre les conseils à la barre. Question mise et négative, 244, 245. *Contents*, 3. *Non-Contents*, 38. Motion que la pétition d'élection de François-Xavier A. Biron et autres, se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de De Lanaudière, n'ayant pas été présentée dans le délai prescrit par la loi, ne soit pas reçue, et qu'il ne soit pris aucune autre procédure relativement à la dite élection, et débats sur icelle, 245. Question mise et adoptée, 245. *Contents*, 41. *Non-Contents*, 5.

Comité général d'élections :

L'Orateur dépose sur la table son warrant pour la nomination des membres du comité général des élections, 50. Les honorables messieurs Hamilton (Kingston) Matheson, Sir N. F. Belleau, Proulx, Lemieux et McMaster nommés, et auxquels la Chambre n'a pas objecté, ont séparément été assermentés, 72. Liste alphabétique corrigée des noms des membres, renvoyée, 72. L'Orateur fixe l'heure et le jour de la première assemblée du, 72. Rapport du choix des présidents, 75. Pétition se plaignant d'une élection et rapport irréguliers pour le collège électoral de De Lorimier renvoyée au, 99. Le comité fait rapport du jour qu'il a fixé pour la nomination du comité spécial relativement à l'élection du collège électoral de De Lorimier, 144. Le comité fait rapport qu'à son assemblée, en conformité de l'avis, pour faire choix d'un comité spécial relativement au dit collège électoral de De Lorimier, un document a été remis au président du dit, dont copie est comme suit. *Voir Copie*, 185, 186;—et qu'en autant que quatre membres du dit, alors présents, ne se sont pas accordés dans le choix d'un comité pour décider du mérite de la dite pétition, le dit comité a ajourné à un autre jour y fixé, 186. Motion pour que dit rapport soit maintenant pris en considération, débats sur icelle, 186. Motion en amendement, 186. Question mise et adoptée, 186. Motion principale, telle qu'amendée, adoptée, 186. Comité fait rapport s'être assemblée et avoir ajourné ses procédés pour connaître l'action de la Chambre sur le rapport du comité présenté vendredi dernier, relativement au collège électoral de De Lorimier, 191. Motion que le dit rapport soit maintenant pris en considération, 191. Adoptée et rapport pris en considération, 191. Proposé,—Que T. Fournier, écuyer, l'agent et conseil du membre siégeant, pour le dit collège électoral, comparaisse à la barre de cette Chambre demain, débats sur icelle, 191. Motion retirée, 192. Motion pour remettre la considération ultérieure du dit rapport, objectée et adoptée après débats sur icelle, 192. *Contents*, 29. *Non-Contents*, 23. Le comité fait rapport que s'étant réuni, il avait ajourné ses procédés jusqu'à ce qu'il connut l'action de la Chambre sur le rapport du dit comité présenté vendredi dernier, relativement au collège électoral de De Lorimier, 200. Rapport pris en considération, 200. Motion que

ELECTIONS—*Suite.*

le document transmis au président du comité général des élections, vendredi, le 24^e jour d'avril présent, adressé aux honorables John Hamilton, R. Matheson, J. B. Proulx, F. Lemieux et William McMaster, cinq des membres du comité général des élections, daté à Québec, le 24 avril courant, et signé "T. Fournier, agent et conseil de l'honorable membre siégeant dans l'affaire de la pétition contre le membre siégeant pour le collège électoral de De Lorimier, renferme une libelle contre un membre du dit comité, et est une infraction des privilèges de cette Chambre," objectée et débats sur icelle, 200, 201. Motion en amendement, de retrancher tous les mots après "Que" et d'insérer, "le rapport soit renvoyé de nouveau au comité," objectée et négative, 201. Motion en amendement, que tous les mots après "Que," dans la motion principale, soient retranchés, et les suivants insérés : "L'honorable Sir Narcisse F. Belleau n'est d'aucune manière disqualifié à agir comme membre du comité général d'élection, dans l'affaire de l'élection contestée pour le collège électoral de De Lorimier, ni sujet à être recusé comme tel. Que la lettre adressée à cet effet aux autres membres du dit comité par T. Fournier, écuyer, conseil et agent de l'honorable membre siégeant, n'aurait pas dû être écrite ou transmise. Que, néanmoins, le dit T. Fournier, en écrivant cette lettre croyait devoir remplir un devoir professionnel envers son client, et n'avait pas l'intention de manquer de respect à cette Chambre ou au dit comité, ou de jeter du blâme sur la conduite du dit Sir N. F. Belleau. Que le rapport du dit comité maintenant devant cette Chambre, soit renvoyé de nouveau au dit comité, avec copie de la présente résolution." Question mise et adoptée, 201. *Contents*, 38. *Non-Contents*, 15. Le comité fait rapport qu'il a ajourné le choix du comité spécial relativement au collège électoral de De Lorimier, 216. L'Orateur a déposé sur la table son warrant pour la nomination des membres du comité général des élections, 252. Les honorables P. H. Moore, B. Seymour, E. H. J. Duchesnay, George Crawford, E. Leonard et Louis A. Olivier, sont nommés membres du dit comité, 252. Ordonné que le warrant soit imprimé, 252. Le comité fait rapport du jour fixé pour faire le choix du comité spécial relativement au collège électoral de De Lorimier, 285.

Liste alphabétique :

Des noms des membres, préparée en conformité de la 46^e section de l'acte concernant les élections parlementaires contestées, 50, 51. Corrigée, renvoyée au comité général des élections, 72.

ELGIN : Conseil municipal. Pétitions, 41, 73, 84.

ELY : A. B., de Massachusetts, Etats-Unis. Pétition, 199.

EMPRISONNEMENT sur convictions sommaires : Voir Bill, No. 73.

ENNISKILLEN :

Chemin de fer Occidental et sources d'huile d'. Pétition, 144.

W. Harrison et autres. Pétition, 27.

Embranchement de chemin de fer aux sources d'huile d'. Voir Bill, No. 100.

ETRANGÈRES :

Compagnie d'assurance. Contre les amendements proposés, 168. Voir Bill, No. 118.

Déclarations et affirmations. Voir Bill, No. 114.

- F**ARLINGER et autres, township de Dundee. Pétition, 119.
- FARNHAM, Est: A. P. Hulbert et autres. Pétition, 69.
- FARGUS: Syndics de l'église St. André à. Pétition, 139. Voir Bill, No. 50.
- FERGUSON, Blair: L'honorable, prête serment, 123.
- FITZGERAID: J., et autres, township de Douro. Pétition, 80.
- FITZROY: Pour établir les lignes latérales. Pétition, 142. Voir Bill, No. 92.
- FOIN ET PAILLE: pour régler l'étalon de poids du. Pétition, 102.
- FONDS SOCIAL: amendement à l'acte des compagnies à. Pétition contre, 173. Voir Bill, No. 12.
- FORMULES abrégées d'hypothèque, H. C. Voir Bill, No. 103.
- FORTIER: Ignace, et autres, Québec. Pétition, 89.
- FRAUDE: Pour punir les marchands de grain coupables de. Voir Bill, No. 65.
- FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON: Pétition, 54.

GARNEAU: A. Salaire augmenté, 290.

GIBIER:

Amendement des lois relatives au, Haut-Canada. Pétition, 90.

Protection du, Bas-Canada, 153.

GILLESPIE, MOFFATT et Cie: de Montréal. Pétition, 143.

GILMOUR, ALLAN et Cie: Ottawa. Pétition, 90.

GODMANCHESTER: Syndics d'école de la municipalité de. Pétition, 73.

GORE: Charte de la batque de. Voir Bill, No. 109.

GOULD: Ira, et autres, Montréal. Pétition, 132.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL:

Se rend à la Chambre et ordonne la présence de l'Assemblée, 16, 17. Enjoint au Conseil Législatif de faire choix de son Orateur et se retire, 16. Ouvre la session, 17. Son discours prononcé du Trône, 17. Considération ordonnée et ordre de l'imprimer, 19. Considéré, 21. Résolution proposée pour une adresse en réponse, 21. Premier et second paragraphes agréés après débats, 22. Lu le troisième paragraphe et son adoption proposée, 22. Considération remise du troisième paragraphe et des suivants, 23. Troisième paragraphe agréé après débats, 24. Les paragraphes restant unanimement agréés, 24. Comité nommé pour préparer l'adresse fondée sur la résolution, 24. Voir Comités et Adresses.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL—*Suite.*

Se rend à la Chambre et sanctionne certains bills passés durant la session, 259, 291.

Proroge le parlement jusqu'à lundi, 22 de juin prochain, 292.

GRAINS DE SEMENCE :

Emprunt pour, H.-C. *Voir* Bill, No. 61.

Par les conseils locaux. *Voir* Bill, No. 89.

GRANBY, Est, Shefford et Brome, érection de township à être appelé "Monck." Pétition, 119.

GRANBY, Shefford et Brome, érection de ces townships sous le nom de "Monck." Pétition, 119.

GRAND-TRONC: Pour corriger des erreurs dans le bill des arrangements financiers du. *Voir* Bill, No. 44.

GRAVEL, Pierre, et autres. Pétition renvoyée au comité conjoint des impressions, 140.

GREENSHIELDS, John, Montréal. Pétition, 277.

GREFFIER :

Motion pour que le, se procure et soumette à la Chambre une liste de noms de tous les actionnaires des différentes banques chartrées en cette province, le premier jour de janvier dernier, avec le montant des actions possédées par chacun d'eux. Adoptée, 62.

Motion pour que le, se procure pour l'usage des membres 2000 exemplaires d'un document publié par le département des travaux publics et intitulé: "l'acte présent des écoles catholiques romaines séparées et celui projeté comparés," proposée, objectée et négative après débats, 180. *Contents*, 46. *Non-Contents*, 43.

En loi :

Son rapport sur les lois expirantes, 21.

De la Chambre :

Ses comptes présentés, 33.

Pour warrants en faveur du. *Voir* Adresses.

De la couronne en chancellerie :

Rapport pour le collège électoral de De Lorimier, 57.

Rapport pour le collège électoral de Brock, 123.

Rapport pour le collège électoral de De Lanaudière, 131.

Ordre de mettre devant cette Chambre le rapport relatif à l'élection de l'honorable membre siégeant pour le collège électoral de De Lanaudière, avec le writ d'élection et tous les autres documents y relatifs, 138. Comparatif et est examiné, 194, 195, 196. Ordre de se retirer et de comparaître à la barre de la Chambre le jour suivant, ainsi que Jacob H. De Witt, 196.

GREFFIER—*Suite.*

Tous deux comparaissent et le greffier de la couronne en chancellerie est examiné de nouveau, 203. Ordre de se retirer, 204. Appelé de nouveau, examiné et ordre de se retirer, 206. Appelé encore de nouveau et examiné, 224. Ordre de se retirer, 225.

GREFFIERS ET COTISEURS : règlement de leur élection. *Voir* Bill, No. 19.

GRIMES : Vente des immeubles de la succession. Pétition, 28. *Voir* Bill, No. 76.

GUILBAULT : J. E., de Montréal. Pétition, 172.

GUNN : William, et autres, du township de Bruce. Pétition de, renvoyée au comité conjoint des impressions, 279.

HALDIMAND : Conseil municipal. Pétition, 113.

HAMILTON :

Association de la halle des francs-maçons de. Pétition, 43. *Voir* Bill, No. 66

Incorporation de la congrégation juive de. *Voir* Bill, No. 23.

Corporation de la cité de. Pétitions, 64, 102, 113.

Chemin de, et Port Dover. Pétitions, 64, 97. *Voir* Bill, No. 23.

HARRISON : Wm., et autres, d'Enniskillen. Pétition, 27.

HART : Pour venir au secours de la succession. Pétition, 80. *Voir* Bill No. 88.

HARTFORD : Compagnie d'assurance de. Rapport, 29. *Voir* Documents de la Session.

HARVEY : Incorporation de la compagnie pour l'exploitation et la fonte des mines à, Hill. Pétition, 150.

HARWOOD : Décès de l'honorable Robert U. Rapport, 141. La Chambre s'ajourne en conséquence, 141.

HASTINGS : Conseil municipal de. Pétition, 32.

HAUT ET BAS-CANADA : Compagnie du pont de. Pétition, 168.

HAVRE :

Rondeau, phare et jetée, réparations du. Pétitions, 54, 144.

De Bayfield. Pétition, 80.

HELMUTH ET LORD EVEQUE DE HURON : Pétition, 33.

HEWARD : A., et autres, de Montréal. Pétition, 152.

HOBART : W., et autres, porteurs de débetures de la cité de Hamilton, résidant en la Grande-Bretagne et en Irlande. Pétition, 248.

HOLSTEAD : W., et autres, comté de Renfrew. Pétition, 43.

HÔLTON : L'honorable Luther Hamilton, prête serment, 16.

HOPKINS : J., et autres, maîtres de vaisseaux, marchands et résidents près le canal Welland. Pétition, 108.

HOSPICE St. Joseph de la Maternité de Québec. Rapport de l., pour 1862, 34.

HOWICK : Conseil municipal. Pétition, 53.

HURON :

Et Bruce. Conseil municipal de. Pétitions, 68, 69, 97, 149.

Collège. Voir Bill, No. 16.

HYPOTHÈQUES : Amendement de la loi des, Haut-Canada. Voir Bill, No. 98.

IBERVILLE : Chambre des notaires d'. Pétitions, 43, 44.

IMPRESSION :

Ordonnée par le comité conjoint. Voir Comité, No. 7.

Ordonnées par la Chambre. Voir Comité, No. 7.

Du discours et de la réponse de Son Excellence, 29.

Du rapport au sujet des défenses de la colonie et de la milice canadienne, 66.

Du warrant de l'Orateur pour la nomination de membres pour servir sur le comité général des élections, 252.

IMPRIMEUR DE LA REINE : Honorable Malcolm Cameron accepte la charge d', et son siège est déclaré vacant, 183.

INSTITUTION ROYALE :

Collège McGill. Acte d'amendement Pétition, 180.

Pour l'avancement des sciences. Pétition, 80. Voir Bill. No. 53.

INTERET :

Taux de l'. Pétitions, 28, 41, 59, 89, 119, 172, 184.

Amendement de la loi de l'. Voir Bill, No. 119.

IROUOIS DU SAULT ST. LOUIS : Sauvages. Pétition, 150.

ISLE JÉSUS : Chemins à barrières de. Pétition, 44.

JARVIS : W. B., et autres, du Canada. Pétition, 289.

Jerusalem : Célébration des mariages de l'église connue sous le nom de la Nouvelle.
Voir Bill, No. 122.

JOHNSTON :

R., et autres, héritiers de feu le lieutenant-général Sir William Johnston, C. C. B.,
et Jane Johnston, *Spinster*. Pétition, 168.

J., et autres, de Kingston. Pétition, 161.

JOLIETTE : Incorporation de la ville de. Pétition, 80.

JONES :

Syndics de la succession de. Pétition, 28. Voir Bill, No. 56.

F. et autres, Brockville. Pétition, 28.

JURY : Amendement de la loi du, H. C. Pétition, 74.

JUSTICE CRIMINELLE : Administration sommaire de la. Voir Bill, No. 9.

KAMOURASKA : Chef-lieu du district de, transféré de St. Louis de Kamouraska à
Fraserville. Pétition pour, 74. Pétitions contre, 107, 162.

KENT : Conseil municipal de. Pétitions, 41, 43, 44, 144.

KINCARDINE : Conseil municipal de. Pétition, 178.

KING : Arpentage du township de. Pétition, 90.

KINGSTON :

Régistrateur de la cité de. Rapport, 34.

Collège de la Reine à. Pétition, 48.

Bureau des visiteurs de l'observatoire à. Pétition, 59.

Hôpital-général de. Pétition, 80.

Maire de la cité de. Pétition, 184.

Railway à vaisseau. Voir Bill, No. 72.

LACOLLE : Contre la séparation de la paroisse de, du comté de St. Jean. Pétition, 97.

LACS : Incorporation de l'association canadienne des assureurs sur les. Pétition, 153.

LAFONTAINE : Hon. M le juge. Pétitions de divers townships et paroisses énonçant que
les allégations faites contre lui ne sont pas appuyées par les faits, 143.
Motion pour qu'il soit fait une enquête à ce sujet, retirée, après débats,
155.

- LAJENNERAIS : Hôpital de la, paroisse de Varennes. Pétition, 119.
- LAMBTON : Conseil municipal de. Pétitions, 27, 32.
- LANARK :
- Et Renfrew, conseil municipal de. Pétition, 43.
- Syndics de l'église St. André à. Voir Bill, No. 123.
- LANGEVIN, Jean, et autres, de Québec. Pétition, 28.
- LAVAL : Société d'agriculture de. Pétition, 90.
- LAWRENCE, A. C., J.P., et autres, townships de Markham et Vaughan. Contre la démission de John Dunscombe, écuyer, de la commission de la paix, 190.
- LEEDS :
- Et Grenville. Pétition, 43.
- Incorporation de la compagnie des mines de. Pétition, 150.
- LEMIEUX, François, l'honorable, prête serment, 16.
- LEONARD :
- L'honorable E., prête serment, 16.
- E., et autres, de Kingston. Pétition, 114.
- LETTRES DE CHANGE : Protêt des. Voir Bill, No. 30.
- LÉVIS : Sœurs de la ville de. Pétition, 27. Voir Bill, No. 14.
- LIN : Encouragement de la culture du. Pétition, 212.
- LINCOLN :
- Conseil municipal de. Pétitions, 33, 54.
- Confirmation d'un règlement relatif au chef-lieu du comté de. Pétition, 54.
- LINGWICK : Séparation du township de. Pétition, 33.
- L'ISLE-VERTE : Conseil municipal de. Pétitions, 102, 123.
- LIVERPOOL et LONDRES : Compagnie d'assurance contre le feu et sur la vie de. Rapport, 76.
- LOCKWOOD : M. R., et autres, village de Brighton. Pétition, 168.
- LOGAN : J., et autres, township de Culross. Pétition, 107.
- LOI prohibitive des liqueurs. Pétitions, 53, 90, 128, 143, 172, 199.
- LOIS EXPIRANTES : Rapport du greffier en loi, 21. Voir Appendice, No. 1.
- LONDON et PORT STANLEY : Chemin empierré de. Pétitions, 65, 84. Voir Bills Nos. 36 et 69.

LOZEAU, Marie J. E. Pétition, 97.

L'UNION St. Joseph de l'Industrie, du comté de Joliette : Incorporation de. Pétition, 53.

LUTHER : Township de. Pétition, 68.

MACDONNELL, Elizabeth, Cornwall, veuve de Donald Macdonnell, colonel et député-adjutant-général de milice. Pétition, 74.

MCCAW, Thomas, Montréal. Pétition, 80.

MCCREA, Walter, l'honorable, prête serment, 16.

MCCULLOCH, T., et autres, de Montréal. Pétition, 168.

MCDUGALL, W., et autres, de Kingston. Pétition, 212.

MCGREGOR, G., de Montréal. Pétition, 269.

MCKID, rév. T., et autres, porteurs de polices d'assurance de la compagnie du Canada sur la vie. Pétition, 80.

MCLEAN, Neil, nommé clerc-junior, 52.

MCLEOD :

Nor. S., et autres, de Toronto. Pétition, 173.

M., township de King. Pétition, 114.

MCMASTER, l'honorable, prête serment, 16.

MCNAB, John, et autres, Toronto, porteurs de polices d'assurance de la compagnie du Canada sur la vie. Pétition, 40.

MALAHIDE :

Conseil municipal de. Pétition, 84.

• Confirmation de placements faits par le township de. Voir Bill, No. 33.

Réserves du clergé du township de. Voir Bill, No. 94.

MARSDEN, W., et autres, président et membres de la société pour la protection du gibier et du poisson. Pétition, 153.

MAUFFETE, V., de Ste. Julie de Somerset. Pétition, 44.

MAYRAND, Marie L., de Bécancour. Pétition, 108.

MEILLEUR, F.-X., et autres, Bas-Canada. Pétition, 150.

MEMBRES : Amendement de la loi qui règle l'élection des. Voir Bill, No. 40.

MERRITT, J. B., de St. Catherines. Pétition, 114.

MESSAGES :

De l'Assemblée Législative :

Demandant qu'il soit permis à l'honorable Sidney Smith de rendre témoignage devant un comité spécial de l'Assemblée, et permission accordée, 56.

Nommant les membres de l'Assemblée devant agir sur le comité-conjoint de la bibliothèque, 69.

Demandant la coopération du Conseil Législatif pour la formation d'un comité conjoint des impressions, et nommant les membres de l'Assemblée devant agir de sa part, 77.

Demandant qu'il soit permis à l'honorable J. Simpson de rendre témoignage devant le comité permanent des comptes publics, et permission accordée, 146.

Demandant qu'il soit permis au révérend Dr. Adamson de rendre témoignage devant un comité spécial, et permission accordée, 155.

Avec la preuve sur laquelle est fondé le bill pour la protection des colons, Bas-Canada, 180.

Demandant qu'il soit permis à l'honorable James Skcad de rendre témoignage devant un comité spécial, et permission accordée, 221.

Permettant à Joseph Blais, un des employés de l'Assemblée, de rendre témoignage à la barre du Conseil Législatif dans l'affaire de l'élection de De Lanaudière, 221.

Permettant à Henry Hartney, écuyer, de rendre témoignage devant le comité spécial auquel a été renvoyée la réponse à l'adresse du Conseil Législatif relativement aux charges faites pour impression et papeterie contre certains départements publics, 279.

A l'Assemblée Législative :

Permettant à l'honorable Sidney Smith de rendre témoignage devant un comité spécial de l'Assemblée, 56.

Demandant qu'il soit permis à l'honorable M. Cauchon de rendre témoignage devant un comité spécial du Conseil Législatif, 71.

Communiquant une résolution relative à la nomination d'un comité pour agir comme comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions, 77.

Permettant à l'honorable M. Simpson de rendre témoignage devant le comité spécial des comptes publics, 146.

Demandant à l'Assemblée de communiquer la preuve sur laquelle est fondée le bill pour la protection des colons, Bas-Canada, 155.

Demandant à l'Assemblée de permettre à Joseph Blais, un de ses employés, de rendre témoignage à la barre du Conseil Législatif dans l'affaire de l'élection de De Lanaudière, 220.

Demandant qu'il soit permis à Henry Hartney, écuyer, de rendre témoignage devant le comité spécial auquel a été renvoyée la réponse à l'adresse du 22 mars dernier, relativement aux charges faites pour impression et papeterie contre certains départements publics, 271.

MIDDLESEX : Société d'assurance mutuelle de. Voir Bill No. 110.

- MINTO**: Contre l'annexion du township de, au nouveau comté projeté de Palmerston. Pétition, 48.
- MOLSON** : W., et autres, banque Molson. Pétition, 119.
- MONCK** : Nouveau township de. Pétitions, 37, 109, 119. Pétition contre, 37.
- MONNOIES** en circulation dans la province. Pétitions demandant que leur valeur soit déterminée, 84, 102, 107.
- MONTREAL** :
- Société de bienfaisance de St. Patrice de. Pétition, 27.
 - Emprunt de l'institut des artisans de. Voir Bill, No. 26.
 - Compagnie des bateaux-à-vapeur de, et Salaberry. Voir Bill, No. 39.
 - Société permanente de construction du district de. Voir Bill, No. 68.
 - Asile des orphelins catholiques romains de. Pétition, 27.
 - Sœurs de l'asile de la Providence de. Pétitions, 27, 212.
 - Hôpital-général de, 27.
 - Asile de Joseph de. Pétition, 27.
 - Rousselot, Rév. V. Pétition, 28.
 - Halle au blé de. Voir Bill, No. 84.
 - Gardien du port de. Voir Bill, No. 85.
 - Banque d'épargnes de la cité et du district de. Rapport, 34.
 - Asile St. Patrice des orphelins de. Pétition, 59.
 - Société de bienfaisance des dames de. Pétitions, 44, 59.
 - Institut canadien. Pétition, 64.
 - Asile de St. Patrice. Pétition, 64.
 - Incorporation de la compagnie d'élevateurs et d'entrepôt de Ste. Marie de. Pétition, 68.
 - Institut des artisans de. Pétition, 68.
 - Association de la halle au blé de. Pétition, 68.
 - Corporation de la cité de. Pétition, 69.
 - Hospice de la maternité de. Pétition, 69.
 - Asile des orphelins protestants de. Pétition, 69.
 - Notre-Dame de charité du Bon Pasteur de. Pétition, 69.
 - Chemin de fer de, et Champlain. Rapport, 71. Voir Documents de la Session.
 - Ameadement de l'acte d'incorporation de la société de construction du district de. Pétition, 74. Voir Bill, No. 68.
 - Club St. James de. Pétition, 74. Voir Bill, No. 93.
 - Maison de refuge pour les protestants de. Pétition, 89. Voir Bill, No. 86.

MONTREAL—*Suite.*

- Evêque catholique romain de. Pétition, 102.
 Société d'histoire naturelle de. Pétition, 107.
 Menuisiers et charpentiers de. Rapport, 71. *Voir Documents de la Session.*
 Société St. Patrice de. Pétition, 89. *Voir Bill, No. 91.*
 Commissaires d'écoles catholiques romaines de la cité de. Pétition, 108.
 Compagnie de manufacture Britannique et Américaine de. Pétition, 113.
 Faculté médicale du collège McGill de. Pétition, 114.
 31e règle suspendue relativement à l'avis de motion au sujet des décès survenus dans les prisons de Québec, Trois-Rivières et, et à l'examen des aliénés dans les prisons, 118.
 Incorporation de la compagnie de vapeurs de, et Salaberry. Pétitions, 117, 124.
 Col. J. Dyde et autres, de. Pétition, 133.
 Chambre de commerce de. Pétitions, 138, 143, 153.
 Barreau du B. C., district de. Pétition, 144.
 Hopital-général de. Pétition, 212.

MORRIS : A., de Québec. Pétition, 227.

MOUTONS : Protection des, Haut-Canada. *Voir Bill, No. 2.*

MOWATT : W., et autres, porteurs de polices d'assurance. Pétition, 161.

NADEAU : François, Québec. Pétition, 133.

NASSAGAWEYA : Conseil municipal de. Pétition, 65.

NIAGARA :

Ville de, exemptée de certaines obligations au sujet des chemins de Queenston et Grimsby. Pétition, 33.

Banque du district de. *Voir Bill, No. 108. Et Voir Banques.*

NICHOL :

Conseil municipal de. Pétition, 36.

Vente de la terre de l'église presbytérienne à. Pétition, 139.

NORFOLK : Conseil municipal de. Pétitions, 32, 53, 54.

NORTH DORCHESTER : Lignes latérales de. *Voir Bill, No. 95.*

NORTHUMBERLAND et DURHAM :

Banque d'épargne de. Rapport, 32.

Conseil municipal de. Pétition, 68.

NOTAIRES DÉCÉDÉS : pour rendre valides les contrats de. *Voir* Bill, No. 27.

NOTMAN, M. : Comité conjoint des impressions recommande dans son sixième rapport " que cinq cents exemplaires d'un volume publié par M. Notman sur la pratique suivie en vertu de la loi qui règle les élections contestées, soient achetés pour l'usage des membres, 235. *Voir* Comité, No. 7. Motion pour que le rapport soit adopté, tel qu'amendé, agréée, 279.

NOUVELLE JÉRUSALEM : Célébration des mariages de l'église connue sous le nom de la. *Voir* Bill, No. 122.

OFFICIERS publics : Cautionnement des. *Voir* Bill, No. 60.

OLDENBURY : F. W., et autres, allemands d'Allice, Wilberforce et Grathan. Pétition, 142.

OLIVIER : L'honorable J. A., prête serment, 131.

ONTARIO : Conseil municipal de Wentworth, Kent et Elgin. Pétition, 40.

ORATEUR :

Du Conseil Législatif. *Voir* Conseil.

De l'Assemblée Législative. *Voir* Assemblée.

ORDE : Margaret, vente de propriété. Pétition, 212.

OSGOOD :

T. Pétition, 43.

Et Gloucester, représentation. *Voir* Bill, No. 58.

OTTAWA :

Bâtisses d'. Rapport de la commission nommée pour faire une enquête au sujet des, 56.

Sœurs de charité d'. Pétition, 89.

Chambre de commerce d'. Pétition, 172.

Incorporation de la compagnie des mines d'. Pétition, 199.

OTERONHIAERE : Jacques, sauvage iroquois, résidant à Caughnawaga. Pétition, 84.

OXFORD : Conseil municipal. Pétition, 32.

PALMERSTON : Contre l'annexion de Howick et Carrick au nouveau comté projeté de. Pétition, 68.

PARLEMENT :

Proclamations prorogant et convoquant le, V à XI, inclusivement.

Convoqué, 13.

PARLEMENT—Suite.

Prorogé, 292.

Bibliothèque du. *Voir* Bibliothèque et comité spécial de la.

Dispositions spéciales relatives au. *Voir* Bill, No. 1.

PEEL : Incorporation de la compagnie de manufacture générale de. Pétitions, 74, 103, 133. *Voir* Bill, No. 112.

PEMBROKE : Contre le choix de, comme chef-lieu du comté de Renfrew. Pétition, 40.

PERLEY : D., et autres, Brant. Pétition, 119.

PERRY : C., et autres, Peterborough. Pétition, 74.

PETERBOROUGH :

C. Perry et autres. Pétition, 74.

Conseil municipal de. Pétition, 27.

Amendement de l'acte de la compagnie du chemin de fer de, et Port Hope. Pétition, 33.

Incorporation de la ville de. Pétition, 143.

Confirmation de la division des comtés de, et Victoria. *Voir* Bill, No. 34.

PETITCLERC : Charles, ci-devant clerc dans le département de l'adjudant-général de milice. Pétition, 74.

PETITIONS :

Peuvent être écrites ou imprimées, pourvu que les noms de trois des pétitionnaires soient inscrits sur la feuille contenant la pétition. Motion proposée et adoptée, 187.

Temps prolongé pour recevoir, pour bills privés, 99, 240.

PHARE : Réparation des jetées et du, au havre de Rondeau. Pétition, 54.

PHENIX : Compagnie d'assurance contre le feu du, de Londres. Rapport, 108.

PICHÉ : E. U., avocat, Sorel. Pétition, 261.

PICKERING : Vente de terrain d'église à. Pétition, 172.

PILOTES :

Amendement de l'acte des, Québec. Pétitions, 28, 80, 103.

Surintendant des. Pétition, 80.

PLAMONDON : Marc-Aurèle, avocat, Québec. Pétition, 261.

POISSON : Protection du, Bas-Canada. Pétition, 80.

PONTIAC : Conseil municipal. Pétition, 168.

PONT INTERNATIONAL : Amendement de la charte du. *Voir* Bill, No. 15.

PONTES :

- Compagnie du, international. Pétition, 27.
- Sur la rivière Rideau. Pétition, 28.
- Sur le fleuve St. Laurent. Pétition, 33.
- Sur la rivière Trent. Pétition, 97.
- Sur la rivière Chaudière. Pétition, 107.
- Sur la rivière Ste. Anne. Pétition, 114.
- Sur la rivière Chaudière. Pétition, 124.
- Sur la rivière Châteauguay. Pétition, 153.
- Sur la rivière Chaudière. Pétition, 172.
- Sur la rivière du Moulin. Pétition, 173.
- Sur la rivière aux Vases. Pétition, 248.

PORT HOPE : Confirmation d'un règlement de la ville de. Pétitions, 41, 44, 173, 178.
Voir Bill, No. 42.

PORT SUR LES PAPIERS-NOUVELLES : Abrogation du droit de. Pétition, 199.

POUSSETT admis comme procureur. *Voir Bill, No. 107.*

PRIME ET ROWELL admis à pratiquer comme médecins. Pétition, 40. *Voir Bill, No. 83.*

PRINCE : Hon. M. le juge, District d'Algoma. Pétition, 124.

PROCLAMATIONS : Prorogant et assemblant le parlement, V à XI inclusivement.

QUÉBEC :

- Bon Pasteur de. Pétition, 27.
- J. Langevin et autres. Pétition, 28.
- Hospice St. Joseph de la maternité. Rapport pour 1862, 34.
- Asile des orphelins protestants de. Pétition, 40.
- Ecole des enfants en bas âge de la Basse-ville de. Pétition, 44.
- Maison de refuge des dames de. Pétition, 80.
- Incorporation du chemin de fer des rues de. Pétition, 89. *Voir Bill, No. 111.*
- Asile Ste. Brigitte de. Pétition, 97.
- Chambre de commerce de. Pétitions, 102, 144, 168, 182.
- Porteurs de bons de la commission à barrière de. Pétition, 139.
- Amendement de l'acte d'incorporation de la cité de. Pétition, 144.
- Inspecteurs de bois. Pétition, 149.

QUEBEC—Suite.

- Maison de la Trinité de. Voir Bill, No. 116.
 Cour du recorder de. Voir Bill, No. 78.
 Société d'agriculture du comté de. Pétition, 190.
 Banque d'épargne de St. Roch de. Voir Bill, No. 63.
 Charte de la banque de. Voir Bill, No. 96.
 Compagnie d'éleveurs de. Voir Bill, No. 102.

QUEEN : Compagnie d'assurance. Rapport, 34.

QUEENSTON :

- Chemins macadamisés de, et Grimsby. Voir Bill, No. 26.
 Chemins de, et Grimsby. Voir Bill, No. 80.

QUESNEL : L'honorable F., prête serment, 71.

QUESTION :

Si M. Jacob DeWitt, comparaissant pour rendre témoignage dans l'affaire de l'élection de DeLanaudière, ne devrait pas être assermenté; décidée dans l'affirmative par l'Orateur, et serment dispensé dans ce cas, 205.

Sur motion pour entendre conseil à la barre de la Chambre, décidée dans la négative par l'Orateur, et motion négative; 244. *Contents, 3. Non-Contents, 38.*

RAMSAY, Compagnie des mines de plomb de. Pétition, 113.

Rapports et réponses :

- Du greffier de la couronne en chancellerie des membres nouvellement élus au Conseil Législatif, 13, 14, 15.
 Du collège électoral de De Lorimier, 57.
 Des comptes du greffier jusqu'au 31 décembre 1862, 34.
 Du bibliothécaire, sur l'état de la bibliothèque, 21. Voir Appendice, No. 1.
 Du greffier en loi sur les lois expirantes, 21. Voir Appendice, No. 1.
 De la compagnie d'assurance d'Hartford, 29. Voir Documents de la Session.
 A l'adresse du 15 mai 1862, relativement à l'impression et papeterie dans certains départements publics, 54. Voir Documents de la Session, No. 32.
 De l'hospice St. Joseph de la maternité de Québec, 34.
 De la compagnie d'assurance de prévoyance sur la vie, 34, avec aussi un rapport supplémentaire, 34.
 De la caisse d'économie de notre Dame de Québec, jusqu'au 31 mai 1862. Voir Documents de la Session.
 Du sénat de l'université de Toronto, pour 1861, 77. Voir Documents de la Session, No. 33.

RAPPORTS ET REPONSES—*Suite.*

- De la compagnie d'assurance "Queen," 34.
- Du régistrateur de la cité de Kingston, 34.
- De la banque d'épargne de Northumberland et Durham. Rapport, 34.
- Des cautionnements et obligations, 54. *Voir Documents de la Session.*
- De la compagnie du chemin de fer d'Ottawa et Prescott pour 1862, 54. *Voir Document de la Session.*
- De la commission nommée pour s'enquérir des affaires relatives aux bâtisses d'Ottawa, 56.
- Des commutations de tenure dans les censives du domaine de la couronne, etc., pour 1862, 59.
- Au sujet des défenses coloniales et de la milice canadienne, 59. *Voir Documents de la Session, No, 15.*
- De certaines municipalités du Haut-Canada, 59. *Voir Documents de la Session.*
- De la compagnie d'assurance de l'Ætna, 59. *Voir Documents de la Session.*
- Des affaires de l'Union St. Joseph de l'Industrie, 66. *Voir Documents de la Session.*
- A une adresse du 2 juin 1862, relativement aux affaires et à l'état financier de l'université et au collège universitaire de Toronto, 67. *Voir Documents de la Session, No. 19.*
- De l'Université de Toronto et collège du Haut-Canada, 67. *Voir Documents de la Session.*
- Des procureurs de comtés, Haut-Canada, 71. *Voir Documents de la Session.*
- De la compagnie d'assurance contre le feu et sur la vie de Londres et Liverpool, 76.
- Du collège du l'université, Toronto, 77,
- Banque de prévoyance et d'épargne de Québec, pour 1862, 92.
- De la banque de la cité de Montréal pour 1863, 93.
- De la compagnie d'assurance contre le feu du Phoenix, Londres, Angleterre, 108.
- Du bureau des directeurs de la compagnie d'assurance du Canada sur la vie pour 1862, 108.
- Au sujet des biens des Jésuites pour 1862, 125. *Voir Documents de la Session.*
- De la compagnie d'assurance Britannique Américaine, 133.
- Certains rapports municipaux, 140. *Voir Documents de la Session.*
- De baptêmes, mariages et sépultures dans les districts du Saguenay, Joliette et Richelieu, 34. D'Arthabaska, 38. L'Assomption, 54. Beauce, 59. Chicoutimi, 66. Iberville, 98, 103. Gaspé, 103. Vaudreuil, Bonaventure, Brome et Huntingdon, 125. Montréal, 259. *Voir Documents de la Session.*

READ, James, l'honorable, prête serment, 16.

RÈGLES :

De la Chambre :

Motion pour amender la 60e, agréée après débats, 104.

53e suspendue relativement au bill du chemin de fer de Welland, en conformité à la recommandation du comité des ordres permanents, 122.

53e suspendue relativement à la pétition du conseil municipal du village de Cayuga, 136.

53e suspendue relativement à la pétition de Charles Tucker et autres, de New-Bedford, Etat du Massachusetts, 179.

62e suspendue pour le reste de la session, 202.

REMORQUEURS exceptés de l'inspection. Pétition, 37. *Voir* Bill, No. 3.

RENAUD :

L., et autres, de Montréal. Pétitions, 117, 124.

J. Baptiste, de Québec. Pétitions, 117, 124.

RENFREW :

Confirmation d'un règlement du comté de. Pétitions, 28, 53, 142. *Voir* Bill, No. 77.

Extension des frontières du comté de. Pétition, 142.

Conseil provisoire de. Pétition, 40.

REPRÉSENTATION : Changement des frontières de certains comtés. *Voir* Bill, No. 42.

RÉSERVES DU CLERGÉ : Placement des deniers provenant des. *Voir* Bill, No. 5.

RÉSOLUTIONS :

Pour adresses. *Voir* Adresses.

Pour que le comité permanent des impressions, déjà nommé, ait instruction d'agir de la part de la Chambre conjointement avec le comité de l'Assemblée, comme comité conjoint, 77.

Pour une adresse à l'occasion du mariage du Prince de Galles, 135. *Voir* Adresse, No. 18.

Priant l'Assemblée de communiquer la preuve sur laquelle est fondé le bill pour la protection des colons, B.-C., 155.

Permettant au rév. Dr. Adamson de rendre témoignage devant un comité spécial de l'Assemblée, 156.

RICHELIEU : Hôpital-général de. Pétition, 103.

RICHMOND : Conseil municipal de. Pétition, 128.

- ROUTH** : H. L., et autres, marchands, agents d'assurance et courtiers de Montréal. Pétitions, 68, 168.
- ROWELL ET PRIME** admis à la pratique de la médecine. Pétition, 40. *Voir* Bill, No. 83.
- ROXTON** annexé au district judiciaire de St. Hyacinthe. Pétition, 119.
- RUBBRIDGE** : C., et autres, Hamilton. Pétition, 212.
- RUBY** : W. H., et autres, du comté de Bruce. Pétition, 144.
- SAGUENAY** : Division du comté de. Pétition, 28. *Voir* Bill, No. 22.
- SARNIA** : corporation de. Pétition, 143.
- SAULT ST. LOUIS** : Tenure de la seigneurie du. *Voir* Bill, No. 47.
- SCHOFIELD**, Ira, comté de Leeds. Pétition, 168.
- SENTENCE DE MORT** : Pour empêcher l'exécution de la, d'être faite en public. *Voir* Bill, No. 60.
- SERMENT** : Prestation du. *Voir* Bill, No. 7.
- SHEFFORD** :
- Et Brome. Pétition, 37.
 - Conseil municipal de. Pétition, 168.
- SHERBROOKE SUD** : Incorporation de la compagnie pour l'exploitation et la fonte des mines de. Pétition, 227.
- SHÉRIF** : Charge de. *Voir* Bill, No. 127.
- SIÈGE** du Gouvernement transporté à Toronto. Pétitions, 27, 32, 40, 44, 48, 69, 74, 89, 107, 168.
- SMITH** :
- Et Harvey. Conseil municipal de. Pétition, 73.
 - Hon. Hollis. Décès de l', annoncé, 126. La Chambre s'ajourne en conséquence, 126.
- SOURCES D'HUILE** :
- Compagnie du chemin des. *Voir* Bill, No. 24.
 - Incorporation d'une compagnie de chemin de fer ou à lisses aux. Pétition, 65.
- SOURDS-MUETS, CANADA-OUEST** : Pour l'instruction et support des. Pétitions, 32, 97, 102.
- STANLEY** : Conseil municipal de. Pétition, 80.

- ST. ANTOINE DE LA BAIE DU FEBVRE : Paroisse de. Pétition, 153.
- ST. ATHANASE : Chemins macadamisés de. Voir Bill, No. 125.
- ST. COLOMBE DE SILLERY : Conseil municipal. Pétition, 80.
- ST. FLAVIEN : Mines de. Pétition, 138.
- ST. GERMAIN DE RIMOUSKI : Collège d'agriculture. Pétition, 184.
- ST. HYACINTHE :
- Société ecclésiastique du diocèse de. Pétition, 40. Voir Bill, No. 81.
- Incorporation du conseil municipal de. Pétition, 48.
- ST. JEAN : Comté de, contre le changement de ses limites. Pétition, 124.
- ST. JEAN-BAPTISTE : Union du village. Voir Bill, No. 54.
- ST. LAURENT : Incorporation des remorqueurs du. Pétition, 65. Voir Bill, No. 74.
- ST. PAUL : Conseil municipal. Pétition, 44.
- ST. ROCH :
- Du conseil municipal de Québec. Pétition, 142.
- Banque d'épargnes de. Voir Bill, No. 63.
- ST. THOMAS et ST. GEORGE : Paroisses protestantes de. Voir Bill, No. 79.
- ST. VINCENT :
- Conseil municipal de. Pétition, 69.
- Chemin à barrière, township de. Voir Bill, No. 113.
- ST. ZÉPHIRIN DE COURVAL : paroisse de. Pétition, 153.
- STE. ANNE : Hôpital. Pétition, 107.
- STE. CLOTHILDE DE HORTON : Erection de la municipalité séparée de. Pétition, 113.
- STE. MARIE : Compagnie d'élévateurs de. Voir Bill, No. 55.
- STATUT CONSOLIDÉ : Chapitre trois amendé. Voir Bill, No. 46.
- STEWART, Tremblay et Walsh. L'Orateur informe la Chambre qu'il avait donné avis à messieurs, qu'ils pouvaient rester, à leur discrétion, au service de la Chambre pendant la session actuelle, avec l'allocation quotidienne ordinaire, mais qu'en le faisant, cela ne leur donnait pas le droit d'être employé à l'avenir, 47.
- STORMONT, Leeds et Glengarry. Pétition, 43.
- SUTTON : Mines de. Pétition, 90. Voir Bill, No. 99

SYLVESTER, Frances, veuve de feu Boyd Sylvester, et autres, de Darlington et Bowmanville. Pétition, 41.

SYNODE de l'église d'Angleterre et d'Irlande en Canada. Pétition, 48.

TAYLOR :

Charles W., nommé assistant comptable du greffier, 47.

Rév. W., D.D., et autres, de Montréal. Pétition, 12.

George, township d'Albion. Pétition, 114.

TEMOINS et témoignage. *Voir* Bill, No. 117.

TERREBONNE : Chemin à barrière de. Pétitions, 65, 102, 139.

TESSIER :

Ulric Joseph, l'honorable, prête serment, 16.

F., et autres, membres de l'Union St. Jean-Baptiste. Pétition, 27.

THEBERGE : Pont de péage. Pétition, 64. *Voir* Bill, No. 57.

THIBAUT : Rév. A., Ste. Cécile. Pétition, 103.

TILBURY Est : Conseil municipal de. Pétition, 65.

TORONTO :

Université de, contre aucun changement de nature à affecter le caractère et l'utilité de l'. Pétitions, 27, 28, 40, 48, 53, 58, 65, 69, 74, 80, 89, 97, 102, 114, 119, 123, 128, 139, 142, 161, 172, 178, 199, 212, 232.

Collège de, rapport pour 1861, 77. *Voir* Documents de la Session.

Sénat : Rapport pour 1861, 71. *Voir* Documents de la Session.

Et collège du Haut-Canada : Rapport pour 1861, 67. Réponse à l'adresse du 2 juin, 1862, relativement aux affaires et à l'état financier de l'. *Voir* Documents de la Session, No 19.

Institut des artisans de. Pétition, 37.

McNab : J., et autres, porteurs de police de l'assurance du Canada sur la vie. Pétition, 40.

Ecole industrielle des enfants du Gore de. Pétition, 88.

Ecole industrielle de filles de. Pétition, 89.

Corporation de la cité de. Pétition, 119.

Séparation judiciaire de, d'avec York et Peel. Pétition, 119. *Voir* Bill, No. 29.

Maison de refuge et crèche publique de Toronto. Pétition, 132. *Voir* Bill, No. 121.

TORONTO—*Suite*

Incorporation du club de. Pétition, 150.

Ecole de médecine de. Pétition, 232.

TOWNSEND: Rév. M., et autres, de St. George et St. Thomas, comté de Missisquoi.
Pétition, 80.

TROIS-RIVIÈRES: Amendement de l'acte d'incorporation des. Pétition, 124.

UNION ST. JOSEPH DE L'INDUSTRIE: Pétition, 172.

UPTON: Incorporation des mines d'. Pétition, 150.

VALE: Incorporation des mines de. Pétition, 138.

VILLES ET VILLAGES: Etendues des, limitées. Voir Bill, No. 6.

WALKER: J., et autres, Durham. Pétition, 162.

WATERLOO: Conseil municipal du comté de. Pétition, 44. 53^e règle suspendue relativement à la pétition pour réunir le comté de, en un arrondissement d'enregistrement, 265.

WELLAND: Amendement des actes du chemin de fer de. Voir Bill, No. 41.

WELLINGTON: Conseil municipal de. Pétition, 27.

WENDOVER ET SIMPSON: municipalité séparée. Pétition, 33.

WENTWORTH: Conseil municipal. Pétition, 40.

WICKHAM:

Incorporation des mines de. Pétition, 88. Voir Bill, No. 90.

Conseil municipal. Pétition, 162.

WILBERFORCE: Conseil municipal. Pétition, 133.

WITCHURCH: Conseil municipal. Pétition, 89.

WHITTAKER: Mathew, au nom d'une assemblée publique tenue à Ashton-under-Lyne, comté de Lancashire, Angleterre. Pétitions, 259, 269.

WOODS: Pour venir en aide à. Pétition. 161.

WORTHINGTON, J., de Toronto. Pétition, 199.

YORK et PEEL :

Conseil municipal de. Pétitions, 65, 74.

Comté de, séparé judiciairement d'avec la cité de Toronto. Voir Bill, No. 82.

YOUNG, F., et autres, de Brantford. Pétitions, 27.

YVROGNES : Pour un asile pour les. Pétitions, 32, 53, 184, 212.
